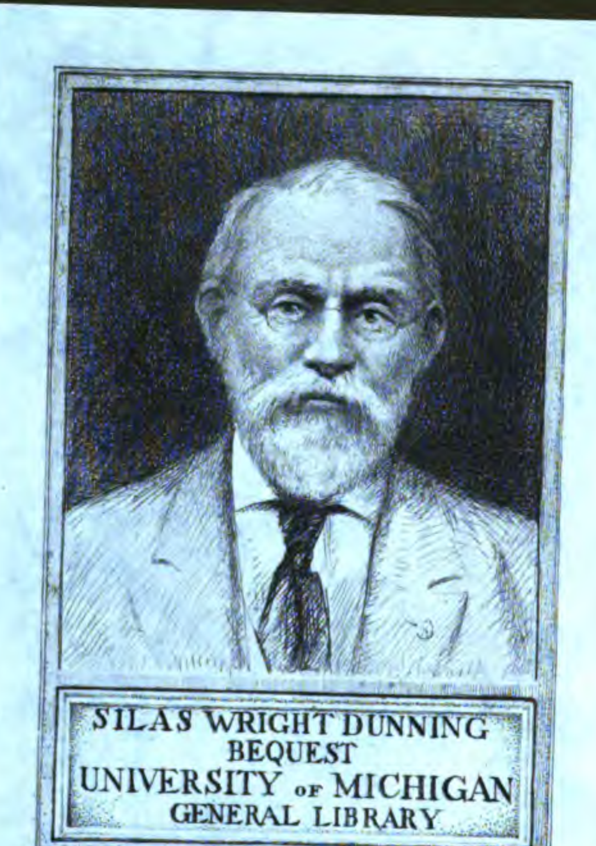

B 3 9015 00226 462 3
University of Michigan - BUHR



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY


MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

DE LA

PROVINCE DE CAMBRAI

Tome XII.

RECUEIL

DE

GÉNÉALOGIES LILLOISES

Tome I.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

DE LA

PROVINCE DE CAMBRAI

MÉMOIRES

Tome XII.



LILLE
IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROCQ
88, rue de Tournai, 88

1906

RECUEIL

DE

GÉNÉALOGIES LILLOISES

PAR

Paul DENIS DU PÉAGE

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE,
MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Tome I.



LILLE
IMPRIMERIE LEFEBVRE-DUCROCQ
88, rue de Tournai, 88

1906

La *Société d'études* a accepté avec reconnaissance l'offre généreuse que lui a faite M. Paul Denis du Péage, de publier dans la collection de ses *Mémoires* son *Recueil de généalogies lilloises.*

Cet important travail fera suite à la première série de l'*Épigraphie du Nord,* qui comprend l'*arrondissement de Lille.*

Ces deux recueils se compénètrent, pour ainsi dire, l'un l'autre. L'*Épigraphie* a fourni aux *Généalogies* un grand nombre de documents ; les *Généalogies,* à leur tour, apportent à l'*Épigraphie* un utile et indispensable complément, en plaçant les personnages, dont le souvenir est rappelé isolément par nos inscriptions, dans le cadre des notices qui concernent leurs familles.

Le Président
de la Société d'études.

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage renferme un certain nombre de généalogies de familles bourgeoises et anoblies de Lille et de la région. Elles sont inédites, sauf quelques-unes déjà publiées, mais d'une manière si incomplète qu'il nous a paru nécessaire de nous en occuper de nouveau. Le manuscrit généalogique n° 976 de la bibliothèque de Douai, le portefeuille dit de Muyssart aux archives départementales du Nord et les *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du bureau des finances de la généralité de Lille,* par M. du Chambge de Liessart, sont à peu près les seules sources sérieuses auxquelles on pouvait recourir pour les anciennes familles du pays ; encore les erreurs y sont-elles si nombreuses que l'on est obligé de vérifier chaque date par les registres d'état-civil, [1] les registres de bourgeoisie et les documents d'archives.

En matière généalogique la perfection est difficile à atteindre ; malgré tous nos soins, nous n'avons pas la prétention d'avoir fait une œuvre exempte de fautes et absolument complète ; aussi serons-nous heureux d'accueillir les rectifications et additions quand elles nous seront communiquées avec preuves à l'appui.

Nous adressons ici l'expression de notre vive gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider par leurs recherches, nous faciliter notre travail par leur obligeance, ou nous communiquer leurs notes et archives de famille.

Lille, le 14 mars 1906.

1. Pour la période moderne, lorsque nous n'avons pu obtenir de renseignements des mairies, nous avons donné les dates des tables décennales des Archives départementales. Il faut observer que ces dates, étant celles de la *déclaration* des naissances ou des décès, peuvent présenter parfois un écart d'un jour ou deux avec la date réelle. — Cette remarque ne s'applique d'ailleurs qu'aux communes rurales étrangères à l'arrondissement de Lille.



PRINCIPALES SOURCES

Nous indiquons, une fois pour toutes, les principales sources auxquelles nous avons puisé ; on comprendra aisément qu'il ne nous est pas possible, sans nuire grandement à la clarté du texte typographique, de reproduire, après chaque nom et chaque date, la source qui nous les a fournis.

SOURCES MANUSCRITES

Aux *Archives municipales de Lille* : Registres de l'état-civil anciens et modernes ; Registres de bourgeoisie ; Registres de la gouvernance de Lille ; Cartons d'affaires générales ; Comptes de tutelles et curatelles ; etc.

Aux *Archives départementales du Nord* : Série N, cartons de noblesse, généalogies ; Portefeuille dit de Muyssart ; Série B, etc.

Aux *Archives hospitalières de Lille* : Fonds XXIV, Noble Famille, Série F, Preuves de noblesse pour l'admission, etc.

A la *Bibliothèque de Douai* : Manuscrit 976, dit manuscrit du Chambge.

A la *Bibliothèque nationale* : Archives du cabinet des titres.

SOURCES IMPRIMÉES

Annuaire de la noblesse de Belgique, 1847 à 1900.

Du Chambge de Liessart, *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du bureau des finances de la généralité de Lille.* — Lille, 1855. In-8.

Du Chastel de la Howardries, *Notices généalogiques tournaisiennes.* — Tournai, 1881-1887. Trois vol. in-8.

Merghelynck, *Recueil de généalogies inédites de Flandre.* — Bruges, 1877. Deux vol. in-8.

Plouvain, *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers de la cour du Parlement de Flandre.* Douai, 1809. In-8.

Révérend, *Armorial du premier empire.* Paris, 1894-1897. Quatre vol. in-8. — *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.* Paris, 1901-1905. Cinq vol. in-8.

Etc., etc.

GÉNÉALOGIES [illegible]

[illegible]

[illegible]

Armes : *d'azur au [illegible] d'or, tenant dans ses pattes une [illegible] d'argent.*

Cette famille est [illegible] de Liège.

I. — **Charles Bam** [illegible] épouse Jeanne de Frelex, avec laquelle il est [illegible] dans un acte passé devant la [illegible] de justice de Gosselies en [illegible] et dans un acte passé devant les mayeur et échevins de [illegible] le 14 mars [illegible]. Il est [illegible] avec son fils, Charles, dans un acte passé devant la justice de Jumet le 2 avril [illegible].

II. — **Charles Bam** épouse, à Liège, par contrat passé devant le notaire [illegible] le 2[illegible] juillet [illegible], Louise [illegible], fille de Jacques, sr du Pont-de-Loup, près Châtelet ; dont :

III. — **Bertrand Bam**, sr du Pont, [illegible] [illegible] par contrat du 22 juin 1569, Barbe [illegible], [illegible]. Il se remaria

---

1. Cette généalogie a été [illegible] l'*Annuaire de la noblesse* [illegible] renseignements dans les [illegible] des seigneurs d'A[illegible] [illegible] Histoire [illegible] dissement d'A[illegible] [illegible] Nous empruntons [illegible] Belgique. [illegible]

mais nous ne connaissons pas le nom de sa seconde femme. Son testament est du 30 décembre 1621 ; dont :

1. — Du premier lit : *Martin*, qui suit, IV.

2. — *Louis*, capitaine au régiment de Horn, tué à Nortlingen le 6 septembre 1634, célibataire.

3. — *Jeanne*, décédée avant 1621, alliée à Jean *Hiernard.*

4. — *Antoinette*, veuve en 1621 de Pierre *Harcq.*

5. — *Barbe*, baptisée à Dampreny le 29 août 1598, mariée à Jean *Dessonés.*

IV. — *Martin* Bady, s^r du Pont, mayeur de Dampreny, épousa en ce lieu, par contrat du 8 août 1608, Françoise *Blatton*, fille de Jean-François, et petite-fille de Jacques, bourgmestre de Thuin. Elle vivait en état de veuvage le 17 décembre 1626 et le 7 octobre 1648 et avait eu de son mariage six enfants nés à Dampreny :

1. — *Catherine*, baptisée le 24 septembre 1610, religieuse au couvent de la Miséricorde à Marchiennes-au-Pont, diocèse de Liège.

2. — *Barbe*, baptisée le 9 août 1612.

3. — *Bertrand*, qui suit, V.

4. — *Martin*, baptisé le 12 avril 1619, mort en bas âge.

5. — *Nicolas*, baptisé le 12 avril 1621, capitaine au régiment de Ligne, mort à Dampreny le 25 février 1663.

6. — *Jacques.*

V. — *Bertrand* Bady, s^r du Pont, baptisé à Dampreny le 21 mars 1617, mort à Namur, paroisse Saint-Jean-l'Évangéliste, le 27 mars 1685, épousa 1° Anne-Marie *Albert*, 2° Hyacinthe *Dumont*, morte le 1er octobre 1695 ; dont :

1. — Du premier lit : *Françoise*, baptisée à Dampreny le 7 avril 1642.

2. — *Lancelot*, dit *Charles*, mort à Marchiennes-au-Pont le 10 juillet 1711, dont un fils : *Charles*, capitaine au régiment de Reding allemand au service de France par commission du 27 novembre 1707, décédé le 18 août 1742.

3. — *Pierre*, qui suit, VI.

4. — *Bertrand*, baptisé à Dampreny le 24 novembre 1652, mort jeune.

5. — *Alexandrine*, mariée à Dampreny, par contrat du 19 décembre 1679, à François-Nicolas *Stainier*, fils de Robert et de Marguerite *Burlen.*

VI. — *Pierre* Bady, né à Dampreny et baptisé le 21 mars 1647, s^r d'Aymeries (terre qu'il acheta en 1693 à Jeanne-Claude de

Rocca), puis de Pont-sur-Sambre, Quartes, Hargnies, Sars-lez-Dourlers, mort à Aymeries le 25 novembre 1715 et enterré dans la chapelle Notre-Dame en l'église de Quartes près Maubeuge. Il fut grand bailli d'Avesnes et obtint la noblesse par acquisition d'une charge de conseiller secrétaire du Roi qui lui fut concédée par lettres patentes du 3 mai 1693. Il fut créé chevalier aux éperons dorés et comte du palais de Latran par lettres du nonce en France le 20 mars 1694. Sa grande fortune fut gagnée dans l'entreprise des fortifications de Maubeuge qu'il dirigea de 1679 à 1689, comme architecte des bâtiments du Roi. C'est lui aussi qui commença, en 1713, le nouveau château d'Aymeries, à côté des vestiges de l'ancienne forteresse féodale. Il épousa à Namur, par contrat du 8 août 1671, Anne-Charlotte *Bodart,* fille de Lambert, née à Namur ; dont : [1]

1. — *Anne-Marie*, baptisée à Dampreny le 7 juin 1672, épousa le 31 août 1693 le président *de Verloys*. Sans postérité.
2. — *Charles-Joseph*, qui suit, VII.
3. — *Antoine-François*, qui suivra, VII bis.
4. — *Marie-Catherine*, baptisée à Maubeuge le 5 septembre 1687, vivait encore en 1731, époque où elle acheta, avec sa sœur Anne, une partie de la seigneurie de Gosselies et de l'avouerie de Ransart.

VII. — *Charles-Joseph* Bady, écuyer, sr d'Aymeries, Pont, Quartes, Hargnies, né à Maubeuge en 1680, grand bailli des États de la châtellenie de Lille, bourgeois de cette ville par achat du 2 décembre 1701, conseiller secrétaire du Roi par provision du 9 mai 1716, mort paroisse Saint-Maurice le 5 avril 1730 et inhumé derrière le chœur de cette église. Il épousa à Saint-Maurice, le 6 juin 1701, Marie-Claire *Locart,* fille de Théodore, et de Marie-Marguerite *Lagache,* née en 1680, morte le 17 janvier 1761 ; dont :

1. — *Pierre-Joseph*, qui suit, VIII.
2. — *Marie-Françoise-Xavière,* baptisée à Saint-Étienne le 19 mai 1704, décédée le 13 avril 1706.

---

1. Pierre *Bady* avait pour parent Martin-Nicolas *Bady*, qui épousa avant 1679 Françoise *Pierart*, riche fermière des environs de Maubeuge, d'où sont venus plusieurs enfants, parmi lesquels : *Charles-François*, conseiller receveur des fermes du Roi à Avesnes, marié en 1735 à Marie-Madeleine *Parel de Montaut*, fille du commandant de la place (Michaud aîné, p. 6.)

3. — *Marie-Thérèse-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1705.

4. — *Marie-Françoise-Cornélie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 mars 1707.

5. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 14 avril 1708.

6. — *Eugène-Augustin*, écuyer, s[r] du Thilloy, né en 1709, bourgeois de Lille par relief du 20 février 1737, membre du magistrat de Lille de 1746 à 1764, mort paroisse Saint-Maurice, le 16 novembre 1778. Il épousa, le 29 septembre 1736, Françoise-Albérique *du Retz*, fille de Jacques-Balthazar, écuyer, argentier de Lille, et d'Élisabeth-Angélique-Vivine *Six*, baptisée à Sainte-Catherine, le 25 octobre 1714, morte le 10 août 1774 ; dont :

a. — *Balthazar-Eugène-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 22 novembre 1737, décédé sur cette paroisse, le 10 décembre 1740.

b. — *Louis-François-Albert*, baptisé à Saint-Maurice le 13 septembre 1739, décédé paroisse Sainte-Catherine, le 24 août 1744.

c. — *Françoise-Ghislaine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 septembre 1747, décédée le 4 janvier 1816, alliée à Saint-Maurice, le 28 mai 1765, avec Maximilien-François-Joseph, vicomte *de Luytens de Bossuyt*, s[r] d'Esparqueaux, Estournay, Foubergue, Inglemarest, Mautauban, Clavante, Dubailly..., fils de Michel-Maximilien et de Marie-Albertine *Imbert*, né à Tournai, paroisse Saint-Quentin, en 1733, créé vicomte le 25 février 1750, mort à Bossuyt le 18 novembre 1801 ; dont postérité.

7. — *Marie-Caroline-Théodore*, baptisée à Saint-Étienne le 4 février 1712.

VIII. — ***Pierre-Joseph*** Bady, écuyer, s[r] d'Aymeries, de Pont, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1702, bourgeois de Lille par relief du 12 décembre 1731, grand bailli de cette ville, décédé le 30 octobre 1761. Il continua le nouveau château d'Aymeries ; la construction, assez petite et décorée au goût du temps, servit en 1753 et 1755 de quartier général aux seigneurs de la cour de Louis XV ; elle fut détruite en 1793 par les révolutionnaires. Pierre-Joseph *Bady* épousa à Dourlers, le 19 décembre 1730, sa cousine, Catherine-Françoise *Bady*, fille d'Antoine-François, écuyer, s[r] de Dourlers, et de Marguerite *de Rouillon de Castagne*, née le 22 octobre 1710, décédée paroisse Saint-Maurice le 14 avril 1734. Il se remaria à Saint-Maurice, le 18 mai 1738, avec Marie-Albertine-Amélie *Jacops*, dame d'Ascq, fille de Martin,

écuyer, s^r^ d'Ascq, et de Marie-Albertine *Dideman*, baptisée à Saint-Maurice le 14 août 1699, et décédée le 13 juin 1785. Il eut :

1. — Du premier lit : *Marie-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 28 septembre 1731.

2. — *Marie-Marguerite-Augustine*, baptisée à Saint-Maurice le 3 novembre 1732.

3. — Du second lit : *Marie-Albertine-Amélie*, baptisée à Saint-Maurice le 1er août 1739, morte à Tournai, le 9 mars 1826, et enterrée à Ascq ; alliée à Saint-Maurice, le 6 mars 1758, avec François-Balthazar-Ignace-Ghislain, comte *de Sainte-Aldegonde de Noircarmes*, s^r^ de Genech, baron de Rosimbos, fils de Balthazar-Alexandre et de Marie-Jacqueline-Alexandrine *d'Ennetières*, né en 1734, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom incorporé dans celui de la Reine en 1762, puis maréchal de camp par brevet du 1er mars 1780, mort à Tournai le 21 mai 1808, et enterré à Ascq. Sans postérité.

VII bis. — *Antoine-François* Bady, écuyer, s^r^ du Sart de Dourlers, Normont, Arbre, Rouville, grand bailli d'Avesnes, enterré à Dourlers le 4 août 1735, dans l'église. Il épousa, par contrat du 28 mars 1708, Marguerite *de Rouillon de Castagne*, fille de François, s^r^ d'Arbre, et de Marie *Grossaux*, morte en 1768 ; dont :

1. — Un fils né en 1709, et mort l'année suivante.

2. — *Antoine-François-Joseph*, écuyer, s^r^ du Sart de Dourlers, né à Avesnes le 17 mars 1713, nommé grand bailli de cette ville le 16 mai 1738, mort à Chaumont le 14 octobre 1780. Il épousa : 1° le 22 décembre 1748, Thérèse-Josèphe *de la Fitte de Caupenne*, fille de François, écuyer, et de Marguerite-Thérèse *de Daries*, morte en 1749 ; 2° Anne-Louise *Lamirault de Cerny*. Du premier lit, il eut : Thérèse-Bertrandine, née à Avesnes le 29 octobre 1749, morte à Dourlers le 3 octobre 1753.

3. — *Pierre-Joseph*, né le 26 décembre 1716, mort le 18 juin 1719.

4. — *Pierre-Charles-Joseph*, né le 15 février 1718, mort jeune.

5. — *Bertrand-Joseph*, qui suit, VIII.

6. — *François-Joseph*, né le 21 février 1721, capitaine, tué à Ettingen en 1743.

7. — *Pierre*, né le 23 avril 1722.

8. — *Catherine-Françoise-Joseph*, née le 22 octobre 1710, mariée à son cousin Pierre-Joseph *Bady* (cf. supra VIII).

9. — *Marie-Thérèse-Charlotte*, dame de Saint-Aubin, née le 21 février 1712, morte à Avesnes le 31 juillet 1735.

10. — *Marie-Joseph*, née le 17 mars 1715, morte à Avesnes le 30 novembre 1732.

11. — *Marie-Marguerite-Hélène*, née le 9 février 1724, morte à La Rochelle le 14 janvier 1747, mariée en 1744 à René-Alexandre, marquis *de Culant*, sr de Ciré, Champfleury, colonel de dragons.

VIII. — *Bertrand-Joseph* Bady, écuyer, sr de Marolles, Normont, Poligny, Chauffour, Bidaut, né le 12 avril 1719, capitaine au régiment de Richelieu infanterie, puis à celui de Rohan, chevalier de Saint-Louis, blessé à la bataille d'Ettingen, en 1743, par un coup de feu qui lui brisa la clavicule droite, grand bailli d'Avesnes après son frère, décédé à Dourlers, le 8 juin 1788. Le titre de comte de Normont, qu'il avait obtenu, fut enregistré au Parlement de Flandre le 17 novembre 1781. Il épousa à Namur, par contrat du 17 février 1750, Marie-Françoise-Narcisse-Joseph *de Baude de Rinsart*, fille de Ferdinand-Joseph, baron de Baude, et de Marie-Françoise *de Bouille*, décédée le 21 juin 1759 ; dont :

1. — *Marguerite-Ferdinande*, née à Avesnes en 1752, morte jeune.

2. — *Charles*, comte de Normont, né à Avesnes le 21 juillet 1756, lieutenant, puis capitaine au Royal dragons, lieutenant des maréchaux de France au département d'Avesnes en 1786, commandant général de la garde nationale d'Avesnes en 1791, mort sans enfants à Bruxelles, fin juillet 1833. Il avait épousé Delle *Levert*, dont il vécut longtemps séparé et qui décéda après lui. La Révolution lui avait fait perdre une grande partie de ses biens ; dénoncé au directoire du district d'Avesnes pour avoir tenu des propos contre-révolutionnaires, il fut enlevé de nuit de son château d'Aymeries par une bande armée qui le conduisit à Avesnes à la fin d'août 1793 ; il revint peu après à Aymeries, mais pour peu de temps, car un arrêté de déportation à l'intérieur le força à s'établir à Colligis, près Laon. Dénoncé encore une fois comme ennemi de la Révolution, il fut incarcéré à Laon et son procès lui aurait sans doute coûté la vie, s'il n'était parvenu à s'échapper et à gagner la frontière après beaucoup de difficultés. Il se fixa alors à Bruxelles, puis à Strasbourg. Ses biens furent confisqués, sa propriété de Dourlers vendue le 17 prairial an VI, son château d'Aymeries ravagé en 1793 ; il ne fut rayé de la liste des émigrés que le 12 germinal an X. Cependant, après la tourmente, il put racheter une partie de ses terres.

3. — *Bertrand*, né le 14 juin 1758, dit le baron de Rinsart, puis comte de Normont après la mort de son frère, lieutenant au Royal

dragons, puis capitaine aux cuirassiers du Roi par brevet du 12 juillet 1781, mort célibataire à Quiévrechain, le 20 septembre 1845. Il avait émigré, puis, étant rentré en France, il fut envoyé en surveillance dans le district de Paris.

An VII, 17 brumaire. — *Copie de la lettre écrite par le Commissaire près l'administration de Solre-le-Château, au citoyen Groslevin, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du département du Nord.*

Citoyen. — J'ai vu avec étonnement que *Bady*, ci-devant comte de Normond, émigré, étoit en réclamation pour être rayé définitivement de la liste de ce département, parceque cet individu a constamment manifesté son opinion contre le gouvernement actuel et cherché à le renverser.

Vous avez été témoin comme moi des machinations perfides qu'il a employé dans les dernières élections pour faire nommer des royalistes aux places de législateurs. Ses vues criminelles avoient été remplies et si le Directoire et les représentans restés fidèles à la cause de la Liberté n'avoient déployé beaucoup d'énergie dans la mémorable journée du 18 fructidor et pris des mesures sévères contre les traitres, ils auroient placé sur le thrône un tyran qui l'auroit cimenté du sang des patriotes.

En bon républicain et ami de la tranquillité publique, j'ai cru devoir vous instruire de cette réclamation et vous tracer un faible tableau des perfidies de cet ennemi juré de la République, afin que vous agissiez en conséquence. — Salut et fraternité.

Signé : HAZARD, commissaire.

Pour copie conforme, le Commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département du Nord.

Signé : GROSLEVIN.

Archives départementales du Nord, Série L, Administration centrale du Département, sous-série Z, Syndicat, Liasse 1329, Copie authentiquée sur papier.

BAVE

ARMES : *d'or à une rose de gueules boutonnée et feuillée de sinople.*

I. — *Piérars* BAVE, bourgeois de Lille par achat en 1386, mort avant 1421, eut pour fils :

II. – *Jacquemars* BAVE, bourgeois de Lille par rachat en 1421, décédé vers 1448 ; dont :

III. — *Jacquemes* ou *Jacques* BAVE, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1448 (n. st.), mort entre 1486 et 1489; dont :

1. — *Jean* l'aîné, prêtre de Saint-Pierre, décédé le 12 avril 1518 et enterré dans la nef.
2. — *Jean*, qui suit, IV.
3. — *Pierre*, auteur de la deuxième branche, qui suivra, IV bis.

IV. — *Jean* BAVE releva la bourgeoisie le 1er avril 1486 (n. st.) et épousa Pasque *Coyart*; dont :

1. — *Jacques*, qui suit, V.
2. — *Étienne*, bourgeois de Lille par relief du 8 février 1520 (n. st.).
3. — *Marguerite*, alliée à Jean *Baillet*, fils de Chrétien, bourgeois de Lille par relief du 27 mars 1522 (n. st.).

V. — *Jacques* BAVE, bourgeois de Lille par relief du 27 juillet 1507 ; dont :

VI. — *Nicolas* BAVE, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1548 (n. st.), épousa Jeanne *de Boislendict*, fille de Wallerand et de Françoise *de le Ruyelle*, née à Bapaume ; dont :

1. — *Gilles*, qui suit, VII.
2. — *Arnould*, bourgeois de Lille par relief du 14 juillet 1579.
3. — *François*, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1587.
4. — *Denis*, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1587, domicilié à Cologne.

5. — *Isabeau*, épouse de Antoine *Hovinne*, fils de Mahieu, bourgeois de Lille par achat du 12 janvier 1582 (n. st.), veuf de Françoise *Hovinne*, mort avant 1613.

6. — *Allard*, qui suivra, VII bis.

VII. — *Gilles* BAVE, bourgeois par relief du 31 mai 1581, eut de Madeleine *Doby* :

1. — *Nicolas*, qui suit, VIII.

2. — *Guillaume*, bourgeois de Lille par relief du 9 août 1610, marié avec Jeanne *de Sailly*, fille d'Antoine et de Jeanne *Cardon* ; d'où :

a. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 décembre 1612, qui épousa à Saint-Pierre le 3 octobre 1636 Gilles *Cambier*, fils de Gilles et de Marie *Vandenboche*, bourgeois de Lille par relief du 6 avril 1637.

b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 29 mars 1615.

c. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 29 décembre 1616.

3. — *Marie*, alliée à Saint-Maurice, le 7 septembre 1621, à Laurent *Hornes*, fils de Cornille et de Ruth *Dens*, né à Cologne, marchand, bourgeois de Lille par achat du 2 avril 1621.

VIII. — *Nicolas* BAVE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 juillet 1608, épousa à Saint-Étienne le 27 avril 1608 Louise *de Beaumont*, fille d'Antoine et de Catherine *Dubus* ; d'où :

1. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 27 octobre 1609.

2. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 2 décembre 1610.

3. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 3 décembre 1611, bourgeois de Lille par relief du 16 décembre 1645, décédé paroisse Saint-Pierre le 28 juin 1673, épousa à Saint-Étienne le 7 mai 1645 Marie-Adrienne *Destrez*, fille de Michel et de Louise *Empin*. Sans enfants de ce mariage, il avait eu de Jeanne *Jacques* deux enfants illégitimes : *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 avril 1638, et *Nicolas*, baptisé à Saint-Pierre le 25 juillet 1639.

4. — *Louise*, épouse de Charles *du Bon*, fils de Pierre, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1646 ; ils moururent avant juillet 1655 et eurent deux filles.

5. — *Marie-Anne*, née en 1624, morte le 12 janvier 1684.

6. — *Antoine-Ferdinand*, baptisé à Saint-Maurice le 1er mai 1626, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1660, anobli par l'achat d'un charge de conseiller secrétaire du Roi, décédé paroisse Saint-Étienne le 19 juin 1699 ; épousa dans cette église le 27 octobre

1660, Antoinette *de la Haye*, fille de Bernard et d'Élisabeth *Farvacques*, morte le 6 décembre 1697; d'où :

a. — *Louise-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 16 novembre 1661.

b. — *Pierre-Antoine*, écuyer, s[r] des Champagnes, baptisé à Saint-Étienne le 30 avril 1663, décédé célibataire le 6 décembre 1710.

c. — *Albert-Bernard*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 5 août 1665, y décédé célibataire le 29 mai 1694.

d. — *Robert-Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 20 août 1667.

e. — *Louise-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 3 juillet 1668.

f. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 6 février 1671, morte le 12 janvier 1709.

g. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juin 1676, y décédée le 1[er] novembre 1745; mariée dans cette église le 23 novembre 1699 avec Pierre-François *de Fourmestraux*, écuyer, s[r] du Chatel, fils de Bon, écuyer, s[r] de Guermanez, et de Marie-Lucrèce *Costa*, baptisé à Saint-Maurice le 7 mars 1669, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1700, décédé avant sa femme ; dont postérité.

VII bis. — *Allard* Bave, marchand, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1587, épousa Marie *Thiberghien* ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 22 septembre 1589.
2. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 3 décembre 1591.
3. — *Simon*, qui suit, VIII.
4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 6 mai 1596.
5. -- *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 11 octobre 1598.
6. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 14 février 1607.
7. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mai 1609, y décédée le 28 mai 1675, mariée dans cette église le 3 juillet 1638 avec Balthazar *de Roubaix*, fils de Thiéry et d'Antoinette *de Hennion*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mai 1608, bourgeois de Lille par relief du 12 octobre 1639, médecin, mort le 27 juillet 1670. Ils furent inhumés tous deux dans la chapelle Saint-Nicolas à Saint-Maurice.
8. — *Nicolas*, bourgeois de Lille par relief du 10 décembre 1629, allié à Saint-Étienne le 21 janvier 1629 à Catherine *Hughes*, fille de Josse, baptisée dans cette église le 5 juillet 1608; d'où :

a. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juillet 1630.

b. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 9 mai 1632.

c. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 24 mai 1633.
d. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 18 avril 1635.
e. — *Simon*, baptisé à Saint-Étienne le 19 juin 1637.
f. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne, le 1er mai 1639.
g. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 19 mars 1641.
h. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 21 janvier 1643, décédée paroisse de La Madeleine le 13 juillet 1689.

VIII. — *Simon* BAVE, baptisé à Saint-Étienne le 12 janvier 1594, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1617, marchand, capitaine d'une compagnie bourgeoise, décédé après juillet 1629, épousa à Saint-Étienne le 16 avril 1617 Marguerite *Denis*, fille de Jean et de Marguerite *Le Pippre*, née en 1590 ; dont :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 22 février 1618.
2. — *Allard*, qui suit, IX.
3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 27 juin 1622.
4. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 16 septembre 1624.

IX. — *Allard* BAVE, baptisé à Saint-Étienne le 18 mars 1620, bourgeois de Lille par relief du 5 janvier 1654, épousa dans cette église le 4 septembre 1653 Marie-Agnès *Deffrennes*, fille de Charles et de Marie *de le Deusle*, baptisée à Saint-Étienne le 19 février 1622 ; ils moururent tous deux avant 1697 et eurent :

1. — *Allard-Antoine*, qui suit, X.
2. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 février 1659, morte le 29 avril 1697.
3. — *Théodore-Lucie*, baptisée à Sainte-Catherine le 4 février 1660.
4. — *Arnould-Hyacinthe*, sr de la Mairie et de la Gannerie, baptisé à Sainte-Catherine le 5 août 1661, mort le 29 décembre 1738, célibataire.
5. — *Marie-Marguerite*, dame de la Rose, baptisée à Sainte-Catherine le 3 juillet 1663, morte le 3 octobre 1747.

X. — *Allard-Antoine* BAVE, sr de la Gannerie, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1658, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1697, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-André le 26 mars 1714 ; épousa à Saint-Étienne le 30 juin 1697 Marie-Barbe *de Lannoy*, fille de Hugues, écuyer, et de Marie-Marguerite *Denis*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mars 1657, morte après son mari. Sans postérité.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV bis. — *Pierre* Bave, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1489 (n. st.), mort avant 1533, eut de Marguerite *Huart* :

1. — *Pierre*, qui suit, V.
2. — *Bertram*, bourgeois par relief du 27 juin 1532, vivant encore en 1550.
3. — *Jacques*, qui suivra, V bis.
4. — *Pierre* le jeune, vivant en 1550.
5. — *Hugues*, vivant encore en 1550.
6. — Une fille mariée avec Jean *Willemin* le jeune, fils de Pierre, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1536.

V. — *Pierre* Bave, bourgeois de Lille par relief du 8 avril 1533 (n. st.), épousa Piéronne *Le Cherf*, dont il eut :

1. — *Jérôme*, né à Lille en 1545 ou 1550, prêtre, nommé chanoine pénitencier de Tournai le 9 novembre 1602, décédé dans cette ville le 7 décembre 1624 et inhumé à la cathédrale devant la chapelle Saint-Piat. C'est lui qui fonda à Mons plusieurs bourses d'études à distribuer à certains de ses parents pauvres [1].
2. — *Pierre*, qui suit, VI.
3. — *Françoise*, mariée à Sainte-Catherine le 20 mai 1577 avec Guillaume *Damide*, fils de Pierre, né à Ennevelin, bourgeois de Lille par relief du 2 décembre 1575.

VI. — *Pierre* Bave, bourgeois de Lille par relief du 10 janvier 1566 (n. st.), épousa Jeanne *Heddebaut*, et décéda avant 1591 ; d'où :

1. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 28 janvier 1591, eut pour enfants :
   a. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 8 octobre 1592, allié à Saint-Étienne le 31 janvier 1619 à Élisabeth *Dutrau*.
   b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 8 novembre 1595.
   c. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 26 août 1606.
2. — *Louis*, baptisé à Saint-Étienne en août 1568.
3. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 22 février 1575 (n. st.).
4. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 5 mars 1577 (n. st.).

---

1. Voir : Vos, *Dignités et fonctions du chapitre de Tournai*, livre II, au mot *Bave*.

V bis. — *Jacques* Bave, bourgeois de Lille par relief du 4 janvier 1537 (n. st.), mort le 3 juin 1550 ; d'où :

1. — *Jérôme*, qui suit, VI.

2. — *Jean*, né à Douai, bourgeois de Lille par relief du 23 juillet 1579, allié à Barbe *de la Brande* ; d'où :

a. — *Claire*, mariée à Saint-Étienne le 28 avril 1607 avec Noël *Alatruye*, fils de Sébastien et d'Hélène *Le Boucq*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1607 ; dont postérité.

b. — *Georges*, baptisé à Saint-Étienne le 26 novembre 1589.

c. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1592.

d. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 25 janvier 1594, alliée dans cette église le 7 janvier 1610 à Romain *Fruict*, fils de Romain et de Marie *Le Mesre*, marchand, bourgeois de Lille par achat du 7 novembre 1603 ; dont postérité.

e. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 1er juillet 1596, mariée dans cette église le 25 janvier 1615 avec Robert *Verdière*, fils de Charles et de Chrétienne *Muette*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 27 novembre 1615 ; dont postérité.

f. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 3 août 1598.

g. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 12 février 1608.

3. — *Clément*, né à Douai, bourgeois de Lille par relief du 2 avril 1582, allié à Marie *de la Brande* et décédé après 1596 ; d'où :

a. — *Claire*, mariée à Saint-Étienne le 10 octobre 1604 avec Gilles *Castelain*, fils de Gilles et d'Anne *Parent*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 28 avril 1605.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mai 1589.

c. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 7 février 1592.

VI. — *Jérôme* Bave, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 3 novembre 1570, épousa Marie *du Quesne* ; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 19 juin 1574.

2. — *Étienne*, bourgeois de Lille par relief du 4 juillet 1608.

2. — *Arnould*, qui suit, VII.

VII. — *Arnould* Bave, marchand chapelier, bourgeois de Lille par relief du 16 novembre 1611, épousa à Saint-Étienne, le 1er août 1611, Chrétienne *du Quesne*, fille de Gilles et de Jeanne *Bruneau* ; d'où :

1. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juillet 1612.

2. — *Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 18 avril 1614.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 3 mai 1615, décédée paroisse Saint-Maurice le 22 novembre 1680, épouse de Philippe *Mannier*, fils de Nicolas et d'Agnès *Potteau*, baptisé à Saint-Étienne le 13 octobre 1619, bourgeois de Lille par relief du 5 janvier 1647.

4. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mars 1618.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juin 1620.

6. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 7 juin 1622, mariée dans cette église le 7 février 1649 avec Jean *Dupret* (fils de Piat et de Jeanne *Herriez*, né à Pottes en Hainaut, bourgeois de Lille par achat du 11 octobre 1641) ?.

7. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1625.

8. — *Hélène*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mai 1627.

9. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juin 1629.

RAMEAUX NON RATTACHÉS.

I. — ***Regnault*** **Bave**, mort en 1531, eut deux fils :

1. — *Pasquier*, qui suit, II.

2. — *Charlot*, bourgeois de Lille par achat du 14 avril 1531 (n. st.).

II. — ***Pasquier*** **Bave**, bourgeois par achat du 4 mars 1524 (n. st.). mort avant 1548 ; père de :

1. — *Regnault*, bourgeois par relief du 23 avril 1548 (n. st.).

2. — *Jean*, qui suit, III.

III. — ***Jean*** **Bave**, bourgeois par relief du 31 juillet 1554 ; d'où :

1. — *Mathieu*, qui suit, IV.

2. — *Pierre*, bourgeois par relief du 16 novembre 1593.

IV. — ***Mathieu*** **Bave**, bourgeois par relief du 2 août 1583, décédé avant 1618, marié en 1584 avec Françoise *Clerbau* ; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 2 janvier 1586.

2. — *Antoinette*, alliée à Saint-Étienne le 18 mai 1618 à Philippe *Verdière*, fils de Philippe et de Catherine *Caullier*, né au faubourg de la Barre, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1619.

I. — ***Henri*** **Bave**, marchand, marié à Saint-Maurice le 1er juin 1613 avec Barbe *Muette* ; d'où :

1. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 13 juin 1614.

2. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juin 1616.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 19 février 1618.

4. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 15 août 1619.

5. — *Henri*, baptisé à Saint-Étienne le 23 août 1621.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 11 avril 1626, y décédée le 6 septembre 1681.

7. — *Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 19 août 1628.

8. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 2 février 1631.

9. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 18 décembre 1632.

10. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 19 février 1636, décédée paroisse Saint-Maurice le 5 mars 1663.

11. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juin 1638, décédé paroisse Saint-Maurice le 24 mars 1679.

I. — *Robert* Bave épousa à Saint-Maurice le 9 février 1659 Jeanne *Reynart*; dont :

1. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 29 novembre 1659.

2. — *Marie-Caroline*, baptisée à Saint-Maurice le 26 mai 1663, morte le 24 mars 1731 et inhumée aux Pauvres-Claires.

3. — *Robert-François*, baptisé à Saint-Maurice le 24 juillet 1666.

Françoise Bave, mariée à Saint-Maurice le 24 octobre 1622 avec Michel *Drumez*.

Antoine et *Pierre* Bave, fils de *Pierre* et de Cécile *du Chesne*, nés en Hollande, furent amenés à Lille et baptisés à Saint-Maurice le 11 décembre 1661.

Antoinette Bave, fille de *Pierre* et de Françoise *Flinois*, épousa à Saint-Étienne, le 4 novembre 1614, Jean *Hachin*, fils de Jean et de Catherine *du Gardin*, apothicaire, bourgeois de Lille par relief du 10 juillet 1615.

DE BROIDE

Armes : *d'argent à une aigle de sable becquée et membrée de gueules, s'essorant à senestre, la tête contournée à dextre.*

I. — N... de Broide, mayeur d'Aire, eut cinq enfants :

1. — *Philippe*, qui suit, II.
2. — *Jean*, chanoine de Saint-Pierre d'Aire.
3. — *Jean-Baptiste*, mort en bas âge.
4. — *Augustin*, mort en bas âge.
5. — *Mathias*, mort en bas âge.

II. — *Philippe* de Broide, mayeur d'Aire, allié à Jeanne *Gavrel;* dont :

1. — *Philippe*, qui suit, III.
2. — *Jean*, époux de Jeanne *Bernard* ; sans postérité.
3. — *Adrienne*, alliée à Jean *de le Becque*.
4. — *François*, marié à Jeanne *du Bois*.
5. — *Robert*, époux de Nicole *Werbier* (d'après la généalogie manuscrite de cette famille, par du Chambge, à la bibliothèque de Douai).

III. — *Philippe* de Broide, né à Aire, licencié ès lois, puis lieutenant de la gouvernance de Douai, conseiller pensionnaire de cette ville, anobli le 21 mars 1600, décédé le 26 juillet 1617 et inhumé à Aire dans l'église Saint-Pierre à côté de l'autel de Sainte-Croix. On a de lui une œuvre publiée à Douai en 1627 par ses enfants : *Le Philosophe ou admiration, l'orateur ou rhétorique chrestienne, le prince ou imitation de Dieu, le vassal ou le fief* [1]

Philippe de Broide avait épousé Marguerite *Pollet*, fille de François, décédée en 1629. Il en eut :

1. — *Pierre*, qui suit, IV.

---

1. Cet ouvrage est analysé dans un article paru dans la *Revue du Nord*, 2me série, t. II, pages 208 et suivantes.



2. — *Philippe*, « docteur ès deux drois » et professeur ordinaire de l'Université de Douai, marié avec Isabeau *Villegas*; dont :

a. — *Hélène-Isabelle*, baptisée à Saint-Jacques de Douai le 18 août 1614

b. — *Pierre-Adolphe*, baptisé à Saint-Jacques le 7 décembre 1615.

c. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Jacques le 4 octobre 1617, eut pour parrain *Jacques de Broide*, prévôt de Béthune, et pour marraine *Catherine de Broide*, dont la parenté n'est pas indiquée.

d. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Jacques le 20 août 1631.

3. — *Jacques*, chanoine d'Arras.

4. — *Bauduin*, écolâtre de Saint-Pierre à Douai.

5. — *Henri*, chanoine et archidiacre de la métropole de Cambrai de 1626 à 1644.

6. — *Élisabeth*, née à Douai en 1581, élue abbesse de Notre-Dame des Prés à Douai le 24 décembre 1628, installée le 14 janvier 1629, bénite le 11 mai 1632, morte le 26 septembre 1646.

7. — *Barbe*, alliée à Michel *Maille*, avocat ; dont postérité.

IV. — *Pierre* DE BROIDE, écuyer, s^r de Wallutle, né à Douai, docteur en droit, conseiller pensionnaire de Douai, puis de Lille, bourgeois de cette dernière ville par achat du 5 janvier 1641, mort à Lille avant 1673 ; épousa par contrat passé à Douai le 24 septembre 1616 Marie *Le Carlier* ; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, née à Douai en 1623, carmélite à Lille le 14 décembre 1651 sous le nom de Marie-Anne de Saint-Joseph, prieure de ce couvent, où elle décéda le 20 décembre 1699.

2. — *Henri*, qui suit, V.

3. — *Philippe-Thomas*, écuyer, s^r de Rambures, baptisé à Saint-Étienne de Lille le 14 mai 1643, bourgeois de Douai le 30 janvier 1668, l'un des six hommes modernes de cette ville, avocat au conseil souverain de Tournai, bourgeois de Lille par relief du 5 septembre 1673 ; épousa à Saint-Pierre de Douai le 18 septembre 1672 Marie-Catherine *Cordouan*, fille de Jacques, écuyer, s^r de la Hargerie et de Marie *Vilain*, baptisée dans la même église le 11 décembre 1650, remariée avec Charles *d'Auby*, décédée paroisse Saint-Albin à Douai le 9 janvier 1708 ; dont :

a. — *Philippe-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre de Douai le 8 juin 1674

b. — Probablement *Françoise-Emmanuelle*, mariée à Saint-Pierre de Douai le 25 novembre 1698 avec Pierre *Reynault*,

écuyer, s[r] de Renise, fils de François, né à Moulins vers 1640, bourgeois de Douai par achat du 7 février 1708, capitaine au régiment des Bombardiers ; dont postérité.

4. — *Anne*, décédée paroisse Saint-Pierre à Douai le 17 novembre 1706 et inhumée le 19 dans la chapelle de Saint-Joseph ; elle avait épousé N... *Taffin*, écuyer, s[r] du Hocquet, dont elle n'eut pas d'enfants.

5. — *Isabelle*, alliée à Évrard *de Wasservas*.

6. — *Philippe-Jacques*, nommé doyen de Cambrai le 28 avril 1662, chanoine de la métropole de cette ville, décédé le 20 janvier 1681 et enterré dans cette église.

7. — *Ponthus-François*, écuyer, s[r] d'Aversquerck, bourgeois de Lille par achat du 2 mars 1657, enterré à Douai, épousa à Saint-Étienne à Lille, le 2 décembre 1656, Marie-Anne *Fruict*, fille de François et d'Anne-Marie *Blondel*, baptisée à Saint-Maurice le 22 décembre 1637, morte le 10 septembre 1679 ; dont :

a. — *Marie-Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 14 octobre 1657, morte paroisse Saint-Pierre à Lille le 24 août 1690, mariée à La Madeleine le 10 septembre 1681 avec Henri-Joseph *du Mortier*, écuyer, s[r] des Maretz, fils de Jean et de Cécile *de la Grange*, baptisé à La Madeleine le 22 novembre 1656, bourgeois de Lille par relief du 24 décembre 1681, échevin et conseiller du mont-de-piété de cette ville, mort le 11 septembre 1737 ; dont postérité.

b. — *Allard-Ferdinand*, écuyer, s[r] d'Aversquerck, capitaine au régiment de Robecq, tué à Stafarde.

c. — *Henri-François*, baptisé à la Madeleine le 23 septembre 1659, carme chaussé à Lille.

d. — *Marie-Claire*, baptisée à La Madeleine le 30 juillet 1661.

e. — *Marie-Philippe*, encore en tutelle en 1681.

V. — *Henri* de Broide, écuyer, s[r] de Gondecourt, Beauffremez, Hellemmes, Escobecque, bourgeois de Lille par achat du 20 octobre 1653, conseiller pensionnaire de cette ville, député ordinaire des États de Lille, créé chevalier par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en avril 1670, décédé avant 1733. Il avait acheté la seigneurie de Gondecourt, le 2 juillet 1682, de Jean-Jacques *de la Broye*, pour le prix de 24 500 florins. Il épousa à Saint-Étienne le 2 juillet 1657 Marie-Jeanne *Fauconnier* [1], fille de Guillaume, s[r] de

1. Fauconnier : *Écartelé : aux 1 et 4, d'argent à un faucon de sable, chaperonné et longé de gueules, la tête contournée ; aux 2 et 3 d'argent à trois bandes de sable chargées en cœur d'un écusson d'azur au lion de gueules.*



Noyelles, et de Catherine de [illegible], baptisée à Saint-Étienne le 28 octobre 1638, morte le 9 septembre 1707 et inhumée dans l'église de Gondecourt ; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 24 mars 16[illegible].

2. — *Marie-Jeanne-Cécile*, baptisée à Saint-Étienne le 21 novembre 1660 ; elle ou sa sœur mourut paroisse Saint-Pierre le 12 décembre 1693.

3. — *Henri-Guillaume*, chevalier, sr de Beauffremez, baptisé à Saint-Maurice le 21 mars 1663, grand bailli de Fournes, lieutenant de la colonelle du régiment de dragons de Foubaisar (?), tué au siège de Barcelone en 1697 ; célibataire.

4. — *Marguerite*, dame d'Escobecque, baptisée à Saint-Maurice le 22 février 1666, y décédée le 12 décembre 1741, alliée dans cette église le 26 septembre 1703 à Nicolas-Ferdinand *Imbert*, écuyer, sr d'Englemaretz, fils de François et d'Anne *Le Prevost de Basserode*, baptisé à Saint-Étienne le 9 décembre 1665, conseiller [illegible] au parlement de Tournai le 18 février 1702, décédé à Lille le [illegible] septembre 1724 ; sans postérité.

5. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-Maurice le [illegible]

6. — *Marie-Philippine-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 22 juin 1670.

7. — *Jean-Pierre*, chevalier, sr de Gondecourt, [illegible] Maurice le 5 mai 1673, y décédé célibataire le [illegible]

8. — *Marie-Barbe-Florence*, dame de Gondecourt, [illegible] Saint-Maurice le 15 janvier 1675, décédée à [illegible] épousa à Saint-Maurice, le 13 janvier 17[illegible] écuyer, sr de Choisy, de Saint-Symphorien, [illegible] et de Marie-Maximilienne *de Decker* [illegible] Mons le 12 décembre 1666, conseiller [illegible] de Mons, mort le 3 octobre 17[illegible]

9. — *Marie-Isabelle*, baptisée [illegible]

10. — *Louis-Joseph*, chevalier [illegible] Pérenchies, baptisé à Saint-Maurice [illegible] célibataire le 21 août 17[illegible].

1. [illegible] *au chef* [illegible] *de gueules.*

[illegible] *gueules*,
[illegible] *able.*

[illegible] en eut :

[illegible] Corbies en [illegible], bourgeois [illegible] oisse Saint- [illegible], le 4 janvier [illegible] attrelos, et de

[illegible] en 1692, décédé [illegible] dans cette église [illegible] beth *Guidin*, fille [illegible] th *Bawancourt*, [illegible] de Jacques-Joseph [illegible] re 1757. Il n'eut de [illegible] oyé le 8 juillet 1752. [illegible] t-Sauveur le 26 avril

[illegible] ptembre 1695.
[illegible] oisse le 2 février 1699.

[illegible] uveur le 25 février 1700.
[illegible] t-Maurice le 13 avril 1701.
[illegible] vrier 1774, alliée à Saint- [illegible] dre-Robert-Auguste-François [illegible] d'Aix, de Cramel, du [illegible] oseph et de Marie-Claire-Anne [illegible], né au château de la Howarderie [illegible] achat du 2 juin 1724, mort [illegible]

[illegible] s Wattinettes, mariée à Saint-Maurice [illegible] allerand *Desfossez*, écuyer, sr de [illegible] de Catherine *L'Escuyer*, née à Saint-[illegible]

1600, 21 mars. — *Lettres d'anoblissement par le roy d'Espagne, Philippes IV, en faveur de Philippes de Broide et sa postérité. (Extrait d'un registre en parchemin des chartes de la Chambre des Comptes de Lille en Flandres, cotté 67, depuis 1637 jusqu'à 1642, f° 60.)*

Albert, par la grâce de Dieu, archiduc d'Austriche, duc de Bourgogne etc.... A tous présens et avenir qui ces présentes lettres verront ou oyront, salut. Comme de la part de nostre très cher et bien amé *Philippe de Broide*, licentié ès loix, conseiller pensionnaire de nostre ville de Douay, nous a esté remonstré que de temps immémorial ses prédécesseurs et devanciers tant du côté paternel que maternel auroyent comme gens de bien et d'honneur tousjours vescu et soy comporté vertueusement et honnorablement sans aucun reproche et fait en divers estats, offices et qualités, plusieurs bons et fidels services à nos prédécesseurs et à la république, si comme son père, grand père et ayeuls en qualité de magistrat et mayeur de nostre ville d'Aire, et ses frères, oncles et autres ses parents exerceant au spirituel les principales dignités de doyen, escolastique et chanoine ès églises collégiales de Saint-Pierre audit Aire et épiscopales de Saint-Omer et de Saint-Bavon à Gand respectivement, comme auroit pareillement fait ledit *Philippes de Broide*, suivant en ce les traces et vestiges de sesdits devanciers, ayant en qualité de lieutenant de la gouvernance dudit Douay, soubs feu le comte d'Isenghien, l'espace de neuf ans fait plusieurs bons services à feu d'éternelle mémoire le Roy monseigneur et père, à ladite ville de Douay et au public durant le temps de 26 ans qu'il a servy de conseiller pensionnaire à ladite ville, ayant esté employé en plusieurs voyages et députations pour les traitez de réconciliation et autres grans affaires d'estat ou autrement, où il se seroit acquitté fidèlement et en homme de bien, tenant toujours le bon party de son prince et de nostre sainte foy et religion catholique, apostolique et romaine, et résisté de tout son pouvoir aux adversaires durant les troubles et ès temps plus scabreux et difficiles, pourquoy auroit avec ses parents beaucoup paty et souffert, nous suppliant très-humblement que, prenant regard aux dits services et pour aucunement l'en récompenser, il nous plust le décorer du titre et dignité de noblesse, tant pour luy que pour ses enfans. Sçavoir faisons que, les choses susdites considérées, Nous, pour nos hoirs et successeurs, avons de nostre certaine science, autorité souveraine et grâce espéciale, iceluy *Philippes de Broide*, ses enfans et postérité masles et femelles et les descendans d'eux nez et à naistre en légitime mariage, annobly et annoblissons par ces présentes par lesquelles lui

avons accordé et octroyé, accordons et octroyons qu'il, sesdits enfants et postérité nais et à naistre et les descendans d'eux et chascun d'eux jouissent et usent d'oresenavant à tousjours comme gens nobles en tous lieux, en tous leurs actes, besongnes et affaires, des honneurs, prérogatives, prééminences, libertez et franchises de noblesse, dont les autres nobles de tous nos pays, terres et seigneuries ont accoustumé de jouir, jouissent et jouiront, qu'ils soient en tous leurs faits et actes tenus et réputés pour nobles en toutes places, soit en jugement ou hors comme les déclarons par ces dites présentes, et que suivant ce, ils seront capables et qualifiez pour prendre et recevoir l'estat et dignité de chevalerie toutes les fois et de tels seigneurs que bon leur semblera, aussy qu'ils puissent acquérir, avoir et posséder en tous nosdits pays et seigneuries, tous fiefs, arrière-fiefs, rentes, revenus, possessions et autres nobles ténemens mouvans de nous ou de nos vassaux et iceux tenir et reprendre de nous ou d'autres dont ils seront dépendans, et si aucuns en ont jà acquis, les tenir et posséder, sans être contraints de par nous ou d'autres les laisser et mettre hors de leurs mains : à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines par cesdites présentes, moyennant et parmy toutes fois qu'en recongnoissance de nostre présente grâce, octroy et annoblissement ledit *Philippes de Broide* sera tenu de payer pour une fois ès mains de celuy de nos trésoriers ou receveurs qu'il appartiendra, lequel sera tenu en faire recepte et rendre compte et relicqua avec les autres deniers de son entremise à nostre profit, certaine somme de deniers, à l'arbitrage et taxation des gens de nostre Chambre des Comptes à Lille que commettons à ce, faisant en outre envers nous et nosdits hoirs et successenrs les devoirs pertinens, selon la nature et condicion d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du pays où ils sont scituez. Et afin que l'estat de noblesse dudit *Philippe de Broide* soit d'autant plus excellent que notoire, nous lui avons accordé et permis, accordons et permettons par cesdites présentes, qu'il, lesdits enfans et postérité, puissent d'oresenavant et perpétuellement en tous et quelconques leurs faits, gestes et autres actes licites et honnestes, avoir et porter les armes avec les blazons qui s'ensuivent, assavoir : *un aigle de sable membré de gueules en champ d'argent, timbré d'un pareil aigle sur un (b)ourlet d'argent et de sable*, comme elles sont peintes et figurées au milieu de ces dites présentes. Si donnons en mandement à nos amez et féaulx les chefs, présidents et gens de nos privé et grand consaulx, chef, trésorier général et commis de nos domaines et finances, président et gens de nos Comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers présens et avenir, leurs lieutenans et chascun d'eux en droit soy et sy comme

à luy appartiendra que ladite finance et somme d'argent arbitrée, tauxée et payée comme dit est, lesdits de nos Comptes procèdent bien et deuement à la vérification et intérinement de cesdites présentes selon leur forme et teneur, et ce fait, ils fassent, souffrent et laissent ledit *Philippe de Broide*, ses enfans et postérité nais et à naistre comme dit est, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdites présentes, plainement, paisiblement et perpétuellement jouir et user, sans leur faire, mettre ou donner ny souffrir estre fait, mis ou donné ny à aucun d'eux contre la teneur d'icelles aucun contredit, destourbier ou empeschement au contraire. Car ainsy nous plaist-il et voulons estre fait, non obstant quelsconçques ordonnances, statuts, coustumes, usages et autres choses à ce contraires, desquelles nous avons relevé et dispensé lesdits de nos finances et de nos Comptes à Lille et tous autres à qui ce peut et pourra toucher et regarder. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours nous avons fait mettre nostre grant scel à icelles, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Bruxelles, le 21e mars l'an de grâce 1600. Paraphé: Rich. Vt. Sur le ply est escrit : Par l'Archiduc, signé : Le Vasseur.

Collationné à l'original par moy soubsigné, à Lille, le 29e 9bre 1669. Signé. Denys Godefroy.

Archives départementales du Nord, Chambre des Comptes de Lille, B. 1676, Registre des chartes, supplément aux titres nobiliaires, tome II, fº 214.

1670, avril. — *Lettre de chevallerye pour le sr de Broide, députté ordinaire des Estats de Lille.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Nostre cher et bien amé *Henry de Broide*, escuyer, sieur de Beauffremez et autres lieux, conseillier pensionnaire de nostre ville de Lille et députté ordinaire des Estats dudit Lille vers nous, at très-humblement représenté qu'il est issu de la noble famille *de Broides*, lesquelles en diverses charges, estats et offices publicqs, se sont tousjours bien et louablement comportez et vescu honorablement, que ledit exposant à leur imitation a en divers employs publicqs et honnorables qui luy ont esté confiez, mesme en laditte qualité de premier conseillier de nostre ditte ville de Lille et députté ordinaire des Estats d'icelle prez de nous, rendu de bons et utilles services tant au public qu'à nous en touttes les occasions qui s'en sont offertes depuis que laditte ville de Lille est en nostre obéis-

sance, nous supplians de vouloir pour les considérations susdites luy donner quelque effect de nostre bienveillance, et voulant le gratiffier et traicter favorablement et luy tesmoigner la satisfaction qui nous demeure des bons et fidelles services qu'il nous a rendus en l'honnorant d'une marcque qui passe à sa postérité, affin de l'obliger d'autant plus de nous continuer sesdits services et ses enfans et descendans de l'imiter. Scavoir faisons, que, pour ces causes et aultres à ce nous mouvans et de nostre grâce spécialle, pleine puissance et aucthorité royalle, nous avons ledit *Henry de Broide* et ses enffans et descendans nez et à naistre en loyal mariage, faicts et créez, faisons et créons chevalliers par ces présentes signées de nostre main, pour dudit tiltre de chevallier, ensemble des droits, honneurs, privilèges, prérogatives, prééminences, franchises, libertez qui y appartiennent, jouyr et user par ledit sieur *de Broide* et sesdits enffans et descendans, tant en faict de guerre, armées et assemblées qu'en jugement et dehors et partout ailleurs que besoing sera, tout ainsy qu'ont accoustumé de jouïr les aultres chevalliers qui ont esté créez de nostre main ou par les Roys, nos prédécesseurs. Voulons et nous plaist qu'il leur soit loisible d'avoir et de porter en touts lieux et endroits (où) bon leur semblera, leurs armoiries et qu'il (leur) soit permis d'adjouster à icelles *deux lions de sable pour tenans* ainsi qu'elles seront cy empreintes et désignées. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nostre conseil souverain de Tournay et à tous aultres noz justiciers et officiers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer, et du contenu en icelles jouïr et user plainement et paisiblement ledit sieur *de Broide* et sesdits enffans et ses descendans nez et à naistre en loyal mariage, cessans et faisant cesser tous troubles et empeschemens au contraire. Car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre notre seel ausdittes présentes ; sauf en aultres choses nostre droit et l'aultruy en touttes. Donné à Saint-Germain en Laye au mois d'avril 1670 et de noz règnes le 27e, signé : Louis. Et sur le reply : Par le Roi : Letellier, et à costé, visa : Séguier, et y appendoit en lacq de soye rouge et verde un grand seel en cire verde.

Leues au Conseil souverain de Tournay, ouÿ et ce requérant le procureur général du Roy, pour estre exécutées selon leur forme et teneur, le 10 juin 1670.

Tiré des registres du greffe du Conseil souverain de Tournay, tesmoin et signé : Bervoet.

Archives départementales du Nord, Série C, Bureau des finances de Lille, Registre aux entérinements de mandements, anoblissements, etc., coté W, f° 63.

CHAUWIN

ARMES : *d'azur à trois trèfles d'or et un croissant d'argent en abîme.*

I. — *Michel* CHAUWIN, marchand à Cambrai, eut de sa femme Catherine *de la Desme :*

1. — *Jacques*, qui suit, II.
2. — *Michel*, qui suivra, II bis.

II. — *Jacques* CHAUWIN, né à Cambrai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 4 février 1650, mort avant 1683, épousa Antoinette *Hervin* [1], fille de Regnault et de Michelle *Castellain*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 octobre 1632 ; ils eurent :

1. — *Jean-Jacques*, qui suit, III.
2. — *Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 23 octobre 1665.
3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juillet 1668.

III. — *Jean-Jacques* CHAUWIN, baptisé à Saint-Maurice le 9 septembre 1664, bourgeois de Lille par relief du 29 juillet 1689, épousa à Saint-Étienne, le 4 juillet 1689, Marie-Marguerite *Castellain*, fille de Gilles et de Marie-Catherine *de Smitte*, baptisée à Saint-Étienne le 5 août 1666, décédée sur cette paroisse le 19 octobre 1701 ; dont :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Pierre le 9 mai 1689, décédée le 13 septembre 1734, mariée à Saint-Étienne le 23 août 1716 à Pierre-Alexandre *Aulent*, écuyer, sr de la Longuerie, fils de Jean-François et de Catherine-Thérèse *Tesson*, baptisé à Saint-Étienne le 15 novembre 1686, avocat au bailliage de Lille, nommé juge ordinaire en la gouvernance de Lille par lettres datées de Paris le 29 novembre 1725, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1716, membre du magistrat de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 21 janvier 1738; dont postérité.

---

1. HERVIN : *D'azur à un chevron d'or chargé d'un croissant de gueules sur sa pointe et de deux étoiles d'azur sur chaque branche, et accompagné de trois etoiles d'or, 2 en chef et 1 en pointe.*



2. — *Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 mai 1692.
3. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 28 janvier 1694, décédée célibataire le 27 février 1744.
4. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 24 octobre 1695, mort le 16 novembre 1705.
5. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1701, décédée célibataire, paroisse de La Madeleine, le 28 janvier 1736.

II bis. — *Michel-Joseph* CHAUWIN, né à Cambrai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 1er avril 1666, décédé paroisse de La Madeleine le 12 octobre 1722, épousa à Saint-Étienne le 6 mars 1666 Marie-Ange *Hervin*, sœur d'Antoinette, baptisée à Saint-Maurice le 20 janvier 1641 ; dont :

III. — *Jean-Michel* CHAUWIN, sr du Rocquet, né à Cambrai, paroisse Saint-Georges, bourgeois de Lille par relief du 22 septembre 1695, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille par lettres du 31 août 1704, ce qui lui donnait le titre de chevalier, décédé le 28 novembre 1729. Il épousa à Sainte-Catherine, le 4 août 1695, Marie-Marguerite-Françoise *de Semittre* [1], fille de François et de Marie-Claire *Blavart*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 juillet 1671, décédée le 17 janvier 1747 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Notre-Dame à La Madeleine ; ils eurent :

1. — *Marie-Claire*, née vers 1696, décédée paroisse de La Madeleine le 9 décembre 1765, mariée dans cette église le 12 août 1740 avec Nicolas-François *Waresquiel*, écuyer, sr de Libersart, fils de François, écuyer, sr de Mégaland, et de Marie-Catherine *Vanlaer*, baptisé à Saint-André le 20 juillet 1697, bourgeois de Lille par relief du 4 août 1741, mayeur de cette ville, administrateur de la Noble famille, décédé paroisse de La Madeleine le 26 août 1768 ; dont postérité.
2. — *André-François*, qui suit, IV.
3. — *Marie-Marguerite-Aldegonde*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 juillet 1705.
4. — *Guillaume-Dominique*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 août 1706.

---

1. DE SEMITTRE : *D'or à un cœur de gueules posé en abîme entre deux bâtons de sable mis en bande, et accompagné de deux têtes de chien coupées du même, l'une en chef, l'autre en pointe.*

DE CORBIE

Armes : *d'argent à un sautoir cramponné de gueules, cantonné de quatre étoiles à cinq rais de sable.*

I. — *Pierre* Corbie ou de Corbie, allié à Marie *Rattier*, en eut :

II. — *Pierre* de Corbie, s^{r} de la Boutillerie, né à Corbies en Dauphiné, maître chirurgien major de la ville de Lille, bourgeois de cette ville par achat du 11 août 1679, décédé paroisse Saint-Maurice le 20 décembre 1708 ; épousa à Saint-Étienne, le 4 janvier 1690, Ernestine *Bisschops*, fille de Pierre, bailli de Wattrelos, et de Marie-Anne *Lezaire* ; dont :

1. — *Pierre-François*, s^{r} de la Boutillerie, né en 1692, décédé paroisse Saint-André le 21 décembre 1771, marié dans cette église le 14 septembre 1750 avec Marie-Françoise-Élisabeth *Guidin*, fille de François-Paul et de Jeanne-Louise-Élisabeth *Bawancourt*, baptisée à Saint-André le 29 avril 1713, veuve de Jacques-Joseph *du Chastel de la Howardrie*, morte le 6 octobre 1757. Il n'eut de ce mariage qu'un enfant mort après avoir été ondoyé le 8 juillet 1752.

2. — *François-Joseph*, décédé paroisse Saint-Sauveur le 26 avril 1697.

3. — *Louis*, baptisé à Saint-Sauveur le 5 septembre 1695.

4. — *Jean-Baptiste*, décédé sur cette paroisse le 2 février 1699.

5. — *Pierre-Louis-Michel*, qui suit, III.

6. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Sauveur le 25 février 1700.

7. — *Marie-Ernestine*, baptisée à Saint-Maurice le 13 avril 1701, décédée paroisse Saint-André le 27 février 1774, alliée à Saint-Maurice le 19 mars 1724 à Alexandre-Robert-Auguste-François *du Chastel*, vicomte de la Howardrie, s^{r} d'Aix, de Cramel, du Carieul, de Blicquy, fils de Robert-Antoine-Joseph et de Marie-Claire-Anne-Scholastique *de Croix de Heuchin*, né au château de la Howardrie en 1701, bourgeois de Lille par achat du 2 juin 1724, mort le 7 février 1769.

8. — *Angélique*, dame des Wattinettes, mariée à Saint-Maurice le 2 mai 1736 avec Louis-Wallerand *Desfossez*, écuyer, s^{r} de Pottes, fils de Charles, écuyer, et de Catherine *L'Escuyer*, né à Saint-Pierre-

Morchain (diocèse de Noyon) le 31 juillet 1697, capitaine au régiment d'Aumale-Picardie, veuf de Marie-Madeleine-Diane *de Hannocq de Quiry,* bourgeois de Lille par achat du 28 avril 1736, convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 20 février 1745 ; dont postérité.

III. — *Pierre-Louis-Michel* DE CORBIE, s[r] de Neuvireuil, Blicquy, Argens, né le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1730, anobli par l'achat d'une charge de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie près le parlement de Flandre le 31 décembre 1732, mort paroisse Saint-Maurice le 12 avril 1776 ; épousa : 1° à Saint-Maurice, le 4 juin 1730, Marie-Joseph *de Surmont,* dame de Beaurepaire, fille de Pierre et de Marie-Joseph *Wacrenier,* baptisée à Saint-Maurice le 12 octobre 1697, y décédée le 25 mars 1769 ; 2° à Saint-André, le 3 juin 1769, Marie-Christine *de Vicq de Cumptich,* fille de Charles-Joseph, écuyer, s[r] de la Chaussée, et de Marie-Jeanne *Le Gillon,* née en 1746, morte à Lille le 1[er] décembre 1811 ; dont :

1. — Du premier lit *Ernestine-Angélique,* baptisée à Saint-Maurice le 11 octobre 1732.

2. — Du second lit *Pierre-Louis-Joseph,* né le 20 juin 1770, noyé dans l'Oise, près de Compiègne, le 10 avril 1782, en jouant avec ses camarades de collège.

Note sur la famille DESFOSSEZ

ARMES : *de gueules à deux lions d'or adossés, lampassés d'azur, les queues doublement enlacées.*

I. — *Philippe* DESFOSSEZ, écuyer, épousa, par contrat du 5 mai 1413, Marie *de Sissy*, fille de Jean, chevalier, et de Jeanne *de Fayel*; d'où :

1. — *Jean.*
2. — *Nicolas*, qui suit, II.

II. — *Nicolas* DESFOSSEZ, écuyer, s^r de Soissy, marié avec Blanche *Dupuis*, dont il eut :

1. — *Françoise*, épouse de Jacques *de Renty*, écuyer.
2. — *Louis*, qui suit, III.

III. — *Louis* DESFOSSEZ, écuyer, s^r de Soissy, fut père de :

IV. — *Nicolas* DESFOSSEZ, écuyer, allié à Marguerite *de Chamblin*; dont :

1. — *Wallerand*, écuyer, s^r de Longchamps.
2. — *François*, qui suit, V.

V. — *François* DESFOSSEZ, écuyer, s^r du Petit Rouy, épousa : 1° par contrat du 28 novembre 1568, Françoise *de Carpentier*, fille de Jean, s^r de Villecholle, et de Jeanne *de Fontaine*; 2° Louise *de Crésy*; d'où :

1. — Du premier lit : *Nicole*, alliée à François *de Rouveroy*, écuyer, s^r de Gricourt.
2. — Du second lit : *Jacqueline*.
3. — *Antoine*, qui suit, VI.

VI. — *Antoine* DESFOSSEZ, écuyer, marié par contrat du 11 mai 1598 avec Anne *Dupuis*, fille de Charles, écuyer, s^r de Thibauville, et de Marie *de Bangy*; d'où :

VII. — *Antoine* Desfossez, écuyer, allié par contrat du 21 juillet 1620 à Michelle *d'Ianville*, fille de Robert, écuyer, et de Marie *d'Esclaibes* ; il fut père de :

1. — *Charles*, écuyer, marié le 16 mai 1633 avec Anne *Varel*, fille de Pierre, s^r des Clozeaux.
2. — *Wallerand*, qui suit, VIII.

VIII. — *Wallerand* Desfossez, écuyer, s^r de Wallery, épousa par contrat du 1er mai 1661 Marie-Renée *d'Arsillemont*, âgée de 20 ans, fille de Claude, chevalier, s^r de Brange, et de Claude *d'Epinois* ; dont :

IX. — *Charles* Desfossez, écuyer, s^r de Pottes, baptisé à Saint-Martin de Barenton-sur-Serre le 9 janvier 1667, marié par contrat du 23 novembre 1694 avec Catherine *Lescuyer*, fille de Jacques, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, et de Anne *Guenin* ; d'où :

1. — *Charles*, né en 1696.
2. — *Louis-Wallerand*, qui suit, X.
3. — *Nicolas-Claude*, né en 1698, chevalier, s^r de Rochefort, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.
4. — *François-Joseph*, né en 1700.
5. — *Jean-Baptiste*, prêtre et chanoine de Péronne.

X. — *Louis-Wallerand* Desfossez, chevalier, s^r de Pottes, né en 1697, capitaine d'infanterie, épousa : 1° le 27 mars 1720, Marie-Madeleine-Diane *de Hannocq* ; 2° Angélique *de Corbie* (cf. supra). Il eut du premier lit :

1. — *Louise-Angélique*, mariée par contrat du 30 avril 1748 avec Jean-Guillaume-Anne-François-Marie, comte *de Gand*, marquis d'Hem, baron de Sailly, fils de François-Dominique et de Marie-Bonne *Lallemand*, baptisé à Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles le 20 août 1709, page de l'archiduchesse Marie-Élisabeth, puis capitaine au régiment de Prié, veuf de Marie-Anne *Raes* ; dont postérité.

DELIOT

ARMES : *d'azur à deux haches d'argent adossées, les manches d'or.*

I. — *Guillaume* DELIOT, fils de Mahieu, acheta la bourgeoisie de Lille en 1430 ; il eut pour fils :

II. — *Guillaume* DELIOT, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1459, marié à Catherine *Bave* ; dont :

1. — *Hubert*, qui suit, III.
2. — *Pierre*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 9 février 1537 (n. st.), qui eut d'Agnès *Catoire* un fils naturel : *Pierchon*, né en 1532.
3. — *Catherine*, alliée à Adrien *de Rebreviettes*, puis à Pierre *de Bracles*.
4. — *Marguerite*, épouse de Jean *Le Mahieu* ; dont postérité.

III. — *Hubert* DÉLIOT, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1516 (n. st.), père de :

1. — *Wallerand*, qui suit, IV.
2. — *Mathieunette*, alliée à Jean *de Fourmestraux*, fils de Nicolas et d'Agnès *Castellain*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 5 mars 1556 (n. st.) ; elle décéda, ainsi que son époux, avant 1573 ; dont postérité.
3. — *Guillaume*, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 16 novembre 1555, riche négociant en sayetterie, ayant une succursale à Anvers, échevin de Lille en 1576 et 1580, décédé le 25 juillet 1587. Il épousa Antoinette *du Hot*, dont il eut :

   a. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 8 septembre 1569, morte le 7 octobre 1597, alliée en février 1592 à Jean *Dragon*, fils de Robert, né à Anvers, bourgeois de Lille par relief du 16 juin 1592, connétable des archers de cette ville; d'où postérité.

   b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 15 septembre 1571, décédée le 29 avril 1648, mariée par contrat du 19 novembre 1602, avec André *de Fourmestraux*, fils d'André et d'Anne *Kesselers*,

bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1603, mort le 7 mai 1660, et enterré à côté de sa femme aux Frères Mineurs de Lille; d'où postérité.

c. — *Antoinette*, morte le 28 août 1612, enterrée à côté de ses parents, près du chœur, à Saint-Étienne, épousa Jean *le Vasseur*, fils de Jean, licencié ès droit, bourgeois de Lille par relief du 31 décembre 1594, fondateur de la Chartreuse de la Boutillerie à Fleurbaix, mayeur de Lille, décédé le 19 avril 1644.

d. — *Agnès*, fille posthume, baptisée à Saint-Étienne le 19 août 1587.

IV. — *Wallerand* Deliot, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 16 novembre 1542, épousa Jeanne *Castelain*, fille de Guillaume, s^r de Wattignies ; dont :

V. — *Hubert* Deliot, bourgeois de Lille par relief du 22 septembre 1587, s^r de Clerfontaine, échevin de Lille en 1594, capitaine d'une compagnie bourgeoise. anobli par lettres données à Bruxelles le 1er octobre 1615, marié à Hélène *du Bois*, fille de Hermès et de Antoinette *de Landas* ; dont :

1. — *Pierre*, qui suit, VI.

2. — *Philippe*,baptisé à Saint-Étienne le 30 juillet 1599, religieux à Loos sous l'abbé Longuespée, trésorier, puis sous-prieur de cette abbaye, supérieur de Wevelghem, mort en 1654.

3. — *Hubert-Wallerand*, baptisé à Saint-Étienne le 5 septembre 1609.

VI. — *Pierre* Deliot, écuyer, s^r de Clerfontaine, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1624, échevin de 1625 à 1635, rewart en 1627, allié à Marguerite *Petitpas*, fille d'Hippolyte, écuyer, s^r de Walle, et de Marguerite *Flameng* ; dont :

1. — *Antoinette-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne le 30 novembre 1624, épousa à Saint-Maurice, le 19 janvier 1643, Bauduin-Jean *Dragon*, écuyer, s^r de Mons-en-Barœul, fils de Jean, écuyer, et de Marie *du Bois de Hoves,* bourgeois de Lille par relief du 14 novembre 1643. Elle était veuve lorsqu'elle décéda à Esquermes le 7 mars 1676.

2. — *Hélène-Jacqueline*, décédée le 11 novembre 1662, mariée avec Jean-Baptiste *Dragon*, fils de Bauduin, bourgeois de Lille par relief du 28 février 1648, décédé le 5 juin 1655 et inhumé à côté de sa femme à Notre-Dame d'Esquermes.

3. — *Hippolyte-Hubert*, écuyer, s^r de Clerfontaine, baptisé à Sainte-Catherine, le 14 décembre 1629, décédé paroisse Saint-Maurice le 8 juin 1661.

4. — *Maxellende-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 mai 1632.

5. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine, le 7 septembre 1634.

6. — *Hubert-Wallerand*, qui suit, VII.

7. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 2 février 1640, alliée dans cette église, le 11 février 1661, à Guillaume *Prévost de Pilousé.*

VII. — *Hubert-Wallerand* DELIOT, écuyer, s^r de la Croix, baptisé à Sainte-Catherine le 28 septembre 1636, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1666, échevin, rewart et mayeur de cette ville, décédé le 6 novembre 1691 et inhumé à Loos. Il épousa Marie-Madeleine-Françoise *de Vitry*, fille de François, chevalier, s^r du Breucq, et de Jeanne *Petitpas*, décédée paroisse Saint-Maurice le 18 décembre 1680 ; dont :

1. — *Pierre*, écuyer, s^r de la Moussonnerie, baptisé à Saint-Maurice le 15 juin 1666.

2. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 1er avril 1668, alliée à Louis-Eustache-Joseph *Le Mercier*, écuyer, s^r de Garbrecq.

3. — *Hippolyte-Joseph*, qui suit, VIII.

4. — *François-Marie-Joseph*, écuyer, s^r de la Croix, baptisé à Saint-Maurice le 19 janvier 1672.

5. — *Hubert-Wallerand*, baptisé à Saint-Maurice le 16 décembre 1673.

6. — *François-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 11 mai 1675, décédé paroisse Saint-Étienne le 7 février 1742, célibataire.

7. — *Albert-Maximilien-Dominique*, baptisé à Saint-Maurice le 18 août 1676.

8. — *Philippe-Louis-Félix*, écuyer, s^r du Vertbois, baptisé à Saint-Maurice le 11 octobre 1677, demeurant à Paris en 1737.

9. — *Louis-Octave*, baptisé à Saint-Maurice le 12 mars 1679.

10. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 5 mai 1680.

VIII. — *Hippolyte-Joseph* DELIOT, écuyer, s^r des Landres, baptisé à Saint-Maurice le 26 mai 1670, se fixa à Armentières et à Loos, après avoir épousé à Saint-Étienne, le 7 mai 1701, Albertine-Françoise *Obert*, fille de Louis-François, écuyer, s^r de Grévillers, et de Florence *de Lannoy*, née en 1683 ; dont :

1. — *Catherine-Françoise*, dame des Landres, baptisée à Loos le 19 mars 1703.

2. — *Hippolyte-Joseph-Ignace*, qui suit, IX.

3. — *Marie-Marguerite-Maximilienne*, baptisée à Loos le 12 février 1708, entrée le 2 février 1717 à la Noble famille, dont elle fut nommée la première maîtresse le 1er mars 1738.

4. — *Louis-François*, baptisé à Loos le 14 mai 1710.

IX. — *Hippolyte-Joseph-Ignace* Deliot, écuyer, sr des Roblets, de la Croix, baptisé à Loos le 30 mai 1705, bourgeois de Lille par achat du 20 octobre 1736, marguillier de La Madeleine, décédé à Paris le 10 mars 1768. Il épousa à Saint-Pierre le 21 octobre 1736 Marie-Joseph-Colette *Petitpas*, dame de Carnin, fille de Germain-François, chevalier, et de Marie-Joseph *du Bois de Hoves*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 août 1702, décédée paroisse de La Madeleine le 6 mai 1745; d'où :

1. — *Marie-Augustine-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 26 juillet 1737, décédée à Armentières le 9 mai 1820, mariée : 1° à Jean-Barthélemi-Hippolyte baron *de Vitry*; 2° par contrat passé à La Chapelle d'Armentières le 28 novembre 1761 à Aimable-Amand-Joseph *Obert*, écuyer, sr de Grévillers, fils de Maximilien-François, écuyer, sr de Courtembus, et de Marie-Françoise *d'Angre*, né en décembre 1724, administrateur de la Noble famille en 1785, mort à Armentières le 24 janvier 1794; dont postérité.

2. — *Désiré-François-Dominique*, qui suit, X.

3. — *Louis-Joseph-Hippolyte*, écuyer, sr de la Croix, baptisé à La Madeleine le 15 septembre 1740, officier au régiment de Dauphin dragons, fait chevalier de Saint-Louis en 1763, après la paix d'Aix-la-Chapelle, décédé paroisse de La Madeleine le 4 juin 1765 et inhumé dans la chapelle de la Vierge.

X. — *Désiré-François-Dominique* Deliot, écuyer, sr de la Croix, Erquinghem, baptisé à La Madeleine le 5 août 1738, nommé enseigne au régiment de Dauphin infanterie, le 20 décembre 1755, lieutenant le 16 avril 1756, grand bailli d'Halluin de 1784 à 1788, grand bailli des États de la Flandre wallonne, créé comte en 1781, décédé à Erquinghem-sur-la-Lys le 13 juillet 1799. Il épousa à Saint-Étienne, le 16 avril 1771, Marie-Joséphine-Séraphine *du Chambge de Liessart*, fille de Charles-Eubert, chevalier, président du bureau des finances, et de Marie-Emmanuelle-Josèphe-Thérèse *Turpin*, née le 2 mars 1752, baptisée à Saint-

Étienne le 5 avril suivant, décédée à Lille le 26 mars 1811 ; d'où :

1. — *Désiré-Hippolyte-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 19 septembre 1775, enseigne aux gardes wallonnes le 3 janvier 1794, enseigne de grenadiers le 30 octobre suivant, sous-lieutenant le 15 mai 1795, mort à Erquinghem-sur-la-Lys le 1er août 1853. Il avait épousé Marie-Désirée-Françoise *Le Camus*, dont il eut :

a. — *Léocadie-Marie-Désirée*, née à Armentières le 20 prairial an X.

b. — *Élise-Constance-Éléonore-Marie*, née à Armentières le 11 germinal an XI, y décédée le 9 fructidor an XII.

c. — *Désiré-Maximilien-Frédéric*, né à Armentières le 21 janvier 1807, y décédé le 26 mai suivant.

2. — *Éléonore-Séraphin-Joseph*, qui suit, XI.

3. — *Charles-Maximilien*, baptisé à La Madeleine le 10 novembre 1779, nommé enseigne aux gardes wallonnes le 12 avril 1800, mort en Espagne le 15 mars 1809.

XI. — *Éléonore-Séraphin-Joseph*, comte Deliot de la Croix, baptisé à La Madeleine le 16 mars 1778, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Lille le 14 mars 1835 ; y épousa, le 5 novembre 1804, Louise-Antoinette *Jacops d'Aigremont*, fille de Henri-Louis-Marie, marquis d'Aigremont, et de Marie-Louise-Angélique, comtesse *de Gand*, baptisée à Saint-Maurice le 17 juillet 1772, morte à Lille le 19 janvier 1858 ; dont :

1. — *Marie-Emmanuelle*, née à Lille le 4 septembre 1806.

2. — *Louise-Joséphine-Stéphanie*, née à Lille le 27 août 1807, y décédée célibataire le 23 mai 1883.

3. — *Hippolyte-Adolphe-Joseph*, qui suit, XII.

XII. — *Hippolyte-Adolphe-Joseph*, comte Deliot de la Croix, né à Lille le 5 avril 1810, y décédé le 17 avril 1880 ; épousa à Versailles le 17 octobre 1833, Armande-Sophie-Constance *Mairesse de Pronville*, fille de Philippe-Auguste-Joseph, écuyer, et de Marie-Antoinette-Constance *de Tourmont*, née à Versailles en 1813, morte à Lille le 11 mai 1867 ; d'où :

1. — Un fils né mort le 12 juillet 1835.

2. — *Edgar-Hippolyte*, né le 2 novembre 1839, décédé célibataire le 21 mars 1864.

NON RATTACHÉS.

Gérome Deliot, dont *Isabeau*, baptisée à Saint-Maurice le 12 septembre 1581.

Charles Deliot, fils de *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 7 février 1582.

Jean Deliot, fils de *Jean*, né à Beauquesne, bourgeois de Lille par achat du 12 mars 1412 (n. st.)

Demoiselle Deliot, femme à M. *de Bunes*, décédée paroisse Saint-Étienne le 28 septembre 1582.

Guillaume Déliot, mort le 19 août 1557, épousa Catherine *Hovine*, fille de Jean, maître de la Chambre des comptes à Lille, morte en 1559 ; ils furent tous deux enterrés à l'église de Deulémont.

Maximilien Déliot, pourvu d'une curatelle le 23 février 1592 pour cause de dettes.

…-Maurice le 21
…isé à Saint-Mau…
…dé sur cette…
…Ma… …s, sr de …
…vril 16… …Lille
…n, rewart e…
ARM… à Saint-Germain-…
…tienne le 14 décem…
…vier 1674 Marie-Gabrielle…
…e Sciweldere et de Marie D…
…ienne le 13 janvier 1701 ; dont :

1. — *Eugène-Marie*, qui suit, VII…
2. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sai…

VIII. — *Eugène-Marie* DESBUISSON… baptisé à Saint-Maurice le 12 janvie… relief du 26 octobre 1696, échevi… paroisse Saint-Étienne le 13 septe… église, le 21 août 1696, Marie-Anne… écuyer, sr de Canteleu, et de Marie-… Étienne le 10 mars 1679, y décédée…

1. — *Paul-Eugène*, baptisé à Saint-… décédé le 12 février 1706 et inhumé dans la c… de cette église.

2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le … décédée paroisse Saint-Étienne le 6 mai 1758 ; alliée da… 8 juillet 1738 à Eugène-Marie *Ingiliard*, chevalier, sr des… fils d'Édouard, chevalier, sr de la Mairie, du Plouich, de F… etc., et de Marie-Catherine *de Fourmestraux*, baptisé à Saint-Étie… le 18 février 1701, capitaine au régiment de Bretagne, puis lieutenant colonel du régiment de Bourgogne cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand bailli et député ordinaire des États de la Flandre wallonne, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1738, mort paroisse Sainte-Catherine le 7 juillet 1778 ; dont postérité.

3. — *Marie-Gabrielle*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1701, morte à Ypres le 24 mars 1730; mariée à Saint-Étienne le 15 août 1723 avec Jean-Baptiste *de la Coste*, écuyer, sr de Ter Straeten, Watermaele, fils de Jean, écuyer, sr desdits lieux et d'Anne-Marie-Thérèse *de Draeck*, né à Bruges en 1698, prévôt de la confrérie du Saint-Sang, échevin, puis bourgmestre de cette ville de 1743 à 1748,

NON RATTAC... de Lille par relief du 4 mars
...n 1635 ou 1636, épousa

Gérome Deliot, dont *Isabeau*, baptisée à Sa... ...ent, morte le
tembre 1581.

Charles Deliot, fils de *Jacques*, bap... ...3, épousa en
7 février 1582. ... de Jeanne
...iot ... *Jean*, né à Be... ...rgeomarchand
...n. st.)
... écédée par
... riée
... usa Catherine *Hovin*...
... nptes à Lille, morte en
... lise de Deulémont.
... ratelle le 23 février 1592

12. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 21 avril 1646.

13. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 14 janvier 1650, marguillier de La Madeleine, décédé sur cette paroisse le 8 août 1705.

VII. — *Pierre-Martin* DESBUISSONS, s[r] de Biache, baptisé à Saint-Maurice le 7 avril 1635, bourgeois de Lille par relief du 21 avril 1674, échevin, rewart et mayeur de cette ville, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en janvier 1675, mort paroisse Saint-Étienne le 14 décembre 1698; épousa dans cette église le 26 janvier 1674 Marie-Gabrielle *de Meester*, fille de Gabriel, écuyer, s[r] de Sciweldere et de Marie *Despature*, décédée paroisse Saint-Étienne le 13 janvier 1701 ; dont :

1. — *Eugène-Marie*, qui suit, VIII.

2. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1684.

VIII. — *Eugène-Marie* DESBUISSONS, écuyer, s[r] de la Bretagne, baptisé à Saint-Maurice le 12 janvier 1677, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1696, échevin, rewart et mayeur, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 septembre 1721 ; épousa dans cette église, le 21 août 1696, Marie-Anne *de Fourmestraux*, fille de Paul, écuyer, s[r] de Canteleu, et de Marie-Claire *Blondel*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1679, y décédée le 9 décembre 1765; d'où :

1. — *Paul-Eugène*, baptisé à Saint-Étienne le 11 juin 1698, y décédé le 12 février 1706 et inhumé dans la chapelle Sainte-Madeleine de cette église.

2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 25 septembre 1699, décédée paroisse Saint-Étienne le 6 mai 1758 ; alliée dans cette église le 8 juillet 1738 à Eugène-Marie *Ingiliard*, chevalier, s[r] des Wattinnes, fils d'Édouard, chevalier, s[r] de la Mairie, du Plouich, de Fromelles, etc., et de Marie-Catherine *de Fourmestraux*, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1701, capitaine au régiment de Bretagne, puis lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand bailli et député ordinaire des États de la Flandre wallonne, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1738, mort paroisse Sainte-Catherine le 7 juillet 1778 ; dont postérité.

3. — *Marie-Gabrielle*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1701, morte à Ypres le 24 mars 1730; mariée à Saint-Étienne le 15 août 1723 avec Jean-Baptiste *de la Coste*, écuyer, s[r] de Ter Straeten, Watermaele, fils de Jean, écuyer, s[r] desdits lieux et d'Anne-Marie-Thérèse *de Draeck*, né à Bruges en 1698, prévôt de la confrérie du Saint-Sang, échevin, puis bourgmestre de cette ville de 1743 à 1748,

premier bourgmestre de 1749 à 1770, remarié le 2 janvier 1739 avec Élisabeth-Jeanne-Françoise *de Leeu* ; mort à Gand le 9 février 1771 et enterré à Saint-Bavon. Dont postérité.

4. — *Pierre-Martin*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 3 septembre 1702, chanoine de Saint-Pierre, mort le 11 septembre 1740 et inhumé au chevet de l'église Saint-Pierre.

5. — *Jeanne-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1703, y décédée le 17 décembre 1772.

6. — *Albert-François*, baptisé à Saint-Étienne le 19 décembre 1704, y décédé le 19 juillet 1705.

7. — *Joseph-Emmanuel*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1707.

8. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 6 novembre 1708, y décédé le 15 décembre 1727.

9. — *Élie-Emmanuel*, baptisé à Saint-Étienne le 14 janvier 1710.

10. — *Julie-Amélie*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1711, décédée paroisse Saint-Pierre le 24 mai 1750, alliée à Saint-Étienne le 15 février 1745 à Jean-Charles-Louis *Huvino*, écuyer, s^r de Cagnicourt, Villers-en-Artois, fils de Robert, écuyer, s^r de Bourghelles, et de Marie-Angélique *Le Comte*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 juin 1702, capitaine commandant la troupe à pied du régiment Royal-Dragons, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Saint-André le 21 février 1751. Sans postérité.

11. — *Charles-Léopold*, écuyer, s^r de Canteleu, de la Bretagne, baptisé à Saint-Étienne le 25 novembre 1712, y décédé le 21 février 1739.

12. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1714, morte paroisse Sainte-Catherine le 21 novembre 1749, mariée à Saint-Étienne le 2 octobre 1740 avec Jean-Étienne-Albert *Buisseret*, écuyer, s^r d'Hantes, fils de Jean-François, comte de Thiennes, s^r de Loquiguy, Stembecque, et de Marie-Cornélie *Desbuissons*, baptisé à La Madeleine le 25 février 1703, bourgeois de Lille par relief du 2 octobre 1728, veuf de Marie-Françoise-Jeanne-Agnès *Talbout* et d'Agathe-Nicole *du Retz*, échevin et rewart de Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 4 février 1770. Sans postérité.

13. — *François-Barthélemy*, écuyer, s^r de la Bretagne, baptisé à Saint-Étienne le 11 mai 1717, y décédé célibataire le 23 août 1757.

VIIbis. — *Jacques* Desbuissons, s^r de Hautevalle, baptisé à Saint-Maurice le 2 décembre 1640, bourgeois de Lille par relief du 10 juillet 1666, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en janvier 1675, épousa Cornélie-Clémence *Oly van Velsen*, fille

de Jean, écuyer, s^r d'Hendcop, et de Cornelia *de Bruin*, née à Utrecht ; d'où :

1. — *Marie-Cornélie*, née en 1667, morte paroisse de La Madeleine le 25 juillet 1740, mariée à Saint-Étienne le 2 février 1701 avec Jean-François *Buisseret*, écuyer, s^r de Thiennes, Stembecque, Loquiguy, Blandughem, fils de Michel, s^r d'Hantes, et de Catherine *Fasse*, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres, bourgeois de Lille par relief du 17 décembre 1701, créé comte de Thiennes par lettres données à Versailles en avril 1745, décédé paroisse de La Madeleine le 19 mars 1751. Dont postérité.

2. — *Pierre-Martin*, qui suit, VIII.

VIII. — *Pierre-Martin* Desbuissons, écuyer, s^r de Hautevalle, né vers 1673, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1713, mort paroisse Saint-Pierre le 19 décembre 1751 et enterré dans cette église ; épousa à Sainte-Catherine, le 30 janvier 1713, Anne-Marguerite-Hyacinthe *Poulle*, fille de Robert-André, écuyer, s^r du Vas, et de Marguerite *Vanlaer*, baptisée à Saint-Étienne le 18 mars 1691, morte le 1er mars 1765 ; d'où :

1. — *Jacques-André-Joseph*, écuyer, s^r de Barghe, baptisé à Sainte-Catherine le 7 février 1714, décédé célibataire paroisse Saint-Pierre le 3 mars 1742.

2. — *Anne-Marguerite-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 18 juillet 1717, décédée le 29 juin 1804 et inhumée à Beaucamps, alliée à Saint-Pierre, le 18 mars 1741, à Pierre-André-Joseph *de Flandres*, chevalier, s^r de Radinghem et du Coustre, fils de Jean-Pierre, chevalier, s^r desdits lieux, et d'Anne-Virginie *Poulle*, baptisé à Saint-Pierre le 10 août 1712, bourgeois de Lille par relief du 15 février 1746 sur requête, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-Pierre le 5 février 1747. Dont postérité.

3. — *Marie-Virginie-Eugénie*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 janvier 1719.

4. — *Pierre-Eugène-Hyacinthe*, qui suit, IX.

IX. — *Pierre-Eugène-Hyacinthe* Desbuissons, écuyer, s^r de Hautevalle, baptisé à Sainte-Catherine le 26 avril 1723, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1753, mort paroisse Saint-Pierre le 3 décembre 1753 ; épousa à Sainte-Catherine, le 28 mai 1752, Marie-Marguerite-Françoise *Potteau*, fille de Jean-Baptiste, écuyer, s^r d'Escamain, conseiller-secrétaire du Roi, et de Catherine-Françoise *Fruict*, baptisée à Saint-Maurice le 16 juin1724, réfugiée

à Abbeville sous la Terreur et morte à Lille le 21 ventôse an VIII ; dont :

X. — *Jean-Baptiste-Pierre-Eugène* Desbuissons, écuyer, sr de Hautevalle, baptisé à Saint-Pierre le 8 avril 1753.

NON RATTACHÉS.

On trouve à l'état civil de Lille beaucoup d'autres *Desbuissons* ; ce nom était très répandu. Nous renvoyons aux registres pour les autres familles du même nom.

Dans les registres de profession et vêture, le nom de *Desbuissons* se rencontre fréquemment :

Marie-Bernardine Desbuissons, née en 1691, urbaniste à Lille le 29 juin 1710, y décédée le 15 juin 1719.

Jeanne-Marguerite Desbuissons, née en 1694, urbaniste à Lille le 27 avril 1713, morte le 21 octobre 1763.

Marie-Rose Desbuissons, sœur noire du tiers ordre de Saint-François le 27 avril 1712.

Marie Desbuissons, religieuse à l'abbaye de Marquette, chantre, y décédée le 24 mars 1677.

Rose Desbuissons, religieuse professe au même couvent le 20 février 1656, à l'âge de 44 ans, y décédée le 20 septembre 1683.

N... Desbuissons, en religion sœur Jeanne de la Croix, novice augustine à Armentières le 18 janvier 1683, professe le 23 janvier 1684, y décédée le 5 octobre 1693.

Anastase Desbuissons, religieuse à l'abbaye de Marquette, novice le 10 novembre 1549, professe en novembre 1550.

1675, janvier. — *Lettres de noblesse pour Pierre-Martin Desbuissons, seigneur de Biache, et Jacques Desbuissons, seigneur de Hautewalle, frères, de la ville de Lille.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre..., à tous présens et à venir, salut. Encore que la vertu serve de récompense à elle-mesme et que ceux qui la possèdent soient eslevez au dessus de toutes les qualitez, néantmoins les Roys, nos prédécesseurs, pour augmenter le nombre des vertueux et obliger leurs subjets à faire de bonnes actions ont tousjours voulu récompenser ceux qui par leurs services, leurs bonnes mœurs et affections, se sont rendus

dignes de leurs grâces en les eslevant au dessus du commun par quelque marque d'honneur qui passe à la postérité, et exciter les autres par telles prérogatives à faire le semblable, et ayans esté bien informez que nos chers et bien amez *Pierre-Martin Desbuissons*, seigneur de Biache, et *Jacques Desbuissons*, seigneur de Hautevalle, frères, sont issus de la plus ancienne bourgeoisie de Lille, que leur père, ayeux et bisayeux ont esté employez dans toutes les charges publicques de magistrature de ladicte ville et continuez en icelles de père en fils depuis plus de cent cinquante ans, dont ils se sont toujours acquitez avec toute l'intégrité et fidélité possibles et à la satisfaction commune des peuples, que ledit *Pierre-Martin* de Biache fut choisy l'année dernière pour l'un des huit hommes au renouvellement de la loy de ladicte ville et qu'ils sont alliez à plusieurs familles nobles, ce qu'ils nous ont deuement signifié et dont il nous est pleinement apparu par l'avis que nous en a donné le sieur Le Pelletier de Souzy, Intendant en Flandre. Sçavoir faisons que, pour ces causes et en considération du zèle et de l'affection qu'ils ont fait paroistre en toutes occasions pour nostre service depuis la réduction de ladicte ville de Lille en nostre obéissance, Nous, de nostre grâce spéciale, pleine puissance et aucthorité royale, avons lesdits sieurs *Pierre-Martin Desbuissons*, sieur de Biache, et *Jacques Desbuissons*, sieur de Hautevalle, ensemble leurs enfans et postérité néz et à naistre en loyal mariage, annobly et annoblissons par ces présentes signées de nostre main, et du titre et qualité de gentilhomme décoré et décorons, voulons et nous plait qu'ils soient tenus, censez, réputez et reconnuz pour tels tant en jugement que dehors, qu'ils puissent prendre la qualité d'escuyer et parvenir à tous degrez et dignité de chevalerie comme les autres nobles de nostre royaume, et tout ainsy que s'ils estoient issus de noble et ancienne race. Voulons aussi qu'ils puissent avoir, tenir et posséder noblement tous fiefs, terres et seigneuries qu'ils ont à présent et pourront acquérir cy après, de quelque nature, titre et qualité qu'ils soient, et qu'ils puissent porter armoiries timbrées telles que celles qu'ils ont toujours cy-devant portées et ainsy qu'elles seront cy empréintes ; sans que pour raison dudit annoblissement ils soient tenus de nous payer, ny à nos successeurs Roys, aucune finance ny indemnité, de laquelle, à quelque somme qu'elle se puisse monter, nous leur avons fait et faisons don par ces présentes ; à condition toutefois qu'ils viveront noblement et ne feront acte dérogeant à noblesse. Sy donnons en mandement à nos amez et féaulx les gens tenans nostre Conseil souverain de Tournay et Chambre des Comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ces présentes

ils ayent à enregistrer et du contenu en icelles faire jouir et user lesdits sieurs *Desbuissons* de Biache et d'Hautevalle et leurs enfans et postérité plainement, paisiblement et perpétuellement, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens au contraire, nonobstant tous édits, déclarations, règlemens et arrests, tant anciens que modernes, mesmes nostre déclaration du mois de septembre M.VI^c LXIIII et autres choses à ce contraires, auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes. Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre séel à cesdictes présentes, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné à Saint-Germain-en-Laye, au mois de janvier l'an de grâce M VI^{c} LXXV, et de nostre règne le trente-deuxiesme. Signé : Louis; et sur le reply : Par le Roy, Le Tellier. Et encore visa : d'Aligre, pour lettres d'annoblissement accordées à *Pierre et Jacques Desbuissons*, frères, de Lille, signé : Le Tellier, lesdictes lettres séellées du grand seau en cire verte pendant en las de soye verte et rouge, etc.

Archives départementales du Nord, Chambre des Comptes de Lille, Série B. 1673, Registre 78 des chartes, f° 6.

FASSE

Armes : *d'azur à une gerbe d'or ;* au XVII[e] siècle : *écartelé : aux 1 et 4, d'azur à une gerbe d'or ; aux 2 et 3, de sinople à trois agneaux passant d'argent, deux et un.*

I. — *Jean* Fasse, fils de Jean, décédé avant 1457, acheta la bourgeoisie de Lille en 1457 et mourut avant 1499 ; il eut :

1. — *Jean*, qui suit, II.
2. — *Micquiel*, bourgeois de Lille par rachat du 10 août 1499.

II. — *Jean* Fasse, né à Fleurbaix, acheta la bourgeoisie de Lille le 3 mars 1497 (n. st.) et fut père de :

1. — *Jean*, qui suit, III.
2. — *Allard*, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1535.
3. — *François*, qui suivra, III bis.

III. — *Jean* Fasse, marchand, bourgeois de Lille par relief du 6 juillet 1525, mourut avant 1552 ; il eut d'Isabeau *Thieulaine* :

1. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 31 mai 1551, mort avant 1581, marié par contrat passé à Lille devant M[e] Bayart le 21 mai 1550 avec Marie *Desbucquois*, fille d'André et d'Alix *Ruscart* ; d'où :
   - *a.* — *François*, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1582 (n. st.).
   - *b.* — *Pierre*, bourgeois par relief du 23 janvier 1584.
   - *c.* — *Allard*, bourgeois par relief du 4 janvier 1585.
2. — *Jean*, qui suit, IV.

IV. — *Jean* Fasse, marchand, bourgeois de Lille par relief du 4 juillet 1556 ; dont :

V. — *Allard* Fasse, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 2 janvier 1588, mort à Venise ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 9 avril 1593.
2. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 10 août 1594.
3. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 29 mai 1597.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 octobre 1598, religieuse à l'hôpital Gantois, morte le 3 janvier 1677.

5. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 28 septembre 1607.

III bis. — *François* Fasse, bourgeois de Lille par relief du 5 juillet 1537, épousa Agnès *Descamps*, veuve de Germain *Le Drut*; d'où :

1. — *Agnès*, mariée avec Roger *de Vendeville*, fils de Jacques et de Jeanne *le Roux*, bourgeois de Lille par relief du 18 août 1551 ; dont postérité.

2. — *Jacques*, qui suit, IV.

3. — *Hues*, bourgeois de Lille par relief du 18 mars 1555 (n. st.).

4. — *Antoinette*, alliée à Mahieu *Le Mahieu*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 17 février 1559 (n. st.) ; sans enfants.

5. — *François*, bourgeois de Lille par relief du 20 janvier 1562 (n. st.), échevin de cette ville [1], époux de Gertrude *de Smedt* ; d'où :

a. — *Agnès*, alliée à Jean *Van Immersel* ; dont postérité.

b. — *Gertrude*, épouse de Jean *de le Forterie* ; dont postérité.

c. — *Françoise*, mariée avec Jacques *de Lobel* ; dont postérité.

6. — *Étienne*, qui suivra, IV bis.

7. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1573, marchand, sr de la Rose à Houplines, épousa Marie *Daman*, fille de Gérard et de Catherine *Leclerc*, inhumée dans l'église Saint-Maurice ; d'où :

a. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 3 juillet 1574, enterré dans cette église.

b. — *Gérard*, inhumé à Saint-Maurice.

c. — *Paul*, baptisé à Saint-Maurice le 23 février 1585.

d. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 1er septembre 1586.

e. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 16 mars 1588, épousa : 1° Jean *du Chatelet*, écuyer, sr de la Rose, fils de Pierre et de Hélène *de Montmorency*, né à Tournai, bourgeois de Lille par achat du 7 juin 1624 ; 2° Maximilien *du Bois de Hoves*, écuyer, sr de Bucque, fils de Bauduin, écuyer, sr de Hérignies, bourgeois de Lille par relief du 18 janvier 1635, remarié avec Jossine *Sourdeau*.

f. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 11 novembre 1589, enterré à Saint-Maurice.

g. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 17 mai 1591, inhumé dans cette église.

---

1. — Il figure dans les réjouissances organisées à Lille le 7 juin 1598 sous le nom de « Prince du Crothoy ». Voir : *Bulletin de la Commission historique du Nord*, XXVI, 265.

h. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 21 février 1592, mariée dans cette église le 14 juillet 1612 avec Pierre *Lemesre*, fils de Joachim et de Jeanne *Faucquet*, né à « Licumez en Artois », bourgeois de Lille par achat du 4 mai 1612.

IV. — ***Jacques*** Fasse, marchand, bourgeois de Lille par relief du 10 mars 1552 (n. st.), mort avant 1607, eut de son épouse, Claire ***Blondel***:

1. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 27 septembre 1590, receveur des Bapaumes de 1613 à 1619, allié à Marguerite *Le Charlé*; d'où :

a. — *Catherine*, mariée après 1609 avec Jacques *Vanlaer*, fils de Jean et de Madeleine *Sarto*, né à Anvers, bourgeois de Lille par achat du 2 octobre 1609; dont postérité.

b. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 2 avril 1595.

c. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 6 septembre 1598, bourgeois de Lille par relief du 15 octobre 1624, allié à Antoinette *du Rivaige*, fille de Martin et de N. *Rouvroy*; sans postérité.

d. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1607, mariée dans cette église le 22 janvier 1629 avec Gilles *Castellain*, fils de Gilles et de Claire *Bave*, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1629; remarié avec Anne *Parent*; sans enfants.

e. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 17 septembre 1611.

f. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 2 mars 1613.

2. — *Étienne*, qui suit, V.

3. — *François*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1607, receveur des Bleuets, échevin de cette ville, allié à Saint-Étienne le 9 mai 1606 à Françoise *de Syon*, fille de Robert et de Madeleine *de Courouble*.

V. — ***Étienne*** Fasse, né à Lille, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 9 novembre 1599, membre du magistrat, mort après 1649, épousa Jacqueline ***Herreng***, fille d'Allard; morte paroisse Sainte-Catherine le 22 juillet 1661; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 décembre 1603, morte le 19 juin 1662.

2. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 juillet 1609, décédée le 1er mars 1694.

3. — *Jacques*, qui suit, VI.

4. — *Allard*, sr de Thieffries, Clinquemure, bourgeois de Lille par relief du 20 avril 1645, échevin de cette ville, mort le 3 octobre

1661 ; épousa à Saint-Étienne le 7 février 1643 Jeanne *Castellain*, fille de Gilles et de Claire *Bave*, décédée le 2 mai 1691 ; d'où :

a. — *Étienne-Allard*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 janvier 1646.

b. — *Ferdinand*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 juin 1647, y décédé célibataire le 3 janvier 1704.

c. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 juillet 1649.

d. — *François*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 septembre 1652.

e. — *Michelle*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 28 juillet 1665.

VI. — *Jacques* Fasse, marchand, bourgeois de Lille par relief du 29 décembre 1623, décédé le 4 janvier 1670, s'allia à Antoinette *Letarbaro*, fille de Raphaël ; d'où :

1. — *Alard*, qui suit, VII.

2. — *Anne-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 4 février 1627, décédée paroisse de La Madeleine le 9 décembre 1700.

3. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 30 novembre 1628, morte paroisse de La Madeleine le 4 septembre 1714 ; mariée à Saint-Étienne le 10 juillet 1652 avec Robert *Cardon*, s^r du Jardin, fils de Jean-Joseph et de Françoise *Castel*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1630, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1652, ministre général de la bourse commune des pauvres, décédé le 28 décembre 1680 et enterré, ainsi que sa femme, dans la chapelle Notre-Dame à La Madeleine ; dont postérité.

4. — *Étienne-Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 27 avril 1631.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1633, morte le 11 mars 1717.

VII. — *Alard* Fasse, baptisé à Sainte-Catherine le 16 septembre 1624, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1646, épousa à La Madeleine, le 9 octobre 1646, Marguerite *Fruict*, fille de Romain et de Marguerite *Bave*, décédée paroisse de La Madeleine, le 5 mai 1699 ; d'où :

1. — *Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1647.

2. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 13 novembre 1648, mariée à Saint-Maurice le 11 janvier 1672 avec Robert *de Francqueville*, fils de Jacques et de Marie-Madeleine *Maldonat*, né à Cambrai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1672 ; dont postérité.

3. — *Alard*, baptisé à Saint-Maurice le 21 janvier 1651.

4. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juillet 1653, morte le 9 février 1727, alliée à La Madeleine le 26 février 1686 à Jacques *de Fontaine*, écuyer, s[r] de Manducz, fils de Hubert et de Marguerite *Robert*, bourgeois de Lille par relief du 17 mai 1686, décédé le 30 juin 1704 et enterré ainsi que sa femme dans l'église Saint-Maurice ; dont postérité.

5. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 31 juillet 1657, s[r] de Thieffry, décédé célibataire paroisse de La Madeleine le 21 octobre 1740, laissa toute sa fortune à ses neveux et nièces *de Francqueville*.

IV [bis]. — *Étienne* FASSE, marchand, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1573, épousa Marie *Van Hoyqueslot*, fille de Mahieu et de Catherine *Parent* ; dont :

1. — *Antoine*, prêtre, s[r] de la Hallerie.
2. — *Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 31 octobre 1573.
3. — *François*, qui suit, V.
4. — *Catherine*, religieuse.
5. — *Antoinette*, née le 10 août 1590, morte le 9 décembre 1653, épousa le 17 octobre 1617 Antoine *Denis*, fils de Jean, docteur en médecine, et de Marguerite *Le Pippre*, né le 17 février 1587, bourgeois de Lille par relief du 10 décembre 1617, mort le 6 novembre 1653 ; dont postérité.

V. — *François* FASSE, s[r] de Timbron, né à Lille, dont il releva la bourgeoisie le 7 avril 1622, épousa à Saint-Étienne le 22 janvier 1622, Marguerite *de Fourmestraux*, dame de Beauffremez, fille d'Étienne et de Catherine *Imbert* ; dont :

1. — *Barbe-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 6 novembre 1624, morte en cette paroisse le 15 mai 1697 ; alliée à Saint-Étienne le 17 février 1642 à Albert *Imbert*, écuyer, s[r] de Fromez, fils de Jean, s[r] de la Phalecque, et de Marguerite *Miroul*, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1642, décédé paroisse Saint-Sauveur le 5 novembre 1708 et inhumé dans cette église ; dont postérité.

2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 22 juillet 1626, morte paroisse de La Madeleine le 9 avril 1698 et enterrée aux Récollets ; mariée à Saint-Étienne le 3 octobre 1642 avec Michel *Buisseret*, s[r] d'Hantes, fils de Louis et de Catherine *Alatruye*, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1621, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1643, conseiller commissaire ordinaire des guerres, confirmé dans sa noblesse par lettres données à Versailles le 11 mai 1659, décédé paroisse de La Madeleine le 17 février 1698 ; dont postérité.

3. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre

1627, vivant encore en 1679 ; alliée dans cette église le 21 décembre 1643 à Théodore *Locart*, écuyer, s[r] de Vergies, fils de Théodore et d'Adrienne *Le Candele*, baptisé à Saint-Étienne le 5 mai 1622, bourgeois de Lille par relief du 21 juillet 1644, mort avant 1679 ; dont postérité.

4. — *Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 7 novembre 1629.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1630.

6. — *Ernestine*, baptisée à Saint-Étienne le 14 octobre 1633.

7. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1634, mariée dans cette église le 10 septembre 1650 avec Lambert *Vandermaer*, fils de Nicolas et d'Hélène *Van Meer*, né à Maestricht, drossart et lieutenant du Roi au pays de Faulquemont, bourgeois de Lille par achat du 9 septembre 1650, prévôt de cette ville, créé chevalier par lettres données à Madrid le 10 octobre 1650 ; dont postérité.

NON RATTACHÉES.

Isabeau Fasse, religieuse à l'hôpital Comtesse, décédée en 1644.

N., fille d'Allard, morte paroisse Sainte-Catherine en juillet 1665.

Catherine, marchande de briques, veuve de Jean *Neve*, en 1440 (Demay, *Sceaux de la Flandre*, n° 4785).

D'HAFFRENGHES

ARMES : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles du même rangées en chef et d'un oiseau d'or en pointe.*

Cette famille était établie à Saint-Omer dès le commencement du XVIe siècle; une branche vint se fixer à Lille au XVIIe siècle et s'est éteinte à la fin du siècle dernier [1].

I. — *Nicolas* D'HAFFRENGHES, vivant à Saint-Omer en 1515, eut :

1. — *Pierre*, qui suit, II.
2. — *Robert*, vivant encore en 1556, tuteur de son neveu *Georges*.

II. — *Pierre* D'HAFFRENGHES, apothicaire juré pour la Communauté, et échevin de Saint-Omer, allié vers 1520 à Jehanne *Lemoisne*, et mort avant 1556 ; d'où :

1. — *Jean*, qui suit (1re branche).
2. — *Pierre*, moine de Saint-Bertin, sous-prieur, gardien, chantre, mort le 14 décembre 1566 et inhumé dans la nef de l'église en face de l'autel Saint-Pierre [2].
3. — *Mathieu* (2e branche).
4. — *François* (3e branche ou branche lilloise).
5. — *Nicolas*, majeur en 1556.
6. — *Michel* (4e branche).
7. — *Antoinette*, mariée avant 1556 avec Jean *de Lattre* ; dont postérité.
8. — *Georges* (5e branche).

PREMIÈRE BRANCHE.

III. — *Jean* D'HAFFRENGHES épousa en premières noces Marguerite *Canteleu*, et en secondes noces Nicole *Thibault* ; il eut :

---

1. M. Justin DE PAS nous a communiqué une généalogie manuscrite conservée à Saint-Omer ; nous lui empruntons les renseignements qui suivent.

2. DE LAPLANE. *Les abbés de Saint-Bertin*, II, 100.

1. — Du premier lit : *Charles*, d'abord moine à Saint-Bertin, puis chanoine à Carpentras, chartreux en 1592, général de cet ordre sous le nom de Bruno, mort apoplectique le 5 mars 1632, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

2. — *Antoinette*, épouse de Pierre *Queval* en 1568.

3. — *Pierre*, qui suit, IV.

4. — Du second lit : *Jean*, allié en 1597 à Marie *Regnault*, veuve de Jean *Juet*.

5. — *Georges*, qui figure au contrat de mariage de sa nièce Péronne en 1599.

IV. — ***Pierre*** D'HAFFRENGHES, époux de Marie ***du Val*** ; d'où :

1. — *Gillebert*, qui suit, V.

2. — *Michel*, né en 1585, moine de Saint-Bertin le 10 juillet 1600, chapelain de l'abbé, préfet de la fabrique, régent du collège, prieur de Saint-Pry, directeur des novices, mort le 12 novembre 1658.

3. — *Marie*, qui épousa en 1599 Jacques *Pépin*, maître ès arts, demeurant à Fontaines, fils d'Antoine et de Jehanne *de la Haye*.

4. — *Péronne*, mariée par contrat passé à Saint-Omer le 4 octobre 1599 avec Jacques *Durant*, bourgeois de Saint-Omer.

V. — ***Gillebert*** D'HAFFRENGHES, apothicaire, bourgeois de Saint-Omer, allié à Gertrude ***de Hardy*** ou ***Hardimont*** ; dont :

1. — *Marie*, née en 1602, alliée avant 1630 à Martin *Crunelle*.

2. — *Petra*, née en 1605.

3. — *Pierre*, né en 1608.

4. — *Jean*, né en 1610.

5. — *Martin*, né en 1612.

DEUXIÈME BRANCHE.

III bis. — ***Mathieu*** D'HAFFRENGHES marié avec Guillemette ***de Longuenesse*** ; d'où :

1. — *Pierre*, allié : 1° à Catherine *Brunet*, fille de Louis ; 2° à Adrienne *Cauwel*, veuve de Jean *de Gouy* ; d'où :

   a. — Du premier lit : *Pierre*, époux de Jacqueline *Féron*, qui lui donna une fille : *Alix*, mariée le 31 décembre 1625 avec Jacques *de Pin*, apothicaire, bourgeois de Saint-Omer.

   b. — *Mathieu*, célibataire.

   c. — *Catherine* (alias *Jeanne*), alliée le 11 mai 1599 à Loys *Castian*.

2. — *Chrétienne*, morte avant 1629, épouse de Pierre *Derin*, d'où une fille.
3. — *Jean*, qui suit, IV.

IV. — *Jean* D'HAFFRENGHES, échevin de Saint-Omer depuis 1608, marié avec Jacqueline *des Gardins* ; d'où :

1. — *Marguerite*.
2. — *Robert*, qui suit, V.
3. — *Marie*, née en 1602, épouse en 1630 de Jacques *Michiels*, fils de Nicolas, échevin de Saint-Omer ; sans postérité.

V. — *Robert* D'HAFFRENGHES, échevin de Saint-Omer en 1628, décédé en 1643, époux de Marie *Werbier*, dont il eut :

1. — *Jean*, né en 1612.
2. — *Jacqueline*.
3. — *Louis*.
4. — *Marie*, née en 1622, mariée en 1643 avec Inglebert *Vandenbosque* ; dont postérité.
5. — *Jeanne*, née en 1625, alliée en 1649 à Guillaume *Le François*, avocat ; dont postérité.
6. — *Jacqueline-Thérèse*, née en 1630.

TROISIÈME BRANCHE.

III ter. — *François* D'HAFFRENGHES, auteur de la branche devenue lilloise. (Voir plus loin.)

QUATRIÈME BRANCHE.

III quater. — *Michel* D'HAFFRENGHES épousa Jeanne *de Reys*, puis Alix *de Val* ; dont :

1. — Du premier lit : *Robert*, qui suit, IV.
2. — *Mathieu*, mort sans postérité.
3. — *Claudine*, morte à marier.
4. — *François*, époux de Jossine *Pruvost*, d'où une fille : *Jacqueline*.
5. — *Marie*, mariée avec Martin *Salloit*.

IV. — *Robert* D'HAFFRENGHES eut de ses deux femmes, Marie *de Lattre*, et Jeanne *de Gheuzere* :

1. — Du premier lit : *Guillaume*, allié à Françoise *Selingue* ; d'où :

a. — *Pierre-François*.

b. — *Françoise*, abbesse de Woestinne depuis 1674, morte le 29 octobre 1691 à 68 ans.

c. — *Louise*, religieuse à la même abbaye.

d. — *Thérèse*, célibataire.

e. — *Anne*, célibataire.

f. — *Marie*, célibataire.

2. — *Nicolas*, greffier de Saint-Vaast, épousa Adrienne *Buisine*, puis N... *Doresmieulx* ; d'où :

a. — Du premier lit : *Julienne*.

b. — *Jean-Baptiste*, religieux à Clairmarais en octobre 1638, mort le 10 mars 1674.

c. — *Marie*.

d. — *Ignace*.

3. — *Georges*, né en 1597, profès à Claimarais à dix-sept ans, prieur en 1627, élu abbé le 28 octobre 1635, confirmé par Philippe II le 12 décembre suivant, mort le 4 juillet 1639 et enterré à Clairmarais [1].

4. — *Jacqueline*, mariée avec Louis *du Tielt* ; d'où deux enfants.

5. — *Pierre*, religieux à Saint-Bertin, vivant encore en 1650.

6. — Du second lit : *Louis*, prêtre à Pernes.

7. — *Pierre*, qui suit, V.

8. — *Jean*, chartreux en Allemagne.

V. — *Pierre* d'Haffrenghes, marchand salinier, échevin de Saint-Omer en 1632, épousa Isabeau *Peplu*, et en secondes noces Anne *Seguin* ; dont :

1. — Du premier lit : *Catherine*, religieuse à Ravensbergue.

2. — *Jeanne*, religieuse au couvent de Sainte-Marguerite, à Saint-Omer.

3. — *Élisabeth*, religieuse au même couvent.

4. — Du second lit : *Pierre*, chartreux au Val Sainte-Aldegonde, près de Saint-Omer.

5. — *Georges*, prêtre, vivant encore en 1701.

6. — *Antoine*, prieur de l'abbaye de Ruisseauville.

7. — *Marie-Michelle*, religieuse au couveut de Sainte-Marguerite à Saint-Omer.

---

1. Son portrait est reproduit dans l'*Histoire des abbés de Clairmarais*, par M. de Laplane.

8. — *Catherine-Françoise*, religieuse bénédictine à Poperinghe.
9. — *Marguerite*, alliée à Floris *Martel*; dont un fils.

CINQUIÈME BRANCHE.

III quinto. — *Georges* d'Haffrenghes, né en 1536, échevin de Saint-Omer, lieutenant du mayeur en 1601, mort le 10 avril 1615; épousa Jeanne *Beudin*, fille de Maraud et de Julienne *de Canteleu*, née en 1541, morte le 10 octobre 1623; dont :

1. — *François*, mort à Paris en 1646, allié à Jossine *de Pin*, fille de Jacques et de Bauduine *Sarlotins*; d'où :
 a. — *Georges*.
 b. — *Nicolas*, né en 1607.
 c. — *Jossine*, née en 1608, mariée en 1636 avec Louis *Martin*.
 d. — *Anne*.
 e. — *Antoine*, né en 1612.
 f. — *Pierre*, né en 1614, historien qui a laissé plusieurs chroniques manuscrites.
2. — *Anne*, qui épousa Germain *Cocquempot*, puis Pierre *Rachine*.
3. — *Benoît*, qui suit, IV.
4. — *Jeanne*, morte en 1654, laissant postérité de ses deux mariages avec Jacques *Ricart* et Herman *Hendricq*.
5. — *Antoinette*, alliée à Georges *Pipelart*; dont une fille.
6. — *Marie*, épouse d'Hercule *Pruvost*, orfèvre; dont un fils.
7. — *Louis*, mort sans postérité en Italie.
8. — *Guillemette*, mariée avec Jean *Andrieu*; d'où deux fils.

IV. — *Benoit* d'Haffrenghes épousa Bauduine *Sarlotins*, veuve de Jacques *de Pin*; d'où :

1. — *Antoine*, qui suit, V.
2. — *François*, religieux de Saint-Bertin.
3. — *Antoinette*, alliée en 1632 à Antoine *Loman*, brasseur, échevin des jurés pour la communauté en 1611, 1613; d'où postérité.
4. — *Nicolas*, profès aux Guillemins de Pernes en 1629.

V. — *Antoine* d'Haffrenghes, échevin de Saint-Omer, puis lieutenant du mayeur, conseiller de cette ville, épousa en 1616 Marie *Carlier*; d'où :

1. — *Antoine*, né en 1617, nommé chanoine de Saint-Omer le 13 juin 1643, mort le 16 février 1651.

2. — *Pierre*, né le 16 janvier 1618.
3. — *Jacques*, né le 4 juillet 1619, religieux à Clairmarais.
4. — *Christophe*, né en septembre 1621, nommé chanoine de Saint-Omer le 18 octobre 1655, mort le 3 mars 1676.
5. — *Jeanne-Michelle*, née le 13 juillet 1623.
6. — *Antoinette*, née le 22 mars 1625.
7. — *Anne-Marie*, née le 9 novembre 1626.
8. — *Bruno*, né le 10 novembre 1627, récollet.
9. — *Marie*, née le 16 août 1630.
10. — *François-Paschal*, né le 18 avril 1632, avocat au conseil d'Artois, époux de Françoise *Ferhault* ; d'où : *Marie-Bernardine*, née le 15 février 1664.
11. — *Benoît-François*, né le 2 avril 1634.

TROISIÈME BRANCHE OU BRANCHE LILLOISE.

III ter. — ***François*** D'HAFFRENGHES épousa Martine ***du Val***, fille de Michel et de Jeanne ***de le Rue*** ; d'où :

IV. — ***Pierre*** D'HAFFRENGHES, échevin de Saint-Omer depuis 1602, mort en 1616, fut marié avec Isabeau ***Petit***, veuve de Robert ***Galopin***, morte en 1595, puis avec Jeanne ***Bollart*** ; d'où :

1. — Du premier lit : *Jacques*, qui suit, V.
2. — *François*, allié à Marguerite *de Cléty* ; dont une fille : *Isabeau*, épouse de Robert *Hendricq*, échevin de Saint-Omer.
3. — *Mathieu*, moine de Saint-Bertin, maître de l'horloge, décédé à *Poperinghe* le 25 octobre 1616.
4. — Du second lit : *Pierre*, avocat au grand conseil de Malines, épousa en 1620 Anne *Louchard*, fille d'Enguerrand, échevin de Saint-Omer, et d'Anne *Coquillan*.

V. — ***Jacques*** D'HAFFRENGHES, s^r du Hil, échevin de Saint-Omer en 1622, puis lieutenant du mayeur, épousa en premières noces Jeanne ***Werbier***, et en secondes noces Antoinette ***Tartare***, veuve de François ***Thieulies*** ; d'où :

1. — *Pierre*, né vers 1605, moine de Saint-Bertin, mort le 25 novembre 1673 à 68 ans.
2. — *Jean*, né en 1607.
3. — *Jacques*, qui suit, VI.
4. — *Marguerite*, née en 1610.
5. — *Louis*, né en 1615.

6. — *Élisabeth*, née en 1616.
7. — *François*, né en 1622.
8. — Et peut-être *Antoine*, né en 1606 ou 1608, avocat, procureur de saint-Omer le 23 septembre 1631, deuxième conseiller pensionnaire de cette ville le 10 avril 1636, puis premier conseiller le 8 octobre 1638, enfin conseiller au conseil d'Artois par provision du 12 février 1658 ; il portait le titre d'écuyer, s[r] du Hil, et se maria, mais nous ignorons le nom de sa femme, dont il eut :

a. — *Jacques*, baptisé à Saint-Sépulcre le 4 juillet 1619, religieux à Clairmarais, mort le 4 mai 1670 après trente-six ans de profession.

b. — *Denis*, né en 1620, mort le 27 octobre 1642 après trois ans de profession à Clairmarais et inhumé à l'abbaye des Prés à Douai.

VI. — *Jacques* d'Haffrenghes, né en 1609, nommé avocat au conseil d'Artois séant à Saint-Omer par provision du 4 mai 1671, charge qu'il exerça jusqu'à la suppression de cette chambre, en 1677, qualifié de noble par certificat du gouverneur et président de ce conseil le 8 novembre 1679 ; épousa en 1644 Catherine *Darrest*, fille de Jacques, échevin de Saint-Omer, et de Catherine *Thieulies* ; d'où :

1. — *Grégoire-Justin*, s[r] du Hil, échevin de Saint-Omer, grand bailli de Clairmarais, acheta le 8 mars 1706 la charge de conseiller au bailliage de Saint-Omer ; il épousa : 1° Marie-Thérèse-Joseph *Cuvelier*, morte le 8 janvier 1694 ; 2° Isabelle-Thérèse *du Puich*, décédée le 29 décembre 1710, et eut du second lit :

a. — *Jacques-Philippe-Justin*, baptisé à Saint-Denis, à Saint-Omer, 3 mars 1699.

b. — *Étienne-Joseph*, baptisé à Saint-Denis le 28 novembre 1700, religieux de Saint-Augustin lez Thérouanne, puis curé de Robecque.

c. — *Philippine-Charlotte*, baptisée à Saint-Denis le 30 mai 1704, morte le 25 septembre 1762, mariée dans cette église le 9 août 1734 avec Jacques-Louis-Joseph *de Vissery*, fils de Charles-Robert et d'Isabelle-Louise *Enlart*, avocat, lieutenant du mayeur de Saint-Omer ; d'où postérité.

2. — *Jacques-Adrien*, qui suit, VII.

VII. — *Jacques-Adrien* d'Haffrenghes, s[r] de la Bricque à Mentque-Nortbécourt, né à Saint-Omer le 2 octobre 1655, bourgeois de Lille par achat du 1[er] juillet 1678, licencié en droit, subdé-

légué de l'intendant de Flandre, puis bailli de Roubaix de 1679 à 1688, conseiller du Roi, premier pensionnaire des États de Lille, anobli en décembre 1705, décédé le 25 février 1723 et inhumé à Sainte-Catherine ; épousa Marie-Catherine *Cambier*, née en 1656, décédée le 17 juillet 1716 et enterrée à l'abbaye de Beaupré sur la Lys ; d'où :

1. — *Michel-Pélagie*, qui suit, VIII.

2. — *Catherine-Philippine*, née en 1681, enterrée à La Madeleine le 29 septembre 1750, mariée à Sainte-Catherine le 10 février 1715 avec Charles-Ignace *Cardon*, écuyer, s^r^ de la Masure, fils de Ignace et de Jeanne-Catherine *Mertens*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 mars 1682, bourgeois de Lille par relief du 13 avril 1715, enterré à La Madeleine, chapelle Notre-Dame de Bon-Secours, le 14 octobre 1742 ; dont un fils.

3. — *Marguerite-Hippolyte,* baptisée à Saint-Étienne, le 7 septembre 1683.

4. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Sainte-Étienne, le 20 novembre 1684, morte en bas âge.

5. — *Cécile-Isabelle*, baptisée à Sainte-Étienne le 28 juin 1686, abbesse de Beaupré, morte en 1748.

6.— *Marie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 septembre 1687.

7. — *Jacques-Maximilien-Bernard*, baptisé à Sainte-Catherine le 1er décembre 1688.

8. — *Jacques-Antoine-Hippolyte,* baptisé à Sainte-Catherine le 16 avril 1690, prêtre, nommé chanoine de la cathédrale de Tournai le 11 mai 1735, décédé le 11 juin 1761 et enterré dans cette église.

9. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 décembre 1691, décédée paroisse Saint-Étienne le 28 octobre 1773, alliée à Sainte-Catherine le 19 mars 1714 à Henri-Ignace *Herreng*, écuyer, fils de Bonaventure et de Marie-Jeanne *Remacle*, procureur du Roi, syndic de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 9 novembre 1714, mort paroisse Saint-Étienne le 13 juin 1739, et enterré dans la chapelle de l'Ange gardien ; dont postérité

10. — *Charles-Maximilien-Joseph*, qui suivra, VIII bis.

11. — *Pierre-Justin-Placide*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 août 1694, religieux à Loos en 1713, puis chapelain à Flines, mort à la Trappe le 7 décembre 1740.

VIII. — ***Michel-Pélagie*** D'HAFFRENGHES, écuyer, s^r^ de la Bricque, s^r^ d'Haffrengues paroisse Saint-Étienne en Boulonnais, bourgeois de Lille par relief du 8 avril 1705, échevin de cette ville de 1710 à 1714, décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 mai 1723 ;

épousa à Saint-Pierre le 25 novembre 1704 Isabelle-Silvie *Cardon*, fille de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] du Fermont, et de Marie-Brigitte *Scherer*, baptisée à Saint-Pierre le 2 septembre 1676, morte le 20 mai 1707 ; d'où :

1. — *Louis-François-Joseph*, écuyer, s[r] de la Bricque, baptisé à Sainte-Catherine le 7 septembre 1705, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1736, échevin de cette ville, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 20 décembre 1741, démissionnaire en 1747, décédé paroisse Sainte-Catherine le 25 novembre 1760 ; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 23 octobre 1735, Catherine-Marie-Henriette *Walrave*, fille de Jacques, conseiller au bailliage de Lille, et d'Anne-Angélique *Wattrelos*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1716, décédée paroisse de La Madeleine le 3 août 1738; 2° à Saint-Pierre, le 14 juillet 1742, Anne-Marie *Poulle*, fille de Jacques-Antoine, écuyer, s[r] d'Hautgrenier et d'Antoinette *Tesson*, née en 1693, veuve de François-Gabriel *de Fourmestraux*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 16 février 1757 ; 3° à Cambrai, par contrat passé le 19 novembre 1757, Françoise-Augustine *Dursen*, fille de François-Dominique-Joseph, écuyer, s[r] de Bielle, Hamel, et de Marie-Joachime *de Bruyn* ; d'où :

a. — Du premier lit : *Jacques-Henri-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 23 décembre 1736, décédé le 26 suivant.

b. — Du troisième lit : *Jacques-Joachim-Marie*, né le 29 octobre 1758, baptisé le 10 novembre à Sainte-Catherine, capitaine au régiment de la marine.

c. — *Élisabeth-Antoinette-Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 novembre 1759, réfugiée à Wargnies-le-Grand le 15 janvier 1792, puis à Roisin le 25 novembre 1795, décédée au Quesnoy le 15 juin 1821.

2. — *Isabelle-Philippe*, baptisée à Saint-Pierre le 4 mai 1707.

3. — *Jacques-Adrien*, qui suit, IX.

IX. — *Jacques-Adrien* d'Haffrenghes, écuyer, s[r] de Lannoy, jumeau d'Isabelle, bourgeois de Lille par relief du 26 mai 1753, premier conseiller pensionnaire des États de Lille, décédé paroisse Sainte-Catherine le 20 septembre 1781 ; épousa à Saint-Sauveur le 19 février 1753 Marie-Agnès-Rosalie *Wartelle*, fille de Adrien-Ignace, écuyer, s[r] de Lianne, et de Marie-Marguerite *Mairesse*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1727 ; d'où :

1. — *Édouard-Adrien-Joseph-Marie*, né le 4 mars 1754, baptisé à La Madeleine le 24 du même mois, décédé le 19 janvier 1759.

2. — *Louis-Marie*, écuyer, né le 18 octobre 1755, baptisé le 27 à La Madeleine, nommé le 31 janvier 1781 lieutenant du bailli par les grands baillis hauts justiciers, décédé célibataire près Mons le 12 juin 1822.

3. — *Jacques-Philippe-Henri-Marie*, écuyer, baptisé à La Madeleine le 22 février 1759, réfugié à Hambourg pendant la Révolution, amnistié le 15 fructidor an XI, résidait encore à Hambourg en 1835.

4. — *Charles-Ferdinand-Joseph*, qui suit, X.

5. — *Marie-Henriette-Charlotte-Césarine*, baptisée à La Madeleine le 12 mai 1763, était veuve de M. *de Bar* en 1835 ; elle habitait à cette date le château de Baylet, près Verfeil, canton de Saint-Antonin, arrondissement de Montauban ; mais ni elle, ni son mari ne sont décédés dans cette localité.

X. — *Charles-Ferdinand-Joseph* D'HAFFRENGHES, écuyer, s[r] de Lannoy, baptisé à La Madeleine le 23 août 1761, entra fort jeune au service militaire, émigra en 1790 pour servir à l'armée de Condé, fut décoré de la croix de Saint-Louis la même année, suivit en Portugal le maréchal de Vioménil, rejoignit comme gris major la légion portugaise à Grenoble où Napoléon avait envoyé les troupes de Portugal, fut fait chevalier de la légion d'honneur en 1816, puis lieutenant colonel d'infanterie, créé baron héréditaire par lettres patentes du 4 décembre 1819, nommé adjoint au maire d'Orléans en 1819 ; il mourut à Paris le 8 août 1843. Il avait épousé le 2 mai 1807 Anne-Léontine-Tranquille *de Mazaucourt*, fille de N. marquis de Mazaucourt, s[r] du Fresnoy, et de Jeanne *d'Esgrigny*, morte à Orléans en novembre 1845 ; dont un fils unique :

Charles-Frédéric-Joseph, baron d'Haffrenghes, né le 18 mars 1808, décédé sans postérité après 1875 ; il s'était marié le 15 juillet 1834 avec Marie-Léonie *Cœuret de Nesle* et habitait le château de Meslay près Vendôme.

VIII bis. — *Charles-Maximilien-Joseph* D'HAFFRENGHES, écuyer, s[r] d'Hellemmes en Ostrevant, baptisé à Sainte-Catherine le 19 avril 1693, bourgeois de Lille par relief du 16 juillet 1732, conseiller du Roi, subdélégué de l'intendant de Flandre, conseiller pensionnaire des baillis hauts justiciers de la châtellenie de Lille, mort le 13 avril 1763 et enterré à La Madeleine dans la chapelle de la Vierge; épousa par contrat passé à Comines le 12 septembre 1731 Suzanne-Thérèse-Joseph *Bécuwe*, dame des Manoirs, de Tametz,

fille de Ferdinand-Guillaume, licencié ès lois, greffier pensionnaire de Comines, et d'Anne-Catherine *Deleporte*, née en 1711, décédée le 28 mars 1762 et inhumée à La Madeleine ; d'où :

1. — *Philippine-Isabelle-Suzanne*, baptisée à La Madeleine le 21 août 1733, dame des Manoirs, de Waskapelle, décédée le 20 février 1789 et enterrée le 22 à La Madeleine-lez-Lille. Elle épousa le 21 novembre 1762, à La Madeleine, François-Joseph *Cardon*, écuyer, s[r] de Garsignies, fils de Louis-Joseph, écuyer, et de Marie-Agnès-Joseph *de Muyssart*, baptisé à Saint-Pierre le 8 août 1718, bourgeois de Lille par relief du 21 janvier 1763, lieutenant au régiment de Bouzole, puis capitaine d'infanterie au régiment de Chastellux, chevalier de Saint-Louis, inscrit au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 10 novembre 1763, enfin directeur du vrai Mont-de-Piété à Lille, décédé le 9 juin 1772. Elle se remaria, le 26 avril 1773, à La Madeleine, avec Henri-Louis *de Surmont*, écuyer, s[r] de Dique, fils de Chrétien-Joseph, écuyer, s[r] de Flégard, et de Marie-Claire *Barge*, baptisé à Saint-André le 6 août 1730, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1773, directeur du vrai Mont-de-Piété, administrateur de la Charité générale de Lille, marguillier de La Madeleine; dont postérité du second lit.

2. — *Charles-Hippolyte-Marie*, qui suit, IX.

3. — *Catherine-Ludgarde*, baptisée à La Madeleine le 16 juin 1736, décédée le 21 août 1737.

4. — *Thomas-Henri-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 10 juillet 1737, décédé le 2 septembre 1741.

5. — *Marie-Madeleine-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 29 janvier 1739, décédée le 25 juin 1740.

6. — *Henriette-Catherine-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 3 novembre 1740, morte le 31 décembre 1742.

7. — *Louise-Amélie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 21 juin 1745, décédée le 9 juin 1762 et inhumée dans la chapelle de la Vierge en cette église.

IX. — *Charles-Hippolyte-Marie* d'Haffrenghes, écuyer, s[r] d'Hellemmes, baptisé à La Madeleine le 19 juin 1735, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1759, subdélégué de l'intendant de Flandre, marguillier de La Madeleine, inscrit au rôle des nobles de Flandre par ordonnance du 10 novembre 1763, nommé directeur du vrai Mont-de-Piété à Lille le 29 mai 1773, décédé paroisse de La Madeleine le 24 septembre 1787 ; épousa dans cette église le 28 janvier 1759 Marie-Catherine-Florence *Van Zeller*, fille

de Roland-Théodore, écuyer, s[r] d'Oosthove, et de Marie-Catherine-Cécile *Wacrenier*, baptisée à La Madeleine le 27 octobre 1728, morte après 1789 ; d'où :

1. — Un fils, ondoyé le 2 mars 1760, décédé le lendemain.

2. — *Marie-Catherine-Charlotte*, baptisée à La Madeleine le 8 mai 1761, décédée sur cette paroisse le 27 octobre 1769.

3. — *Maximilien-Philippe-Augustin*, écuyer, s[r] d'Hellemmes, baptisé à La Madeleine le 12 octobre 1762, fit ses preuves de noblesse le 13 juillet 1785 en même temps que ses trois frères ; retiré à Ypres dès le 15 mars 1787, il y travailla pour son compte à la composition du dessin et à l'art dramatique.

4. — *François-Joseph-Marie*, écuyer, s[r] de Magny, baptisé à La Madeleine le 5 juin 1764, capitaine au régiment de Picardie, domicilié à Valenciennes qu'il quitta le 5 avril 1792 pour aller se fixer à Paris ; il y fut arrêté, mais ayant pu obtenir un certificat de civisme, il fut bientôt relâché. Il habita depuis lors Versailles.

5. — *Marie-Jean-Baptiste-Hippolyte*, écuyer, s[r] de Canteraine, baptisé à La Madeleine le 18 juillet 1766, connu sous le nom de « l'oiseau mouche » dans les mandats d'arrêt lancés contre lui en 1792, mort célibataire à Lille le 12 février 1807.

6. — *Thomas-Albert-Marie*, écuyer, s[r] de Tametz, baptisé à La Madeleine le 9 décembre 1768, sous-lieutenant de remplacement au régiment de Boulonnais, décédé paroisse de La Madeleine le 12 novembre 1789.

7. — *Marie-Anne-Chrysoline-Suzanne*, baptisée à La Madeleine le 9 novembre 1771, décédée le 16 février 1775.

1705, décembre. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Jacques-Adrien d'Haffrengues.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Comme une des principales attentions des souverains doit être de récompenser la vertu et qu'elle ne peut l'être plus dignement dans les personnes en qui elle se trouve, que par des marques d'honneur qui les distinguant du commun passent à leur postérité, nous avons toujours pris soin, à l'exemple des roys nos prédécesseurs, d'eslever au degré de noblesse ceux qui s'en sont rendus dignes par leur zèle et affection au bien de notre service et à celui de l'état ; c'est pourquoi estant bien informé que *Jacques-Adrien d'Haffrengues*, nostre conseiller premier pensionnaire des États de la châtellenie de Lille et subdélégué du sieur intendant en



Flandre au département des ville et châtellenie de Lille, ville d'Orchies, pays de la Lœu et bourg de la Gorque, est fils de feu *Jacques d'Haffrengues*, vivant conseiller et avocat général au Conseil d'Artois pour le Roy catholique, allié à plusieurs familles nobles, que le sieur *Jacques-Adrien d'Haffrengues* a espousé *Marie-Catherine Cambier*, aussy alliée à plusieurs familles nobles, et qu'il s'est acquis dans les fonctions de ses charges de notre conseiller pensionnaire aux États de la Châtellenie de Lille, dont il est pourveu depuis seize ans, et de subdélégué du sieur intendant en Flandre depuis dix-huit ans, la réputation d'un magistrat très capable, très intelligent, très intègre, très désintéressé et très zélé pour notre service et pour le bien publique, de sorte qu'il a esté honoré de plusieurs commissions dans toutes les affaires les plus considérables où il s'est agi de ménager nos intérêts à ceux des peuples et nous a rendu aussi bien qu'au publicq des services importants qui nous incitent à lui donner des marques de la satisfaction particulière qui nous en reste et de l'estime que nous faisons de sa personne en le distinguant par une marque d'honneur qui passe à sa postérité; sçavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvant, de notre grâce spéciale pleine puissance et authorité royale, nous avons par ces présentes signées de notre main annobly et annoblissons ledit *Jacques-Adrien d'Haffrengues* et du titre et qualité de noble et gentilhomme décoré et décorons, voulons et nous plait qu'il soit tenu censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et postérité tant masles que femelles néz et à naitre en légitime mariage, tout ainsy qu'ils estoient issus de noble et ancienne race, et que ledit sieur *d'Haffrengues* et sa postérité soient en tous lieux tant en jugement que hors de jugement tenus censez et réputez nobles et gentilhommes et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité d'escuyer et parvenir au degré de chevalerie et à tous autres réservez à notre noblesse, jouir et user de tous honneurs, privilèges, prééminences, franchises et exemption dont jouissent les autres nobles de notre royaume, comme aussi qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs, terres et seigneuries de quelques nature et qualité qu'ils soient et en outre lui avons permis et à sesdits enfans et postérité de porter les armoiries timbrées telles quelles seront cy blazonnées et réglées par le sieur d'Hozier, juge d'arme de notre Royaume, et icelles faire peindre, graver et insculper en tels endroits de leurs maisons que bon leur semblera, sans que pour raison du présent annoblissement ledit sieur *d'Haffrengues* et ses descendans soient tenus de nous payer ny à nos successeurs roys aucune finances ny indemnité dont, à quelque somme qu'elle puisse

monter, nous lui avons fait et faisons don par les présentes, à la charge toutes fois de vivre noblement sans déroger à ladite qualité. Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les gens tenans notre Cour de parlement de Tournay, président et trésoriers généraux de France au bureau de nos finances estably à Lille, et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra que les présentes ils ayent à faire enregistrer, et du contenu en icelles jouir et user ledit sieur d'Haffrengues ensemble ses enfans et postérité nez et à naistre en légitime mariage pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empéchement quelconque, nonobstant tous édits, réglemens, ordonnances, arrets, lettres et autres choses à ce contraire ausquels nous avons dérogé et dérogeons par les présentes pour le regard seulement et sans tirer en conséquence; car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces présentes, données à Versailles au mois de décembre l'an de grâce mil sept cent cinq et de notre règne le soixante et trois. Signé : Louis, et sur reply, par le Roy, signé Chamillart ; et y appendoit le sceau de Sa Majesté en cire verd.

Archives Communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille, Registre Duc, fol. 324 verso.

1793, 1er mai. — *Interrogatoire de François-Joseph-Marie d'Haffrengues.*

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA POLICE DE PARIS.

Ce jourd'huy, Mercredi 1er Mai 1793, 2e de la République, pardevant nous Administrateurs de police, est comparu un citoyen en vertu de notre mandat d'amener du onze avril dernier, mis à l'exécution le vingt-neuf du même mois par un de nos préposés.

— A lui demandé ses noms, âge, profession, pays de naissance et demeure ?

A répondu s'appeler *François-Joseph-Marie D'haffrengues*, âgé de vingt-huit ans, ci-devant officier au Régiment de Picardie, né à Lille, département du Nord, demeurant à Paris, Rue Neuve de l'Égalité, Hôtel de France.

— A lui demandé depuis quel temps il est à Paris ?

A répondu depuis le 5 avril 1792.

— A lui demandé s'il peut nous justifier de sa résidence à Paris depuis cette époque ?

A répondu que oui, et nous a exhibé 1° un passeport à lui délivré par la Municipalité de Valenciennes, le 4 avril 1792, signé du comparant, Benoît, officier municipal, Mortier, secrétaire ; 2° un certificat de présence de la Municipalité de Paris, datté du 11 décembre dernier, signé Jobert, officier municipal, Coulombeau, secrétaire-greffier, délivré sur la déclaration du commissaire de police de la section de Bonne Nouvelle, portant que le comparant demeurant ordinairement à Lille en Flandres, est arrivé à Paris le 4 avril 1792, que depuis cette époque il a résidé rue des Filles Snt-Thomas et ensuite depuis le 27 août dernier, rue Neuve de l'Égalité, hôtel de France ; 3° un certificat de résidence délivré à ladite section de Bonne Nouvelle le 7 mars dernier, suivant l'attestation de huit témoins, qu'il résidoit depuis plus de six mois sans interruption sur la dite section, affiché à ladite section aux termes de la loi, visé à la commune le 25 du même mois et au Département le 28 ; lesquelles trois pièces nous avons visées et paraphées *ne varientur.*

— A lui demandé où il étoit avant le 5 avril 1792 ?

A répondu qu'il étoit dans les différentes villes du Brabant où il a du bien, qu'il n'a jamais resté plus d'un mois dans ses voyages, et qu'il revenoit à Lille où il demeuroit chez sa mère.

— A lui demandé depuis quel temps il a quitté le service ?

A répondu depuis le mois de septembre 1789.

— A lui demandé pourquoi il a quitté le service ?

A répondu parce qu'il désiroit avoir une place d'aide de camp et n'étant que sous-lieutenant, le Décret qui exigeoit le grade de capitaine pour arriver à cette place l'empêchoit d'y parvenir, il a cru devoir quitter le service.

— A lui demandé ce qu'il a fait depuis le moment qu'il a quitté le service ?

A répondu qu'il n'a rien fait.

— A lui demandé quels ont été ses moyens de subsistance ?

A répondu qu'outre son revenu, il a recueilli trois successions.

— A lui demandé s'il a des frères dans le service ?

A répondu qu'il en a deux, que l'un est en Italie et qu'il ne sait où est l'autre ; que le premier n'a jamais été dans le service et que le second a servi à la suite du Régiment ci-devant Chartres.

— A lui demandé s'il n'a pas fait des démarches dernièrement pour se procurer un passeport ?

A répondu que oui, et nous en a exhibé un de la Commune de Paris datté du 22 mars dernier, signé Leduc, officier municipal et Coulombeau, secrétaire-greffier, avec lequel il est allé à Lille et en

est revenu, lequel passeport nous avons visé et paraphé *ne varietur.*

— A lui demandé où il étoit le 10 août dernier ?

A répondu qu'il étoit chez lui et qu'il n'en a sorti qu'à l'heure de midy.

— A lui demandé s'il a une carte de citoyen ?

A répondu que oui, et nous en a exhibé une à lui délivré par la section de bonne-nouvelle, registrée N° 204, fol. D. Signé Boursier, président et Lerure, secrétaire, laquelle nous avons visé et paraphé *ne varietur.*

— A lui demandé s'il a prêté le serment de maintenir la Liberté et l'Egalité ?

A répondu qu'il l'a prêté le 14 7bre dernier à la section de Bonne Nouvelle, qu'il n'en a pas retiré de certificat, mais qu'on en a fait mention sur le registre où il a apposé sa signature, et que, s'il en est besoin, il s'en fera donner un certificat.

— A lui demandé s'il fait son service dans la garde nationale depuis qu'il est à Paris ?

A répondu que oui, qu'il l'a fait quand on l'en a requis et nous a montré deux billets de garde que nous avons visés et paraphé *ne varietur.*

— Lecture faite, à lui demandé si ses réponses contiennent vérité ?

A dit que oui, qu'il y persiste, et a signé : DAFFRENGUES.

Sur quoi, nous, administrateurs de police, vu ce qui résulte de l'interrogatoire ci-dessus, attendu que le citoyen *Daffrengues* nous a justifié de sa résidence depuis le 5 avril 1792, qu'il a fait son service militaire, et qu'il a une carte de citoyen, Disons : qu'il sera mis en liberté sous le cautionnement de deux citoyens connus et domiciliés et à la charge par lui de nous rapporter sous trois jours un certificat de sa prestation de serment, ce à quoi il se soumet, et à l'instant se sont présentés les citoyens Mathieu Gentien, limonadier, rue Neuve de l'Egalité, N° 61, et Roland Letome, tenant l'Hôtel de France garni, même rue N° 57, tous deux munis de leurs cartes de citoyens, lesquels se sont obligés même par corps à nous représenter à toute réquisition ledit citoyen *D'Haffrengues* qui a signé avec nous, ainsi que lesdits cautions, signés : DAFFRENGUES, M. FROIDURE, LETOME, GENTIEN et SOULÈS.

Archives du Nord, série L, district de Lille, portefeuille n° 67 ; copie authentique, signée et cachetée sur papier.

HANNECART OU HANECART

ARMES : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux éperons d'argent et en pointe d'une merlette du même sur une rivière aussi d'argent.*

Cette famille paraît à Ath au commencement du XVI[e] siècle en la personne de *Jean* HANNECART, orfèvre, et bientôt se divise en deux branches; l'une continua à exercer la profession d'orfèvrerie, l'autre se livra particulièrement au commerce de la buffleterie et habita à l'enseigne : « Au Buffle », rue du Gadre.

Deux personnages descendant de la première branche ont une notoriété historique : *Lambert* HANNECART, sans doute fils de Jean, orfèvre, né vers 1500, abbé de Gembloux, fut envoyé par les États généraux des Pays-Bas en ambassade au roi Philippe à Madrid; l'autre fut *Pierre-François* HANNECART, fils de Paul-François et de Marie-Joseph *Legrand*, baptisé à Saint-Julien d'Ath le 5 septembre 1758, maire d'Ath et membre du conseil des Cinq Cents. Ce Pierre-François eut une fille : *Hortense-Adeline-Hyacinthe*, morte à Ath le 27 avril 1880, mariée dans cette ville le 23 février 1835 avec Georges-Nicolas-Marc *Létang*, fils de Nicolas-Étienne et de Catherine *Crépin*, né à Meulan (Seine-et-Oise) le 2 mai 1788, lieutenant général, sénateur du second Empire, créé baron le 26 février 1823, mort à Ath le 10 septembre 1864 ; dont postérité.

L'autre branche est celle qui vint s'établir à Douai et à Lille et dont nous donnons ci-dessous la généalogie.

I. — *Mathieu* HANNECART, vivant à Ath vers 1570, buffletier, épousa Marguerite *Desmaistre*, fille d'Henri et de Catherine *Legrand* ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Julien d'Ath le 14 août 1582.
2. — *Henri*, baptisé à Saint-Julien le 17 août 1584.
3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Julien en novembre 1586.
4. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Julien le 29 janvier 1589.
5. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Julien le 9 avril 1590.

6. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Julien le 17 mars 1593.
7. — *Sara*, baptisée à Saint-Julien le 25 janvier 1598, mariée dans cette église le 13 novembre 1618 avec Julien *Lemaire*.
8. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Julien le 20 août 1600.
9. — *Jacques*, baptisé à Saint-Julien le 23 avril 1604.
10. — *Jacques*, qui suit, II.

II. — *Jacques* HANNECART, s[r] de Marbaix, baptisé à Saint-Julien le 28 décembre 1606, épousa dans cette église, le 13 décembre 1631, Catherine *Durant*; d'où :

1. — *Barbe-Michelle*, baptisée à Saint-Julien le 22 juin 1632.
2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Julien le 22 janvier 1635.
3. — *Mathieu*, qui suit, III.
4. — *Ursule*, baptisée à Saint-Julien le 8 septembre 1639.
5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Julien le 11 juillet 1641.
6. — *Jean-Noël*, baptisé à Saint-Julien le 26 décembre 1643.
7. — *Marie-Jacqueline*, baptisée à Saint-Julien le 12 juin 1645.
8. — *Jean-Jacques*, baptisé à Saint-Julien le 26 juillet 1648.

III. — *Mathieu* HANNECART, s[r] de la Hornurie, baptisé à Saint-Julien le 25 février 1637, licencié ès droit, avocat et greffier des ville et dépendances de Leuze, épousa : 1° Gillette *Renti*, 2° à Valenciennes, le 14 juillet 1673, Caroline-Françoise *de Sars*, fille de Jean et d'Anne *Colbart* ; dont :

1. — Du premier lit : *Jacques-Philippe*, qui suit, IV.
2. — *Mathieu-Luc-Frédéric*, licencié ès droit, vivant encore à Ath en 1694.
3. — *Louis*.
4. — *Marie-Marguerite*.

IV. — *Jacques-Philippe* HANNECART, s[r] de Briffœil, baptisé à Saint-Julien d'Ath le 18 juillet 1661, qualifié d'écuyer [1], avocat au Parlement de Flandre, puis conseiller le 19 août 1693, enfin président à mortier le 14 janvier 1713, mort le 14 novembre 1731 ; épousa, par contrat passé à Mons le 19 janvier 1692, Albertine-Thérèse *Le Brun*, fille de N... et de Marguerite-Thérèse *de Buisseret*, décédée le 22 juin 1735 et enterrée à côté de son mari dans l'église de Wasmes en Tournaisis ; il eut :

1. Nous n'avons pu découvrir ses lettres d'anoblissement.

1. — *Philippe-François-Théodore*, qui suit, V.

2. — *Marie-Louise*, qui épousa Léonard-François-Charles *Cornet*, comte d'Elzius, s[r] de Peissant, de Salliermont, de Cuvelon, fils de François, écuyer, et de Marie-Thérèse *d'Elzius*, né à Bruxelles le 6 novembre 1697, échevin de Mons et en cette qualité proviseur du collège de Houdaing, remarié avec Anne-Rose-Aye *Daneau*, mort à Mons le 4 octobre 1783 et inhumé à Peissant ; sans postérité.

V. — *Philippe-François-Théodore* HANNECART OU HANECART, écuyer, s[r] de Briffœil, baptisé à Saint-Nicolas de Tournai le 31 août 1697, nommé conseiller du Roi au Parlement de Flandre le 25 janvier 1725, président à mortier le 7 novembre 1729, créé baron de Briffœil et Wasmes vers la fin de sa vie, décédé à Douai paroisse Saint-Albin le 13 avril 1751 et inhumé à Wasmes, épousa à Valenciennes, paroisse Saint-Nicolas, le 21 septembre 1721, Marie-Claire *Pédecœur*, fille de Jacques, écuyer, s[r] d'Orsinval, conseiller du Roi, auditeur et contrôleur des comptes de Valenciennes, et de Jeanne *Quartier*, née à Valenciennes, paroisse Saint-Jacques, le 26 mars 1694, bourgeoise de Douai par achat du 21 décembre 1762 ; d'où :

1. — *Philippe-Jean-Théodore*, baptisé à Douai Saint-Nicolas le 21 juillet 1722, mort le 14 novembre 1741 et enterré le 15 dans l'église Saint-Albin.

2. — *Jacques-Philippe-Albert*, baron de Briffœil, baptisé à Douai Saint Nicolas le 11 juin 1723, bourgeois de cette ville par relief du 29 février 1752, décédé sans postérité. Il épousa : 1° à Valenciennes paroisse Saint-Nicolas, le 23 juillet 1743, Marie-Claude-Ursule *Pédecœur*, fille de Jacques-François, écuyer, et de Marie-Claude *Gévrouin*, baptisée à Saint-Nicolas le 15 juin 1723, y décédée le 18 janvier 1758 ; 2° en 1762, Marie-Madeleine-Sophie *de Desandrouin*, fille de Jean-Jacques, vicomte de Desandrouin, et de Jourdaine-Madeleine-Julie *Le Tirant de Villers*, née en 1737, veuve de Henri-Charles-Alexandre, vicomte *de Franeau*, morte le 6 mars 1822. Ce second mariage ne fut pas heureux ; en effet dès le mois d'août 1762 les époux vivaient séparés et le 25 août 1764 l'évêque de Cambrai, à la demande du mari, autorisa la séparation de corps et de biens entre eux [1].

3. — *Philippe-Marie-Joseph*, baptisé à Saint-Nicolas de Douai le 8 juillet 1724.

---

1. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1879, p. 137.

4. — *Marie-Philippine-Albertine*, baptisée à Saint-Nicolas de Douai le 15 septembre 1725, religieuse à l'abbaye d'Annay, puis abbesse de ce couvent le 17 novembre 1764, guillotinée à Arras le 25 juin 1794. Retirée à Arras après la dispersion de sa communauté, elle fut dénoncée au comité de surveillance pour avoir écrit qu'elle ne laisserait pas un sou à la nation. « Les menaces de cette aristocrate, disait le dénonciateur, ont eu leur effet ; le mobilier de l'abbaye a été pillé. » — Le jour même, 7 décembre 1793, elle entra à l'abbatiale. Elle exposa « qu'elle avait prêté le serment d'égalité, payé ses contributions et fourni des logements militaires. N'est-ce pas là, ajoutait-elle, professer des principes exigés par la loi ? Vous m'accorderez la liberté que je sollicite avec jactance. » Relaxée alors en l'absence de Joseph Lebon, elle fut réincarcérée le 2 janvier 1794. Le jour fixé pour son jugement, la sous-directrice de la Providence lui laissa prévoir le sort qui la menaçait ? « Aujourd'hui je crache le sang », affecta-t-elle de lui dire en lui remettant son panier à provisions. Le jury la déclara coupable « d'avoir soustrait des meubles de l'abbaye, dit qu'elle ne laisserait pas un clou à la nation et de s'être apitoyée sur le sort des prêtres déportés [1] ».

5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Nicolas de Douai le 26 janvier 1727.

6. — *Marie-Louise-Joseph-Philippine*, baptisée à Saint-Nicolas de Douai le 8 juin 1728.

7. — *Philippe-Louis-Joseph*, qui suit, VI.

8. — *Albert-Marie-Philippe-Théodore*, qui suivra, VI bis.

9. — *Jean-Philippe-Albert*, bourgeois de Douai le 29 février 1752.

VI. — ***Philippe-Louis-Joseph*** **Hanecart, baron de Briffœil, s^r^ de Tours, baptisé à Saint-Albin de Douai le 15 septembre 1729, devenu seigneur de Busignies, de Malmaison, de Wasmes, de Pipaix, de la Cattoire, de la Mairie, de Lommeau, mort paroisse Notre-Dame à Douai le 2 septembre 1788 et inhumé au cimetière des Clarisses, épousa à Saint-Jacques de Douai, le 29 septembre 1754, Marie-Anne-Charlotte *Théry*, fille de Charles-Joseph, écuyer, s^r^ de Gricourt et de Marie-Josèphe-Adrienne *de le Court*, baptisée à Saint-Jacques de Douai le 3 septembre 1737 ; dont :**

1. — *Charles-Louis-Ignace*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 12 août 1755.

---

1 PARIS, *Histoire de Joseph Lebon*, édition de 18[illegible], p. [illegible].

2. — *Marie-Albert-Théodore*, écuyer, s[r] de Busigny, né le 5 décembre 1757 et baptisé à Saint-Jacques le 7 mars 1758, officier au régiment de Dauphin cavalerie, arrêté en 1792 à Douai, interné à la prison de Compiègne et libéré le 9 thermidor an II. Il fut baron de Briffœil à la mort de son père.

3. — *Charles-Marie-Théodore*, baptisé à Saint-Jacques le 14 juin 1759, fit ses humanités à Paris au collège Mazarin, étudia deux ans la philosophie et quatre ans la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, fut ordonné prêtre en 1783. Il posséda une prébende canoniale à la collégiale de Saint-Pierre à Douai de 1773 à 1786 et obtint en cette dernière année un canonicat en l'église collégiale de Saint-Géry à Cambrai. Après la suppression des institutions religieuses, il se retira à Jollain où il résidait en septembre 1802. Il habita aussi Tournai, fut nommé chanoine honoraire à la cathédrale de cette ville en 1806 et mourut le 7 décembre 1830 [1].

4. — *Marie-Françoise-Désirée*, baptisée à Saint-Jacques le 8 mars 1761, morte le 12 avril 1836; mariée le 27 octobre 1784 avec Jean-Baptiste-Joseph *de Muyssart*, écuyer, s[r] de Steembourg, fils de François, écuyer, comte dudit lieu, et de Marie-Célestine-Joseph *de Francqueville*, né le 11 juillet 1753, comte de Steembourg à la mort de son père, nommé grand bailli haut justicier de la Flandre wallonne le 2 avril 1775, veuf d'Isabelle-Joseph *Benezet*, bourgeois de Douai le 25 octobre 1784, bourgeois de Lille par relief du 16 juillet 1785, maire et député de cette ville, commandeur de la Légion d'honneur, mort le 12 juillet 1848; dont postérité.

5. — *Louis-Philippe-Procope*, écuyer, s[r] de Briffœil, baptisé à Saint-Jacques le 27 août 1764, fit ses preuves de noblesse pour entrer au service militaire le 26 février 1784.

6. — *Jacques-Charles-Joseph*, écuyer, puis baron de Briffœil après son frère Marie-Albert-Théodore, baptisé à Saint-Jacques le 18 février 1770, mort au château de Pipaix le 26 décembre 1830, épousa à Blicquy, le 23 avril 1829, Joséphine-Isidore-Élisabeth *Le Maire*, fille d'Auguste-Joseph, écuyer, et de Thérèse-Marie-Colette *de Bagenrieux*, née à Mons le 29 novembre 1802, morte à Pipaix le 27 novembre 1842; sans postérité.

7. — *Sophie-Désirée-Radegonde*, baptisée à Saint-Jacques le 6 juillet 1775, morte à Lille le 11 février 1814; alliée à Londres, par contrat du 12 octobre 1796, et le 15 suivant à l'église Marie La Bonne, à Louis-Henri *de Goussencourt*, écuyer, fils de Louis, écuyer, et de Barbe-Angélique *Le Royer de Monclot*, né à Grivesnes le

1. Vos, *Le clergé du diocèse de Tournai*, t. I, p. 125.

17 juin 1766, sous-lieutenant au Royal Champagne cavalerie le 7 septembre 1781, mort à Catillon le 29 mai 1849. Leur mariage civil se fit à Grivesnes le 13 brumaire an XI à la rentrée des émigrés ; d'où deux fils.

VI bis. — *Albert-Marie-Philippe-Théodore* HANECART, écuyer, sr d'Irval (Marne), de Molain (Aisne), d'Ornury, baptisé à Saint-Albin de Douai le 20 février 1731, enseigne au régiment de Picardie le 11 mai 1752, lieutenant le 13 avril 1753, bourgeois de Lille par achat du 23 mars 1756, inscrit au rôle des nobles de la province de Flandre par ordonnance du 30 juillet 1756, mort à Lille, paroisse Saint-André, le 9 février 1789 et enterré à Lambersart ; épousa paroisse Saint-Étienne, le 1er avril 1755, Marie-Rufine-Joseph *Lespagnol*, dame du Petit-Quesnoy et du Burcq, fille de Charles, écuyer, conseiller pensionnaire de Lille, et de Henriette-Thérèse *Libert*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1733, morte le 3 octobre 1786 ; d'où :

1. — *Marie-Claire-Rufine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 4 mai 1756, alliée à Saint-André, le 1er juillet 1778, à Idesbalde-Marie-Louis-Joseph-François *Van der Gracht*, écuyer, sr de Fretin, du Grand Riez, de Steenbrughe, de Lahauvelle, d'Ares, d'Annappes, fils de Louis-François, écuyer, et de Félix-Marie-Marguerite-Geneviève comtesse *de la Tour du Pin*, baptisé à Saint-Nicolas de Tournai le 27 mars 1741, officier au régiment de Arberg, puis capitaine au régiment de Saxe-Gotha, échevin de Tournai en 1774, enfin bourgmestre de cette ville, veuf de Marie-Albertine-Thérèse *de la Motte*, mort à Tournai le 27 septembre 1826 ; dont postérité.

2. — *Rufine-Joseph-Charlotte*, baptisée à Saint-André le 3 mars 1759, morte à Lille le 24 juin 1818, mariée à Saint-André, le 20 août 1776, avec Charles-François-Joseph *Libert*, écuyer, sr de Beaumont, fils de Philippe-Charles, écuyer, sr de Perinchicourt, et de Marie-Antoinette *Tesson*, baptisé à Saint-André le 16 avril 1742, bourgeois de Lille par relief du 18 décembre 1770, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 26 août 1765, démissionnaire en 1771, échevin de Lille de 1771 à 1789, veuf de Philippine-Cicercule-Joseph *Lecomte du Bus*, décédé à Lille le 15 prairial an VI ; dont postérité.

3. — *André-Marie-Philippe*, baptisé à Saint-André le 31 décembre 1759, décédé paroisse Saint-Étienne le 15 avril 1767.

4. — *Marie-Louise-Sophie*, baptisée à Saint-André le 25 décembre 1761, mariée dans cette église, le 10 février 1784, avec François-Charles *Le Prestre*, écuyer, sr de Flambermont, Sené Fontaine,

Grands Camps et en partie de Théméricourt et de Jaucourt, fils de François-Charles, écuyer, s[r] de Beauregard, et de Marie-Louise-Marguerite *de Bionneau d'Ayragues*, baptisé à Saint-Pierre de Veaux (diocèse de Rouen) le 24 mai 1740, enseigne au régiment colonelle générale infanterie en 1756, lieutenant en 1757, aide-major en 1761, capitaine en 1762, major en 1778, passé lieutenant-colonel du régiment de Blaisois en 1784, enfin colonel du régiment du Maine infanterie le 25 juillet 1791. Il fut destitué de ce commandement le 31 janvier 1793. Chevalier de Saint-Louis le 2 décembre 1778, il obtint sur cet ordre une pension de 600 livres en 1784, puis une augmentation de 200 livres en 1788; dont postérité.

5. — *Albert-Philippe-Joseph*, écuyer, s[r] d'Irval, né le 5 janvier 1767, baptisé à Saint-André le 18 janvier suivant, fit ses preuves de noblesse le 10 avril 1782, fut nommé lieutenant au régiment colonelle générale infanterie le 4 octobre 1786, émigra en 1792, fit en cette même année à Tournai le commerce des chevaux et la brocante, puis erra d'Amsterdam à Hambourg, puis de cette ville à Bruxelles, enfin se fixa à Paris après la Révolution et y mourut dans son domicile, 4, rue Caumartin. Il resta célibataire. Aux Archives départementales du Nord, il existe tout un dossier (Q. 1041) sur sa correspondance avec ses fermiers, la saisie et la vente de ses biens, et les notes de police qui le concernent.

6. — *Pierre-Marie-Joseph*, écuyer, s[r] de Molain, baptisé à Saint-André le 3 mars 1769, fit ses preuves de noblesse en même temps que son frère; nous ignorons ce qu'il est devenu.

NON RATTACHÉS.

François Hannecart, marié à Saint-André, le 11 avril 1701, avec Marie *Vergez*

Nicolas Hanecart, fils de N... et de Marie-Jeanne *Bleusé*, baptisé à Saint-Nicolas de Douai le 7 mai 1685.

Il ne faut pas confondre cette famille avec une autre du même nom qui habita Valenciennes et portait : *de gueules à la bande d'argent accostée de deux cotices du même*.

1729, 29 juillet. – *Lettres de provision de président à mortier en faveur de M. Philippes-François-Théodore Hanecart de Briffœil.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Les services qui nous ont été rendus et au feu Roy notre très honoré seigneur et bisayeul par notre amé et féal le sieur *Jacques-Philippes Hanecart de Briffœil,* président à mortier en notre Cour de parlement de Flandres, non seulement dans l'exercice des charges de notre conseiller et président à mortier en notre dite Cour qu'il a successivement remplies pendant près de trente huit années, mais encore dans toutes les occasions qu'il a eües de distinguer son attachement et son zèle, nous ont engagés à agréer la résignation qu'il a faite de ladite charge de président à mortier en faveur de notre amé et féal le sieur *Philippes-François-Théodore Hanecart de Briffœil*, son fils, conseiller en notre dite Cour, depuis le vingt janvier 1725, qu'il y a été reçu, nous persuadant qu'à l'exemple de son père il ne nous laissera rien à désirer, ni au public, de l'intégrité de l'application et du désintéressement que demandent les fonctions attachées à la dite charge de président. A ces causes et pour autres considérations, nous avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes au dit sieur *Philippes-François-Théodore Hanecart de Briffœil*, le dit état et office de notre conseiller président à mortier en notre Cour de parlement de Flandres, dont il a payé en nos revenus casuels le droit de survivance en exécution de l'édit du mois de décembre 1709 et de la déclaration du neuf aoust 1722 et que tient et exerce le dit sieur *Jacques-Philippes Hanecart de Briffœil,* son père, qui luy en a fait sa résignation à condition de survivance et de retenue de service par acte du six des présens mois et an cy-attaché, pour le dit état et office avoir, tenir et exercer, en jouir et user par le dit sieur *Hanecart de Briffœil*, fils, à titre de survivance et aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, rang, scéance, gages et autres attributions, fruits, profits, revenus et émolumens y appartenans tels et tout ainsy qu'en a joui et jouit encore actuellement ledit sieur son père, et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourvus de pareils offices, encore bien que le dit sieur *Hanecart de Briffœil*, fils, n'ait servi dans la charge de conseiller en notre dite Cour de parlement dont il est revêtu que depuis le 20 janvier 1725 qu'il a été reçu, et à condition qu'il ait atteint l'age de trente un ans et onze mois moins quelques jours, suivant son extrait baptistaire du trente

un aoust 1697 duement légalizé et qu'il n'ait dans le nombre des officiers de notre dite Cour aucun autre parent ni allié au degré prohibés par nos ordonnances que ledit sieur son père qui luy a résigné ledit office, ainsy qu'il nous l'est justifié par le certificat cy avec le dit extrait baptistaire le susdit acte de résignation et autres pièces attachées sous le contre scel de notre chancellerie, à peine de perte dudit office, nullité des présentes et de sa réception et quant à ce qui manque audit sieur *Hanecart de Briffœil* des quarante années d'âge et des dix années de service requises par nos ordonnances, nous l'en avons relevé et dispensé par nos lettres du vingt trois des présens mois et an cy attachés, à condition toutefois que ledit sieur *Hanecart de Briffœil* fils, ne pourra faire aucunes fonctions dudit état et office, ni prétendre aucuns gages, droits et autres émolumens y attribués tant et si longtemps que le dit sieur son père en continuera l'exercice et les fonctions, voulons qu'en cas de décès du dit sieur *Hanecart de Briffœil* père, ou de démission pure et simple, le dit sieur son fils entre en possession dudit état et office, en conséquence de nos présentes lettres de provisions et sans qu'il soit obligé d'en obtenir de nouvelles, ni prester autre serment que celui qu'il aura presté lors de sa réception, qu'il jouisse alors des droits, honneurs, fonctions, gages et émolumens attribués audit état et office et qu'il ait rang et scéance en notre dite cour de parlement du jour et datte de sa réception, nonobstant la continuation de service dudit sieur son père, et nonobstant ce qui est porté par la déclaration du quatre may 1703 et autres déclarations, édits et réglemens à ce contraires, auxquels nous avons dérogé et dérogeons à cet égard seulement et sans tirer à conséquence; voulons en outre qu'arrivant le décès dudit sieur *Hanecart de Briffœil* fils, pendant la retenue de service accordée par ces présentes, ledit sieur son père rentre en possession dudit état et office, sans qu'il soit obligé d'en obtenir d'autres provisions que celles qui luy ont été expédiées cy-devant, ni de prêter autre serment que celui qu'il a presté, qu'il continue de jouir et de remplir ledit état et office tant et si longtems que bon lui semblera et qu'il puisse en disposer de nouveau, comme si les provisions et réception dudit sieur son fils n'étoient avenuës. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre Cour de parlement de Flandres que leur étant apparu des bonnes vie et mœurs, âge et service susdit, conversation, religion catholique, apostolique et romaine du dit sieur *Hanecart de Briffœil* fils, et ayant pris de lui le serment requis et accoutumé, ils le reçoivent, mettent et instituent de par nous en possession dudit état et office et

l'en fassent jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminence, rang, scéance, gages et autres attributions, fruits, profits, revenus et émolumens y appartenans et lui faisant obéir et entendre de tous et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernant ledit état et office, le tout aux charges, clauses et conditions portées par nos dites lettres du vingt trois des présens mois et an. Mandons en outre à nos amés et féaux conseillers les présidens trésoriers de France et généraux de nos finances à Lille que par les trésoriers et receveurs payeurs et autres comptables qu'il appartiendra et des fonds à ce destinés, ils continuent de faire payer et délivrer comptant audit sieur *Hanecart de Briffœuil* père, et après luy audit sieur son fils doresnavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumée les gages et droits audit état et office appartenans. Voulons qu'en rapportant copie collationnée de la réception dudit sieur *Hanecart de Brifœil* fils, et des présentes pour une fois seulement avec quittances de lui suffisantes, lesdits gages et droits soient passés et alloués en la dépense des comptes desdits trésoriers, receveurs, payeurs et autres comptables qui en auront fait le payement par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris auxquels mandons ainsy le faire sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Paris, le vingt neufvième jour de Juillet l'an de grace 1729 et de notre règne le quatorze. Sur le reply, par le Roy, signé : Sainson, et scellées du grand sceau de Sa Majesté en cire jaûne; et sur le dos est écrit, enregistrées au controlle le vingt neuf de juillet 1729, signé Grayau, pour Monsieur Dionis. Déposé aux minutes le vingt neuf juillet 1729, signé : Sainson, pour M. de la Beauce.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la gouvernance de Lille, Registre Violet, folio 196 verso.

INGILIARD

Armes : *d'azur à deux chevrons d'argent.*

I. — *Honorat* Ingiliardi, marchand italien, épousa Jeanne N... ; dont :

II. — *Julien* Ingiliardi, marchand, né à Saint-Martin, comté de Nice, bourgeois de Lille par achat du 6 septembre 1613, épousa à Saint-Étienne, le 20 septembre 1614, Françoise *Mans*, fille d'Étienne ; dont :

1. — *Julien*, baptisé à Saint-Étienne le 11 septembre 1616.

2. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 9 novembre 1617, s'enfuit de la maison paternelle pour entrer en religion, fit profession au Rosaire de Tournai en 1637, y devint maîtresse des novices, fut envoyée peu après à Lille où elle fonda le couvent de l'Abbiette dont elle fut élue la première prieure en 1660 ; elle mourut en 1676 [1].

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 28 novembre 1618, épousa dans cette église, le 30 juillet 1639, Nicolas *Ballicque*, fils de Jean et de Jeanne *Francqueville*, né à Cambrai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 1er juillet 1639.

4. — *Édouard*, qui suit, III.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1621, décédée paroisse Saint-Pierre, le 25 août 1684, enterrée dans la chapelle des Dominicains.

6. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 5 décembre 1622, religieuse de l'Abbiette de Lille, morte le 19 septembre 1713.

7. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 18 août 1624, licencié ès lois, chanoine de Saint-Pierre, enterré dans cette église le 4 juillet 1689.

8. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 1er mars 1626.

9. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 10 octobre 1627.

10. — *François*, né en 1629, sous-diacre, chanoine de Saint-Pierre, décédé sur cette paroisse le 25 juin 1721.

---

1. Richard, *Histoire du monastère de l'Abbiette*, p. 66.

III. — *Édouard* INGILIARD, baptisé à Saint-Étienne le 26 avril 1620, s[r] du Plouy, des Wattines à Linselles, bourgeois de Lille par relief du 2 mars 1672, échevin de cette ville de 1672 à 1692, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille en janvier 1693, anobli par lettres données à Versailles en juillet 1697, confirmé dans sa noblesse le 27 mai 1706, moyennant 3.000 livres, décédé après 1703 ; épousa à La Madeleine, le 27 janvier 1672, Marie-Catherine *Fruict*, fille de Romain et de Catherine *Potteau*, baptisée à Saint-Pierre le 29 décembre 1642, et décédée le 29 avril 1714 ; d'où :

IV. — *Édouard* INGILIARD, écuyer, s[r] de la Mairie, du Plouich à Pérenchies, de Fromelles, de Maisnil, des Wattines, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1698, créé chevalier le 3 février 1719 avec permission de porter des supports et le casque en face, mort paroisse Saint-Étienne le 11 juillet 1745; épousa dans cette église, le 1[er] octobre 1697, Marie-Catherine *de Fourmestraux*, fille de Paul, écuyer, s[r] de Canteleu, et de Jeanne-Claire *de Blondel*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1680, y décédée le 26 juin 1723 ; dont :

1. — *Édouard-Paul*, qui suit, V.

2. — *Marie-Catherine-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 19 septembre 1699, morte paroisse Sainte-Catherine le 30 mars 1773 ; alliée à Saint-Étienne, le 9 mai 1723, à Ignace-Adrien *de Stappens*, écuyer, s[r] de Fléchinel, du Mont, du Doncq, fils de François-Adrien, s[r] de Harnes, et de Anne-Barbe *Van de Woestyne*, baptisé à Notre-Dame de Bruges le 8 février 1691, bourgeois de Lille par achat du 5 avril 1726, mort le 18 juillet 1730 et inhumé à Saint-Pierre ; dont postérité.

3. — *Eugène-Marie*, qui suivra, V bis.

4. — *Romain-Albert*, chevalier, s[r] du Plouich, de la Hamayde à Neuville-en-Ferrain, baptisé à Saint-Étienne le 30 septembre 1702, d'abord chanoine de Saint-Pierre à Lille, puis rentré dans la vie civile, contrôleur des États de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 4 avril 1742, inscrit au rôle des nobles de la province de Flandre par ordonnance du 26 octobre 1742, marguillier de Sainte-Catherine, décédé sur cette paroisse le 9 novembre 1762 et inhumé au chœur, près le buffet des marguilliers ; il épousa dans cette église, le 21 décembre 1741, Catherine-Françoise *Cardon*, dame du Bourg, fille de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] du Bourg, et de Françoise-Claire *Wullems*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 novembre 1713, décédée

le 26 février 1763 et enterrée dans cette église vis-à-vis le chœur, près le pilier de l'adoration ; sans postérité.

5. — *Marie-Albertine-Élie*, dame de Relinghem, baptisée à Saint-Étienne le 5 novembre 1705, décédée célibataire, paroisse de La Madeleine, le 10 avril 1784.

6. — *Philippe-Hubert*, baptisé à Saint-Étienne le 3 novembre 1716, mort le 11 de ce mois.

V. — *Édouard-Paul* Ingiliard, chevalier, s[r] de Fromelles, du Maisnil, de la Mairie, baptisé à Saint-Étienne le 31 juillet 1698, bailli des États de Lille, Douai et Orchies, bourgeois de Lille par relief du 20 octobre 1741, décédé paroisse Saint-Étienne le 1[er] octobre 1751, épousa dans cette même église, le 5 juillet 1739, Marie-Joseph-Françoise *Aulent*, dame de la Tour et de la Longuerie, fille de Pierre-Alexandre, écuyer, s[r] de la Longuerie, et de Marie-Marguerite *Chauwin*, baptisée à Saint-Étienne le 12 février 1718, décédée sur cette paroisse le 2 septembre 1747 ; dont :

1. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mai 1740, morte le 11 avril 1818, mariée le 30 août 1760 avec Julien-Louis-François *Bidé*, écuyer, s[r] de la Grandville, fils de Charles-Julien, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Marie-Françoise *Libert*, dame de Quartes, baptisé à Saint-Maurice le 17 mai 1740, créé marquis en 1776, conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le conseil supérieur à Douai, mort le 11 septembre 1802 ; dont postérité.

2. — *Marie-Catherine-Albertine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 octobre 1741, décédée sur cette paroisse le 8 mai 1779 ; épousa son cousin germain (Voir plus bas, V[bis], 1).

3. — *Édouard-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 26 avril 1747, décédé le 28 décembre 1760 et inhumé dans la chapelle Saint-Jean à Sainte-Catherine.

V[bis]. — *Eugène-Marie* Ingiliard, chevalier, s[r] des Wattines, baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1701, capitaine au régiment de Bretagne, puis lieutenant-colonel du régiment de Bourgogne, cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand bailli et député ordinaire des États de la Flandre wallonne, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1738, mort paroisse Sainte-Catherine le 7 juillet 1778 ; épousa à Saint-Étienne, le 8 juillet 1738, Marie-Anne *des Buissons*, dame de Canteleu, fille de Eugène-Marie, écuyer, s[r] de la Bretagne, et de Marie-Anne *de Fourmestraux*, baptisée à Saint-Pierre le 25 septembre 1696, décédée paroisse Saint-Étienne le 6 mai 1758 ; dont :

1. — *Eugène-Marie-Édouard*, chevalier, s[r] de la Bretagne, baptisé à Saint-Pierre le 4 janvier 1740, nommé bailli de Cysoing le 10 juillet 1761, puis grand bailli des États de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 30 octobre 1761, mort le 21 octobre 1820. Il épousa à Saint-Maurice, le 11 mai 1761, sa cousine Marie-Catherine-Albertine-Joseph *Ingiliard*, dame du Fresne (Voir plus haut, V, 2); sans postérité.

2. — *Marie-Anne-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 février 1742, décédée le 25 juillet 1773; mariée à Saint-Étienne, le 22 janvier 1761, avec Jean-Baptiste-François-Nicolas *de Forest*, chevalier, s[r] de Quartdeville, fils de Jacques-Nicolas-Marie, écuyer, et de Lucie-Thérèse *du Bois de Harnes*, baptisé à Notre-Dame de Douai le 3 mai 1736, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 12 mai 1758, président à mortier au même Parlement le 15 janvier 1770, décédé le 31 décembre 1796; dont postérité.

1697, juillet. — *Lettres d'anoblissement en faveur d'Édouard Ingiliard, s[r] des Wastines, du Plouy.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre. A tous présens et à venir, salut. Par notre édit du mois de mars 1696, registré où besoin a été, nous avons annoblit le nombre de cincq cens personnes qui seront choisies parmy ceux qui se sont le plus distingués par leurs mérites, leurs vertus et leurs bonnes qualitées, et qui se sont rendus recommandables par leurs charges et leurs employs, à chacun desquels les lettres particullières d'annoblissement seront expédiées en payant les sommes auxquelles elles seront fixées pour ayder aux besoins présens où la guerre nous engage. Et comme nous avons été pleinement informé de la famille, des vertus et des bonnes qualités de notre cher et bien amé *Édouard Ingiliard*, seigneur des Wastines, du Plouy, trésorier de France de la généralité de Lille en Flandres, nous l'avons agréé pour l'un desdits cincq cens annoblis créés par notredit édit, ainsy qu'il est contenu par l'état arresté en notre Conseil le dix-huit juin dernier, en conséquence duquel il a payé la finance que nous avons fixée par l'arrêt du trois avril XVI[c] quatre-vingt-seize et par le rolle du sept aoust dudit an, suivant la quitance du garde de notre trésor royal du vingt sixième juin dernier, registré au controlle général des finances le vingt nœuf du même mois cy attachez sous notre contre-scel. A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, nous avons de notre grâce spécialle, pleine puissance et autorité royalle, par ces présentes signées de notre main, annobly et annoblissons ledit *Édouard Ingiliard*,

pour être du nombre des cincq cens annoblis créés par notre dit édit, et du titre et qualité de noble nous l'avons décoré et décorons, voulons et nous plaît qu'il soit tenu, censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et sa postérité tant mâles que femelles, nez et à naistre en loyal mariage, tout ainsy que s'ils étoient issus de noble et ancienne extraction, et que luy et sa postérité soient en tous lieux et actes tant par jugement qu'autrement tenus, censés et réputés pour nobles ; que comme tels ils puissent prendre la qualité d'écuier, parvenir au degré de chevalerie et autres honneurs réservés à notre noblesse, et qu'ils jouissent et usent de tous les droits, prérogatives, privilèges, prééminences, franchises, libertés et immunités dont jouissent et ont accoustumé de jouir les autres nobles de notre royaume, comme aussy qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles de quelques titres et qualités qu'elles soient, nous luy permettons de porter les armoiries timbrées telles qu'elles seront réglées, blazonnées par le sieur d'Hozier exerceant l'office de juge d'armes suivant la commission expresse que nous luy avons donnée par arrêt de notre Conseil du dix huit décembre 1696, ainsy qu'elle seront peintes et figurées dans les présentes lettres avec pouvoir de les faire peindre, graver et insculper en tels endroits de ses maisons titres et seigneuries que bon luy semblera, sans que pour raison du présent annoblissement ledit *Édouard Ingiliard* et ses descendants soient tenus païer ny à nos successeurs roys aucune finance ny indemnité dont à quelque somme qu'elle puisse monter nous leur avons fait et faisons don par ces présentes, à la charge de vivre noblement et sans que ledit annoblissement puisse être par nous suprimé ny révoqué, ny sujet à aucune taxe pour être confirmé conformément à notre dit édit du mois de mars 1696. Sy donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenans notre Cour de parlement, chambre des comptes et cour des aides à Paris, trésoriers de France et autres juges des bailliages, sénéchaussées, élections et autres qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à faire enregistrer, et du contenu en icelles faire jouir ledit *Édouard Ingiliard* et sa postérité en faisant cesser tous troubles et empeschemens. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours nous y avons fait mettre notre scel. Donné à Versailles au mois de jullet l'an de grâce mil six cens quattre vingt dix sept et de notre règne le cinquante-cincquième. Plus bas étoit signé Louis; et sur le reply desdites lettres étoit écrit : par le Roi, signé : Le Tellier, avec paraphe.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre dit Ryswick, 1697-1700, fol. 6, pièce n° 7.

DE LANNOY

Armes : *d'argent à 3 lions de sinople, lampassés et armés de gueules, au chef cousu d'or à un demi-homme sauvage affronté de carnation, à la guirlande en tête de sinople, tenant dans la main droite une rondache et dans la gauche une massue du même, appuyée sur l'épaule.* Toutefois, les enfants de Michel de Lannoy, sr de Carnoy, obtinrent par lettres données à Saint-Germain-en-Laye, en avril 1672, de laisser le chef cousu pour ne conserver que : *d'argent à trois lions de sinople, lampassés et armés de gueules.*

Une sentence de la gouvernance de Lille, rendue le 7 août 1699, établit les premiers degrés de cette famille ; nous publions cette pièce très intéressante, mais dont toutes les preuves ne paraissent pas absolument établies.

I. — *Guillebert* de Lannoy, chevalier, sr de Beaumont, grand voyageur [1], eut d'une concubine, Catherine *Dubus* :

II. — *Jean* de Lannoy, légitimé par Philippe le Hardi en 1399, allié à Jeanne *de la Motte* ; d'où :

III. — *Allard* de Lannoy, vivant en 1433, père de :

IV. — *Baudart* de Lannoy, vivant en 1428, qui eut pour fils :

1. — *Girardon.*
2. — *Allard*, qui suit, V.

V. — *Allard* de Lannoy, époux de Marie *Delobel* ; d'où :

VI. — *Allard* de Lannoy, père de :

VII. — *Nicolas* de Lannoy, né à La Madeleine, bourgeois

---

1. Voir la notice publiée par M. Quarré-Reybourbon dans les *Mémoires de la Société de géographie de Lille*, 1890.

de Lille par achat du 4 février 1502 (n. st.), épousa le 6 du même mois Jacquemine *du Quesnoy* ; dont :

VIII. — *Allard* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1531, bourgeois d'Arras le 12 mai 1531, moyennant finance de cinq écus d'or soleil [1], mort avant 1560, allié à Barbe *Herlin* ; dont :

1. — *Marguerite*, morte avant 1578, mariée avec Georges *de Fourmestraux*, fils de Nicolas et d'Agnès *Castellain*, bourgeois de Lille par relief du 29 février 1552 (n. st.), remarié avec Michelle *Parent* ; dont postérité.
2. — *Allard*, qui suit, IX.

IX. — *Allard* DE LANNOY, s[r] de Canteleu et des Coquelets à Lille, bourgeois d'Arras le 30 octobre 1565, bourgeois de Lille par relief du 27 septembre 1606 sur requête, épousa à Arras en 1578 Marie *Van Dale*, fille de Paul, chevalier, s[r] de Berlaer ; d'où :

1. — *Paul*, qui suit, X.
2. — *Pierre*, né à Cologne, bourgeois de Lille par relief du 26 février 1619, décédé paroisse Saint-Maurice le 29 mai 1657 ; épousa à Saint-Étienne, le 2 novembre 1618, Anne *Pouille*, fille de Jean. Sans enfants, à Lille du moins.
3. — *Marie*, épouse de Paul *de Fourmestraux*, fils de Georges et de Michelle *Parent*, né à Lille, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 26 avril 1601, échevin, mort avant 1678 ; dont postérité.
4. — *Marguerite*, alliée à Saint-Étienne, le 28 août 1605, à Gilles *de la Porte*, fils de Nicaise et de Marie *Berthault* dite *de Hollande*, bourgeois de Lille par relief du 26 septembre 1605.
5. — *Gérard*.
6. — *Barbe*, mariée à Saint-Étienne, le 16 janvier 1610, avec Adrien *Imbert*, fils de Nicolas et de Jacqueline *Muette*, bourgeois de Lille par relief du 11 mars 1610.

X. — *Paul* DE LANNOY, s[r] de Canteleu, né à Cologne, bourgeois d'Arras le 21 mars 1604, échevin de cette ville, qu'il quitta après le siège, bourgeois de Lille par relief du 11 mars 1610, épousa, par contrat du 18 juillet 1609, Éléonore *de Fourmestraux*, fille de Allard, s[r] de le Val, et de Jeanne *Le Maire* ; dont :

---

1. Cette note et toutes celles qui concernent les bourgeois d'Arras sont tirées du manuscrit « *Des bourgeois d'Arras* », appartenant à M. DE BRUGNY D'HAGERUE, de Lille.

XI. — *Michel* DE LANNOY, s[r] du Carnoy, anobli par lettres données à Aranjuez le 6 mai 1642, bourgeois de Lille par relief du 1[er] juillet 1655, créé chevalier par lettres données à Madrid le 19 avril 1656, bourgeois d'Arras le 4 avril 1663 ; épousa à Saint-Omer, par contrat du 20 mars 1655, Marie-Marguerite *de Croix*, fille de Jacques, chevalier, et de Marie *de Croix* ; d'où :

1. — *Marie-Jeanne*, née le 24 février 1656, baptisée le 28 à Saint-Étienne.
2. — *Pierre-Allard*, qui suivra, XII.
3. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juin 1658.
4. — *Anne-Ghislaine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1661.
5. — *Marie-Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 5 septembre 1662, y décédée le 19 septembre 1727.
6. — *Michel-François*, baptisé à Saint-Étienne le 25 octobre 1664.
7. — *Jacques-Adrien-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 20 janvier 1667.
8. — *Paul-Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 27 juillet 1668.
9. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 25 février 1671.

XII. — *Pierre-Allard* DE LANNOY, chevalier, s[r] de Fretin, baptisé à Saint-Étienne le 19 mai 1657, capitaine au régiment de Chartres cavalerie, puis passé le 20 août 1688 à celui de Montohar, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1690, rewart et mayeur de cette ville, mort en 1717 ; épousa, par contrat du 4 février 1690, Marie-Florence-Joseph *de la Haye*, fille de Philippe-Charles, chevalier, s[r] d'Ennequin, et de Marie-Anne-Eugénie *de Cassina* ; d'où :

1. — *Marie-Barbe*, née le 23 décembre 1694, baptisée à Saint-Sauveur le 22 février 1695.
2. — *Joseph-Allard*, jumeau de la précédente, chevalier, s[r] de Fretin, bourgeois de Lille par relief du 30 août 1730 ; marié à Saint-Étienne, le 27 décembre 1729, avec Marie-Romaine-Joseph *Ballet*, fille de Romain et de Marie-Philippe *Barte*, baptisée à Saint-Étienne le 23 août 1705, y décédée le 22 octobre 1735 et inhumée dans la chapelle Notre-Dame ; il eut :
   a. — *Allardine-Josèphe*, morte sur Saint-Étienne le 16 juin 1731.
   b. — *Marie-Thérèse-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 26 juillet 1731, alliée à Saint-Maurice, le 28 février 1751, à Louis

de Villeneuve, s^r de la Rigaudie, fils de Charles et d'Élisabeth *Decoras*, né à Réalmont (diocèse d'Albi) vers 1717.

c. — *Allard-Antoine-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 11 août 1732, y décédé le 16 janvier 1734.

3. — *Paul-Antoine*, chevalier, s^r de Gournay, baptisé à Saint-Sauveur le 4 janvier 1697, décédé célibataire paroisse Saint-Étienne le 29 juillet 1739.

4. — *Claire-Florence*, baptisée à Saint-Sauveur le 24 avril 1698.

5. — *Marie-Charlotte*, baptisée à Saint-Sauveur le 24 avril 1700, décédée paroisse Saint-Étienne le 21 octobre 1759, épousa à Saint-Pierre, le 28 février 1729, Jacques-Ignace-Joseph *Petitpas*, écuyer, s^r de la Pontennerie, fils de Jean-Antoine, écuyer, s^r de Walle, et de Isabelle *Stappart*, baptisé à Saint-Maurice le 31 juillet 1704, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1731, bailli et prévôt de Lannoy, décédé paroisse Saint-Étienne le 15 octobre 1777 ; dont postérité.

6. — *Madeleine-Philippe*, baptisée à Saint-Sauveur le 15 octobre 1701.

7. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Sauveur le 16 novembre 1702.

8. — *Louis-Florent*, chevalier, s^r de Villers, né le 27 juillet 1705, baptisé à Saint-Sauveur le 24 août, décédé paroisse Saint-Étienne le 6 février 1770.

9. — *Ferdinand-François*, chevalier, s^r de Monchicourt, baptisé à Saint-Sauveur le 18 avril 1707, décédé paroisse Sainte-Catherine le 30 janvier 1760.

10. — *Philippe-Maximilien*, chevalier, s^r de la Maillardrie, né en 1708, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1755, mort paroisse Saint-Pierre le 7 avril 1760, époux de Marie-Louise *Stock*, morte avant lui sans enfants.

11. — *Marie-Louise*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 juin 1710, entrée à la Noble Famille le 9 mai 1719, religieuse à l'hôpital Comtesse en 1729, y décédée le 18 mai 1787.

12. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 11 septembre 1712

NON RATTACHÉES.

Marie-Anne, morte sur Saint-Maurice, le 5 avril 1702.

Antoinette, urbaniste à Lille, le 18 octobre 1663, à 18 ans.

Marie-Désirée, urbaniste le 25 novembre 1708, à 22 ans, morte le 1er novembre 1749.

Marie-Michelle-Léopoldine, sœur noire à Lille, le 20 mai 1731.

1642, 6 mai. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Michel de Lannoy, s^r du Carnoy.*

Philippe par la grâce de Dieu roy de Castille, de Léon, etc... A tous présens et advenir quy ces présentés verront ou lire orront, salut. De la part de nostre cher et bien amé *Michiel de Lannoy*, seigneur du Carnoy, filz de feu *Paul*, à son trespas eschevin de nostre ville de Lille, et petit-filz de feu *Allard de Lannoy*, seigneur de Canteleu, et de damoiselle Marguerite *van Dale*, fille et héritière de feu messire Paul *van Dale*, vivant chevalier, seigneur de Lillo, Beclaer, etc., nous a esté très humblement représenté que ses ancestres auroient esté très fidels subjectz et vassaulx de noz prédécesseurs leurs princes souverains, ayant ledict seigneur de Lillo rendu plusieurs services bons et signalés à feu l'empereur Charles cincquiesme de glorieuse mémoire en son voyage d'oultre mer, (tant) pour la conqueste du royaume de Thunes et de la Goulette qu'aux sièges des villes de Sainct Paul, Montreul, Théronne et aultres, ès années 1536 et 1537, et qu'au mesme temps il auroit aussy servy avecq six chevaulx feue madame Marie, royne vesve d'Hongrie et de Boheme, lors gouvernante de nosdicts Pays-Bas et de Bourgoigne, et pour lesdicts services esté faict et créé chevalier par ledit empereur le XXIIIe d'avril 1554 ; que son frère messire Pierre *van Dale*, vivant seigneur de Berlaer, Ghessel, doyen d'Allost et chanoine de l'église Nostre-Dame à Anvers, auroit fondé et doté de la plus grande partie de ses moyens en nostre ville et université de Louvain le célèbre et magnificque collège de van Dale pour la nourriture et entretènement de plusieurs estudians en diverses facultez et sciences et en délaissé le droict du patronage à ses plus proches parens de ladict ligne *van Dale* qui prendroit continuation en luy remonstrant ; que ledict *Paul de Lannoy*, son père, auroit esté allié par mariage à feue damoiselle Éléonore *de Fourmestraux*, fille du défunct Allard, vivant seigneur de le Val, et de noble damoiselle Jeane *le Maire*, et desservy diverses années l'estat d'eschevin de nostre ville d'Arras, comme il seroit aussy passé par les autres charges publicques d'icelle au contentement des habitans, demeurant en ladicte ville avecq sa famille, jusques à ce qu'elle auroit esté occuppée par nos ennemis, avecq train décent et convenable à gentilhomme y traictant et conversant les grandz et qualifiez ses aliez si comme ceulx des familles *de Belvalet*, *Vignon*, *de Flandres* et plusieurs aultres, sans avoir exercé aulcun art dérogeant à noblesse et qu'ayant laissé au remonstrant honnestes et sortables commoditez pour (à l'incitation de sesdicts parents et aliez) vivre noblement et nous rendre service selon sa condition, afin qu'il

le peust faire avecq plus d'authorité il nous a très humblement supplié qu'en considération de ce que dessus et des dommages que sondict père a souffert par la perte de ladicte ville d'Arras, lors lieu de sa résidence, il nous pleust l'annoblir et sa postérité, avecq permission de porter le blason des armoiries que ses prédécesseurs en ligne directe auroient de temps immémorial accoustumé de porter, augmentées en la manière suyvante, sçavoir est *d'argent à trois lions de sinople 2 et 1, lampassez et armez de gueulles, au chef à ung demy homme sauvage afronté de carnation ou couleur propre, à la guirlande en teste de sinople, à la droicte une rondache, à la gauche une massue appuyée à l'espaule de mesme, au timbre grille d'argent bourlet et hachement d'or et de sinople, cimier le sauvage de l'escu* ; et sur celuy faire despescher nos lettres patentes en tel cas pertinentes ; sçavoir faisons que nous, les choses susdictes considérées, avons de nostre certaine science, authorité souveraine et plaine puissance pour nous nos hoirs et successeurs, audict *Michel de Lannoy*, ensemble à ses enffans et postérité, masles et femelles, naiz et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enffans et postérité et chascun d'eulx procréez en léal mariage comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles en tous lieux actes et besoingnes, de tous et quelzconques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemptions de noblesse dont les aultres nobles en noz Pays-Bas ont accoustumé de jouyr, jouyssent et jouyront et qu'ilz soyent en tous leurs faictz et actes tenus et réputez pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'icelluy comme les déclarons et créons telz par ces mesmes présentes et que semblablement ilz soyent et seront capables et qualifiez pour estre eslevez à estatz et dignitez soit de chevallerie ou autres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous nos pays et signamment en nosdicts Pays Bas, places, terres, seigneuries, rentes, revenuz, possessions et aultres choses mouvantes de nos fiefs et arrière fiefs et tous autres nobles tenemens et iceulx prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaulx de qui ilz seront dépendans, et si aucune des choses dessudictes ilz ont jà acquis les tenir et posséder sans estre constrainctz de par nous ou d'aultres les mectre hors de leurs mains ; à quoy nous les habilitons et rendons souffissans et idoines par cesdites présentes, faisans vers nous et nozdicts hoirs et successeurs les debvoers y appertenans selon la nature et condition d'iceulx fiefz et biens acquis ou à acquérir et la

coustume du pays où ilz sont scituez et ce parmy certaine finance modérée que ledict *Michel de Lannoy* à cause de ceste présente grâce sera tenu payer à nostre prouffit sur la tauxation quy en sera faicte par ceulx de nostre conseil d'Estat aux affaires de noz Pays Bas et de Bourgoigne près de nostre personne à ce commis. Et affin que l'estat de noblesse dudict suppliant soit tant plus notoire, congnu et autorisé, luy avons aussy accordé et permis, accordons et permettons par cesdites présentes qu'il et sa postérité de léal mariage comme dit est pourront perpétuellement et à tousjours en tous et quelzconcques leurs faictz, gestes et aultres actes licites et honnestes, continuer à avoir et porter les armoiries cy-dessus spéciffiées et comme elles sont peinctes et figurées au milieu de cestes. Si ordonnons à nostre lieutenant, gouverneur et capitaine général de nosdicts Pays-Bas et de Bourgoigne et donnons en mandement à nos très chiers et féaux les gens de nostre conseil d'estat, chef, présidens et gens de noz privé et grand conseil, chefs trésorier général et commis de noz domaines et finances, président et gens de nostre chambre des comptes à Lille, et à tous aultres noz justiciers et officiers présens et advenir leurs lieuxtenans et chascun d'eulx en droict soy et si comme à luy appertiendra et à tous aultres noz subjectz, qu'estant par lesdicts de noz comptes bien et deuement procédé, comme leur mandons de faire, à la vérification et intérinement de cesdictes présentes selon leur forme et teneur, ilz facent, souffrent et laissent ledict *Michel de Lannoy* et sa postérité de léal mariage, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le conteuu en cestedictes présentes, playnement paysiblement et perpétuellement joyr et user sans les faire mectre ou donner ny souffrir estre faict mis ou donné à aulcun d'eulx contredit, destourbier ou empeschement, car ainsy nostre plaisir est-il. Et voulons estre faict nonobstant quelconque ordonnance, statuz, coustumes, usages et aultres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdicts de noz finances et de noz comptes et tous autres à quy ce peult toucher et regarder, pourveu qu'au préallable cesdits présentes soient présentées en nostre secrétairie du registre des mercèdes affin d'en estre tenu note et mémoire ès livres d'icelle. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mectre nostre grand seel, saulf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en toutes. Donné à Aranjuez, royaume de Castille, le VIe jour du mois de may l'an de grâce 1642 et de nos règnes le XXIe. Paraphé vul. ut. Signé Philippe. Sur le ply estoit escript : Par le Roy, et signé : Brecht ; et appendoit ausdictes lettres ung grand seel de chire vermeille en lache de soye rouge,

jaulne et blanche. Si estoit encores escript sur ledit ply : Tome la Razon a. 12 de juan[r] 1642 et signé Pedro Lopez de Calo.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. Registre Albert, f° 266 verso, pièce n° 462.

1699, 7 août. — *Sentence de la gouvernance de Lille au sujet de la généalogie de Pierre-Allard de Lannoy.*

A tous ceux quy ces présentes lettres voiront ou oiront, Jean-Baptiste Taviel, seigneur des Grimarets, etc., conseiller du Roy, lieutenant-général de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille et des appartenances, salut. Sur ce que *Pierre-Allard de Lannoy*, escuyer, seigneur de Fretin, etc., nous auroit par requeste remonstré qu'il avoit de tout tems esté permis aux descendans de personnes nobles surtout de familles illustres de preuver leurs descentes par tiltres ou autrement, et comme le remontrant descendoit en ligne directe et masculine de l'illustre maison de Lannoy et de messire *Guilbert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, de Beaumont, l'Attre et l'Espesse en Croix, suivant la généalogie jointe et dont la teneur ensuit :

Jean de Lannoy est renseigné fils de messire *Guilbert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, Beaumont, l'Attre et l'Espesse en Croix, au folio 8 du rapport et dénombrement de la terre de Croix servi le 29[e] septembre 1389, registré à la Chambre des Comptes du Roy à Lille, et par lettres de Philippes le hardi, duc de Bourgogne, de 1399.

Allard de Lannoy est justifié fils de *Jean*, par un establissement de procureur passé pardevant Monseigneur le gouverneur de Lille, le 27[e] novembre 1433.

Baudar ou *Bauduin de Lannoy* est prouvé fils d'*Allard*, par extrait des briefs de l'Abbaye de Los de 1428.

Allard de Lannoy est renseigné fils de *Baudar* ou *Bauduin* par une sentence de la Gouvernance de Lille du 24[e] avril 1460 et par extrait des briefs de l'Abbaye de Los, 1463.

Allardin ou *Allard de Lannoy* est vérifié fils d'*Allard* par ladite sentence 1460 et par les briefs de l'Abbaye de Los 1463. Ledit *Allardin* ou *Allard* est encore renseigné fils d'*Allard de Lannoy* par le contrat de mariage de *Colinet* ou *Nicolas de Lannoy*, son fils, passé pardevant le juge de la Gouvernance de Lille le 6[e] février 1502.

Collinet ou *Nicolas de Lannoy* est justifié fils d'*Allard* par son

contrat de mariage avec Jacquemine *du Quesnoy*, de 1502, passé pardevant le juge de la Gouvernance de Lille où il compare avec son père et y est nommé Collinet à cause de sa jeunesse et suivant la façon de parler de ce tems là.

Allard de Lannoy est renseigné fils de *Nicolas* par les lettres de retrait du fief des Cocquelets du 24e jullet 1548; *Allard* est encore renseigné fils de *Nicolas* par une lettre de donnation du jardin des Cocquelets fait à Barbe *Herlin*, sa veuve, et l'adhéritement en donné par main-prétée à *Jean de Lannoy*, le 28e novembre 1560, et par lettre de purge de la maison joignante lesdits Cocquelets du 14e janvier 1562, *Jean de Lannoy* fait son command de ladite damoiselle Barbe *Herlin*, d'où il prouve que ledit *Allard* et *Jean de Lannoy* estoient frères et fils de *Nicolas*.

Allard de Lannoy est renseigné fils d'*Allard* par une procure passée pardevant les maire et eschevins de la ville d'Arras le 20e novembre 1578 et par lettres de bourgeoisie desdits maire et eschevins de ladite ville d'Arras le 29e octobre 1585.

Paul de Lannoy est renseigné fils d'*Allard* par lettres de bourgeoisie données desdits maire et eschevins de ladite ville d'Arras le 21e may 1604.

Messire *Michel de Lannoy*, chevalier, seigneur du Carnoy, est renseigné fils de *Paul*, par semblables lettres de bourgeoisie données desdits maire et eschevins de ladicte ville d'Arras le 4e avril 1663.

Pierre-Allard de Lannoy, écuyer, seigneur de Fretin, est renseigné fils de *Michel*, par son extrait baptismal du 19e may 1657 donné par Monsieur le lieutenant de Saint-Estienne à Lille le 26e janvier 1699.

A ces causes il avoit recours à nous, nous suppliant de le vouloir admettre à en faire la preuve et ensuitte le déclarer descendant en ligne directe et masculine de l'illustre maison de Lannoy et de messire *Guilbert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, de Beaumont, l'Attre et l'Espesse en Croix. A quoy par nostre appostille du 29e janvier 1699 aurions dit que seroit monstré au procureur du Roy, lequel procureur du Roy ayant veu ladite requeste et généalogie y attachée a dit par acte du 30e desdits mois et an, qu'il n'empeschoit que le suppliant fut admis à vériffier le contenu de la requeste, en suitte de quoy par aultre nostre appostille dudit jour avons ordonné qu'il fut fait comme il estoit requis, et suivant ce ledit sieur impétrant pour vérifier le contenu de sadite requeste at exhibé un intendit par lequel il a dit et posé en fait qu'il estoit :

1° Fils de messire *Michel de Lannoy*, chevalier, seigneur du Carnoy ;

2° Que ledit *Michel* estoit fils de *Paul de Lannoy* ;
3° Que ledit *Paul* estoit fils d'*Allard de Lannoy* ;
4° Que ledit *Allard* estoit fils d'*Allard de Lannoy* ;
5° Que ledit *Allard* estoit fils de *Nicolas de Lannoy* ;
6° Que ledit *Nicolas* estoit fils de *Allard* ou *Allardin de Lannoy* ;
7° Que ledit *Allard* ou *Allardin* estoit fils d'*Allard de Lannoy* ;
8° Que ledit *Allard* estoit fils de *Baudart* ou *Bauduin de Lannoy* ;
9° Que ledit *Baudart* ou *Bauduin* estoit fils d'*Allard* ;
10° Que ledit *Allard* estoit fils de *Jean de Lannoy* ;
11° Que ledit *Jean* étoit fils de messire *Guillebert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, de Beaumont, l'Attre et l'Espesse en Croix.

Et après que ledit sieur procureur du Roy a consenty l'audition des tesmoins et production des tiltres saulf reproches, ledit sieur de Fretin a produit et employé en son enqueste, en forme de preuve, un extrait baptismal de l'église paroissialle de Saint Estienne en ceste ville de Lille, signé du sieur Antoine Couppé, prebtre et lieutenant de ladite église, par lequel appert que ledit demandeur est fils de *Michel de Lannoy*, seigneur de Carnoy, etc., par iceluy vérifier le contenu de l'article premier de son intendit.

Produit consécutivement ledit impétrant comme dessus certaines lettres de bourgeoisie données des maire et eschevins de la ville d'Arras le 4 d'avril 1663, par lesquelles appert que ledit *Michel de Lannoy*, chevalier, seigneur du Carnoy, est qualifié fils de *Paul*, pour par icelles deuement seellées du seel de la ville d'Arras et par ainsy notoires vérifier le contenu de l'article deux dudit intendit.

Produit et employe certaines lettres de relief de bourgeoisie comme dessus en datte du 21 de may 1604 données desdits maire et eschevins d'Arras, par lesquelles il se voit que ledit *Paul* y est qualifié fils d'*Allard*, pour par icelles aussy deuement seellées du seel de ladite ville et par conséquent notoires prouver le contenu de l'article trois dudit intendit.

Item produit et met oustre en forme de preuve en la même enqueste une procuration passée pardevant les maire et eschevins de ladite ville d'Arras le 20 novembre 1578 et certaines lettres de bourgeoisie données desdits maire et eschevins de laditte ville d'Arras le penultième octobre 1585, par lesquelles dites procuration et lettres de bourgeoisie appert que ledit *Allard de Lannoy* est qualifié fils d'*Allard*, pour par icelles pareillement seellées du seel de ladite ville d'Arras et par ainsy aussy notoires vérifier le contenu de l'article quattre dudit intendit, sçavoir est que le ledit *Allard* estoit fils dudit *Allard de Lannoy*.

Item, produit, emploie et met outre comme dessus certaines lettres de retrait du fief des Cocquelets données des bailly et hommes de fiefs de la salle de Lille le 24 juillet 1548, par lequel il se voit que ledit *Allard* est qualifié fils de *Nicolas de Lannoy*, pour par icelles deuement seellées des seaux des bailly et hommes de fiefs et par ainsy notoires prouver le contenu de l'article cincq du susdit intendit.

Item produit et employe aux mêmes fins de vérifier ledit article cincquième certain acte de donnation du jardin des Cocquelets, faite à Barbe *Hertin*, veuve dudit *Allard de Lannoy*, et l'adhéritement en donné par main prestée à *Jean de Lannoy*, le 28 novembre 1560, par lettres des sieurs eschevins de ceste ville de Lille séellées du seel d'icelle ville et par ainsy aussy notoires.

Item produit, employe et met outre toujours en forme de preuve en ladite enqueste aux fins de vérifier encore et d'autant plus ledit article cincq, sçavoir est que ledit *Allard de Lannoy* estoit fils de *Nicolas*, certaines lettres de purge de la maison joingnante lesdits Cocquelets données desdits sieurs eschevins de Lille le 4 de janvier 1562 aussy seellées du seel de ladite ville et conséquemment notoires comme dessus.

Item produit comme dessus le contrat de mariage dudit *Nicolas de Lannoy*, avecq Jacquemine *du Quesnoy*, passé à ce siège le 6 de février 1502 par lequel appert que ledit *Nicolas* est qualifié fils d'*Allard de Lannoy*, et iceluy *Allard*, fils de feu *Allard de Lannoy*, pour par iceluy deuement scellé et signé de monsieur le greffier de ce siège conséquement notoire prouver le contenu de l'article sixième et septième dudit intendit.

Item produit, employe et met outre en forme de preuve en ladite enquete une sentence rendue à ce siège le 24 avril 1460 entre les tuteurs et curateurs d'*Allardin* et *Grardin de Lannoy*, enfans mineurs d'ans de feu *Allard de Lannoy*, et Simon *Polle*, et *Jenne de Lannoy*, sa femme, par laquelle sentence *Allardin* ou *Allard* est qualifié fils d'*Allard* et iceluy *Allard* fils de *Baudart*, pour par icelle deuement signée et seellée de monsieur le greffier de ce siège et par conséquent notoire prouver le contenu dudit article sept et huit du même intendit.

Item produit, employe et met outre en forme de preuve en la même enqueste certain extrait du folio 47 recto et suivans de brief de l'abbaye de Los commenceant l'an 1428, par lequel ledit *Baudart de Lannoy* est qualifié fils d'*Allard*, lequel extrait a esté autentiqué par le conseiller commissaire par nous délégué pour besoigner à ladite enqueste après l'avoir collationné audit brief que luy a esté à ces fins représenté pour par ledit extrait vérifier le contenu de l'article 9e dudit intendit.

Produit consécutivement ledit sieur impétrant et met outre en forme de preuve en ladite enqueste une copie autenticque de certaine procuration donnée le 27 novembre 1433 par ledit *Allard de Lannoy* aux procureurs y dénommez, passée à ce siège, par laquelle ledit *Allard* est qualifié fils de *Jean*, pour ceste copie deuement scellée et signée dudit sieur greffier de ce siège, conséquament notoire, renseigner le contenu de l'article dix dudit intendit.

Item produit employe et met outre en forme de preuve en la même enqueste un extrait du registre des fiefs tenus de la salle de Lille commenceant en 1389 et finissant en 1469, reposant en la chambre des Comptes à Lille par lequel appert, folio ung, que ledit *Jean de Lannoy* estoit fils de messire *Guillebert de Lannoy*, et, folio six, que ledit messire *Guillebert* estoit seigneur de l'Espesse et de l'Attre, pour par iceluy signé du sieur Godefroy, écuier, conseiller du Roy et son procureur au Bureau des finances, et deuement légalisé, prouver le contenu de l'article onze dudit intendit.

Item produit, emploie et met outre en forme de preuve en la susdite enqueste un extrait du folio 119 verso du troisième registre des chartes depuis 1393 jusques 1399 reposant en la Chambre des Comptes du Roy audit Lille en Flandres, par lequel appert que ledit *Jean de Lannoy* estoit fils légitimé dudit messire *Guillebert*, pour par iceluy signé dudit sieur Godefroy, aussy deuement légalisé par conséquent notoire, vérifier le contenu du même article onze dudit intendit.

Item produit emploie et met outre en forme de preuve en ladite enqueste un extrait du rapport et dénombrement de la terre et seigneurie de Croix rendu par Jean, sire du Mez et de Croix et chevalier, enregistré au premier volume des rapports et denombrements des fiefs tenus de la salle de Lille commenceant en 1389 et finissant en 1469, étant dans la Chambre des comptes du Roy à Lille, par lequel appert que messire *Guillebert de Lannoy*, chevalier, avoit gisant en la paroisse de Croix le fief appellé l'Espesse et un autre appellé le fief de l'Attre, pour par ledit extrait collationné et signé du sieur Godefroy, conseiller du Roy, procureur de Sa Majesté au bureau des finances et garde des Archives de ladite Chambre des Comptes, vérifier que ledit messire *Guilbert* estoit (comme dit est) seigneur desdits de l'Attre et l'Espesse.

Item produit, employe et met outre en forme de preuve le même extrait collationné et signé comme dit est, par lequel appert que *Jean de Lannoy*, fils de messire *Guillebert*, à cause de damoiselle Jenne *de le Motte*, sa femme, en tenant un fief appellé le fief de la Frumanderie, gisant à Roubaix, pour par ce moien prouver encore et

d'aultant plus que ledit messire *Guillebert* a eu un fils nommé *Jean*, ainsy que le demandeur l'a posé par la généalogie jointe à la requeste.

Et pour vérifier que ledit messire *Guillebert* estoit aussy seigneur de Santes et Beaumont, se produit et employe dans la même enqueste les œuvres historiques de Pontus Heuterus Delfius par lesquels appert folio 236 qu'*Hugues de Lannoy* est dit entre autres avoir eu un fils nommé *Guillebert de Lannoy*, seigneur de Santes et de Beaumont, lequel *Guillebert* est dit aussy avoir eu entre autres un fils nommé *Gosselin de Lannoy*, seigneur de Breuze, qui de Marie *de Montgardin* ne procréa qu'une fille appellée *Marie*, dame de Breuze, alliée à Antoine *de Hérin*, et au surplus pour ledit autheur folio susdit servir et valoir audit sieur demandeur ainsy que de raison.

Item produit et employe aux mêmes fins en ladite enqueste le blazon des armoiries des chevaliers de l'ordre de la Toison d'or composé par Jean-Baptiste Maurice, héraut et roy d'armes, contenant au folio 9 que messire *Hugues de Lannoy*, seigneur de Santes, estoit fils de *Guillebert de Lannoy*, seigneur dudit lieu, qui fut frère maisné de *Hugues*, tous deux enfans de messire *Hugues de Lannoy*.

Item produit comme dessus le deuxième volume de l'histoire de Cambray et Cambresis composée par maistre Jean Carpentier, contenant folio 271 que le susdit *Guillebert* estoit, comme dit est, seigneur de Santes et de Beaumont, et folio 275 qu'il a eu un fils nommé *Gosselin de Lannoy*, seigneur de Breuze, qui de Marie *de Montgardin* ne procréa qu'une fille nommée *Marie*, conjointe comme dit est au sieur Antoine *de Herin*.

Au confort de quoy se produit comme dessus un extrait du registre des fiefs de Lille, de l'an 1500, étant en la Chambre des Comptes du Roy à Lille, par lequel appert que ledit *Gossuin de Lannoy* possédoit le fief de l'Espesse audit Croix et un autre fief appellé le fief de Geroude dit de l'Attre, comme on voit de l'autre extrait cy après produit, pour par ledit extrait collationné, signé et légalisé comme dit est vérifier et d'autant plus les positions dudit sieur impétrant.

Item produit et employe un extrait du troisième registre des fiefs de Lille de l'an 1615 estant en la Chambre des Comptes, contenant qu'en tems passé damoiselle Magdeleine *de Hérin*, fille de feu Antoine, tenoit deux fiefs nommés l'un le fief de l'Espesse et le second le fief de l'Attre, situés audit Croix, pour par ledit extrait signé dudit sieur Godefroy en ladite qualité et deuement légalisé aussi bien que tous les autres extraits aussy de lui signé et produit conséquament notoires vérifier comme dit est les intentions dudit sieur demandeur.

Item produit et employe dabondant et met outre en forme de preuve en ladite enqueste un extrait des briefs de ladite terre et seigneurie de Croix et de Flers, donné à très haut et très puissant prince monseigneur le duc de Bourgoigne, le 10 de juillet 1457, dudit fief terre et seigneurie de Croix, dans lequel il est très expressément dit : « Item en tient aussy *Gossuin de Lannoy* en justice de vicomte le fief nommé l'Espesse. Item en tient encore un fief ledit *Gossuin* nommé le fief de l'Attre en justice de vicomte, etc. », pour par ledit extrait signé du sieur Castellain, bailly et receveur de la seigneurie de Croix, de tant plus vérifier que ledit *Gossuin de Lannoy* estoit fils de messire *Guillebert de Lannoy*, seigneur de l'Espesse, l'Attre, Santes et Beaumont.

Produit finalement et employe comme dessus un brief de l'abbaye de Los notoire à raison de son antiquité, concernant les biens d'icelle commenceant en l'an 1463, par où appert que Marie *de Lobel* est qualifiée veuve d'*Allard de Lannoy*, duquel brief ledit sieur commissaire a tiré extrait autentique et deuement collationné pour demeurer en ceste enqueste et servir aux intentions dudit sieur produisant.

Lequel extrait aussy bien que toutes les productions cy dessus faites et paraphées dudit sieur conseiller commissaire, iceluy a ordonné estre inséré en ladite enqueste pour servir et valloir auxdites intentions dudit sieur produisant là et ainsy que de raison.

Ledit sieur produisant, outre les devoirs cy dessus faits, produit encore et met outre en forme de preuve en son enqueste un extrait du registre aux bourgeois de la ville de Lille, signé et collationné par le sieur Régnier, conseillé du Roy et trésorier de ladite ville, lequel extrait at aussy esté inserré en ladite enqueste et la signature dudit sieur Régnier y apposée vérifiée par tesmoins pardevant le sieur de Fourmestraux de le Lottrie, conseiller commissaire, par nous pour ce délégué, desquelles enqueste et production de tiltres et munimens cy-dessus, ledit sieur procureur du roy aiant eu communication a dit et déclaré d'employer contre iceux reproches de droit ; sur quoy ledit sieur impétrant nous auroit requis avoir droit, sçavoir faisons que veu la requeste à nous présentée par *Pierre-Allard de Lannoy*, écuyer, seigneur de Fretin, la généalogie y jointe, nostre ordonnance portant que le tout fut communiqué au procureur du Roy, ses conclusions qu'il n'empeschoit que le sieur impetrant fit preuve du contenu en la requeste, l'enqueste tenue en conséquence pardevant commissaire de la cour, les pièces, tiltres et munimens y produits, l'employ de reproches de droit contre iceux de la part du procureur du Roy, et considéré tout ce que fait à considérer et mou-

voir peut, Nous avons par nostre sentence et premier droit dit et déclaré, disons et déclarons ledit sieur de Fretin issu en ligne directe et masculine de *Jean de Lannoy*, fils naturel et légitimé de messire *Guillebert de Lannoy*, chevalier, seigneur de Santes, Beaumont, etc., par lettres du mois de juin 1699, demeurans les dépens à la charge dudit sieur impétrant. En tesmoin de ce Nous avons ces présentes fait seeller de nostre seel. Ainsy fait et jugé en la Salle audit Lille le septieme aoust mil six cens quattre vingt dix nœuf. Estoit signé : CASTELLAIN. Et y estoit apposé un seel sur chire rouge. »

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance, Registre « Riswick » 1697-1700, pièce n° 31, folio 67.

DE LANNOY

Armes : *écartelé : aux 1 et 4, d'argent à un lion de sinople couronné et armé d'or et lampassé de gueules ; aux 2 et 3, d'argent à trois fasces de sinople.*

I. — *Henri* de Lannoy, d'une humble condition, habitait Cysoing ; il fut ruiné par l'incendie de sa maison brûlée par les Anglais en 1513, et mourut avant 1545 ; d'où :

1. — *Pierre*, qui suit, II.
2. — *Jennin*, né à Cysoing, bourgeois de Lille par achat du 2 janvier 1545 (n. st.).
3. — *Léon*, né à Cysoing, bourgeois de Lille par achat du 4 février 1552 (n. st.).

II. — *Pierre* de Lannoy, né à Cysoing, bourgeois de Lille par achat du 5 septembre 1544, était à cette époque serviteur de Jean de Vendeville ; il eut sa maison brûlée au grand feu de Lille en 1545, mais s'étant peu après établi marchand, il fit fortune, acheta en mars 1553 le fief des Plantis à Cysoing, devint échevin de Lille en 1577 et y décéda le 12 mai 1578 ; de sa femme, Marie *Duval*, il eut :

1. — *Jacques*, qui suit (première branche).
2. — *Pierre*, qui suivra (deuxième branche).

III. — *Jacques* de Lannoy, bourgeois de Lille par relief du 22 mai 1581, mort vers 1614, épousa en 1581 Marguerite *Le Vasseur*, fille de Jean et de Marie *de Fourmestraux* ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 2 février 1582 (n. st.).
2. — *Jean*, qui suit, IV.
3. — *Jacques*, qui suivra, IV bis [1].
4. — *Paul*, qui suivra, IV ter.

1. Un manuscrit (qu'on avait offert en achat à la bibliothèque de Lille, en 1898) porte ce titre : « *Le chansonnier lillois* » et a pour auteur J. de Lannoy, qui doit être *Jean* ou *Jacques* mentionnés sous les n°s 2 et 3. Ce manuscrit contient un grand nombre de pièces de vers dédiés à des dames ou demoiselles de la ville, et accompagnées de leurs blasons. Nous n'avons pu savoir ce qu'est devenu ce curieux manuscrit.

IV. — *Jean* DE LANNOY, baptisé à Saint-Étienne le 14 juin 1583, s^r des Plantis et de la Deusle (par donation de son oncle Jean *le Vasseur*), bourgeois de Lille par relief du 2 janvier 1615, capitaine d'une compagnie de gardes bourgeoises de 1620 à 1644, gard'orphène en 1634, anobli par lettres données par Philippe IV à Madrid le 19 novembre 1641, décédé le 25 décembre 1644 ; épousa à Saint-Maurice, le 13 juillet 1614, Marie *Desbarbieux*, fille de Toussaint ; décédée sur cette paroisse le 3 mai 1657 ; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, qui suit, V.
2. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1619.
3. — *Gaspard*, baptisé à Saint-Étienne le 5 janvier 1622.
4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mars 1624.
5. — *Toussaint*, baptisé à Saint-Étienne le 21 décembre 1626, décédé paroisse Saint-Pierre le 22 décembre 1667.
6. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 22 février 1633, décédée paroisse Saint-Maurice le 5 avril 1702.
7. — *Françoise-Claire*, jumelle de la précédente.

V. — *Jean-Baptiste* DE LANNOY, écuyer, s^r des Prés, de la Deusle, Salomé, Rabodenghes, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1616, bourgeois de Lille par relief du 5 novembre 1647, créé chevalier par lettres données à Madrid le 6 avril 1648, mayeur de Lille en 1669 et 1670, mort paroisse Saint-Maurice le 7 août 1674 ; épousa dans cette église, le 2 avril 1647, Marie-Catherine *de Logenhagen*, fille d'Antoine, écuyer, s^r d'Inglant, et de Catherine *de Hangouart*, baptisée à Saint-Maurice le 15 novembre 1626 ; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 janvier 1649.
2. — *Jean-Baptiste-François-Olivier*, qui suit, VI.

VI. — *Jean-Baptiste-François-Olivier* DE LANNOY, chevalier, s^r des Prés, Salomé, de la Deusle, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1650, bourgeois de Lille par relief du 18 mai 1675, nommé grand bailli de Furnes par lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 10 novembre 1679, décédé avant 1700 ; se maria, le 14 octobre 1675, avec Françoise-Henriette *de Tramecourt*, fille de Georges, écuyer, et de Françoise-Henriette *de Haynin*, baptisée à Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys le 27 juin 1659, décédée à Lille, paroisse Saint-Étienne, le 21 août 1700 ; dont :

1. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1677, mariée dans

cette église, le 16 août 1696, avec Eugène-Hyacinthe *des Wazières*, écuyer, sr de Beaupré, la Volandre, fils de Jean-André-François, écuyer, et de Marie-Jeanne-Henriette *de Vicq*, baptisé à Saint-Michel à Gand le 28 juillet 1672, bourgeois de Lille par relief du 17 janvier 1697, capitaine au régiment d'Humières ; dont postérité.

2. — *Guillaume-Georges-François*, qui suit, VII.

3. — *Marie-Thérèse-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 15 février 1682, morte paroisse Saint-Maurice le 17 février 1764 ; alliée à Saint-Étienne, le 2 avril 1698, à Balthazar *de Sainte-Aldegonde*, écuyer, fils de Albert-André, baron de Maingoval, sr de Genech, et de Anne *d'Ongnies*, né à Genech, bourgeois de Lille par achat du 5 janvier 1680, veuf d'Agnès *Le Machon del Sauch*, mort le 8 septembre 1708 ; dont postérité.

4. — *Jacqueline-Léonarde*, baptisée à Saint-Étienne le 31 mars 1683.

5. — *Marie-Françoise-Philippine*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1685.

6. — *Marie-Thérèse*, dame d'Emmerin, baptisée à Saint-Étienne le 21 novembre 1687, morte paroisse de La Madeleine le 18 décembre 1756, épousa à Sainte-Catherine, le 1er octobre 1714, Philippe-François *Le Clément de Saint-Marcq*, écuyer, fils de Philippe et de Marie-Catherine *Dubus*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juillet 1674, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse de La Madeleine le 20 février 1728 ; dont postérité.

7. — *Albert-François*, chevalier, sr de la Deusle, baptisé à Saint-Étienne le 8 août 1691, bourgeois de Lille par relief sur requête le 17 octobre 1711, décédé paroisse Saint-Maurice le 25 mars 1719, marié avec Madeleine-Françoise *Cuvillon*, dame de la Hamelle, fille de Jean-Robert, écuyer, sr de Roncq, et de Marie-Isabelle *de Wazières*, décédée le 6 février 1736 ; d'où :

a. — *Eugène-François Toussaint*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 novembre 1710,

b. — *François-Hippolyte-André*, né le 13 janvier 1713, baptisé à La Madeleine le 20 suivant, mort paroisse Saint-Maurice le 18 mai 1717.

8. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 8 janvier 1693, morte paroisse Saint-André le 24 janvier 1767, alliée à Alexandre-Eugène *d'Eechaute*, chevalier, sr de Pombecque, fils de Pierre-Ignace, chevalier, et de Marie-Éléonore-Alexandrine *Obert*, né à Ennevelin, maréchal de camp des armées du Roi, veuf de Marguerite *de Mailly*, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1729, décédé sans postérité, paroisse Saint-André, le 26 avril 1755.

VII. — *Guillaume-Georges-François* DE LANNOY, chevalier, s^r des Prés, baptisé à Saint-Étienne le 29 février 1680, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1703, décédé vers 1718 ; épousa à Saint-Pierre, le 13 novembre 1702, Marie-Marguerite *de Mailly Mametz*, dame du Plouy, fille de Marc, chevalier, s^r de Nielle, et de Jacqueline-Léonarde *de Tramecourt*, veuve de Pierre-Félix *Jonglet*, s^r du Plouy, remariée le 29 mai 1719 avec Alexandre-Eugène *d'Eechaute* ; d'où :

1. — *Balthazar-François-Emmanuel*, baptisé à Saint-Maurice le 9 juin 1705, décédé sur cette paroisse le 5 janvier 1706.

2. — *Marc-Hubert-Marie*, dit le vicomte de Nielles, mort célibataire à Perpignan le 7 décembre 1728 ; un service funèbre fut célébré pour lui à Saint-Maurice le 7 septembre 1729.

IV bis. — *Jacques* DE LANNOY, baptisé à Saint-Étienne le 18 mai 1584, anobli par lettres données à Madrid le 10 mars 1642, avait relevé la bourgeoisie de Lille le 5 mai 1627, mais il fut exclu de la magistrature en 1656 pour avoir appelé d'une sentence des échevins ; il épousa Barbe *Annay*, décédée veuve, paroisse Saint-Maurice, le 19 décembre 1661 ; dont :

1. — *Marguerite*, mariée à Saint-Maurice, le 26 mai 1653, avec Wallerand *Caron*, fils d'Allard, et de Marie *du Rivaige*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1633, bourgeois de Lille par relief du 15 avril 1654.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, V.

V. — *Jean-Baptiste* DE LANNOY, écuyer, s^r de Thieffries, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1670, décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 août 1703 ; épousa à Saint-Pierre, le 25 novembre 1669, Élisabeth *de Waignon*, fille de Guillaume, écuyer, s^r de la Marlière, et de Catherine *Le Prévost de Basserode*, dont il n'eut pas d'enfant. Ses armoiries, enregistrées à l'armorial de Flandre, ne portaient plus qu'*argent au lion de sinople*.

IV ter. — *Paul* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1618, capitaine d'une compagnie de gardes bourgeoises de 1620 à 1651, membre du magistrat de Lille, nommé dépositaire de cette ville le 23 juin 1633, annobli par Philippe IV le 10 mars 1642 ; épousa à Saint-Étienne, le 5 août 1618, Marguerite *du Forest*, fille de Pierre, et d'Anne *Froidure*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1598, décédée le 20 octobre 1649 ; dont :

1. — *Hugues*, qui suit, V.

2. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 4 décembre 1622.

3. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 24 octobre 1624, décédée sur cette paroisse le 9 mars 1700, mariée dans cette église, le 20 juillet 1651, avec Jacques *Bridoul*, s^r de Burgaut, fils de Jacques et de Françoise *Mets*, baptisé à Saint-Étienne le 17 novembre 1615, bourgeois de Lille par relief du 28 septembre 1651, conseiller de la gouvernance et premier assesseur depuis 1640, anobli par Louis XIV en vertu de lettres données à Saint-Germain-en-Laye en mars 1676 ; dont postérité.

4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1626.

5. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 15 octobre 1628, décédée sur Saint-André le 15 novembre 1676.

6. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 20 août 1631, licencié en droit, chanoine de la cathédrale d'Ypres.

7. — *Bruno-Dominique*, baptisé à Saint-Étienne le 26 juillet 1633.

8. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 22 septembre 1634.

9. — *Aldegonde*, baptisée à Saint-Étienne le 30 mars 1636.

V. — *Hugues* DE LANNOY, écuyer, s^r du Chastel, des Pretz, baptisé à Sainte-Étienne le 21 juin 1619, bourgeois de Lille par relief du 3 mars 1648, dépositaire en 1652, décédé avant 1668 ; épousa à La Madeleine, le 22 novembre 1647, Marguerite *Denis*, fille d'Antoine et d'Antoinette *Fasse*, née le 31 août 1627, décédée en décembre 1687 ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 2 janvier 1649.

2. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 8 mai 1652, célibataire, mort paroisse Saint-Pierre le 23 mai 1722 (?)

3. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juillet 1653, décédée sur Sainte-Catherine le 9 juillet 1725 (?)

4. — *Rose*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1655, morte avant 1668.

5. — *Marie-Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mars 1657, décédée après 1714, alliée à Saint-Étienne, le 30 juin 1697, à Allard-Antoine *Bave*, s^r de la Gannerie, fils d'Allard et de Marie-Agnès *Desfrennes*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1658, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1697, licencié en droit, échevin de Lille, décédé paroisse Saint-André le 26 mars 1714 ; sans enfants.

6. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 30 janvier 1660, décédé sur Sainte-Catherine le 10 juillet 1725 (?)

7. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mai 1661, morte avant 1668.

DEUXIÈME BRANCHE.

III bis. — Pierre *de Lannoy*, fils de Pierre et de Marie *Duval*, né à Lille, licencié en droit, bourgeois de cette ville par relief du 12 janvier 1588, gard'orphène le 1er novembre 1608, mort le 2 novembre 1644; épousa en 1587 Marie *Desmulliers*, décédée le 16 octobre 1652 ; d'où :

1. — *Jacques*, qui suit, IV.

2. — *Catherine*, mariée à Saint-Étienne, le 3 mai 1610, avec Jean *Le Machon* dit *de le Sauch*, fils de Jean et de Catherine *Le Mahieu*, baptisé à Saint-Maurice le 6 juin 1576, bourgeois de Lille par relief du 7 juin 1610 ; dont postérité.

3. — *Jeanne*, dame du Maresquiel, morte le 24 juillet 1667, alliée après 1618 à Nicolas *Grassis*, fils de Daniel et de Catherine *Moriau*, né à Thuin (pays de Liège), bourgeois de Lille par achat du 6 avril 1618, échevin de cette ville, capitaine d'une compagnie de gardes bourgeoises de 1641 à 1666, mort le 24 juillet 1667 ; dont postérité.

4. – *Marie*, mariée avec Antoine *de Courouble*, fils de Maximilien et de Jeanne *Van Wezemale*, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1627 ; dont postérité.

5. – *Anne*.

6. – *Marguerite*.

IV. — *Jacques* de Lannoy, marchand, bourgeois de Lille par relief du 21 janvier 1614, rewart de cette ville en 1651, fut le dernier bourgeois non noble qui fut rewart; épousa en 1613 Catherine *Le Boucq*, fille de Gilles et de Marie *Luccas*, baptisée à Saint-Étienne le 26 juillet 1593, décédée après 1649 ; d'où :

1. — *Robert*, qui suit, V.

2. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 4 mai 1649, décédé paroisse Saint-Étienne le 25 mai 1695 et enterré au chœur, allié à Jeanne *de Courouble*, fille d'Antoine et de *Marie de Lannoy*; d'où:

a. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 8 mars 1649, décédé paroisse Sainte-Catherine le 18 février 1726.

b. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1656.

c. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 23 mai 1658, alliée dans cette église le 10 janvier 1690 à Jacques-François *Desbuissons*, [fils de François et de Bonne *Labbe* (?)[1]

d. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 31 mars 1660.

e. — *Jean-Guillaume*, baptisé à Saint-Étienne le 28 juillet 1661.

f. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 26 décembre 1662.

g. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 janvier 1665.

V. — *Robert* de Lannoy, bourgeois de Lille par relief du 15 septembre 1637, fut pourvu d'une curatelle le 24 mai 1661 sur la demande de sa femme et mourut avant 1680 ; il épousa à Saint-Étienne, le 11 janvier 1637, Marie *Van den Dame* ou *Van Dame*, fille de Philippe et d'Anne *Buvrette*, baptisée à Saint-Étienne le 13 octobre 1619, y décédée le 12 février 1698 ; d'où :

1. — *Marie-Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 9 février 1647.

2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 septembre 1650, décédée paroisse Saint-André le 14 juillet 1709, alliée à Saint-Étienne, le 26 novembre 1676, à Jean-Baptiste *Taviel*, écuyer, s^r de Grimaretz, fils de Jean et de Marie-Anne *Van Daele*, baptisé à Saint-Maurice le 3 juillet 1646, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1677, échevin de cette ville de 1678 à 1685, conseiller du Roi, puis lieutenant général de la gouvernance de Lille, mort le 27 avril 1723 ; dont postérité.

3. — *Louis*, qui suit, VI.

4. — *Pierre*, s^r de la Chapelle, décédé paroisse Saint-Étienne le 3 septembre 1724.

5. — *Anne-Florence*, née en 1655, morte le 18 octobre 1738 et inhumée dans la chapelle de la Vierge à La Madeleine, mariée à Saint-Étienne, le 24 février 1691, avec Théodore *Van Zeller*, écuyer, fils de Roland et de Jeanne-Marguerite *Bouwmans*, né à Nimègue, conseiller du Roi, bourgeois de Lille par achat du 1er avril 1672, décédé le 11 août 1722 et inhumé à La Madeleine ; dont postérité.

6. — *Philippe*, qui suivra, VI bis.

7. — *Jacques*, né en 1658, bourgeois de Lille par relief du 27 mars 1684, décédé paroisse Saint-Étienne le 21 février 1724, époux de Cornille *de Brier*, fille de Guillaume et d'Anne *de Man* ; sans enfants.

8. — *Élisabeth-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 11 octobre 1659.

9. — *Robert-Bernard*, baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1662.

10. — *Robert-François*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1663, nommé conseiller à la gouvernance de Lille le 8 juin 1693, lieutenant particulier à ce siège le 22 octobre 1695, décédé sur Saint-Étienne le 20 novembre 1721.

11. — *Jeanne*, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 décembre

1734, alliée à Saint-Étienne, le 8 août 1699, à Mathieu *Pinault des Jauneaux*, comte de Tenelles, fils de Mathieu, conseiller du Roi, né à Château-Gontier, docteur en droit, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 3 octobre 1693, président à mortier le 3 décembre 1695, mort le 11 mars 1734 ; dont postérité.

VI. — *Louis* de Lannoy, s^r de la Royère à Néchin, bourgeois de Lille par relief du 5 juin 1680, décédé paroisse Saint-Étienne le 14 février 1697 ; épousa Catherine *Bruyninckx*, fille de Jean et de Catherine *Vranx*[1] ; d'où :

1. — *Louis-Simon-Florent*, né vers 1684, capitaine de grenadiers au régiment de Rohan Rochefort, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Saint-André le 8 juin 1761.

2. — *Joseph*, écuyer, s^r de la Royère, né le 8 mars 1689, bourgeois de Lille par relief du 18 décembre 1731, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre le 7 juin 1739, mort paroisse Saint-André le 24 avril 1784 ; épousa à La Madeleine, le 18 décembre 1730, Marie-Anne *Van Zeller*, fille de Théodore, écuyer, et d'Anne-Florence *de Lannoy*, née le 19 janvier 1694, décédée sans enfants le 29 janvier 1781.

3. — *Pierre-Sévère-Xavier-Alexis*, baptisé à Saint-Étienne le 22 octobre 1690, prêtre, vivant encore en 1731.

4. — *Jeanne-Bonaventure*, née en 1691, décédée paroisse Saint-Pierre le 12 octobre 1734, alliée à Tobie-Félicien *de Montenach*, écuyer, s^r d'Esbrestof, fils de Nicolas et d'Anne-Marie *Razé*, né à Fribourg (Suisse), capitaine au régiment de Bourquy, puis lieutenant-colonel du régiment de Wigier, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1736, retiré du service à Lille en 1750 avec une pension du Roi.

5. — *Élisabeth-Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1692, décédée le 1er septembre 1776 et inhumée dans la chapelle de Notre-Dame de la Treille à Saint-Pierre ; épousa dans cette église, le 24 juin 1731, Jacques-Évrard *de Ruffé*, fils de Pierre et de Jeanne-Bonne *de Maletorne*, né à Bourges, ingénieur en chef de la ville de Bouchain, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par achat du 1er mai 1731, tué à la défense de Litmeritz en 1742.

6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 21 octobre 1693, y décédé le 15 décembre 1694 et inhumé dans la chapelle Saint-Jacques de cette église.

---

1. Il existe sur cette famille une notice dans le *Nobiliaire des Pays-Bas* (Herkenrode, tome II, page 473), mais cette Catherine et ses parents n'y figurent pas.



7. — *Louis-Philippe-Alexandre,* prévôt de l'église collégiale de Saint-Piat à Seclin, le 1er octobre 1724, décédé le 17 mai 1737.

8. — *Marie-Ange*, mariée avec Pierre-François *del Castillo*, dont elle était séparée de biens en 1736.

VI bis. — *Philippe* DE LANNOY, sr du Petit Cambrai, Méchin, né en 1657, bourgeois de Lille par relief du 19 septembre 1704, commissaire de l'artillerie, décédé paroisse Sainte-Catherine le 8 octobre 1755; épousa dans cette église, le 25 août 1704, Marguerite-Françoise *du Chasteau*, fille de Nicolas, chevalier, trésorier de France, et de Catherine *Le Roy*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 février 1684, y décédée le 6 mai 1751; d'où :

1. — *Élisabeth-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er mars 1705.

2. — *Philippe-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 mai 1707, y décédé le 8 septembre 1710.

3. — *Marguerite-Florence*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 août 1711, décédée paroisse Saint-André le 27 octobre 1752; mariée à Sainte-Catherine, le 23 novembre 1750, avec Marc-Antoine-Hyacinthe-Eugène *de Bachy*, écuyer, sr d'Hautevalle et d'Anzin, près Arras, fils de François-Hyacinthe, écuyer, sr de Dieghem, Hautevalle, et de Marie-Thérèse *de Vauchelles*, baptisé à Saint-Albin de Douai le 25 avril 1700, bourgeois d'Arras le 28 mai 1725, convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 16 avril 1750, décédé paroisse Saint-André à Lille le 20 décembre 1766.

4. — *Marie-Lucie*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 septembre 1713, morte à Lille le 18 brumaire an X; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 5 avril 1756, Jean-Louis *de Biotière de Ponchonier*, écuyer, sr de Chassincour, fils de Gaspard, chevalier, sr dudit lieu, et de Catherine *de Villelume*, né à Chasteloy-Hérisson le 9 novembre 1690, capitaine au régiment de Bourbonnais, veuf de Marie-Thérèse *Renaud*, bourgeois de Lille par achat du 14 avril 1730, marguillier de Sainte-Catherine, décédé sur cette paroisse le 25 mai 1765; 2° à Saint-André, le 26 juin 1769, Philippe *de Brumont Disse*, écuyer, fils de Théophile, sr de Conches, et de Marguerite *de Sainte Colonne*, né à Saint-Jean de Diasse (diocèse de Lescure, Béarn) le 23 mai 1726, capitaine de grenadiers au régiment de Bourbonnais, puis lieutenant-colonel d'infanterie, major de la place de Lille, chevalier de Saint-Louis, convoqué aux assemblées des nobles de Flandre par ordonnance du 19 octobre 1769, mort à Lille le 27 floréal an VI; sans postérité.

5. — *Philippe-Théodore*, sr de Ranquilly, baptisé à Sainte-Catherine le 1er août 1715, capitaine au régiment de Rochefort, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par relief du 30 octobre 1758, décédé paroisse Sainte-Catherine le 9 mai 1763 ; épousa Angélique-Ursule *Wartelle*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Angélique *Godtschalck* ; sans enfants.

6. — *Catherine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 octobre 1718.

1642, 10 mars. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Jacques de Lannoy, sr de Fretin, et de Paul de Lannoy, sr du Chastel.*

Philippe par la grâce de Dieu roy de Castille, etc... A tous présens et à venir qui ces présentes verront ou lire oiront. Salut. De la part de noz chers et biens aimez *Jacques de Lannoy*, seigneur de Fretin, et de *Paul de Lannoy*, seigneur du Chastel, frères et filz de feu *Jacques de Lannoy*, seigneur des Plantys, demorans en nostre ville de Lille, nous a esté très humblement remonstré, qu'ilz auroient tousjours vescu honnorablement et que leurs parens auroient deservi plusieurs charges honnorables nommément le seigneur de Rabodenghes et de la Boutillerie, leur oncle maternel, neuf fois celle de mayeur et chef de ladicte ville et dans laquelle charge il nous auroit rendu plusieurs bons services ; que ledict *Paul de Lannoy*, allié qu'il seroit à la noble et ancienne famille de *du Forest*, auroit esté plus de vingt ans capitaine de la bourgeoisie audict Lille et à l'imitation de ses ayeulz rendu pareillement des bons debvoirs et offices aux occasions de nostre serviche ; comme auroit faict de mesmes ledict *Jacques*, son frère, et sans avoir oncques faict chose au contraire. Et comme les tiltres et documens par où ilz croyent avoir peu prouver suffissament qu'ilz seroient de noble extraction auroient esté perduz et esgarez par les guerres, notament lorsque la maison de *Henry de Lannoy*, leur bisayeul, demeurant à Chisoing, fut bruslée l'an 1530 (Tournay estant assiégée par les Anglais) comme aussy celle de *Pierre de Lannoy*, leur ayeul, au grand feu de Lille l'an 1545, avecq tous ses meubles, tiltres et papiers qui pourroient servir à la vérification de leur prétendue noblesse, ilz auroient pour l'accident et défault susdict pris leur recours à nous, nous supplians très humblement qu'en considération de ce que dessus et affin de stimuler leurs enffans à s'esvertuer de plus en plus aux occurences de nostre service, il nous pleust les déclarer nobles et au besoing les annoblir, leur faisant sur ce despeschier nos lettres-patentes en tel cas perti-

nentes. Sçavoir faisons que nous, les choses susdictes considérées, avons de nostre certaine science, authorité souveraine et grâce espéciale, pour nous, nos hoirs et successeurs, ausdicts *Jacques* et *Paul de Lannoy*, frères, ensemble à leurs enffans et postérité masles et femelles, naiz et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'ilz, leurs enffans, postérité et chascun d'eulx procréez en léal mariage comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles en tous lieux, actes et besoingnes de tous et quelconcques honneurs, prérogatives, préeminences, libertez, franchises, privilèges et exemption de noblesse dont les autres nobles ont accoustumé de jouyr, joüyssent et jouyront, et qu'ilz soyent en tous leurs faictz et actes tenuz et réputez pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et créons telz par ces présentes. Et que semblablement ilz soient et seront capables et qualifiez pour estre eslevés à estatz et dignitez soit de chevalerie ou autres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous noz pays, signament en nosdicts Pays-Bas, terres et seigneuries, rentes, revenuz, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefs et arrierfiefs et tous autres nobles tenemens, et iceulx prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaulx de qui ils seront dépendans et si aucunes des choses susdictes ilz ont jà acquis les tenir et posséder sans estre constraints de par nous ou d'aultres les mectre hors de leurs mains; à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et ydoines par cesdictes présentes, faisans vers nous et nosdicts hoirs et successeurs les debvoirs y appertenans selon la nature et condition d'iceulx fiefz et biens acquis ou à acquérir, et la coustume du pays où ilz sont scituez ; et ce parmy certaine finance modérée que lesdicts *Jacques* et *Paul de Lannoy* à cause de la présente grâce seront tenuz de payer à nostre prouffit sur la tauxation qui en sera faicte par ceulx de nostre conseil d'estat aux affaires de nos Pays-Bas et de Bourgoingne près nostre personne à ce commis. Et afin que l'estat de noblesse desdicts suppliaus soit tant plus notoire, cognu et autorisé, leur avons aussy accordé et permis, accordons et permectons par cesdites présentes qu'ilz et leur postérité de léal mariage comme dit est pourront doresenavant et perpétuellement en tous et quelzconcques leurs faictz, gestes et autres actes licites et honestes avoir et porter les armoiries qu'ensuyvent : sçavoir est : *ung escu escartelé au premier et quattres d'argent au lion de sinople, couronné et lampassé et armé de guelles ; au second et tiers, aussy d'argent à une face de trois pièces de*

sinople ; l'heaume ouvert et treille, bourrelet et hachemens des esmeaux de l'escu argent et sinople, cimier ung demy lion comme de l'escu, ainsy que lesdictes armoiries sont peinctes au milieu de cesdictes présentes. Si ordonnons à nostre lieutenant, gouverneur et capitaine général de nosdicts Pays-Bas et de Bourgoingne, et donnons en mandement à nos très chiers et féaulx les gens de nostre conseil d'estat, chef, présidens et gens de noz privé et grand conseilz, chefz, thrésorier général et commis de nos domaines et finances, gouverneurs de noz villes et chastellenie de Lille, Douay et Orchies, président et gens de nostre Chambre des Comptes audict Lille et à tous autres noz justiciers et officiers présens et à venir, leurs lieutenans et chascun d'eulx en droict soy et si comme à luy appertiendra et à tous autres noz subjectz qu'estant par lesdicts de noz comptes bien et deuement procédé comme leur mandons de faire à la vérification et inthérinement de cesdictes présentes selon leur forme et teneur, ilz facent, souffrent et laissent lesdicts *Jacques* et *Paul de Lannoy* et leur postérité de léal mariage de nostre présente grâce octroy et anoblissement et de tout le contenu en cesdictes présentes plainement, paisiblement et perpétuellement jouyr et user sans leur faire, mectre, ordonner ni souffrir estre faict, mis, ordonné à aucun d'eulx contredict, destourbier ou empeschement quelconcque, car ainsy nous plaist-il et voulons estre faict; nonobstant quelzconcques ordonnances, statutz, coustumes, usaiges et autres choses au contraire, desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdicts de noz finances et de noz comptes et tous autres à qui ce peult toucher et regarder, pourveu que au préallable cesdites présentes soyent présentées en nostre secretairie du registre des mercedes afin d'en estre tenu note et mémoire ès livres d'icelle. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mettre nostre grand seel, saulf en autres choses nostre droict et l'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le Xe jour du mois de mars l'an de grâce 1642 et de noz règnes le XXe. Paraphé M^cr^ u^t^ et signé : PHILIPPE. Et sur le ply estoit escript : Par le Roy, et signé : BRECHT. Si estoit encore escript sur ledict ply à dextre : Tome en la Recon. en la s^ria^ del reg^o^ de m^es^ a 20 de april 1642 et signé : Pedro LOPEZ DE CALO, et appendoit ausdictes lettres ung grand seel de chire vermeille en queue de soye rouge blanche et jaulne.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance.— Registre Albert, f° 262 verso, pièce 457.

1648, 6 avril. — *Lettres de chevalerie données par Philippes IV, roy d'Espagne, en faveur de Jean-Baptiste de Lannoy, escuyer, sieur des Prez, de la Deusle* (extrait d'un registre en parchemin des Chartes de la Chambre des Comptes de Lille, coté 70, depuis 1646 jusqu'à 1649, f° 221 verso).

Philippes... &c^a. A tous ceux qui ces présentes verront, salut. Savoir faisons que pour la bonne relation que faite nous a esté de nostre cher et bien amé *Jean-Baptiste de Lannoy*, escuyer, sieur des Prez, de la Deusle, demeurant en nostre ville de Lille, et que feu *Jean de Lannoy*, escuyer, seigneur de Rabodenghes, de la Vigne, son père, auroit esté allié à la noble famille de *des Barbieux*, de laquelle se trouvoyent, par titres de l'an 1300, aucuns avoir esté honnorez du titre de chevalier et que nous aurons décoré du mesme titre Messires Toussaint *des Barbieux*, seigneur des Prez, et Guillaume *de Caldenbourg*, seigneur de la Beuques, ses oncles, et que Jean *Le Vasseur*, seigneur de Rabodenghes, aussy son oncle, auroit desservy dix fois l'estat de mayeur en chef de ladite ville de Lille, dans laquelle charge il auroit rendu plusieurs bons services, et que ledit *Jean-Baptiste de Lannoy* seroit de mesme allié à familles nobles du costé paternel, à celle *de Logenhaghen*, et du costé maternel à celle des *Hangouart*, ayant iceluy son père et ses ayeuls aux occurrences rendu tous bons offices et devoirs pour nostre service et celuy de nos très augustes prédécesseurs, sans jamais avoir rien fait dont on ait pu blamer leur fidélité ou manquement de zèle vers leurs princes souverains et nostre sainte foy catholique. Pour ces causes et ce que dessus considéré, mesme à fin de le stimuler d'avantage et luy donner occasion au moyen de quelque marque d'honneur, de s'évertuer de plus en plus à nostre service, Nous, désirant favorablement le traiter, décorer et élever, avons iceluy *Jean-Baptiste de Lannoy* fait et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes, voulans et entendans que dorénavant il soit tenu et réputé pour tel en tous ses actes et besongnes et jouisse des droits, libertez et franchises dont jouissent et ont accoustumé de jouir tous autres chevaliers par toutes nos terres et seigneuries signamment en nosdits Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière comme s'il eut esté fait et créé chevalier de nostre propre main. Mandons et commandons à tous nos lieutenans, gouverneurs, mareschaux et autres nos justiciers, officiers et sujets ausquels ce peut toucher, en quelque manière que ce soit, que ledit *Jean-Baptiste de Lannoy* ils laissent, permettent et souffrent dudit titre de chevalier et de tout le contenu en cesdites présentes pleinement et paisiblement jouïr et user, sans en ce

luy faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné aucun trouble, destourbier, ou empeschement au contraire. Car ainsy nous plaist-il. Pourveu que dans l'an après la datte de cestes, icelles soient présentées à nostre premier Roy d'armes ou autre qu'il appartiendra en nosdits Pays-Bas, en conformité et aux fins portés par le 15e article de l'Ordonnance décrétée par feu nostre bon oncle l'Archiduc Albert, le 14e de décembre 1616, touchant le port des armoiries, timbres, tiltres et aultres marques d'honneur et de noblesse, à peine de nullité de ceste nostre présente grâce. Ordonnant à nostre dit premier Roy d'Armes ou à celuy qui exercera son estat en nos dits Pays-Bas, ensemble au Roy ou héraut d'armes de la province qu'il appartiendra, de suivre en ce regard ce que contient le règlement fait par ceux de nostre Conseil privé, le 2 octobre 1637, au sujet de l'enregistrature de nos lettres patentes touchant les dites marques d'honneur, en tenant par nosdits officiers d'armes respectivement notice au dos de cestes. En tesmoin de ce, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles fait mettre nostre grant scel. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le 6e jour du mois d'avril l'an de grâce 1648 et de nos règnes le 28e, paraphé : Assel. Vt. Signé : PHILIPPES.

Sur le ply est écrit : Par le Roy, J. BOTIN. Est encore escrit : Je soussigné chevalier, conseiller de Sa Majesté et lieutenant de l'estat de premier roy d'armes en ces Pays-Bas et Bourgogne, certifie d'avoir examiné ces lettres patentes de chevalerie en conformité des règlemens de sa Majesté du 2 octobre 1637 et du 20e aoust 1640 et de les avoir fait enregistrer au registre de ma charge suivant ledit règlement et le 15e article de l'ordonnance mentionnée en cesdites lettres. Fait à Bruxelles, le 24e de septembre 1648, et signé : A. COLBRANT.

Archives du Nord, Chambre des Comptes de Lille, Série B, 1675. — Supplément aux registres des Chartes, Titres nobiliaires, f° 97.

1661, 24 mai. — *Curatelle de Robert de Lannoy.*

Est comparu damoiselle Marie *Van den Dame,* femme et espouse du sieur *Robert de Lannoy,* bourgeois et marchand demeurant en ceste ville, laquelle en la présence, du gré et consentement dudit sieur son mary, remonstra sy qu'il fit pareillement, que par l'advis des médecins il se trouvoit conseillé de se déporter et desmettre de touttes affaires à raison que sy applicquant avecq trop d'assiduité et y agissant trop violentement il s'en eschauffoit par trop le cerveau,

ce que l'avoit reduict à telle infirmité que mesmes le marcher à pied ou à cheval ung peu trop violent ou continuel luy causoit des eschauffements de teste quy le portoient à des excès dans lesdictes affaires qu'il en prenoit par trop, en sorte que cela lui causoit des appréhentions et troubles quy l'empeschent de bien exécuter ses desseings, iceulx tournoient à son préjudice et de sa famille, à raison de quoy ledict sieur son mary à présent bien dispos de sens et jugement s'estoit résolu de se mettre en la curatelle de ladicte damoiselle sa femme afin d'éviter les inconvéniens et préjudices fort apparans de sa famille et de sa santé s'il continuoit dans l'administration et couduicte de ses affaires et requeroient l'un et l'aultre qu'à icelluy sieur *de Lannoy* et ses biens fust commise curatrice ladicte damoiselle sa femme, ayant ledict *de Lannoy* déclaré qu'il regrestoit de ne l'avoir faict passé cincq à six ans et que ses affaires en seroient en meilleur estat.

Suivant quoy lesdicts sieurs eschevins commirent ladicte damoiselle Marie *Van den Dame*, curatrice aux personnes et biens dudict sieur *Robert de Lannoy*, son mary, laquelle suivant ce en a presté le serment en tel cas pertinent. *S'ensuit l'acte de curatelle dudict sieur Robert de Lannoy.*

On faict sçavoir par eschevins et conseil de ceste ville qu'en suitte du consentement de *Robert de Lannoy*, iceluy auroit esté mis en curatelle et damoiselle Marie *Vandendame*, sa femme, esté commise curatrice aux personne et biens d'iceluy, parquoy l'on faict deffences de par lesdicts sieurs eschevins et conseils à tous de ne contracter ne faire aulcuns marchez ou prest audict *Robert de Lannoy*, à péril de perdre le fruict et effect d'iceulx et d'estre puny à discrétion desdits sieurs eschevins. Publié à la bretesque le XXIIIIe de may XVIe soixante et ung par Guillaume Haze, sergeant à verghes d'eschevins.

Archives communales de Lille, Registre aux Ordonnances du magistrat coté L, fol. 260 verso.

1671, juillet. — *Lettres de chevalerie données en faveur de Jean-Baptiste de Lannoy, s[r] des Prets, mayeur de la ville de Lille, et de sa postérité, par le Roy Louy XIIII[e], à Ath.*

Louys, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navare, &[a], A tous présens et à venir, salut. Nostre chier et bien amé *Jean-Baptiste de Lannoy*, sieur des Pretz, mayeur de nostre ville de Lille, nous a représenté qu'en l'an 1648 il auroit obtenu du feu

Roy Catholique des lettres de chevalerie, mais comme au moyen de la cession de ladicte ville qui nous at esté faicte par le traité de paix conclud et signé à Aix-la-Chapelle le II[e] may 1668, entre cette couronne et celle d'Espaigne, ledit *de Lannoy* est devenu notre subject, et que par cette raison il souhaiteroit non seulement qu'il nous pleut lui accorder la confirmation desdictes lettres de chevalerie, mais aussy de vouloir honorer sa postérité, il nous at très humblement supplié de luy en vouloir faire expédier nos lettres sur ce nécessaires. A quoy ayant esgard et désirant traiter favorablement ledit des Prets, tant en considération des services qu'il nous at rendu et continue encor de nous rendre journellement, que du zèle, fidélité et affection qu'il faict paroistre en toutes occasions pour le bien de cet Estat, sçavoir faisons, que pour ces causes et aultres à ce nous mouvans et de nostre grâce spécialle, pleine puissance et authorité royalle, nous avons audit seigneur *de Lannoy,* confirmé et confirmons par ces présentes signées de nostre main lesdictes lettres de chevalerie à luy accordé par ledit feu Roy Catholique, voulons et entendons que dudit tiltre de chevalerie, ainsy que des drois, honneurs, privilèges, prérogatives, prééminences, franchises et libertez quy y appertiennent, ledit sieur *de Lannoy,* ensemble ses enffans et descendans nez et à naistre en loyal mariage, jouissent et usent, tant du faict de guerre, armées et assemblées qu'en jugement et dehors et sur tout aillieurs que besoing serat, tout ainsy qu'ont acoustumé de jouyr les aultres chevaliers qui ont estez créez de nostre main ou par les Roys, nos prédécesseurs. Voulons en oultre et nous plait qu'il leur soit loisible d'avoir et porter en tous lieux et endroits que bon leur semblera leurs armoiries et qu'il leur soit permis d'y adjouster *deux lions de sinople pour tenans, armez et couronnez d'or et lampassez de gueule,* comme ceux de l'écusson de sa famille. Si donnons en mandement à noz amez et féaulx les gens tenans nostre Conseil souverain de Tournay et tous aultres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouïr et user pleinement et paisiblement ledit sieur *de Lannoy,* sesdits enffans et descendans nez et à naistre en loyal mariage, cessant et faisant cesser tout trouble et empeschement au contraire. Car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons faict mettre nostre seel à cesdittes présentes. Saulf en aultre chose nostre droict et l'aultruy en toutes. Donné à Ath, au mois de Juillet, l'an de grâce mil six cens soixante et unze, et de nostre règne le 29[e].

Archives du Nord, Chambre des Comptes de Lille, série B. 1677.— Registre supplémentaire aux Registres des Chartes, folio 599.

DE LANNOY

Armes : *d'argent à trois lions de sinople couronnés et armés d'or et lampassés de gueules et une bordure engrêlée du même.*

Cette famille, que Poplimont n'a pas hésité à rattacher aux anciens de Lannoy, n'a avec eux aucune espèce de rapport, et ne fut même pas anoblie.

I. — *Jacques* de Lannoy, fils de Gérard, naquit à Tourcoing, vint se fixer à Lille où il acheta la bourgeoisie le 5 mars 1593, devint procureur et décéda avant 1641 ; de son épouse, Marguerite *de Los*, fille de Jacques, il eut :

II. — *Jacques* de Lannoy, bourgeois de Lille par relief du 20 juin 1641, receveur, épousa à Saint-Étienne, le 25 novembre 1640, Madeleine *des Rumeaux*, fille de Jean et d'Élisabeth *Le Clercq*, baptisée à Saint-Étienne le 29 mai 1619, y décédée le 2 mars 1674 ; d'où :

1. — *Paul-Isidore-Ignace*, qui suit, III.
2. — *Raymond-Joseph*, prêtre.
3. — *Rose-Agathe*, morte le 19 juillet 1686.
4. — *Dominique-Albert*, s^r de Warigny à Lesquin, bourgeois de Lille par relief du 20 mars 1677, receveur des Marthes de 1683 à 1722, décédé paroisse Sainte-Catherine le 8 mars 1728 ; épousa dans cette église, le 26 janvier 1677, Catherine *Duvivier*, fille de Bauduin et de Marie *de Fourmestraux*, baptisée à Saint-Maurice le 5 janvier 1653, décédée paroisse Sainte-Catherine le 20 décembre 1723 ; dont :

   a. — *Marie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 7 novembre 1677.

   b. — *Ferdinand-Florent-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 16 février 1679, receveur des Marthes de 1723 à 1747, décédé célibataire paroisse Saint-André le 29 février 1760.

   c. — *Rose-Agathe*, baptisée à La Madeleine le 17 novembre 1680.

d. — *Noële-Félicité*, morte paroisse Saint-Maurice le 23 août 1735, alliée à Sainte-Catherine le 5 septembre 1701 à François *Libert*, fils de Noël et d'Aldegonde *du Jardin*, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1701 ; dont postérité.

e. — *Catherine-Constance*, née en 1693, morte paroisse Sainte-Catherine le 16 août 1765, mariée avec Ferdinand-Augustin *Boutillier*, fils de Marc-Antoine et de Marie-Thérèse *Libert*, baptisé à Saint-Maurice le 18 septembre 1696.

5. — *Joseph*, mort le 18 septembre 1735.

III. — *Paul-Isidore-Ignace* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 16 août 1674, receveur de cette ville, mort le 9 avril 1722 ; épousa Marie-Jeanne *du Thoict*, fille de Jean et de Jossine *de Rocque*, morte le 3 juin 1717 ; d'où :

1. — *Pierre-Isidore-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 10 août 1675.

2. — *Joseph-Florent-Isidore*, baptisé à Saint-Étienne le 27 septembre 1676.

3. — *Marie-Rose-Blanche-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1678, décédée paroisse de La Madeleine le 6 février 1747 ; alliée à Saint-Étienne le 30 août 1711 à Albert-Michel-Ange *Dubois*, sr des Cretons, fils de Michel et de Marie-Jeanne-Angélique *Œuillet*, né le 17 juin 1673, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1711, échevin de cette ville, mort le 18 janvier 1747 ; dont postérité.

4. — *Albert-Isidore-Joseph*, qui suit, IV.

5. — *Marie-Jeanne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 19 août 1682.

6. — *Marie-Jeanne-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juillet 1684.

7. — *Pierre-Joseph-Drogon*, baptisé à Saint-Étienne le 5 février 1686.

8. — *Ignace-Isidore-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 23 mars 1688.

9. — *Jean-Baptiste-Joseph-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 4 février 1691, y décédé le 22 janvier 1698.

10. — *Marie-Jeanne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mars 1694, religieuse à l'Abbiette de Lille le 9 avril 1722, sous-prieure en 1742, morte en ce couvent le 9 novembre 1763.

IV. — *Albert-Isidore-Joseph* DE LANNOY, baptisé à Saint-Étienne le 17 août 1680, licencié ès droit, reçu comme avocat près le

Parlement de Tournai le 13 octobre 1702, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1710, receveur de l'hôpital des Invalides de 1710 à 1719, décédé le 11 mars 1719 ; épousa à Saint-Étienne le 11 mai 1710 Marie-Angélique-Joseph *Lippens*, fille de Maximilien, s[r] de Lepierre, et de Jeanne-Catherine *Salembier*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juin 1681, morte le 18 janvier 1738 ; d'où :

1. — *Joseph-Isidore*, baptisé à Saint-Étienne le 6 octobre 1712, mort le 18 octobre 1783, sans avoir été marié.

2. — *Ignace-Maximilien-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 16 janvier 1714, y décédé le 19 septembre 1725.

3. — *Albertine-Isidore-Joseph*, dame des Oursins, baptisée à Saint-Étienne le 7 janvier 1716, morte le 6 décembre 1770, alliée à Pierre-Joseph *d'Hennin*, écuyer, s[r] de Piletour, fils d'André et de Catherine-Louise *Gobert*, conseiller du Roi, nommé contrôleur ordinaire des guerres par lettres données à Paris le 24 février 1730, décédé paroisse Saint-Sauveur le 18 mai 1782, et enterré à Bourghelles ; sans postérité.

4. — *Jeanne-Agathe-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 5 novembre 1717, y décédée le 18 avril 1757, mariée dans cette église, le 14 juin 1734, avec Wallerand-Albéric *de Madre*, s[r] du grand Hollain, fils de Gilles-Joseph et de Marie-Catherine *du Castel*, baptisé à Saint-Étienne le 21 décembre 1707, bourgeois de Lille par relief du 9 décembre 1734, nommé conseiller référendaire en la chancellerie près le parlement de Flandre le 14 juillet 1733, conseiller à la gouvernance de Lille le 27 juillet 1736, conseiller pensionnaire de cette ville, puis contrôleur des États de la province, anobli en janvier 1778, remarié avec Marie-Catherine-Philippe *de la Porte*, décédé le 2 novembre 1778 ; dont postérité.

5. — *Isidore-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 1[er] avril 1719, y décédé le 19 octobre 1723.

LESPAGNOL

ARMES : *d'azur à une foi d'argent.*

I. — *Jean-Joseph* LESPAGNOL, fils de *Jean*, naquit à Bouvignies en 1638, acheta la bourgeoisie de Douai le 3 mars 1663 et devint procureur général de cette ville ; il rendit au Roi des services importants dans diverses missions que lui confièrent les intendants de Flandre pendant les sièges de Condé, Bouchain, Valenciennes et Cambrai ; de sa femme, Anne *le Simon*, fille d'André, qu'il épousa en 1663, il eut :

1. — *Jean-Baptiste*, avocat à Orchies, tuteur de ses neveux.
2. — *André-François,* qui suit, II.

II. — *André-François* LESPAGNOL, s[r] de Cavrines, baptisé à Saint-Pierre de Douai le 28 août 1666, bourgeois de Lille par achat du 2 mars 1696, avocat au Parlement de Tournai, échevin de Lille, conseiller du Roi, conseiller pensionnaire de Lille, bailli de Roubaix de 1705 à 1707, anobli en mai 1704 eu égard aux services rendus par son père, et décédé avant 1720 ; épousa à Saint-Étienne, le 16 juillet 1696, Jeanne-Françoise *Carpentier*, fille d'Anselme et de Marie-Jeanne *Le Gentil*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 mars 1664 ; d'où :

1. — *Charles-François-Joseph,* qui suit, III.
2. — *André-François,* écuyer, s[r] de Courbe, baptisé à Saint-Étienne le 18 juillet 1701, capitaine au régiment Royal cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé célibataire paroisse Sainte-Catherine le 19 juin 1779.
3. — *Louis-Charles-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 2 mars 1703, officier au corps royal d'artillerie, mort en 1724.

III. — *Charles-François-Joseph* LESPAGNOL, écuyer, s[r] de Cavrines, baptisé à Saint-Étienne le 15 février 1700, bourgeois de Lille par relief du 14 août 1730, conseiller du Roi, premier conseiller pensionnaire des États de Lille, décédé paroisse Saint-



André le 27 janvier 1763 ; épousa dans cette église, le 9 octobre 1729, Henriette-Thérèse *Libert*, fille de François, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et d'Élisabeth-Thérèse *Farvacques*, baptisée à Saint-Pierre le 27 octobre 1700, décédée le 8 juin 1741 et inhumée à Saint-Étienne dans la chapelle de l'Ange-gardien ; dont :

1. — *Henriette-Caroline-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 3 novembre 1730, y décédée le 6 décembre 1748.

2. — *Charles-Joseph*, qui suit, IV.

3. — *Marie-Rufine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1733, dame du Petit Quesnoy et du Burcq, décédée paroisse Saint-André le 6 octobre 1786, mariée à Saint-Étienne le 1er avril 1755 avec Albert-Philippe-Marie-Théodore *Hanecart*, écuyer, sr d'Irval, fils de Philippe-François-Théodore, écuyer, sr de Briffœil, et de Marie-Claire *Pédecœur*, baptisé à Saint-Albin de Douai le 20 février 1731, officier au régiment de Picardie, bourgeois de Lille par achat du 23 mars 1756, décédé paroisse Saint-André le 9 février 1789 ; dont postérité.

4. — *Marie-Philippine-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1734, y décédée le 16 mai 1741.

5. — *Gabriel-Marie-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 30 décembre 1738, y décédé le 25 février 1739.

IV. — *Charles-Joseph* Lespagnol, écuyer, sr de Grimbry à Roubaix, baptisé à Saint-Étienne le 15 novembre 1731, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1760, conseiller des États de Lille et premier conseiller pensionnaire de cette ville, mort à Lille le 13 pluviôse an IX ; épousa en 1760 Marie-Jeanne-Henriette-Hyacinthe-Joseph *Thieffries de Rœux*, fille de Henri-Joseph, écuyer, sr de Rœux, et de Marie-Anne-Josèphe *Lexin*, née à Rœux en 1738, morte après lui ; d'où :

1. — *Charles-Hyacinthe-Joseph*, écuyer, sr de Grimbry, baptisé à Saint-Étienne le 23 mars 1762, nommé conseiller à la Cour du Parlement de Flandre le 2 mars 1787, rayé de la liste des émigrés par arrêté du 24 thermidor an III, maire de Wasquehal, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Wasquehal le 11 mai 1845. Il avait épousé à Valenciennes, le 5 thermidor an XIII, Hyacinthe-Joseph *Desfontaines de Preux*, fille d'Adrien-François-Dominique-Joseph, écuyer, et de Marie-Angélique-Joseph *Cambier*, née à Valenciennes le 16 mars 1785, décédée à Wasquehal le 23 avril 1863.

2. — *Henri-Joseph-Hyacinthe*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne

le 22 août 1763, conseiller à Lille, puis à Dijon, domicilié à Altona dès 1787, décédé à Lille le 12 juin 1814.

3. — *André-François-Hyacinthe-Joseph*, qui suit, V.

4. — *Alexandre-Louis-Hyacinthe-Joseph*, écuyer, né le 1er février 1767, baptisé à Saint-Étienne le 11 suivant, enseigne aux gardes wallonnes le 20 décembre 1785, enseigne de grenadiers le 5 novembre 1789, sous-lieutenant le 28 juin 1791, lieutenant le 30 octobre 1794, mort en Espagne ; il avait épousé, à Barcelone, Marie *de Senmenat* (*sic*), décédée après lui, et dont il eut :

a. — *Joséphine*, morte après 1863, alliée à Fernand *de Sagarra*, chevalier maître de la Real de Grenada, mort le 18 septembre 1860 ; dont deux enfants. [1]

5 — *Marie-Henriette-Hyacinthe-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 13 février 1768, morte à Valenciennes le 4 avril 1843, veuve de Louis-Auguste *d'Aumale*.

6. — *Marie-Anne-Hyacinthe-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1772, morte à Lille le 25 mai 1843, mariée dans cette ville le 16 juin 1798 avec Charles-François-Marie *Le Prévost de Basserode*, fils de Jean-Baptiste-Guillaume, écuyer, et de Marie-Luce *Caissy*, né à Saint-Savinien (Charente-Inférieure) le 25 juin 1777, entré à l'École militaire en 1784, sorti sous-lieutenant au régiment de Vintimille, capitaine de la première légion des gardes nationales mobiles du Nord lors de leur création, adjudant-major de cette légion en 1807, chef de bataillon au 7me voltigeurs de la jeune garde impériale, commandant de la 51me cohorte du premier ban des gardes nationales mobiles du Nord et du Pas-de-Calais de 1813 à 1814, chevalier de la Légion d'honneur en mars 1815, chevalier de l'ordre du Phénix de Hohenlohe cette même année, colonel et inspecteur des gardes nationales de l'arrondissement de Lille en 1815, breveté colonel d'infanterie le 11 décembre 1816, chevalier de Saint-Louis en 1824, enfin conseiller municipal et maire de Wasquehal, décédé à Lille le 24 juillet 1849.

7. — *Charlotte-Hyacinthe-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1775, morte à Lille le 8 mai 1829, alliée dans cette ville le 10 brumaire an XI à Louis-Joseph *de Fourmestraux de Pas*, fils de Jean-Antoine-Joseph, écuyer, et de Barbe-Ernestine-Françoise *de Lafonteyne*, né à Lille le 30 août 1755, y décédé le 16 décembre 1833 ; dont postérité.

---

1. Ces deux enfants furent : 1° N. *de Sagarra*, marié et père de plusieurs enfants en 1863 ; 2° *Eulalie*, qui épousa, après 1860, Diégo *de Foxa et de Vidal*, fils d'Antoine-Juan *de Foxa et Garma de la Puente*, chevalier, maître de Ronde, et de Marie-Françoise *de Vidal et de Fernandez Calderon*.



8. — *Sophie-Hyacinthe-Josèphe,* baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1775, morte à Lille le 9 thermidor an XII.

V — *André-François-Hyacinthe-Joseph* Lespagnol, écuyer, s[r] de Grimbry, baptisé à Saint-Étienne le 8 janvier 1765, fit ses preuves de noblesse le 27 mars 1782, devint capitaine d'artillerie et mourut à Lille le 1[er] janvier 1844. Il épousa Marie-Ursule-Louise-Josephe *Desfontaines de Preux,* sœur d'Hyacinthe-Joseph, née à Valenciennes le 20 août 1771, morte à Lille le 31 mars 1845; (leur mariage religieux fut contracté en mai 1798, mais le mariage civil ne fut célébré que le 28 brumaire an IX, à Paris) ; d'où :

1. — *Amélie-Joseph,* née à Paris le 12 ventôse an VII [1], décédée célibataire à Lille le 26 juin 1875.

2 — *Henriette-Louise,* née à Cousolre le 22 juin 1802, morte à Lille le 28 février 1837 ; alliée dans cette ville le 2 mai 1827 à Marie-Charles-Robert *Van Zeller d'Oosthove,* fils d'Augustin-Théodore, écuyer, et de Marie-Julie *Aronio,* né à Lille le 2 octobre 1779, y décédé le 1[er] novembre 1847 ; dont postérité.

3. — *Charles-Louis,* qui suit, VI.

4. — *Sidonie-Charlotte,* née à Noyelles-sur-Selle le 12 février 1808, morte à Lille le 11 janvier 1875.

5. — *Sophie-Ursule*, née à Noyelles-sur-Selle le 14 janvier 1816, décédée à Lille le 20 mai 1893, mariée dans cette ville le 30 janvier 1849 avec Charles-Richard *Sutton,* comte de Clonard, fils de Richard-Édouard et d'Anastasie *Crosby,* né à Kilpatrick (Irlande) le 7 septembre 1807, devenu général de brigade, grand officier de la Légion d'honneur et du Medjidié, mort à Lille le 21 février 1870 ; dont une fille.

VI. — *Charles-Louis* Lespagnol de Grimbry, écuyer, né à Noyelles-sur-Selle le 14 août 1805, décédé à Lille le 9 novembre 1879, épousa à Douai, le 15 avril 1846, Valérie-Louise-Philippine *Desfontaines d'Azincourt,* fille de Valère-Aimé-Joseph et de Justine *Despretz de Quéant,* née à Douai le 8 février 1822, morte à Lille le 2 juin 1902 ; d'où :

---

1. Cette date de naissance (12 ventôse an VII, 2 mars 1799) comparée à celle du mariage *civil* des parents (28 brumaire an IX, 19 novembre 1800) semblerait indiquer une naissance illégitime ; il n'en est rien cependant. puisque le mariage *religieux* avait été contracté en mai 1798. — Nous attirons l'attention sur ce point, parce que dans la suite de nos généalogies, le même fait se reproduira assez fréquemment. Les parents contractaient le mariage religieux durant la tourmente révolutionnaire, puis, le calme rétabli, *légalisaient* leur union, au point de vue civil, devant le magistrat désigné pour recevoir ce contrat.

1. — *Raymond-Albert-Charles-Joseph*, né à Lille le 18 janvier 1847, mort célibataire à Gand le 5 juillet 1899.

2. — Un enfant, mort-né le 5 avril 1849.

3. — *Ernestine-Valérie-Marie*, née à Lille le 29 janvier 1851, alliée dans cette ville le 21 novembre 1871 à Joseph-Édouard-Adalbert, marquis *de Baynast de Septfontaines*, fils d'Alexandre-Honoré-Albert et de Marie-Andrée-Wilhelmine *des Essars*, né à Béthune le 4 août 1844, capitaine au 3me bataillon des gardes mobiles du Pas-de-Calais, mort à Cannes le 10 décembre 1873; dont un fils.

NOIRET

Armes : *d'azur à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagné de trois roses d'argent tigées et feuillées du même.*

I. — *Ghislain* Noiret épousa Jeanne *Le Moine*; dont :

1. — *Charles*, qui suit, II.

2. — *François*, né vers 1611, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1639.

3. — *Nicolas*.

4. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne, le 7 décembre 1614.

5. — *Alexandre*, baptisé à Saint-Étienne, le 25 février 1617, marié dans cette église, le 8 février 1643, à Louise *Dobitz* ; dont :

a. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 24 décembre 1648.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 29 avril 1653.

c. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne, le 20 février 1658.

6. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1628.

7. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1631.

8. — *Marie*, décédée paroisse Saint-Maurice le 4 mars 1701.

II. — *Charles* Noiret, né en 1610, bourgeois de Lille par achat du 2 juin 1634, doyen des maîtres et administrateurs de la chapelle du nom de Jésus, à Saint-Étienne, décédé le 12 juillet 1680. Il épousa le 29 novembre 1636, à Saint-Étienne, Catherine *Lestienne*, née en 1616, morte le 27 décembre 1688 et inhumée, ainsi que son mari, dans la chapelle du nom de Jésus, à Saint-Étienne; ils eurent :

1. — *Romain*, qui suit, III.

2. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 9 décembre 1640, bourgeois de Lille par relief du 17 septembre 1665, décédé avant 1699, marié à Saint-Étienne, le 17 mai 1665, à Marie-Jeanne *de Surlis*, fille de Jean et de Catherine *Allavinne* ; dont :

a. — *Marie-Catherine*, née avant terme, baptisée à Saint-Étienne, le 17 décembre 1665.

b. — *Jeanne-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1667, alliée à Saint-Maurice, le 8 janvier 1699, avec Maximilien *Le Messié*, fils de Maximilien et de Catherine *Dugardin*, baptisé à Saint-Étienne le 6 janvier 1671, bourgeois de Lille par relief du 22 janvier 1699.

3. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne, le 13 février 1649, alliée dans cette église, le 21 juin 1665, à Nicolas *Desrumau*, fils de Guillaume et de Jeanne *Danchoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 avril 1634, couturier, bourgeois de Lille par achat du 3 mars 1662. Elle était veuve quand elle testa le 18 mars 1711.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 6 juin 1651.

5. — *Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mars 1654.

6 — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne, le 29 janvier 1657, y décédée le 28 octobre 1704, épouse de Georges *Legrand*, fils de Jacques et de Catherine *du Retz*, baptisé à Saint-Étienne le 12 février 1660, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1689.

7. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juillet 1661.

III. — *Romain* Noiret, s^r de Fives, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1637, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1658, mort le 9 mars 1691 ; épousa à Saint-Étienne, le 14 septembre 1658, Marie-Marguerite *Wattepatte*, fille de Paul et de Marguerite *Nanante*, née en 1639, morte le 5 mars 1716 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle du nom de Jésus, à Saint-Étienne ; dont :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne, le 30 août 1659, mariée dans cette église le 28 avril 1681 avec Antoine *de Surmont*, fils de Jean et de Françoise *Le Febvre*, né à Tourcoing, négociant, bourgeois de Lille par achat du 5 juillet 1680 ; dont postérité.

2. — *Catherine-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 17 janvier 1662, morte paroisse Saint-Maurice, le 2 décembre 1697 ; épousa à Saint-Étienne, le 29 octobre 1691, Herménégilde-Gilles *Carpentier*, fils de Philippe et de Claire *de Baillencourt* dit *Courcol*, né au village d'Hantay, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1689, avocat au Parlement de Flandre, conseiller pensionnaire de Lille.

3. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 16 janvier 1664.

4. — *François-Romain*, qui suit, IV.

5. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 octobre 1670.

IV. — *François-Romain* Noiret, s^r de Fives, baptisé à Saint-Étienne, le 6 juillet 1666, licencié ès droit, bourgeois de Lille par

relief du 5 octobre 1693, marguillier de Saint-Étienne, conseiller dépositaire de cette ville, décédé avant 1732; épousa à Saint-Étienne, le 24 août 1693, Marie-Catherine-Michelle *Prouvost*, fille de Nicolas et de Michelle *Pollet*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1677, y décédée le 4 décembre 1732 ; dont :

1. — *Nicolas-Romain*, s^r de Fives, baptisé à Saint-Étienne le 14 mai 1694, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1724, conseiller du Roi dépositaire de cette ville, mort paroisse Sainte-Catherine, le 1er janvier 1737 ; épousa à Saint-André, le 20 février 1724, Marie-Élisabeth-Thérèse *Libert*, fille de François, écuyer, et d'Élisabeth-Thérèse *Farvacques*, baptisée à La Madeleine le 11 octobre 1699, remariée à Philippe-Charles-Joseph *de Gilleman*, décédée le 9 juin 1773 ; sans postérité.

2. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 27 mai 1695, mort jeune.

3. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1696, y décédée le 28 juillet 1697.

4. — *Françoise-Romaine*, baptisée à Saint-Étienne le 27 janvier 1698, y décédée le 10 juin 1755.

5. — *Michelle-Joseph*, dame de Bourgogne, baptisée à Saint-Étienne le 2 août 1700, mariée dans cette église, le 31 août 1721, à Jean-Baptiste-Gabriel *de Decker*, fils de Jean-Baptiste et de Michelle *de Surmont*, baptisé à Menin, chevalier, s^r d'Oost-Werschaere, bourgeois de Lille par achat du 11 mars 1720, conseiller pensionnaire de Menin le 1er avril 1721, maître des requêtes ordinaire au grand conseil de Malines, puis avocat fiscal à ce siège en 1725, nommé membre du conseil privé du roi d'Espagne à Bruxelles en 1730, mort à Bruxelles le 27 janvier 1734, âgé de 42 ans, étant remarié à N. *Voorspoel* de Malines.

6. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 26 septembre 1701, y décédée le 31 août 1725.

7. — *Catherine-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 15 janvier 1705, y décédée célibataire le 11 mars 1765.

8. — *Arnould-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 15 mars 1710, décédé célibataire à Lille, le 11 prairial an IV.

NOIRET DE SAINT-ANTOINE

ARMES : *Inconnues.*

I. — *Charles* NOIRET DE SAINT-ANTOINE épousa Marie-Catherine *Sellier*; dont :

1. — *Jacques-Charles*, qui suit, II.
2 — *Marie-Jeanne*, morte paroisse Saint-Étienne le 8 avril 1733, mariée à Jacques-François *Cormontaigne*, dit *Turpin*, fils de Jacques et de Marie *Doley*, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1701, sur requête, mort paroisse Saint-Étienne le 9 novembre 1734.

II. — *Jacques-Charles* NOIRET DE SAINT-ANTOINE, né à Gand, marchand, bourgeois de Lille par achat du 9 février 1703, épousa, après cette date, Marie-Anne *de Buck*; dont :

1. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juillet 1704, morte paroisse Saint-Maurice le 19 septembre 1760; mariée à Saint-Étienne, le 8 novembre 1725, à Jean-Alexandre *de Bonneval*, fils de Antoine-Amédée, écuyer, et de Marie *de la Roche Aymon*, né à Clermont-Ferrand, bourgeois de Lille par achat du 13 août 1718, marguillier de Saint-Maurice, mort le 23 décembre 1762 et inhumé au chœur de cette église; dont postérité.
2. — *Adrienne-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 7 septembre 1705, décédée sur cette paroisse le 24 septembre 1706.
3. — *Marie-Anne-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 5 septembre 1706.
4. — *Isabelle-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 24 janvier 1708.
5. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 8 novembre 1710, y décédé le 20 septembre 1729.
6. — *Charles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 24 janvier 1712.
7. — *Louis-André*, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1713.
8. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1715.

POULLE

ARMES : *d'argent à une fasce d'azur.* A la fin du XVI[e] siècle, Jean Poulle ajouta : *un poulet de sable en pointe.*

I. — *Jean* POULLE, fils de *Jean*, né à Houplines, acheta la bourgeoisie de Lille en 1340 ; il vivait encore en 1378. Il eut :

II. — *Jacques* POULLE, marchand à Houplines, acheta le fief de Camp Marchand audit lieu en 1388 et mourut avant 1422 [1] ; dont :

1. — *Willaume* ou *Guillaume*, bourgeois de Lille par achat en 1422 ; mort avant 1452 ; père de *Jacquemin* et de *Jean*, qui relevèrent leur bourgeoisie respectivement le 9 juin 1453 et le 3 février 1461 (n. st).
2. — *Jean*, qui suit, III.

III. — *Jean* POULLE, marchand à Houplines, fut père de :

IV. — *Remi* POULLE, marchand, qui vivait encore à Houplines en 1448 ; il eut :

1. — *Jean*, né à Houplines, bourgeois de Lille par achat en 1488 moyennant 60 sols [2].
2. — *Pierre*, qui suit, V.

V. — *Pierre* POULLE, s[r] de Camp Marchand, bourgeois de Lille par achat le 22 octobre 1493, épousa Isabeau *Vivier* ou *Vignier*, fille de Jean, et mourut après 1505 ; il eut :

1. — *Pierre*, qui suit, VI.
2. — *Jean*, prêtre et chanoine de Saint-Pierre, mort le 4 octobre 1559 et inhumé devant l'autel de Saint-Éloi en cette église.

---

1. Par acte du 28 janvier 1398 (n. st.) Isabeau de Ghistelles fait donation à *Jacques* POULLE de cinq cents de pret à Houplines « pour plusieurs bons services et agréables que a fait et que encore fera. » (*Archives du château de Prémesques*, original, parchemin.)

2. Il fit donation de ses biens à ses neveux *François* et *Baudechon* POULLE, par acte du 28 novembre 1531.

3. — *Jacques,* qui vendit la terre de Camp Marchand à son frère *François*.
4. — *François,* qui suivra, VI bis.
5. — *Claire,* mariée avec Bauduin *Le Roux,* fils de Pierre, bourgeois de Lille par relief du 16 décembre 1530 ; dont postérité
6. — *Isabeau,* alliée à Jean *Parent,* fils de Jacques, bourgeois de Lille par relief du 27 août 1534 ; dont postérité.
7. — *Catherine,* épouse de Pierre *Descamps,* fils de Martin, bourgeois de Lille par relief du 9 septembre 1533 ; dont postérité.
8. — *Baudechon.*

VI. — *Pierre* Poulle, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1528, épousa Jeanne *Fremault* ; d'où :

1. — *Dominique,* qui suit, VII.
2. — *Jean,* né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 3 mars 1561 (n. st.), mort à Grenade, en Espagne.

VII. — *Dominique* Poulle, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 16 juin 1558, transporta sa maison de commerce à Cologne, après avoir épousé à Lille, le 10 juin 1558, Jeanne *de le Cambe* dit *Ganthois* ; il eut :

1. — *Jeanne,* épouse de Jean *Morde* ; sans postérité.
2. — *Pierre,* né à Lille en juin 1562, marié à Amsterdam avec Suzanne *du Gardin*.
3. — *Germain,* qui suit, VIII.
4. — *Jacques,* mort jeune à Lille.
5. — *Abraham.*
6. — *Jean,* né à Aix-La Chapelle en 1572.
7. — *Israël,* né à Aix-la-Chapelle en 1573.
8. — *Daniel,* né à Anvers, mort enfant.
9. — *Jeanne,* née à Anvers le 11 octobre 158...

VIII. — *Germain* Poulle, né à Lille le 11 mai 1564, bourgeois de cette ville sur requête le 26 février 1593, acheta vers 1585 le fief de Patin à Armentières, puis quitta Lille, et épousa Madeleine *Maréchal,* née à Anvers ; en 1593 il était à Cologne ; il eut :

1 à 9. — *Madeleine, Jeanne, Marie, Élisabeth, Suzanne, Germain, Isaac, Jean,* et *Pierre,* qui suit, IX.

IX. — *Pierre* Poulle, né à Amsterdam le 13 avril 1593, épousa Marguerite *Didier,* qui lui donna :

1 à 3. — *Madeleine, Jean, Suzanne.*

4 et 5. — *Pierre* et *Antoine*, morts en Espagne.

6. — *Benjamin*, s^r de Berghennerode près Amsterdam, mort en cette ville en août 1711, allié à Isabeau *Tilleul* ; sans enfants [1].

VI bis. — ***François*** **Poulle**, s^r de Camp Marchand, de la Chaussée, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 9 mars 1540 (n. st.), épousa Jacqueline ***Fasse***, fille de François et de Gertrude ***de Smedt***, morte veuve après 1598 ; dont :

1. — *Antoinette*, morte paroisse Sainte-Catherine le 27 avril 1623, épouse de Claude *Blondel*.

2. — *Pierre*, qui suit, VII.

3. — *Agnès*, alliée à Mathieu *de Fourmestraux*, fils de Robert, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 22 février 1587 ; d'où postérité.

4. — *Jean*, qui suivra, VII bis.

5. — *Remy*, qui suivra, VII ter.

VII. — ***Pierre*** **Poulle**, s^r de la Chaussée, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 14 juillet 1572, allié à Jeanne ***Berthaut***, dite ***de Hollande*** ; d'où :

1. — *François*, qui suit, VIII.

2. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juin 1574. [2]

3. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 3 décembre 1579.

4. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 4 août 1584, marchand, bourgeois de Lille par relief du 11 mars 1608, épousa Marie *Bave*, fille de Clément et de Marie *de la Brande*, baptisée à Saint-Étienne le 14 mai 1589, remariée en 1614 avec Guillaume *Castellain*.

5. — *Étienne*, baptisé à Saint-Maurice le 19 mars 1587.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 2 octobre 1588, y décédée le 28 août 1671, alliée dans cette église en février 1603 à Bon *Fruict*, fils de Romain, né à Douai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1601 ; dont postérité.

7. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 1er juillet 1592, débile d'esprit, pourvu d'une curatelle le 19 juillet 1634, mort après 1672.

VIII. — ***François*** **Poulle**, s^r de la Chaussée, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 20 janvier 1605, mort avant 1632 ; épousa Simone ***du Gardin***, fille de Jean et de Marie ***Laignel***,

---

1. Les noms des enfants de *Dominique* Poulle, ainsi que les renseignements qui suivent, sont empruntés au manuscrit du Chambge, de la bibliothèque de Douai.

2. Le manuscrit du Chambge ajoute *Michelle*, qui serait née sept mois seulement après *Françoise*.

décédée paroisse Saint-Maurice le 8 novembre 1669 et inhumée dans la chapelle Saint-Jean en cette église ; dont :

1. — *Jean,* baptisé à Saint-Maurice le 10 mars 1607.

2. — *Marie,* baptisée à Saint-Maurice le 1er octobre 1610, alliée à Saint-Étienne le 26 février 1645 à Piat *Bertou.*

3. — *Remy,* baptisé à Saint-Maurice le 17 octobre 1612, mort célibataire le 27 juillet 1691.

4. — *François,* baptisé à Saint-Maurice le 19 novembre 1614.

5. — *Jean,* baptisé à Saint-Maurice le 1er novembre 1616.

6. — *Germain* (alias *Liévin*), jésuite, mort le 3 septembre 1647.

7. — *Pierre,* pourvu d'une curatelle le 2 juin 1643 « pour despences et desbauches exorbitantes et superflues qu'il at faict et continue de faire journellement [1]. »

VII bis. — ***Jean* Poulle**, sr de Camp Marchand, bourgeois de Lille par relief du 20 février 1585, épousa, le 21 septembre 1584, Marie *de Fourmestraux* ; d'où :

1. — *Michelle,* baptisée à Saint-Étienne le 27 septembre 1585.

2. — *Marie,* baptisée à Saint-Étienne le 22 mai 1587, mariée dans cette église, le 15 octobre 1606, avec Étienne-Liévin *du Gardin*, fils de Jean, et de Marie *Laignel*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 4 décembre 1606.

3. — *Jeanne,* baptisée à Saint-Étienne le 30 juillet 1589, morte à marier.

4. — *Antoinette,* baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1590, alliée dans cette église le 13 mai 1613 à Jean *Alatruye,* dit *De le Vigne,* écuyer, fils de Sébastien, écuyer, sr de l'Anglée, et d'Hélène *Leboucq,* bourgeois de Lille par relief du 25 juin 1613 ; dont postérité.

5. — *Anne,* baptisée à Saint-Étienne le 6 janvier 1593, épousa dans cette église, le 3 novembre 1618, Pierre *de Lannoy,* fils de Allard, sr de Canteleu, et de Marguerite *Van Dalle,* né à Cologne, bourgeois de Lille par relief du 26 février 1619, décédé paroisse Saint-Maurice le 29 mai 1657 ; sans postérité.

6. — *Michelle*, née le 4 juillet 1595, décédée le 4 décembre 1669 et inhumée à Saint-Sauveur, alliée en 1621 à Antoine *Le Prévost de Basserode*, fils de Jacques et d'Isabeau *de Fourmestraux*, né vers 1600, bourgeois de Lille par relief du 20 juillet 1621, décédé le 12 juin 1660 ; dont postérité.

7. — *Agnès* [2], née le 6 juin 1598, morte veuve paroisse Saint-

---

1. Arch. munic. de Lille, Curatelles, n° 6850.

2. Elle portait : *d'argent à une fasce d'azur chargée d'une étoile à cinq rais d'or et accompagnee en pointe d'un poulet de sable.*



Maurice le 27 mai 1672, alliée à François *de Fourmestraux*, fils de Jacques et de Marguerite *de le Cambre*, baptisé à Saint-Étienne le 12 juillet 1596, bourgeois de Lille par relief du 27 juin 1623, veuf de Jacqueline *de Rocque* ; dont postérité.

8. — *Marguerite*, née le 17 février 1604, mariée avec François *Hespel*, écuyer, sr d'Hocron, fils de François et de Catherine *Miroul*, baptisé à Saint-Étienne le 15 janvier 1607, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1628, greffier des États de Lille, nommé auditeur ordinaire supernuméraire à la Chambre des comptes de cette ville le 25 août 1653, maître extraordinaire le 12 juillet 1654, auditeur extraordinaire le 19 juin 1656, confirmé dans sa noblesse le 6 juillet 1663 ; dont postérité.

9. — *Pierre*, qui suit, VIII [1].

VIII. — *Pierre* Poulle, sr de la Croix, né le 25 septembre 1605, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1629, épousa en 1629 Anne *Vanlaerbeck*, fille de Guillebert, baptisée à Saint-Étienne le 29 avril 1613 ; dont :

1. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 6 juillet 1630, décédé célibataire paroisse Sainte-Catherine le 4 mai 1690.

2. — *Jean-Baptiste*, sr de Marquan, baptisé à Saint-Étienne le 2 mars 1632, décédé célibataire paroisse Saint-Maurice le 21 janvier 1685 et inhumé derrière le chœur de cette église.

3. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 24 avril 1634.

4. — *N* .., né le 15 août 1636, mort enfant.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 14 août 1637, religieux à Cysoing.

6. — *Antoine-Ferdinand*, qui suit, IX.

7. — *Pierre-Albert*, baptisé à Saint-Étienne le 16 janvier 1643, prêtre, chanoine de la cathédrale d'Anvers, protonotaire apostolique, mort le 16 mai 1694 et enterré dans cette église près la chapelle des cordonniers.

8. — *Jacques-Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 3 janvier 1645, avocat, mort à Bruxelles (?).

9. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 29 août 1647.

10. — *Marie*, baptisée le 15 mai 1650, épousa à Saint-Maurice, le 21 octobre 1673, Nicolas-François *de Fourmestraux*, sr de la Vallée, fils de François et de Marie *Imbert*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1644, bourgeois de Lille par relief du 23 novembre 1673, anobli en septembre 1684, décédé paroisse Saint-Étienne le 2 juillet 1697 ; d'où postérité.

1. Nous trouvons encore *Jean*, fils de *Jean*, qui mourut en Italie et dont le service funèbre fut fait à Saint-Maurice le 18 novembre 1658.



11. — *Joseph-Dominique,* baptisé à Saint-Étienne le 15 mars 1653, chanoine de la collégiale de Furnes.

12. — *Jacques-Hippolyte,* baptisé à Saint-Étienne le 25 juillet 1654.

IX. — ***Antoine-Ferdinand*** **Poulle**, s^r de la Croix, de Vendenove, baptisé à Saint-Étienne le 7 avril 1640, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1683, mort le 23 avril 1693 et inhumé à Saint-Maurice derrière le chœur; épousa à Saint-Étienne, le 13 février 1683, Marie-Jeanne *du Toict*, fille de Jérôme et d'Hélène *Carpentier*, baptisée à Saint-Étienne le 20 avril 1654; dont:

1. — *Pierre-Antoine,* baptisé à Saint-Maurice le 2 février 1684, mort le 16 juin 1692 et inhumé à Saint-Maurice.

2. — *Henri-Antoine-Ferdinand,* s^r de la Croix, baptisé à Saint-Maurice le 11 janvier 1686, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, décédé le 26 juin 1723 et enterré dans la chapelle Saint-Hubert, à Saint-Pierre.

3. — *Marie,* baptisée à Saint-Maurice le 11 décembre 1687, morte jeune.

4. — *Marie-Philippe,* dame du Plouy, baptisée à Saint-Maurice le 11 octobre 1688, morte paroisse Saint-Pierre le 16 juillet 1732, mariée à Sainte-Catherine, le 19 juin 1710 avec Jacques-Albert *du Retz,* écuyer, s^r de l'Heede, fils d'Étienne, écuyer, s^r de le Becque, et de Claire-Eugénie *de Groote,* baptisé à Saint-Maurice le 31 août 1670, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1710, receveur des États, décédé paroisse Saint-Pierre le 16 novembre 1713, et enterré dans la chapelle Saint-Hubert en cette église; dont postérité.

5. — *Marguerite,* religieuse dominicaine à Lille.

VII^{ter}. — ***Remi*** **Poulle**, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 24 avril 1587, épousa Marie *de la Porte*, fille de Nicaise et de Marie *Berthault* dite *de Hollande*; dont:

1. — *Marie,* baptisée à Saint-Maurice le 21 décembre 1587.

2. — *Antoinette,* baptisée à Saint-Étienne le 17 décembre 1591, alliée à Pierre *Mouton,* fils de Pierre et de Catherine *Heddebault,* baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1594, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1624; dont postérité.

3. — *Jeanne,* baptisée à Saint-Étienne le 12 octobre 1593, alliée à Saint-Étienne, le 2 juin 1612, à Guillaume *Fruict,* s^r d'Hargerie, fils de Romain, né à Douai, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1601; remariée à Saint-Étienne, le 25 janvier 1619, avec Jean *Vandestienne,* s^r de la Deûle, fils de Jean, marchand, bourgeois



de Lille par relief du 18 juin 1619 ; dont postérité des deux lits.

4. — *Jean,* baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1596, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1623, mort à Douai; épousa en premières noces à Saint-Étienne, le 2 février 1623, Antoinette *Cardon,* fille de Gilles et de Péronne *de Fourmestraux,* née vers 1600, et en secondes noces à Saint-Étienne, le 12 mai 1656, Anne *Looze,* fille de Florent et de Jeanne *Vandestienne,* baptisée à Saint-Étienne le 28 septembre 1623 ; il eut :

a. — Du premier lit : *François,* baptisé à Saint-Étienne le 27 novembre 1633.

b. — *Jean-Baptiste,* baptisé à Sainte-Catherine le 19 octobre 1634. Ces deux fils moururent jeunes; l'un d'eux à Douai.

c. — Du second lit : *Anne,* baptisée à Sainte-Catherine le 18 novembre 1656, morte en bas âge.

5. — *Anne,* baptisée à Saint-Étienne le 12 juin 1599, religieuse aux Brigittines de Douai.

6. — *Marie,* baptisée à Saint-Étienne le 15 mars 1607, mariée dans cette église, le 6 février 1633, avec Jacques *de Sailly,* s[r] d'Ardompretz, fils d'Antoine et de Jeanne *Cardon,* né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 31 juillet 1633 ; dont postérité.

7. — *Remi,* qui suit, VIII.

VIII. — *Remi* POULLE, s[r] des Rameaux, baptisé à Saint-Étienne le 9 mars 1610, bourgeois de Lille par relief du 20 septembre 1639, anobli par lettres du 25 février 1647, mort le 21 août 1684 et inhumé au chœur de La Madeleine, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 21 juin 1639, Barbe *Braem*, fille de Guillaume et de Barbe *le Prévost*, baptisée dans cette église le 29 août 1619, décédée en janvier 1642; 2° à Saint-Pierre, le 28 octobre 1642, Anne-Marie *Warlop*, dame du Vas, fille de Robert, s[r] de Bihamel, procureur fiscal à la gouvernance de Lille, et de Jacqueline *Gilleman*, baptisée à Saint-Pierre le 23 février 1620, décédée paroisse de La Madeleine le 9 janvier 1706 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Remi,* né en 1640, prêtre, nommé doyen de la collégiale de Comines le 30 juin 1671, démissionnaire en 1674, puis recteur du séminaire de Tournai, mort au séminaire Saint-Sulpice à Paris en 1677. Il a laissé un *Traité de l'humilité chrétienne en forme de méditations* publié à Lille sans nom d'auteur en 1686 [1].

1. Bibliothèque de Lille, man. 469, *Scriptores insulenses*, p. 404. — MESSIAEN, *Histoire de Comines*, t. III, p. 84.

2. — *Marguerite,* baptisée à Saint-Étienne le 1er juillet 1641.

3. — Du second lit : *Robert-André,* qui suit, IX.

4. — *Marie-Claire,* baptisée à La Madeleine le 26 septembre 1646.

5. — *Maximilien,* écuyer, sr de Barge, baptisé à Saint-Maurice, le 6 juillet 1648; décédé paroisse de La Madeleine le 3 octobre 1722.

6. — *Anne-Marie-Agnès,* baptisée à Saint-Maurice le 20 janvier 1650, décédée paroisse de La Madeleine le 29 janvier 1675.

7. — *Marie-Albertine,* baptisée à Saint-Maurice le 4 décembre 1652, religieuse dominicaine.

8. — *Jean,* écuyer, sr de Planquerie, décédé paroisse de La Madeleine le 11 décembre 1693.

9. — *Jean-François-Joseph,* écuyer, décédé paroisse de La Madeleine le 7 octobre 1733.

10. — *Remi-François,* baptisé à Saint-Maurice le 28 juin 1658.

11. — *Jacques-Antoine,* écuyer, sr d'Hautgrenier, Hollebecque, baptisé à Saint-Maurice le 30 mai 1660, bourgeois de Lille par relief du 20 mai 1688, échevin de cette ville, mort le 20 septembre 1732; nommé grand bailli de Wavrin le 2 janvier 1713, par Nicolas *Pignatelli,* duc de Bisaccia ; épousa à La Madeleine, le 4 février 1688, Antoinette *Tesson,* fille de Gilles et de Catherine *Moreau,* née vers 1660, décédée le 2 juillet 1749 et enterrée près de son mari à Saint-André ; d'où :

a. — *Marguerite-Joachime,* baptisée à Saint-Pierre le 14 décembre 1690, morte paroisse Sainte-Catherine le 6 février 1778, épousa à Saint-André, le 24 novembre 1721, Pierre-Joseph *de la Fonteyne,* sr de Soubespaing, du Châtel, fils de Pierre-François, sr de Frontissart, et de Marie-Agnès *Miroul,* baptisé à La Madeleine le 2 novembre 1686, bourgeois de Lille par relief du 4 février 1722, mort paroisse Sainte-Catherine le 26 octobre 1764.

b. — *Pierre-Alexandrin,* décédé en bas âge paroisse de La Madeleine le 22 juillet 1692.

c. — *Anne-Marie,* dame d'Hollebecque, née en 1693, décédée paroisse Sainte-Catherine le 16 février 1757, mariée : 1° à Saint-André, le 23 avril 1730, avec François-Gabriel *de Fourmestraux,* écuyer, sr de le Val, fils de Nicolas-François, écuyer, sr de la Vallée, et de Marie *Poulle,* baptisé à Saint-Maurice le 10 janvier 1690, bourgeois de Lille par relief du 19 juin 1730, décédé paroisse Saint-Pierre le 25 août 1733 ; 2° à Saint-Pierre, le 14 juillet 1742, avec Louis-François-Joseph *d'Haffrengues,* écuyer, sr de la Bricque, fils de Michel-Pélagie, écuyer, et de Isabelle-Silvie *Cardon,* baptisé à Sainte-Catherine le 7 septembre

1705, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1736, veuf de Catherine-Marie-Henriette *Walrave*, remarié avec Françoise-Augustine *d'Ursen*, décédé paroisse Sainte-Catherine le 25 novembre 1760 ; dont postérité du premier lit.

4. — *Marie-Antoinette*, décédée paroisse de La Madeleine le 24 avril 1695 ; son père est appelé à tort *Marc-Antoine* dans le registre d'état-civil.

5. — *Marie-Virginie*, baptisée à La Madeleine le 22 avril 1700, décédée paroisse Sainte-Catherine le 7 septembre 1779, alliée à Saint-André le 31 mai 1722 à Louis-Joseph *de Fourmestraux*, écuyer, s^r d'Hancardrie, d'Oosthove, fils d'Antoine-Joseph, écuyer, et de Cécile-Thérèse *du Mortier*, baptisé à Saint-Pierre le 23 novembre 1694, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 15 mai 1722, fonction qu'il exerça jusqu'au 17 janvier 1743, bourgeois de Lille par relief du 13 février 1723, décédé paroisse Sainte-Catherine le 6 janvier 1776 ; dont postérité.

IX. — ***Robert-André*** **Poulle**, écuyer, s^r du Vas, baptisé à Sainte-Catherine le 30 novembre 1643, bourgeois de Lille par relief du 13 mai 1681, conseiller pensionnaire de cette ville, décédé le 23 avril 1715; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 1er octobre 1680, Anne-Catherine-Virginie ***Aronio***, fille de Jean-Augustin et de Marie-Madeleine ***Tesson***, baptisée à Saint-Étienne le 6 février 1654 ; 2° à Sainte-Catherine, le 14 mai 1690, Anne-Marguerite ***Vanlaer***, fille d'Étienne et d'Anne ***Jacops***, décédée paroisse Sainte-Catherine le 27 novembre 1734 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Anne-Virginie*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juillet 1681, morte paroisse Saint-Pierre le 19 janvier 1744, mariée à Sainte-Catherine, le 19 mars 1703, avec Jean-Pierre *de Flandres*, écuyer, s^r du Coustre, de Radinghem, fils de Josse, écuyer, s^r dudit lieu, et de Marie-Angélique *Duhot*, baptisé à Saint-Maurice le 28 décembre 1670, bourgeois de Lille par relief du 17 avril 1703, échevin, mayeur et rewart de cette ville, créé chevalier par lettres du 3 février 1719, décédé paroisse Saint-Pierre le 11 décembre 1740 ; dont postérité.

2. — *Robertine-Julie*, baptisée à Saint-Étienne le 18 octobre 1682, morte le 21 mars 1762, alliée à Sainte-Catherine, le 11 juillet 1722, à Pierre-François-Séraphin *Hespel*, écuyer, s^r de Flencques, fils de Anselme, écuyer, s^r dudit lieu, et de Marie *Verdière*, baptisé à Saint-Étienne le 20 juillet 1673, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1723, décédé paroisse Sainte-Catherine le 2 mars 1741 ; dont postérité.

3. — *Remi-Joseph-Augustin*, baptisé à Saint-Étienne le 5 octobre 1685.

4. — Du second lit : *Marie-Marguerite-Hyacinthe*, baptisée à Saint-Étienne le 18 mars 1691, épousa à Sainte-Catherine, le 30 janvier 1713, Pierre-Martin *Desbuissons*, écuyer, s[r] de Hautevalle, fils de Jacques, écuyer, s[r] dudit lieu, et de Marie-Cornille *Oly van Velsen*, né vers 1673, bourgeois de Lille par relief du 6 mai 1713, décédé paroisse Saint-Pierre le 19 décembre 1751 ; dont postérité.

5. — *Remi-Joachim*, qui suit, X.

6. — *André-Maximilien-Joseph*, écuyer, s[r] de Brissonnet, baptisé à Sainte-Catherine le 8 juin 1697, décédé célibataire paroisse Saint-André le 23 juillet 1770.

X. — ***Remi-Joachim*** **Poulle**, écuyer, s[r] du Vas, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1692, bourgeois de Lille par relief du 3 janvier 1727, décédé le 18 mars 1761 ; épousa à Saint-Étienne, le 26 mai 1726, Henriette ***de Muyssart***, fille de Bauduin, écuyer, s[r] du Pré, et de Marie-Romaine ***Fruict***, baptisée à Saint-Maurice le 10 octobre 1694 ; dont :

1. — *Bauduin-Remi-Joseph*, qui suit, XI.

2. — *André-Charles-Joseph*, écuyer, s[r] de Man, baptisé à Saint-Étienne le 10 janvier 1729, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 1[er] mai 1759, décédé célibataire, paroisse Sainte-Catherine, le 9 juin 1786.

3. — *Henri-Joseph*, écuyer, s[r] de Gossin, baptisé à Saint-Étienne le 18 janvier 1731, échevin de la prévôté d'Esquermes jusqu'en 1786, lieutenant des maréchaux de France à Douai du 7 août 1771 à 1773, puis à Lille de 1773 à 1792, bourgeois de Lille par relief du 15 février 1786, mort dans cette ville le 13 thermidor an VIII ; allié à Amélie-Adélaïde *Deschodt*, fille de Philippe-Gabriel-Joseph, ancien capitaine au régiment de Normandie, bourgmestre de Bergues, et de Thérèse-Catherine *de Hau*, née à Bergues en 1764 ; sans postérité.

4. — *Henriette-Virginie*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 novembre 1737.

5. — *Henriette-Robertine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 octobre 1738, fut arrêtée en 1792 et détenue à la maison d'arrêt de Lille ; elle affirma qu'elle n'était pas noble et qu'elle réprouvait « les complots perfides de ces monstres ennemis de leur patrie ». Sa santé étant fort ébranlée, elle obtint d'être libérée le 23 septembre 1793 [1]. Elle décéda à Lille le 11 thermidor an IX.

---

1. Arch. départ. du Nord, Série L, n° 299.

XI. — ***Bauduin Remi-Joseph*** Poulle, écuyer, s^r d'Hullembus, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1727, bourgeois de Lille par relief du 11 novembre 1754, pourvu d'une curatelle le 11 avril 1765 en raison de sa prodigalité, décédé paroisse Saint-Maurice le 12 juin 1775 ; épousa à Sainte-Catherine, le 24 novembre 1753, Ursule-Félicité ***Godtschalck***, fille de Félix-François et de Marie-Anne-Ursule ***Libert***, baptisée à Saint-Maurice le 18 octobre 1730, décédée le 20 juillet 1762 ; d'où :

1. — *Remi-Joseph-Marie*, écuyer, s^r d'Hullembus, baptisé à Saint-Étienne le 25 septembre 1753, déclaré fils illégitime de Charles-François *Kerhofen* et de Marie-Thérèse *Kerlein*, légitimé par le mariage de ses parents, officier aux grenadiers wallons au service de Hollande, domicilié à Tournai en 1782.

2. - *Joachim-Joseph*, qui suit, XII.

3. — *Isidore-Henri-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 juin 1757.

4. — *Ferdinand-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 28 février 1759, enseigne aux gardes wallonnes le 6 juin 1776, sous-lieutenant le 27 février 1780, sous-lieutenant de grenadiers le 6 mai 1784, assista au siège de Gibraltar, fut nommé lieutenant le 1er juin 1786, lieutenant de grenadiers le 8 juillet 1794, enfin capitaine le 30 octobre 1794 [1].

5. — *Charles-Borromée-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 août 1760.

6. — *N...*, fille mort-née le 25 décembre 1761.

XII. — ***Joachim-Joseph*** Poulle, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 4 juin 1755, enseigne aux gardes wallonnes le 27 janvier 1773, enseigne de grenadiers le 6 juin 1776, sous-lieutenant le 23 janvier suivant, lieutenant le 1er janvier 1783, lieutenant de grenadiers le 12 septembre 1791, capitaine le 6 mars 1794, enfin colonel de ce corps avec lequel il avait pris part à la descente d'Alger en 1777 et aux campagnes contre les armées de la République [2]. Il épousa à Lille, le 10 germinal an X, Marie-Catherine-Bonne ***Godtschalck***, fille d'Ignace-Marie-Joseph, écuyer, et de Marie-Catherine-Bonne ***Potteau***, née le 4 août 1772, morte à Lambersart le 22 août 1856 ; d'où :

---

1. Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes*, p. 389.
2. *Ibidem*, p. 390.

1. — *Amédée-Romain-Joseph*, né à Lille le 11 prairial an X (sic), écuyer, célibataire.

2. — *Narcisse-Louis-Joseph*, né à Lille le 2 octobre 1803.

3. — *Félicie-Marie-Joséphine*, née à Lille le 8 février 1805, morte au château d'Escamain le 13 octobre 1838 et inhumée à Baisieux ; alliée à Lille le 20 novembre 1837 à Éléonore *Clouet des Pesruches*, fils de Denis et de Céleste *Amelot d'Esterpigneul*, né à Bernay (Eure) le 19 octobre 1790, chef de bataillon au 14e de ligne ; dont un fils.

4. — *Eudoxe-Denis-Jean-Baptiste*, écuyer, né à Lille le 3 septembre 1806, colonel d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, mort célibataire le 18 juillet 1873.

N. B. — Le nom de Poulle, Pouille étant très répandu aux XVIIe et XVIIIe siècles, nous renvoyons aux registres d'état-civil pour les autres familles de ce nom.

1647, 25 février. — *Lettres d'annoblissement par Philippes IV, Roi d'Espagne, en faveur de Remy Pouille, moyennant finance* (extraict d'un registre en parchemin des Chartes de la Chambre des Comptes de Lille, cotté 70, f° 79, depuis 1646 jusqu'à 1649).

Philippes, etca. A tous présens et avenir qui ces présentes verront ou lire oyront, salut. De la part de nostre cher et bien amé *Rémy Pouille*, licentié ès droits, résident en nostre ville de Lille, fils de feu *Henry*, nous a esté très humblement représenté qu'estant issu de parents d'honneur et bonne réputation, il se seroit allié par mariage à demoiselle Anne-Marie *de Warlop*, fille de feu Robert *Warlop*, vivant sieur de Was, Duldrency, Bois et Hollebeke, nostre procureur général fiscal ès gouvernance et chastellenies de Lille, Douay et Orchies, et comme ledit remonstrant auroit tousjours vescu honnorablement et sans avoir fait aucune chose dérogeante à noblesse et que luy et sadicte femme sont pourvus de moyens suffisans pour continuer le même train et vie et n'ayant rien plus à cœur que de s'employer à nostre service, afin de le pouvoir faire avec tant plus de lustre et autorité et y laisser obliger davantage ses descendans, il nous a supplié très humblement qu'il nous plust de l'annoblir et sur ce luy faire despêcher nos lettres patentes en tel cas pertinentes. Savoir faisons que Nous, les choses susdites considérées, avons de nostre certaine science, autorité souveraine et grâce spéciale, pour nous, nos hoirs et successeurs audit *Rémy Pouille*,

ensemble à ses enfans et postérité masles et femelles nais et à naistre en loyal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons par ces présentes le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enfans et postérité et chascun d'eux procréés en loyal mariage comme dit est ayent à jouir et user d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles en tous lieux, actes et besongnes de tous et quelsconques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemptions de noblesse dont les autres nobles ont accoustumé de jouir, jouissent et jouiront, et qu'ils soyent en tous leurs faits et actes tenus et réputés pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'iceluy, comme les déclarons et créons tels par ces mesmes présentes et que semblablement ils soyent et seront capables et qualifiez pour estre élevez à estats et dignitez de chevalerie ou autres, et puissent et pourront en tous temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous nos pays, signamment en nosdits Pays-Bas, places, terres, seigneuries, rentes, revenus, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefs et arrière-fiefs et tous autres nobles tenemens et iceux prendre et tenir de nous ou d'autres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans, et si aucunes des choses susdictes ils ont jà acquis, les tenir et posséder sans estre constraints de par nous ou d'autres les mettre hors de leurs mains, à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines par ces dictes présentes, faisans vers nous et nos dits hoirs et successeurs les devoirs y appartenans, selon la nature et condition d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du pays où ils sont situez : et ce, parmy certaine finance modérée que ledit *Remy Pouille* à cause de ceste nostre présente grâce sera tenu de payer à nostre profit, sur la tauxation qui en sera faicte par ceux de nostre Conseil d'Estat aux affaires de nos Pays-Bas et de Bourgongne près nostre personne, à ce commis. Et afin que l'estat de noblesse dudit suppliant soit tant plus notoire, connu et autorisé, luy avons aussy accordé et permis, accordons et permettons par ces dites présentes que luy et sa postérité de loyal mariage, comme dit est, pourront d'or en avant et perpétuellement en tous et quelsconques leurs faits, gestes et autres actes licites et honnestes continuer à avoir et porter les armoiries qu'il a porté jusqu'ores timbré d'un *heaume ouvert et treillé*. Si ordonnons à nostre lieutenant-gouverneur et capitaine-général de nos Pays-Bas et de Bourgongne et donnons en mandement à nos très chers et féaulx les gens de nostre Conseil d'Estat, chef, président et gens de nos privé et grand conseils, chefs, trésorier général et commis de nos domaines et finances, président et gens de nostre Conseil provincial de nostre pays et comté de

Flandres, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers présens et à venir, leurs lieuxtenans et chascun d'eulx en droit soy et si comme à luy appartiendra et à tous autres nos sujets qu'estant par lesdits de nos Comptes bien et deuement procédé comme leur mandons de faire à l'intérinement et vérification de ces dites présentes, selon leur forme et teneur, ils fassent, souffrent et laissent ledit *Remy Pouille* et sa postérité de loyal mariage, de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en ces dictes présentes plainement, paisiblement et perpétuellement jouir et user, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné à aucun d'eux, contredit, destourbier ou empeschement quelconque, bien entendu que ledit *Remy Pouille* sera tenu de les présenter en nostre dite Chambre des Comptes à l'effect de ladicte vériffication et intérinement en dedans l'an après la date d'icelles, comme aussy en déans le même terme à nostre premier roy d'armes ou autre qu'il appartiendra en nos dits Pays-Bas, en conformité et aux fins portées par le 15e article de l'ordonnance décrétée par feu nostre bon oncle l'archiduc Albert, le 14e du mois de décembre 1616, touchant le port des armoiries, timbres et autres marques d'honneur et de noblesse, l'un et l'autre à peine de nullité de ceste ditte nostre présente grâce ; ordonnant à nostre premier roy où celluy qui exercera son estat en nosdits Pays-Bas, ensemble au roy ou héraut d'armes de la province qu'il appartiendra de suivre en ce regard ce que contient le règlement fait par ceux de nostre Conseil privé, le 2 octobre, au sujet de l'enregistrature de nos lettres patentes touchant lesdites marques d'honneur, en tenant par nos dits officiers d'armes notice au dos de ces présentes. Car ainsy nous plaist-il et voulons estre fait, nonobstant quelsconques ordonnances, statuts, coustumes, usages et autres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons lesdits de nos finanees et de nos Comptes et tous autres ausquels ce peut toucher et regarder. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles fait mettre nostre grant scel. Sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le 25e jour du mois de février, l'an de grâce 1647, et de nos règnes le 26e; paraphé M. lys. Vt. Signé : PHILIPPES. Par le Roy, signé : BRECHT.

Arch. départ. du Nord, — Chambre des Comptes de Lille. — Série B, 1677 : Registre supplément. aux registres des Chartes : Titres nobiliaires ; folio 571.

1713, 2 janvier. — *Commission du grand bailli de Wavrin au profit de Jacques-Antoine Pouille, seigneur de Hautgrenier.*

Don Nicolas Pignatelli, duc de Bisactia, comte de Saint-Jean et de Cerignoles, père et tuteur légitime de Procope-Marie d'Egmont Pignatelli, comte d'Egmont, prince de Gavre et du Saint-Empire, baron de Wavrin, etc. Désirans pourvoir aux difficultez que quelques créanciers mal intentionnez voudroient susciter contre la paisible jouissance du grand bailliage de Wavrin, que nous avons droit de disposer en faveur de qui il nous plaist, et sur les raports qui nous ont esté faits des probité, capacités et suffisance de la personne du s[r] *Jacques-Antoine Pouille*, escuyer, seig[r] d'Hautgrenier, nous avons bien voulu convenir de luy faire expédier une commission en bonne et deue forme, à titre gratuit, pour par luy exercer et jouir, sa vie durante, dudit grand balliage, aux honneurs, gages, émolumens et prérogatifs dont a jouy feu le s[r] comte d'Avelin. Et en même temps, et sous une date de quelques jours postérieurs, nous luy ferons dépescher une autre commission du même bailliage à titre onéreux, par laquelle nous déclarerons de le confirmer dans ledit bailliage, le luy accordant même de nouveau, non seulement pour luy, mais encore pour la vie d'un de son sang ou allié descendant de lui, et en considération de la somme de trente huit mille florins Flandres, qu'il offre de payer à la personne que nous indiquerons, que nous avons accepté pour estre employé aux fins de nos lettres moratoires obtenues par madame notre espouze et le comte d'Egmont, notre fils mineur, de leurs H(autes) P(uissances) les Estats généraux des Provinces Unies du Pays-Bas. A condition que celui du sang ou allié soit capable d'en faire les fonctions agréables à la chambre de messieurs les Baillifs de la Chastellenie de Lille et à nous, car au cas contraire nous réservons le pouvoir de disposer dudit bailliage pour la seconde vie, en restituant par le pourveu par nous aux héritiers ou ayans cause dudit s[r] d'Hautgrenier la somme de vingt-deux mille florins, laquelle somme sera aussi restituée à ses héritiers comme dessus au cas qu'ils ne jouissent pas de l'effect de la seconde vie. En foy de quoy nous avons signé le présent acte et y fait apposer le cachet secret de nos armes. A Bruxelles, le 2 de janvier 1713. — *Signé* : le duc de Bisactia.

Arch. départ. du Nord, Série E, Supplément, liasse n° 15, Original, papier ; scel en placart.

[illegible] août. — *Lettres de commission de lieutenant des* [illegible] *de France en faveur de Henri-Joseph Poulle,* [illegible], *sr de Gossin.*

Louis par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre. A tous ceux qui ces présentes verront, salut. Aiant reconnu combien il étoit essentiel pour le bien du service que les charges de lieutenant de nos cousins les maréchaux de France ne soient désormais remplies que par des personnes dont la condition, l'état et le mérite répondisent à la délicatesse des fonctions qui y sont attachées, nous avons par notre déclaration du treize janvier 1771 ordonné qu'elles seroient à l'avenir possédées à vie et seulement par des gentilshommes qui nous auront donné dans nos armées des preuves de leur zèle, de leur expérience et de leur attachement à notre personne ; les estimables qualités nous rendant recommandable à la personne de notre cher et bien amé le sieur *Henri-Joseph Poulle de Gossin*, ancien officier d'infanterie, nous avons jugé devoir agréer le choix qu'en ont fait nosdits cousins pour être pourvu de la charge de leur lieutenant en la gouvernance de Douay, dans la confiance qu'auraie par cette marque de bienveillance qu'il continuera à s'y distinguer par des sentiments d'honneur, de probité et de vertu dignes de sa naissance, et que son ayeul et son père ont fait paroître dans la place des mayeur et chef de la ville de Lille, et son frère aîné cornette au régiment royal Roussillon pendant les campagnes de Flandres, A ces causes et autres à ce nous mouvans, et confirmant la nomination de nosdits cousins les maréchaux de France, nous avons audit sieur *Henri-Joseph Poulle de Gossin*, donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de lieutenant de nosdits cousins les maréchaux de France au département de la gouvernance de Douay en Flandres, créé par édit du mois de mars 1693, vérifié où besoin a été, auquel n'a encore été pourvu, et dont ledit sieur *Poulle de Gossin* a payé la finance en nos revenus casuels pour en jouir à vie conformément à notre dite déclaration du treize janvier 1771 et l'avoir, tenir et doresnavant exercer, en jouir et user par ledit sieur *Poulle de Gossin* aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorité, privilèges, exemptions, franchises, immunités, rangs, séance, gages, pensions, droits, fruits, profits, revenus et émolumens y attribués par les édits et déclarations des mois de mars 1693, juillet 1694, octobre 1702 et 1704, novembre 1707 et 13 janvier 1771 et autres édits, déclarations et arrêts rendus en conséquence, à condition toutesfois que ledit sieur *Poulle de Gossin* ait atteint l'âge de vingt-cinq ans accomplis suivant son

extrait baptistaire du dix janvier 1731 duement légalisé, cy avec laditte nomination, quittance et autres pièces attachées sous le contre-scel de notre chancellerie à peine de perte dudit office, nullité des présentes et de sa réception. Si donnons en mandement à nos très chers et bien amés cousins les maréchaux de France ou l'un d'eux que leur étant apparu des bonnes vie et mœurs, conversation, âge susdit de vingt-cinq ans accomplis, religion catholique, apostolique et romaine dudit sieur *Poulle de Gossin*, et pris de lui le serment requis et accoutumé ils le reçoivent, mettent et instituent de par nous en possession dudit office et l'en fassent jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences, rangs, séances, gages, pensions, droits, fruits, profits, revenus et émolumens susdits et y appartenans, et lui fassent obéir et entendre de tous et ainsi qu'il appartiendra ès choses concernant ledit office. Mandons en outre à nos chers et bien amés les trésoriers généraux des maréchaussées que lesdits gages, pensions, apointements et droits audit office appartenant ils aient à payer et délivrer comptant audit sieur *Poulle de Gossin* doresnavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumée, sçavoir les gages à commencer du jour et datte de sa réception, et la pension suivant et ainsi qu'il est porté par l'article douze de notre ditte déclaration du 13 janvier 1771, et rapportant par lesdits trésoriers copie collationnée des présentes et de laditte réception pour une fois seulement avec quittance et pièces suffisantes, nous voulons lesdits gages, pensions et droits être passés et alloués en la dépense de leur compte par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris auxquels mandons ainsi le faire sans difficulté car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à cesdittes présentes. Données à Compiègne le septième jour d'aoust l'an de grâce mil sept cent soixante et onze et de notre règne le cinquante-sixième. Et sur le reply est inscrit par le Roy, signé : Domilliers, et appendoit le sceau de Sa Majesté en cire jaune.

Arch. munic. de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance, Registre dit Prince, f° 1013 v°, pièce n° 163.

3. — *Jean-Baptiste*, baptisé à La Madeleine le 5 novembre 1653, marié à Saint-Étienne, le 7 janvier 1677, avec Catherine *Broncart*.

4. — *Georges-Hippolyte*, baptisé à La Madeleine le 15 août 1656.

5. — *Catherine-Louise*, baptisée à La Madeleine le 15 novembre 1659, décédée en cette paroisse le 15 décembre 1678.

DE SAILLY

Armes : *de sable fretté d'or chargé en cœur d'un écusson de sinople à une chèvre grimpant d'argent.*

I. — *Jeannin* de Sailly, fils de *Jean*, né à La Madeleine, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 septembre 1511, se maria après cette date et mourut avant 1547 ; il eut :

1. — *Antoine*, qui suit, II.
2. — *Pierre*, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1555.

II. — *Antoine* de Sailly, né à Lille, bourgeois de Lille par relief du 26 janvier 1547 (n. st.) ; épousa N... *Dancoisne* dite *Le Coq* ; d'où :

III. — *Antoine* de Sailly, s[r] d'Ardompretz, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 3 avril 1587, receveur des Bonnes Filles, décédé le 2 novembre 1658 et enterré dans la chapelle Saint-Nicolas à Saint-Étienne ; eut de sa femme, Jeanne *Cardon* :

IV. — *Jacques* de Sailly, s[r] d'Ardompretz, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 31 juillet 1633, épousa à Saint-Étienne, le 6 février 1633, Marie *Poulle*, fille de Remy et de Marie *de la Porte*, baptisée à Saint-Étienne le 15 mars 1607 ; dont :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 25 novembre 1634, décédée le 23 octobre 1677 ; épousa à Sainte-Catherine, le 22 décembre 1670, Guillaume *d'Avesne*, écuyer, s[r] d'Ennevelin, fils de Florent, écuyer, et de Jeanne *Mansemant*, né à La Franche (Hainaut), veuf de Marie-Chrétienne *de la Frelie*, bourgeois de Lille par achat du 2 janvier 1671, remarié avec Marie-Isbergue *Mouget*, décédé le 3 avril 1682, enterré à côté de ses deux premières femmes dans l'église d'Ennevelin ; dont postérité.
2. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 novembre 1636.
3. — *Michelle*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 juillet 1638.
4. — *Marie-Ignace*, née en 1639, religieuse aux Célestines de Tournai, morte le 10 avril 1672.
5. — *Jacques-Antoine*, qui suit, V.

V. — *Jacques-Antoine* DE SAILLY, sr d'Ardompretz, baptisé à Sainte-Catherine le 31 octobre 1643, bourgeois de Lille par relief du 2 décembre 1677, échevin de cette ville de 1687 à 1699, mort le 13 novembre 1702 ; épousa à Sainte-Catherine, le 7 janvier 1677, Marie-Catherine *Mouton*, fille de Pierre et de Catherine *Vandergraete*, décédée le 24 avril 1687 ; dont :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 mars 1678.

2. — *Marie-Catherine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mai 1679, décédée le 21 décembre 1761 et inhumée dans l'église Saint-André; épousa à Sainte-Catherine, le 27 novembre 1698, Jean-Baptiste *Cardon*, écuyer, sr du Fermont, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Brigitte *Scherer*, baptisé à Saint-Pierre le 3 mai 1673, bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1698, administrateur des biens des hôpitaux de Saint-Nicolas, de la Sainte-Trinité, de Saint-Nicaise, administrateur de la Noble famille de 1715 à 1742, nommé conseiller secrétaire du Roi en 1719, inscrit au rôle des nobles de la province de Flandre par ordonnance du 10 novembre 1739, mayeur de Lille,. mort le 11 mai 1742 et enterré dans l'église Saint-André ; d'où postérité.

3. — *Jacques-Remi-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 12 août 1680.

4. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 août 1681, morte le 13 mai 1683.

5. — *Jacques-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 août 1682.

6. — *Antoine-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 21 juillet 1683.

7. — *Marie-Rosalie*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 avril 1687.

DE SAVARY

ARMES : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croisettes pattées d'argent et en pointe d'un lion issant couronné d'or.*

I. — *Pierre* DE SAVARY, allié à Gillette *Cuvelle*, eut un fils :

II. — *Charles* DE SAVARY, né à Gavre (diocèse de Coutances) le 30 septembre 1669, marchand, bourgeois de Lille par achat du 9 novembre 1696, acheta les seigneuries du Gavre, Boesbreughe, Haguedorne, devint scelleur en la chancellerie près le Parlement de Flandre et mourut paroisse Saint-Étienne le 20 novembre 1750. Il épousa à Lille, par contrat du 1er juin 1707, et à Saint-Étienne le lendemain, Marguerite-Philippine *de Tenre*, fille de Henri-François, négociant, et d'Anne-Élisabeth *Robart*, baptisée à Saint-Étienne le 24 décembre 1686, décédée le 22 août 1750 ; dont :

1. — *Philippine-Charlotte-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 24 mai 1708, morte à Paris et y enterrée le 2 août 1787 ; elle déshérita toute sa famille pour laisser sa fortune à son hôtelière. Elle épousa à Saint-Étienne, le 16 juin 1727, Guillaume-François *Pérignon*, avocat au Parlement de Paris, fils de Jacques et de Jeanne *de la Biche*, baptisé à Paris paroisse Saint-Sulpice, bourgeois de Lille par achat du 3 juillet 1728, mort le 21 mai 1763 ; sans postérité.

2. — *Henriette-Virginie-Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 18 août 1709.

3. — *Albertine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 décembre 1710, morte en cette paroisse le 12 juin 1729.

4. — *Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1712, décédée célibataire sur cette paroisse le 29 avril 1792.

5. — *Charles-Joseph*, qui suit, III.

6. — *Marie-Rose-Virginie*, baptisée à Saint-Étienne le 20 octobre 1715, décédée en cette paroisse le 13 octobre 1762, mariée dans cette église, le 6 avril 1739, avec Charles-François *Carpentier*, fils de Charles et d'Anne-Catherine *Kerpen*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 octobre 1704, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1739,

négociant, sous-scelleur en la chancellerie près le Parlement de Flandre, décédé le 28 juin 1778; dont postérité.

7. — *Alexandre-Louis,* baptisé à Saint-Étienne le 28 avril 1717.

8. — *Angélique-Thérèse,* baptisée à Saint-Étienne le 2 août 1719, morte le 5 ventôse an V.

9. — *Henri-Joseph,* qui suivra, III bis.

10. — *Louis-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 18 février 1723.

11. — *Pierre-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 30 avril 1724, conseiller en la chambre consulaire de Lille, mort le 1er ventôse an VII, épousa à Lille, le 30 messidor an IV, Marie-Barbe-Joseph *Évrard,* fille de Jean-Antoine, négociant, et de Marie-Françoise *Duhene,* née à Valenciennes le 18 janvier 1734, morte à Lille le 30 novembre 1802; il en avait eu un fils : Louis-Joseph, baptisé à Saint-Sauveur le 24 août 1759 et déclaré fils de Pierre *Marez* et de Marie-Madeleine *Tacquet,* mort à Lille le 25 février 1831; il épousa, en prairial an XIII, Monique-Joseph *Guillain,* décédée à Lille le 9 septembre 1829, à 79 ans.

12. — *Guillaume-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1725.

13. — *Alexandre-Joseph,* qui suivra, III ter.

Les registres d'état-civil mentionnent les décès de deux enfants de Charles de Savary à Saint-Étienne, le 29 octobre 1723 et le 22 juillet 1729, sans indiquer les prénoms.

III. — ***Charles-Joseph*** DE SAVARY, baptisé à Saint-Étienne le 25 septembre 1713, bourgeois de Comines le 12 juillet 1735, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1739, syndic de la Chambre de commerce de cette ville, puis échevin, décédé paroisse Sainte-Catherine le 12 avril 1792. Il épousa, après avoir fait ses sommations, par contrat passé le 6 octobre 1738, et à Saint-Étienne, le même jour, Marie-Thérèse ***Cuvelier***, fille de Joseph, conseiller du Roi, receveur des fermes de Sa Majesté au bureau général de Lille, et de Marie-Jeanne ***Pottier***, née à Douai, paroisse Saint-Albin, et décédée à Lille le 11 mars 1768; dont :

1. — *Charles-Joseph-Marie,* baptisé à Sainte-Catherine le 8 juin 1739, décédé le 5 frimaire an X.

2. — *Thérèse-Philippine-Joseph,* baptisée à Sainte-Catherine le 25 juillet 1740, décédée en cette paroisse le 9 septembre 1746.

3. — *Pierre-François-Joseph,* baptisé à Sainte-Catherine le 19 octobre 1741, décédé le 28 août 1742.

4. — *Marie-Louise-Joseph,* baptisée à Sainte-Catherine le 26 juillet 1745, morte à Lille le 25 novembre 1825, alliée à Sainte-

Catherine, le 5 mai 1791, à François-Xavier *de Fabricy*, écuyer, sr de Gillevoisin, fils de Ponce-Charles, écuyer, ancien officier au régiment de Breudelé suisse, et de Marie-Marguerite *Hollebecque*, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armée du Roi; décédé à Lille le 11 floréal an III.

5. — Un fils mort-né à Sainte-Catherine le 4 novembre 1746.

III bis. — ***Henri-Joseph*** **DE SAVARY, « écuyer », sr du Gavre, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1722, bourgeois de Lille par relief du 5 septembre 1749, avocat au Parlement de Flandre, nommé conseiller du Roi à la gouvernance de Lille par lettres données à Paris le 9 juin 1747 [1], décédé paroisse Saint-Étienne le 4 février 1790. Il épousa à Saint-Étienne, le 8 septembre 1748, Marie-Anne-Catherine *de Has*, fille de Pierre-Joseph et de Marie-Catherine-Jossine *Maille*, baptisée à Saint-Étienne le 22 janvier 1729, décédée à Lille le 20 juin 1768; dont:**

1. — *Charles-Henri*, qui suit, IV.
2. — *Thadée-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 9 septembre 1750.
3. — *Étienne-Philippe-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 24 octobre 1751, mort le 25 janvier 1752.
4. — *Henriette-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 15 septembre 1756, morte le 11 février 1757.
5. — *Pierre-Auguste*, baptisé à Saint-André le 7 mars 1760, mort le 6 novembre suivant.
6. — *Angélique-Henriette-Catherine*, baptisée à Saint-André le 21 février 1761, décédée le 20 janvier 1762.
7. — *Henriette-Charlotte-Cunégonde*, baptisée à Saint-André le 4 mars 1762, morte le 21 mars 1763.
8. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-André le 19 avril 1765, morte le 4 janvier 1826, alliée à Saint-Étienne, le 17 octobre 1786, à Jean-Baptiste-Gabriel-Joseph *Quecq*, chevalier, sr de Sevelingue, fils de Jean-Baptiste-François et de Marie-Jeanne-Joseph *le Thierry*, baptisée à La Madeleine le 9 novembre 1755, bourgeois de Lille par relief du 29 décembre 1786, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 13 mai 1786, fonction qu'il exerça jusqu'en 1790, conseiller municipal de Lille jusqu'en 1808, conseiller général du Nord, administrateur des hospices de Lille, mort dans cette ville le 31 décembre 1827; dont postérité.

---

1. Il obtint des lettres d'honorariat datées de Versailles le 24 février 1773.

STAPPART

Armes : *d'azur semé de flammes d'or et une bande du même brochant sur le tout.*

I. — *Rolland* Stappart ou Stappaert, habitant Anvers, épousa Jeanne *Cocquel*, dont il eut :

II. — *Jean* Stappart, né à Anvers, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1616, fonda dans cette ville par acte du 31 octobre 1656 un orphelinat de jeunes filles qui porte encore son nom ; il épousa à Saint-Étienne, le 19 août 1616, Jossinne *Le Candele*, fille de Jean ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 11 février 1618.

2. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 20 février 1620, marchand, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1638, épousa en premières noces à Saint-Étienne, le 9 octobre 1638, Françoise *Mes*, fille de Pierre et de Jeanne *du Forest*, baptisée à Saint-Étienne le 5 août 1620, et en secondes noces à Saint-Maurice, le 20 janvier 1642, Marguerite *Lamelin*, fille de Jacques, baptisée à Saint-Étienne le 12 juin 1613 ; dont :

a. — Du premier lit : *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 15 septembre 1639.

b. — Du second lit : *Marguerite*, baptisée à La Madeleine le 27 février 1643, y décédée le 16 décembre 1668.

c. — *Michel*, baptisé à La Madeleine le 16 mai 1644.

d. — *Adrien*, baptisé à La Madeleine le 3 août 1645.

e. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 19 janvier 1648.

3. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 27 juillet 1622.

4. — *Jean*, qui suit, III.

5. — *Jossinne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 octobre 1631, professe urbaniste à Lille le 26 décembre 1651, morte le 11 janvier 1680.

6. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mars 1636.

III. — *Jean* Stappart, s[r] de la Haye à Esquermes, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1628, bourgeois de Lille par relief du

27 juin 1670, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 7 janvier 1693, fonction qu'il exerça jusqu'en 1703, décédé paroisse Saint-Maurice le 4 avril 1704 ; épousa à Saint-Étienne, le 7 mai 1670, Isabelle *Ramery*, fille de Jean-Baptiste et de Barbe *de Casteckere*, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 octobre 1700 ; dont :

1. — *Isabelle*, baptisée à Saint-Maurice le 24 janvier 1671, décédée paroisse Saint-Étienne le 22 décembre 1744, alliée à Saint-Maurice, le 29 mai 1702, à Jean-Antoine *Petitpas*, écuyer, s^r de Walle, Belleghem, fils de Jacques, écuyer, s^r de Walle, et de Isabelle-Thérèse *de Vos de Steenwick*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juin 1662, bourgeois de Lille par relief du 1er décembre 1702, échevin et mayeur de cette ville, décédé le 22 juin 1737 ; dont postérité.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, IV.

3. — *Charles*, s^r de Wiliervalle, baptisé à Saint-Maurice le 12 mai 1673.

4. — *Marie-Thérèse*, dame des Wattines, baptisée à Saint-Maurice le 13 août 1674, décédée paroisse Saint-Étienne le 21 mai 1764, mariée à Sainte-Catherine, le 16 juillet 1708, avec Pierre *de Lespaul*, fils d'Augustin et de Marie-Jeanne *de Lannoy*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1709, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 16 juillet 1713, décédé paroisse Sainte-Catherine le 11 janvier 1716. Devenue veuve, elle acheta pour 6260 florins, de Pierre-Allard *de Lannoy*, écuyer, s^r de Fretin, la seigneurie des Wattines à Bersée ; dont postérité.

IV. — *Jean-Baptiste* Stappart, s^r de la Haye, baptisé à Saint-Maurice le 21 février 1672, bourgeois de Lille par relief du 14 janvier 1705, anobli par lettres datées de Versailles, octobre 1706, décédé paroisse Saint-Maurice le 8 décembre 1753 ; épousa à Sainte-Catherine, le 25 novembre 1704, Marie-Ernestine *Cardon*, fille de Philippe, s^r du Bourg, et de Marie-Jeanne *Fruict*, baptisée à Saint-Étienne le 14 décembre 1675 ; sans enfants.

AUTRE FAMILLE STAPPART.

Armes : *d'argent à quatre chevrons de sinople.*

I. — *Pierre* Stapart ou Stappart, fils de Pierre, épousa Madeleine *Gazet* ; dont il eut :

II. — *Gilles* STAPPART, né à Valenciennes, marchand de bonneterie, bourgeois de Lille par achat du 11 septembre 1609, fut marié après cette date avec Anne *Leroux*, fille de Jean, baptisée à Saint-Étienne le 31 mai 1593 ; dont :

1. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 décembre 1611, décédée paroisse de La Madeleine le 30 décembre 1686 et inhumée au chœur de cette église.

2. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juillet 1613.

3. — *François*, qui suit, III.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juin 1617.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1619, alliée avant 1649 à Pierre *Ghesquière*, fils de Nicolas et d'Anne *Le Noir*, né à Guines, bourgeois de Lille par achat du 6 novembre 1654, décédé paroisse de La Madeleine le 1er février 1695 ; dont postérité.

6. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1622, morte le 5 mai 1668 et enterrée dans la chapelle de Saint-François aux Frères mineurs.

7. — *Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 février 1624.

8. — *Martine*, baptisée à La Madeleine le 3 mai 1626.

9. — *Gilles*, baptisé à La Madeleine le 23 août 1627.

10. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 6 janvier 1629, professe urbaniste à Lille le 29 juillet 1657, y décédée le 21 juin 1670.

11. — *Philippe*, baptisé à La Madeleine le 3 décembre 1630.

12. — *Anne-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 25 février 1632, professe urbaniste à Lille le 28 avril 1658, y décédée le 21 septembre 1667.

13. — *Élisabeth*, baptisée à La Madeleine le 29 août 1633.

14. — *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 22 novembre 1634.

III. — *François* STAPPART, baptisé à Saint-Étienne le 20 août 1615, marchand, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1640, décédé paroisse de La Madeleine le 27 décembre 1678 ; épousa à Saint-Étienne, le 23 mai 1640, Marie *du Bois*, fille de Pierre et d'Agnès *de Lattre*, baptisée à Saint-Étienne le 27 novembre 1615 ; d'où :

1. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 30 mai 1641.

2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1642, décédée paroisse de La Madeleine le 22 octobre 1717.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre 1644.

4. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 15 octobre 1645.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 1er juillet 1647.
6. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 3 octobre 1649.
7. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1652.
8. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 27 décembre 1654.
9. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 14 septembre 1657, mort célibataire paroisse de La Madeleine le 5 décembre 1722.
10. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 4 septembre 1660.

NON RATTACHÉE.

Barbe **STAPPART, morte ainsi que son mari, Thomas *Hughelot*, avant 1643 ; dont postérité.**

1706, octobre. — *Lettres d'anoblissement de Jean-Baptiste Stapaert.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre. A tous présens et à venir, salut. Comme une des principales attentions des souverains doit être de récompenser la vertu et qu'elle ne peut l'être plus dignement dans les personnes en qui elle se trouve que par des marques d'honneur qui les distinguent du commun et passent à leur postérité, nous avons toujours pris soin, à l'exemple des rois nos prédécesseurs, d'élever au degré de noblesse ceux qui s'en sont rendus dignes par leur zèle et par leur affection au bien de notre service et à celuy de l'état. C'est pourquoi étant bien informé que *Jean-Baptiste Stapaert*, seigneur de la Haye, est issu d'une bonne famille de notre ville de Lille en Flandres, qui a toujours été très zélée pour notre service et pour le bien public, que luy et ses ancestres ont vescu noblement depuis un temps immémorial, son ayeul paternel s'étant mis en recommandation particulière dans ladite ville par la fondation d'un hôpital qui porte son nom, où un grand nombre de jeunes filles sont entretenues, eslevées et instruites gratuitement jusqu'à l'âge de vingt ans, et d'une maison en la ville d'Armentières en faveur des pauvres enfans orphelins, que son père est décédé pourveu et revêtu d'une charge de trésorier de France en la généralité de Lille après l'avoir exercé pendant dix ans avec honneur et distinction, sçachant d'ailleurs que ledit sieur Stapaert s'est rendu digne par son mérite et ses bonnes qualités de la recommandation que notre très cher et très amé frère l'Électeur de Cologne nous a fait de sa personne, Nous nous trouvons invité de luy donner des marques particulières de

l'estime que nous avons pour luy en le distinguant par une marque d'honneur qui passe à sa postérité, sçavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvans, de notre grâce spécialle, pleine puissance et authorité royalle, nous avons par ces présentes signées de notre main, annobly et annoblissons ledit *Jean-Baptiste Stapaert,* seigneur de la Haye, et du titre et qualité de noble et gentilhomme, décoré et décorons, voulons et nous plaist qu'il soit tenu censé et réputé pour tel, ensemble ses enfants et postérité tant masles que femelles nés et à naître en légitime mariage, tout ainsy que s'ils étoient issus de noble et ancienne race, et que ledit sieur *Stapaert* et sa postérité soient en tous lieux tant en jugement que hors de jugement, tenus, censés et réputés nobles et gentilshommes, et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité d'écuiers et parvenir au degré de chevalerie et à tous autres réservés à notre noblesse, jouir et user de tous honneurs, privilèges, prééminences, franchises, libertés et exemptions dont jouissent les autres nobles de notre royaume, comme aussi qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs, terres et seigneuries de quelque nature et qualité qu'ils soient, et en outre luy avons permis et à sesdits enfans et postérité de porter leurs anciennes armoiries timbrées telles qu'elles seront cy blazonnées et réglées par le sieur d'Hozier juge d'armes de notre roiaume et icelles faire peindre, graver et insculpter en tels endroits de leurs maisons que bon leur semblera, sans que pour raison du présent annoblissement ledit sieur *Stapaert* ny ses descendans soient tenus de nous paier ny à nos successeurs roys aucune finance ny indemnité dont, à quelque somme qu'elle puisse monter, nous luy avons fait et faisons don par cesdites présentes, à la charge touttefois de vivre noblement sans déroger à ladite qualité. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre Cour de parlement de Tournay, présidens et trésoriers généraux de France au Bureau de nos finances étably à Lille et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il apertiendra que ces présentes ils aient à faire enregistrer, et du contenu en icelles jouir et user ledit sieur *Stapaert de la Haye*, ensemble sesdits enfans et postérité nés et à naître en légitime mariage pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens quelsconcques, nonobstant tous édits, règlemens, ordonnances, arrêts, lettres et autres choses à ce contraire ausquels nous avons dérogé et dérogeons par cesdites présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours Nous avons fait mettre notre scel à cesdites

présentes. Donné à Versailles au mois d'octobre l'an de grâce mil sept cens six et de notre règne le soixante et quatrième. Signé : Louis. Et sur le reply : Par le Roy, Chamillart. A costé dudit reply : Visa. Phelipeaux. Et scellées du grand scel de Sa Majesté en cire verte.

Archives municipales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre dit La Guerre, fol. 155, pièce n° 60.

DE SURMONT

ARMES DE LA BRANCHE LILLOISE : *de sable à une fasce bretessée et contrebretessée d'argent.*

Cette famille s'est divisée en trois branches; l'une demeura à Tournai et sa généalogie est faite par le Cte DU CHASTEL dans ses *Généalogies tournaisiennes*, au tome III; l'autre s'établit à Lille au XVIIe siècle et fait l'objet de cette notice; la troisième se fixa à Tourcoing où elle est encore représentée de nos jours.

I. — ***Jaspart*** DE SURMONT acheta la bourgeoisie de Tournai, le 6 juin 1571, pour six livres de Flandre; il fut conseiller pensionnaire de cette ville et prit pour armes : ***d'or à un chevron de gueules accompagné en chef de deux roses du même et en pointe d'une montagne de sinople*** ; il eut :

1. — *Pierre*, mort en 1648, marié à Tournai vers 1600 avec Marie *Martin*; dont postérité à Tournai [1].
2. — *Gaspard*, qui suit, II.
3. — *Michel* [2].
4. — *Philippote*, mariée avec Jacques *Dumortier* [3].

II. — ***Jaspart*** DE SURMONT (ou ***Gaspard***), épousa à Tournai, vers 1600, Jacqueline ***du Mortier***; dont :

1. — *Jaspard*, qui suit, III.
2. — *Jean*, qui suivra, III bis.
3. — *Guillaume*, né en 1608, bourgeois de Tournai par achat en 1631 pour 6 livres de Flandres.
4. — *Péronne*, née en 1609, décédée après 1644.
5. — *Marie*, née en 1611, vivant à Tourcoing en 1644.

III. — ***Jaspart*** ou ***Gaspard*** DE SURMONT, né à Tournai en 1604, vint s'établir comme marchand à Tourcoing vers 1630 avec son frère ***Jean*** et sa sœur ***Marie***; il y mourut le 28 octobre 1666; de sa

1. Voir : Cte DU CHASTEL, *Généalogies tournaisiennes*, t. III, p. 505, Généalogie de la famille de Surmont de la Chapelle du Hennocq.
2. *Ibidem*.
3. *Ibidem*.

femme, Marie-Barbe *Fremaut*, qu'il avait épousée à Tournai, il laissa :

1. — *Robert-François*, né à Tourcoing, s^r de Favreulles à Croix et de la Boutillerie à Wattrelos, marchand, bourgeois de Lille par achat du 27 juillet 1656, échevin de cette ville, décédé le 12 décembre 1699 ; épousa à Saint-Pierre, le 29 août 1656, Michelle *de Courcelles*, dame de Lamont, fille de Nicolas, née vers 1620, décédée le 19 novembre 1705 et enterrée à côté de son mari dans l'église Saint-Sauveur. Ils eurent : *Marie-Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 2 novembre 1657, alliée à Sainte-Catherine, le 23 mai 1679, à son cousin Philippe *de Surmont*.

2. — *Gaspard*, qui suit, IV.

3. — *Philippe*.

4. — *Pierre*, mort avant 1673, époux de Jeanne-Élisabeth *Chombart* ; dont :

a. — *Pierre-François*, né à Tourcoing, marchand, bourgeois de Lille par achat du 13 janvier 1673, épousa Jeanne-Louise *de Rosendal*, fille de Simon et de Jeanne *Cardon*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 août 1647, décédée paroisse Saint-Pierre le 15 février 1731 ; dont :

aa. — *Marie-Rose-Agathe*, baptisée à Saint-Pierre le 18 juillet 1677, décédée célibataire paroisse Sainte-Catherine le 8 avril 1750.

bb. — *Simon-Pierre*, baptisé à Saint-Pierre le 31 juillet 1678.

cc. — *Marie-Robertine-Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 1er octobre 1679, y décédée le 27 janvier 1722.

dd. — *Pierre-Ignace*, baptisé à Saint-Pierre le 30 novembre 1680, y décédé le 2 février 1735.

ee. — *Albert*, baptisé à Saint-Pierre le 26 février 1682.

ff. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 10 novembre 1685, y décédé le 1er janvier 1711.

gg. — *Ernestine-Louise*, baptisée à Saint-Pierre le 21 mars 1688.

hh. — *Béatrice-Rose*, baptisée à Saint-Pierre le 12 février 1691.

5. — *Antoine*, allié le 2 décembre 1679 à Hélène *Lefebvre* ; dont une fille : *Catherine*, née en 1690.

IV. — *Gaspard* DE SURMONT, né à Tourcoing, marchand, y décédé le 8 juin 1684 et enterré devant l'autel Saint-François à Saint-Jacques, épousa Catherine *Lesquinet* ; d'où :

1. — *Augustin*, né à Tourcoing, marchand, allié à Roubaix, le 14 septembre 1690, à Agnès *Lepers*, fille d'Antoine et de Marie-Catherine *de le Becque*, née en 1670 ; d'où :

a. — *Catherine*, mariée à Roubaix, le 2 juin 1711, avec Jean-Nicolas *Florin*, fils d'Antoine ; dont postérité.

b. — *Pierre*, mort en 1754, marié le 1er septembre 1718 avec Marie *Ledoux*. Sans enfants.

2. — *François*, qui suit, V.

3. — *Pierre*, mort le 12 janvier 1690, à 38 ans, et enterré aux Récollets de Tourcoing.

4. — Une fille alliée à Jacques *Le Febvre*, marchand à Tourcoing.

V. — *François* DE SURMONT, né à Tourcoing, bourgeois de Lille par achat du 1er juin 1685, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 4 février 1714, mort le 27 mars 1718 et inhumé au chœur de Sainte-Catherine ; épousa à Saint-Étienne, le 23 mai 1689, Marie-Madeleine *Van Thiennen*, fille de Nicolas et de Marguerite *du Forest*, décédée le 9 juin 1732 et ensevelie à côté de son mari ; dont :

1. — *Nicolas-François*, écuyer, sr de Fremaux, baptisé à Sainte-Catherine le 12 mai 1690, bourgeois de Lille par relief du 19 février 1733, échevin de cette ville de 1733 à 1737, décédé paroisse Sainte-Catherine le 30 avril 1745 ; épousa à Saint-Maurice, le 2 juin 1732, Claire-Angélique-Constance *Courouwanne*, fille de Charles et de Christine-Aldegonde *Mousson*, baptisée à Saint-Étienne le 26 décembre 1704 ; sans postérité.

2. — *Marie-Robertine*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 mai 1691, y décédée le 10 septembre 1717, mariée dans cette église, le 20 septembre 1715, avec François-Alexandre *de Monmonier*, écuyer, sr du Puis, fils de Pierre, écuyer, sr dudit lieu, et d'Élisabeth-Claire *Fournier*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1682, capitaine grand bailli de La Motte au Bois, décédé paroisse Saint-André le 25 mars 1761 ; dont postérité.

3. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 juin 1693.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 juillet 1694.

5. — *Marie-Barbe-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 avril 1697.

6. — *Chrétien-Joseph*, qui suit, VI.

7. — *Angélique-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 décembre 1699.



8. — *Marie-Madeleine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 décembre 1703, décédée paroisse de La Madeleine le 2 mai 1724, mariée à Saint-Étienne, le 8 février 1722, avec Jean-Philippe *du Béron*, s[r] de Cappelle, fils de Jean, s[r] de Boularietz, et de Françoise *de Warenghien*, baptisé à La Madeleine le 16 juillet 1680, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1722, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, membre du Magistrat de Lille, grand bailli des États de Lille, Douai et Orchies, sénéchal de Saint-Pol, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres du département de Flandre, remarié avec Bonne-Aldegonde-Joseph *de Haynin*, décédé avant 1736 ; dont postérité.

VI. — *Chrétien-Joseph* DE SURMONT, écuyer, s[r] de Flégard, baptisé à Sainte-Catherine le 10 avril 1698, bourgeois de Lille par relief sur requête le 16 mai 1738, décédé paroisse Sainte-Catherine le 28 novembre 1760 et inhumé au chœur de cette église ; épousa à Saint-Étienne, le 2 juin 1735, Marie-Claire *Barge*, fille d'Étienne et de Marie-Agnès *Bourez*, baptisée à La Madeleine le 1[er] mai 1705, décédée paroisse Saint-Étienne le 9 août 1772 ; dont :

1. — *Étienne-Joseph*, écuyer, s[r] de Flégard, baptisé à Saint-André le 28 février 1728, légitimé par mariage subséquent, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1753, lieutenant au régiment de Royal artillerie, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Sainte-Catherine le 19 août 1783 ; marié avec Marie-Anne *Faure*, fille de Antoine, écuyer, commissaire provincial d'artillerie, et d'Anne *La Condamine*, née à Grenoble ; dont :

a. — *Marie-Anne-Constance-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 avril 1754, morte à Béthune le 16 avril 1836, mariée à Sainte-Catherine, le 17 avril 1787, avec Henri-Marie *de Bellonet*, écuyer, fils d'Antoine et de Anne-Marie *Niasre*, baptisé à Sainte-Anne de Montpellier en 1739, capitaine commandant le corps royal du génie à Béthune, chevalier de Saint-Louis ; dont postérité.

b. — *Philippine-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 septembre 1756.

2. — *Henri-Louis*, écuyer, s[r] de Dique, baptisé à Saint-André le 28 décembre 1730, légitimé par mariage subséquent, bourgeois de Lille par relief du 26 novembre 1773, directeur du vrai mont-de-piété, administrateur de la charité générale, marguillier de La Madeleine, allié à La Madeleine, le 26 avril 1773, à Philippine-Isabelle-Suzanne *d'Hoffrengues*, fille de Charles-Maximilien-Joseph, écuyer, s[r] d'Hellemmes, et de Jeanne-Thérèse-Joseph *Bécuwe*,

baptisée à La Madeleine le 21 août 1733, veuve de François-Joseph *Cardon de Garsignies*, décédée le 20 février 1789 ; dont un fils : *Louis-Chrétien-Marie*, baptisé à La Madeleine le 5 février 1774, mort le 8 février suivant.

3. — *François-Chrétien-Marie*, baptisé à Saint-André le 30 avril 1733, légitimé par mariage subséquent, convoqué ainsi que ses frères aux assemblées des nobles par ordonnance du 19 octobre 1771, arrêté en 1792 ainsi que son frère *Henri-Louis* et détenu aux Bons-Fils, relâché peu après, sur son affirmation qu'il n'était pas noble et qu'il avait refusé de payer le droit des nobles en 1772, décédé célibataire à Lille le 7 germinal an XIII.

4. — *Nicolas-François*, baptisé à Saint-Étienne le 1er septembre 1735, décédé paroisse Saint-Pierre le 25 octobre 1738.

5. — *Claire-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 4 juillet 1736, décédée paroisse Saint-André le 26 octobre 1736.

6. — *Marie-Claire-Constance*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juin 1738, alliée à Sainte-Catherine, le 22 février 1762, à Jean-Antoine *Faure*, sr de Lilate, frère de Marie-Anne, baptisé à Saint-Hugues de Grenoble en mai 1726, capitaine au corps royal d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, nommé maréchal de camp le 9 mars 1788, officier de la Légion d'honneur ; dont postérité.

7. — *Nicolas-François-Bernard*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juillet 1740.

8. — *Claire-Aimée-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 mai 1742.

9. — *Nicolas-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 décembre 1743.

III bis. — *Jean* de Surmont, né à Tournai en 1605, établi à Tourcoing vers 1630, y épousa, le 31 mai 1631, Françoise *Lefebvre* ; dont :

1. — *Jean-François*, né à Tourcoing en 1633, époux de Jeanne *Hendrick* ; sans enfants.

2. — *Gabriel*, né à Tourcoing en 1635, allié en 1660 à Marie *Manghin* [1].

3. — *Antoine*, né à Tourcoing, bourgeois de Lille par achat du 5 juillet 1680, mort le 28 juin 1715 ; marié à Saint-Étienne, le 28 avril 1681, avec Marie-Marguerite *Noiret*, fille de Romain, sr de Fives, et de Marie-Marguerite *Wattepatte*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1659, morte le 13 janvier 1683 ; dont :

a. — *Louis*, décédé paroisse Saint-Maurice le 19 juin 1733.

b. — *Marguerite*, née en janvier 1683, morte paroisse Saint-

1. Communication du R. P. Louis d'Halluin.

Étienne le 12 novembre 1764, dame de Constantin, la Houtte, alliée à Saint-Étienne, le 9 janvier 1703, à Arnould *Van der Cruisse*, fils de Michel et de Marie *de Lobel*, né le 2 novembre 1678, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1703, connétable de la compagnie des arbalétriers, mort le 3 octobre 1719 ; dont postérité.

4. — *Pierre*, né à Tourcoing, marié en 1665 avec Marie *Ducoulombier* ; dont :

a. — *Philippe*, marié à sa parente, Marguerite *de Surmont*, née à Tourcoing, dont il eut une fille, *Marie*, décédée en 1755, épouse de Pierre-François *Flipo*.

b. — *Hélène-Françoise*, née à Tourcoing, morte en 1744, alliée à Denis *Frys*.

5. — *Gaspard*, qui suit, IV.

6 — *Philippe*, qui suivra, IV bis.

IV. — *Gaspard* DE SURMONT, né à Tourcoing, fixé à Lille vers 1673, ministre général de la bourse des pauvres de cette ville, mort le 1er septembre 1682 et inhumé à Saint-Maurice ; épousa à Tourcoing, le 7 novembre 1661, Hélène *Lefebvre*, dont il eut sept enfants, parmi lesquels : *Pierre* qui suit, V, *Pierre-Antoine* et *Augustin-Paul* qui eurent postérité (branche DE SURMONT de Tourcoing), *Jean*, célibataire, et *Agnès*, baptisée à La Madeleine à Lille le 13 octobre 1674

V. — *Pierre* DE SURMONT, né à Tourcoing en 1662, marchand, établi à Lille vers 1685, bourgeois de cette ville par achat du 8 mai 1693, marguillier de Saint-Maurice, décédé avant 1739 [1], épousa à Saint-Étienne, le 7 septembre 1695, Marie-Joseph *Wacrenier*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Madeleine *Deschamps*, baptisée à Saint-Étienne le 15 décembre 1662, décédée paroisse Saint-Maurice le 23 décembre 1724. D'où :

1. — *Louis*, baptisé à Saint-Maurice le 9 août 1696, décédé célibataire paroisse Saint-Pierre le 14 avril 1766.

2. — *Marie-Joseph*, dame de Beaurepaire, baptisée à Saint-Maurice le 12 octobre 1697, y décédée le 25 mars 1769, mariée dans cette église, le 4 juin 1730, avec Pierre-Louis-Michel *de Corbie*, sr de Neuvireuil, Bliquy, fils de Pierre, sr de la Boutillerie, et d'Ernestine *Bisschops*, né le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1730, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire

1. Son testament est du 28 janvier 1727.

du Roi, remarié avec Marie-Christine *de Vicq de Cumptich*, décédé paroisse Saint-Maurice le 12 avril 1776. Dont postérité.

3. — *Philippe*, qui suit, VI.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 14 mai 1700, décédée paroisse Saint-Maurice le 17 janvier 1729, épouse de Pierre-François *Le Febvre*, écuyer, fils de Pierre et d'Élisabeth *Biscop*, né à Tourcoing, conseiller secrétaire du Roi, bourgeois de Lille par achat du 6 mai 1712.

5. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 26 juillet 1702, y décédé le 5 janvier 1730.

VI. — ***Philippe*** DE SURMONT, s^r de Bersée, baptisé à Saint-Maurice le 12 octobre 1698, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1740, décédé paroisse Saint-Maurice le 12 décembre 1777 ; épousa dans cette église, le 18 octobre 1739, Marie-Angélique-Françoise ***Discart***, fille de Bonaventure et de Marie-Angélique-Ernestine ***Raoul***, baptisée à Saint-Étienne le 3 mai 1717, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 février 1778. Dont :

1. — *Philippe-Bonaventure-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 5 octobre 1740, y décédé le 11 février 1746.

2. — Un fils, ondoyé le 4 mars 1741, mort aussitôt

3. — *Marie-Angélique-Joseph*, dame de Quenaumont, Platries, baptisée à Saint-Maurice le 17 janvier 1742, y décédée le 31 mai 1785, alliée dans cette église, le 19 mars 1771, à Pierre-François-Albert *Taverne*, écuyer, s^r de Burgault, fils de Louis-Nicolas, écuyer, s^r de Beauval, et de Marie-Jeanne-Joseph *Mahieu*, baptisé à La Madeleine le 22 juillet 1744, bourgeois de Lille par relief du 14 novembre 1771, décédé au château de Pont-à-Tressin le 4 juin 1831 ; dont postérité.

4. — *Marie-Josèphe-Ernestine-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 5 novembre 1743, y décédée le 21 décembre suivant.

5. — *Louise-Virginie-Josèphe*, baptisée à Saint-Maurice le 1er février 1746.

6. — *Louis-Joseph*, mort enfant, paroisse Saint-Maurice le 12 octobre 1749.

7. — *Philippe-Jacques-Joseph*, qui suit, VII.

8. — *Bonaventure-Joseph-Auguste*, baptisé à Saint-Maurice le 27 septembre 1749, décédé paroisse de La Madeleine le 5 décembre 1791.

VII. — ***Philippe-Jacques-Joseph*** DE SURMONT, s^r de Bersée, baptisé à Saint-Maurice le 13 février 1748, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1778, conseiller secrétaire du Roi, décédé à Lille le

6 février 1821 ; épousa à La Madeleine, le 13 mai 1777, Marie-Sabine-Joseph *de Madre*, fille de Louis-Charles-Joseph, écuyer, bailli de Cysoing, et de Marie-Marguerite *Denis*, baptisée à Saint-André le 20 janvier 1748, morte à Lille le 23 frimaire an XI ; dont :

1. — Un fils, mort-né le 20 décembre 1777.

2. — *Léandre-Antoine-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 octobre 1779.

3. — *Eugénie-Sabine-Augustine-Joseph*, baptisée à Saint-André le 12 avril 1781, y décédée le 7 décembre 1783.

4. — *Philippe-Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-André le 13 juillet 1782, y décédée le 9 août 1783.

5. — *Marie-Rosalie-Sophie-Joseph*, baptisée à Saint-André le 24 décembre 1784, morte à Lille le 10 mai 1860, mariée avec Louis-Alexandre-Joseph *Scherer de Scherbourg*, écuyer, s^r^ de Tourmignies, fils d'Alexandre-Joseph, chevalier, s^r^ de Ricarmez, Vendeville, et d'Élisabeth-Françoise-Pélagie *Percourt*, baptisé à Saint-Pierre le 26 août 1771, mort le 16 septembre 1847 ; dont postérité.

6. — *Joseph-Philippe-Auguste*, écuyer, baptisé à Saint-André le 5 août 1786, officier, mort à Lesquin le 20 février 1823.

IV bis. — ***Philippe*** DE SURMONT, né à Tourcoing en 1645, bourgeois de Lille par achat du 5 juillet 1680, épousa Balduine *Van Alckemade*, d'une famille hollandaise ; d'où :

1. — *Élisabeth-Balduine*, décédée le 1er janvier 1709, alliée le 17 octobre 1683 à Jean-Baptiste *Aronio*, écuyer, s^r^ des Escalus, fils de Jean-Augustin et de Marie-Madeleine *Tesson*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mai 1651, bourgeois de Lille par relief du 25 janvier 1683, anobli par lettres données à Versailles en 1707, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 6 février 1693, fonction qu'il exerça jusqu'au 12 mai 1721, mort paroisse Saint-André le 17 juin 1723, enseveli dans cette église à côté de son épouse ; d'où postérité.

2. — *Catherine-Marie*, née en novembre 1656, épouse de Jean *Gillès*, écuyer, s^r^ de Menquedorne, fils d'Abraham et de Jeanne *Van Heinsberg*, né le 6 septembre 1642, veuf de Cornélie-Marie *de Wale* ; dont postérité.

3. — *Philippe*, qui suit, V.

V. — ***Philippe*** DE SURMONT, s^r^ de Warwanne, né à Amsterdam en 1659, marchand, bourgeois de Lille par achat du 2 juin 1679, échevin de cette ville, anobli en mai 1699 moyennant 6.000 livres

de finances, créé chevalier le 30 novembre 1718, grand bailli des États de Lille, décédé paroisse Saint-Maurice le 6 mars 1728, épousa à Sainte-Catherine, le 23 mai 1679, sa cousine, Marie-Michelle *de Surmont*, fille de Robert-François, s[r] de Favreulles, et de Michelle *de Courcelles*, baptisée à Saint-Étienne le 2 novembre 1657, décédée paroisse Saint-Sauveur le 27 juillet 1738 et inhumée dans cette église ainsi que son mari ; d'où :

1. — *Robert-François*, chevalier, s[r] de Fontaine, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mai 1680, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1716, échevin de cette ville, mort paroisse Saint-Sauveur le 3 mai 1757 ; épousa à Sainte-Catherine, le 11 mai 1716, Marie-Marguerite *Potteau*, fille de François et de Marie-Marguerite *Grenu*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 mars 1696, décédée paroisse Saint-Sauveur le 20 mars 1764 et enterrée dans cette église en la chapelle de Notre-Dame de Tongres ; sans postérité.

2. — *Élisabeth-Thérèse*, épouse de Jean *de Sausin*, chevalier, brigadier des armées du roi d'Angleterre ; dont postérité.

3. — *Philippe-Eugène*, dominicain, prédicateur général, définiteur dans les chapitres généraux et provinciaux, provincial de la province de Sainte-Rose, vicaire et commissaire général de la Congrégation des Dominicains d'Alsace [1].

4. — *Louis-Ernest*, chevalier, s[r] de Favreulles, né vers 1688, bourgeois de Lille par relief du 2 novembre 1739, mort le 29 juin 1753 ; marié à Saint-Maurice, le 1[er] février 1739, avec Marie-Robertine-Thérèse *de Brigode*, fille de Pierre et d'Anne-Thérèse *Wielems*, baptisée à Saint-Étienne le 16 janvier 1715, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 juillet 1776. Il fut inhumé à Sainte-Catherine et sa femme à Saint-Maurice ; sans enfants.

5. — *Claude-Joseph*, chevalier, s[r] des Mottes, né vers 1689, ne figure pas au registre aux bourgeois ; il mourut paroisse Saint-André le 3 avril 1762 après avoir épousé à Saint-Pierre, le 18 novembre 1748, Lucie-Victoire-Joseph *Lecomte*, fille de Louis-François, écuyer, s[r] du Bus, et de Marie-Béatrice *Baillet*, baptisée à Saint-Pierre le 29 mars 1722, morte paroisse Saint-André le 7 novembre 1780 ; dont postérité qui suit. Claude-Joseph, avant de se marier, avait eu de Marie-Joseph *Bonnier* une fille illégitime : *Marie-Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 janvier 1732.

Ses enfants légitimes sont :

a. — *François-Joseph*, chevalier, s[r] des Mottes, Fontaine,

1. Voir : RICHARD, *Histoire du couvent des Frères prêcheurs de Lille*, page 96.



Warwanne, Favreulles, baptisé à Saint-André le 14 février 1750, officier au régiment des cuirassiers du Roi, mort paroisse Saint-André le 14 avril 1770.

b. — *Ernest-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-André le 14 avril 1751.

c. — *Marguerite-Joseph-Lucie*, baptisée à Saint-André le 6 décembre 1752, décédée à Lille le 18 décembre 1833, mariée dans cette église le 19 mai 1772 avec Paul-Alexis-Joseph *Herts*, écuyer, s^r de la Blancarderie, fils d'André-François-Joseph, écuyer, s^r des Mottes, et de Marie-Élisabeth *Wattepatte*, baptisé à La Madeleine le 10 mars 1747, bourgeois de Lille par relief du 24 avril 1773, conseiller pensionnaire de la Flandre wallonne, mort le 18 nivôse an IX ; dont postérité.

d. — *Robertine-Josèphe*, baptisée à Saint-André le 30 septembre 1754, morte après 1825, alliée à Saint-André, le 1er janvier 1779, à Claude-Louis-Gabriel *de Berry*, comte d'Essertaux, fils de Henri-Gabriel, marquis d'Essertaux, s^r d'Oresmaux, Jumelle, Treux, Villecourt, Villers-Saint-Pol, et de Anne-Marie-Claude *de Berbier du Metz*, baptisé à Paris, paroisse Saint-Paul, en 1749, capitaine au régiment de mestre de camp général cavalerie ; dont postérité.

e. — *Sophie-Joseph*, baptisée à Saint-André le 17 janvier 1756.

6. — *Marie-Michelle*, décédée paroisse Sainte-Catherine, le 20 octobre 1733, mariée avec Anselme-François *Mousson*, écuyer, s^r de la Grenurie, fils de Bernard et de Christine *Domessent*, baptisé à Saint-Maurice le 4 janvier 1688, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1730, conseiller du Roi, prévôt général de la maréchaussée de Flandre, chevalier de Saint-Louis, marguillier de Saint-André, remarié avec Anne-Isabelle-Joseph *Despiennes*, décédé paroisse Saint-André le 30 novembre 1745 ; dont postérité.

NON RATTACHÉS.

François de Surmont, décédé paroisse Saint-Pierre le 16 septembre 1709.

Jaspart Surmont, décédé paroisse Saint-Maurice le 3 septembre 1669.

Marie-Michelle, décédée paroisse Saint-Piat, à Tournai, le 14 septembre 1719, mariée avec Nicolas *Poulereau* [1].

---

1. Le comte du Chastel la donne à tort comme fille de Robert-François et de Michelle de Courcelles.

Marie-Michelle, décédée paroisse Saint-Maurice le 2 janvier 1721.

Marie-Michelle, urbaniste, professe le 8 septembre 1693, morte 8 octobre 1709.

Anne-Catherine-Joseph, décédée paroisse de La Madeleine le 22 septembre 1721.

1699, mai. — *Lettres de noblesse pour Philippes de Surmont, seigneur de Warvanne.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Par nostre édit du mois de mars 1696, registré où besoin a esté, nous avons anobli le nombre de cincq cens personnes qui seront choisies parmy ceux qui se sont le plus distinguez par leurs mérites, leurs vertus et leurs bonnes qualitées et qui se sont rendus recommandables par leurs charges et par leurs emplois, à chacune desquelles lettres particulières d'annoblissement seront expédiées en payant les sommes auxquelles elles seront fixées; et comme nous avons esté pleinement informé de la famille, vertus et bonnes qualitées de nostre cher et bien aimé *Philippes de Surmont*, seigneur de Warvanne, fils de défunct *Philippe* et de Baldine *van Alckemade;* demeurant en nostre ville de Lille en Flandres, nous l'avons agréé pour l'un desdits cincq cents annoblis créés par nostre édit, ainsi qu'il est contenu par l'estat arresté en nostre Conseil le 18 juin dernier, en conséquence duquel il nous a payé la finance que nous avons fixé par l'arrest du 3 avril 1696 et par le rolle du 7 aoust audit an, suivant la quittance du garde de nostre Trésor royal du 3 avril 1699, registrée au controlle général des finances le 17 du mesme mois cy attachée sous nostre séel. A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, Nous, de nostre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, par ces présentes signées de nostre main, avons annobli et annoblissons ledit *Philippe de Surmont*, seigneur de Warvanne, pour estre du nombre des cinq cens annoblis créés par nostre dit édit et du titre et qualité de noble nous l'avons décoré et décorons, voulons et nous plaist qu'il soit tenu, censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et sa postérité tant masles que femelles, nez et à naistre en loyal mariage tout ainsi que s'ils estoient issus de noble et ancienne extraction et que luy et sa postérité soient en tous lieux et actes, tant par jugement qu'autrement tenus, censés et réputez pour nobles, que comme tels ils puissent prendre la qualité d'écuyer, parvenir au degré de chevalier et autres honneurs réservés à notre noblesse, et qu'ils jouissent et usent de tous les droits, prérogatives, privilèges, prééminences, franchises, libertés et

immunités dont jouissent et ont accoustumé de jouir les autres nobles de nostre royaume, comme aussy qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles et (de) quelques titres et qualités qu'elles soient ; nous luy permettons de porter les armoiries timbrées avec des supports et un cimier telles qu'elles seront réglées et blasonnées par le sieur d'Hozier, exerçant l'office de juge d'armes de France suivant la commission expresse que nous luy en avons donnée par arrest de nostre Conseil du XVIII décembre 1696, ainsi qu'elles seront peintes et figurées dans les présentes lettres, avec pouvoir de les faire peindre, graver et insculpter en tels endroits de ses maisons, terres et seigneuries que bon lui semblera, sans que pour raison du présent annoblissement le dit *Philippes de Surmont*, seigneur de Warvanne, et ses descendans soient tenus de nous payer, ny à noz successeurs Roys, aucune finance, ny indemnité, dont, à quelque somme elle puisse monter, nous leur avons fait et faisons don par ces présentes, à la charge de vivre noblement, sans que le commerce en gros et en banque qu'il pourra exercer, suivant et conformément à nostre dit édit, déroge à ladicte qualité tant pour lui que pour ses descendans nés et à naistre, et sans que ledit annoblissement puisse estre par nous et nos successeurs suprimé, ny révocqué, ny sujet à aucunes taxes pour estre confirmé, attendu la finance qu'il nous en a payé. Sy donnons en mandement à noz amez et féaux les gens tenans nostre court de Parlement à Tournay, gardes des archives de nostre Chambre des Comptes à Lille, présidens et trésoriers généraux de France au Bureau de nos Finances de Flandres estably à Lille et autres juges qu'il appartiendra que ces présentes ils aient à faire enregistrer et du contenu en icelles faire jouir ledit *Philippe de Surmont*, seigneur de Warvanne, et sa postérité, en faisant cesser tous troubles et empeschemens, Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous y avons fait mettre nostre séel.

Donné à Versailles, au mois de may, l'an de grâce seize cens quatre-vingt-dix neuf et de nostre règne le cinquante sixième. Estoit signé : Louis, et y appendoit le séel de Sa Majesté sur cire verte. Et sur le reply desdites lettres estoit escrit : Par le Roy, Le Tellier, avec paraphe et visa : Boucherat, et veu au Conseil : Phelippeaux.

1699, 3 avril. — *Quittance du garde du Trésor royal, de la somme de six mille livres.*

Je, Pierre Gruyn, conseiller du Roy en ses conseils, garde de son trésor royal, confesse avoir receu comptant en ceste ville de Paris

de *Philippe de Surmont,* seigneur de Warvanne, la somme de six mille livres à laquelle il a plu à Sa Majesté fixer la finance de chacune lettres de noblesse par arrest du Conseil du 3 avril 1696, suivant le rolle arrêté audit Conseil le 7 aoust dudit an, en exécution de l'édit du mois de mars dudit an portant annoblissement de cincq cens personnes qui seront choisies par Sa Majesté parmy ceux qui se seront le plus distingués par leur mérite, vertus et bonnes qualités, dont Sa Majesté luy fera expédier ses lettres particulières de noblesse, en vertu des quelles luy et ses enffans nez et à naistre en légitime mariage seront réputez pour nobles et comme tels respectez et honorez dans tous actes, assemblées et occasions et pourront prendre la qualité d'escuïer et parvenir au degré de chevalerie et autres réservés à la noblesse et jouïr de tous les honneurs, privilèges, prééminences, franchises, libertés, exemptions et immunités dont jouissent les autres nobles du royaume sans distinction, conformément audit édit. De laquelle somme de six mille livres à moy ordonnée pour employer au fait de ma charge, je me tiens content et en quitte ledit sieur *de Surmont* et tous autres.

Fait à Paris, le troisiesme jour d'avril 1699.

(signé) : Gruyn.

1699, 14 mai. — *Enregistrement d'armoiries pour le sieur Philippe de Surmont.*

Charles d'Hozier, conseiller du Roy, généalogiste de sa maison, garde de l'armorial général de France et chevalier de la religion et des ordres militaires de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Savoie, après avoir veu les lettres patentes en forme de charte données à Versailles au moys de may de l'an 1699, ces lettres signées Louis (et) contresignées Le Tellier, veu au Conseil : Phelippeaux, visa : Boucherat et sellé du grant sceau en cire verte, par lesquelles Sa Majesté annoblit le sieur *Philippe de Surmont,* seigneur de Warvanne, et annoblit aussy ses enfans masles et femelles nés et à naistre, Nous, en exécution de la clause qui est contenue en lesdites lettres et qui permet audit sieur *de Surmont* de porter des armoiries timbrées avec des supports et un cimier telles qu'elles seront réglées et blasonnées par nous, comme exerçant l'office de juges d'armes de France, en vertu de la commission expresse qui nous en a esté donné(e) par Sa Majesté par arrest du Conseil d'Estat rendu le XVIII décembre de l'an 1696 et ainsy qu'elles seront peintes et figurées dans ces lettres, avons réglé pour ses armoiries à l'avenir : *un écu de sable*

à une fasse bretessée d'argent, cet écu timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent et de sable, pour supports deux lions d'argent lampassés et armés de gueules et pour cimier une teste de licorne d'argent posée de profil. Et afin que ce règlement que nous avons enregistré dans nostre registre général du règlement des armoiries de ceux qu'il plait au Roy d'annoblir, puisse servir audit seigneur *de Surmont*, nous luy en avons donné le présent acte et nous l'avons signé de nostre signe et séellé du sceau de nos armes, à Paris, le 14e jour du mois de may de l'an 1699. Estoit signé : D'HOZIER, et y appendoit un séel sur cire rouge.

Archives départementales du Nord, Chambre des Comptes de Lille. Série B. 1677 ; Supplément aux Registres des Chartes ; Titres nobiliaires, tome III, f° 605.

VAN DER LINDE

Armes : *d'or à trois quintefeuilles de sinople.*

I. — *Henri* Vanderlinde, allié à Jeanne *Bouteman*, eut pour fils :

II. — *Henri* Vanderlinde, né à Ypres, bailli général de Marchiennes, bourgeois de Lille par achat du 3 novembre 1667, bourgeois de Douai par achat du 24 janvier 1669, mort à Lille avant 1700 ; épousa à Saint-Étienne, le 15 novembre 1648, Jeanne *Cuvelier*, fille de Pierre et de Bauduine *de Hennion*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1626 ; d'où, entre autres enfants :

1. — *François-Isidore*, baptisé à Saint-Étienne le 24 février 1657, eut, de Marie-Madeleine *Warmez*, une fille naturelle, *Thérèse-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 18 avril 1711.

2. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1658, épousa à La Madeleine, le 4 février 1680, Michel *Racine*, fils de Nicolas et d'Élisabeth *Boissart*, né à Crépy-en-Valois, bourgeois de Lille par achat du 7 novembre 1681 ; dont postérité.

3. — *Marie-Anne*, née avant 1665, alliée à Saint-Étienne, le 5 mars 1685, à Anne-Alexis *de Carqueville*, fils de Jean et de Claude *Mayol*, né à Saint-Mesme près Chartres, trésorier de l'extraordinaire des guerres, bourgeois de Lille par achat du 2 mars 1685.

4. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 8 janvier 1665, mariée à Saint-Étienne, le 26 mai 1692, avec Louis *Lhéritier*, fils de Mathurin et d'Élisabeth *Dubois*, né à Montlhéry, trésorier de l'extraordinaire des guerres, bourgeois de Lille par achat du 5 janvier 1691.

5. — *Claude-Henri-François*, qui suit, III.

III. — *Claude-Henri-François* Vanderlinde, né à Marchiennes vers 1666, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1700, bourgeois de Douai par achat du 5 avril 1710, conseiller du Roi, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 3 décembre 1699, fonction qu'il exerça jusqu'au 17 juillet 1731, décédé le 5 novembre 1738, épousa à Saint-Étienne, le 7 janvier 1702, Marie-Thérèse *Farvacques*, fille d'Antoine et de

Marie-Catherine-Brigitte *Debonnaire*, baptisée à Saint-Maurice le 5 janvier 1682, morte le 20 avril 1744 et inhumée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Jean à Sainte-Catherine ; dont :

1. — *Jeanne-Albertine-Henriette*, baptisée à La Madeleine le 22 septembre 1702, y décédée le 23 août 1704.

2. — *Marie-Thérèse-Julie*, baptisée à La Madeleine le 20 décembre 1703, mariée à Sainte-Catherine, le 14 février 1735, avec Félix *Chesnon*, écuyer, s^r de Champmorin, fils de François et de Marie *des Hayes*, né à Chinon en Touraine, capitaine au régiment d'infanterie de Noailles, bourgeois de Lille par achat du 11 février 1735 ; dont postérité.

3. — *Marie-Anne-Albertine*, baptisée à La Madeleine le 24 février 1705, morte paroisse Saint-Pierre le 16 août 1754, alliée à Sainte-Catherine, le 27 juillet 1726, à Jean-Nicolas *Taverne*, écuyer, s^r de Renescure, fils de Nicolas et de Laurence *Houwens*, né à Dunkerque le 10 octobre 1694, bourgeois de Lille par achat du 7 mai 1717, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre le 8 novembre 1718, veuf de Julie-Ursule *de la Derrière*, inhumé dans l'église de Renescure le 15 août 1754 ; dont postérité.

4. — *Marie-Josèphe-Robertine*, baptisée à La Madeleine le 4 avril 1706.

5. — *Louis-Joseph*, qui suit, IV.

6. — *Françoise-Isabelle-Henriette*, baptisée à Saint-Pierre le 14 mars 1713, mariée à Sainte-Catherine, le 1er février 1742, avec Jean *de la Coste*, fils de Laurent et de Marie *Fartin*, né à Montélimar vers 1707, capitaine au régiment de Monaco, chevalier de Saint-Louis ; dont postérité.

7. — *Marie-Madeleine-Michelle*, baptisée à Saint-André le 25 mai 1716, morte paroisse Saint-Albin à Douai le 5 septembre 1729.

8. — *Anne-Thérèse-Henriette*, baptisée à Saint-André le 17 août 1720.

IV. — *Louis-Joseph* Vanderlinde, écuyer, s^r de Vicogne, baptisé à Saint-Pierre de Douai le 4 mars 1710, bourgeois de Lille par relief du 23 juin 1740, nommé conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre par lettres données à Paris le 28 septembre 1739, décédé à Lille le 26 ventôse an 2 ; épousa à Saint-Pierre de Lille, le 8 août 1739, Marie-Barbe *Battaille*, dame d'Oudenhove, fille de Jacques-François et de Marie-Jeanne-Thérèse *Vanderbecken*, baptisée à Saint-Maurice le 17 septembre 1711 ; d'où :

1. — *Jacques-Louis-Marie*, écuyer, sr de Marlières, de la Phalecque, baptisé à Saint-André le 9 mai 1741, créé procureur du Roi au bureau des finances de Lille le 1er février 1764, mort célibataire à Fives le 10 juin 1765.

2. — Un enfant baptisé à Saint-André le 23 mars 1742, mort le lendemain.

3. — *Albert-Nicolas-Joseph*, écuyer, sr de la Phalecque, baptisé à Saint-André le 15 juillet 1743, mort à Fives en 1763.

4. — *Jeanne-Félicité-Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 11 avril 1745, décédée paroisse de La Madeleine le 23 novembre 1777 ; mariée dans cette église, le 5 mars 1764, avec François *Malus*, chevalier, fils de Jean-Marie-François, sr du Mesnil, et de Marie-Pierette *Mabille*, baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 25 septembre 1737, bourgeois de Lille par achat du 7 décembre 1764, nommé commissaire des guerres le 29 mars 1761, ordonnateur le 30 juin 1786, procureur du Roi au bureau des finances de Lille le 30 juillet 1789, grand juge militaire et commissaire-ordonnateur le 1er octobre 1791, inspecteur aux revues, chevalier de Saint-Louis, chevalier d'empire le 16 septembre 1808, baron d'empire par lettres patentes du 25 mai 1813, confirmées par ordonnance royale du 16 décembre 1816, commandeur de la légion d'honneur, décédé à Paris le 18 mai 1820 ; dont postérité.

5. — *Marie-Anne-Albertine*, baptisée à Saint-Pierre le 1er janvier 1747, morte paroisse de La Madeleine le 7 juillet 1773, alliée dans cette église, le 17 août 1767, à Pierre-François-Nicolas *Renard*, chevalier, sr d'Hamel, fils de Jean-Nicolas et de Marie-Jeanne-Joseph *Mahieu*, baptisé à Saint-Maurice le 15 février 1734, reçu conseiller au Parlement de Flandre le 24 mars 1759, veuf d'Anne-Florence-Pélagie *Le Couvreur*, décédé paroisse de La Madeleine le 17 novembre 1769 ; dont postérité.

6. — *Marie-Thérèse-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 2 juin 1748, mariée à La Madeleine, le 14 avril 1779, avec Félix-Marie-Pierre *Chesnon de Champmorin*, écuyer, sr de la Chantonie, fils de Félix, écuyer, et de Marie-Thérèse-Julie *Vanderlinde*, né à Azay-le-Rideau, capitaine au corps royal du génie, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1780 ; dont postérité.

1739, 28 septembre. — *Nomination de Louis-Joseph Vanderlinde à l'office de Conseiller secrétaire du Roi.*

Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre. A tous ceux quy ces présentes verront, salut. Sçavoir faisons que sur les

témoignages avantageux que nous avons reçu de la personne de notre cher et bien amé *Louis-Joseph Vanderlinde* et par la considération des services que nous a rendu le sieur *Henry-François Vanderlinde,* son père, en qualité de trésorier de France au Bureau de nos finances de Flandre, pour ces causes et autres nous avons audit *Louis-Joseph Vanderlinde* en agréant et confirmant la nomination qui nous a été faite de sa personne par notre très cher et féal le sieur d'Aguessau, chevalier, chancellier de France, commandeur de nos ordres, donné et octroyé, donnons et octroyons par les présentes, l'office de notre conseiller secrétaire, maison et couronne de France, audiencier en la chancellerie établie près notre Cour de Parlement de Flandres à Douay, que tenoit et exerçoit *Jean-Baptiste Cardon*, sieur du Fermont, qui en jouissoit à titre de survivance et qui en fait sa résignation en faveur dudit sieur *Vanderlinde* par acte du deuxième des présens mois et an cy attaché, pour ledit office avoir, tenir et exercer, en jouir et user par ledit sieur *Vanderlinde*, conformément à l'édit du mois de décembre XVII[c] vingt sept, au moyen de la finance paiée en exécution dudit édit pour le rétablissement des privilèges y mentionnés et aux honneurs, droits de survivance, pouvoirs, libertés, fonctions, authorité, gages effectifs de mille livres par chacun an dont le fond sera fait dans les états des domaines de notre province de Flandres, privilège de la noblesse au premier degré, de l'exemption de tous droits seigneuriaux dans l'étendue de nos domaines scitués dans le ressort de notre cour de parlement de Flandres, du droit de committimus en la chancellerie près notre dite Cour de parlement, de l'exemption de tailles et autres impositions, de tutelles, curatelles, logement de gens de guerre et autres charges publiques et générallement de tous les privilèges, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus, émoluments attribués audit office tels et tout ainsy qu'en a joui ou dû jouir ledit sieur *Cardon du Fermont*, et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourvus de pareils offices conformément aux édits des mois de juin 1715, décembre 1727 et autres édits, déclarations, arrêts et règlemens rendus en leur faveur; sy donnons en mandement à notre très cher et féal le sieur d'Aguesseau, chevalier, chancelier de France, commandeur de nos ordres, que luy étant apparu des bonnes vie et mœurs, âge compétent, conversation et religion catholique apostolique et romaine dudit sieur *Vanderlinde* et ayant pris de luy le serment requis et accoutumé, il le reçoive, mette et institue de par nous en possession dudit office et l'en fasse jouir et user pleinement et paisiblement aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, authorités, privilèges, droits, exemptions,

franchise, immunités, prérogatives, prééminences, gages, droits de committimus et de fran salé et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus et émolumens susdits et y appartenans et lui fasse obéir et entendre de tout et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernant ledit office. Mandons à nos amés et féaux conseillers les gens audienciers de France et controlleurs généraux de l'audience de notre grande chancellerie qu'ils fassent et laissent immatriculer ledit sieur *Vanderlinde* sur les registres de l'audience de France ainsy qu'il est accoutumé. Mandons en outre à nos amés et féaux les présidens trésoriers de France et généraux de nos finances à Lille que par les trésoriers receveurs payeurs et autres comptables qu'il appartiendra et des fonds à ce destinés ils fassent payer et délivrer comptant audit sieur *Vanderlinde* doresnavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumée les gages et droits appartenans audit office, à commencer du jour et datte de sa réception, de laquelle rapportant copie collationnée ainsy que des présentes pour une fois seulement avec quittance de luy suffisantes, Nous voulons lesdits gages et droits être passés et alloués en la dépense des comptes desdits trésoriers, receveurs, payeurs et autres comptables qui les auront payés par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris et partout ailleurs qu'il appartiendra sans difficulté, car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Paris le vingt huitième jour de septembre l'an de grâce mil sept cens trente neuf et de notre règne le vingt cinquième. Et sur le reply : par le Roy signé : SAINSON.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. Registre dit Violet, 1750-1760; fol. 372 et suiv., pièce n° 133.

1764, 1er février. — *Nomination de Jacques-Louis-Marie Vanderlinde à l'office de procureur du Roi au bureau des finances de la généralité de Lille.*

Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre. A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons que pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien amé le sieur *Jacques-Louis-Marie Vanderlinde,* avocat en parlement, et en ses sens, suffisance, probité, capacité, expérience, fidelité et affection à notre service, Nous luy avons, pour ces causes et autres considérations, donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de notre conseiller procureur

pour nous au Bureau des Finances et Généralité de Lille en Flandres, dont il a payé en nos revenus casuels le droit de huitième denier et de mutation en conséquence de nos édits et déclarations, et que tenoit et exerçoit deffunt le sieur *Denis-Philippe Godeffroy* sieur *Du Sart*, dernier possesseur qui en jouissoit à titre de survivance ; et après le décès duquel arrivé le vingt-neuf aoust mil sept cent soixante-trois, damoiselle *Catherine-Henriette-Joseph Godeffroy Du Sart*, sa fille et sa seule héritière, nous a nommée et présentée audit office ledit sieur *Vanderlinde* par acte du neuf janvier dernier cy avec l'ampliation de la quittance du trésorier de nosdits revenus casuels et autres pièces attachées sous le contre scel de notre chancellerie, pour ledit office avoir, tenir et doresnavant exercer, en jouïr et user par ledit sieur *Vanderlinde* à titre de survivance et aux honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences, rangs, séance, gages, exercices, facultés et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus et émolumens audit office appartenans et y attribués, tels et semblables qu'en a joui ou deub jouir ledit feu sieur *Godeffroy Du Sart* et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourvus de pareils offices conformément à l'édit de création du mois de septembre mil six cent quatre vingt onze et autres édits, déclarations, arrêts et réglemens rendus en leur faveur, à condition touttes fois que ledit sieur *Vanderlinde* ait atteint l'âge de vingt-deux ans huit mois quinze jours et plus suivant son extrait baptistaire du neuf may mil sept cent quarante-un duement légalisé, et qu'il n'ait dans le nombre des officiers dudit Bureau des Finances aucuns parents ny alliés aux degrés prohibés par nos règlements, ainsy qu'il nous l'est justiffié par le certifficat cy avec ledit extrait baptistaire pareillement attaché sous notredit contrescel, à peine de perte dudit office, nullité des présentes et de sa réception. Et quant à ce qui manque audit *Vanderlinde* de l'âge de vingt-cinq années accomplies requises par nos ordonnances, nous l'en avons relevé et dispensé par nos lettres de cejourd'huy, à condition cependant qu'il n'aura voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans accomplis que conformément à la déclaration du vingt may 1713. Sy donnons en mandement à notre très cher et féal le sieur de Meaupeou, chevalier, vice-chancellier garde des sceaux de France, qu'ayant pris et reçu dudit sieur *Vanderlinde* le serment requis et accoutumé et à nos amés et feaux conseillers les gens tenans notre Chambre des Comptes à Paris, présidents, trésoriers de France et généraux de nos finances à Lille, qu'étant apparu à notre dite Chambre des

Comptes des bonnes vie et mœurs, âge susdit de vingt-deux ans huit mois quinze jours et plus, conversation et religion catholique apostolique et romaine dudit *Vanderlinde*, et ayant pris celuy et reçu tant par notre dite Chambre des Comptes que par nosdits présidens, trésoriers de France, le serment requis et accoutumé, ils le reçoivent, mettent et instituent de par nous en possession dudit office et l'en fassent jouir et user ensemble des honneurs, pouvoirs, libertés, fonctions, autorités, privilèges, droits, exemptions, franchises, immunités, prérogatives, prééminences, rangs, séance, gages, exercices, facultés et autres droits, attributions, fruits, profits, revenus et émoluments susdits, pleinement et paisiblement et audit titre de survivance et luy fassent obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ez choses touchant et concernant ledit office. Mandons en outre à nosdits présidens trésoriers de France à Lille que par les trésoriers receveurs, payeurs et autres comptables qu'il appartiendra et des fonds à ce destinés, ils fassent payer et délivrer comptant audit sieur *Vanderlinde* doresnavant par chacun an aux termes et en la manière accoutumée les gages et droits audit office appartenans à commancer du jour et datte de sa réception, de laquelle raportant copie ainsy que des présentes duement collationnée pour une fois seulement, avec quittances de luy sur ce suffisantes, Nous voulons lesdits gages et droits être passés et alloués en la dépense des comptes desdits trésoriers, receveurs, payeurs et autres comptables qui en auront faits le payement par nos amés et féaux conseillers lesdits gens de nos comptes à Paris auxquels mandons ainsy le faire sans difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy, Nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Paris le premier jour de février l'an de grâce mil sept cent soixante quatre, et de notre règne le quarante neufvième.

En marge on lit : « Provisions et réception de Monsieur *Vanderlinde.* »

Réception le 27 février 1764.

Bibliothèque communale de Lille. Section des manuscrits. Fonds Godefroy. Carton inventorié sous le n° 363. Copie, papier, collationnée le 20 mars 1764.

WACRENIER

Armes : *d'hermines au chef d'azur, chargé d'une étoile d'argent.*

I. — *Adam* Wacrenier, vivait à Armentières au milieu du XVIe siècle, et épousa Marie *Mahieu*, dont il eut :

1. — *Noël*, qui suit, II.

2. — *Pierre*, qui suivra, II bis.

3. — *François*, né à Armentières, marchand, bourgeois de Lille par achat du 3 décembre 1604, marié avec Marie *Le Pippre*, fille de François, et en secondes noces avec Marie *Ribreucq*, fille de Martin ; dont :

a. — Du premier lit : *Denis*, marchand, mort le 19 décembre 1641.

b. — Du second lit : *Jean*, marchand, bourgeois de Lille par achat du 8 janvier 1610.

c. — *Anne*, alliée à François *Farvacques*, fils de Michel et de Philippote *Delespau*, bourgeois de Lille par relief du 1er avril 1605 ; elle mourut veuve, paroisse Saint-Maurice, le 8 février 1670.

4. — *Marie*, mariée : 1° à Saint-Étienne, le 10 mai 1605, avec Joachim *Beuvet*, fils de Jacques et de Marie *de Grootte*, né à Bruges, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1604, mort avant 1629 ; 2° avec Werner *Strotte*, marchand allemand établi à Lille; elle mourut après 1641 ; dont postérité des deux lits.

II. — *Noël* Wacrenier, né à Armentières, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 août 1580, et mourut avant 1605 ; il eut de son épouse, Catherine *Trezel* :

III. — *Noël* Wacrenier, baptisé à Saint-Maurice le 31 mai 1590, chausseteur, bourgeois de Lille par relief du 13 septembre 1610, marié à Saint-Étienne le 11 juillet 1610 avec Catherine *de Lannoy*, fille de Gérard et de Marie *Muette*, décédée paroisse Saint-Pierre le 22 mai 1670 (?) ; d'où :

1. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 septembre 1611.

2. — *Gérard,* baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1613, religieux ermite de Saint-Augustin, définiteur de la province gallo-belge de son ordre, mort le 8 octobre 1688. Il se voua à l'étude et au perfectionnement du chant grégorien, édita lui-même un graduel, plusieurs messes votives et un « Lectionarium totius breviarii romani cum responsoriis » dont il était l'auteur.

3. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre 1616, mariée dans cette église, le 15 mai 1638, avec Hubert *de Fontaine*, fils de Jérôme et de Claire *Pesin*, bourgeois de Lille par relief du 14 février 1633, veuf de Marguerite *Robert* ; dont postérité.

4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1620.

5. — *Noël*, baptisé à Saint-Étienne le 8 août 1621.

6. — *Jean-Baptiste*, qui suit, IV.

7. — *Marie-Antoinette*, baptisée à La Madeleine le 19 janvier 1629, urbaniste à Lille le 23 avril 1645, morte le 12 mars 1662.

IV. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Pierre le 24 juin 1623, marchand, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1654, mort le 9 mai 1685, allié à Saint-Étienne, le 4 septembre 1653, à Madeleine *Descamps*, fille de Jean et de Marie *Le Mesre*, baptisée à Saint-Étienne le 27 janvier 1621, décédée le 25 juillet 1691 et inhumée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Jacques de cette église ; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 25 août 1654.

2. — *Catherine-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 23 septembre 1655, alliée dans cette église, le 7 janvier 1686, à Nicolas *Legrand*, fils de Martin et de Marie *Prevost*, baptisé à Saint-Étienne le 6 décembre 1646, bourgeois de Lille par relief du 17 septembre 1686, conseiller pensionnaire de cette ville, mort paroisse Saint-Étienne le 17 décembre 1695.

3. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 10 avril 1657.

4. — *Jean*, qui suit, V.

5. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 15 décembre 1662, décédée paroisse Saint-Maurice le 25 décembre 1724, mariée à Saint-Étienne, le 7 septembre 1695, avec Pierre *de Surmont*, fils de Jaspard et de Hélène *Le Febvre*, né à Tourcoing, bourgeois de Lille par achat du 8 mai 1693, décédé avant 1739 ; dont postérité

V. — *Jean* Wacrenier, baptisé à Saint-Étienne le 12 février 1660, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1696, épousa Marie-Anne *Francquet*, fille d'Antoine et d'Agnès *Veron*, décédée veuve, paroisse Saint-Étienne, le 7 mars 1742 ; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 1er septembre 1697, morte paroisse Saint-Pierre, à Douai, le 20 avril 1733, alliée à Saint-Étienne, le 29 mai 1724, à Jean-Baptiste *Odemaer*, fils de Bernard-François et de Jacqueline-Françoise *Wacrenier*, né à Tournai, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 16 août 1724, mort en 1742 ; dont postérité.

2. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VI.

3. — *Ignace-Alexis*, baptisé à Saint Étienne le 21 février 1702, y décédé le 26 juillet 1704.

4. — *Marie-Catherine-Cécile*, baptisée à Saint-Étienne le 22 novembre 1705, décédée paroisse de La Madeleine le 3 décembre 1768, mariée à Saint-Étienne, le 7 janvier 1728, avec Roland-Théodore *Van Zeller*, écuyer, sr d'Oosthove, Gheemene, fils de Théodore, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et d'Anne-Florence *de Lannoy*, né à Lille le 24 décembre 1691, bourgeois de cette ville par relief du 11 septembre 1728, y décédé le 23 août 1750 et enterré dans la chapelle de la Vierge à La Madeleine ; dont postérité.

5. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1707.

6. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juillet 1708.

VI. — ***Jean-Baptiste*** Wacrenier, sr de la grande et de la petite Bouchardrie, Bellequin, Thieffries, baptisé à Saint-Étienne le 28 juillet 1699, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, bourgeois de Lille par relief du 9 février 1730, mort paroisse Saint-Étienne le 22 juin 1763 ; épousa à Saint-André, le 25 novembre 1729, Marie-Jeanne-Françoise ***Frans***, fille d'Alexis-François, sr de la Hamayde, et de Marie-Françoise ***Rogiers***, morte le 4 avril 1757 ; d'où :

1. — *Jean-Baptiste-Alexis*, écuyer, sr de Thieffries, né le 6 novembre 1730, baptisé à Saint-Étienne le 16 novembre suivant, décédé célibataire, à Lille, le 30 septembre 1803.

2. — *Marie-Caroline-Bernardine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 septembre 1732.

3. — *André-Marie-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 30 novembre 1733, nommé écolâtre de Saint-Pierre le 3 juillet 1789, mort à Lille le 21 octobre 1801.

4. — *Charles-Joseph-Théodore*, baptisé à Saint-Étienne le 13 décembre 1734.

5. — *Philippe-Augustin-Eugène*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juillet 1736 (né le 7 juin), y décédé le 23 juin 1737.

6. — *Thérèse-Florence-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 13 septembre 1738, morte le 13 septembre 1813, alliée à Saint-Étienne, le 4 mai 1760, à Nicolas-Joseph *Dupont*, écuyer, s[r] d'Ogimont et de Saint-Ouën, fils de Jean-Nicolas, écuyer, s[r] de Castille, et de Marie-Florence *Lexin*, baptisé à Valenciennes, paroisse Notre-Dame-de-la-Chaussée, le 5 mai 1735, bourgeois de Lille par achat du 9 janvier 1761, échevin de cette ville, mort le 16 février 1821 ; dont postérité.

7. — *Marie-Catherine-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juillet 1741, morte célibataire le 11 pluviôse an X.

II bis. — *Pierre* WACRENIER, né à Armentières, sayeteur, acheta la bourgeoisie de Lille le 1er juillet 1580 et épousa Marie *Lefebvre*; d'où :

1. — *Marie*, née avant 1578.
2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 13 août 1578.
3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 18 mai 1590.
4. — *Jacques*, qui suit, III.
5. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 15 août 1593.

III. — *Jacques* WACRENIER, baptisé à Saint-Maurice le 6 août 1591, marchand, bourgeois de Lille par relief du 3 juillet 1612, capitaine d'une compagnie bourgeoise, échevin de cette ville, pourvu d'une curatelle le 14 mars 1625, épousa à Saint-Étienne, le 22 janvier 1612, Marie *Waignon*, fille de Nicolas ; dont :

1. — *Jacques*, qui suit, IV.
2. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 23 novembre 1616, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1642, échevin de cette ville.
3. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 9 avril 1619.
4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 13 avril 1621, mariée à Sainte-Catherine, le 16 mai 1640, avec Gilles *Martens*, morte veuve, paroisse Saint-Maurice, le 26 mai 1684.
5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 9 juillet 1623, s[r] d'Urtembus, bourgeois de Lille par relief du 4 novembre 1661, conseiller secrétaire du Roi, contrôleur à la chancellerie près le Parlement de Flandre, échevin de Lille, mort le 17 novembre 1797, marié avec Catherine *Odemaer*, fille de Jean et de Marie *Jansens*, née en 1632, morte le 11 mars 1667 ; d'où :

   a. — *Pierre*, écuyer, s[r] du Secq, baptisé en 1664, licencié ès droit, mort célibataire le 24 octobre 1726 et inhumé à Sainte-Catherine, à Lille.

b. — *Jacques*, écuyer, baptisé en 1666, mort en 1683 et enterré à Sainte-Catherine.

6. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mai 1625.

7. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juillet 1627.

8. — *Allard*, baptisé à Saint-Étienne le 13 avril 1630.

IV. — *Jacques* WACRENIER, baptisé à Saint-Étienne le 14 juillet 1614, bourgeois de Lille par relief du 3 octobre 1636, mort le 28 février 1684, épousa à Saint-Maurice, le 18 juin 1636, Claire *Fruict*, fille de Romain et de Marguerite *Bave*, baptisée à Saint-Maurice le 5 juillet 1615, morte le 8 novembre 1652 et inhumée, ainsi que son mari, dans la chapelle Saint-Liévin, à Saint-Étienne; dont:

1. — *Romain*, qui suit, V.

2. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 14 août 1639, mort paroisse Saint-Maurice le 4 mai 1674.

3. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 8 janvier 1642.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 janvier 1643.

5. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 16 mai 1645, mariée à Saint-Étienne, le 23 janvier 1679, avec Martin *Cordonnier*, fils de Jacques et de Jeanne *Brientz*, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1679.

6. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 10 septembre 1646, maître de la chapelle Saint-Nicolas, à Saint-Maurice, décédé paroisse Saint-Maurice le 28 mars 1680.

7. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1647.

8. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 19 mai 1649, décédée paroisse Saint-Maurice le 29 mai 1709, alliée à Saint-Étienne, le 27 janvier 1676, à André *Frans*, fils d'André et de Catherine *Descamps*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juin 1638, bourgeois de Lille par relief du 20 avril 1676; dont postérité.

9. — *Anne-Thérèse*, morte paroisse Saint-Maurice le 7 novembre 1726.

V. — *Romain* WACRENIER, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1637, marchand et négociant, s^r d'Escornette, bourgeois de Lille par relief du 21 juin 1662, marguillier de Saint-Étienne, décédé le 19 décembre 1673, épousa à Saint-Étienne, le 11 mai 1662, Marie-Françoise *Cardon*, fille de François et de Françoise *du Forest*, baptisée à Saint-Étienne le 5 août 1641, morte le 3 décembre 1715 et enterrée à côté de son mari dans la chapelle Saint-Liévin à Saint-Étienne; d'où:

1. — *Jacqueline-Françoise,* baptisée à Saint-Étienne le 15 janvier 1665, morte le 1er mars 1732, et inhumée en l'église Saint-Pierre, à Douai, alliée à Saint-Étienne, le 11 novembre 1690, à Bernard-François *Odemaer*, fils de François et de Marguerite *Vandermeere*, né en 1650, conseiller pensionnaire des ville et châtellenie de Furnes, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 14 janvier 1690, mort à Douai le 25 février 1725; dont postérité.

2. — *Marie-Albertine,* baptisée à Saint-Étienne le 22 avril 1666.

3. — *Pierre-Antoine,* qui suit, VI.

4. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1669.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 14 novembre 1672.

VI. — *Pierre-Antoine* Wacrenier, sr d'Escornette, Urtembus, baptisé à Saint-Étienne le 17 janvier 1668, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1700, échevin de cette ville, mort paroisse de La Madeleine le 23 avril 1729, épousa à Saint-Étienne, le 28 juin 1700, Marie-Madeleine-Thérèse *Fruict*, fille de Remy, sr de la Hargerie, et de Catherine *du Mortier,* baptisée à Saint-Étienne le 11 février 1668, morte paroisse de La Madeleine le 10 octobre 1741; d'où:

1. — *Pierre-Remi-Joseph,* qui suit, VII.

2. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 15 mai 1703, y décédé le 29 mai suivant.

3. — *Marie-Joseph-Gilles*, baptisée à Saint-Étienne le 9 novembre 1704, y décédée le 9 octobre 1706.

4. — *Marie-Jeanne-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 3 mars 1709, y décédée le 17 février 1773, mariée dans cette église, le 11 septembre 1729, avec François *Boutillier*, écuyer, sr de Ghels, fils de Marc-Antoine, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et de Marie-Thérèse *Libert*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mai 1700, capitaine au régiment de La Fère infanterie, bourgeois de Lille par relief du 8 février 1730, décédé paroisse de La Madeleine le 1er juin 1776; dont postérité.

VII. — *Pierre-Remi-Joseph* Wacrenier, sr de Rilly, baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1701, conseiller secrétaire du Roi, bourgeois de Lille par relief du 6 octobre 1725, bourgeois de Douai le 21 juin 1725, mort paroisse Saint-Pierre, dans cette ville, le 10 août 1743; épousa à Saint-Pierre de la même ville, le 3 juillet 1725, Agnès-Françoise *Hériguer*, fille de Gaspard-François et de Marie-Hélène-Pétronille *du Brusle*, baptisée à Saint-Pierre de Douai le 18 avril 1704; d'où:

1. — *Marie-Pétronille-Romaine*, baptisée à Saint-Pierre de Douai [1] le 10 août 1726.

2. — *Gaspard-François-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 25 août 1727.

3. — *Marie-Agnès-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 23 août 1728, entrée à l'Abbiette de Lille le 29 juillet 1747, professe le 3 août 1748.

4. — *Françoise-Romaine*, baptisée à Saint-Pierre le 3 mai 1730, y décédée le 28 juin 1731.

5. — *Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 18 avril 1731, y décédée le 21 avril 1748 et inhumée dans l'église.

6. — *Marie-Françoise-Pétronille*, baptisée à Saint-Pierre le 20 octobre 1732.

7. — *Marie-Antoinette*, baptisée à Saint-Pierre le 28 décembre 1733.

8. — *Remi-François-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 26 décembre 1734, mort paroisse Sainte-Catherine le 23 février 1746.

9. — *André-Charles-François*, qui suit, VIII.

VIII. — *André-Charles-François* WACRENIER, écuyer, s^r de Rilly, baptisé à Saint-Pierre le 27 août 1736, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 10 novembre 1761, mort à Douai le 4 mai 1812, épousa dans cette ville, le 8 septembre 1767, Thérèse-Françoise-Joseph *Remy*, fille de Jacques-Philippe-François, écuyer, s^r de Gennes, et de Marie-Françoise-Joseph *Le Boucq*, née à Douai le 30 avril 1746, baptisée à Saint-Nicolas le 13 mai suivant, décédée à Douai le 31 janvier 1825 ; d'où :

1. — *Adrien-Charles-François*, écuyer, baptisé à Saint-Pierre le 4 août 1768, mort à Douai le 10 juin 1832, célibataire.

2. — *Henri-Bruno*, écuyer, né à Douai le 9 juillet 1769, y décédé célibataire le 22 août 1817.

3. — *Jacques-Philippe-Melchior*, écuyer, baptisé à Saint-Pierre le 26 juillet 1770, capitaine de la garde nationale, mort le 27 janvier 1840, allié à Douai, le 4 juillet 1810, à Jeanne-Philippine-Joseph *Delaplace*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Philippine-Joseph *Éloy*, née dans cette ville le 17 août 1769, y décédée le 18 février 1838 ; sans postérité.

4. — *Jacqueline-Thérèse-Josèphe*, baptisée à Saint-Pierre le 19 décembre 1771, morte à Douai le 6 mars 1849, alliée : 1° dans

1. A partir de cet endroit, c'est toujours de Saint-Pierre de Douai qu'il s'agit.

cette ville, le 20 germinal an VII, à Gabriel-Joseph-Marie *Caulier*, fils d'Alexandre-Joseph et de Marie-Joseph *Delporte*, né le 28 février 1752, marchand tanneur, mort à Douai le 13 février 1817; 2° à Édouard-Honoré-Étienne *Voisin*; 3° à Joseph-Charles *Pla*, né en 1804, avoué, mort après elle.

5. — *Agnès-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 18 février 1773, mariée à Douai, le 9 septembre 1797, avec Jean-Baptiste-Joseph *Wastelier*, s^r^ de Haillicourt, fils de Jean-Baptiste-Florent, s^r^ de Busnes, et de Marie-Joseph-Angélique *Alby*, né à Béthune le 29 avril 1766, divorcé le 22 fructidor an IV d'avec Adélaïde-Joseph *Delebecq*; dont postérité.

6. — *Anne-Marguerite-Marie*, baptisée à Saint-Pierre le 20 juillet 1774, alliée à Douai le 30 fructidor an VII à François-Joseph *Vanderbecken*, fils de Paul-Édouard, négociant, et de Marie-Barbe *Lefebvre*, né à Gand le 24 octobre 1767, juge au tribunal civil de la Lys, veuf de Thérèse-Pétronille *Vancaneghem*; dont postérité.

7. — *Antoine-Agathon-Remi*, qui suit, IX.

8. — *Marie-Louise-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 26 avril 1778.

9. — *Pierre-Melchior*, écuyer, s^r^ du Hainaut, baptisé à Saint-Pierre le 26 mai 1779, marié à Gand avec N... *de Baer*; dont :

a. — *Jean*, écuyer, célibataire (?).

10. — *François-Grégoire*, baptisé à Saint-Nicolas le 15 mars 1783.

IX. — *Antoine-Agathon-Remi* WACRENIER, écuyer, s^r^ de Rilly, baptisé à Saint-Pierre le 17 janvier 1777, mort à Douai le 7 janvier 1841, épousa à Chérisy (Pas-de-Calais), le 23 novembre 1816, Augustine-Françoise-Joseph *Lepoivre*, fille de Nicolas-François, propriétaire, et de Marie-Anne-Séraphine-Joseph *Lefebvre*, née en 1787, morte à Douai le 20 décembre 1872; dont :

1. — *André-Remi-Joseph*, qui suit, X.

2. — *Henri-Jacques-Joseph*, né à Corbehem le 8 janvier 1819, mort célibataire à Douai le 21 novembre 1884.

X. — *André-Remi-Joseph* WACRENIER DE RILLY, écuyer, né à Corbehem le 27 août 1817, épousa à Douai, le 8 juin 1842, Émerie-Félicité *Bonnaire*, fille de François-Joseph, propriétaire, et d'Antoinette-Julie-Constance-Émerie *Huvelle*, née à Douai le 19 décembre 1824, y décédée le 5 avril 1881; d'où :

1. — *Marie-Françoise-Émerie*, née à Douai le 2 avril 1850, y décédée le 3 novembre 1853.

2. — *Marie-Henriette-Émerie*, née à Douai le 15 avril 1855, épousa à Douai, le 16 février 1878, Jules-Auguste *Piton*, fils de Pierre-Joseph-Auguste et de Victoire-Nathalie *Segard*, né à Mennessis (Aisne) le 25 mars 1858, courtier de commerce.

3. — *André*, écuyer, né à Douai le 23 avril 1863.

4. — *Noémi*, née à Douai le 13 janvier 1866.

NON RATTACHÉE.

Catherine Wacrenier, épouse de David *Morel*, fils de Jean et de Grardine *de Ghistelles*, né à Aire, apothicaire; dont postérité.

1754, 25 novembre. — *Lettres royales maintenant Jean Baptiste Wacrenier dans les privilèges de conseiller secrétaire, malgré sa résignation.*

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre. A nos amés et féaux conseillers les gens tenans notre cour de parlement de Flandres séant à Douay, présidents, trésoriers de France et généraux de nos finances à Lisle, salut. Notre amé et féal le sieur *Jean-Baptiste Wacrenier* nous ayant rendus services par l'exercice qu'il a fait de l'office de notre conseiller secrétaire, maison couronne de France en la Chancellerie près la Cour de parlement de Flandres depuis le onze octobre 1729 qu'il y a esté reçu sur les lettres de provision qu'il en avoit obtenues le trente septembre précédent jusqu'au vingt huit septembre dernier que le sieur *Honoré-Alexis Palyart* y a esté reçu en son lieu et place sur sa résignation, Nous avons jugé à propos de conserver audit sieur *Wacrenier* les avantages et privilèges attachés à ladite charge. A ces causes et pour autres considérations, nous avons de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale permis et accordé, permettons et accordons par ces présentes signées de notre main audit sieur *Wacrenier*, voulons et nous plait que nonobstant la résignation qu'il a fait de sondit office, il puisse continuer de se dire et qualifier en tous actes et en toutes occasions notre conseiller secrétaire maison couronne de France en la chancellerie près la cour de parlement de Flandres, qu'en cette qualité il ait entrée rang et séance en ladite chancellerie et qu'il jouisse des mêmes honneurs, autorités, privilèges de noblesse et autres privilèges, exemptions, avantages et prérogatives dont il a jouy ou dû jouir avant sadite résignation et qu'en jouissent

ou doivent jouir les autres conseillers secrétaires en ladite Chancellerie, et qu'après son décès sa veuve pendant sa viduité et ses enfans nés et à naître en légitime mariage jouissent aussi des mêmes honneurs, privilèges et exemptions dont jouissent ou doivent jouir les autres veuves et enfants et postérités de nosdits conseillers secrétaires conformément aux édits, déclarations et arrêts rendus en leur faveur, à condition toutefois que ledit sieur *Wacrenier* ne pourra faire aucunes fonctions dudit office ny prétendre aucuns gages, droits, bourses et autres émolumens y appartenans; sy vous mandons que ces présentes vous ayez à faire registrer et de leur contenu jouir et user ledit sieur *Wacrenier*, sa veuve pendant sa viduité et ses enfans et postérité pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le vingt cinquième jour de novembre l'an de grâce mil sept cent cinquante quatre et de notre règne le quarantième. Signé : Louis ; et plus bas est éerit : Par le Roy, signé R. de Voyer et scellée.

Enregistré ès registre cinquième de l'audience de la Chancellerie de Flandres, Nous écuier conseiller secrétaire du Roy maison couronne de France en ladite chancellerie présent, à Douay, le sixième décembre mil sept cens cinquante quatre. Signé : Verghelle.

Enregistré au greffe du bureau des finances et domaines de la généralité de Lille, folio 138 du 27e registre aux provisions, ouy et ce consentant le procureur du Roy, pour jouir par le supliant du contenu en icelles selon leur forme et teneur conformément à l'ordonnance de ce jourd'hui treize décembre mil sept cent cinquante quatre. Signé : A. J. Castelain.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance dudit Lille. Registre coté Violet, folios 130-131, pièce 59.

An II. — ***Requête d'André-Marie-Joseph Wacrenier au comité de surveillance de Lille.***

Aux citoyens président et membres du comité de surveillance de la commune de Lille, département du Nord.

Citoyen,

Vous expose *André-Marie-Joseph Wacrenier*, âgé de soixante deux ans, cy devant chanoine à l'église pierre (sic, pour Saint-Pierre) en cette commune de Lille, que s'étant conformé à la loy qui obligeoit les prêtres et les nobles de se retirer à vingt lieux des

frontières, il fut incarceré à bicestre à Amiens par ordre du Représentant André Dumont et élargi comme tous les autres le 23 fructidor, il désireroit rentrer dans ses foyers ; il n'ose le faire sans qu'au préalable vous l'eussiez autorisé ; son grand âge et plusieurs infirmités dont il est accablé, desquels il produira des certificats de médecin et chirurgien au besoin, le désir naturel de se trouver parmi ses concitoyens, le besoin d'être dans sa famille pour recevoir les secours nécessaires à sa situation, tous ces motifs le portent à vous demander la grâce de son retour. Il s'est toujours comporté en vrai patriote depuis la révolution en se conformant à tout ce que la loy a exigé de lui et il le fera toujours.

Ce faisant ferez justice à votre concitoyen.

Signé : *André-Marie-Joseph* Wacrenier.

Archives départementales du Nord, série I. Comité de surveillance de Lille, liasse n° 294.

WALRAVE

Armes : *d'argent à un cerf passant de gueules, accompagné d'une étoile du même au premier canton.*

I. — *François* Walrave, vivant à Lomme au commencement du XVII[e] siècle, épousa Madeleine *Van Brehaghe* : ils moururent tous deux avant 1625, et eurent :

1. — *Adrien*, chanoine de Saint-Piat à Seclin, vivant encore en 1638.

2. — *Jacques*, qui suit, II.

II. — *Jacques* Walrave, né à Lomme, bourgeois de Lille par achat du 6 juin 1625, receveur et bailli de la comtesse d'Issenghien, à Lomme ; épousa : 1° après 1625, Marie *Bucquet*, fille de Martin, baptisée à Saint-Étienne le 19 avril 1599 ; 2° à Sainte-Catherine, le 3 avril 1638, Jeanne *du Pont*, fille de Pierre, marchand, et de Claire *Robillart*, baptisée à Saint-Étienne le 31 décembre 1625. Il fut inhumé dans la chapelle Notre-Dame, à Sainte-Catherine, le 4 juin 1662 ; il eut :

1. — Du premier lit : *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mai 1627.

2. — *Martin*, mineur en 1638, à qui on donne pour tuteur, le 26 mars 1638, son oncle Adrien.

3. — Du second lit : *Henri*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 septembre 1644, avocat, bourgeois de Lille par relief du 17 août 1672, décédé paroisse Sainte-Catherine le 26 novembre 1724 ; épousa à La Madeleine, le 17 février 1672, Marie-Catherine *Eynsaem*, fille de Rogier et de Chrétienne *Le Pippre*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 8 janvier 1721 ; dont :

   a. — *Henri*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 septembre 1673, avocat [1].

---

1. L'Armorial de Flandre lui donne pour armoiries : *D'argent au chevron de sable accompagné de trois hures de sanglier du même, allumées et défendues d'argent.*



b. — *Marie-Albertine*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 20 novembre 1757 et inhumée près le buffet des Bateliers.

c. — *Joseph-Ignace*, baptisé à Saint-Pierre le 19 décembre 1677.

d. — *Jacques*, baptisé à Saint-Pierre le 10 décembre 1679, avocat, conseiller au bailliage de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 30 juillet 1715, décédé paroisse Sainte-Catherine le 30 mai 1747, épousa dans cette église, le 3 mars 1715, Anne-Angélique *Wattrelos*, fille d'Alexandre et de Marie-Hélène *Deleruielle*, y décédée le 1er novembre 1762 ; dont une fille:

aa. — *Marie-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1716, décédée paroisse de La Madeleine le 3 août 1738, mariée à Sainte-Catherine, le 23 octobre 1735, avec Louis-François-Joseph d'*Haffrengues*, écuyer, sr de la Brique, fils de Michel-Pélagie, écuyer, et d'Isabelle-Silvie *Cardon*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 septembre 1705, bourgeois de Lille par relief du 13 mars 1736, échevin de cette ville, remarié avec Anne-Marie *Poulle*, décédé paroisse Sainte-Catherine le 25 novembre 1760 ; dont postérité.

e. — *François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 10 février 1682, avocat, bourgeois de Lille par relief du 18 mai 1708, conseiller à la gouvernance, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 mars 1745 et inhumé dans la nef; épousa Barbe-Claire *Delahaye*, fille de Jacques et de Marie-Catherine *Cuvillon*, baptisée à Saint-Étienne le 8 décembre 1677, décédée paroisse Sainte-Catherine le 9 juillet 1734 ; dont :

aa. — *Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 15 septembre 1708.

bb. — *Catherine-Isabelle*, dame de La Mothe, baptisée à Saint-Étienne le 20 février 1712, y décédée le 19 novembre 1788.

cc. — *Anne-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 21 décembre 1714.

dd. — *Marie-Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juillet 1717.

ee. — *Marie-Marguerite*, décédée célibataire, paroisse Saint-Étienne, le 13 mai 1782.

8. — *Philippe-Joseph-Joachim*, capitaine d'infanterie au régiment de Richelieu, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par relief du 3 octobre 1736, échevin, puis rewart de cette ville, décédé paroisse Saint-Maurice le 5 septembre 1772 ;

épousa dans cette église, le 3 avril 1736, Marie-Antoinette *Turpin*, fille de Maximilien et d'Anne-Marie *Aulent*, baptisée à Saint-Maurice le 4 janvier 1682, y décédée le 1er avril 1751 ; sans enfants.

4. — ***Adrien***, baptisé à Saint-Pierre le 22 novembre 1646, prêtre, chanoine de Saint-Pierre de Lille.

5. — *Thérèse*, baptisée à Saint-Pierre le 5 décembre 1648.

6. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 8 juin 1650, décédée après 1714.

7. — *Élisabeth-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 15 juillet 1652.

8. — *Jacques-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 13 juillet 1654.

9. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Pierre le 2 avril 1657.

10. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Pierre le 1er mai 1661, décédé célibataire, paroisse Sainte-Catherine, le 1er janvier 1716.

NON RATTACHÉES.

Odile WALLERAVE, fille de Clément, épousa Jean *Dubois*, fils de Jacques et de Marguerite *de Los*, né à Capinghem, laboureur, bourgeois de Lille par achat du 7 mai 1621 ; dont une fille.

Barbe WALRAVE, épouse *Dumoulin*, décédée paroisse de La Madeleine le 12 juin 1680.

WATTEPATTE

ARMES : *d'azur à la croix ancrée et alaisée d'argent.*

I. — *Jean* WATTEPATTE, vivant à Lille en 1510, eut deux fils :

1. — *Antoine*, qui suit, II.

2. — *Grardin*, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 6 juillet 1526, marié après cette date.

II. — *Antoine* WATTEPATTE, né à Lille, dont il acheta la bourgeoisie le 11 septembre 1523, mourut avant 1557 et eut :

III. — *Gérard* WATTEPATTE, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 16 janvier 1556 (n. st.), décéda avant 1588 ; dont :

IV. — *Jean* WATTEPATTE, né à Lille, bourgeois par relief du 18 février 1588, épousa Marguerite *Le Clercq* ; d'où :

1. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1590.

2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 19 septembre 1592, alliée dans cette église, le 10 novembre 1623, à Jean *Heudebert*, sayeteur.

3. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 15 mars 1595.

4. — *Jean*, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1616, mort paroisse Sainte-Catherine le 25 avril 1624, allié à Saint-Maurice, le 24 août 1615, à Agnès *Vandenberghe*, fille de Josse.

5. — *Paul*, qui suit, V.

V. — *Paul* WATTEPATTE, né à Lille, sayeteur, bourgeois de cette ville par relief du 17 février 1623, décédé avant 1658, épousa à Sainte-Catherine, le 9 octobre 1622, Marguerite *Nanante*, fille de René et de Marie *Blave*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 juillet 1599 ; d'où :

1. — *Martine*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 août 1623.

2. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 août 1626, décédée paroisse Saint-Étienne le 7 septembre 1701, mariée dans cette église, le 7 février 1649, avec Noël *Goudeman*, fils de Claude et de Claire *Bidan*, né à Waclen d'Artois, serviteur de brasseur, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1649, mort avant 1673 ; dont postérité.

3. — *Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 avril 1629.

4. — *Jacqueline*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 avril 1632, morte paroisse Saint-Étienne le 29 mai 1699 et inhumée dans la chapelle de Sainte-Madeleine, alliée dans cette église, le 7 janvier 1654, à Philippe *du Camp*, fils de Jean et d'Anne *Comte*, coultier de chambre, bourgeois de Lille par achat du 5 décembre 1653.

5. — *Charles*, qui suit, VI.

6. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1639.

7. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint Étienne le 28 février 1642, y décédée le 12 juin 1699 et inhumée dans la chapelle de Saint-Nicolas.

VI. — *Charles* WATTEPATTE, baptisé à Saint-Étienne le 8 septembre 1635, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1658, décédé paroisse Saint-Étienne le 24 janvier 1702, épousa dans cette église, le 29 avril 1658, Marie *Haghedorne*, fille de Jean et de Jeanne *Crespel* ; d'où :

1. — *Paul*, qui suit, VII.

2. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 20 septembre 1660.

3. — *Philippe-Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 27 août 1663.

4. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 8 février 1665.

5. — *Marie-Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juin 1666.

6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 16 mai 1669.

7. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 16 août 1671, y décédée le 7 juin 1747 et enterrée dans la chapelle du nom de Jésus, épousa : 1° Nicolas *Mauviez*, fils de Nicolas et de Martine *Gengembre*, bourgeois de Lille par relief du 15 septembre 1696 sur requête ; 2° Dominique *Delobel*, fils de Regnault et de Marie *Lauqueneul*, veuf de Marie-Marguerite *Masingue*, bourgeois de Lille par relief du 28 septembre 1699, mort le 28 septembre 1736 et inhumé à Saint-Étienne dans la chapelle du nom de Jésus.

8. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 2 mars 1674.

9. — *Philippe-François*, baptisé à Saint-Étienne le 14 mars 1676.

VII. — *Paul* WATTEPATTE, baptisé à Saint-Étienne le 13 janvier 1659, négociant, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1684, épousa : 1° à Saint Étienne, le 5 février 1684, Marie-Françoise *Scrieck*, fille de Jérôme et de Marie *Scurman*, décédée sur cette paroisse le 19 décembre 1705 ; 2° à Saint-Étienne, le 30 novembre 1706, Marie-Joseph *Dupont*, fille de Joseph-Michel et de Marie-Anne *Desplanques*, baptisée à Saint-Étienne le 26 janvier 1687 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 28 mars 1685.

2. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 10 septembre 1688.

3. — *Charles-Louis*, qui suit, VIII.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 4 octobre 1692, religieuse à l'Abbiette de Lille, morte après 1742.

5. — Du second lit : *Charles-Paul-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 4 août 1707.

VIII. — *Charles-Louis* WATTEPATTE, baptisé à Saint-Étienne le 25 octobre 1689, négociant, bourgeois de Lille par relief du 17 mars 1713, décédé paroisse Saint-Étienne le 17 juillet 1730 et inhumé dans la chapelle de Saint-Nicolas ; épousa dans cette église, le 13 janvier 1713, Marie-Élisabeth *Dupont*, fille de Michel et de Marie-Anne *de Courouble*, baptisée à Saint-Étienne le 3 juillet 1689, y décédée le 6 juin 1774 ; d'où :

1. — *Paul-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 27 mars 1714.

2. — *Marie-Élisabeth-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juillet 1715.

3. — *Marguerite-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 21 octobre 1716.

4. — *Marie-Claire-Julie*, baptisée à Saint-Étienne le 10 décembre 1717.

5 — *Louise-Aimée-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1720, y décédée le 10 décembre 1731.

6. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 16 octobre 1721, décédée à Amiens le 17 décembre 1793, alliée à Saint-Étienne, le 20 février 1740, à André-François-Joseph *Herts*, s[r] des Mottes, fils de François-Paul et de Marguerite-Thérèse *Patou*, baptisé à Saint-Étienne le 25 novembre 1710, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 26 mai 1740, conseiller pensionnaire des États de Lille, anobli par lettres données à Fontainebleau en novembre 1754, décédé le 5 novembre 1779 ; dont postérité.

7. — *Charles-Antoine-Dominique,* baptisé à Saint-Étienne le 2 décembre 1722.

Plusieurs de ces enfants moururent jeunes, l'un le 13 octobre 1720 et un autre le 17 novembre 1725.

NON RATTACHÉS.

Allard WATTEPATTE, décédé paroisse Sainte-Catherine le 31 octobre 1626.

Lambert WATTEPATTE, prêtre du Carmel, vivant en 1720.

TABLE

DES

GÉNÉALOGIES

contenues dans la première partie.

GÉNÉALOGIES LILLOISES

DEUXIÈME PARTIE

ARONIO

ARMES : *de sinople à un lion d'argent couronné d'or et lampassé de gueules, et une bande partie d'azur et de gueules brochant sur le tout.*

I. — *Jean-Baptiste* ARONIO, né à Gênes, épousa Giacominetta *Assereto,* fille de Nicolas ; il en eut :

II. — *Jean-Baptiste* ARONIO, né à Gênes, marchand, marié : 1° à Tomasina *Pieve*; 2° le 4 septembre 1593, à Maria-Virgina *Marissy,* fille de Jean-François et de Nicoletta *Bustansa* ; il eut du second lit :

III. — *Jean-Augustin* ARONIO, né à Gênes, fixé à Lille avant 1635, y acheta la bourgeoisie le 4 janvier 1636, et fut enterré dans la grande nef de l'église des Dominicains à Lille, le 17 juin 1688. Il épousa à Saint-Étienne, le 25 février 1647, Marie-Madeleine *Tesson,* fille de Wallerand, s^r de la Tour, et d'Anne *Castellain,* baptisée à Saint-Étienne le 3 mai 1625 ; d'où :

1. — *Wallerand-Augustin,* baptisé à Saint-Étienne le 9 octobre 1648, mort célibataire en cette paroisse le 10 mai 1695.
2. — *Jean-Baptiste,* qui suit, IV.
3. — *Anne-Catherine-Virginie,* baptisée à Saint-Étienne le 6 février 1654, morte avant 1690, mariée dans cette église, le 1er octobre 1680, avec Robert-André *Poulle,* écuyer, sr du Vas, fils de Remy, écuyer, sr des Rameaux, et d'Anne-Marie *Warlop,*

baptisé à Sainte-Catherine le 30 novembre 1643, bourgeois de Lille par relief du 13 mai 1681, conseiller pensionnaire de cette ville, remarié, le 14 mai 1690, avec Anne-Marguerite *Vanlaer*, décédé le 23 avril 1715 ; dont postérité du premier lit.

4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1655, morte le 7 mai 1710, alliée à Jacques *Rouvroy*, s^r de Fournes, fils de Pierre et de Michelle *Cardon*, baptisé à Saint-Maurice le 7 mai 1646, receveur de l'hôpital de la présentation Notre-Dame de 1689 à 1692, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1681, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 30 janvier 1693, fonction dont il se démit le 10 mai 1721 ; inhumé dans l'église Saint-Maurice le 31 octobre 1731 ; dont postérité.

IV. — *Jean-Baptiste* Aronio, s^r des Escalus à Linselles, baptisé à Saint-Étienne le 28 mai 1651, décédé paroisse Saint-André le 17 juin 1723, bourgeois de Lille par relief du 25 janvier 1683, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 6 février 1693, ce qui lui donnait le titre personnel de chevalier, quitta cette fonction le 12 mai 1721 et obtint la noblesse par l'exercice de sa charge pendant vingt années. Il épousa, le 17 octobre 1683, Élisabeth-Balduine *de Surmont*, fille de Philippe et de Marie-Balduine *Vanalkemade*, morte le 1er janvier 1709 ; d'où :

1. — *Jean-Jérôme*, écuyer, s^r de le Vigne, baptisé le 27 septembre 1684, bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1726, mort le 7 avril 1768, et inhumé dans l'église des Carmes, épousa à Saint-André, le 10 février 1726, Marie-Jeanne-Joseph *Plaetvoet*, fille de Pierre-Joseph et de Marie-Jeanne *de Flandres*, baptisée à Saint-Maurice le 31 octobre 1697, décédée le 8 avril 1760 ; sans enfants.

2. — *Wallerand-Augustin*, écuyer, s^r des Escalus, baptisé à Saint-Maurice le 8 septembre 1685, décédé célibataire paroisse Saint-André le 25 mars 1754.

3. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 5 juin 1687, morte jeune.

4. — *Philippe-Louis*, écuyer, s^r de Lestrée, Heldinghe, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1689, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1730, échevin de cette ville, mort paroisse Saint-André le 11 décembre 1772, épousa à Sainte-Catherine, le 12 mai 1729, Marie-Lucrèce-Joseph *de Fourmestraux*, dame du Hem, fille de Antoine-Joseph, chevalier, s^r d'Oosthove, trésorier de France, et de

Cécile-Thérèse *du Mortier,* baptisée à Saint-Pierre le 13 janvier 1696, morte paroisse Saint-André le 20 août 1776 ; d'où :

a. — *Marie-Thérèse-Joseph,* baptisée à Sainte-Catherine le 19 avril 1730.

b. — *Marie-Françoise-Joseph,* dame de la Flamengrie, du Hem, baptisée à Sainte-Catherine le 27 novembre 1731, décédée paroisse Saint-André le 10 octobre 1788, mariée à Saint-André, le 2 juin 1760, avec Denis-Joseph-Marie *Potteau,* écuyer, s[r] de la Chaussée, fils de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] d'Escamain, et de Catherine-Françoise *Fruict,* baptisé à Saint-Maurice le 20 octobre 1725, greffier de la gouvernance de Lille, bourgeois de cette ville par relief du 1[er] décembre 1760, décédé paroisse Saint-André le 5 janvier 1777 ; dont postérité.

c. — *Augustine-Joseph-Cécile,* baptisée à Sainte-Catherine le 13 août 1733.

d. — *Marie-Cécile-Joseph,* baptisée à Sainte-Catherine le 23 novembre 1734, morte à Lille le 28 mai 1802 et enterrée au cimetière d'Esquermes, alliée à Saint-André, le 23 mai 1762, à Louis-Dominique-Eustache *de Lencquesaing,* écuyer, s[r] de Quiestède, Laprée, Chocques, Mesplau, fils de Dominique-Jean-Jacques, écuyer, et de Marie-Joseph-Eugénie *du Puich,* né le 4 août 1734, grand bailli d'épée héréditaire du bailliage de Saint-Omer, confirmé dans cette charge par lettres de provision du 29 janvier 1777, ancien capitaine au régiment de Navarre, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1763, échevin de cette ville en 1772 et 1773, y décédé le 20 mai 1805 ; dont postérité.

5. — *Élisabeth-Julie,* baptisée à Saint-Maurice le 26 juin 1692, morte prieure de l'abbaye de Mouchy-Humières.

6. — *Marie-Françoise,* née le 4 décembre 1693, décédée paroisse Saint-André le 4 octobre 1740.

7. — *Jean-François-Marie,* qui suit, V.

8. — *Pierre-Alexandre,* baptisé à Saint-André le 24 avril 1696, entré au noviciat des jésuites à Nancy le 17 septembre 1716, mort dans cette ville le 25 novembre 1782.

9. — *Marie-Robertine-Eugénie,* baptisée à Saint-André le 7 septembre 1697, y dédédée le 19 décembre 1698.

10. — *Jean-Baptiste-Joseph,* dit l'abbé de Monti, baptisé à Saint-André le 16 février 1699, entré le 27 septembre 1719 au séminaire de Saint-Sulpice, docteur en Sorbonne, mort le 18 octobre 1772, supérieur du séminaire de Toulouse.

11. — *Louis-Albert-Eugène,* baptisé à Saint-André le 7 septembre 1701, y décédé le 6 janvier 1709.

V. — *Jean-François-Marie* Aronio, chevalier, sr de Romblay, Fontenelles, Desruelles, Verlannoy, baptisé à Saint-André le 5 mars 1695, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1740, nommé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 3 juillet 1721, en remplacement de son père, mourut le 24 janvier 1774 ; il épousa, le 10 janvier 1740, Marie-Julie-Joseph *Hespel*, dame de Givenchy, fille de Joseph, écuyer, sr de Loos, et de Marie-Madeleine-Claire *Bridoul*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 octobre 1712, morte paroisse Saint-André le 27 janvier 1785; d'où :

1. — *Marie-Julie*, baptisée à Saint-André le 26 octobre 1740, morte le 23 décembre 1820 et enterrée à Linselles, mariée à Saint-André, le 22 mai 1763, avec Augustin-Théodore *Van Zeller*, écuyer, sr d'Oosthove, fils de Roland-Théodore et de Marie-Catherine-Cécile *Wacrenier*, baptisé à La Madeleine le 26 décembre 1735, échevin de cette ville, bourgeois par relief du 2 avril 1764, marguillier de La Madeleine, mort le 30 mars 1823 et enterré à Linselles ; d'où postérité.

2. — *Charlotte-Augustine*, baptisée à Saint-André le 21 avril 1743, morte le 14 avril 1818, alliée à Saint-André, le 22 mai 1763, à Louis-Joseph *Lecouvreur*, écuyer, sr d'Orifontaine, fils de Louis-François, écuyer, sr d'Havry, et de Marie-Cécile *Van Zeller*, baptisé à La Madeleine le 2 mai 1738, bourgeois de Lille par relief du 24 mars 1764, échevin, rewart et mayeur de cette ville où il décéda le 3 germinal an VI ; dont postérité.

3. — *Philippe-Séraphin*, baptisé à Saint-André le 7 novembre 1744, mort en 1755.

4. — *Michel-Eugène*, qui suit, VI.

5. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-André le 28 octobre 1747, mort le lendemain.

6. — *Élisabeth-Amélie*, baptisée à Saint-André le 5 novembre 1748, morte le 9 octobre 1786, mariée dans cette église, le 21 novembre 1768, avec Ignace-Joseph *Cardon*, écuyer, sr de Montreuil, fils d'Ignace-Joseph, écuyer, sr de Beauffremez, et de Christine-Charlotte-Joseph *Cardon*, baptisé à Saint-Pierre le 31 décembre 1745, mort le 30 avril 1832 ; d'où postérité.

7. — Un fils mort-né le 28 juillet 1753.

8. — *Louis-Robert*, écuyer, sr de Fontenelle, baptisé à Saint-André le 4 juin 1750, bourgeois de Lille par relief du 13 décembre 1787, inscrit au rôle des nobles de Flandre après sa requête du 14 juillet 1775, mort le 26 mai 1831, épousa, le 13 février 1787,



Thérèse-Joseph-Isabelle-Colette *de Navigheer de Kemmel,* fille de Joseph-Louis, écuyer, s[r] de Kemmel, et de Marie-Sabine *de Ghellinck,* baptisée à Saint-Martin d'Ypres le 30 août 1763 ; d'où :

a. — *Marie-Louise-Julie,* baptisée à Saint-André le 6 septembre 1788, morte le 4 mai 1853, alliée le 10 octobre 1810 à Pierre-Justin-Marie *Macquart,* écuyer, s[r] de Caudécure, fils de Henri-Félix, écuyer, et de Marie-Anne-Joseph *Schoonhere,* né à Hazebrouck, le 8 avril 1778, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général du Pas-de-Calais, mort à Lille le 25 novembre 1855 ; dont postérité.

b. — *Charles-Adrien-Joseph,* né à Lille le 6 mars 1790, mort à Paris le 8 juillet 1809. Sa vie a été écrite par l'abbé Carron dans les « Écoliers vertueux », page 287 et suivantes du tome second.

c. — *Adèle-Clémence,* née à Lille le 18 janvier 1796, morte au château de Rabodanges le 13 janvier 1855, épousa : 1° le 13 octobre 1813, Philibert *Damiens de Ranchicourt,* fils de Jean-Louis et de Marie-Charlotte-Florence-Victoire *Payen de la Bucquière,* né à Béthune le 18 novembre 1781, mort à Ranchicourt le 8 octobre 1825 ; 2° le 24 juillet 1828, Victor *du Buus d'Hollebecke,* fils de Charles-Pierre et de Marie-Anne-Thérèse-Isabelle *Moreel,* né à Ypres le 16 juin 1800, mort à Rabodanges le 20 octobre 1861 ; dont un fils du premier lit et six filles du second.

VI. — ***Michel-Eugène-Joseph*** Aronio, écuyer, s[r] de le Vigne, baptisé à Saint-André le 2 septembre 1746, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1777, nommé par arrêté du premier Consul le 13 thermidor an VIII adjoint au maire de cette ville, fonction qu'il exerça jusqu'en pluviôse an XIII, conseiller de préfecture du Nord sous le premier Empire, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 28 avril 1832 ; épousa à Saint-Pierre de Douai, le 9 septembre 1776, Marie-Philippine-Théodore ***Bruneau,*** dame de Beauffremez, La Rive, fille d'Antoine-François-Auguste, chevalier, s[r] de Beaumetz, président à mortier au Parlement de Flandre, et de Marie-Anne-Romaine ***Odemaer,*** née le 14 juillet 1755, baptisée le 18 à Saint-Pierre de Douai, morte le 21 avril 1822 ; dont :

1. — *Marie-Philippe-Julie,* baptisée à Saint-André le 16 novembre 1777, morte le 20 mars 1848, alliée à Lille, le 6 septembre 1802, à Clément-Joseph *de Lespaul de Lespierre,* écuyer, fils de Louis-Charles-Joseph, écuyer, et d'Albertine-Louise-Françoise *du Bosquiel,* né le 21 juin 1770, mort à Lille le 19 juin 1827 ; d'où postérité.

2. — Une fille morte ondoyée le 28 octobre 1778.

3. — *Louise-Romaine-Eugénie*, baptisée à Saint-André le 27 janvier 1780, morte le 25 décembre 1844, mariée, le 30 juillet 1803, avec Eugène-Joseph-Joris *du Bois des Cretons*, fils de Charles-Henri-François-Joseph, écuyer, et d'Eugénie-Thérèse-Aldegonde *Le François*, né à Saint-Omer le 5 décembre 1775, mort le 13 janvier 1844 ; d'où un fils.

4. — *Marie-Albert-Joseph-Jérôme*, qui suit, VII.

5. — *Roland-François-Marie*, écuyer, baptisé à Saint-André le 12 février 1785, officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, décédé célibataire le 13 octobre 1850.

6. — *Charles-Emmanuel-Alphonse*, écuyer, baptisé à Saint-André le 31 octobre 1786, mort célibataire le 22 septembre 1834.

7. — *Marie-Louise-Sophie*, baptisée à Saint-André le 30 décembre 1788, morte le 4 février 1868, alliée à Lille, le 26 novembre 1823, à Philippe-Louis-Joseph *de Rouvroy*, écuyer, fils de Louis-Joseph-Anaclet, écuyer, s^r^ de Capinghem, et de Robertine-Joseph *Le Comte du Bus*, né à Fournes-en-Weppe le 24 août 1782, commissaire du Roi près la Monnaie de Lille, mort le 12 novembre 1851 ; dont postérité.

8. — *Marie-Charlotte-Léonide*, née le 23 janvier 1797, morte à Lille le 22 février 1880, mariée dans cette ville, le 14 juin 1826, avec Charles-Constant vicomte *de Hamel-Bellenglise*, fils de Louis-Robert-Constant et de Marie-Joseph-Agathe *Verghelle*, né à Béthune le 17 avril 1790, chevalier de l'ordre du Phénix de Hohenlohe, officier de cavalerie, décédé à Lille le 5 juin 1862 ; dont postérité.

VII. — *Marie-Albert-Joseph-Jérôme* Aronio, écuyer, s^r^ de Romblay, baptisé à Saint-André le 6 avril 1782, adjoint au maire de Lille du 19 juillet 1814 au 12 juillet 1815 et du 28 mai 1816 au 30 octobre 1821, mort à Lille le 26 juin 1858 ; épousa, le 30 décembre 1812, Eugénie-Joseph-Louise *de Godefroy*, fille de Denis-Joseph, écuyer, s^r^ de Maillart, et de Marie-Julie-Eugénie *de Lencquesaing*, baptisée à Saint-Étienne le 22 mai 1790, décédée à Lille le 9 septembre 1872 ; d'où :

1. — *Marie-Joseph-Clémence*, née le 13 juillet 1817, morte à Boulogne-sur-Mer le 4 août 1850, alliée, le 5 juin 1844, à Édouard-Louis-Martial *du Soulier*, fils de Martial et d'Agathe *de Willecot de Rincquesen*, né à Boulogne-sur-Mer le 1er juillet 1809, mort le 2 décembre 1902, à Boulogne-sur-Mer (château de la Poterie), après s'être remarié avec Mlle *de Bavre* ; dont postérité.



2. — *Marie-Cécile-Eugénie*, née le 5 décembre 1813, mariée, le 1er juillet 1840, avec Marie-Françoise-Luglien *de Jouenne d'Esgrigny*, fils de René-Jean-Marie et de Marie-Thérèse-Luglienne *de Montguiot*, né à Compiègne le 11 août 1803, officier d'infanterie, puis colonel, officier de la Légion d'honneur, mort à Lyon le 7 mai 1889 ; d'où postérité.

3. — *Jérôme-Marie-Théodore-Joseph*, qui suit, VIII.

VIII. — *Jérôme-Marie-Théodore-Joseph* Aronio de Romblay [1], écuyer, né le 15 octobre 1815, marguillier de Saint-André, mort à Liévin le 13 juin 1902, épousa à Lille, le 20 novembre 1839, Mathilde-Marie *de Lafonteyne de Villers*, fille d'Auguste-Joseph et de sa première femme, Amélie-Henriette-Joseph *de Fontaine de Santes*, née à Lille le 7 juillet 1819, y décédée le 26 septembre 1881 ; d'où :

1. — *Ulmar-Jérôme-Marie*, qui suit, IX.

2. — *Marie-Virginie-Albertine*, née le 18 octobre 1843, mariée à Lille, le 9 mai 1867, avec Charles-Julien-Bernard-Eugène *Van Outryve d'Ydewalle*, chevalier, fils d'Eugène-Augustin-Désiré et de Clémence-Émérence-Marie-Joséphine *Van Severen*, né à Bruges le 9 février 1840, membre de la Chambre des Représentants, décédé le 15 mai 1876 à Ruddervoorde ; dont postérité.

3. — *Jeanne-Marie-Eugénie*, née le 28 juin 1845, carmélite sous le nom de sœur Marie de l'Incarnation.

4. — *Marthe-Cécile-Marie*, née le 25 avril 1847, religieuse du Sacré-Cœur.

5. — *Aline-Clémence-Marie*, née le 3 novembre 1849, morte à Lille le 1er décembre 1871.

6. — *Albert-Luglien-Marie*, qui suivra, IX bis.

7. — *Marie-Thérèse*, née le 22 septembre 1854, décédée le même jour.

8. — *Louise-Laure-Marie*, née le 19 février 1859.

IX. — *Ulmar-Jérôme-Marie* Aronio de Romblay, écuyer, né le 6 juin 1841, mort à Lille le 2 février 1900, épousa à Paris, le 29 avril 1867, Jeanne-Marie-Béatrix *Touzet du Vigier*, fille de Jean-Antoine-Bertrand, ancien colonel du 11e dragons, et de Nathalie-Louise-Aline *Macquart*, née à Niort le 10 novembre 1847 ; d'où :

---

1. Par jugement du 17 septembre 1852, le nom patronymique est Aronio de Romblay.

1. — *Pierre-Jérôme-Marie*, né à Lille le 14 avril 1868, marié : 1° au château de Bois-en-Ardres, le 1er octobre 1895, avec Amélie-Jeanne-Marie *de Saint-Just d'Autingues*, fille d'Ernest et de Rosalie *Lorgnier*, née à Bois-en-Ardres le 11 mars 1870, morte à Lille le 9 février 1898 ; 2° à Amiens, le 27 janvier 1904, avec Marguerite-Marie-Caroline *de Vion de Gaillon*, fille de Gabriel, vicomte de Gaillon, et de Marthe *Puissant de la Villeguérif*, née à Boutillerie (Somme) le 25 août 1878.

2. — *Marie-Clémence-Thérèse-Joseph*, née à Lille le 13 septembre 1869, mariée dans cette ville, le 23 août 1893, avec Raymond-Henri *de Sars*, fils d'Henri-Alexandre et de Noémi-Joséphine-Charlotte *Le Noir des Ardonnes*, né à Aire-sur-la-Lys le 6 septembre 1866 ; dont postérité.

3. — *Jean-Alain-Joseph-Marie*, né à Lille le 9 janvier 1871, mort le 24 du même mois.

4. — *Maurice-Marie-Joseph-François*, né à Lille le 29 février 1872, allié, le 10 avril 1901, au château de La Calotterie (près Montreuil), à Louise-Marie-Adélie *Siriez de Longeville*, fille d'Henri et d'Hermine *Fougeroux de Campigneulles*, née à La Calotterie le 5 avril 1875.

5. — *Germaine-Marie-Thérèse*, née à Lille le 9 septembre 1874, morte le 15 juillet 1875.

6. — *Denyse-Marie-Thérèse*, née à Lille le 10 septembre 1877, mariée dans cette ville, le 6 mai 1903, avec Félix-Justin-Élie-Ignace-Marie-Cornil *de Coussemaker*, fils d'Élie-Henri-Marie-Félix et de Zoé *Van Merris*, né à Bailleul le 7 janvier 1874, docteur en droit, archiviste paléographe, conseiller municipal de Bailleul ; dont un fils.

7. — *Mathilde-Marie-Louise-Thérèse*, née le 8 octobre 1883.

IX bis. — ***Albert-Luglien-Marie*** ARONIO DE ROMBLAY, écuyer, né le 24 avril 1851, maire d'Ernemont-la-Villette (Seine-Inférieure), épousa à Beauvais, le 28 juin 1883, Marie-Cécile-Fanny-Gabrielle ***de Canonzette de Canecaude***, fille d'Henri-Emmanuel, ancien officier supérieur d'artillerie, et de Charlotte-Aimée-Cécile ***Dubois d'Ernemont***, née à Ernemont le 7 février 1863 ; d'où :

1. — *Xavier-Marie-Jérôme*, né à Ernemont le 1er juillet 1884, y décédé le 11 janvier 1899.

2. — *Robert-Emmanuel-René*, né à Ernemont le 25 mai 1886.

3. — *Henri-Charles-Joseph*, né à Ernemont le 22 juillet 1891.

4. — *Françoise-Louise-Marie-Germaine*, née à Beauvais le 2 janvier 1902.

1707, 9 février. — *Lettres de noblesse accordées par Louis XIV à Jean-Baptiste Aronio, seigneur des Escalus.*

Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Par notre édit du mois d'octobre mil sept cens quatre nous ayant plu d'accorder aux officiers de chacune de nos Cours de parlement, Chambres des comptes, Cours des Aides, Conseils supérieurs et Bureaux des finances de notre royaume, à l'exception de notre Cour de parlement, chambre des comptes et cour des aides de notre bonne ville de Paris, quatre dispences d'un degrez de service pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmetre à leur postérité, au moyen de quoy après avoir servy vingt années dans leurs offices ou étans décédez revêtus d'iceux, eux leurs veuves demeurans en viduitez ou leurs enfans nez et à naitre en loyal mariage seroient nobles comme si leur père et leur ayeul estoient décédez revestus de pareilles offices, et d'autant que le bureau des finances de la généralité de Lille ne s'est point mis en état de profiter de la préférence que nous aurions accordée ausdites compagnies pendant deux mois du jour de l'enregistrement dudit édit d'attacher à leur corps à perpétuité deux dispenses d'un degrez de service au lieu desdites quatre dispenses, notre amé et féal *Jean-Baptiste Aronio,* seigneur des Escalus, notre conseiller trésorier de France audit bureau des finances de Lille, nous auroit payé la finance portée par notre dit édit pour jouir d'une desdites quattre dispenses pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, et nous auroit très humblement fait suplier de luy vouloir accorder nos lettres patentes d'un degrez de service. A ces causes, de l'avis de notre conseil qui a vu notre dit édit, copie collationnée de la quittance de finance signée Gruyn, garde de notre thrésor royal du vingt sixième janvier dernier, controllée le quatrième février ensuivant le tout cy attaché sous le contre-scel de notre chancellerie, et voulant favorablement traiter ledit sieur *Aronio* exposant en considération de ses longs services, et l'engager à nous les continuer avec le même zèle, fidélité et affection qu'il a toujours fait paroître, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale nous l'avons par ces présentes signées de notre main, dispensé et dispensons d'un degrez de service pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, au moyen de quoy ayant servy vingt années dans l'exercice de sa dite charge ou décédant revêtu d'icelle, l'exposant, sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage seront nobles comme nous les déclarons tels, voulons et nous plait qu'ils jouissent de tous les

mêmes droits, privilèges, franchises, immunitez, rangs, scéances et prééminences dont jouissent les autres nobles de race de notre royaume comme si leur père et leur ayeul étoient décédez revêtus de pareils offices, si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les présidents, trésoriers de France audit bureau, que ces présentes ils fassent enregistrer et du contenu faire jouir et uzer ledit sieur *Aronio*, sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empechemens, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, arrets et réglemens à ce contraires ausquels nous avons dérogé et dérogeons par ces mêmes présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait metre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, le neuvième jour de février, l'an de grâce mil sept cens sept et de notre règne le soixante quatrième. Signé : Louis et sur le replis, par le Roy, Chamillart, et scellée.

Je, Pierre Cruyn, conseiller du Roy en ses conseils, garde de son trésor royal, confesse avoir receu comptant en cette ville de Paris en louis d'or, d'argent et monnoye ayant cours, de *Jean-Baptiste Aronio,* sieur des Escalus, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille, la somme de six mille livres pour jouir d'une des quatre dispenses d'un degrez de service accordée par édit du mois d'octobre 1704 pour acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, au moyen de quoy après avoir servy vingt années dans son office ou estant décédé revêtu d'iceluy, luy, sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage seront nobles et jouyront de tous les mêmes droits, priviléges, immunitez, rangs, scéances et prééminences dont jouissent les autres nobles de race du royaume comme si leur père et ayeul étoient décédez revêtus de pareils offices, auquel sera expédié des lettres en la grande chancellerie, qu'il sera tenu de faire registrer dans sa compagnie seulement et pour jouir en outre par ledit sieur *Aronio* de trois cens livres d'augmentation de gages au denier vingt, faisant partie des soixante dix mille livres créëz par ledit édit du mois d'octobre mil sept cens quatre dont sera fait fond dans les états du Roy de la province de Flandres, le tout ainsy qu'il est plus au long porté par ledit édit, de laquelle somme de six mille livres à moy ordonnées pour employer au fait de ma charge je me tiens content et en quitte ledit sieur *Aronio* et tous autres. Fait à Paris, ce vingt sixième jour de janvier mil sept cens sept, signé: Gruyn. Et au bas est écrit : Quittance du garde du Trésor Royal année 1703, de la somme de VI^M livres, art. 4.

Et au dos : Enregistré au controlle général des finances par nous conseiller ordinaire du Roy en tous ses conseils et au conseil royal, controlleur général des finances, à l'Estang, le quatrième jour de février mil sept cens sept, signé : CHAMILLART.

Collationné à l'original, par nous conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances, signé : CHAPPUZEAU DE BAUGÉ avec paraphe.

Archives communales de Lille. — Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille. — Registre Bleu, f° 329 verso.

1798, 11 septembre. — *Certificat de résidence de Marie-Julie Aronio, épouse Van Zeller, dans la commune de Vendin.*

Aujourd'hui, vingt cinq fructidor an six de la République française, une et indivisible, en vertu de la lettre du commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département du Pas-de-Calais du 19 de ce mois, par laquelle il charge celui près l'administration municipale du canton de Saint-Venant de s'assurer de l'autenticité du certificat de résidence délivré par cette administration à la citoyenne *Marie-Julie Oronio* (sic), épouse du citoyen *Vanzeler,* sur l'attestation des citoyens Louis Dubois, Jacques Delplace et Quentin-Joseph Obry, tous trois cultivateurs en la commune de Vendin, Nous, Jean-Charles Barra, agent municipal de la commune de Vendin, commissaire nommé par l'administration à effet d'entendre les témoins ci-dessus repris, et Louis Fardel, commissaire du Directoire exécutif près laditte administration, les dits témoins ayant été invités de se rendre au lieu des séances de cette administration et s'i étant présenté, nous avons procédé à leur audition.

Le citoyen Dubois fut entendu le premier.

Lui ayant demandé s'il affirmait que la dite *Oronio* avait résidé dans la commune de Vendin sans interruption, depuis le 1er may 1792 jusqu'au 4 thermidor an 5 ? A répondu l'avoir vu de temps pendant ce laps de temps (sic).

A lui demandé pourquoi cette femme n'a pas été mis en arrestation à l'époque où tous les ci-devant nobles y ont été mis, en vertu d'arrêté des Représentants du peuple ?

A répondu qu'en sa qualité de maire de cette commune à laditte époque, elle s'était jetté dans ses bras, et que par humanité il ne l'avait pas déclaré au ci-devant district de Béthune. Ce tout ce que

ledit Dubois a déclaré savoir et a signé. Était signé : Louis Dubois.

Le citoyen Quentin-Joseph Obry s'étant présenté, il lui a été demandé s'il affirmerait en son âme et conscience que laditte *Oronio* avait résidé constamment dans laditte commune depuis le 1er may 1792 jusqu'au 4 thermidor an 5 ?

A répondu qu'il l'affirmait, mais qu'elle n'avait pas toujours resté au château, qu'elle résidait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, dans différentes maisons de la commune, mais en cachette, à cause de la terreur, et que pas six personnes de la commune en étaient instruites.

Ce tout ce que ledit Obry a déclaré savoir et a signé. Était signé : Q. Obry.

Le citoyen Jacques Delplace s'étant présenté il lui a été demandé s'il affirmerait en son âme et conscience que laditte *Oronio* avait résidé sans interruption dans la commune de Vendin depuis le 1er may 1792 jusqu'au 4 thermidor an 5 ?

A répondu oui ; mais pas toujours au château, qu'il lui avait donné couverture ainsi que le citoyen Obry, et cela par humanité, que cette femme craignait d'être guillotiné parceque son mari était émigré, qu'elle se mettait à merci, qu'elle pleurait et qu'ils en ont eu pitié.

On lui a demandé pourquoi elle s'était présenté à eux de préférence aux autres habitans de la commune pour venir à l'administration attester sa résidence ?

A répondu que c'est parcequ'ils étaient officiers municipaux à l'époque de la Terreur, et qu'elle ne connaissait qu'eux dans la commune.

Ce tout ce qu'il a déclaré savoir. Et a signé. Était signé : J. Delplace.

De tout quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal, à Saint-Venant, les jour, mois et an susdits.

Était signé : Barra, agent municipal, et Fardel, commissaire du Directoire exécutif.

Certifié conforme (*signé*) : Fardel, commissaire.

Archives départementales du Nord, — Série L. Administration centrale ; sous série Z. Syndicat, liasse n° 1333 ; copie authentique et signée sur papier.

DE BEAUMONT

ARMES : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes du même.*

I. — *Jean* DE BEAUMONT, né vers 1489, vitrier, épousa Catherine *de Villers*, dont il eut :

II. — *Antoine* DE BEAUMONT, né à Valenciennes en 1522, chaudronnier, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 juillet 1549, et mourut en 1587, après avoir eu de Catherine *Delobel* :

1. — *Jean*, né vers 1550, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1569, décédé en 1639, épousa : 1° Jacqueline *Semerpont* ; 2° Jeanne *Hochepied* ; d'où :

a. — Du premier lit : *Marie*, baptisée le 6 février 1575 (n. st.), à Saint-Étienne, alliée à Saint-Étienne, le 23 mai 1605, à Pierre *de la Haye*, fils de Pierre et de Marguerite *Deleporte*, bourgeois de Lille par relief du 9 octobre 1605 ; dont postérité.

b. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 août 1576.

c. — Du second lit : *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 24 décembre 1588, bourgeois de Lille par relief du 7 juin 1616, décédé paroisse Sainte-Catherine le 29 novembre 1617, marié avec Catherine *Rolland*, fille de Nicolas le jeune et de Catherine *Levesque*, dont il n'eut pas d'enfant.

d. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 19 novembre 1593.

e. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 mai 1596, morte veuve, paroisse Saint-Maurice, le 8 août 1663, alliée : 1° à Saint-Étienne, le 15 novembre 1620, à Gilles *Willemin*, fils de Nicolas et de Jeanne *Le Cherf*, bourgeois de Lille par relief du 2 janvier 1621 ; 2° à Saint-Maurice, le 26 juillet 1627, à Étienne *Gravelin* ; postérité du premier lit.

2. — *Antoine*, qui suit, III.

III. — *Antoine* DE BEAUMONT, né à Lille en 1552, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1581 (n. st.), mort le 23 mars 1616, épousa : 1° Catherine *du Bus*, veuve de Simon *de Casteckere*, morte après 1591 ; 2° Catherine *Vriendt*, décédée après 1637 ; dont :

1. — Du premier lit : *Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 12 mars 1585, morte après 1633, alliée à Saint-Étienne, le 27 avril 1608, à Nicolas *Bave*, fils de Gilles et de Madeleine *Doby*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 juillet 1608 ; dont postérité.

2. — *Jean*, qui suit, IV.

3. — *Antoine*, qui suivra, IV bis.

4. — Du second lit : *Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 1er décembre 1594.

IV. — *Jean* DE BEAUMONT, baptisé à Saint-Maurice le 2 janvier 1588, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1616, mort après 1640, épousa à Saint-Étienne, le 31 janvier 1616, Michelle *Imbert*, fille de Jacques et de Françoise *Delezennes*, baptisée à Saint-Étienne le 6 décembre 1598, d'où :

1. — *Jean*, qui suit, V.

2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juillet 1618.

3. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juillet 1619.

4. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 23 février 1623.

5. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 13 août 1624.

6. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1625.

7. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 mai 1627, y décédée le 14 juin 1703.

8. — *Brigitte*, baptisée à Saint-Étienne le 26 février 1629.

9. — *Alexandre*, baptisé à Saint-Étienne le 4 juin 1632.

10. — *Albert*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1633, vivant encore en 1661.

11. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 29 novembre 1633, jumeau du précédent.

12. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mai 1635.

13. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 13 juin 1639, bourgeois de Lille par relief du 30 mars 1661, décédé paroisse Saint-Maurice le 26 octobre 1680, marié à Saint-Étienne, le 23 mars 1661, avec Marie-Anne *Vanackere*, fille de Jean et de Marie *Lefebvre*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juin 1638 ; d'où :

a. — *Marie-Aldegonde*, baptisée à Saint-Maurice le 30 janvier 1663.

b. — *Françoise-Élisabeth*, baptisée à Saint-Maurice le 19 novembre 1664.

c. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 30 mars 1666, y décédée célibataire le 16 septembre 1745.

V. — *Jean* DE BEAUMONT, baptisé à Saint-Étienne le 31 mars 1617, marchand, bourgeois de Lille par relief du 7 mars 1639, mort

avant le 27 juillet 1643, épousa à Saint-Étienne, le 16 octobre 1638, Barbe *de Casteckere*, fille de Jean, baptisée à Saint-Étienne le 28 mai 1609 ; d'où :

1. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1640.

IV bis. — *Antoine* DE BEAUMONT, né le 14 juillet 1591, marchand, bourgeois de Lille par relief du 3 juin 1614, épousa à Saint-Étienne, le 13 avril 1614, Martine *Imbert*, fille de Jacques et de Françoise *Delezennes*, morte en 1623 ; d'où :

1. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 1er février 1615.
2. — *Antoine*, qui suit, V.
3. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 15 juillet 1617.
4. — *Augustin*, baptisé à Saint-Étienne le 29 août 1618.
5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 24 août 1621, morte paroisse Saint-Pierre le 6 juin 1674, mariée à Saint-Étienne, le 25 octobre 1642, avec Médard *Robillart*, fils d'Henri et de Marie *Le Mieuvre*, baptisé à Saint-Étienne le 22 décembre 1609, marchand, bourgeois de Lille par relief du 18 avril 1643, mort après 1657 ; dont postérité.
6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 21 juin 1623, vivant en 1641.

V. — *Antoine* DE BEAUMONT, baptisé à Saint-Étienne le 7 juin 1616, bourgeois de Lille par relief du 19 janvier 1637, épousa à Saint-Étienne, le 13 décembre 1636, Marie *de Casteckere*, fille de Jean et de Barbe *Hovine*, baptisée à Saint-Étienne le 22 septembre 1615 ; d'où :

1. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 2 décembre 1637.
2. — *Georges*, baptisé à Saint-Étienne le 16 octobre 1639.
3. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 10 novembre 1641.
4. — *Jacques*, baptisé à La Madeleine le 17 septembre 1646.
5. — *Antoine*, baptisé à La Madeleine le 11 mai 1649.
6. — *Louise-Angélique*, baptisée à La Madeleine le 30 novembre 1651, religieuse à l'Abbiette de Lille, prieure de ce couvent, morte le 3 janvier 1748.
7. — *Albert*, baptisé à La Madeleine le 19 juin 1653.
8. — *Michelle* [*Angélique*], baptisée à La Madeleine le 17 janvier 1655, mariée à Saint-Étienne, le 5 mars 1685, avec Pierre-Robert *Hustin*, fils de Robert et de Marie *Le Sellier*, né à Douai, bourgeois de Lille par achat du 11 août 1684, décédé paroisse Sainte-Catherine le 13 juin 1726.

9. — *Bernard*, qui suit, VI.

VI. — *Bernard* DE BEAUMONT, s^r de Portugal, baptisé à La Madeleine le 30 octobre 1656, bourgeois de Lille par relief du 29 janvier 1704, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, échevin, puis mayeur de Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 24 décembre 1745 et enterré dans la chapelle Saint-Salvator, épousa à Saint-Maurice, le 26 novembre 1703, Catherine-Thérèse *Ricourt*, fille de Hugues et d'Élisabeth *Ramery*, baptisée à Saint-Maurice le 9 août 1668, décédée paroisse Saint-Étienne le 14 janvier 1747 ; d'où :

1. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 15 mai 1706.

2. — *Hugues-Louis*, baptisé à Saint-Sauveur le 13 février 1712.

3. — *Marie-Anne-Françoise-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 2 novembre 1713, y décédée le 22 juin 1737, alliée dans cette église, le 13 juillet 1732, à Antoine-François *Cardon*, écuyer, s^r de Bricogne, fils de Jean-Baptiste, écuyer, s^r du Fermont, et de Marie-Catherine-Françoise *de Sailly*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 avril 1701, bourgeois de Lille par relief du 29 novembre 1732, trésorier des États de cette ville, remarié avec Marie-Josèphe-Thérèse *Ghesquière*, et mort à Seclin en 1769 ; sans postérité.

NON RATTACHÉS.

Jean-César DE BAUMONT, chef de nom et d'armes, paroisse Saint-Ellein, diocèse de Dol, époux de Maturine *Madeline*, décédé paroisse Saint-Étienne à Lille, le 17 octobre 1742.

N., fille d'Antoine, baptisée à Saint-Étienne le 25 novembre 1576.

Jean, Antoine, Jean, Louise, Antoine, Marie DE BEAUMONT, baptisés à Saint-Étienne les 12 février 1579, 31 août 1580, 13 octobre 1582, 7 mars 1582, 22 juin 1583, et 17 juillet 1584.

BEUVET

ARMES : *d'argent à trois têtes de taureau de sable.*

I. — *Jean* BEUVET, habitant Bruges, épousa, le 14 septembre 1518, Catherine *Le Pan*; d'où :

II. — *Antoine* BEUVET, habitant Bruges, allié, le 16 octobre 1553, à Péronne *de Cornillot* ; dont :

III. — *Jacques* BEUVET, né à Bruges, mort le 1er octobre 1610, enterré à l'église Notre-Dame de cette ville, épousa, le 20 avril 1575, Marie *de Groote*, pourvue d'une curatelle le 7 février 1628; d'où :

1. — *Joachim*, né à Bruges, marchand, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1604, mort avant 1629, allié à Saint-Étienne, le 10 mai 1605, à Marie *Wacrenier*, fille d'Adam et de Marie *Mahieu*, née à Armentières, remariée à un négociant allemand; d'où :

   a. — *Jacques*, mort célibataire en Espagne.

   b. — *Marie*, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 octobre 1690, épouse de Pierre *Le Roux*, fils de Jean et d'Antoinette *Jacquart*, bourgeois de Lille par relief du 13 septembre 1633; dont postérité.

   c. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 23 octobre 1610, décédée paroisse Saint-Maurice le 9 juillet 1676, mariée avec Nicolas *Pennaville* ; dont postérité.

   d. — *Adrienne*, baptisée à Saint-Maurice le 16 juin 1616.

   e. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 4 mai 1617, épousa Bernard *Grenu*, fils de François et de Marie *Gallois*, né à Lille, bourgeois de cette ville par achat du 4 mars 1611, veuf de N..., mort avant 1659.

   f. — *Marguerite*, née en 1620, religieuse à Seclin en 1638 sous le nom de sœur Monique, y décédée le 1er novembre 1693.

2. — *Jacques*, qui suit, IV.

3. — *Vincent*.

IV. — *Jacques* BEUVET, né à Bruges, marchand, se maria : 1° le 25 janvier 1598, avec Jossine *Vandevorden*; 2° le 28 juin [1605],

avec Adrienne *de Provins*, fille d'Isembart, pensionnaire du Franc de Bruges et trésorier de la chambre générale des finances aux Pays-Bas ; dont :

1. — Du premier lit : *Antoine*, marié en Espagne.

2. — *Marie*, épouse de Jean *Van Dalle* ; dont postérité.

3. — Du second lit : *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 30 octobre 1606.

4. — *Jacques*, qui suit, V.

5. — *Hugues*, prieur de l'abbaye de Cysoing, décédé le 16 décembre 1680.

6. — *Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 20 mai 1610.

7. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 avril 1613.

8. — *Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 23 octobre 1614.

V. — *Jacques* Beuvet, baptisé à Saint-Étienne le 1er janvier 1607, décédé paroisse Saint-Maurice le 29 janvier 1663, épousa, le 15 novembre 1639, Marie *de Vendeville*, fille de Gilles et d'Agnès *Fruict*, baptisée à Flers le 14 juin 1617, décédée paroisse Saint-Maurice le 6 février 1672 ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 30 octobre 1647, bourgeoise de Lille par achat du 5 juin 1682.

2. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 10 avril 1650.

3. — *Anne-Thérèse*, jumelle de la précédente.

4. — *Jacques-Philippe*, qui suit, VI.

5. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 6 juillet 1657, morte le 16 novembre 1691, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 juin 1682, et épousa à Saint-Maurice, le 18 mai 1688, Denis *Le Cat*, fils de Pierre et de Marie-Catherine *Desbuissons*, baptisé à Saint-Étienne le 5 août 1655, bourgeois de Lille par relief du 4 juin 1688, mort paroisse Sainte-Catherine le 1er août 1715 ; dont postérité.

VI. — *Jacques-Philippe* Beuvet, baptisé à Saint-Maurice le 29 octobre 1652, sr de Poterstraten, La Vichte, Bapaume, Hofviverken, Petit-Wasquehal, Mortaigne, administrateur de la noble famille de 1711 à 1722, fut confirmé dans sa noblesse [1] et créé chevalier par lettres données à Versailles en avril 1699 ; il mourut paroisse Saint-Maurice le 10 mai 1726, ayant épousé à Sainte-Catherine, le 28 janvier 1693, Barbe-Ernestine *Castellain*, fille de

1. A l'état civil de Lille les membres de cette famille sont appelés marchands jusqu'à cette date.



Jean-Guillaume et de Marie *Jacops*, baptisée à Sainte-Catherine le 2 octobre 1662, morte paroisse Saint-Maurice le 3 octobre 1729; dont :

1. — *Jean-Guillaume*, chevalier, s^r du Sart, baptisé à Saint-Maurice le 20 septembre 1694, y décédé le 11 octobre 1716.

2. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1695, morte le 3 décembre 1756, mariée dans cette église, le 21 octobre 1726, avec Louis-Séraphin *de la Fonteyne*, chevalier, s^r de Canicourt, fils de Pierre-François-Gaspard et de Marie-Agnès *Miroul*, né le 21 septembre 1693, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 17 mars 1730, fonction qu'il exerça jusqu'à 1755 ; enterré à Saint-Maurice le 28 décembre 1777 ; dont postérité.

3. — *Jacques-Louis*, chevalier, baptisé à Saint-Maurice le 6 novembre 1697, décédé le 3 août 1729.

4. — *Gilles*, écuyer, puis chevalier, s^r de Neuve-Église, baptisé à Saint-Maurice le 9 avril 1700, mort le 22 mars 1757, allié dans cette église, le 16 novembre 1738, à Henriette-Julie *Jacops*, fille de Martin, s^r d'Ascq, et de Marie-Albertine *Diedeman*, baptisée à Saint-Maurice le 10 août 1703, décédée paroisse Sainte-Catherine le 11 février 1754 ; sans postérité.

Note. — Une branche de cette famille s'était fixée à Bruxelles et était encore représentée au commencement du XVIIIe siècle ; l'un de ses membres, Gilles, était solliciteur en cour à Bruxelles ; un de ses frères conseiller du conseil souverain de Brabant, et un autre prieur de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand (Arch. dép. du Nord, série E, carton 101).

1699, avril. — *Lettres confirmant Jacques-Philippe Beuvet, s^r de Poterstraten, dans sa noblesse et le créant chevalier.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Par notre édit du mois de mars 1696, registré dans nos Cours de Parlement, nous avons annobly dans notre Royaume et dans les pays, terres et seigneuries de nôtre obéissance le nombre de cinq cens personnes choisies tant par leurs mérites, vertus et bonnes qualitez que par les emplois, charges et dignitez qui ont été dans leurs familles et qui se sont rendus

recommandables et dignes d'être eslevez à ce degré d'honneur et de distinction, et notre intention n'a pas été seulement de les faire jouir de la noblesse que nous avons bien voulu leur accorder en conséquence dudit édit, mais encore de confirmer ceux qui en ont jouy anciennement soubs leurs légitimes souverains et d'y adjouter les autres marques honorables dont nous les jugerions dignes. C'est pourquoy nous avons estimé que nous devions mettre de ce nombre notre cher et bien amé *Jacques-Philippe Beuvet*, sieur de Poterstraten, la Vichte, Bapaume, Hofviverken, Petit-Wasquehal et autres lieux, originaire de la ville de Bruges en Flandre et natif de notre ville de Lille où il fait sa demeure actuelle, parceque du costé paternel et maternel il est issu de familles qui dans le dernier siècle marquèrent leur affection à nôtre Estat lorsque le Duc d'Alençon fut appellé par les peuples à la souveraineté des Pays-Bas, qu'*Antoine Beuvet* son trisayeul et *Jacques Beuvet* son bisayeul vivoient dans le même temps comme nobles, possédoient des fiefs et portoient les mesmes armoiries qui sont emprintes dans les principales églises et les édifices publiques de Bruges et d'autres villes de Flandres, ce qui est une preuve incontestable de noblesse dans les Pays-Bas, que les alliances contractées par son ayeul et son père ont encore rendu sa famille considérable, son ayeule *Adrienne de Provins*, femme de *Jacques Beuvet*, 2e du nom, estant fille d'*Isembart de Provins*, pensionnaire du Francq de Bruges, thrésorier de la Chambre générale des finances aux Pays-Bas, et nièce du sr de Lauwembourg, *François de Provins*, chef de la députation des Estats de Flandres vers le Roy Henri IIIe en 1580 pour offrir au Duc d'Alençon son frère la souveraineté des Pays-Bas, et qu'à cause de *Marie de Vendeville*, sa mère, femme de *Jacques Beuvet*, il trouve entre ses prédécesseurs *Gilles de Vendeville* qui a exercé pendant plus de vingt cinq ans les premières charges de la ville de Lille, et qu'il avoit pour grand oncle *Jean de Vendeville*, conseiller d'estat du Roy Catholique Philippe second, puis évesque de Tournay, mort en 1593 et *Guillaume* et *Jean de Vendeville*, successivement conseillers au Parlement de Malines ; ainsy quoy que par l'avantage de sa naissance et par la possession de noblesse dans laquelle ont été ses ancestres, il semble n'avoir pas besoin de la grâce que notre édit répand sur nos sujets, néantmoins, comme ces avantages ne luy sont acquis que sous une domination étrangère et qu'il est depuis devenu nostre sujet par la conqueste de nostre ville de Lille et la cession qui nous en a esté faite par le traitté d'Aix-la-Chapelle de l'année 1668, il nous a très humblement supplié de le confirmer dans son ancienne noblesse, mesme de l'annoblir en tant que besoin seroit

et encor de l'eslever au degré, nom, tiltre et dignité de chevalier en payant la finance réglée par l'arrest du trois avril 1696 et le rôle du 7 aoust dudit an. A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, voulans favorablement traitter ledit *Jacques-Philippe Beuvet*, de l'advis de nostre Conseil qui a veu la quittance du garde de nostre thrésor royal du dix-huitiesme jour de mars mil six cens nonante neuf, enregistrée au Contrôle général de nos finances le vingt septiesme, dont l'original est cy attaché et de notre certaine science, grâce espéciale, pleine puissance et authorité royalle, nous avons maintenu et confirmé et par ces présentes signées de nostre main nous maintenons et confirmons ledit *Jacques-Philippes Beuvet*, exposant, dans le titre, qualité et prérogative de noblesse et, en adjoustant à son droit, nous l'avons, en tant que besoin est ou seroit, annobly et annoblissons par ces présentes pour jouyr et user par luy, sa veuve, enfans et postérité nez et à naistre en loyal mariage du tiltre de noblesse et de tous les honneurs, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertez, exemptions et immunitez dont luy et ses autheurs ont jouy et deu jouyr jusqu'à présent et dont jouissent tous les autres nobles de notre Royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance qui sont issues de noble et ancienne extraction, que comme telz ils soient honorez et respectez dans tous actes assemblées et occasions ; qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder fiefs, terres et seigneuries de quelque titre et qualitez qu'ils soient, sans que, pour raison de ce, ledit exposant et sa postérité puissent être compris au nombre des nouveaux annoblis et estre sujets aux révocations d'annoblissements ny à aucune taxe pour être confirmez dans leur noblesse, ny à justifier de celle dont ses ancestres ont jouy, attendu la certitude que nous en avons et la finance que l'exposant nous a volontairement payée ; et pour luy donner des marques plus particulières de la satisfaction que nous avons de l'affection que ses ancestres ont marqué pour la gloire et avantage de notre royaume et de son zèle pour notre service, en considération de la même finance par luy payée, nous l'avons de nôtre même grâce, pleine puissance et authorité royalle fait, créé et nommé chevalier et dudit titre et grade nous l'avons décoré et décorons pour en jouir et user par luy et sa postérité nez et à naistre en loyal mariage en tous actes, occasions, inscriptions et assemblées ainsy que les autres chevaliers nobles de notre Royaume, pays, terres et seigneuries de nostre obéissance que nous avons honoré du mesme rang, titre et dignité, nous le confirmons pareillement dans la possession des armoiries de sa famille qui sont *d'argent à trois testes de taureau de sable*, auxquelles nous luy permettons d'adjouter

pour supports deux licornes d'argent et pour cimier une teste de taureau aussi de sable, pour les porter à l'advenir telles qu'elles sont peintes et figurées dans ces présentes après avoir esté blazonnées et enregistrées par le sieur d'Hozier comme exercéant l'office de juge d'armes de France, suyvant la commission expresse que nous luy en avons donné par arrest de nostre conseil du dix-huit décembre mil six cens nonante six. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nostre Cour de Parlement de Tournay, gardes des Archives de notre Chambre des Comptes à Lille, présidens et thrésoriers généraux de France, au Bureau de nos finances de Flandres estably à Lille et autres juges qu'il appartiendra, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles faire jouir et user ledit s^r^ *Beuvet* et sa postérité en faisant cesser tous troubles et empeschemens contraires. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous y avons fait mettre notre séel. Donné à Versailles, au mois d'avril, l'an de grâce seize cens quatre-vingt-dix-neuf et de notre règne le cinquante-six. Estoit signé : Louis, contre-signé : Letellier. Vu au Conseil : Phelypeaux ; visa : Boucherat pour confirmation de noblesse à *Jacques-Philippe Beuvet,* et scellé du grand seau de Sa Majesté imprimé en chire verte.

Archives du Nord. — Série E. — Carton généalogique n° 101 copie du XVIIIe siècle sur papier.

BONNIER

Armes : *d'or au chevron de sable, accompagné en chef de deux merlettes et en pointe d'un trèfle, queue en haut, du même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles à cinq rais d'or, rangées en fasce.*

I. — *Jean* Bonnier, fils de Gilles (mort avant 1527), né à Templeuve, demeurant à La Madeleine-lez-Lille, acheta la bourgeoisie de Lille le 5 avril 1527 (n. st.) et eut :

II. — *Antoine* Bonnier, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 3 janvier 1591, mort avant 1626, épousa Antoinette *Vasseur* ; d'où :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 9 octobre 1592.
2. — *Andrieu*, qui suit, III.
3. — *Antoine*.
4. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 21 novembre 1614, mort avant 1664, marié 1° avec Anne *de Hénin*, fille de Jean et de Philippote *Desplancques* ; 2° avec Agnès *Le Grand* ; 3° avec Jeanne *Rabillion* ; d'où postérité [1].
5. — *Georges*, bourgeois de Lille par relief du 27 février 1634, allié 1° à Marguerite *de Fourmestraux*, fille de Guilbert et de Michelle *Coilleret*, morte avant le 3 janvier 1642 ; 2° à Antoinette *Vendeville* ; dont postérité.
6 — *Marie*.

III. — *Andrieu* Bonnier, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 21 novembre 1614, épousa Marguerite *Visin*, fille de Jean et de Jehanne *Ollivier* ; dont :

1. — *Charles*, qui suit, IV.
2. — *Pierre* qui suivra, IV bis (2me branche).

---

1. La postérité de *Jacques* et de *Georges* Bonnier s'est continuée jusqu'au XIX° siècle ; mais, comme aucun de leurs descendants n'a occupé de charge et ne s'est particulièrement distingué, nous avons pensé que leur généalogie serait sans grand intérêt.

IV. — *Charles* BONNIER, baptisé à Saint-Maurice le 30 juin 1622, bourgeois de Lille par relief du 1er décembre 1653, épousa Jeanne *du Bosquel,* fille de François et de Françoise *Carpentier* ; dont :

V. — *Charles-André* BONNIER, bourgeois de Lille par relief sur requête le 27 novembre 1684, marié avec Marie-Françoise *Deleforge*, fille de Jacques et de Marguerite *de Roubaix* ; d'où :

1. — *Martin-Ignace,* qui suit, VI.
2. — *Charles-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 24 août 1694, syndic de la Chambre de commerce de Lille 1737-1752 ; pauvriseur de Saint-Sauveur, mort célibataire sur cette paroisse le 2 mai 1780.
3. — *Marie-Angélique,* baptisée à Saint-Sauveur le 7 mars 1697, fit profession aux Urbanistes de Lille le 15 février 1718, et mourut le 16 février 1771.
4. — *Bernard*, baptisé à Saint-Sauveur le 2 janvier 1702, prêtre, directeur de l'hôpital Ganthois depuis le 5 juin 1735, décédé le 11 décembre 1739 et enterré le 14 dans la chapelle de cette maison.
5. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 9 juillet 1706.

VI. — *Martin-Ignace* BONNIER, né à Saint-Sauveur en 1690, bourgeois de Lille par relief du 21 janvier 1733, conseiller du Roi, trésorier des assennes, grand juge et directeur de la juridiction consulaire et de la Chambre de commerce, décédé paroisse Saint-Étienne le 27 juillet 1772. Il épousa Marie-Claire-Joseph *Monnart*, fille de Pierre et de Marie-Anne *Hochart*, baptisée à Saint-Étienne le 20 décembre 1706, y décédée le 4 octobre 1770 et inhumée dans la chapelle Saint-Liévin ; dont :

1. — *Ignace-Bernard-Joseph*, qui suit, VII.
2. — *François-Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1734, célibataire, assassiné à Lille le 20 avril 1812.
3. — *Marie-Claire-Victoire-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 février 1735 (Voir plus bas, 2me branche, VI.)
4. — *Pierre-Séraphin-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 15 février 1736, y décédé le 20 février 1736.
5. — *Louis-Joseph-Ernest*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mars 1737.
6. — *Séraphin-Joseph*, sr de le Vigne, baptisé à Saint-Étienne le 1er décembre 1745, bourgeois de Lille par relief du 6 août 1785, membre du magistrat, décédé paroisse Sainte-Catherine le 11 janvier 1790. Il épousa dans cette église, le 21 juin 1785, Isabelle-Louise *Morel*, fille de Charles, directeur des fermes du Roi au département

de Flandre, et de Marie-Anne-Joseph *Crapez*, baptisée à Saint-Nicolas de Valenciennes le 13 octobre 1740, remariée le 8 mars 1791, avec Joseph-Adolphe-François *Vertegans*, décédée à Lille le 27 novembre 1823 ; sans postérité.

7. — *Bruno-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 7 février 1747.

VII. — *Ignace-Bernard-Joseph* Bonnier, s^r du Metz, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1733, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 9 décembre 1757, fonction qu'il exerça jusqu'à mai 1789, bourgeois de Lille par relief du 20 juin 1761, décédé à Ascq le 7 fructidor an II. Il épousa à Saint-Étienne, le 7 juillet 1760, Marguerite-Marie-Rose-Joseph *Regnault*, fille de Pierre-Dominique et de Marguerite *Leper*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1741, décédée à Lille le 21 juillet 1820 ; dont :

1. — *Hyacinthe-Ignace-Joseph*, qui suit, VIII.

2. — *Rose-Marguerite-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 juillet 1762, morte à Lille le 15 floréal an VII ; mariée à La Madeleine, le 5 juillet 1785, avec Jacques-Nicolas-Joseph *Taverne*, écuyer, s^r de Renescure, fils de Jean-Nicolas et de Marie-Anne-Albertine *Vanderlinde*, baptisé à Saint-Pierre le 29 mai 1730, veuf de Anne-Marie *Coppens*, décédé à Dampierre le 22 décembre 1801.

3. — *Narcisse-Joseph*, s^r du Plouich, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1764, installé substitut du procureur du Roi près le bureau des finances le 8 novembre 1787, ce qui lui donnait le titre de chevalier ; décédé célibataire.

4. — *Auguste-Alexandre-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 avril 1766, mort célibataire à Ascq le 9 vendémiaire an III.

5. — *Marie-Virginie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 19 février 1771.

VIII. — *Hyacinthe-Ignace-Joseph* Bonnier, s^r du Metz, baptisé à Saint-Maurice le 3 juin 1761, créé trésorier de France au bureau des finances le 20 mai 1789, décédé à Lille le 4 frimaire an III. Il épousa, à Saint-Sauveur, le 31 mai 1790, Sophie-Félicité *Mathon*, fille d'Édouard-Joseph, négociant, et de Henriette-Catherine *Desmarescaux*, baptisée à Saint-Sauveur le 6 août 1768, remariée avec Jean-François *Reynart*, et décédée le 14 mars 1812 ; dont une fille :

1. — *Céline-Joseph-Marie*, née à Marquette lez-Lille le 12 août

1791, décédée à Wazemmes le 29 septembre 1829, alliée à Lille, le 26 mai 1819, à Urbain-Charles *Le Thierry*, fils de Charles-Marie-Désiré, s^r d'Ennequin, et de Catherine-Charlotte *Virnot*, né le 6 février 1790, membre de la Chambre de commerce, conseiller d'arrondissement, remarié avec Élisabeth *Archdall*, décédé à Lille le 30 mai 1868 ; dont postérité.

DEUXIÈME BRANCHE

IVbis. — *Pierre* Bonnier, bourgeois de Lille par relief du 3 septembre 1658, mort avant 1737, marié avec Jeanne *Thiedre*, fille de Bauduin et de Françoise *Millecamps* ; d'où :

1. — *Joseph*, bourgeois de Lille par relief du 30 septembre 1692, décédé avant 1736, allié à Jeanne-Françoise *Ancart*, fille de Pierre et de Jacqueline *Parent* ; d'où :

a. — *Marie-Brigitte*, baptisée à Saint-Maurice le 6 janvier 1694.

b. — *Jeanne-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 18 septembre 1696, décédée paroisse Saint-Sauveur le 31 juillet 1776.

c. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 27 décembre 1699, religieuse urbaniste à Lille.

d. — *Marie-Rose*, baptisée à Saint-Sauveur le 5 juillet 1702, religieuse dominicaine à Lille en 1725, morte le 19 novembre 1757.

e. — *Marie-Marguerite-Thérèse*, baptisée à Saint-Sauveur le 1er décembre 1704, décédée paroisse Saint-Maurice le 4 juin 1737.

f. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Sauveur le 25 février 1706, mariée, le 3 janvier 1736, avec Joseph-Ignace *Crépy*, fils de Pierre et de Marie-Barbe *Desmarescaux*, baptisé à Saint-Maurice le 30 juillet 1710, bourgeois de Lille par achat du 6 juillet 1731, maître tanneur ; dont postérité.

g. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 3 juin 1709, y décédé le 11 juin 1783 et inhumé à Wazemmes.

2. — *Charles-François*, prêtre, vivant en 1697, date à laquelle il figure au mariage de son frère André.

3. — *André*, né en 1674, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1698, décédé paroisse Saint-Maurice le 23 septembre 1757 ; marié à Sainte-Catherine, le 27 juillet 1697, avec Marie-Jeanne *Quiebe*, fille

d'Alexandre et d'Élisabeth *Le Grand*, décédée paroisse Saint-Maurice le 22 août 1737 ; d'où :

a. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 6 juin 1698.

b. — *Pierre-François-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 17 novembre 1700, négociant, allié à Saint-Étienne, le 7 janvier 1749, à Marie-Claudine-Joseph *Decocq*, fille de Guillaume et de Marie-Catherine *Carlier*, baptisée à Saint-Étienne le 6 mars 1723 ; d'où :

aa. — *François-Guillaume-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 9 août 1750, y décédé le 22 mai 1751.

bb. — *Gilles-François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 23 novembre 1751, y décédé le 10 décembre 1756.

cc. — *François-Hyacinthe-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 25 avril 1753, mort à Armentières le 28 pluviôse an II.

dd. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 26 août 1754, y décédé le 6 novembre 1754.

ee. — *Alexis-Joseph*, jumeau du précédent, décédé paroisse Saint-Maurice le 19 juillet 1756.

ff. — *Marie-Thérèse-Joseph*, née en 1755, morte à Lille le 10 vendémiaire an III.

gg. — *Henriette-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juin 1756, morte le 12 décembre 1842, mariée le 19 octobre 1779, à Saint-Maurice, avec Philippe-Joseph *Mourcou*, fils de Pierre-Adrien et de Marie-Marguerite-Joseph *Faucompré*, baptisé à Saint-Sauveur le 24 mars 1749, licencié en droit, membre du Conseil municipal et de la Chambre du commerce de Lille, puis président du Tribunal de commerce en 1805, mort à Lille le 12 février 1815 ; dont postérité.

hh. — *Gilles-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 22 décembre 1757, y décédé le 29 mars 1764.

ii. — *Alexis-Joseph-Vincent*, baptisé à Saint-Maurice le 30 décembre 1758, y décédé le 12 mai 1761.

4. — *Gilles*, bourgeois de Lille par relief du 25 septembre 1699, pauvriseur de Saint-Sauveur, décédé paroisse Saint-Maurice le 28 juillet 1746 ; épousa à Sainte-Catherine, le 5 mai 1699, Angélique-Rose *Quiebe*, sœur de Marie-Jeanne, baptisée à Sainte-Catherine le 3 avril 1680 ; dont :

a. — *Pierre-François-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 17 novembre 1700.

b. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Sauveur le 4 décembre

1701, décédée paroisse Saint-Étienne le 2 mars 1742 et enterrée dans la chapelle de l'Ange-Gardien, mariée, le 16 octobre 1729, avec Vincent-Antoine *Falligan*, fils d'Antoine, s[r] du Parc, et de Marie-Jeanne *Mottez*, né à Tournai le 6 juin 1704, bourgeois de Lille par achat du 9 juillet 1731, mort le 17 juillet 1787 ; dont postérité.

c. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Sauveur le 17 avril 1703.

d. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Sauveur le 30 juin 1705.

e. — *Marie-Thérèse-Claire*, baptisée à Saint-Sauveur, le 5 mars 1707, morte à Lille le 20 pluviôse an VII.

f. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Sauveur le 27 septembre 1708, bourgeois de Lille par relief du 14 avril 1735, négociant, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 août 1747 et inhumé dans la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, marié, le 2 février 1735, avec Henriette-Joseph *Falligan*, sœur de Vincent-Antoine, née le 29 août 1709, décédée le 18 août 1773 ; sans postérité.

g. — *Pierre-François*, baptisé à Saint-Sauveur le 5 octobre 1710.

h. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Sauveur le 29 avril 1713.

i. — *Alexis-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 14 août 1717, prêtre, porté comme émigré, quoiqu'il fût caché à Lille ; rayé de la liste en 1793 et décédé à Lille le 19 germinal an VII.

5. — *Jacques*, qui suit, V.

6. — *Antoine-Joseph*, décédé paroisse Saint-Maurice le 23 août 1732.

V. — *Jacques* Bonnier, négociant, bourgeois de Lille par relief du 21 juin 1702, enterré à Saint-Étienne, dans la chapelle de Notre-Dame, le 26 mars 1754. Il épousa : 1° à Saint-Maurice, le 3 novembre 1701, Marie-Marguerite *Millescamps*, fille d'André et de Marguerite *Flamen*, baptisée à Saint-Maurice le 2 octobre 1667, morte avant 1713 ; 2° à Saint-Étienne, le 3 septembre 1714, Catherine *Le Sage*, née à Saint-Amand, morte après 1760 ; dont :

1. — *Dorothée*, baptisée à Saint-Sauveur le 12 février 1704.

2. — *Charles-François*, baptisé à Saint-Sauveur le 28 juin 1705, bourgeois de Lille par achat du 3 avril 1761, marié par contrat passé à Lille le 2 mars 1753, avec Anne-Joseph *Druon*, fille de Claude-Louis, marchand à Saint-Amand, et d'Anne-Françoise *Dumoulin*, dont il n'eut pas de postérité, du moins à Lille.

3. — *Jeanne-Rose*, baptisée à Saint-Étienne le 17 février 1707.



4. — Du second lit : *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 décembre 1715.

5. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 2 mars 1717, décédée paroisse Sainte-Catherine le 11 décembre 1770, mariée à Saint-Étienne, le 7 janvier 1745, avec Philippe-Louis-Joseph *Macquart*, écuyer, s^r de Terline, fils de Nicolas-Philippe, écuyer, s^r d'Ophove, et d'Anne-Joseph *de Fumal*, né le 28 septembre 1722, conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres, tabellion garde-note héréditaire des ville et châtellenie de Lille, décédé paroisse Sainte-Catherine le 25 décembre 1779 ; dont postérité.

6. — *François-Joseph*, s^r de Layens, à Bouvines, baptisé à Saint-Étienne le 20 mai 1719, bourgeois de Lille par relief du 6 juillet 1742, syndic des R.R. P.P. Récollets, mort le 3 novembre 1771 ; il épousa à Saint-Maurice, le 22 janvier 1742, Marie-Josèphe-Henriette *Mienson*, fille de Joseph-Alexandre et de Marie-Joseph *Gabriel*, baptisée à Saint-Maurice le 10 juillet 1713, décédée le 22 août 1772 et inhumée à côté de son mari dans la chapelle des Frères mineurs à Lille, près du banc de communion. Ils eurent : *François-Joseph*, né avant terme, baptisé à Saint-Étienne le 27 janvier 1752, mort le lendemain.

7. — *André-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 11 août 1720, négociant, bourgeois de Lille par relief du 10 août 1746, marié à Saint-Maurice le 23 août 1745, avec Marie-Marguerite *Cardon*, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Thérèse *Desruelles*, baptisée à Saint-Étienne le 9 octobre 1723, décédée paroisse Saint-Maurice le 6 février 1762 ; d'où :

a. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 15 octobre 1746, décédée célibataire à Lille le 10 vendémaire an III.

b. — *Jacques-Bruno-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 11 juillet 1748, bourgeois de Lille par relief du 12 janvier 1779, négociant, marguillier de Saint-Maurice, arrêté comme suspect « pour avoir refusé le service de la garde nationale et être d'une aristocratie connue », par arrêté du Comité de sûreté générale, le 18 floréal an II, relâché le 12 frimaire an III par arrêté des représentants du peuple, décédé à Lille le 3 décembre 1807. Il épousa : 1° à Saint-Étienne, le 10 février 1778, Séraphine-Françoise *Lachez*, fille de Joseph et de Séraphine *Badar*, baptisée à Saint-Étienne le 31 décembre 1758, décédée paroisse Saint-Maurice le 29 février 1780 ; 2° à Lille, le 12 frimaire an VI, Thérèse *Chardonneau*, fille de Louis et de Geneviève *Bidault*, née à Tours, paroisse Saint-Pierre le Puellier, le 13 novembre 1749 ; dont :

aa. — Du premier lit : *Narcisse-André-Hubert*, baptisé à Saint-Maurice le 3 novembre 1778.

bb. — *Didier-Mansuet-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 19 février 1780.

c. — *Rose-Euphroisine-Joseph*, née en 1750, morte à Lille célibataire le 2 vendémiaire an XII.

d. — *Marie-Angélique-Florentine*, baptisée à Saint-Maurice le 12 avril 1752, morte à Lille le 23 juin 1818.

e. — *Marguerite-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 9 mars 1755, morte à Lille le 28 mars 1812.

f. — *Catherine-Joachine*, baptisée à Saint-Maurice le 20 mars 1757, décédée le 24 floréal an VI.

g. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 2 août 1758, décédé le lendemain.

h. — *Dimpne-Henriette-Charlotte*, baptisée à Saint-Maurice le 15 mai 1760, morte le 28 novembre 1813, épousa à Saint-Maurice, le 10 juin 1789, Louis-Toussaint-Joseph *Sculfort*, s[r] de Molainvaux (Molain et Vaux), fils de Toussaint-André-Joseph, s[r] de Beaurepaire, maire héréditaire du Cateau, et de Maxellende-Joseph *Obin*, né au Cateau-Cambrésis en 1761, conseiller du Roi, créé trésorier de France au bureau des finances le 6 décembre 1786, décédé à Lille le 25 mars 1831 ; dont postérité.

8. — *Louis-François-Joseph*, qui suit, VI.

VI. — *Louis-François-Joseph* Bonnier, s[r] de Layens, baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1722, bourgeois de Lille par relief du 18 juin 1754, conseiller du Roi, créé trésorier de France au bureau des finances le 3 mars ou mai 1748, fonction qu'il occupa jusqu'au 26 janvier 1770, décédé le 11 janvier 1793. Il épousa à Saint-Étienne, le 28 janvier 1754, Marie-Claire-Victoire-Joseph *Bonnier*, fille de Martin-Ignace et de Marie-Claire-Joseph *Monnart*, baptisée à Saint-Étienne le 25 février 1735, morte à Lille le 4 mai 1810 ; dont :

1. — *Marie-Victoire-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 4 avril 1755, décédée le 1[er] décembre 1811 ; mariée : 1° à Saint-Maurice, le 30 janvier 1776, avec Pierre-Maurand-Joseph *Becquet*, écuyer, s[r] du Pourchelet, fils de Pierre-Michel, écuyer, et de Marie-Françoise-Élisabeth *Becquet*, baptisé à Saint-Jacques de Douai le 10 septembre 1749, avocat au Parlement de Flandre, mort le 11 juillet 1776 et inhumé dans le chœur de Saint-Maurice à Lille ; 2° à Saint-Maurice, le 23 novembre 1784, avec Dominique-Augustin-Joseph *Dehau*, fils

de Dominique-Louis et de Philippine-Augustine *Deschamps*, baptisé à Saint-Maurice le 13 février 1750, receveur de la Charité générale de Lille, directeur du Mont-de-Piété, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1785, décédé à Lille le 12 janvier 1830 ; dont postérité des deux lits.

2. — *Jules-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 5 décembre 1756, décédé le 4 janvier 1781, marié à Saint-André, le 11 septembre 1780, avec Marie-Thérèse-Josèphe *du Toict*, fille de Vincent-Bonaventure, s^r, de la Jonquière, et d'Adrienne-Madeleine *Quiebe*, baptisée à Sainte-Catherine le 4 juin 1761, remariée à Pierre, vicomte *de Cugnac*, le 2 juillet 1782, et morte à Douai en 1831 ; dont :

a. — *Marie-Victoire-Louise*, fille posthume, baptisée à Saint-André le 4 juin 1781, décédée le 16 mars 1853 ; épouse de Valentin *de Remiremont*.

3. — *Marie-Anne-Flore-Agathe-Joseph*, baptisée à Saint-André le 4 janvier 1759, décédée le 5 janvier 1760.

4. — *Édouard-André-Isidore-Joseph,* qui suit, VII.

5. — *Benjamin-Modeste-Joseph*, s^r d'Ennequin, baptisé à Saint-Maurice le 15 juin 1766, épousa Justine-Caroline *de Faucompret,* fille de Jean-Baptiste-Ernest-Joseph, s^r de Thulus, et de Félicité *Macquart*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 septembre 1773 ; d'où :

a. — *Émile-Joseph*, officier du génie, mort en 1812 pendant la retraite de Russie.

b. — *Henriette-Isabelle-Aglaé*, née à Lille le 24 octobre 1795, y décédée le 21 vendémiaire an V.

c. — *Charles-Marie*, né à Lille le 18 frimaire an VI, directeur d'assurances, mort le 2 avril 1876, marié à Lille, le 21 septembre 1828, avec sa cousine Aline-Céleste-Marie *Bonnier de Layens*, fille d'Édouard-André-Isidore-Joseph et de Félicité-Ernestine *de Faucompret*, née à Lille le 4 juillet 1806, morte le 13 février 1882 ; d'où :

aa. — *Léon-Joseph*, né à Lille le 29 août 1829, célibataire.

bb. — *Ernest-Joseph*, né à Lille le 19 août 1831, célibataire.

d. — *Marie-Clémence-Laure*, née à Lille le 25 vendémiaire an VIII.

e. — *Justine-Louise-Marie*, née à Lille le 1er fructidor an XII, morte le 5 avril 1876, alliée à Alexandre *Vaissière* ; dont postérité.

f. — *Chantal*, mariée avec son cousin Émile-Louis-Joseph *Bonnier de Layens* ; dont postérité (voir plus bas, VII, 11.)

NON RATTACHÉES.

Jeanne BONNIER, épouse de Pierre *de Thieffries*, vivant en 1586.

Marie-Thérèse BONNIER, fille de Jean-Baptiste, décédée paroisse Saint-Maurice le 25 octobre 1734.

Marie-Alexis-Joseph BONNIER, fille de Charles, décédée paroisse Saint-Maurice le 13 décembre 1732.

Jeanne BONNIER, épouse de Denis *Farvacque*, décédée paroisse Saint-Maurice le 18 août 1720.

1794, 1er avril. — *Extrait du Registre aux délibérations du Comité révolutionnaire de la Commune de Lille.*

Séance du 12 germinal (an II).

Le nommé *Bonnier Dumetz*, rue des Tours en cette commune, a une maison de campagne en la commune d'Ascq ; elle fut pilliée pendant le Bombardement et il obteint du District une indemnité de 6.000 livres ; depuis cette époque il y a fait transporter d'ici, meubles, effets, argenteries, etca, et lors de la trahison de l'infâme Dumourier et de notre retraite de la Belgique, ledit *Bonnier* fut pillé une seconde fois. Il se seroit bien gardé de porter de nouvelles réclamations au Directoire du district, mais il alla directement au Directoire du département à Douai qui, sans doute, n'étant pas au fait des circonstances précédentes, vient de lui accorder une somme de 46.000 livres pour le dédommager, somme que peut-être il a déjà touchée.

Bonnier, notoirement regardé comme suspect par la place qu'il occupoit au ci-devant Bureau des finances et qui pour cette seule raison devoit être éliminé. pourroit, de concert avec nos ennemis, se faire exprès piller pour obtenir une pareille indemnité.

Il allèguera peut-être, comme il a déjà fait, que ce sont les François même qui ont ravagé ses possessions ; mais il en impose. Il est bien vrai que quelques volontaires se sont permis d'y aller vider quelques flacons de vins, mais voilà tout.

Il est donc nécessaire de surveiller la conduite de *Bonnier Dumetz* qui, si elle n'est condamnable, est étrangement irrégulière ; on demande s'il seroit prudent de solliciter du représentant du peuple Florent Guiot, un arrêté qui deffendit à tout particulier qui a des possessions à la proximité de l'ennemi, de les habiter.

Le Comité arrête que copie de ce rapport sera envoyé au repré-

sentant du peuple en l'invitant à le prendre en considération, de se faire rendre compte de l'arrêté du Département et de mettre ledit *Bonnier* en arrestation comme suspect, tant à cause de la mauvaise foi résultant des faits sus-mentionnés, que parcequ'il ne s'est jamais montré l'ami de la République . . . .

Fait au Comité Révolutionnaire à Lille, le dix-neuf germinal deuxième année Républicainne.

(Signé) : Capron, président, et Courouble-Salmon, secrétaire.

Archives départementales du Nord. Série L. Archives du Comité révolutionnaire, dit de surveillance, de Lille ; portefeuille n° 294 ; copie authentique et signée sur papier.

DU CHASTEAU

Armes : *d'azur à un château fort en tour, crénelé d'argent, ouvert et garni de sa sarrazine de sable.*

I. — *François* du Chasteau, fils de François et de Jeanne *Vrammont*, né à Bailleul, fut commis aux ouvrages des fortifications de Lille, acheta la bourgeoisie de cette ville le 13 décembre 1641 et mourut avant 1679. Il épousa : 1° Jacqueline *Braem*, décédée avant 1641 ; 2° à Saint-Étienne, le 30 mars 1642, Élisabeth *Petit*, fille de Jean et de Marguerite *Vernes*, baptisée à Saint-Étienne le 1er octobre 1622 ; dont :

1. — *Gilles-François,* baptisé à Saint-Étienne le 4 avril 1643, bourgeois de Lille par relief du 12 novembre 1671, allié à Marie-Thérèse *de Mestre*, fille de Nicolas et de Marie-Catherine *de Bure*, dont il eut postérité [1].

2. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 29 janvier 1644.

3. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 28 avril 1647, y décédé le 18 mai 1691.

4. — *Nicolas*, sr de la Wallonnie, baptisé à Saint-Étienne le 8 mars 1648, bourgeois de Lille par relief du 16 février 1679, créé trésorier de France au bureau des finances de 12 février 1693, démissionnaire le 17 septembre 1709, décédé paroisse Sainte-Catherine le 27 septembre 1709. Il épousa dans cette église, le 26 septembre 1678, Catherine *Le Roy* [2], fille de Robert et de Marie *du Hot*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 janvier 1643, y décédée le 3 octobre 1724 ; dont :

   a. — *Robert*, sr de la Wallonnie, baptisé à Sainte-Catherine le 30 janvier 1680, trésorier de France après son père, décédé célibataire paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Omer, le 18 août 1712.

1. D'après le manuscrit du Chambge il eut : *Pétronille* et *Paule*, religieuses à l'Abbiette de Lille, et un fils : *François*. Celui-ci épousa Jeanne *de Marle*, dont il eut quatre enfants : *Marie-Thérèse-Ursule*, *Jacques-François-Juvénal*, *Philippe-Joseph* et *Dominique-François*.

2. Le Roy : *de gueules à une croix d'hermines.*

b. — *Marie-Catherine,* baptisée à Sainte-Catherine le 3 janvier 1681, mariée à Sainte-Catherine, le 29 avril 1698, avec Antoine-Joseph *de Poucques de Beauriez*, chevalier, fils de Michel, écuyer, et de Marie-Albertine *d'Haubourdin*, né à Béthune, lieutenant au régiment des chevau-légers du Dauphin, puis capitaine de dragons au régiment d'Artois, bourgeois de Lille par achat du 7 mars 1698 ; dont postérité.

c. — *Marguerite-Françoise,* baptisée à Sainte-Catherine le 14 février 1684, y décédée le 6 mai 1751, mariée dans cette église, le 25 août 1704, avec Philippe *de Lannoy*, écuyer, s^r du Petit Cambrai, fils de Robert et de Marie *Van Damme*, né en 1657, bourgeois de Lille par relief du 19 septembre 1704, commissaire de l'artillerie, mort paroisse Sainte-Catherine, le 8 octobre 1755 ; dont postérité.

5. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1652.

6. — *Jean-Joseph*, jumeau de la précédente, mort jeune [1].

7. — *François-Joseph*, qui suit, II.

8. — *Marie-Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 4 février 1659.

II. — ***François-Joseph*** **DU CHASTEAU**, baptisé à Saint-Étienne le 15 juillet 1653, licencié en droit, bourgeois de Lille par relief du 10 avril 1685, conseiller du Roi, prévôt-lieutenant de la maréchaussée générale de Flandre et Hainaut, épousa à Saint-Étienne, le 21 novembre 1684, Marie-Élisabeth *Taverne*, fille d'Hippolyte et de Marguerite *de Ghestem*, baptisée à Saint-Étienne le 31 octobre 1655, morte veuve le 11 mai 1702 ; dont :

1. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 8 septembre 1685, y décédé le 17 février 1732 et inhumé dans la chapelle Sainte-Barbe.

2. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 30 septembre 1686, morte célibataire en 1711.

3. — *Nicolas-Joseph*, qui suit, III.

4. — *Élisabeth-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 6 septembre 1689.

III. — ***Nicolas-Joseph*** **DU CHASTEAU**, s^r de le Ville, baptisé à Saint-Étienne le 6 janvier 1688, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1716, échevin de cette ville, puis argentier, conseiller

1. D'après du Chambge il faut ajouter *Paul-Joseph*, religieux à Marchiennes, et *Thérèse*, prieure de l'Abbiette de Lille.

du Roi, maître particulier des eaux et forêts de la généralité de Lille, mort paroisse Sainte-Catherine le 26 janvier 1765. Il épousa à Notre-Dame de Tournai, le 29 juin 1716, Marie-Françoise *Vertegans*, dame de Nordelos, fille de Jean-François, premier conseiller pensionnaire de Tournai, et de Marie-Françoise *Salembier*, baptisée à Saint-Jacques de Tournai le 23 octobre 1695, décédée à Lille, paroisse Saint-Étienne, le 12 décembre 1741 ; dont :

1. — *François-Joseph-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 12 mai 1717.

2. — *Marie-Françoise-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1718.

3. — *Charles-Louis-Joseph*, sr de le Ville, baptisé à Saint-Étienne le 28 novembre 1719, bourgeois de Lille par relief du 11 janvier 1748, trésorier de cette ville, où il décéda le 4 ventôse an IX. Il épousa à Saint-Maurice, le 6 janvier 1748, Catherine-Béatrix *Vanhœnacker*, fille de Philippe-François et de Marie-Catherine *Reynard*, baptisée à Saint-Maurice le 20 août 1724, décédée paroisse Sainte-Catherine le 26 novembre 1785 ; sans enfants.

4. — *Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mars 1721, religieuse au couvent de la Conception de Lille le 4 février 1741, sous le nom de sœur Marie de la Conception.

5. — *Marie-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 17 juillet 1722, y décédée le 8 août 1727.

6. — *Nicolas-Eugène-Joseph*, sr de Willermont, baptisé à Saint-Étienne le 16 novembre 1723, bourgeois de Lille par relief du 30 septembre 1752, avocat au Parlement de Flandre, procureur du Roi, syndic de la ville de Lille, pillé par les émeutiers en juillet 1789, arrêté par ordre du comité révolutionnaire le 6 fructidor an II, décédé à Seclin le 2 avril 1807. Il épousa à Saint-Étienne, le 28 novembre 1751, Michelle-Henriette *Herreng*, fille de Henri-Ignace et de Marie-Thérèse *d'Haffrenghes*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 février 1717 ; sans postérité.

7. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 décembre 1724.

8. — *Marie-Placide-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1726, décédée célibataire à Lille le 8 avril 1813.

9. — *Anne-Charlotte-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1727, décédée à Lille le 14 février 1817, mariée à Saint-Étienne, le 26 janvier 1755, avec Jean-Baptiste-Joseph *Degroux*,

s^r de Lamotte, fils d'Ignace, négociant, et de Catherine-Thérèse *du Courouble*, baptisé à Saint-Sauveur en 1729, conseiller du Roi, trésorier du bailliage royal et siége présidial de Flandre ; dont postérité.

10. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 septembre 1728.

11. — *Isabelle-Joseph-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 24 août 1730, religieuse à l'Abbiette de Lille le 11 octobre 1750, professe le 17 octobre 1751, morte à Lille le 27 décembre 1817.

12. — *Marie-Julie-Joseph*, dame de Voizelle, baptisée à Saint-Étienne le 10 octobre 1731, décédée à Lille le 27 décembre 1809, mariée à La Madeleine, le 2 mai 1762, avec Abraham-Charles-Louis-Joseph *Cockuyt*, écuyer, s^r de Cruyswelde, né à Gand en 1727, veuf d'Albertine-Joseph *Patthelt*, anobli par lettres données le 5 août 1769, mort à Gand avant 1800 ; dont postérité.

13. — *Barbe-Aimée-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 9 mars 1733.

DE FOURMESTRAUX

ARMES : *d'or, à l'aigle à deux têtes éployée de gueules.*

Au XIVe siècle nous trouvons à Lille *Jean* DE FOURMESTRAUX, carpentier, qui acheta la bourgeoisie de cette ville en 1374, et *Gilles* DE FOURMESTRAUX qui en fit l'acquisition en 1393. Le laconisme du registre de bourgeoisie ne permet pas de les rattacher à ceux qui suivent.

I. — *Jean* DE FOURMESTRAUX, fils de *Lotard* (mort avant 1414), racheta sa bourgeoisie le 4 septembre 1414 et mourut avant 1451 ; nous n'avons pas pu trouver la date d'acquisition de bourgeoisie par son père Lotard et nous avons parcouru en vain tout le registre. Jean de Fourmestraux eut :

1. — *Jean*, qui suit, II.
2. — *Gillart*, bourgeois de Lille par rachat du 11 avril 1454.
3. — *Pierre*, domicilié à Pont-à-Tressin, bourgeois de Lille par relief du 6 avril 1457.
4. — *Huart*, habitant Gruson, bourgeois par relief du dernier février 1464 (n. st.).
5 — *Grard*, qui racheta sa bourgeoisie le 6 novembre 1480 ; et eut :
   - *a.* — *Jean*, bourgeois par rachat du 7 mai 1506 ; père de :
     - *aa.* — *Jean*, bourgeois par relief du 13 septembre 1528.
     - *bb.* — *Cornille*, bourgeois par relief du 9 décembre 1538.
     - *cc.* — *Wallerand*, bourgeois par relief du 28 mai 1535, mort avant 1559, père lui même de :
       - *aaa.* — *Grard*, bourgeois par relief du 25 juin 1560.

II. — *Jean* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par rachat du 19 novembre 1451, épousa Jeanne *Verdière* ; d'où :

1. — *Jacques*, chanoine de Saint-Pierre de Lille de 1499 à 1510.
2. — *Mathieu*, bourgeois de cette ville par achat en 1479, marchand et tailleur de drap, mort le 23 octobre 1510, marié avec Catherine *Riquelatte*, décédée le 10 avril 1513. Il en eut, dit-on, neuf filles et douze fils, parmi lesquels :

a. — *Bernard*, bourgeois par relief du 17 novembre 1515.

b. — *Mahieu*, bourgeois par relief du 4 mai 1525.

3. — *Colart*, qui suit, III.

4. — *Jeanne*, épouse de Collart *Lachier*, fils de Jean, bourgeois de Lille par achat en 1470.

5. — *Margot*, alliée à Michel *Laden*, fils de Jean, né à Avelin, bourgeois de Lille par achat en 1472.

6. — *Péronne*, alliée à Gilles *de Vendeville*, fils de Thomas ; dont postérité.

III. — *Colart* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par achat du 11 mars 1493 (n. st.), mort vers 1519. épousa Marie *de le Deusle* ; d'où :

1. — *Pierchon* ou *Pierre*, qui suit, IV.

2. — *Jennin* ou *Jean*, chanoine de Saint-Pierre en 1528, puis chanoine d'Harlebeke.

3. — *Willot*.

4. — *Collinet* ou *Colart*, qui suivra (2me branche).

5. — *Maghelotte*.

6. — *Jennette*, épouse de Jean *Baillet*, fils de Jean, bourgeois de Lille par rachat du 18 janvier 1494 (n. st.).

7. — *Mariette*, alliée à Jean *Delobel*, fils de Pierre, bourgeois de Lille par rachat du 4 octobre 1510.

8 — *Miquelotte* ou *Michelle*, mariée avec Guillaume *Dancoisne, dit Le Cocq*, fils d'Allard, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1515, décédé avant 1550. Ces huit enfants étaient nés avant le 11 mars 1493 (n. st.).

9. — *Marguerite*, épouse de Jean *de Semerpont*, fils d'Ernoul, bourgeois de Lille par rachat du 3 mars 1508 (n. st.).

IV. — *Pierre* ou *Pierchon* DE FOURMESTRAUX acheta la bourgeoisie de Lille le 17 septembre 1500 et mourut avant 1529 ; il avait épousé, en 1501, Jeanne *du Pont*, dont il eut :

1. — *Jean*, qui suit, V.

2 — *Jacques*, l'aîné, chanoine de Saint-Pierre de 1529 à 1552.

3. — *Jacques*, le jeune, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1529, échevin de cette ville, mort avant 1551, allié à Marguerite *du Bosquiel*, fille de Robert et de Nicole *Castellain*, d'où :

a. — *Robert*, qui suivra après la postérité de son oncle.

b. — *Mahieu*, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1561, décédé avant 1588, allié à Marie *Poulle*, peut-être fille de François, sr de la Chaussée ; dont :

aa. — *Robert*, bourgeois de Lille par relief du 21 mai 1588, mort en 1595, marié en premières noces avec Catherine *Berthault, dit de Hollande*, et en secondes noces avec Catherine *de le Deusle* ; sans enfants.

c. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 14 août 1564, mort sans postérité de Marie *du Pont*.

d. — *Guillaume*, bourgeois par relief du 15 octobre 1565, allié à Françoise *Bave*.

4 — *Thierry*, bourgeois de Lille par relief du 24 mars 1540 (n. st.), marié avec Antoinette *Muette* ; dont :

a. — *Anne*, mariée à Sainte-Catherine, le 18 février 1585, avec Pierre *Le Cointre*, fils de Noel, né à Lens-en-Artois, marchand tanneur, bourgeois de Lille par achat du 1er février 1585.

b. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 15 octobre 1577, mort vers 1627, époux de Catherine *de Hennin*, qui le rendit père de :

aa. — *Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 octobre 1580.

bb. — *Catherine*, mariée à Saint-Étienne, le 7 avril 1603, avec Louis *Libert*, fils de Bettremieu et de Martine *Le Boucq*, orphèvre, bourgeois de Lille par relief du 21 avril 1603.

cc. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 15 avril 1586.

dd. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 12 octobre 1593.

ee. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 18 février 1595.

ff. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 24 octobre 1598.

gg. — *Charles*, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 29 janvier 1619, époux de Claudine *de Roubaix*, fille de Jean.

hh. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 30 septembre 1601, « brasseur de la brasserie de Campion, » bourgeois de Lille par relief du 3 décembre 1627, mort le 13 mai 1652, allié : 1° à Saint-Maurice, le 30 mai 1627, à Martine *Semoors*, fille de Jacques ; 2° à Saint-Étienne, le 20 octobre 1648, à Marguerite *Cardon* ; dont, du premier lit :

aaa. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 11 juin 1628.

bbb. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 3 février 1630.

ccc. — *Martine*, baptisée à Saint-Maurice le 31 décembre 1631, mariée en premières noces, le 1er décembre 1650, à Saint-Étienne, avec Pierre *Le Roy*, fils de Ghislain, né à Enguinegatte, brasseur, bourgeois de Lille par achat du 9 septembre 1650 ; et en secondes noces, dans la même église, le 15 février 1661, avec Clément *Beutin*, fils de Charles et de Marie *de Lannoy*, bourgeois de Lille par relief du 8 avril 1661.

ddd. — *Jean-Baptiste,* baptisé à Saint-Maurice le 5 juillet 1635.

eee. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 14 octobre 1637.

fff. — *Marie-Claire,* baptisée à Saint-Maurice le 3 novembre 1641.

ggg. — *Daniel*, baptisé à Saint-Étienne le 20 novembre 1643.

hhh. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 13 juillet 1645.

c. — *Antoinette*, épouse de Philippe *du Pret*, fils de Pierre, bourgeois de Lille par relief du 12 janvier 1583 (n. st.).

d. — *Barbe*, alliée à Sainte-Catherine, le 3 février 1585, à Michel *Baillet* (fils de Jean ?).

e. — *Madeleine*, mariée à Sainte-Catherine, le 18 février 1585, avec Guillaume *Petitpas*, fils de Jacques, né à Lannoy, bourgeois de Lille par relief du 1er avril 1585 ; dont postérité.

5 — *Gilles*, bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1540 (n. st.), mort avant 1574, épousa Isabeau *du Bosquiel* ; d'où :

a. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 12 juin 1574, qui eut de Barbe *Villemain* :

aa. — *Étienne*, sr de Hointeval, bourgeois de Lille par relief du 22 août 1596, marchand, échevin de cette ville, marié avec Catherine *Imbert*, fille de Nicolas et de Jacqueline *Muette*, décédée après 1645 ; d'où :

aaa. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 23 mars 1597, alliée à son parent Robert *de Fourmestraux*.

bbb. — *Barbe,* baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1599.

ccc. — *Adrien*, baptisé à Saint-Étienne le 19 novembre 1606.

ddd. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 20 novembre 1608, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 août 1678, mariée à Saint-Étienne le 16 novembre 1625, avec Jacques *Desbuissons*, fils de Pierre et d'Antoinette *Castellain*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1626, échevin de cette ville, receveur des Bapaumes en 1653 et 1654 ; dont postérité.

eee. — *Antoine*, baptisé à Saint-Étienne le 2 novembre 1609, dominicain.

fff. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 15 mai 1612.

ggg. — *Marguerite*, alias *Marguerite-Marie*, née en ? , alliée : 1° à Saint-Étienne, le 22 janvier 1622, à François *Fasse*, fils d'Étienne et de Marie *Van Hoyqueslot*, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1622 ; dont postérité ; 2° à Saint-Étienne le 6 janvier 1638, à Pierre *de Warenghien*, fils de Pierre et de Catherine *Luccas*, veuf de Catherine *Braem*, bourgeois de Lille par relief du 21 juillet 1616.

b. — *Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mars 1582 ou 1583.

c. — *Isabeau*, épouse de Jacques *le Prevost*, chevalier, s^r des Marissons, fils de Sébastien et de Marie *Le Bateur*, bourgeois de Lille par relief du 27 juillet 1596, mort en août 1602 et inhumé dans la chapelle Saint-Nicolas à Saint-Étienne ; dont postérité.

6. — *Marie*, alliée à Mathieu *Desbuissons*, fils de Nicolas, né à Prémesques, bourgeois de Lille par achat du 1er février 1544 (n. st.) ; dont postérité.

7. — *Agnès*, mariée en 1538, avec Philippe *Le Sueur*, fils de Toussaint, né à Malines, bourgeois de Lille par achat du 7 janvier 1539 (n. st.) ; elle était veuve en 1544.

8. — *Marguerite*, épouse de Robert *Belain*.

V. — *Jean* DE FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 13 juin 1535, épousa Philippote *Delobel* et mourut avant 1583 ; il eut :

1. — *Jean*, l'aîné, qui suit, VI.

2. — *Nicolas*, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1583, décédé avant 1626, allié à Marie *Denis*, décédée veuve, paroisse Sainte-Catherine, le 7 août 1629 ; dont :

a. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 19 avril 1587.

b. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 février 1589.

c. — *Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 juin 1594, épouse de Jean *du Pret.*

d. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1626, marchand, décédé paroisse Sainte-Catherine le 4 octobre 1630, marié à Saint-Étienne, le 21 avril 1625, avec Isabelle *Salengre*, fille de Pierre.

3. — *Jean*, le jeune.

4. — *Antoine*, bourgeois de Lille par relief du 29 novembre 1578, allié à Jeanne *Muette* ; d'où :

a. — *Péronne*, mariée en 1597, avec Gilles *Cardon*, sr du Fermont, fils de Jean et de Marie *Laignel*, né en janvier 1577 (n. st.), bourgeois de Lille par relief du 24 janvier 1598, échevin de cette ville ; dont postérité.

b. — *Antoinette*, alliée à Philippe *le Pippre*, fils de Guillebert et de Péronne *Père*, né à Armentières, marchand, veuf d'Antoinette *Donze*, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1604 ; dont postérité.

c. — *Marie*, qui épousa à Saint-Étienne, le 28 janvier 1603, François *Pouvillon*, fils de Nicolas et de Marguerite *du Bus*, bourgeois de Lille par relief du 21 mars 1603.

d. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 novembre 1583, fille posthume, mariée à Saint-Étienne le [10] août 1604, avec Denis *Potteau*, fils de Denis, né à Lille, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 22 octobre 1604 ; dont postérité.

5. — Une fille qui épousa Michel *Baillet*, docteur en médecine.

6. — *André*, qui suivra (branche de Wazières).

VI. — ***Jean*** DE FOURMESTRAUX, l'aîné, bourgeois de Lille par relief du 26 juillet 1564, échevin de cette ville, eut de Catherine ***Lachié*** :

1. — *Paul*, qui suit, VII.

2. — *Ambroise*, baptisé à Saint-Maurice le 15 août 1570.

3. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 12 août 1574.

4. — *Martin*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 juillet 1586.

5. — *Philippe*, bourgeois de Lille par relief du 18 mai 1612, échevin de cette ville, pauvriseur de Sainte-Catherine, allié à Marguerite *Le Soir*, fille de David ; d'où :

a. — *Jean-Philippe*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 octobre 1612.

b. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 janvier 1619, morte veuve, paroisse Saint-Maurice, le 29 mars 1658, mariée

avec Bauduin *du Vivier*, fils de Bauduin et de Catherine *du Thoit*, bourgeois de Lille par relief du 7 mars 1643.

c. — *Philippine-Anne,* baptisée à Sainte-Catherine le 20 février 1621.

d. — *Françoise,* baptisée à Sainte-Catherine le 4 octobre 1623.

e. — *Jean-Philippe,* baptisé à Sainte-Catherine le 2 juillet 1627.

6. — *Guillaume*, né vers 1572, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1592, mort avant 1637, marié avec Marie *Le Soir*, sœur de Marguerite ; d'où :

a. — *Ambroise*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 septembre 1594, prêtre.

b. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 novembre 1596.

c. — *Guillaume*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 janvier 1604.

d. — *Pierre*, baptisé à Saint-Pierre le 1er décembre 1608.

e. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Pierre le 23 juin 1610.

f. — *Martin*, baptisé à Saint-Pierre le 29 octobre 1611, bourgeois de Lille par relief du 8 octobre 1637, huissier au conseil d'Artois, marié à Sainte-Catherine, le 22 octobre 1636, avec Barbe *Cauwet*, fille de Pierre et de Marguerite *Bauduin* ; d'où :

aa. — *Isabelle*, épouse de François *Mayoul*, procureur au conseil d'Artois, fils de Philippe, sr de Roussel, né au bourg d'Embry, bourgeois d'Arras par achat du 23 septembre 1665 ; dont postérité.

g. — *Gilles*, baptisé a Saint-Pierre le 20 février 1614.

VII. — *Paul* de Fourmestraux, baptisé à Sainte-Catherine le 14 mars 1569 (n. st.), bourgeois de Lille par relief du 4 septembre 1593, mort avant 1631, épousa Marguerite *Bernard*, décédée vers 1641 ; d'où :

1. — *Guillaume,* baptisé à Sainte-Catherine le 27 août 1594.

2. — *Jacques,* baptisé à Sainte-Catherine le 16 octobre 1595, sayeteur, bourgeois de Lille par relief du 18 août 1618, allié à Saint-Étienne, le 24 juillet 1618, à Jacqueline *Carpentier*, fille de Jacques ; d'où :

a. — *Jean-Baptiste,* baptisé à Sainte-Catherine le 23 juin 1619.

b. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 24 septembre 1620.



c. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 7 février 1622.

d. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 28 novembre 1622.

e. — Et peut-être : *Marguerite*, alliée à Saint-Maurice, le 24 août 1654, à Jaspar *Delhau*.

3. — *Jean-Baptiste*, bourgeois de Lille par relief du 1er décembre 1621, décédé avant 1660, allié à Sainte-Catherine, le 27 avril 1621, à Isabelle *Vandenbroucque*, fille de Jacques ; dont :

a. — *Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juillet 1623.

b. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 26 août 1624.

c. — *Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 14 octobre 1625.

d. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 20 juillet 1627.

e. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 9 septembre 1628, mariée dans cette église, le 7 mai 1658, avec François *Guidin*, fils d'André, apothicaire, et de Jeanne *Carlier*, baptisé à Saint-Étienne le 21 janvier 1628, bourgeois de Lille par relief sur requête du 9 octobre 1660, mort avant 1705.

f. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 16 août 1630, jésuite.

g. — *Paul*, baptisé à Saint-Maurice le 15 juin 1635, bourgeois de Lille par relief du 2 avril 1660, qui épousa à Saint-Maurice, le 20 décembre 1659, Marie-Pasque *de Lannoy*, fille de Jean et de Marguerite *Gahide* ? d'où :

aa. — *Marie-Élisabeth,* baptisée à Saint-Maurice le 17 août 1662.

bb. — *Marie-Marguerite,* baptisée à Saint-Maurice le 7 janvier 1664.

cc. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 17 octobre 1667.

4. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Maurice le 14 novembre 1601.

5. — *Paul*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 septembre 1604, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1631, mort avant 1674, épousa à Saint-Étienne, le 7 janvier 1631, Marie *Delattre*, fille de Guillaume, décédée avant 1674 ; d'où :

a. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 11 novembre 1631, bourgeois de Lille par relief du 22 janvier 1674, allié à Saint-Étienne, le 29 avril 1673, à Péronne *Bouteman,* fille de Jean et de Jeanne *Donche*, morte ainsi que son mari avant 1691 ; d'où :

aa. — *Pétronille*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 juin 1674, soignée comme démente et faible d'esprit aux Ursulines d'Arras en 1691.

bb. — *Jacques-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 28 janvier 1677.

b. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 12 juillet 1633.

6. — *André*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 février 1607, bourgeois de Lille par relief du 21 octobre 1641 sur requête, marié à Saint-Étienne, le 4 février 1640, avec Péronne *Adriant* ou *Adrien*, fille de Pierre, dont :

a. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mai 1640.

b. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 13 octobre 1641, alliée dans cette église, le 27 juin 1665, à Jean-Baptiste *Dubus*, fils de Mathias et de Jeanne *Chevalier*, procureur à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 2 mars 1666.

7. — *Gilles*, baptisé à Sainte-Catherine le 4 juillet 1609, bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1637, époux de Gertrude *Pieters*, fille de Pierre, née à Anvers ; dont il eut postérité.

8. — *Antoinette*, mineure en 1631, décédée paroisse Saint-Maurice le 14 avril 1687, célibataire.

V bis. — *Jacques* de Fourmestraux, le jeune (déjà vu plus haut), fils de Pierre et de Jeanne *du Pont*, eut entre autres enfants :

VI. — *Robert* de Fourmestraux, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1559, époux d'Isabeau *Le Mahieu*, dont il eut :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 29 novembre 1561 [1], bourgeois de Lille par relief du 12 avril 1593, mort à Peteghem et enterré à Lille dans l'église Sainte-Catherine le 1er décembre 1622, eut de Marie *Delecambre* :

a. — *Robert*, baptisé à Saint-Étienne le 27 avril 1594.

b — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 28 septembre 1595,

c. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 12 juillet 1596. bourgeois de Lille par relief du 27 juin 1623, mort avant 1652, épousa : 1° Jacqueline *de Rocques*, fille de Pierre et d'Isabelle *de la Haye*, baptisée à Saint-Maurice le 8 avril 1605 ; 2° Agnès *Poulle*, fille de Jean, sr de Camp Marchant, et de Marie *de Fourmestraux*, née le 6 juin 1598, morte paroisse Saint-Maurice le 27 mai 1672 ; d'où :

aa. — Du premier lit : *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 2 septembre 1626, receveur de la bourse commune des pauvres, bourgeois de Lille par relief du 16 avril 1652, mort le 21 octobre 1680; marié à Saint-Maurice, le 13 septembre 1651, avec Jeanne *du Hot*, fille de Jean, argentier

1. Le premier registre des naissances de Saint-Maurice a été anciennement mal relié, de sorte que toutes les années s'y trouvent mélangées jusque vers 1570. La date d'année doit être ici 1561 au lieu de 1541 comme on l'a écrit à une époque plus récente que celle du registre.



de Lille, et de Antoinette *Aupatin*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1626, décédée le 26 janvier 1716 ; d'où :

aaa. — *Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 14 juin 1652.

bbb. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 8 septembre 1655.

ccc. — *Marie-Jeanne Bonaventure*, baptisée à Saint-Maurice le 13 juillet 1658.

ddd. — *Alard*, baptisé à Saint-Maurice le 1er mars 1660.

eee. — *Pierre-André-François*. sr de la Quennesennerie, baptisé à Saint-Maurice le 8 avril 1665, licencié ès lois, acheta le 22 juin 1696, l'office de receveur de l'administration des enfants abandonnés; il mourut, célibataire, paroisse Saint-Maurice, le 15 avril 1723.

fff. — *Marie-Jeanne-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 28 mars 1667, y décédée le 15 octobre 1727, alliée dans cette église, le 10 septembre 1689, à Alexandre *Turpin*, fils d'Alexandre, avocat, et de Régine *Maingarda*, baptisé à Saint-Maurice le 20 novembre 1658, bourgeois de Lille par relief du 23 février 1690, docteur ès droit, et professeur à Douai, bourgeois de cette ville par achat du 22 décembre 1695, mort le 10 août 1742 et enterré dans l'église Saint-Jacques à Douai ; dont postérité.

bb. — Du second lit : *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 6 décembre 1628, mariée avec Gaspard *Le Machon del Sauch*, sr de Maresville, fils de Wallerand et de Françoise *Bridoul*, né à Lille en 1624, bourgeois de cette ville par relief du 1er avril 1655, avocat, conseiller au Parlement, mort en 1684 et enterré à Saint-Nicolas du Bruile à Tournai ; dont postérité.

cc. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 27 novembre 1630, y décédée le 20 décembre 1683, alliée à Christophe *Welton*, fils de Charles et de Jeanne *Bernard*, bourgeois de Lille par relief du 31 décembre 1657, décédé paroisse Saint-Maurice le 5 mars 1677 ; dont postérité.

dd. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 12 avril 1632, dit le père Basile, capucin à Tournai.

ee. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 31 décembre 1633.

ff. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 22 décembre 1635, écrasé dans un accident, ou suivant d'autres tué au siège de Lille en 1667.

gg. — *Basile*, baptisé à Saint-Maurice le 27 février 1638, mort au collège.

2. — *Isabeau*, baptisée à Saint-Maurice le 23 août 1562 (au lieu de 1542 au registre).

3. — *Mahieu*, qui suit, VII.

4. — *Toussaint*, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1593, établi marchand à Cologne, après avoir épousé Marie *Six*, dont il eut une fille, *Marie*, alliée à N... *Desbouvry*.

5. — *Marguerite*, mariée avec Charles *Despatures*, fils d'Antoine, né à Armentières, bourgeois de Lille par relief du 9 mars 1599.

VII. — ***Mahieu*** **DE FOURMESTRAUX**, bourgeois de Lille par relief du **22** février **1588**, mort avant **1626**, s'allia à Marie ***Blondel***; d'où :

1. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 18 novembre 1588, marchand, releva sa bourgeoisie le 28 juillet 1616 et épousa à Saint-Étienne, le 27 mai 1616, Jeanne *de le Deusle*, fille de Jean, dont il n'eut pas de postérité.

2. — *Françoise*, alliée à Saint-Maurice, le 13 septembre 1610, à Jean *Dubois*.

3. — *Robert*, qui suit, VIII.

4. — *Mathias*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 mai 1595, marchand, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1619, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 10 novembre 1618, Antoinette *Marchant*, fille de Jean ; 2° à Saint-Maurice, le 5 mai 1624, Marie *Rouvroy*, fille de Jean et de Catherine *de la Barre*, baptisée à Saint-Maurice le 19 août 1603, remariée avec Jacques *Fasse* ; d'où :

a. — Du premier lit : *Adrienne*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1620.

b. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 22 mai 1622, morte veuve le 14 avril 1698, alliée à Saint-Maurice, le 1er décembre 1645, à Alexandre-Guillaume *Valque*, écuyer, sr de Stienbreucq, du Bacq, du Crocq, capitaine d'infanterie espagnole ; dont postérité.

5. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 2 mars 1598, marchand, bourgeois de Lille par relief du 8 novembre 1621, mort avant 1649, marié à Saint-Étienne, le 28 juin 1621, avec Michelle *de Fourmestraux*, fille de Paul et de Marie *de Lannoy* ; dont :

a. — *Pierre*, sr d'Avrincourt, baptisé à Saint-Étienne le 25 avril 1623, bourgeois par relief du 16 juin 1649, receveur de

la bourse commune des pauvres, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en septembre 1670, décédé paroisse Saint-Maurice le 23 octobre 1680, allié à Saint-Étienne, le 28 mars 1649, à Marguerite *Caron*, fille d'Allard et de Marie *du Rivaige*, morte le 23 octobre 1695 et inhumée à Sainte-Catherine dans la chapelle Notre-Dame ; d'où :

aa. — *Albert-Ferdinand*, écuyer, s^r^ d'Avrincourt, baptisé à Saint-Étienne le 26 février 1650, mort célibataire le 1er juin 1717 et inhumé à côté de sa mère.

bb. — *Marie-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 3 juillet 1652.

cc. — *Pierre-Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1654.

dd. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 25 avril 1655, décédée paroisse Sainte-Catherine le 8 décembre 1730, mariée à Saint-Étienne, le 28 octobre 1681, avec Simon-François *Pihier, dit La Martinière*, fils de Pierre et de Marguerite *Vaillant*, né à Angers, précepteur des princes d'Épinoy, bourgeois de Lille par achat du 6 février 1682, décédé paroisse Sainte-Catherine le 26 novembre 1727.

ee. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 19 septembre 1656.

ff. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 27 août 1658.

gg. — *Antoinette-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 20 décembre 1659, religieuse annonciade à Béthune.

hh. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 29 janvier 1661, décédée paroisse Sainte-Catherine le 20 septembre 1733, mariée dans cette église, le 5 juillet 1702, avec Honoré-Alexandre-Bonaventure *Gilleman*, s^r^ du Sart, né le 6 mars 1675, nommé assesseur du prévôt général de la maréchaussée de Flandre par lettres données à Paris le 1er septembre 1718, décédé paroisse Saint-Maurice le 31 mars 1737.

ii. — *Pierre-François*, baptisé à Saint-Pierre le 2 décembre 1663.

jj. — *Anne-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 23 janvier 1666, alliée à Charles-Lambert *de Bourgeois de la Haymer*, mort veuf après 1731 ; sans postérité.

kk. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 13 octobre 1667.

b. — *Robert*, qui suivra (Branche de Saint-Denis).

c — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 28 avril 1627.

6. — *Marie*, décédée le 17 juillet 1662 et enterrée à Sainte-Catherine, alliée dans cette église, le 8 mai 1622, à Nicolas *Imbert*, écuyer, s[r] de la Phalecque, fils de Nicolas et de Barbe *Le Mieuvre*, né en 1598, bourgeois de Lille par relief du 9 août 1622, rewart et mayeur de cette ville, mort le 27 mai 1688 et inhumé à Saint-Maurice dans la chapelle de Saint-Nicolas ; dont postérité.

7. — *François*, marchand, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1626, mort avant 1673, épousa à Saint-Étienne, le 20 juin 1625, Marie *Imbert*, fille de Nicolas ; d'où :

a. — *Ferdinand*, baptisé à La Madeleine le 22 juin 1629.

b. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 30 mai 1631.

c. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 10 septembre 1632.

d. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 1[er] octobre 1633, y décédée le 21 octobre 1701, mariée dans cette église, le 23 mai 1660, avec Adrien *Imbert*, écuyer, s[r] des Moutons, fils d'Allard, écuyer, s[r] de la Basecque, et de Catherine *Imbert*, bourgeois de Lille par relief du 23 mars 1661 ; dont postérité.

e. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 1[er] décembre 1635.

f. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 2 novembre 1636.

g. — *François-Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 20 octobre 1638.

h. — *Jacques*, baptisé à Saint-Étienne le 1[er] septembre 1639.

i. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 10 février 1641.

j. — *Nicolas-François*, s[r] de le Val, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1644, bourgeois de Lille par relief du 23 novembre 1673, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en septembre 1670, décédé paroisse Saint-Étienne le 2 juillet 1697, épousa à Saint-Maurice, le 21 octobre 1673, Marie *Poulle*, fille de Pierre et d'Anne *Vanlaerbecque*, baptisée le 15 mai 1650 ; d'où :

aa. — *Adrien-Nicolas-François*, baptisé à Saint-Maurice le 24 août 1674 [1].

bb. — *Jean-Baptiste-François*, écuyer, s[r] de le Val, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1676, bourgeois de Lille par relief du 22 novembre 1717, marié avec Barbe *Jalbar*, dont il n'eut pas d'enfants.

cc. — *Étienne*, baptisé à Saint-Étienne le 12 décembre 1678.

---

1. Nous donnons aux pièces justificatives les lettres de rémission qui lui furent accordées le 28 novembre 1709, au sujet d'un meurtre dont il s'était rendu coupable.



dd. — *Antoine-Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 10 août 1681.

ee. — *Marie-Albertine*, baptisée à Saint-Étienne le 30 juillet 1684, décédée paroisse Sainte-Catherine le 18 février 1733, alliée à Saint-Étienne, le 25 août 1726, à Charles *de Beauffremez*, écuyer, fils d'Alphonse-François et d'Antoinette-Dorothée *de Nédonchel*, né à Avelin, capitaine au corps de l'artillerie, bourgeois de Lille par achat du 14 mars 1726, décédé paroisse Sainte-Catherine le 10 février 1733.

ff. — *Robert-Pierre-François*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 19 avril 1687, prêtre, y décédé le 23 avril 1746.

gg. — *François-Gabriel*, écuyer, s^r^ de le Val, baptisé à Saint-Maurice le 10 janvier 1690, bourgeois par relief du 19 juin 1730, mort paroisse Saint-Pierre le 25 août 1733, marié à Saint-André, le 23 avril 1730, avec Anne-Marie *Poulle*, fille de Jacques-Antoine, écuyer, s^r^ d'Haugrenier, et d'Antoinette *Tesson*, née en 1693, remariée avec Louis-François-Joseph d'*Haffrengues*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 16 février 1757, d'où :

aaa. — *Albert-François*, baptisé à Saint-Pierre le 1er juin 1731, décédé paroisse Saint-Étienne le 25 octobre 1732.

VIII. — *Robert* DE FOURMESTRAUX, s^r^ de Guermanez, marchand, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1614, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 15 février 1615, Jacqueline *de Fourmestraux*, fille d'Étienne et de Catherine *Imbert* (cf. supra) ; 2° à Saint-Étienne, le 18 août 1618, Marie *de le Deusle*, morte le 14 juin 1652 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 13 juin 1616, religieuse aux Annonciades de Lille.

2. — Du second lit : *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 22 septembre 1619.

3. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 21 mars 1621.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 3 juin 1622.

5. — *Bon*, baptisé à Saint-Maurice le 25 août 1623.

6. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 3 septembre 1624, jésuite.

7. — *Bon*, qui suit, IX.

8. — *Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 7 décembre 1629, chanoine de Cassel.

9. — *Allard*, qui suivra, IX bis.

IX. — *Bon* de Fourmestraux, s[r] de Guermanez, du Châtel d'Emmerin, baptisé à Saint-Maurice le 13 février 1627, bourgeois de Lille par relief du 27 mai 1658, échevin de cette ville, anobli par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en avril 1670, épousa à Saint-Étienne, le 21 mai 1658, Marie-Lucrèce *Costa*, fille d'Antoine, écuyer, et de Marie *Gillès* ; dont :

1. — *Jean-Boniface*, baptisé à Saint-Étienne le 1[er] janvier 1660.
2. — *Robert-Florent*, baptisé à Saint-Maurice le 25 février 1663.
3. — *Jean-Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 11 août 1664.
4 — *Rosalie*, baptisée à Saint-Maurice le 25 février 1666.
5. — *Pierre-François*, qui suit, X.
6. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 25 juin 1670, y décédée le 3 avril 1706 (?), alliée à Ignace *de Massiet*, chevalier, s[r] de Kemmelhove, fils de Jacques et de Charlotte-Marguerite *de Waudripont* ; sans postérité.
7. — *Élisabeth-Lucie*, baptisée à Saint-Maurice le 27 août 1672, religieuse à l'Abbiette de Lille.
8. — *Louis-Ferdinand*, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] janvier 1674.
9. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] septembre 1679.

X. — *Pierre-François* de Fourmestraux, écuyer, s[r] du Chastel, de Fomart, baptisé à Saint-Maurice le 7 mars 1669, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1700, échevin de cette ville, décédé le 28 juillet 1718, épousa à Saint-Étienne, le 23 novembre 1699, Marie-Anne *Bave*, fille d'Antoine-Ferdinand, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et d'Antoinette *de la Haye*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juin 1676, y décédée le 1[er] novembre 1745 ; d'où :

1. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 16 juillet 1701, décédée paroisse de La Madeleine le 3 janvier 1780, mariée à Saint-Étienne, le 15 septembre 1723, avec Ferdinand-Ignace *Hespel*, écuyer, s[r] de Lestocquoy, fils de Pierre-Clément, écuyer, s[r] d'Hocron, et de Marguerite-Henriette *Fruict*, baptisé à Saint-Étienne le 12 juin 1690, bourgeois de Lille par relief du 14 octobre 1723, y décédé le 23 novembre 1762 ; dont postérité.
2. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 11 janvier 1703, morte paroisse Saint-Pierre, le 22 avril 1778, alliée à Saint-Étienne, le 30 mai 1729, à Jacques-Albert *Imbert*, écuyer, s[r] du Hem, fils de Jacques et de Marie-Joseph *Taviel*, baptisé à Saint-Maurice le

7 avril 1684, conseiller du Roi, trésorier des États de la Flandre wallonne, décédé paroisse Saint-Pierre le 20 août 1746.

3. — *Antoinette-Ursule*, baptisée à Saint-Maurice le 1er juillet 1704, décédée paroisse Saint-André le 24 juillet 1775, mariée à Saint-Étienne, le 1er juin 1730, avec Philippe-Romain *Tesson*, sr de la Croix, fils de Jacques-Philippe, sr de la Tour, et d'Antoinette *Cardon*, baptisé à Saint-Étienne le 16 décembre 1702, bourgeois de Lille par relief du 16 novembre 1730, conseiller secrétaire du Roi, décédé paroisse Saint-André le 26 novembre 1792; dont postérité.

IX bis. — *Allard* DE FOURMESTRAUX, marchand, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1652, décédé paroisse Sainte-Catherine le 20 février 1659, épousa à Saint-Maurice, le 11 mai 1652, Marguerite *Grenu*, fille de Nicolas et de Michelle *Rouvroy*, baptisée à Saint-Maurice le 11 décembre 1630, décédée paroisse Sainte-Catherine le 3 mai 1692 ; dont :

1. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mars 1653.

2. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 1er septembre 1654, jésuite.

3. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 août 1655, y décédée le 7 septembre 1729.

4. — *Antoine-Joseph*, qui suit, X.

5. — *Marie-Lucrèce*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 juin 1658, y décédée le 3 juillet 1731.

X — *Antoine-Joseph* DE FOURMESTRAUX, sr d'Oosthove, baptisé à Sainte-Catherine le 19 mars 1657, bourgeois de Lille par relief du 23 juillet 1691, procureur du Roi aux eaux et forêts en 1690, créé trésorier de France au bureau des finances, garde-scel le 7 janvier 1693, fonction qu'il exerça jusqu'au 29 avril 1722, anobli par l'exercice de cette charge pendant plus de vingt années, décédé paroisse Sainte-Catherine le 24 octobre 1733 ; épousa à Saint-Pierre, le 30 janvier 1691, Cécile-Thérèse *du Mortier*, fille de Jean et de Cécile *de la Grange*, baptisée à La Madeleine le 30 octobre 1662, décédée paroisse Sainte-Catherine le 30 décembre 1740 ; dont :

1. — *Louis-Joseph*, qui suit, XI.

2. — *Marie-Lucrèce-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 13 janvier 1696, morte paroisse Saint-André le 21 août 1776, alliée à Sainte-



Catherine, le 12 mai 1729, à Philippe-Louis *Aronio*, écuyer, s^r de Lestrée, Heldinghe, fils de Jean-Baptiste, écuyer, s^r des Escalus, et d'Élisabeth-Balduine *de Surmont*, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1689, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1730, échevin de cette ville, décédé paroisse Saint-André le 11 décembre 1772 ; dont postérité.

3. — *Marie-Marguerite-Thérèse*, jumelle de la précédente.

4. — *Marie-Marguerite-Cécile*, dame de Hongrie, baptisée à Sainte-Catherine le 22 juillet 1697, décédée célibataire paroisse Saint-Maurice le 26 février 1745

5. — *Jean-Baptiste-Alexis*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 17 juillet 1698, chanoine de Saint-Pierre de Lille de 1741 à 1776.

6. — *Ignace-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 novembre 1699.

7. — *Marie-Antoinette-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 avril 1701.

XI — *Louis-Joseph* DE FOURMESTRAUX, écuyer, s^r d'Hancardrie, baptisé à Saint-Pierre le 23 novembre 1694, bourgeois de Lille par relief du 13 février 1723, nommé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 15 mai 1722, fonction qu'il exerça jusqu'au 17 janvier 1743, décédé paroisse Sainte-Catherine le 6 janvier 1776 ; épousa à Saint-André, le 31 mai 1722, Marie-Virginie *Poulle*, fille de Jacques-Antoine, écuyer, s^r d'Hautgrenier, et d'Antoinette *Tesson*, baptisée à La Madeleine le 22 avril 1700, morte paroisse Sainte-Catherine le 7 septembre 1779 ; d'où :

1 — *Antoine-Joseph-Ignace*, écuyer, s^r d'Oosthove, baptisé à Saint-André le 6 juin 1723, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, bailli de Carvin, décédé paroisse Saint-Pierre le 27 août 1786.

2. — *Marie-Antoinette-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 19 août 1724, morte à Lille le 19 brumaire an XIII, mariée à Saint-André, le 22 août 1746, avec Michel-Séraphin *Hespel*, écuyer, s^r de Flencques, fils de Pierre-François-Séraphin, écuyer, s^r dudit lieu, et de Julie-Robertine *Poulle*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 août 1723, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1746, décédé le 20 octobre 1791 sur la même paroisse ; dont postérité.

3. — *Jean-Antoine-Joseph*, écuyer, s^r d'Hollebecque, baptisé à Saint-Maurice le 30 mars 1726, capitaine d'infanterie, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1752, échevin, rewart et mayeur de cette ville, où il mourut le 25 floréal an XIII, épousa à Saint-Maurice, le



24 mai 1751, Barbe-Ernestine-Françoise *de Lafonteyne*, fille de Louis-Séraphin, écuyer, s[r] de Canicourt, et de Marie-Madeleine *Beuvet*, baptisée à Saint-Pierre le 16 juillet 1727, décédée paroisse Saint-Étienne le 13 décembre 1792 ; d'où :

a. — *Louis-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 6 février 1752, mort à Lomme le 22 septembre 1753.

b. — *Marie-Virginie-Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 19 février 1753, pensionnaire ursuline à Paris, où elle mourut le 30 juin 1767.

c. — *Jeanne-Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 4 juin 1754, décédée à Lille le 8 février 1832, alliée à Sainte-Catherine, le 19 mars 1787, à Augustin-Joseph *Le Mesre*, écuyer, s[r] du Bruisle, fils de Charles-François, s[r] du Quenil, et d'Anne-Françoise-Josèphe *du Retz*, baptisé à Saint-Maurice le 28 décembre 1749, bourgeois de Lille par relief du 17 avril 1787, mort dans cette ville le 13 février 1832.

d. — *Louis-Joseph*, écuyer, s[r] de Pas, baptisé à Saint-Maurice le 30 août 1755, acheta en 1779 la charge de conseiller pensionnaire de Lille et la résigna le 25 octobre 1783 au profit de Louis-Aimé-Stanislas Demasur ; il mourut à Lille le 16 décembre 1833, après y avoir épousé, le 10 brumaire an XI, Charlotte-Hyacinthe-Joseph *Lespagnol*, fille de Charles-Joseph, écuyer, s[r] de Grimbry, et de Marie-Jeanne-Henriette-Hyacinthe-Joseph *Thieffries de Rœux*, baptisée à Saint-Étienne le 5 avril 1775, morte à Lille le 8 mai 1829. Il en eut, croyons-nous, un fils Louis, mort en bas âge (?).

e. — *Louis-Marie*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 15 février 1757, chanoine d'Arras, conseiller clerc au Parlement de Paris, mort le 13 juin 1824.

f. — *Charles-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 24 janvier 1759, sous-lieutenant au régiment de Forest, mort à Tonnay-Charente.

g. — *Louis-Alexandre-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 4 février 1761, capitaine d'infanterie, mort le.... 1818.

h. — *Alexandrine-Josèphe*, née le 28 mai 1765, baptisée à Sainte-Catherine le 3 juillet suivant, morte le 18 août 1845.

i. — *Séraphine-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 septembre 1768, morte.... 1847.

j. — *Louis-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 29 octobre 1771, mort.... 1785.

4. — *Marie-Lucrèce-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 23 avril 1728.

5. — *Jean-Baptiste-Alexis*, baptisé à Saint-Maurice le 11 mars 1730, y décédé le 17 avril 1731.

6. — *Philippe-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 10 juin 1731, décédé paroisse Saint-André le 21 novembre 1738.

7. — *François-Gabriel-Joseph*, baptisé à Saint-André le 28 décembre 1732.

8. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-André le 6 février 1734.

9. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-André le 27 juin 1735, morte à Lille le 15 février 1807, mariée à Sainte-Catherine, le 19 mai 1760, avec Bon-François-Joseph *Fruict*, s^r du Riez, fils de Bon-François et de Marie-Anne *Cardon*, baptisé à Saint-Maurice le 17 mars 1732, bourgeois de Lille par relief du 30 décembre 1760, greffier des États de Lille, anobli par lettres données à Versailles en mars 1775 ; dont postérité.

10. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-André le 29 mai 1737, y décédé le 27 mai 1738.

11. — *Marie-Alexandrine*, baptisée à Saint-André le 23 décembre 1738, morte à Lille le 9 floréal an IX, alliée à Sainte-Catherine, le 6 août 1759, à Séraphin-Joseph *de Lafonteyne*, écuyer, s^r de Villers, fils de Louis-Séraphin, écuyer, s^r de Canicourt, et de Marie-Madeleine *Beuvet*, baptisé à Saint-Maurice le 1er juillet 1731, bourgeois de Lille par relief sur requête du 3 février 1761, décédé sur la même paroisse le 23 mars 1781 ; dont postérité.

12. — *Alexis-Joseph*, qui suit, XII.

13. — *Antoine-Marie*, baptisé à Saint-André le 26 décembre 1741, y décédé le 12 janvier 1742.

14. — *Ignace-Joseph*, écuyer, s^r de Briffœil, jumeau du précédent, nommé chanoine de Saint-Pierre de Lille par le prévôt François de Valori en 1772, conseiller clerc du Parlement de Paris, conseiller du duc de Penthièvre, guillotiné pendant la Terreur à Paris le 14 juin 1794.

XII. — *Alexis-Joseph* DE FOURMESTRAUX, écuyer, s^r d'Hangrin, baptisé à Saint-André le 10 mars 1740, capitaine au régiment de Bourbonnais, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1778, échevin et rewart de cette ville, mort le 9 septembre 1807, épousa à La Madeleine, le 20 janvier 1778, Louise-Amélie-Joseph *Herts*, fille d'André-François-Joseph, écuyer, s^r des Mottes, et de Marie-Élisabeth *Wattepatte*, baptisée à La Madeleine le 12 février 1753, morte le 16 novembre 1819 ; d'où :

1. — *André-Marie*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 novembre 1778, y décédé le 16 janvier 1779.



2. — *Sophie-Élisabeth-Joseph*, née à Fournes le 6 septembre 1780.
3. — *Louis-Joseph*, qui suit, XIII.
4. — Une fille mort-née à Sainte-Catherine le 23 février 1788.

XIII. — *Louis-Joseph* DE FOURMESTRAUX, écuyer, s[r] d'Hangrin, baptisé à Sainte-Catherine le 9 mars 1782, mort à Bossuyt le 30 juin 1852, épousa à Lille, le 28 avril 1806, Marie-Victoire-Eugénie-Ghislaine *de Luytens de Bossuyt*, fille de Maximilien-François-Joseph, vicomte de Bossuyt, et de Françoise-Ghislaine-Josèphe *Bady*, née à Lille le 12 septembre 1783, morte à Bossuyt le 7 octobre 1860 ; dont :

1. — *Marie-Ghislaine-Louise-Adélaïde*, née à Lille le 11 juin 1809, morte le 10 mars 1828.
2. — *Marie-Ghislaine-Victoire-Herminie*, née à Lille le 18 février 1817, morte à Paris le 27 mars 1896, mariée à Lille, le 12 décembre 1832, avec Charles-Louis-Marie, comte *de Beauffort*, fils de Philippe-Ernest, comte de Beauffort, et de Jeanne-Joséphine-Catherine *de Wignacourt*, né à Tournai le 25 juillet 1808, mort à Paris le 22 février 1870 ; dont postérité.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV bis. — *Collart* ou *Collinet* DE FOURMESTRAUX, né à Sainghin, acheta la bourgeoisie de Lille le 7 septembre 1509, fut échevin de cette ville et se maria après septembre 1509 ; il eut :

1. — *Marie*, alliée à François *du Bosquiel*, fils de Robert et de Nicole *Castellain*, bourgeois de Lille par relief du 18 avril 1536 (n. st.)
2. — *Nicolas*, qui suit, V.

V.— *Nicolas* de FOURMESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 15 novembre 1538, échevin de cette ville [1], épousa Agnès *Castellain*, morte avant 1550 ; d'où :

1. Il acheta, le 4 janvier 1538 (n. st.), le fief de le Croix, à Ennetières en Mélantois, de Pierre Gottran dit Bourgois, et de Marguerite Delecambe dit Ganthois, son épouse. « Fief contenant au gros d'icelluy sept bonniers six cens de terre labourable en plusieurs pièches, tenu du fief de Duremort, et en souveraineté de l'Empereur, nostre dit seigneur de la Salle de Lille ; lequel fief doibt de relief, à le mort de l'héritier, dix livres Flandres et le dixiesme denier à le vente, don ou transport, quant le cas y eschiet ; auquel fief appartiennent justice viscontière et si y appendent plusieurs rentes spécialles ou fonssières. » (*Collection de l'auteur*, Original, parchemin.)

1. — *Nicolas*, qui suit, VI.

2. — *Jacques*, chanoine de Saint-Pierre.

3. — *Marguerite*, mariée avec Antoine *Thieffries*, fils de Jean, bourgeois de Lille par relief du 5 décembre 1587.

4. — *Georges*, qui suivra, VI bis.

5. — *Isabelle*, épouse de Nicolas *Le Mahieur*, fils de Porus, bourgeois de Lille par achat du 3 décembre 1563.

6. — *Jean*, qui suivra, VI ter.

VI. — *Nicolas* DE FOURNESTRAUX, bourgeois de Lille par relief du 24 octobre 1564, mort avant 1588, épousa Catherine *Bernard*, qui le rendit père de :

1. — *Nicolas*, qui suit, VII.

2. — *Guilbert*, né à Anvers, bourgeois de Lille par relief du 14 août 1590, marié à Sainte-Catherine, le 1er octobre 1589, avec Michelle *Coilleret* ; d'où :

> *a*. — *Marguerite*, morte avant le 3 janvier 1642, alliée à Saint-Maurice, le 8 mai 1633, à Georges *Bonnier*, fils d'Antoine et d'Antoinette *Vasseur* ; dont postérité.
>
> *b*. — *César-Simon*, bourgeois de Lille par relief du 24 avril 1630, décédé paroisse Saint-Maurice le 22 juin 1674, époux de Agnès *Cambier*, fille de Jean ; d'où :
>
> > *aa*. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 5 octobre 1632.
> >
> > *bb*. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 octobre 1634.
> >
> > *cc*. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1659, allié en premières noces à Marguerite *Delelys*, fille de Rogier et de Marguerite *Hacart*, et en secondes noces à Marie-Françoise *Fourmentin* ; il eut :
> >
> > > *aaa*. — Du premier lit : *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Maurice le 20 novembre 1659.
> > >
> > > *bbb*. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 24 juin 1661.
> > >
> > > *ccc*. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 1er août 1664.
> > >
> > > *ddd*. — *Rosalie*, baptisée à Saint-Maurice le 27 mai 1668.
> > >
> > > *eee*. — Du second lit : *Marie-Christine*, baptisée à Saint-Maurice le 29 juin 1671.
> > >
> > > *fff*. — *Marie-Monique*, baptisée a Saint-Maurice le 4 mai 1673.

ggg. — *Brigitte*, baptisée à Saint-Maurice le 3 avril 1675.

hhh. — *Brigitte*, baptisée à Saint-Maurice le 31 août 1676.

iii. — *Antoine-François*, baptisé à Saint-Maurice le 13 octobre 1679.

jjj. — *Michel-Antoine*, baptisé à Saint-Maurice le 1er mars 1682.

kkk. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 30 mars 1685.

dd. — *Éléonore*, baptisée à Saint-Maurice le 26 novembre 1636.

ee. — *Guilbert*, baptisé à Saint-Étienne le 21 avril 1638.

ff. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 10 avril 1639.

gg. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 23 août 1641, décédée paroisse Saint-Maurice le 26 février 1668.

hh. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 1er septembre 1642

ii. — *Isidore*, baptisé à Saint-Maurice le 12 juin 1645.

jj. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 10 juillet 1646.

kk. — *Monique*, baptisée à Saint-Maurice le 1er février 1650.

3. — *Balthazar*, né à Anvers, bourgeois de Lille par relief du 12 septembre 1588; père de :

a. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 30 avril 1589.

4. — *Jaspart*, né à Lille, domicilié à Cologne, marchand, bourgeois de Lille par relief du 12 septembre 1588, allié à Marie *Thiberghien* ; dont postérité. Le manuscrit généalogique du Chambge lui donne dix enfants : *Marie*, alliée à Jean *Ville*, puis à Édouard *de Bouvry*, *Pierre*, *Salomon*, *Nicolas*, *Gaspard*, *Daniel*, *Jeanne*, *Esther*, *Rachel* et *Jacqueline*.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 21 mai 1571.

6. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 30 juin 1574.

VII. — *Nicolas* DE FOURMESTRAUX, né vers 1570, bourgeois de Lille par relief du 14 juin 1591, échevin de cette ville, décédé paroisse Sainte-Catherine le 23 juillet 1615, épousa Marguerite *Moncheaux* ; d'où :

1. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 19 novembre 1592.

2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 21 mars 1594.

3. — *Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 novembre 1595.

4. — *Albert* qui suit, VIII.
5. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Pierre le 7 avril 1605, décédée paroisse Sainte-Catherine le 16 décembre 1676.
6. — *Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 décembre 1607.
7. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 21 janvier 1610.

VIII — *Albert* de FOURMESTRAUX, né vers 1600, bourgeois de Lille par relief du 4 novembre 1641, échevin de cette ville, décédé paroisse Sainte-Catherine le 9 avril 1667 ; épousa à Saint-Pierre, le 18 juin 1641, Marie *de Douay*, fille de Robert, morte paroisse Sainte-Catherine le 28 décembre 1668 ; dont :

1. — *Antoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 11 octobre 1642, chanoine de Saint-Pierre, décédé paroisse Saint-Pierre le 1er septembre 1709.

VI bis. — *Georges* DE FOURMESTRAUX, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 29 février 1552 (n. st.), épousa : 1° Marguerite *de Lannoy*, fille d'Allard et de Barbe *Herlin* ; 2° Michelle *Parent* ; d'où :

1. — Du premier lit : *Allard*, sr de le Val, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1579 (n. st.), mort à Arras vers 1602, allié, par contrat passé à Arras le 6 février 1578, à Jeanne *Le Maire*, fille de Robert et de Madeleine *Lentailleur*, morte avant 1629 ; d'où :

a. — *Georges*, sr de le Val, né à Arras, bourgeois de Lille par relief du 12 novembre 1625, mort en 1633, laissant plusieurs enfants parmi lesquels : *Marguerite* alliée à Jean-Baptiste *Duval*, écuyer, sr de Fiennes. Elle était veuve en 1670 quand elle testa en faveur de ses neveux [1], enfants de Michel *de Lannoy* et de Marie-Marguerite *de Croix* [2].

b. — *Éléonore*, mariée, par contrat du 18 juillet 1609, avec Paul *de Lannoy*, sr de Canteleu, fils de Allard et de Marie *Van Dale*, né à Cologne, bourgeois d'Arras le 21 mars 1604, bourgeois de Lille par relief du 11 mars 1610 ; dont postérité.

2. — *Marie*, alliée le 21 septembre 1584 à Jean *Poulle*, sr de Camp, marchand, fils de François, sr de la Chaussée, et de Jacqueline *Fasse*, bourgeois de Lille par relief du 20 février 1585 : dont postérité.

3. — Du second lit : *Paul*, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1601, marchand, échevin de cette ville, mort avant 1631,

---

1. C'est à dire neveux à la mode de Bretagne.
2. Ce testament fut enregistré au conseil d'Artois le 18 décembre 1651 (Archives départementales du Pas-de-Calais. B. 561, registre, folios 85 v° à 86).

époux de Marie *de Lannoy*, fille d'Allard et de Marie *Van Dale;* dont :

a. — *Michelle*, mariée à Saint-Étienne, le 28 juin 1621, avec son parent Pierre *de Fourmestraux*

b. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 10 juillet 1607, alliée à Saint-Étienne, le 23 juillet 1628, à Pierre *Doncre*.

c. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 14 décembre 1609.

d. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 3 décembre 1611.

e. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 6 octobre 1613, morte paroisse Saint-Maurice le 14 avril 1687, alliée à Saint-Étienne le 14 février 1631, à Wallerand *de Courouble*, écuyer, s[r] de Carieul, fils de Georges, bourgeois de Lille par relief du 1[er] juillet 1631 ; dont postérité.

f. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 25 août 1615.

g. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juin 1617.

h. — *Georges*, baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1618, anobli le 18 août 1643.

i. — *Paul*, s[r] de Canteleu, baptisé à Saint-Étienne le 26 octobre 1620, bourgeois de Lille par relief du 8 juillet 1678, anobli le 18 août 1643, décédé paroisse Saint-Étienne le 13 janvier 1698, marié en cette église le 24 mai 1678, avec Jeanne-Claire *de Blondel*. fille d'Albert-François, chevalier, s[r] de Ghilenghien, et d'Anne-Thérèse *de Logenhagen*, baptisée à Saint-Maurice le 20 septembre 1648, décédée paroisse Saint-Étienne le 17 mai 1739 ; d'où :

aa. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mars 1679, y décédée le 9 décembre 1765, mariée dans cette église, le 21 août 1696, avec Eugène-Marie *Desbuissons*, écuyer, s[r] de la Bretagne, fils de Pierre-Martin, écuyer, s[r] de Biache, et de Marie-Gabrielle *de Meester*, baptisé à Saint-Maurice le 12 janvier 1677, bourgeois de Lille par relief du 26 octobre 1696, échevin, rewart et mayeur de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 12 septembre 1721 ; dont postérité.

bb. — *Marie-Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 21 septembre 1680, y décédée le 26 juin 1723, alliée dans cette église, le 1[er] octobre 1697, à Édouard *Ingiliard*, écuyer, s[r] de la Mairie, du Plouich, de Fromelles, de Maisnil, fils d'Édouard, écuyer, s[r] des Wattines, et de Marie-Catherine *Fruict*, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1698, créé chevalier le 3 février 1719, décédé paroisse Saint-Étienne le 11 juillet 1745 ; dont postérité.

j. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 24 février 1624.

VI ter. — *Jean* de Fourmestraux bourgeois de Lille par relief du 5 mars 1556 (n. st.), décédé avant 1573, épousa Mathieunette *Deliot*, fille d'Hubert, morte aussi avant 1573 ; d'où :

1. — *Isabeau*, morte vers 1599, alliée à Jean *de le Deusle*, fils de Philippe, bourgeois de Lille par relief du 25 février 1593.
2. — *André*, bourgeois par relief du 27 avril 1589, marié avec N... *Baillet*.
3. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VII.

VII. — *Jean-Baptiste* de Fourmestraux, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1591, allié à Marie *Baillet*, dont il eut :

1. — *Philippe*, qui suit, VIII.
2. — *Catherine*, alliée à Gilles *Boellart*, d'Anvers ; dont postérité.
3. — *Marie*, épouse de Chrysostome *Immersel*, né à Anvers.

VIII. — *Philippe* de Fourmestraux, baptisé à Saint-Étienne le 14 septembre 1594, bourgeois de Lille par relief du 29 juin 1627, échevin de cette ville, épousa à La Madeleine, le 7 février 1627, Marie *Dominicque*, fille de Philippe et de Marie *Braem*, baptisée à Saint-Maurice le 6 août 1607 ; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, baptisé à La Madeleine le 27 août 1628, chanoine à Cysoing.
2. — *Barnabé*, baptisé à La Madeleine le 11 juin 1630, chartreux.
3. — *Marie-Catherine*, baptisée à La Madeleine le 27 octobre 1632.
4. — *Philippe-Dominique*, baptisé à La Madeleine le 20 janvier 1634, carme déchaussé.
5. — *Jules-César*, baptisé à La Madeleine le 14 février 1636.
6. — *Marie-Catherine*, baptisée à La Madeleine le 7 novembre 1638.
7. — *Ferdinand*, baptisé à La Madeleine le 23 octobre 1641, chartreux à la Boutillerie.

NON RATTACHÉS.

Jean-Baptiste de Fourmestraux, mort en décembre 1598, dont le monument funéraire se trouvait dans la cathédrale d'Anvers.

Madeleine, fille de *Robert*, baptisée à Saint-Étienne le 20 septembre 1572.

Louis, fils de *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 23 février 1575 (n. st.).

N..., enfant de *Philippe*, mort le 1er décembre 1723, paroisse Saint-Étienne.

Anne-Claire, fille de feu *Philippe*, morte en la même paroisse le 7 avril 1736.

Pierre, fils de *Jérôme* et de Jeanne X..., baptisé à Saint-Maurice le 28 juillet 1544.

Marie-Barbe, fille illégitime de *Daniel*, écuyer, et de Marie *Delemarre*, baptisée à Saint-Étienne le 15 octobre 1667.

François, jésuite, professeur de théologie à l'Université de Douai, publia en 1763, dans cette ville : *Justa defensio adversus convicia et imposturas Pseudophilalethis*.

Nicolas, fils de Nicolas et de Marguerite *Le Grand*, pourvu d'une curatelle en 1589 pour avoir « dissipé partie de sa fortune par hantise fréquente voires journallière de taverne ».

Nelle, fille de *Charles*, baptisée à Saint-Étienne le 26 décembre 1576.

Jacqueline, fille de N..., baptisée à Saint-Étienne le 19 octobre 1577.

Marie Fourmestraux, alliée à Allard *Coquel* ; ils moururent tous deux avant 1641, laissant plusieurs enfants mineurs dont les tuteurs étaient Jean *de Fourmestraux* et Bettremieu *Libert*.

D'autre part, nous trouvons dans la table du chapelain Antoine Couppé, les baptêmes suivants à Saint-Étienne :

Pétronille de Fourmestraux le 16 février 1580 ; *Étienne*, le 9 avril 1576 ; *Pierre*, le 31 mars 1578 ; *Marie*, le 30 octobre 1584 ; *Marie*, le 19 octobre 1585.

1643, 18 août. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Georges et de Paul de Fourmestraux, frères.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc...., à tous présens et à venir, quy ces présentes verront ou lire orront, salut. De la part de noz chers et bien amez *George* et *Paul de Fourmestraux*, frères, nous a esté très humblement représenté qu'ilz seroient filz de feu *Paul de Fourmestraux*, en son vivant bourgeois de nostre ville de Lille, et à son tour du Magistrat d'icelle, et de damoiselle *Marie de Lannoy*, fille de feu *Allard de Lannoy*, seigneur du Canteleu, et de damoiselle *Marguerite Van Dale*, fille de feu *Paul Van Dale*, vivant chevalier, seigneur de Lille, et que plu-

sieurs desdictes familles auroient rendu à nostre couronne des bons et signalez services et en ceste considération aucuns d'iceulx esté honnorez de diverses marcques et degrez d'honneur et entre aultres *André de Fourmestraux*, seigneur de Wazières, et *Jean André de Fourmestraux*, seigneur du Verdbois, leurs cousins du costé de leur père, du tiltre de chevalier l'an passé 1642, ledict *Paul Van Dale* leur bisayeul maternel du mesme tiltre de chevalier par feu l'Empereur Charles cincquiesme d'immortelle mémoire, et *Michiel de Lannoy*, seigneur du Carnoy, filz de feu *Paul de Lannoy*, qui estoit leur oncle maternel et frère de leur dicte mère, de celuy de nobles, ledict an 1642, et comme les supplians auroient tousjours vescu noblement ainsy qu'ilz désiroient de continuer, et employer à nostre service leurs personnes et moyens, dont par la grace de Dieu ilz seroient largement pourveuz, afin de le pouvoir faire avecq tant plus de lustre, ilz nous ont très humblement supplié qu'il nous pleust de les honnorer aussy dudict tiltre de noble, et sur ce leur faire depescher nos lettres patentes en tel cas pertinentes, sçavoir faisons que nous, les choses susdictes considérées, avons de nostre certaine science, auctorité souveraine et grace spéciale pour nous, nos hoirs et successeurs, ausdicts *Paul* et *George de Fourmestraux* frères, ensemble à leurs enffans et postéritez masles et femelles naiz et à naistre en léal mariage, octroié et accordé, octroions et accordons par ces présentes, le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'ilz, leurs enffans et postérité de chacun d'eulx procréez en léal mariage comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles, en tous lieux, actes et besoignes, de tous et quelzconcques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises, privilèges et exemption de noblesse dont les autres nobles ont accoustumé de joyr, jouyssent et jouyront et qu'ilz soyent en tous leurs faictz et actes, tenuz et réputez pour nobles en toutes places, en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et créons telz par ces mesmes présentes et que semblablement ilz soient et seront capables et qualifiez pour estre eslevez à estatz et dignitez, soit de chevalerie ou autres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous noz pays, signament en nosdicts Pays-Bas, places, terres, seigneuries, rentes, revenuz, possessions et aultres choses mouvantes de noz fiefz et arrierfiefz et tous aultres nobles tenemens et iceulx prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaulx de qui ilz seront dépendans et si aucunes des choses susdictes ilz ont ja acquis, les tenir et posséder sans estre constrainctz de par nous ou d'aultres les mettre hors de leurs mains, à quoy nous les habilitons et rendons souffissans

et idoines par cesdictes présentes faisans vers nous et nosdicts hoirs et successeurs les debvoirs y appartenans, selon la nature et condition d'iceulx fiefz et biens acquis ou à acquérir, et la coustume du pays où ilz sont scituez et ce parmy certaine financé modérée que lesdicts *George* et *Paul de Fourmestraux* à cause de ceste nostre présente grace seront tenus de payer à nostre prouffit, sur la tauxation qui en sera faicte par ceulx de nostre conseil d'Estat aux affaires de noz Pays-bas et Bourgogne près nostre personne à ce commis ; et affin que l'estat de noblesse desdicts supplians soit tant plus notoire, cognu et auctorisé, leur avons aussy accordé et permis, accordons et permectons par cesdictes présentes qu'ilz et leur postérité de léal mariage, comme dict est, pourront doresenavant et perpétuellement en tous et quelzconcques leurs faictz, gestes et autres actes licites et honnestes, avoir et porter les armoiries qui senssuivent sçavoir est *ung escu d'or à trois aigles de gueulles, à double teste, pour timbre ung demy aigle de gueulles à une teste, l'heaulme ouvert et treillé, bourlet et hachemens d'or et de gueulles*, comme lesdictes armoiries sont peinctes et figurés au milieu de cesdictes présentes, si ordonnons à nostre lieutenant gouverneur et capitaine général de nosdicts Pays-Bas et de Bourgogne et donnons en mandement à noz très chers et féaulx, les gens de nostre conseil d'estat, chef présidentz et gens de noz privez et grand conseil, chiefz, trésorier général et commis de nos domaines et finances, président et gens de nostre conseil provincial de nostre pays et comté de Flandre, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille, et à tous autres noz justiciers et officiers présens et à venir, leurs lieutenants et chacun d'eulx endroict soy et si comme à luy appertiendra et à tous aultres nos subjectz, qu'estans par lesdicts de noz comptes bien et deuement procédé, comme le mandons de faire, à la vériffication et inthérinement de cesdictes présentes, selon leur forme et teneur, ilz facent, souffrent et laissent lesdicts *George* et *Paul de Fourmestraux* et leur postérité de léal mariage, de nostre présente grace, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdictes présentes pleinement, paysiblement et perpétuellement joyr et user sans leur faire mectre ou donner, n'y souffrir estre faict, mis ou donné à aucun d'eulx contredict, destourbier ou empeschement quelconcque ; bien entendu que lesdicts *George* et *Paul de Fourmestraux* seront tenus de les présenter en nostre dicte Chambre des comptes à l'effect de ladicte vérification et intérinement en deans l'an après la date d'icelles, comme aussy endéans le mesme terme à nostre premier Roy d'armes ou aultre qu'il appertiendra en nosdicts Pays-Bas, en conformité et aux fins portées par le XV[e] article de l'ordonnance décrétée par feu

nostre bon oncle, l'archiducq Albert, le XIIIIe jour du mois de décembre 1616 touchant le port des armoiries, timbres et autres marcques d'honneur et de noblesse, l'ung et l'autre à peine de nullité de ceste dicte nostre présente grace, ordonnant à nostre dict premier Roy d'armes ou à celui qui en exercera son estat en nosdicts Pays-Bas, ensemble au Roy ou héraut d'armes de la province qu'il appertiendra de suivre en ce regard ce que contient le réglement faict par ceulx de nostre conseil privé le IIe d'octobre 1636 au subject de l'enregistrature de nos lettres patentes touchant lesdictes marcques d'honneur, car ainsy nous plaist il et voulons estre faict, nonobstant quelconcques ordonnances, statutz, coustumes, usages et autres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé, relevons et dispensons, lesdicts de noz finances et de noz comptes et tous autres à qui ce peult toucher et regarder, pourveu qu'au préalable cesdictes présentes soyent présentées à nostre cher et féal don Melchior de Vera et Contreras, chevalier de l'Ordre de Calatrave, nostre Secrétaire du Registre général des mercédes, afin d'en estre tenue note et mémoire ès livres de sa charge, et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mettre nostre grand seel, sauf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en toutes. Donné en nostre ville de Saragoza le XVIIIe jour du mois d'aoust l'an de grace 1643 et de noz règnes le XXIIIe, paraphé Vald, Ut, estoit signé : PHILIPPE, et sur le ply escript : par le Roy et signé BRECHT, encore sur le mesme ply, Tome la Razon a 2 de aprill de 1644 et signé Melchior DE VERA et Contreras, et appendoit ausdictes lettres ung grand seel de chire vermeille en liasse de soye rouge, blanche et jaulne.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre Albert, f° 280 v°, pièce 481.

1670, avril. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Bon de Fourmestraux, sr de Guermanez.*

Louyis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Estans bien informez que nostre cher et bien amé *Bon de Fourmestraux*, seigneur de Guermanet, chastel d'Emmerin et autres lieux, présentement eschevin de nostre ville de Lille en Flandres, est issu des plus anciennes et plus honnorables familles de ladicte ville de Lille, mesme que plusieurs de ses parens ont esté anoblis par les Roys catholicques, et désirans en considération de la fidélité et affection qu'il at tesmoigné en touttes occasions

pour nostre service depuis que ladicte ville nous at esté cédée par le dernier traicté de paix, particulièrement en sa charge d'eschevin dont il faict les fonctions à nostre entière satisfaction et à celle du magistrat dudict Lille, le gratiffier et traicter favorablement et luy faire cognoistre que nous n'avons pas moings d'estime pour luy que les Roys catholicques ont eué pour ses parens en luy donnans des effects de nostre bienveuillance par une marcque d'honneur quy passe à sa postérité et quy puisse l'obleiger à nous continuer ses services et ses enffans alimenter, sçavoir faisons que pour ces causes et aultres à ce nous mouvans et de nostre grâce spécialle plaine puissance et auctorité royalle, Nous avons ledict *Bon de Fourmestraux*, ensamble ses enffans et postérité tant masles que femmelles nais et à naistre en loyal mariage, anoblis et anoblissons, faict et créons escuiers par ces présentes signées de nostre main, pour dudict tiltre de noblesse ensamble des honneurs, privilèges, prérogatives, préeminences, franchises et libertez qui y appertiennent, jouyr et user par eulx tant en faict de guerre, armes et assemblés qu'en jugement et dehors et par tout ailleurs que besoing serat tout ainsy qu'ont accoustumé de jouyr les autres nobles en nostre province de Lille quy ont esté créez de nostre main ou par les Roys nos prédécesseurs, voulons et nous plaist qu'il soit loisible audict de Guermanetz, ses enffans et leur postérité, d'avoir et porter en tous lieux et endroits que bon leur samblerat les armes de leurs parens quy sont *d'or à l'aigle éplié de gueule, bourlet et hachemen de mesme*, mais quant au cimier nous voulons qu'au lieu de l'aigle ils portent *un dauphin* ainsy qu'elles sont cy emprintes et désignées affin de les distinguer de leurs parens anoblis par les Roys catholicques, sans que pour raison du présent anoblissement, ils soient tenus de nous payer ny à nos successeurs Roys aucune finance, ny indempnité de laquelle à quelque somme qu'elle se puisse monter, nous leur avons faict et faisons don par ceste dictes présentes, à la charge toutteffois qu'ils vivront noblement sans desroger à ladicte quallité. Sy donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nostre conseil souverain de Tournay, chambre de nos comptes à Lille et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appertiendrat, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en laisser jouyr et user plainement, paisiblement et perpétuellement ledit Seigneur de Guermanet et sesdits enffans et postérité, nais et à naistre en loyal mariage, cessans et faisans cesser tous troubles et empeschemens au contraire, nonobstant tous édicts, réglemens, déclarations, arrests, lettres et aultres choses à ce contraire ausquelles et aux dérogatoires des dérogatoires y contenues, nous avons dérogé et dérogeons pour ce

regard par ceste dictes présentes, car tel est nostre plaisir. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre seel à ceste dictes présentes, saulf en aultre chose notre droit et l'aultruy en tout. Donné à Saint-Germain-en-Laye au mois d'apvril, l'an de grace mil six cens soixante dix et de nostre règne le vingt septiesme, et plus bas estoit signé LOUYS et sur le ply estoit escript visa SEGUIER pour servir aux lettres de noblesse accordées au Seigneur de Guermanetz; au milieu dudit ply estoit escript par le Roy LE TELLIER avec paraphe et sur l'extrémité dudict ply estoit escript veues et enregistrées fol. 23 et verso 50 d'un registre cotté 7.70 estant dans la tour des chartes de la chambre des Comptes de Lille en Flandres, par moy soubsigné escuyer conseillier et historiographe ordinaire du Roy et commis par lettres de Sa Majesté aussy enregistrées et seellées de son grand seau à la garde et direction des tiltres et registres d'icelle chambre le 8e de may 1670; et plus bas estoit signé GODEFROY, et y appendoit le grand seau de Sa Majesté en chire verde avecq cordon de soye rouge et verd.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre La Paix, fo 174 vo, pièce 177.

1670, septembre. — *Lettres d'anoblissement en faveur de Pierre de Fourmestraux, sr d'Havrincourt, et de Nicolas François de Fourmestraux, sr de la Vallée, cousins germains.*

Louys par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut. Ayants esté bien informez que nos chers et bien amez *Pierre de Fourmestraux*, seigneur de Havrincourt, et *Nicolas François de Fourmestraux*, seigneur de la Vallée, cousins germains, demeurans en nostre ville de Lille en Flandres, sont issus des plus anciennes et plus honorables familles d'icelle ville, mesmes que plusieurs de leurs parens et entre autres *André de Fourmestraux*, leur oncle en l'an 1623, et *George* et *Paul de Fourmestraux* aussy leurs oncles en l'an 1643, ont été annoblis par le feu Roy catholicque Philippe IIIIe, et récemment *Bon de Fourmestraux*, seigneur de Guermanetz, leur cousin germain, a pareillement esté annobly par nous au mois d'avril dernier et ce en considération des employs considérables dont la maison et famille des *Fourmestraux* a continuellement esté pourveue, soit militaires ou de magistratures ainsy qu'ils sont particulièrement esnoncez dans icelles lettres, comme aussy pour leurs nobles alliances avecq les principalles maisons du

pays, de sorte qu'il ne resteroit plus que lesdicts *Pierre* et *Nicolas François de Fourmestraux* qui seroient par malheur privez de ce tiltre d'honneur dont tous leurs aultres parentz sont aujourd'huy pourvëuz, ce qui leur seroit un desplaisir sensible, puis qu'ils pourroyent croire par cette différence et distinction leur estre en quelque sorte inférieurs encores qu'ils se soyent conduits et ayent esté employez aussy honorablement et advantageusement qu'aucuns de leur nom sans jamais avoir en rien dégendré ny ayant eu que la rencontre de leurs minoritez quy les ayt laissé en arrière et dans l'oubly, et faisants considération sur touttes les raysons susdictes et sur les tesmoignaiges qui nous ont esté rendus de la fidélité et affection que lesdicts *Fourmestraux* ont faict paroistre en toutes occasions pour nostre service depuis que ladicte ville nous a esté ceddée par le dernier traicté de payx, désirants pour cette fin les grattifier et traicter favorablement, et leur faire connoistre que nous n'avons pas moins d'estime pour eux que les Roys catholicques ont eu pour leurs parents en leur donnant des effects de nostre bienveillance par une marcque d'honneur qui passe à leur postérité et qui puist les obliger à nous continuer leurs services et leurs enfans à les imiter, sçavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvants et de nostre grace spéciale, pleine puissance et authorité royalle, nous avons lesdicts *Pierre de Fourmestraux*, seigneur de Havrincourt, et *Nicolas François de Fourmestraux*, seigneur de la Vallée, cousins germains, ensemble leurs enffans et postérité tant masles que femelles nez et à naistre en loyal mariage, annoblis et annoblissons conjonctement et séparément, faict et créons escuyers par ces présentes signées de nostre main, en les déclarant aggrégez au tiltre de noblesse de leurs proches parents de mesme nom, famille et armes qu'eux, pour dudict tiltre de noblesse ensemble des honneurs, privilèges, prérogatives, prééminences, franchises et libertez qui y appertiennent, jouir et user par eux tant en faict de guere, armes et assemblées qu'en jugement et dehors et partout aillieurs qu'il appertiendra et que besoing sera tout ainsy qu'ont accoustume de jouyr les autres nobles en nostre province de Lille qui ont esté créez de nostre main ou par les Roys nos prédécesseurs, voullons et nous plaist qu'il soit loisible ausdicts *Pierre* et *Nicollas François de Fourmestraux*, leurs enfans et postérité, d'avoir porter en tous lieux et endroits que bon leur semblera les armes de leurs parents qui sont *d'or à l'aigle desployé de gueulles, bourrelet et hachements de mesme*, mais quant au cimier nous voulons qu'au lieu de l'aigle, ils portent *un lion* ainsy qu'elles seront cy emprintes et désignées affin de les distinguer de leurs parens annoblis par les Roys catholicques, sans que pour raison du présent

annoblissement, ils soyent tenus de nous payer ny à nos successeurs Roys, aucune finance ny indemnité, de laquelle à quelque somme qu'elle se puisse monter, nous leur avons faict et faisons don par cesdites présentes, à la charge touteffois qu'ils vivront noblement, sans déroger à ladicte quallité. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans nostre conseil souverain de Tournay, chambre de nos comptes à Lille, et à tous autres nos justiciers et officiers qu'il appertiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouir et user pleinement, plaisiblement et perpétuellement lesdicts *Pierre* et *Nicolas François de Fourmestraux*, cousins germains, conjonctement et séparément et leurs dits enfans et postérité nez et à naistre en loyal mariage, cessants et faisants cesser tous troubles et empeschements quelconcques nonobstant tous édicts, réglements, déclarations, arrests, lettres et autres choses à ce contraires ausquelles et aux dérogatoires des dérogatoires y contenues, nous avons desrogé et desrogeons pour ce regard par cesdictes présentes, car tel est nostre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons faict mettre nostre seel à cesdictes présentes, sauf en autres choses nostre droit et l'aultruy en toutes. Donné à Saint-Germain en Laye au mois de septembre l'an de grace 1670 et de nostre règne le 28e, ainsy signé Louys et sur le ply, Par le roy, Le Tellier et appendoit ausdictes lettres un seel de chire verde pendant en soye verde et rouge.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre La Paix f° 179, pièce 182.

1707, 9 février. — *Lettres d'annoblissement accordées à Antoine-Joseph de Fourmestraux, sr d'Oosthove, en son vivant trésorier de France au bureau des finances.*

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Par notre édit du mois d'octobre mil sept cens quatre, nous ayant plu d'accorder aux officiers de chacune de nos Cours de Parlemens, Chambres des Comptes, Cours des Aydes, Conseils supérieurs et Bureaux des finances de notre Royaume, à l'exception de notre Cour de Parlement, Chambre des Comptes, et Cours des Aydes de notre bonne ville de Paris, quatre dispenses d'un degré de service, pour pouvoir acquérir la noblesse, et la transmettre à leur postérité, au moyen de quoy après avoir servy vingt années dans leurs offices, ou étans décédez

revêtus d'iceux, eux, leur veuve demeurant en viduité et leurs enfans nez et à naitre en loyal mariage seroient nobles comme si leur père et leur ayeul étoient décédez revêtus de pareils offices, et d'autant que le Bureau des finances de la généralité de Lille ne s'est point mis en état de profiter de la préférence que nous aurions accordée ausdites compagnies pendant deux mois du jour de l'enregistrement dudit édit, d'attacher à leur corps à perpétuité deux dispenses d'un degré de service au lieu desdites quatres dispenses, notre amé et féal *Antoine Joseph de Fourmestraux*, seigneur d'Oosthove, notre conseiller trésorier de France audit Bureau des finances de Lille, nous auroit payé la finance portée par notre dit édit pour jouir d'une desdites quatre dispenses pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, et nous auroit très humblement fait supliée de luy vouloir accorder nos lettres patentes d'un degrez de service. A ces causes, de l'avis de notre Conseil qui a veu notre dit édit, coppie collationnée de la quittance de la finance signée Gruyn, Garde de notre Trésor royal, du vingt sixième janvier dernier, controllée le quatrième febvrier ensuivant, le tout cy attaché sous le contrescel de notre chancellerie et voulant favorablement traiter ledit sieur *de Fourmestraux* exposant, en considération de ses longs services et l'engager à nous les continuer avec le même zèle, fidélité, et affection qu'il a toujours fait paroître, de notre grâce spécialle, pleine puissance et autorité royale, nous l'avons par ces présentes signées de notre main dispensé et dispensons d'un degrez de service pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à sa postérité, au moyen de quoy ayant servy vingt années dans l'exercice de sa dite charge ou décédant revêtu d'icelle, l'exposant, sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage seront nobles, comme nous les déclarons tels, voulons et nous plait qu'ils jouissent de tous les mêmes droits, privilèges, franchises, immunitez, rangs, scéances et prééminences dont jouissent les autres nobles de race de notre royaume comme si leur père et leur ayeul étoient décédez revêtus de pareils offices. Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers les présidens, trésoriers de France audit Bureau, que ces présentes ils fassent registrer, et du contenu faire jouir et user ledit sieur *de Fourmestraux,* sa veuve demeurant en viduité et ses enfans nez et à naitre en loyal mariage, pleinement, paisiblement, et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, arrets et réglemens à ce contraires ausquelles nous avons dérogé et dérogeons par ces mêmes présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, Car tel est notre plaisir; en témoin

de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Versailles, le neufvième jour de février, l'an de grace mil sept cens sept et de notre règne le soixante quatrième, signé Louis et sur le replis, par le Roy, CHAMILLART.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre Bleu, f° 333 v°, pièce 153.

1709, 28 novembre. — *Lettres de rémission accordées à Adrien Nicolas François de Fourmestraulx, écuyer, sr de le Val, au sujet d'un meurtre dont il s'était rendu coupable.*

Les Estats généraux des Provinces Unies à tous ceux qui ces présentes lettres verront ou lire oiront, salut. Nous avons vu l'humble supplication qui nous a esté faite de la part d'*Adrien Nicolas François De Fourmestraulx,* écuier, seigneur de le Val, bourgeois de la ville de Lille, présentement détenu ès prisons de Menin, par où il donne à connoistre qu'étant party de ladite ville de Lille, le vingt nœuf du mois de juillet dernier, pour donner ordre au voiturage nécessaire pour le chariage d'une quantité de bois qui étoit abbatu sur certaine sienne ferme à Roncq, de quoy le suppliant en avoit fait charger quattre chariots et étant avec iceux sur son retour vers Lille, entre une à deux heures après-midy, au bourg de Bondues, scitué au grand chemin, entre lesdites villes de Lille et de Menin, où il apperçut deux autres chariots qui occupoient une partie de la chaussée dudit chemin par où ceux du supliant devoient passer, les chartiers desdits deux chariots y aians laissé manger et reposer leur chevaux, et comme le pavé y étoit estroit, et par ainsy difficile à y passer, s'il n'étoit entièrement libre parce que les chemins d'à costez étoient lors très mauvais et nullement possible d'y charier avec semblable charge de bois, le supliant auroit par une sage discrétion et honesteté, requis *Gilles De Roubaix*, monier du moulin du Verdbois, qui donnoit à manger à ses chevaux et les y faisoit rafraichir, que le supliant ne connoissoit pour lors, à ce qu'il auroit voulu tirer lesdits chevaux et chariot dudit pavé, afin de donner le libre passage à ceux du suppliant et ce par une crainte que les chariots auroient pu se briser les uns les autres par le peu de largeur dudit pavé et aussy parce que l'un des chariots du supliant étoit tout à fait débile et ne pouvoit souffrir guères d'actainte qui auroit pu faire jetter le bois en confusion et ainsy l'obliger à rester en chemin, il étoit avenu que ledit monier (lequel on a apris du depuis avoir eu beaucoup de

quereles avec bien d'autres en pareille occasion et avoir été maltraité) au lieu de seconder une pareille réquisition en se rangeant en son devoir, il auroit répondu au supliant d'une manière très dédaigneuse voire même luy en fait refus, en telle sorte que le suppliant en étant devenu si sensiblement irrité, il luy auroit porté au même instant un coup de fouet, lequel auroit cito sauté vers le supliant qui étoit à cheval, et comme il n'avoit pas autre chose à attendre que ledit *De Roubaix* monier l'auroit jeté à bas de son cheval qui pour s'en libérer et pour deffendre son corps dans cette pressante appréhention se seroit mis l'espée à la main et en cette occasion ledit *De Roubaix* avoit receu un coup d'espée, duquel, au grand repentir du suppliant, il en est décédé le même jour, estant de suite advenu qu'un officier commandant certain détachement de troupes arrivant au même lieu se seroit saisy du suppliant et le conduit à Menin, suivant tout quoy le juge de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille, auroit pris et tenus information sur ledit fait à la charge du supliant et attendu que la femme présentement veuve dudit *De Roubaix* nommée *Marie Marguerite Acquet*, aiant apris que son mary avoit receu ladite blessure par sa faute selon la justification d'autres personnes et que son dit mary avoit donné occasion à ce que luy étoit arrivé, elle se seroit rendue devers luy et l'intercéda de le vouloir pardonner au supliant ainsy qu'il avoit fait aussy, le tout suivant la déclaration jurée de ladite veuve à nous exhibée, outre que les parens du supliant avoient aussy fait accord avec ladite veuve pour la réparation civille de ses domages et intérests, en conformité d'un second acte, et comme c'étoit une chose très rude et cruelle pour un gentilhomme de se voir tellement mesprisé de parolles et dementy par un paysan entesté et spécialement sur le fait d'une réquisition autant raisonnable et dans des termes les plus discrets le supliant se retiroit vers nous requérant que pour les raisons sus alléguées ledit homicide luy fut pardonné, or est-il que nous sur l'humble supplication que dessus, et aiant sur ce pris l'avis des lieutenant général, conseillers et autres officiers de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille, avons à iceluy remis, acquité et pardonné, remettons, acquitons et pardonnons par ces présentes lettres enregistrées par lesdits lieutenant général, conseillers et autres officiers de la Gouvernance du souverain bailliage de Lille, les requérans; voulons, chargeons et commandons, et à tous autres officiers, juges et justiciers à qui il peut toucher que ledit *Adrien Nicolas François De Fourmestraulx* de ceste présente grace et abolition, ils souffrent et fassent jouir et user fermement, paisiblement et perpétuellement sans luy faire ou souffrir pour le présent ny en temps à venir luy estre fait aucun trouble ny

inquiétude à ce contraires. Donné à La Haye sous le cachet de l'Estat, la paraphure du seigneur président en nostre assemblée et la signature de nostre greffier, le 28e de novembre 1709. Etoit signé Jhan NYEREN; plus bas, par ordonnance de leurs Hautes Puissances les seigneurs Estats généraux, signé F. FAGEL ; à la marge en teste étoit imprimé un scel aux armes desdits Etats et signé BOSWINCKEL, et au bas et milieu étoit aussy imprimé un pareil scel aux armes desdits Etats sur nieulle vermeille.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance, Registre Eugène, f° 59 v°, pièce 28.

1794, 14 juin. — *Procès d'Ignace-Joseph de Fourmestraux.*

Fourmestrau de Briffeuil, Ignace-Joseph, 52 ans, né à Lisle, département du Nord, demeurant à Sceau, district du Bourg l'Égalité, cy devant conseiller de grand chambre au Parlement de Paris.

Il fut arrêté en prairial an 2 et détenu à la Conciergerie. Avec lui furent poursuivis 26 membres du Parlement de Toulouse, ainsi que Emmanuel-Marie-Michel-Philippe *Freteau*, Jean-Baptiste-Auguste *Lerebourg*, Jean-Baptiste-Pierre *Tyton*, ex-membres du Parlement de Paris. L'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville, le 25 prairial an 2, s'exprime ainsi : « Tyton s'est encore montré l'ennemi du peuple dans toutes les occasions où il s'est agi de sa souveraineté, de sa liberté et de son bonheur, coalisé avec *Fourmestrau*, avec *Lerebourg*, les *Deprémenil* et tous les complices du despotisme et de la tyrannie. On connoit leurs efforts pour empêcher le peuple de recouvrer ses droits si longtems méconnus ou plutôt usurpés, et le tenir par le mode de convocation dans la dépendance des cy devant parlements; on ne peut égallement douter qu'ils n'aient secrettement adhéré à ces protestations liberticides et attentatoires à l'autorité du peuple dictées par Lamoignon, Malsherbes, et trouvées chez le conspirateur Rozambo. On sçait que dans ces compagnies toutes gouvernées par ce qu'on appelloit esprit de corps, tous étoient solidaires et que tous y donnoient leur assentiment ; aussi les plus grands obstacles que la Révolution ait eu à vaincre sont-ils venus de la coalition formée par ces colonnes du despotisme et de la tyrannie. Enfin *Titon*, *Fourmestreau* et *Lerebourg* paroissent être sortis du Territoire françois pour se rendre à Tournay avec les autres cy devant membres de tous les autres cy devant parlements, pour concourir par leur réunion à former de tous les débris de ces corporations anéanties

un seul parlement sous les auspices des infâmes Calonne et Seguier qui les représentoient tous. »

La question posée au jury dans la séance du 26 prairial fut la suivante : « Sont-ils convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple en cherchant aussi à anéantir la liberté publique, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Paris, tendant à allumer la guerre civile, dissoudre la représentation nationale et rétablir le despotisme ? »

La déclaration unanime du jury ayant été affirmative, « le tribunal après avoir entendu l'accusateur public sur l'application de la loy, condamne lesdits (suit l'énumération de tous les condamnés) à la peine de mort conformément aux articles cinq, six et sept de la loy du vingt-deux prairial présent mois, dont il a été fait lecture, lesquels sont ainsy conçus :

Les Ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à annéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

Sont réputés ennemis du peuple ceux qui auront provoqué le rétablissement de la royauté ou cherché à avilir ou à dissoudre la convention nationale et le gouvernement révolutionnaire dont elle est le centre.

La peine portée contre tous les délits dont la connoissance appartient au tribunal révolutionnaire est la mort.

Déclare les biens des dits condamnés acquis à la République conformément à l'article deux de la loi du dix mars 1793 vieux style dont il a aussi été fait lecture, aux exceptions portées par la ditte loy, s'il y a lieu.

Ordonne qu'à la diligence de l'accusateur public le présent jugement sera mis à exécution dans les vingt-quatre heures, sur la place dite du Trône de cette ville, imprimé, publié et affiché dans toute l'étendue de la République.

Fait et prononcé le vingt six prairial l'an deuxième de la République françoise une et indivisible, à l'audience publique du tribunal, à laquelle siégeoient les citoyens René-François Dumas, président, Charles Bravet et Charles Harny, juges, qui ont signé le présent jugement avec le commis greffier.

Signé : Dumas, Bravet, Harny.
et plus bas : Ducray, com. greffier.

Archives nationales. W 1b, carton n° 386.

DE FOURMESTRAUX ou DE FOURMESTRAULX

Branche de SAINT-DENIS

Armes : *écartelé : aux 1 et 4, d'or à trois aigles à deux têtes de gueules, becquées et membrées d'azur; aux 2 et 3, de sable à la bande d'or.*

I. — ***Robert*** de Fourmestraux, fils de Pierre et de Michelle ***de Fourmestraux***, baptisé à Saint-Étienne le 23 janvier 1626, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1650, épousa Anne ***Cocqueau***, fille de Jean et de N... ***Roisin*** ; d'où, entre autres :

1. — *Pierre-Alexis*, qui suit, II.

2. — *Jean-François*, s[r] de la Lotterie, pourvu de la charge de procureur fiscal général de la gouvernance de Lille le 20 décembre 1686, nommé conseiller à ce siège le 30 octobre 1693, décédé après 1704.

II. — ***Pierre-Alexis*** de Fourmestraux Saint-Denis, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1671, prit le nom ***de Fourmestraux Saint-Denis*** [1] pour se distinguer de ses cousins. Il acheta la charge de prévôt le comte de Valenciennes [2] et se qualifia de conseiller du Roi; il épousa, en 1671, Marie-Gabrielle ***Wery***, fille de Gabriel et de Marie ***Descamps*** ; d'où :

1. — *Pierre-Hyacinthe*, qui suit, III.

2. — *Pierre-Lamoral-Joseph*, capitaine aux gardes du roi d'Espagne, tué au siège de Gibraltar ; célibataire.

3. — *Gabriel*, carme déchaussé, en religion Gabriel de Saint-Alexis.

4. — *Marie-Françoise*, née en 1674, morte à Valenciennes, paroisse de La Chaussée, le 14 décembre 1741, alliée à Saint-Étienne,

---

1. La terre de Saint-Denis, située près de Courtrai, appartenait à sa femme.

2. Nous n'avons pas pu savoir si cette charge anoblissait ses possesseurs ; en tout cas, c'est à partir de cette époque que les *Fourmestraulx Saint-Denis* sont qualifiés d'écuyers.



à Lille, le 16 août 1704, à Paul-Joseph *Locart*, écuyer, sr de Watreloz, fils de Théodore et de Marie-Françoise *Bruyant*, baptisé à Saint-Étienne le 6 mai 1671, bourgeois de Lille par relief du 17 octobre 1704; dont postérité.

5. — *Marie-Gabrielle*, née en 1680, morte à Valenciennes (La Chaussée) le 14 décembre 1756 [1].

6. — *Marie-Catherine-Ignace*, née en 1682, morte à Valenciennes Saint-Géry le 31 juillet 1764, mariée dans cette ville, en février 1724, avec Maximilien-Albert-Joseph *de Sars*, écuyer, sr d'Haveluy, Curgies, fils de Denis-Joseph, écuyer, et de Catherine-Jeanne-Joseph *Alliot*, né à Valenciennes, le 11 mai 1701, y décédé le 17 septembre 1772 et enterré à Curgies; dont postérité.

7. — *Marie-Françoise-Josèphe*, morte le 31 août 1724, épouse de Pierre-Jean-Ghislain-Joseph *Pamart*, sr d'Escaufourt, fils de Ghislain et de Marie *Desmarez*, baptisé à Valenciennes Saint-Nicolas le 24 juin 1677; dont postérité.

8. — *Marie-Thérèse*, dame de la Lotterie, née en 1685, morte à Valenciennes (La Chaussée) le 27 août 1749, mariée, par contrat du 11 mars 1722 [2], avec Jean-Étienne *de Valicourt*, écuyer, sr de la Chauvinière, de Brunémont, de Prémont, fils de Jean-Étienne, écuyer, sr de Ricametz, et de Marie-Philippe *Le Clercq*, né à Valenciennes le 9 mars 1684, veuf de Marie-Josèphe *Wéry*; dont postérité.

III. — *Pierre-Hyacinthe* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, écuyer, sr de Gussignies, bourgeois de Lille par relief du 2 juillet 1711, prévôt le comte de Valenciennes, décédé dans cette ville, paroisse Saint-Jean, le 29 décembre 1743, épousa, paroisse de La Chaussée, le 15 septembre 1710, Anne-Joachime-Joseph *Poisson*, fille de Regnier et d'Anne *Hayez*, baptisée à La Chaussée vers 1691, morte paroisse Saint-Jean le 24 novembre 1738 et enterrée à Gussignies; d'où:

1. — *Pierre-Alexis-Joseph*, baptisé à La Chaussée le 20 novembre 1711, mort jeune.

2. — *Anne-Marie-Gabrielle*, baptisée à Saint-Géry le 30 août 1713, décédée paroisse de La Chaussée le 4 octobre 1774 [3], alliée: 1° à La Chaussée, le 28 juillet 1748, à Jean-Philippe *Delecambier*, fils de Nicolas et de Marie-Jacqueline *Tordereau*, baptisé à Sainte-

1. Elle testa à Valenciennes le 21 octobre 1749 (*Archives municipales de Valenciennes*, n° 4229.)

2. Ce contrat porte le n° 4821 aux Archives de Valenciennes.

3. Son testament fut passé à Valenciennes le 11 mars 1772.



Waudru de Mons en 1712, veuf de Marie-Joseph-Pétronille *Wéry* et de Françoise *Defontaine*, décédé paroisse de La Chaussée le 25 décembre 1749 ; 2° dans cette église, le 22 avril 1754, à Pierre-Alexandre-Louis *de Sars*, écuyer, sr du Sart, Romeries, fils de Jean-Alexandre-François, écuyer, et de Marie-Madeleine *de Neufville*, né le 21 août 1696, lieutenant au régiment de Lorraine infanterie, lieutenant des maréchaux de France, veuf de Marie-Catherine *de Parisot*, mort à Romeries le 23 octobre 1782 ; sans postérité. Elle fut inhumée à Assevent, près Maubeuge, ainsi que son second mari.

3. — *Pierre-Alexis-Joseph*, baptisé à La Chaussée le 8 novembre 1714.

4. — *Marie-Hyacinthe-Joseph*, baptisée à Saint-Nicolas le 5 décembre 1716.

5. — *Pierre-Lamoral-Joseph*, écuyer, baptisé à Saint-Nicolas le 25 février 1718, mort paroisse Saint-Jean le 14 novembre 1752, marié à Saint-Géry, le 9 novembre 1747, avec Jeanne-Marie-Thérèse-Alexandrine *Taffin*, fille de Pierre, écuyer, et de Marie-Claire *Duhamel*, baptisée à Saint-Jacques le 5 juin 1713, remariée avec Jean *de Benazet*, morte paroisse Saint-Géry le 11 avril 1782 ; d'où :

a. — *Pierre-César-Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Jean le 16 janvier 1746, mort jeune.

b. — *Marie-Louise-Hyacinthe-Josèphe*, baptisée à Saint-Jean le 20 septembre 1751, morte paroisse Saint-Jacques à Douai, le 23 mars 1769, enterrée le 25 dans l'église de Gœulzin ; elle laissa toute sa fortune à sa mère ; mais ses héritiers firent annuler le testament.

6. — *Marie-Catherine-Frédéric*, née en 1722, morte paroisse de La Chaussée le 27 août 1748 [1].

7. — *Pierre-Hyacinthe-Joseph*, qui suit, IV.

8. — *Marie-Thérèse-Joachime-Joseph*, née en 1724, décédée paroisse Saint-Vaast en ville le 22 septembre 1756, alliée dans cette église, le 24 janvier 1756, à Jean-Louis *Raguet de Brancion* [2], sr de Liman, Franquendal, Hourain, né en 1721, lieutenant-colonel du régiment de la Marck, chevalier de Saint-Louis, remarié avec Sophie-Marguerite-Dorothée *Dhamen*, mort paroisse Saint-Vaast en ville le 30 août 1788 ; dont un fils.

---

1. Son testament est daté de 1717 (*Archives de Valenciennes*, n° 4906.)

2. Raguet de Brancion : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur à trois fasces ondées d'or ; aux 2 et 3, d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable surmontée d'un rat d'argent.*



9. — *Marie-Gabrielle-Anne-Joseph*, née en 1726, décédée paroisse Saint-Vaast en ville le 11 décembre 1758.

10. — *Marie-Thérèse-Charlotte-Joseph*, morte le 30 juillet 1736 et inhumée à Gussignies.

IV. — *Pierre-Hyacinthe-Joseph* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, écuyer, sr de Gussignies, né vers 1723, mort à Gussignies le 19 juin 1810, épousa à Valenciennes, paroisse de La Chaussée, le 16 janvier 1753, Jeanne-Françoise-Joseph *Wattier*, fille de Jacques-Robert et d'Isabelle-Marie-Antoinette *Faucille*, baptisée à Saint-Géry le 25 septembre 1725 ; d'où :

1. — *Hyacinthe-François-Joseph*, qui suit, V.
2. — *Ghislain-Alexis-Hyacinthe-Joseph*, baptisé à La Chaussée le 27 mars 1762.

V. — *Hyacinthe-François-Joseph* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, écuyer, sr de Gussignies, baptisé à La Chaussée le 14 décembre 1759, directeur d'ambulance du grand quartier général impérial de l'armée d'Allemagne, mort à Dunkerque le 9 juillet 1829 ; épousa Jeanne-Charlotte-Ghislaine-Françoise de Paule, baronne *de Winterfeldt*, fille de Pierre-Charles, baron *de Winterfeldt*, et de Élisabeth-Christine, marquise *de Winterfeldt*, née en 1758, décédée à Gussignies le 18 janvier 1815 ; d'où :

1. — *Anthime-Hyacinthe-Pierre-Ghislain*, qui suit, VI.
2. — *Flavie-Domitille-Françoise-Louise-Ghislaine*, née à Gussignies le 7 mai 1787, mariée à Lille, le 1er mars 1815, avec Jean-Nicolas *Richard*, fils de Joseph et de Catherine *Saint-Vanne*, né à Étain (Meuse) le 3 septembre 1767, négociant ; dont postérité.

VI. — *Anthime-Hyacinthe-Pierre-Ghislain* DE FOURMESTRAUX SAINT-DENIS, écuyer, sr de Gussignies, né à Gussignies le 11 mai 1786, y décédé le 25 janvier 1867, épousa à Préseau (Nord), le 13 juillet 1809, Anne-Marie-Adélaïde *d'Hangouwart*, fille de Louis-Antoine-Joseph-Marie, baron d'Hangouwart, et de Marie-Constance-Philippine *Imbert de la Basecque*, baptisée à Sainte-Catherine, à Lille, le 3 octobre 1781, veuve de Pierre-François-Joseph *Picot de Moras*, morte à Gussignies le 20 mai 1877 ; dont :

1. — *Mathilde-Adélaïde-Marie-Anne-Flavie*, née à Valenciennes le 12 juin 1809, légitimée par mariage subséquent, morte à Pontivy le 23 février 1894, épousa à Gussignies, le 19 mai 1842, Bertrand-

Claire-Eustache *Delpoux de Nafines*, fils de Joseph-Marie-Olivier, chevalier de Saint-Louis, et de Louise-Hélène *de Boyer*, né à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) le 9 pluviôse an XIII, officier de cavalerie ; dont postérité.

2. — *Paul-Anthime-François-Albert*, né à Gussignies le 6 octobre 1810, y décédé le 7 juin 1811.

3. — *Ferdinande-Françoise*, née à Gussignies le 12 avril 1812, y décédée le 30 avril 1820.

4. — *Élisa-Louise-Hélène*, née à Gussignies le 25 juin 1814, y décédée le 13 avril 1840.

5. — *Zoé-Albertine-Joseph*, née à Gussignies le 26 décembre 1817, y décédée le 15 décembre 1885, alliée audit lieu, le 12 août 1846, à Anne-Philippe, comte *Picot de Moras*, fils de Jean-Charles-Alexandre et de Françoise-Catherine-Sophie *Foillenot*, né à Montmirey-le-Château en 1807, sous-intendant militaire à Givet ; dont postérité.

6. — *Jules-Nicolas-Antoine*, né à Gussignies le 22 mars 1820, y décédé le 31 mai 1827.

DE FOURMESTRAUX

Branche de WAZIÈRES

Armes : *Écartelé : aux 1 et 4, d'or à l'aigle à deux têtes éployée de gueules* (Fourmestraux) *; aux 2 et 3, d'or à un ours de sable rampant contre un billot courbé de gueules* (Kesselers).

I. — *André* de Fourmestraux des Wazières (fils de Jean et de Philippote *Delobel*), s^r de Petit Gellebrouck, des Wazières, bourgeois de Lille par relief du 27 avril 1589 sur requête, échevin et conseiller de cette ville, décédé le 13 décembre 1609, épousa Anne *de Kesselers*, fille de Georges et de Helwige *Van Asbuch*, morte le 27 septembre 1623. Il écartela ses armes de celles de sa femme ; dont :

1. — *André*, qui suit, II.
2. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 5 juillet 1606.
3. — *François*, baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1608.
4. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 12 août 1609.

II. — *André* de Fourmestraux des Wazières, marchand, s^r de Beaupré, des Wazières, bourgeois de Lille par relief du 3 avril 1603, échevin, rewart, puis mayeur de cette ville, anobli par lettres données à Madrid le 3 novembre 1623, créé chevalier le 31 mars 1642, mort le 7 mai 1660 ; épousa à Saint-Étienne, le 17 novembre 1602, Jeanne *Deliot*, fille de Guillaume et d'Antoinette *du Hot*, morte le 29 avril 1648 ; d'où :

1. — *Jean-André*, qui suit, III.
2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mars 1615, alliée : 1° à Saint-Étienne, le 12 février 1636, à Emmanuel *de la Biche*, chevalier, s^r des Fontaines ; 2° à François *de Croix*, écuyer, s^r de Belzaige, fils d'Adrien, chevalier, s^r de Belzaige, Wasquehal, Avelette, et de Marguerite *Sandelin*, bourgeois de Lille par relief du 6 septembre 1646.

à Saint-Étienne le 27 décembre 1617.

à Saint-Étienne le 20 octobre 1620, mort enterré au chœur dans la chapelle des

FOURMESTRAUX DES WAZIÈRES, écuyer, des Wazières, baptisé à Saint-Étienne bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1639, novembre 1641, mort le 14 janvier 1677; obtint la permission de s'appeler *des Wazières*; ce de *Wazières*. Jean-André de Wazières épousa le 24 mai 1639, Marie *de Kessel*, fille de s^r de Milleville, et de Madeleine *d'Appeltern*, 1694 et enterrée à côté de son mari aux Frères

André-François, qui suit, IV.

Madeleine, baptisée à Saint-Étienne le 12 novembre 1641.

Jeanne, baptisée à Saint-Étienne le 23 mars 1643.

Françoise, baptisée à Saint-Étienne le 6 août 1644.

Isabelle-Jeanne, dame de Sainghin, baptisée à Saint-le 3 août 1645, épousa, par contrat du 4 février 1673, Claude-*de Baudequin*, chevalier, s^r du Metz, fils de Philippe, chevalier, s^r d'Alincourt, et de Claudine *d'Ennetières*, baptisé à Saint-Étienne le 29 octobre 1639, bourgeois de Lille par achat du juillet 1676; dont postérité.

6. — *Madeleine-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 30 octobre 1646.

7. — *Albertine-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 4 novembre 1647.

8. — *Michel-François*, baptisé à Saint-Étienne le 21 septembre 1648, prieur de l'abbaye de Marchiennes, mort le 19 avril 1693.

9. — *Madeleine-Antoinette*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1650.

10. — *Antoinette-Hippolyte*, baptisée à Saint-Étienne le 14 août 1651.

11. — *Anne-Isabelle*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mars 1654.

12. — *Françoise-Lambert*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1655.

13. — *François-Joseph-Joachim*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mars 1659.

14. — *Ernest-Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 8 mai 1660 [1].

IV. — *Jean-André-François* DE WAZIÈRES, chevalier, s[r] de Beaupré, né le 2 mars 1640, baptisé à Saint-Étienne le 2 avril suivant, capitaine de cavalerie espagnole, bourgeois de Lille par relief du 18 janvier 1673 sur requête, échevin, mayeur et rewart de cette ville, épousa à Saint-Michel de Gand, le 20 décembre 1666, Marie-Jeanne-Henriette *de Vicq*, fille de Charles-Philippe, chevalier, receveur général de Flandre, et de Marie-Madeleine *de Béry*, décédée veuve à Haubourdin le 19 mai 1696 ; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 juillet 1670.

2. — *Eugène-Hyacinthe*, qui suit, V.

3. — *André-Jean-Ernest*, baptisé à Saint-Étienne le 28 août 1673, jésuite.

4. — *Marie-Isabelle*, dame de Hollebecque, baptisée à Saint-Étienne le 26 août 1674, décédée paroisse de La Madeleine le 31 août 1700, alliée à Saint-Étienne, le 20 février 1689 [2], à Jean-Robert *Cuvillon*, écuyer, s[r] de Roncq, Vledricq, Créquillon, fils de Raphaël et d'Aldegonde *Petitpas*, baptisé à Roncq le 27 décembre 1665, bourgeois de Lille par relief du 19 mars 1689, marguillier de La Madeleine, mort en cette paroisse le 11 septembre 1694, et inhumé dans le caveau des marguilliers ; dont postérité.

5. — *Claude-François*, qui suivra, V[bis].

6. — *Philippe-Benoît-Dominique*, écuyer, s[r] de la Rive, du Vertbois, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1677, capitaine de dragons au régiment de Poitiers, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1714, député ordinaire de la noblesse des États de Lille, décédé paroisse Saint-André le 18 juin 1724 ; épousa à Sainte-Catherine, le 2 septembre 1714, Marie-Françoise-Élisabeth *de la Fonteyne*, fille de Pierre-François-Gaspard, écuyer, et de Marie-Agnès *Miroul*, baptisée à La Madeleine le 19 novembre 1688, décédée paroisse Sainte-Catherine le 2 février 1721 ; d'où :

a. — *Chrétien-Louis-Hippolyte*, né le 21 septembre 1715, baptisé à Sainte Catherine le 8 octobre suivant.

b. — *Albert-Marie*, baptisé à S[te]-Catherine le 31 octobre 1716.

c. — *André-Joseph-Druon*, écuyer, s[r] de la Rive, baptisé à

---

1. D'après la généalogie très incomplète donnée par Goethals, il aurait été prieur de Marchiennes et serait mort le 27 juin 1721.

2. *Sic* ; elle n'avait pas quinze ans.

Sainte-Catherine le 16 avril 1718, décédé paroisse Saint-Pierre le 31 juillet 1756.

d. — *Dominique-Joseph*, écuyer, s[r] de Ternhoute, Beaupré, baptisé à Sainte-Catherine le 20 avril 1720, capitaine d'infanterie, bourgeois de Lille par relief du 10 janvier 1759, député de la noblesse de la province, mort à Lille le 28 mars 1813 ; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 10 avril 1758, Louise-Philippine-Joseph-Aimée-Marie *Zannequin*, fille de Joseph-Louis, écuyer, s[r] d'Opschotte, et de Marie-Anne-Thérèse *Le Prévost de Basserode*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 mai 1740, décédée paroisse Saint-Pierre le 9 février 1776 ; 2° le 14 avril 1777, Louise-Gabrielle *de Clermont-Tonnerre*, fille de Charles-Louis-Joseph et de Marie-Angélique-Thérèse *de Lameth*, née à Amiens vers 1754 ; sans enfants.

7. — *Albert-Joseph-Michel*, écuyer, baptisé à Saint-Étienne le 23 février 1679, mousquetaire de la garde du Roi, capitaine de dragons au régiment de Poitiers, nommé colonel des milices de Flandre par commission du 8 octobre 1712, bourgeois de Lille par relief du 19 octobre 1719, décédé à Valenciennes, paroisse Saint-Nicolas, le 11 janvier 1739, marié à Valenciennes (S.-Nicolas), le 17 mai 1719, à Marie-Madeleine-Hyacinthe *d'Ennetières*, fille de Robert, écuyer, et de Marie-Hyacinthe *d'Espiennes*, morte à Valenciennes (S.-Nicolas), le 7 septembre 1749 [1]; sans enfants.

8. — *Marie-Jeanne-Eubertine*, baptisée à Saint-Étienne le 12 août 1682.

9. — *Madeleine-Bernarde*, baptisée à Saint-Étienne le 20 août 1683.

V. — *Eugène-Hyacinthe* de Wazières, écuyer, s[r] de Beaupré, la Volandre, dit le vicomte de Saint-Georges, baptisé à Saint-Michel, à Gand, le 28 juillet 1672, capitaine au régiment d'Humières, bourgeois de Lille par relief du 17 novembre 1696, mort le 5 décembre 1709 ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 16 août 1696, Françoise *de Lannoy*, fille de Jean-Baptiste, chevalier, s[r] des Pretz, et d'Henriette *de Tramecourt*, baptisée à Saint-Étienne le 4 août 1677 ; 2° à Saint-Étienne, le 12 mai 1704, Marie-Barbe *Biscop*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 4 mai 1757 ; d'où :

1. — Du premier lit : *François-Eugène-Dominique*, qui suit, VI.
2. — *Marie-Henriette-Françoise*, dame de Rabodingues, baptisée

1. Son testament est daté de 1740. (*Arch. de Valenciennes*, n° 4.938.)

à Sainte-Catherine, le 7 juillet 1698, morte en la même paroisse le 28 novembre 1785 et inhumée à Sainte-Mariakerque-en-Artois, alliée à La Madeleine, le 1er avril 1724, à Charles-Pierre *de Male*, dit *Malineus Prats*, vicomte de Zuytpene, chevalier, fils de Charles-Aurel-Augustin, chevalier, et de Philippine-Dorothée *de Massiet*, baptisée à Sainte-Catherine, à Bruxelles, le 23 juillet 1672, lieutenant-colonel au service d'Espagne, puis de France, grand forestier de Brabant, mort avant sa femme ; dont postérité.

3. — *Balthazar-André-Hippolyte*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 septembre 1699, jésuite.

4. — *Hyacinthe-Albéric-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 février 1701.

5. — *Philippe-André-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 19 juin 1702.

6. — Du second lit : *Marie-Thérèse-Josèphe*, née en 1705, décédée paroisse Sainte-Catherine le 1er mars 1760, alliée : 1° dans cette église, le 17 mars 1729, à Antoine-François *Costa*, écuyer, sr de Berckem, fils d'Antoine, chevalier, président du bureau des finances de Lille, et de Marie-Françoise *du Béron*, baptisé à Saint-Maurice le 24 novembre 1694, bourgeois de Lille par relief du 11 août 1729, lieutenant-général civil et criminel de la gouvernance de Lille, mort paroisse Saint-André le 30 avril 1736 ; 2° à Louis-Auguste *de Martigny*, écuyer, sr de Noizelle, Ansbecq, décédé avant elle.

7. — *Albert-Ernest-François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 19 avril 1706.

8. — *Joseph-Hippolyte-Eugène*, baptisé à Saint-Maurice le 20 avril 1707.

9. — *Jacques-François-Joseph-Hyacinthe*, baptisé à Saint-Maurice le 12 juin 1708.

10. — *André-François-Joseph-Hyacinthe*, jumeau du précédent.

11. — *Eugénie-Hippolyte-Françoise-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 30 janvier 1710, posthume, religieuse à l'Abbiette de Lille, morte le 1er juin 1750.

VI. — *François-Eugène-Dominique* DE WAZIÈRES, écuyer, sr de Roncq du chef de sa femme, baptisé à Sainte-Catherine le 4 août 1697, bourgeois de Lille par relief du 21 juillet 1722, mort paroisse Saint-Étienne le 12 septembre 1775 ; épousa, le 3 octobre 1721, Madeleine-Françoise *Cuvillon*, fille de Jean-Robert, écuyer, sr de Roncq, et de Madeleine-Marie-Isabelle *de Wazières*, née vers 1693, veuve d'Albert-François *de Lannoy*, chevalier, sr de la Deûle, décédée le 6 février 1736. M. de Wazières voulut se

remarier, en 1748, avec Marie-Hélène *Vincre*, mais ce mariage fit scandale et fut cassé. Marie-Hélène Vincre fut enfermée à la prison de Lille sur l'ordre du Roi donné à Versailles le 23 décembre 1748 [1]. De Madeleine-Françoise *Cuvillon*, il eut :

1. — *Marie-Madeleine-Françoise*, ondoyée à Saint-André le 13 mars 1722 et baptisée à Haubourdin le 9 mai suivant.

2. — *Henriette-Françoise*, baptisée à La Madeleine le 5 septembre 1723, morte le 25 janvier 1781, mariée à Saint-Étienne, le 26 juillet 1745, avec Clément-Séraphin-Marie *Hespel*, écuyer, sr de Coisnes, Hocron, fils de Pierre-François-Séraphin, écuyer, sr d'Hocron, et d'Isbergue-Albertine *Rouvroy*, baptisé à Saint-Maurice le 6 décembre 1716, bourgeois de Lille par relief du 1er février 1746, décédé paroisse de La Madeleine le 8 septembre 1784 et inhumé à Salomé ; dont postérité.

3. — *Albert-André-François*, baptisé à La Madeleine le 5 novembre 1724.

4. — *Pierre-Auguste-Marie*, écuyer, sr de Roncq, Beaupré, la Volandre, Gheluwebrouck, Naveghere, Tilloy les Hermaville, Tenquette, Sainte-Mariakerque, la Mutte Saint-Georges, Clairbourdin, la Hernesse, Landsbrigghe, etc., dit le vicomte de Langlé et de Saint-Georges, baptisé à La Madeleine le 31 octobre 1725, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1756, bailli d'Halluin de 1760 à 1779, grand bailli de Comines, député des États de la Flandre wallonne, créé comte de Roncq en septembre 1768, mort à Paris le 6 décembre 1781 et enterré à Roncq ; épousa : 1° à Saint-Vaast de Béthune, le 23 février 1756, Charlotte-Joseph-Ghislaine *de Preudhomme d'Haillies*, fille d'Antoine-Joseph, chevalier, marquis de Verquigneul, et de Catherine-Constance-Eugénie *de Dion*, née en 1732, décédée paroisse Saint-Étienne le 15 février 1769 ; 2° le 6 juin 1770, Marie-Thérèse *de Carondelet*, fille de Jean, baron de Noyelles, et de Marie-Bernardine *de Rasoir*, née en 1738, décédée à Boulogne-sur-Mer le 16 août 1820 ; sans enfants.

5. — *Thérèse-Séraphine*, baptisée à La Madeleine le 1er décembre 1726.

6. — *Françoise-Élisabeth*, baptisée à La Madeleine le 21 janvier 1728.

7. — *François-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 18 septembre 1731.

---

1. Voir : *Avis charitable*, Liège, 1749. In-8. — TH. LEURIDAN, *Essai sur l'histoire religieuse de la Flandre Wallonne*, ch. XXXII, p. 316 à 357.

V bis. — *Claude-François* DE WAZIÈRES, écuyer, s[r] d'Hollebecque à Marquette, baptisé à Marquette-lez-Lille le 21 août 1676, bourgeois de Lille par relief du 1[er] juillet 1701, épousa à Saint-André, le 9 septembre 1700, Antoinette-Albertine *de Bacquelrode de Mussen*, fille de François, écuyer, s[r] de Mussen, et d'Antoinette *Waresquiel* ; d'où :

1. — *Marie-Eugénie-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-André le 8 décembre 1707.

2. — *Claude-François-Joseph*, qui suit, VI.

3. — *François-Hippolyte-Joseph*, écuyer, s[r] de Lignières, baptisé à Saint-André le 9 août 1711, capitaine d'infanterie au régiment de Flandre au service d'Espagne, décédé célibataire, paroisse Sainte-Catherine, le 2 juin 1763.

4. — *Marie-Ernestine*, baptisée à Saint-André le 29 janvier 1713.

VI. — *Claude-François-Joseph* DE WAZIÈRES, écuyer, s[r] de Mussen à Ecques, né à Marquette-lez-Lille le 31 janvier 1709, mort à Ecques le 27 décembre 1786, épousa Jeanne-Thérèse *Penant*, fille de Martin et de Marie-Joseph *Lheureux*, née en 1698, veuve de Nicolas-Joseph *Ogier*, morte le 4 juin 1770 ; d'où :

1. — *François-Joseph*, qui suit, VII.

2. — *Françoise-Julie*, décédée paroisse Saint-Jean-Baptiste à Saint-Omer, le 25 juin 1788, alliée dans cette ville, le 5 octobre 1765, à André-François-Marie *Legrand de Castelle*, fils d'André-Dominique, conseiller du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Rihoult, et de Gertrude *de Lacourt*, né à Saint-Omer le 13 mai 1735, avocat en Parlement, conseiller au bailliage de Saint-Omer, y décédé le 30 janvier 1798 ; dont postérité.

3. — *Marie-Françoise-Madeleine-Thérèse*, née à Ecques le 18 mai 1735, mariée avec Robert-Joseph-Ghislain *de Lengaigne*, écuyer, s[r] de la Huberdrie, fils de Jean, écuyer, s[r] du Chocquel, de la Prévôté, et de Jeanne *Patté*, né à Coulomby en Artois, le 3 juillet 1729, entré au service le 15 février 1756 comme lieutenant au deuxième bataillon des milices d'Arras, passé le 17 novembre 1758 au régiment des grenadiers royaux de Chantilly, nommé capitaine au premier bataillon des milices d'Arras au même régiment le 22 février 1761, licencié en décembre de la même année [1], mort à Moringhem, près Saint-Omer, le 20 novembre 1776.

---

1. Archives départementales du Pas-de-Calais, C. 592, *État de ses services militaires.*



4. — *Marie-Antoine-Josèphe*, née à Ecques le 23 décembre 1737, morte paroisse Sainte-Aldegonde, à Saint-Omer, le 15 novembre 1790, mariée à Ecques, le 15 février 1763, avec Philippe-François *Van Outshorn*, écuyer, sr de Lassus, fils de Philippe-Joseph, écuyer, sr dudit lieu, et de Marie-Françoise-Claudine *Waleyns*, baptisé à Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys, le 27 février 1724, mort le 22 février 1791, et inhumé au cimetière de Tatinghem, près Saint-Omer ; dont postérité.

VII. — *François-Joseph* DE WAZIÈRES, écuyer, sr de Mussen, né à Ecques le 18 juin 1731, mort à Brême le 3 juin 1793 (ou 1797) ; épousa, à Saint-Jean-Baptiste de Saint-Omer, le 22 mai 1770, Marie-Angélique-Louise-Josèphe *de Vitry*, fille de Philippe-Hippolyte-Joseph, chevalier, sr de Malfiance, et de Marie-Louise-Françoise *de Poucques*, née le 11 janvier 1737, morte le 11 mars 1813 ; d'où :

1. — *François-Joseph*, écuyer, né à Ecques le 5 mars 1771, mort célibataire à Quetinghem, près Baincthun, en mars 1838 [1].
2. — *Louis-Jean-Baptiste-Joseph*, qui suit, VIII.

VIII. — *Louis-Jean-Baptiste-Joseph* DE WAZIÈRES, écuyer, puis comte de Wazières après la mort de Pierre-Auguste-Marie de Wazières, né à Ecques le 18 juin 1774, mort à Bondues le 6 juillet 1853, épousa à Ecques, le 18 octobre 1820, Thérèse-Charlotte-Colette *Sion*, fille de Jean-Joseph et de Marie-Joseph *Gardin*, née à Antoing en 1788, morte à Bondues le 1er décembre 1860. Ils habitaient dans ce village le château du Vertbois. Ils eurent :

1. — *Virginie*, née en 1809, morte célibataire le 30 juillet 1871.
2. — *Aline*, mariée avec N... *Hermant*.
3. — *Louise-Henriette*, née à Lisbourg (Pas-de-Calais) le 22 août 1814, mariée à Bondues, le 16 avril 1845, avec Louis-Antoine-Joseph *Casier*, fils d'Antoine-François, cultivateur, et d'Aimée-Justine-Victoire-Josèphe *Tiers*, né à Roncq le 1er juillet 1814 ; dont postérité.
4. — *Louis-Edmond*, comte de Wazières, né à Lille le 5 janvier 1816, procureur de la République à Saint-Pol, puis procureur impérial à Boulogne-sur-Mer, mort à Bondues le 15 octobre 1856 ; marié à Douai, le 23 juin 1851, avec Élisa-Flavie *Buffin*, fille de Camille-

1. Nous devons ces renseignements à la grande obligeance de M. Justin de Pas, secrétaire perpétuel des Antiquaires de la Morinie, qui a bien voulu relever pour nous les actes d'état civil qui concernent cette famille à Ecques et à Saint-Omer.

Hyacinthe, conseiller à la Cour d'appel, et de Joseph-Flavie *Beaujean*, née à Dunkerque le 17 octobre 1826 ; d'où :

a. — *Gaston-Louis*, né à Douai le 13 avril 1852, comte de Wazières.

b. — *Camille-Edmond*, né à Boulogne-sur-Mer le 24 mai 1854.

5. — *Apolline-Valentine*, née à Lille le 12 novembre 1817, morte à Amiens le 6 août 1890, alliée à Bondues, le 29 juillet 1854, à Joseph-Eugène *Cuinat*, fils de Jean-Baptiste et de Marguerite *Poirson*, né à Lunéville le 16 septembre 1798, ancien sous-préfet de Châtellerault ; dont postérité.

6. — *Édouard-Florimond-Joseph*, né à Ecques le 20 septembre 1819, mort célibataire à Mouvaux le 12 novembre 1883. Ces six enfants furent légitimés par le mariage subséquent de leurs parents.

7. — *Jules-Louis-Joseph*, né à Ecques le 26 juillet 1821, capitaine au 2e régiment de voltigeurs de la garde impériale, chevalier de la Légion d'honneur, mort au Vésinet.

8. — *Albert-François*, né à Ecques le 2 avril 1823, mort à Amiens le 13 avril 1879, allié à Montdidier, le 17 avril 1850, à Marie-Françoise-Sophie *de Baudricourt de Carbonnel*, fille de François-Xavier, propriétaire, et d'Antoinette-Ernestine *Dainval*, née à Malpart le 18 octobre 1817 ; dont :

a. — *Léon*, né à Ecques le 24 janvier 1851.

b. — *Aimé-Ferdinand*, né à Ecques le 30 mars 1852.

c. — *Enard*, né à Ecques le 12 mars 1856, y décédé le 20 octobre 1870.

d. — *Félicie-Marie*, née à Ecques le 31 mai 1857.

9. — *Victorine-Adéline-Marie*, née à Ecques le 14 mars 1825.

10. — *Charles-Joseph*, né à Ecques le 8 janvier 1827, mort le 27 septembre 1884, à Dunkerque, marié à Amiens, le 5 novembre 1850, avec Annette-Maria-Robertine *Bourgeois*, fille d'Hippolyte-Gustave, intendant militaire, et de Flore-Octavie-Constance *Duval*, née à Brest le 11 septembre 1828, morte à Amiens le 26 novembre 1894, dont il eut :

a. — *Frédéric-Raoul*, né à Bondues le 29 août 1851.

b. — *Marie-Thérèse-Jeanne*, née à Amiens le 7 mai 1853.

c. — *Alfred-Aimé-Gabriel*, né à Amiens le 16 septembre 1856.

d. — *Paul-André-Maurice-Edmond*, né à Amiens le 18 février 1864, employé d'assurances, marié à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 15 décembre 1900, avec Françoise *Daurio*, fille de Victor et de Jeanne-Marie *Randier*, née à Mâcon le 3 avril 1870, couturière.

11. — *Amédée*, qui suit, IX.

IX. — *Amédée* de Wazières, né à Ecques le 3 avril 1831, épousa à Foufflin-Ricametz, près Saint-Pol, le 17 décembre 1855, Laure-Eugénie-Mélanie *Soyez*, fille de Jean-Baptiste et d'Amable-Mélanie *Lefetz*, née à Foufflin-Ricametz le 8 mai 1831 ; dont :

1. — *Arthur-Louis-Edmond-Jean-Baptiste*, qui suit, X.
2. — *Noémi*.

X. — *Arthur-Louis-Edmond-Jean-Baptiste* de Wazières, né en 1856, agriculteur et éleveur, épousa Marie-Élisabeth *Legrand*, née en 1858 ; dont :

1. — *Edmond*, tué d'un accident de chasse en 1899.
2. — *Raoul*, né en 1882.
3. — *Camille-Florian-Edmond-Joseph*, né à Foufflin-Ricametz le 24 septembre 1884.
4. — *Amédée-Louis*, né audit lieu le 24 août 1885.
5. — *Noémi-Marie-Thérèse*, née audit lieu le 14 janvier 1888.

1623, 3 novembre. — *Lettres d'anoblissement accordées à André de Fourmestraux, sr de Wazières.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc..... A tous présens et à venir qui ces présentes verront, salut. De la part de notre chier et bien amé *André de Fourmestraux*, seigneur de Wazières et Beaupret, nous a esté très humblement remonstré qu'il seroit issu de parens honnorables et riches qui n'auroient exercé aucun acte vil ou mécanicque, mais tousjours vescu de leurs rentes, et que feu son père *André de Fourmestraux* auroit en son vivant esté noblement allié à damoiselle *Anne de Kesseler*, et par plusieurs fois esté eschevin et conseillier de nostre ville de Lille, desquelles charges il se seroit tousjours bien et louablement acquicté au contentement d'un chacun, et que le remontrant, suivant les traces et vestiges de son dit père, auroit à son imitation souventeffois déservi les mesmes charges, comme encores dernièrement celle de Reuward qui seroit la première du magistrat de nostre dicte ville de Lille, à l'entière satisfaction de la communauté, et que pour ces causes il se retiroit devers nous, et nous supplioit très humblement qu'en considération desdicts services de son dict feu père et des siens propres (lesquels il esperoit continuer toute sa vie) nostre bon plaisir fust l'honorer du tiltre et privilège de noblesse pour luy et sa postérité née et à naistre, et luy accorder le port des armes que son dict fut

père auroit porté et sur ce luy octroyer et faire depescher noz lettres patentes d'annoblissement en tel cas pertinentes, sçavoir faisons que nous les choses susdictes considérées et eu esgard à l'advis et favorable intercession de nostre très chiere et très amée bonne tante Madame Isabel Clara Eugenia par la grâce de Dieu Infante d'Espaigne, etc..., faicte par sa lettre du XXVIIIe d'aoust dernier, nous représentant par icelle que le suppliant est de fort bonne réputation, qu'il se maintient honnorablement, qu'il possède des belles parties seigneuriales et souffissantes pour maintenir l'estat de noblesse, et que la mercède par luy demandée sera bien employée en sa personne, avons pour nous, noz hoirs et successeurs, de nostre certaine science, authorité souveraine, et grâce espéciale, par ces présentes, audict *André de Fourmestraux* suppliant et à ses enfans et postérité, masles et femelles, nés et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours lesdicts tiltre et degré de noblesse, voulans et ordonnans que ledict suppliant, ses enffans et postérité, et les descendans d'eux nés et à naistre en léal mariage comme dict est, ayent à jouyr et user, jouyssent et usent d'icy en avant et à tousjours comme gens nobles, en tous lieux, actes et besoingnes, des honneurs, prérogatives, prééminences, libertez, franchises et exemptions de noblesse, dont les autres nobles de tous nos pays et seigneuries signament en nos Pays-Bas ont accoustumé de jouyr, jouyssent et jouyront, et qu'il et sa postérité soyent en tous leurs faictz et actes tenus et réputés pour nobles en toutes places, soit en jugement ou dehors, comme les déclairons et créons tels par ces mesmes présentes ; et que semblablement ledict suppliant soit et sera capable et qualifié pour estre eslevé à estats et dignitez, soit de chevalerie ou aultres, et qu'il et sa postérité puissent en tout temps acquérir, posséder et tenir en tous nos pays et seigneuries signament en nosdicts Pays-Bas, rentes, revenus, possessions et autres choses mouvantes de nos fiefz, arrierfiez, et tous aultres nobles tenemens, et iceulx prendre et tenir de nous ou d'autres féodaulx de qui ilz seront dépendans ; et si aucunes des choses susdictes ils ont ja acquis, les tenir et posséder sans estre constraincts, de par nous ou d'aultres, les mettre hors de leurs mains. A quoy nous les habilitons et rendons souffissans et idoines moyennant touteffois et à condition que pour et à cause de nostre présent octroy et annoblissement, ledict *André de Fourmestraux* suppliant sera tenu payer une fois ès mains de celluy de nos trésoriers ou receveurs qu'il appertiendra, à nostre proffist, certaine finance et somme de deniers à l'arbitraige et tauxation de noz très chiers et féaulx les chef, trésorier général et commis de nos domaines et finances, que commettons

à ce, faisant en outre envers nous et nosdicts hoirs et successeurs, les debvoirs appertenans selon la nature et condition d'iceulx fiefz et biens acquis, ou à acquérir, et la coustume du pays où ilz sont situez. Et affin que l'estat de noblesse dudict suppliant, sesdicts enffans et postérité, soit plus notoire, cognu et aucthorisé, leur avons donné, octroyé et permis, donnons, octroyons et permectons, qu'il, sesdicts enffans et postérité, nés et à naistre en léal mariage comme dict est, puissent et pourront doresenavant et perpétuellement en tous et quelzconques leurs faictz, gestes et aultres actes licites et honnestes, avoir et porter les armes avecq les blasons qui sensuivent, sçavoir est *un escu escartelé, le premier et dernier d'or à une aigle esployée à deux testes de gueules, le deuxiesme et troisiesme semblablement d'or à ung ours rampant au naturel tenant en ses pattes une branche d'arbre courbée et esmondée de gueules, timbré d'un heaume ouvert et treillé, le borrelet et hachemens de mesme métal et couleur, surmonté d'une main droicte ayant le poignet orné d'ung revers d'argent et tenant par les jambes et la qeuwe l'aigle du premier quartier*, comme elles sont peintes et figurées au milieu de cesdictes présentes. Si donnons en mandement à nos très chiers et féaulx les chef présidens et gens de nos privé et grand conseilz, lesdicts de noz finances, gouverneur de nos villes et chastellenie de Lille, Douay et Orchies, président et gens de nostre Chambre des comptes audict Lille, et à tous aultres nos justiciers, officiers, présens et à venir, leurs lieutenans, et chacun d'eux en droict soy, et si comme à luy appertiendra, et autres nos subjectz, que ladicte finance et somme d'argent, arbitrée, tauxée et payée ès mains de celuy de nos trésoriers ou receveurs qu'il appertiendra (lequel sera tenu d'en faire recepte à nostre proffict, et rendre compte avecq les aultres deniers de son entremise) lesdicts de nos comptes procèdent bien et deuement à la vérification et intérinement de ces présentes selon leur forme et teneur, et ce faict, ils facent, souffrent et laissent ledict *André de Fourmestraux*, sesdicts enfans et postérité en léal mariage, de notre présente grâce octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdictes présentes, pleinement, paisiblement et perpétuellement jouyr et user sans leur faire mettre ou donner, ny souffrir estre faict, mis ou donné à aucun d'eulx contre la teneur de cesdictes présentes, contredict, destourbier ou empeschement quelconcque, car ainsy nous plaist il, et voulons estre faict, nonobstant quelzconques ordonnances, statuts, coustumes, usages et aultres choses au contraire desquelles nous avons relevé et dispensé relevons et dispensons lesdicts de nos finances et de nosdicts comptes à Lille, et tous autres à qui ce peult toucher et regarder. Et afin que ce soit

chose ferme et stable à tousjours, nous avons signé cesdictes présentes de nostre nom et à icelles faict mectre nostre grand seel, saulf en autres choses nostre droict, et celuy d'aultruy en toutes. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le troisième jour du mois de novembre, l'an de grace mil six cens vingt trois, et de nos règnes le troisième ; paraphé Eps, segil ut Cousy, signé PHILIPPE, et sur le ply estoit escript ce qu'il s'ensieut : par le Roy, signé J. BRUNEAU, ausquelles lettres appendoit ung grand seel armoyé des armes de Sadicte Majesté de chire vermeille en double queue de soye rouge, jaulne et blanche.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la gouvernance. — Registre Albert, f° 103 v°, pièce 115.

1642, 23 janvier. — *Lettres de chevalerie en faveur de Jean-André de Fourmestraux, écuyer, s^r^ du Vertbois.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc........... à tous ceux quy ces présentes verront, salut. Savoir faisons que pour la bonne relation que faicte nous a esté de nostre chier et bien amé *Jean André de Fourmestraux*, escuyer, seigneur de Vertbois, La Rive et Hacquebart, demeurant en nostre ville de Lille, filz de Messire *André*, chevalier, seigneur de Wasier, et qu'à l'imitation de son dict père qui auroit passé par toutes les premières charges et estatz principaulx de ladicte ville, avecq tesmoignage de particulier zèle à nostre service, et dont aux occasions il en auroit donné bonnes preuves par l'employ de son crédit pour notables sommes au temps que nous en avions plus de besoing, il se seroit deiz sa jeunesse aussy tousjours esvertué en nostre service, mesme auroit suivi nostre très chier et très amé bon frère le cardinal infant Don Ferdinand, en deux campaignes avecq trois chevaulx, à ses fraiz, taschant se signaler en la milice, ainsy que son dict père en la police avecq désir d'y continuer, comme auroient faict plusieurs siens parens, tant de son chef que celuy de sa compagnie, lesquelz pour leurs notables services, auroient esté honnorez et décorez par Nous et noz augustz prédécesseurs du tiltre de chevalerie, pour ces causes et tout ce que dessus considéré, mesmes affin de le stimuler davantage et luy donner occasion au moyen de quelcques marcques d'honneur de s'esvertuer de plus en plus en nostre service, Nous désirans favorablement le traicter, décorer et eslever, avons icelluy *Jean André de Fourmestraux* faict et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes, voulans et entendans que doresenavant

il soit tenu et réputé pour tel, en toutes ses actes et besoingnes, et jouysse des droictz, privilèges, libertez et franchises, dont jouyssent et ont accoustumé de jouyr tous autres chevaliers par toutes nos terres et seigneries, signament en noz Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière, comme s'il eust esté faict et créé chevalier de nostre propre main, mandons et commandons à tous nos lieutenants, gouverneurs, mareschaulx et aultres ministres, officiers et subjectz, à qui ce peult toucher en quelcque manière que ce soit, que ledict *Jean André de Fourmestraux* ilz laissent, permectent et souffrent dudict tiltre de chevalier et de tout le contenu en ces dictes présentes, playnement, entièrement et paysiblement joyr et user, sans en ce luy faire mectre ou donner, ny souffrir estre faict, mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire, car ainsi nous plaict-il, pourveu qu'au préallable cesdictes présentes soient présentées en nostre secrétairie du Registre général des mercédes, affin d'en estre tenue note et mémoire ès livres d'icelle; en tesmoignage de quoy nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mectre notre grand seel. Donné en nostre ville de Madrid, royaume de Castille, le XXIIIe jour, l'an de grace 1642 et de nos règnes le 21e, paraphé Vald, Ut, estoit signé PHILIPPE et sur le ply : Par le Roy, BRECHT, encores sur ledict ply, Tomo la Racon a 27 de febvrier de 1643, Melchior de Vecs, ... et appendoit ausdictes lettres ung grand scel de chire vermeille en double queue de parchemin.

Achives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. Registre Albert, f° 267 v°, pièce 463.

1642, 30 juillet. — *Lettres de chevalerie en faveur d'André de Fourmestraux, écuyer, sr de Wazières.*

Philippe, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc... , A tous ceulx quy ces présentes verront, salut. Sçavoir faisons que pour la bonne relation que faicte nous a esté de nostre cher et bien amé *André de Fourmestraux*, escuyer, seigneur de Waziers, Beaupré, Vollandre, et que feuz ses prédécesseurs, tant du costé paternel que maternel, auroient rendu des très notables et signalez services à nostre très auguste maison d'Austrice, comme à leur imitation il y auroit aussy continué, ayant pendant ces présentes guerres levé à diverses fois pour nostre service des grandes sommes d'argent à fort petit intérest, oultre qu'il auroit par diverses fois aussy deservy les estatz d'icelle, mesmes pendant les ravages que les

Françoys auroient faict au pays d'Arthois et Haynnaut, lors qu'il auroit presques jour et nuict esté en action continuellement pour la meilleure direction des gardes et fermeture des portes, qu'ès assemblées des estatz de nostre province de Lille, Douay et Orchies, où il se seroit trouvé comme député, il n'auroit jamais rien obmis de ce qu'il faisoit pour l'advancement de nostre service et du publicq, et que d'abondant il auroit perdu son filz aisné, capitaine à nostre service, et que le filz unicque qui luy reste, *Jean André de Fourmestraux*, seigneur du Verdbois, se seroit aussy monstré comme gentilhomme volontaire à la suyte de feu nostre bon frère le cardinal infant Don Ferdinand qui soit en gloire, en diverses occasions qui se seroient offertes pour la tuition de nos Pays-Bas ; pour ces causes et tout ce que dessus considéré, mesmes afin de le stimuler davantage et luy donner occasion au moyen de quelcques marcq d'honneur de s'esvertuer de plus en plus en nostre service, nons désirant favorablement le traicter, décorer et eslever à nous, ledict *André de Fourmestraux* avons faict et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes, voulans et entendans que doresenavant il soit tenu et réputé pour tel en tous ses actes et besoingnes et jouysse des droictz, privilèges, libertez et franchises dont jouyssent et ont accoustumé de jouyr tous aultres chevaliers par toutes nos terres et seigneuries, signament en nos Pays-Bas, tout ainsy et en la mesme forme et manière, comme s'il eust esté faict et créé chevalier de nostre propre main, mandons et commandons à tous nos lieutenans, gouverneurs, mareschaulx et aultres ministres, officiers et subjectz à qui ce peult toucher en quelque manière que ce soit, que ledict *André de Fourmestraux*, ilz laissent, permettent et souffrent dudict tiltre de chevalier et de tout le contenu en cesdictes présentes, pleinement, entièrement et paysiblement joyr et user, sans en ce luy faire, mettre ou donner, ni souffrir estre faict mis ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire, car ainsy nous plaist il, pourveu qu'au préallable ces présentes soyent présentées en nostre secrétairie du registre général des mercédes, afin d'en tenir note et mémoire ès livres d'icelle, en tesmoignage de quoy nous avons signé ces présentes de nostre main et à icelles faict mettre nostre grand seel. Donné en nostre ville de Saragoza, royaulme de Arragon, le dernier jour du mois de Jullet l'an de grace 1642 et de nos règnes le XXIe. Paraphé M^er^ U^t^, signé PHILIPPE et sur le ply estoit escript : par le Roy et signé BRECHT, et appendoit ausdictes lettres ung grand seel de chire vermeille en double queue de parchemin.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances de la Gouvernance. Registre Albert, f° 265, pièce 459.

1768, septembre. — *Lettres d'union des terres de Roncq, La Motte Créquillon, La Motte de Lavoye et d'Encares, et d'érection en comté sous le nom De Wazières de Roncq.*

Sur la requête présentée à la Cour par *Pierre-Auguste-Marie Deswazieres*, seigneur de Roncq, Hermaville, Vimy et autres lieux, demeurant en la ville de Lille, tendante à l'enregistrement des lettres d'union des terres de Roncq, Lamotte, Créquillon, Lamotte de Lavoye et d'Encares et d'érection en comté sous le nom de Deswazières de Roncq ;

Veu ladite requête, lesdites lettres données à Versailles au mois de septembre dernier, scellées du grand sceau en cire verte, signées Louis, plus bas par le Roy le duc de Choiseul et à costé visa Louis, conclusions du Procureur Général du Roy, ouï le rapport de Messire Jean-Baptiste Vandermeersh, conseiller, tout considéré ;

La Cour a ordonné et ordonne que lesdites lettres seront enregistrées au greffe pour jouir par le supliant de l'effet et contenu en icelles selon leur forme et teneur, sans que de la dérogation aux édits et ordonnances des années mil cinq cent soixante cinq et mil cinq cent soixante six énoncées ès lettres non enregistrées en la Cour on puisse induire que lesdits édits et ordonnances ont force de loy dans le ressort de ladite Cour et sans que ledit supliant puisse se prévaloir de la qualification de grand jointe à celle de bailly dans lesdites lettres.

Fait à Douay en parlement le 25 novembre 1768.

Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir, salut.

Notre cher et bien aîmé *Pierre Auguste Marie Dewazières*, Sr De Roncq, grand Bailly et représentant dans les états de notre province de Lille, Douay et Orchies. Notre très cher et bien aimé cousin le duc d'Orléans, premier prince de notre sang, propriétaire des terre, ville et baronnie de Comines, et en cette qualité l'un des quatre anciens haut justicier de lad. province et aiant entrée et préséance dans l'ordre de la Noblesse aux États de notre province d'Artois, nous a fait exposer que du chef de *Magdeleine Françoise Cuvillon* sa mère décédée, femme de *François Eugène Dominique Dewazières De Beaupré* son père, il possède en pleine propriété dans la châtellenie de Lille, la seigneurie de Roncq, lieu considérable dans lequel il a droits de haute, moyenne et basse justice, tous les droits honorifiques et autres appartenans à la haute justice dans

l'église et ladicte paroisse et pour l'exercice de sa justice des hommes féodaux et des échevins, dont l'appel ressortit nuement en notre Cour du parlement de Flandre, laquelle terre et seigneurie il tient et relève de nous à cause de notre souveraineté du comté de Flandres, qu'il possède pareillement dans la même paroisse et aux environs, les fiefs de la Motte, de Crequillon, de la Motte, de Lavoye et d'Encars, dans chacun desquels il a droit de justice et seigneurie vicomtière et tous les droits attachés et appartenans à semblable seigneurie et justice par les coutumes de la Flandre, les deux premiers fiefs sont tenus et relèvent de nous immédiatement, le fief de Lamotte comme la terre et seigneurie de Roncq à cause de notre souveraineté du Comté de Flandres et le fief de Créquillon à cause de notre chateau ou salle de Lille, lesquels terres et fiefs il désireroit faire unir pour ne former qu'une seule et même terre et seigneurie sous le nom du Comté de Wazières de Roncq, relevant de nous à cause de notre comté de Flandres, s'il nous plaisoit de luy accorder nos lettres sur ce nécessaires ; à ces causes, désirant marquer à l'exposant la satisfaction que nous avons de sa conduite, de son attachement et de son zèle pour le bien de notre service et mettant en considération l'ancienneté de sa famille et la noblesse de son extraction, les alliances par lesquelles il appartient aux maisons et familles les plus anciennes, les plus distinguées et les plus illustrées de nos provinces de Flandres et d'Artois, l'attachement et le zèle héréditaire de ceux de sa famille pour leurs souverains, les services signalés qu'ils ont rendus dans toutes les occasions qui se sont offertes à leurs ancestres, notament à *André De Fourmestraux* et *Jean André De Fourmestraux* son fils, trisaïeux de l'exposant, décorés successivement du titre de chevalier par lettres patentes de Philippes IV, roy d'Espagne, des 31 juillet et 3 X[bre] 1642, la considération de leur attachement à leur souverain et à sa maison et de la distinction avec lesquels ils ont rempli les différens emplois et les commissions qui leur ont été confiées, led. *André* pour la deffense et la conservation de la ville de Lille et led. *Jean André* dans deux campagnes dans lesquelles il a servi avec trois chevaux à ses frais avec beaucoup de courage et de valeur sous le cardinal Infant Dom Ferdinand, gouverneur général des Pays Bas ; services qui ont déterminés à accorder au même Jean André des lettres patentes du 18 février 1662 par lesquelles pour le distinguer des descendans des familles du même nom il leur a été permis de prendre à perpétuité le nom de *Deswazières* au lieu de celuy de *Fourmestraux*. Son bisayeux *Jean André François Dewaziers* a servi depuis la réduction de la ville de Lille sous notre domination en qualité de capitaine et de sergeant major et a été longtemps

employé à notre service dans le régiment de cavalerie commandé par le s^r de Kessel de Gavelan son oncle maternel ; *Eugène Hiacinte Dewazières* s^r de Beaupré fils dud. *Jean André François* ayeul de l'exposant fut capitaine dans le régiment d'Humières pendant la guerre pour la succession d'Espagne. *Philippe Benoist Dominique Dewazières* s^r de La Rive autre fils dud. *Jean André François* pendant tout le tems de la même guerre a été capitaine de dragons dans le régiment de Poitiers ; *Michel Albert Dewazières*, troisième fils dudit *Jean André François* fut dans la 1ere compagnie des mousquetaires de notre garde pendant deux ans et demi, ensuite capitaine de dragons dans le même régiment de Poitiers et depuis par commission du 8 8bre 1712 il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, qu'il fut chargé de conduire en Espagne jusques à la réforme, après laquelle il fut attaché et reconnu en la même qualité de colonel à la suite du régiment de Bouflers depuis prince Depont ; il est mort à la fleure de son âge. Voulant donc donner des marques particulières de notre satisfaction aud. s^r *Pierre Auguste Marie Dewazières*, nous attacher cette famille par de nouveaux bienfaits, nous de notre grâce spéciale pleine puissance et authorité royale avons par ces présentes signées de notre main unis et incorporé, unissons et incorporons lesd. terres et seigneuries de Roncq, fiefs et sgries de la Motte, de Crequillon, de la Motte, de Lavoye et Demars, leurs appartenances et dépendances, pour ne faire et former à l'avenir qu'un seul corps de terre et seigneurie que nous avons créé et érigé, créons et érigeons en titre, dignité et prééminence de Comté sous le nom de Dewazières De Roncq pour être à l'avenir tenus et possédés aud. titre et dignité de Comté par led. *Pierre Auguste Marie Dewazières*, s^r de Roncq et ses enfants, postérité et descendans masles, nés et à naître en légitime mariage, seigneurs et propriétaires desdits fiefs, terres et sgries et relever led. titre de Comté de Nous, à cause de notre Comté de Flandres, voulons et nous plaît qu'il puisse se dire et qualifier comte en tous actes et en toutes occasions tant en jugement que dehors et jouisse des mêmes honneurs, droits, prérogatives, authorités, préeminences en fait de guerre, assemblée d'Etat et de Noblesse et autres avantages et privilèges dont jouissent ou doivent jouir les autres comtes de notre Royaume et de nos provinces de Flandres et d'Artois, encore qu'ils ne soient ici particulièrement exprimé, que tous vassaux, arrières vassaux et autres tenans noblement et en roture des biens nouveaux et relevant desd. terres fiefs et sgries, le reconnaissent pour comte et luy fassent leurs foy et hommages et fournissent leur aveus denombremens et declarations, les cas y échéant, sous les nom, titre

et qualité de *Comte De Wazières De Roncq* et que les officiers, hommes féodaux et échevins exerçants la justice desd. terres et sgries intitulent à l'avenir leurs sentences sous le même nom, sans toutefois aucun changement ni mutation de ressort ni mouvance et augmentation de justice, ni qu'ils puissent prendre connaissance des cas royaux qui appartiennent à nos juges et sans que pour raison de la présente érection, led. s^r *Comte Dewazières De Roncq*, ses enfants, postérité et descendans masles, possesseurs desd. terres fiefs et sgries, soient tenus envers nous, ni leurs créanciers envers eux à autres et plus grands droicts et devoirs que ceux dont ils sont tenus, ni qu'à défaut de héritiers males nés en légitime mariage, nous puissions, ni les rois nos successeurs, prétendre lesd. terres, fiefs, seigneurie et comté être réunis à notre Domaine en vertu des édits et ordonnances de 1565 et 1566, auxquels nous avons pour ce regard dérogé et dérogeons par ces présentes, lesquelles retourneront dans leur ancien et premier état;

Donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers, les gens tenans notre cour de Parlement à Douay, président, trésorier de France et généraux de nos finances à Lille et autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à faire registrer et du contenu en icelle, jouir et user led. sr *comte Dewazières de Roncq*, ses enfants, postérité et descendans masles nés en légitime mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, arrêts, règlements et lettres à ce contraire auxquels nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, sauf notre droit en autres choses et l'autrui en toutes, car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes.

Donné à Versailles au mois de septembre l'an de grâce 1768 et de notre règne le 54e. (Signé), Louis ; à côté visa Louis et plus bas, par le Conseil signé Le duc de Choiseul, y appendant le grand sceau de Sa Majesté en cire verte.

Archives du Parlement de Flandre. Registre aux provisions, n° 13, f° 27 v°.

GHESQUIÈRE

ARMES : *d'argent à un écu d'azur chargé d'une étoile à six rais d'argent.*

I. — *Nicolas* GHESQUIÈRE, marchand à Guines, décédé avant 1654, eut de sa femme Anne *Le Noir* :

II. — *Pierre* GHESQUIÈRE, né à Guines, bourgeois de Lille par achat du 6 novembre 1654, décédé paroisse de La Madeleine le 1er février 1695, épousa, avant 1649, Catherine *Stapart*, fille de Gilles et d'Anne *Le Roux*, baptisée à Saint-Étienne le 9 avril 1619, d'où :

1. — *Pierre,* baptisé à La Madeleine le 11 avril 1650, mort en bas âge.
2. — *François,* qui suit, III.
3. — *Anne*, née avant 1652.
4. — *Anne-Catherine*, baptisée à La Madeleine le 6 janvier 1652, y décédée le 21 août 1726.
5. — *Marie-Madeleine*, baptisée à La Madeleine le 21 mars 1655, y décédée le 17 septembre 1720.
6. — *Marguerite-Félix*, baptisée à La Madeleine le 11 décembre 1656.
7. — *Marie-Thérèse*, baptisée à la Madeleine le 10 février 1658.
8. — *Françoise-Ignace,* baptisée à La Madeleine le 4 octobre 1660, y décédée le 27 mars 1675.
9. — *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 16 août 1662, mort jeune.
10. — *Pierre*; baptisé à La Madeleine le 21 août 1665, décédé paroisse Saint-Pierre le 2 août 1707.

III. — *François* GHESQUIÈRE, né en 1651, marchand, bourgeois de Lille par achat du 1er juin 1674, décédé paroisse de La Madeleine le 19 novembre 1692, épousa à Saint-Étienne, le 25 janvier 1682, Marie-Michelle *Cousin* [1], fille d'André et de Marie d'*Audenarde*,

1. COUSIN : *D'argent au chevron de sable accompagné en chef de deux étoiles à huit rais et en pointe d'une hure de sanglier de même, alumée et deffendue d'argent.* (BOREL D'HAUTERIVE, *Armorial de Flandre*, p. 219.)



baptisée à Saint-Étienne le 22 avril 1653, morte après 1694, d'où :

1. — *Pierre*, qui suit, IV.

2. — *Marie-Madeleine-Ursule*, baptisée à La Madeleine le 26 août 1685, y décédée le 28 août 1688.

IV. — *Pierre* Ghesquière, baptisé à La Madeleine le 23 décembre 1683, bourgeois de Lille par relief du 14 juillet 1706, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 4 février 1714, échevin de Lille, décédé paroisse de La Madeleine le 19 avril 1733; épousa à Saint-Maurice, le 26 mai 1706, Marie-Joseph *Le Blan*, fille de Pierre et de Marie-Marguerite *Bocquillon*, baptisée à Saint-Étienne le 1er décembre 1683, décédée le 11 octobre 1758, et inhumée à côté de son mari à La Madeleine ; dont :

1. — *Pierre-Joseph*, écuyer, sr de Nieppe, de Limbreck, baptisé à La Madeleine le 16 février 1707, bourgeois de Lille par relief du 30 octobre 1733, échevin de cette ville, puis argentier, décédé le 23 août 1757 et inhumé à Nieppe ; allié à Sainte-Catherine, le 2 août 1733, à Colombe-Lucie-Joseph *du Retz*, fille de Jacques-Balthazar, écuyer, sr de le Becque, et d'Isabelle-Angélique-Vivine *Six*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 février 1713, morte le 17 août 1754 et enterrée à Saint-Maurice; d'où :

   a. — *Marie-Lucie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 août 1734.

   b. — *Louis-Balthazar-Joseph*, écuyer, sr de Nieppe, baptisé à Sainte-Catherine le 18 octobre 1735, nommé échevin de la prévôté d'Esquermes le 19 décembre 1763, démissionnaire en 1765, pourvu d'une curatelle en 1768 à cause de la mauvaise gestion de sa fortune.

2. — *Charles-François-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 21 juin 1708.

3. — *Ignace-François*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 8 janvier 1710, receveur des Vieux Hommes de 1741 à 1762, fut convoqué aux assemblées des nobles de Flandres après sa réclamation du 23 juillet 1733.

4. — *Gilles-Gabriel-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 1er mars 1712.

5. — *Marie-Catherine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 mars 1714, décédée paroisse de La Madeleine le 26 septembre 1718.

6. — *François-Michel*, qui suit, V.

7. — *Marie-Thérèse-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 7 mai 1719, décédée paroisse Saint-Maurice le 2 février 1769, alliée à

La Madeleine, le 21 décembre 1743, à Antoine-François *Cardon*, écuyer, s[r] de Bricogne, fils de Jean-Baptiste, écuyer, s[r] du Fermont, et de Marie-Catherine-Françoise *de Sailly*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 avril 1701, licencié ès droit, bourgeois de Lille par relief du 29 novembre 1732, trésorier des États de Lille, veuf de Marie-Aline-Françoise-Albertine *de Beaumont*, mort sans postérité à Seclin vers 1769.

V. — *François-Michel* Ghesquière, écuyer, s[r] de Stradin, baptisé à La Madeleine le 11 juin 1717, bourgeois de Lille par relief du 19 février 1753, échevin et trésorier héréditaire de cette ville, administrateur de la charité générale, marguillier de La Madeleine, décédé paroisse Saint-Maurice le 11 avril 1792. Il avait acheté, le 15 mars 1765, de Philippe-Charles Desbuissons, le fief de Warenghien à Avelin. Il s'allia à Saint-Pierre, le 26 novembre 1752, à Marie-Claire *Chappuzeau de Beaugé*, fille de Paulin-Louis, écuyer, et de Marie-Thérèse-Lucie *Breckvelt*, née en 1724, morte le 3 avril 1765 et inhumée à La Madeleine ; d'où :

1. — *Paulin-Joseph*, écuyer, s[r] de Stradin, baptisé à La Madeleine le 17 novembre 1753, officier aux carabiniers de France, bourgeois de Lille par relief du 7 novembre 1774, échevin de cette ville, inscrit au rôle des nobles de la province après sa réclamation du 10 décembre 1778, décédé à Nieppe le 5 juin 1813. Il épousa Marie-Domitille-Françoise-Joseph *du Toict*, fille de Guillaume-Jacques, écuyer, et de Jeanne-Xavière *Lemonnier*, décédée à Nieppe le 12 avril 1821 ; dont :

a. — *Adélaïde-Marie-Josèphe*, née à Courtrai le 9 novembre 1774, décédée à Nieppe le 21 juin 1837, mariée à Lille, le 28 germinal an VI, avec Constant-Philippe *Watelet de Messange*, écuyer, fils de Constant-Ghislain-Marie, chevalier, s[r] d'Assinghem, et de Philippine-Joseph *Lombart*, né le 2 août 1772, maire de Nieppe, conseiller général du Nord, commandant la garde nationale de l'arrondissement d'Hazebrouck, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Nieppe le 22 mars 1837 ; dont postérité.

b. — *César-Auguste-Joseph*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 20 octobre 1777, chevalier de la Légion d'honneur, sous-préfet d'Hazebrouck de 1812 à sa mort, décédé célibataire à Nieppe le 12 décembre 1819.

2. — *Marie-Claire-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 11 novembre 1754, morte à Paris le 21 novembre 1808, alliée à Nieppe, le 1[er] mai

1781, à Constant-Ghislain-Marie *Watelet*, chevalier, sr d'Assinghem, fils de Jean-Ghislain, écuyer, et de Marie-Philippine-Sophie *de Croix*, baptisé à Saint-Géry d'Arras le 2 février 1745, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 8 novembre 1770, fonction qu'il exerça jusqu'en 1786, veuf de Philippine-Joseph *Lombard*, décédé à Paris le 21 mai 1828 ; sans enfants.

3. — *Jean-Marie-Joseph*, écuyer, sr de Millecamps, baptisé à Saint-Pierre le 25 septembre 1755, décédé célibataire paroisse de La Madeleine le 26 février 1791.

4. — *Michel-Antoine-Joseph*, écuyer, sr de Warenghien, jumeau du précédent, lieutenant-colonel au service d'Espagne, puis passé au service de France comme capitaine au régiment de Royal-Navarre cavalerie, décédé célibataire paroisse de La Madeleine le 3 octobre 1788.

5. — *François-Gabriel-Joseph*, baptisé à La Madeleine le 11 février 1760.

GOUDEMAN

ARMES : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois mains d'or.*

I. — *Noël* GOUDEMAN, fils de Claude (décédé avant 1649) et de Claire *Villan*, né à Waclen d'Artois (?), serviteur de brasseur, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1649, mort avant 1673 ; épousa à Saint-Étienne, le 7 février 1649, Marguerite *Wattepatte*, fille de Paul et de Marguerite *Nanante*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 août 1626, décédée paroisse Saint-Étienne le 7 septembre 1701 ; dont :

1. — *Paul*, qui suit, II.
2. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 14 septembre 1651.
3. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 4 juin 1653, décédée paroisse Saint-Maurice le 13 avril 1677, alliée à Saint-Étienne, le 22 mai 1674, à Guillaume *Bernard*, fils de Josse et de Jeanne *Cruqué*, baptisé à Saint-Pierre le 4 janvier 1649, couvreur de tuiles, bourgeois de Lille par achat du 5 avril 1675.
4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 13 janvier 1655.
5. — *Philippe*, qui suivra, II bis. (Deuxième branche).
6. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 27 septembre 1657.
7. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 17 novembre 1659, professe Urbaniste à Lille le 31 mai 1678, morte le 5 janvier 1720.
8. — *Romain*, qui suivra, II ter. (Troisième branche).
9. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Saint-Étienne le 24 septembre 1663.
10. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 8 décembre 1666.
11. — *Marie-Claire-Angélique*, née en 1667, professe Urbaniste à Lille le 31 mai 1685, morte le 5 février 1692.

II. — *Paul* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1649, bourgeois de Lille par relief du 14 mars 1673, enterré à Saint-Sauveur le 10 mai 1709, épousa Marie-Marguerite *Réan*,

fille de Michel et de Jeanne *Deslys*, baptisée à Saint-Maurice le 10 janvier 1653 ; d'où :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 10 décembre 1673.

2. — *Marie-Jeanne*, née en 1674, Urbaniste à Lille le 30 août 1693, morte le 24 décembre 1726.

3. — *Jean-Baptiste*, qui suit, III.

4. — *Anne-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 9 janvier 1676, décédée paroisse Saint-Pierre le 19 janvier 1763 et inhumée dans la chapelle paroissiale, épouse de Michel *Dumont*, décédé paroisse Saint-Pierre le 17 septembre 1726.

5. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 25 février 1678.

6. — *Pierre-Paul*, qui suivra, III bis.

III — ***Jean-Baptiste*** GOUDEMAN, baptisé à Saint-Maurice le 16 janvier 1675, bourgeois de Lille par relief du 15 mai 1706, commis du greffe criminel de Lille, décédé paroisse Saint-Maurice le 21 novembre 1723; épousa à Saint-Maurice, le 7 novembre 1705, Marie-Anne-Joseph *Deleporte*, fille de Pierre et d'Anne *Henry*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 novembre 1684 ; dont :

1. — *Aimée-Marie-Anne*, baptisée à Saint-Pierre le 13 janvier 1717.

2. — *Philippe-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 15 août 1719, bourgeois de Lille par achat du 16 octobre 1751, pauvriseur de Saint-Sauveur, décédé pensionnaire aux Vieux-Hommes le 11 février 1788; marié avant 1751, avec Marie-Angélique *Vanoost* ; d'où :

a. — *Philippe-Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 11 août 1742, procureur à la chambre consulaire, mort à Lille le 11 octobre 1809, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 21 février 1775, Marie-Élisabeth-Joseph *Debaye*, fille de Jean-Louis-Antoine et de Marguerite-Cécile *Delaroche*, baptisée à Saint-Étienne le 8 juillet 1753 ; 2° à Sainte-Catherine, le 25 avril 1786, Ursule-Joseph *Creson*, fille d'Antoine-Joseph, maître vitrier, et de Marie-Joseph *Desreumeaux*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 octobre 1753, décédée à Lille le 29 novembre 1809 ; d'où :

aa. — Du premier lit : *Romain-Charles-Louis*, baptisé à Saint-Étienne le 6 novembre 1775, décédé paroisse Sainte-Catherine le 22 avril 1780.

bb. — *Thérèse-Élisabeth-Adélaïde*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 juillet 1777, dont deux enfants naturels :

Thérèse-Joseph, née à Lille le 26 fructidor an IX ; et *Louis-Anselme-Joseph*, né à Lille le 16 prairial an XI, y décédé le 25 prairial suivant.

cc. — *Antoinette-Henriette-Joseph-Philippine*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 janvier 1781, actrice à Lille; mère d'une fille naturelle: *Sophie-Joseph*, née à Lille le 26 fructidor an IX, morte à deux jours.

dd. — *Romain-César-Marie*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 septembre 1782, y décédé le 26 juin 1783.

b. — *Amé-Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 20 octobre 1743, marié à Sainte-Catherine, le 1er mai 1781, avec Victoire-Joseph *Fauvelle*, fille de Pierre et de Marie-Marguerite *Hermelle*, baptisé à Saint-Piat de Seclin en 1743, maîtresse d'école en dentelles, morte à l'Hôpital général de Lille le 8 décembre 1807 ; sans postérité.

III bis. — ***Pierre-Paul*** Goudeman, baptisé à Saint-Maurice le 27 octobre 1679, bourgeois de Lille par relief du 23 novembre 1713 sur requête, notaire et procureur, mort après 1717 ; épousa à Saint-Sauveur, le 8 janvier 1709, Marie-Jeanne-Joseph ***Wicart***, fille de Claude et de Marie-Anne-Émérentienne ***Bourgois***, baptisée à Saint-Sauveur vers 1689 ; d'où :

1. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Sauveur le 6 septembre 1709.

2. — *Anne-Catherine*, baptisée à Saint-Sauveur le 27 avril 1712, y décédée le 9 novembre 1745, mariée à Saint-Maurice, le 15 décembre 1738, avec Marie-Dieudonné *Quivy*, fils de Martin et de Marie-Joseph *Monyé*, né à Thuin en 1712, bourgeois de Lille par achat du 27 février 1739, marchand, décédé paroisse Saint-Maurice le 24 août 1763.

3. — *Philippe-Noël*, qui suit, IV.

4. — *Marie-Catherine-Romaine*, née vers 1716, décédée paroisse Saint-Maurice le 26 mars 1742 et enterrée dans l'église, mariée à Saint-Maurice, le 28 décembre 1738, avec Charles-Joseph *Bigot*, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Catherine *Deschamps*, baptisé à Saint-Maurice le 11 septembre 1715, bourgeois de Lille par relief du 9 décembre 1739, remarié avec Marie-Anne-Joseph *Cardon*, décédé paroisse Saint-Maurice le 6 novembre 1760 ; dont postérité.

IV. — ***Philippe-Noël*** Goudeman, baptisé à Saint-Sauveur le 19 janvier 1715, bourgeois de Lille par relief du 4 avril 1748, marchand, marguillier de Saint-Étienne, conseiller auditeur des comptes du Mont-de-Piété, décédé sur cette paroisse le 8 janvier 1769 ; épousa à Saint-Étienne, le 18 juin 1747, Marie-Catherine-Joseph ***Lesage***,

fille de Louis-Alexis et de Catherine-Thérèse *Charlet*, baptisée à Saint-Étienne le 3 septembre 1725, y décédée le 4 novembre 1777; dont :

1. — *Marie-Catherine-Joseph-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 7 septembre 1748, décédée célibataire à Lille le 3 juillet 1832.

2. — *Isabelle-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 2 janvier 1750, morte à Lille le 19 germinal an IX, alliée à Saint-Étienne, le 17 septembre 1776, à Jean-Baptiste-Joseph *Pouchain*, fils d'Augustin-Mein, épicier, et de Marguerite-Élisabeth-Joseph *Leblanc*, baptisé à Saint-Étienne le 18 octobre 1742, bourgeois de Lille par relief du 23 mai 1777.

3. — *Jean-Baptiste-Noël*, qui suit, V.

4. — *Marie-Françoise-Charlotte*, baptisée à Saint-Étienne le 11 août 1754, Ursuline à Lille où elle décéda le 19 mars 1814.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 29 mars 1756.

6. — *Jeanne-Antoinette-Béatrice*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1758, morte à Lille le 16 novembre 1834, mariée à Saint-Étienne, le 24 juin 1776, avec Guillaume-Joseph-Romain *Durant*, fils de François-Joseph et de Catherine-Thérèse *Werion*, baptisé à Saint-Étienne le 10 février 1746, nommé le 26 mai 1773 conseiller à la gouvernance de Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 6 octobre 1783 ; dont postérité.

7. — *Louis-Philippe*, baptisé à Saint-Étienne le 13 avril 1761, commissionnaire en poissons, décédé célibataire à Lille le 22 août 1833.

V. — *Jean-Baptiste-Noël* Goudeman, baptisé à Saint-Étienne le 29 avril 1751, négociant, bourgeois de Lille par relief du 30 septembre 1778, marguillier de Saint-Étienne, y décédé le 5 novembre 1783. Il épousa dans cette église, le 17 février 1778, Catherine-Victoire-Joseph *Ghesquier*, fille d'Antoine-Joseph et de Madeleine-Victoire-Joseph *Delebarre*, baptisée à Saint-Étienne le 1er janvier 1759, morte en Russie ; dont :

1. — *Marie-Natalie-Victoire-Hyacinthe*, baptisée à Saint-Étienne le 16 mars 1779, morte à Lille le 16 mars 1830, mariée dans cette ville, le 13 brumaire an IX, avec Romain-Joseph-Noël-Benjamin *Durant*, fils de Guillaume-Joseph-Romain et de Jeanne-Antoinette-Béatrice *Goudeman*, né à Lille le 20 juillet 1777, y décédé le 20 octobre 1848 ; dont postérité.

DEUXIÈME BRANCHE

II bis. — *Philippe* Goudeman, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1655, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1679, greffier criminel héréditaire de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 25 mai 1742 et inhumé dans la chapelle du Nom de Jésus, à côté de ses deux femmes. Il épousa : 1° à Saint-Étienne, le 12 août 1679, Marie-Élisabeth *Lefebvre*, fille de Martin et d'Élisabeth *du Jardin*, baptisée à Saint-Étienne le 12 juillet 1657, morte le 13 février 1689 ; 2° à Saint-Étienne, le 27 décembre 1691, Jeanne-Françoise *Dupuis*, fille de François et de Marie *Deleforterie*, baptisée à La Madeleine le 9 avril 1671, décédée le 23 décembre 1727 ; dont :

1. — Du premier lit : *Romain-Philippe*, qui suit, III.

2. — *Jacques-Maurice*, baptisé à Saint-Étienne le 18 septembre 1683.

3. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Étienne le 29 décembre 1684, religieuse à l'hôpital de Saint-Jean-l'Évangéliste-lez-Saint-Sauveur, de l'ordre de Saint-Augustin, morte le 16 mai 1752.

4. — *Pierre-Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juin 1688.

5. — Du second lit : *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mars 1693, mariée dans cette église, le 15 janvier 1718, avec Martin *Brousse*, fils de Jean-François et de Marie-Anne *Debeure*, né à Cambrai, bourgeois de Lille par achat du 7 janvier 1718.

6. — *Josse-Ghislain*, baptisé à Saint-Étienne le 13 septembre 1694.

7. — *Bonaventure*, baptisé à Saint-Étienne le 15 juin 1696, mort paroisse Saint-Maurice, le 11 avril 1759, sans alliance.

III. — *Romain-Philippe* Goudeman, baptisé à Saint-Étienne le 19 septembre 1681, bourgeois de Lille par relief du 2 octobre 1714, reçu avocat au Parlement de Tournai le 13 mars 1705, conseiller au bailliage de Lille, fonction qu'il résigna le 3 octobre 1736 pour exercer l'office de greffier criminel, décédé paroisse Saint-Maurice le 16 octobre 1747. Il épousa à La Madeleine, le 27 mai 1714, Isabelle-Florence *Delespaul*, fille de Pierre et d'Élisabeth-Martine *de Ladrière*, baptisée à La Madeleine le 10 novembre 1681, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 avril 1768 ; dont :

1. — *Pierre-Romain-Joseph*, qui suit, IV.

2. — *Marie-Élisabeth-Philippine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mars 1718.

3. — *Marie-Isabelle-Françoise,* baptisée à Saint-Étienne le 29 janvier 1720, morte le 24 février suivant.

4. — *Marie-Catherine-Thérèse,* baptisée à Saint-Étienne le 14 octobre 1721.

5. — *Isabelle-Joseph,* baptisée à Saint-Étienne le 9 mars 1723.

IV. — *Pierre-Romain-Joseph* Goudeman, s^r d'Estevel, baptisé à La Madeleine le 19 mars 1715, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1743, greffier criminel de la gouvernance de cette ville, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 28 août 1752, échevin de Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 22 avril 1753. Il épousa à La Madeleine, le 21 janvier 1743, Anne-Thérèse-Françoise *Le Mesre,* fille de Julien, s^r de Wasquehal et du Quesnil, et de Jeanne-Ursule *Castellain,* née le 5 février 1721, décédée le 25 avril 1759; dont :

1. — *Aldegonde-Françoise-Joseph,* baptisée à Saint-Maurice le 28 février 1744, y décédée le 7 septembre 1765.

2. — *Isabelle-Florence,* baptisée à Saint-Étienne le 8 mai 1745, dame de Layens, morte le 11 mai 1772, mariée à Saint-Maurice, le 12 mai 1767, avec François-Joseph *Potteau,* écuyer, s^r de la Chaussée, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mai 1738, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1767, mort à Dottignies le 5 mars 1792 ; dont postérité.

3. — *Étienne-Romain-Joseph,* baptisé à Saint-Étienne le 25 avril 1746, mort à Paris le 13 février 1767 et inhumé dans l'église Saint-Germain.

4. — *Agathe-Ursule,* baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1747, dame de Vestot, décédée à Lille le 15 juin 1824 ; alliée à Saint-Maurice, le 25 avril 1768, à Pierre-Joseph *Rouvroy,* écuyer, s^r de la Mairie, fils de Jacques-François-Alexandre, chevalier, s^r de Fournes, et de Marie-Claire-Joseph-Bonne *Jacops,* baptisé à Saint-Maurice le 8 mars 1736, bourgeois de Lille par relief du 19 novembre 1768, mort le 10 nivôse an VI ; dont postérité.

5. — *Mathias-Augustin,* baptisé à Saint-Étienne le 20 mai 1748, y décédé le 9 septembre 1753.

6. — *Anne-Félicité,* baptisée à Saint-Étienne le 14 juillet 1750, dame du Forestelle, décédée paroisse Saint-Eustache à Paris le 29 octobre 1779 ; mariée à Saint-Maurice, le 30 avril 1770, avec Henri-Joseph *du Bosquiel,* écuyer, s^r d'Elfaut, fils de François-Joseph-Clément, écuyer, s^r de Bondues, et d'Albertine-Henriette *Diedeman,* baptisé à Sainte-Catherine le 3 décembre 1742, bourgeois

de Lille par relief du 23 juin 1770, décédé le 20 février 1824 ; dont postérité.

TROISIÈME BRANCHE.

II ter. — *Romain* Goudeman, baptisé à Saint-Étienne le 24 novembre 1661, bourgeois de Lille par relief du 11 mai 1688, prévôt héréditaire d'Esquermes, décédé paroisse Saint-Étienne le 18 juin 1727 ; épousa dans cette église, le 7 janvier 1688, Marie-Antoinette *de Moronval*, fille d'Adrien et de Claire *Chuffart*, baptisée à Saint-Étienne le 22 avril 1662 ; dont :

1. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 25 mars 1689, y décédée célibataire le 20 avril 1755.
2. — *Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mai 1690.
3. — *Romain-Philippe*, qui suit, III.
4. — *Nicolas-Alexandre*, qui suivra, III bis.
5. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 22 avril 1696, mort le 18 mai suivant.

III. — *Romain-Philippe* Goudeman, baptisé à Saint-Étienne le 25 mai 1691, bourgeois de Lille par relief du 19 juillet 1717, mort paroisse Sainte-Catherine le 19 mai 1723 ; épousa dans cette église, le 12 avril 1717, Marie-Thérèse-Joseph *Castelain*, fille de Philippe et de Marie-Agnès *Le Mieuvre*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 mars 1690, y décédée le 17 mai 1766 et inhumée dans la chapelle Saint-Nicolas ; dont :

1. — *Agnès-Romaine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1719, morte à Esquermes le 14 septembre 1775, mariée à Sainte-Catherine, le 10 juillet 1741, avec Henri-Joseph-François-de-Paul *Mahieu*, sr des Champagnes, fils de Hubert, médecin, et de Gabrielle-Élise *Boder*, baptisée à Saint-André le 12 juin 1715, mort le 24 juin 1766 ; ils furent enterrés dans la chapelle des Clarisses à Esquermes ; dont postérité.
2. — *Isabelle-Joseph*, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 juillet 1740.
3. — *Marie-Catherine-Thérèse*, décédée sur la même paroisse le 13 avril 1742.

III bis. — *Nicolas-Alexandre* Goudeman, baptisé à Saint-Étienne le 18 août 1693, marchand, bourgeois de Lille par relief du

28 novembre 1718, décédé paroisse Saint-Étienne le 3 novembre 1727. Il épousa à Saint-Maurice, le 17 octobre 1718, Marie-Joseph *Mauviez*, fille de Nicolas et de Marie-Marguerite *Wattepatte*, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1699 ; dont :

IV. — *Alexandre-Romain-Joseph* GOUDEMAN, baptisé à Saint-Étienne le 7 janvier 1720, s[r] du Châtelet, pourvu d'une curatelle le 30 janvier 1742 à cause de sa prodigalité, rentier et maître de pension à Lille, décédé paroisse Saint-Étienne le 18 juin 1785, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 21 décembre 1741, Marie-Angélique *Noiret* (mariage réhabilité), fille de François-Ignace, journalier et de Marie-Anne *Vermesse*, baptisée à La Madeleine le 11 septembre 1719 ; 2° à Saint-Étienne, le 15 avril 1760, Isabelle *de Noyelle*, fille de Nicolas-Joseph, marchand passementier, et de Louise *Le Roy*, baptisée à Saint-Sauveur en 1734 ; dont :

1. — Du premier lit : *André-Amé-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 28 décembre 1741.
2. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 27 avril 1742.
3. — *Marguerite-Thérèse-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 22 décembre 1742, décédée à Armentières le 3 octobre 1812.
4. — *Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Étienne le 2 avril 1744, y décédé le 17 décembre 1749.
5. — *Jeanne-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 23 janvier 1747.
6. — Du second lit : *Alexandre-Joseph-Marie*, baptisé à La Madeleine le 9 février 1761, décédé paroisse Saint-André le 30 juin 1778.
7. — *Aimable-Nathalie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 16 janvier 1762, morte à Lille le 30 septembre 1826, mariée dans cette ville, le 8 thermidor an IX, avec Alexandre-Aimable-Louis *Barrois*, fils de Robert-Ferdinand et de Marie-Louise *Vasseur*, né à Lens le 11 avril 1772, fabricant, mort à Lille le 6 janvier 1864.
8. — *Isabelle-Charlotte-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 19 janvier 1763, morte à Lille le 5 novembre 1810, mariée, dans la même église, avec Pierre-Joseph-Nicolas *Lardinois*, fils de Nicolas et de Marie-Philippe *Barbieux*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 décembre 1748, orfèvre, mort à Lille le 21 brumaire an X ; dont postérité.
9. — *Angélique-Albertine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 octobre 1764.
10. — *Charles-Joseph*, qui suit, V.

11. — Un fils, né le 3 février 1771 paroisse Saint-André, mort le lendemain.

V. — *Charles-Joseph* Goudeman, baptisé à Saint-Étienne le 18 mars 1766, négociant, mort à Templeuve le 20 février 1836 ; il épousa à Saint-Maurice, le 14 avril 1790, Marie-Alexandrine-Joseph *Desrousseaux*, fille d'Alexandre-Louis et de Marie-Anne-Joseph *Wartel*, baptisée à Saint-Étienne le 15 septembre 1765, décédée à Lille le 3 décembre 1854 ; dont :

1. — *Marie-Alexandrine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 5 février 1791.

2. — *Désiré-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juillet 1792, mort à Lille le 12 brumaire an III.

3. — *Sophie-Adélaïde*, née à Lille le 16 nivôse an III, morte à Lille le 28 décembre 1866 ; épousa : 1° à Lille, le 31 mars 1818, Louis-Cunégonde-Joseph *Canioncq*, fils de Séraphin-Joseph et de Marie-Cécile-Julie-Joseph *Ménissé*, né à Marcq (canton d'Arleux) le 3 mars 1776, négociant, mort à Lille le 15 juin 1843 ; 2° à Lille, le 14 août 1844, Hector-Casimir-Joseph *Robilliart*, fils d'Adrien-Joseph et de Marie-Agnès *Meurant*, né le 10 mai 1801, commis principal aux contributions indirectes, veuf de Mélanie-Françoise *Mallet* et de Philippine-Céline-Aimée *Desplancques*.

4. — *Julie-Natalie-Josèphe*, née à Lille le 13 pluviôse an IV, morte dans cette ville le 27 mars 1866, mariée, le 30 août 1820, avec Désiré-Jean-Baptiste *Lardinois*, fils de Pierre-Joseph et d'Isabelle-Charlotte *Goudeman*, né à Lille le 4 juillet 1795, négociant, mort le 7 avril 1861 ; sans postérité.

5. — *Charles-Henri*, qui suit, VI.

6. — *Scholastique-Virginie*, née à Lille le 22 frimaire an VII.

VI. — *Charles-Henri* Goudeman, né à Lille le 2 germinal an V, commissionnaire de roulage, décédé à Lille le 14 décembre 1874; épousa Louise-Augustine-Eulalie *Desrousseaux*, née à Fumay (Ardennes); dont :

1. — *Charles-Louis-Félix*, qui suit, VII.

2. — *Alexandrine-Eulalie-Charlotte*, née à Lille le 10 août 1829.

3. — *Emma-Julie*, née à Lille le 23 septembre 1830.

4. — *Edmond-Jules*, né à Lille le 9 février 1832, mort le 4 décembre suivant.

5. — *Eugénie-Victorine*, née à Lille le 11 juillet 1833, mariée dans cette ville, le 13 mai 1862, avec Henri-Charles-Paulin

Daubresse, fils d'Henri-Romain-Joseph et de Philippine-Aimée-Joseph *Lardinois*, né à Lille le 28 janvier 1826, employé au chemin de fer du Nord, puis chef de gare à Saint-Quentin, mort à Lille le 1er octobre 1890 ; dont postérité.

6. — *Désiré-Philippe*, né à Lille le 24 janvier 1836, décédé célibataire le 2 septembre 1878.

7. — *Louis-Jules*, né à Lille le 13 mai 1837, fabricant de toiles à Armentières, mort à Lille le 30 décembre 1860, célibataire.

VII. — *Charles-Louis-Félix* Goudeman, né à Lille le 12 avril 1827, employé au chemin de fer du Nord, épousa à Lille, le 19 août 1849, Caroline-Clémence-Félicité *Verly*, fille de Charles-Narcisse-Hercule, architecte, et de Adèle-Hélène-Félicité *Hallemès*, née à Lille le 10 octobre 1829 ; dont :

1. — *Alphonsine-Eulalie*, née à Lille le 4 octobre 1850.
2. — *Georges-Charles*, jumeau de la précédente.

HERTS

Armes : *coupé : au 1, d'or à un cerf naissant de gueules mouvant du coupé ; au 2, d'azur à trois cœurs de gueules.*

I. — *Jacques* Herts épousa Chrétienne *du Molin*, dont :

1. — *Françoise-Gabrielle,* novice Augustine à Armentières le 15 mars 1648, professe le 16 mars 1649, morte le 9 février 1707.

2. — *Philippe,* qui suit, II.

II. — *Philippe* Herts, né à Armentières, bourgeois de Lille par achat du 8 mai 1648, mort avant 1709, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 26 novembre 1647, Marie-Anne *Willant,* fille d'André, et de Jeanne *Verhagen,* baptisée à Saint-Étienne le 7 août 1619 ; 2° Marie-Claire *Le Mesre*, fille de Nicolas ; d'où :

1. — Du premier lit : *Marie-Anne*, alliée : 1° à Pierre *Galliot*, fils de Gérard et de Catherine *Van Thuine*, bourgeois de Lille par relief du 14 avril 1673 ; 2° à Sainte-Catherine, le 20 novembre 1686, à Jacques *de Croix*, fils de Jacques et de Catherine *Herreng*, baptisé à Saint-Maurice le 11 mai 1653, bourgeois de Lille par relief du 7 décembre 1686 ; dont postérité du second lit.

2. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 21 septembre 1649.

3. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 9 décembre 1651.

4. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juin 1654.

5. — *Jean-Philippe*, baptisé à Saint-Maurice le 27 février 1659.

6. — Du second lit : *Anne-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 21 février 1664.

7. — *François-Paul*, qui suit, III.

8. — *Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 15 mai 1670.

III. — *François-Paul* Herts, baptisé à Saint-Étienne le 13 octobre 1666, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1709, marguillier de Saint-Étienne, décédé sur cette paroisse le 4 juin 1736 et enterré chapelle Sainte-Barbe, rue des Récollets. Il épousa à Saint-Étienne, le 14 janvier 1709, Marguerite-Thérèse *Patou,* fille

d'André et d'Anne *d'Halluwin*, baptisée à Saint-Étienne le 11 juin 1681, décédée le 18 août 1760 et inhumée à Saint-Pierre; dont :

1. — *André-François-Joseph*, qui suit, IV.
2. — *Anne-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 10 mai 1713.
3. — *François-Alexis-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 5 juin 1714, prêtre, nommé chanoine de Saint-Pierre en 1743 par le prévôt Paul de Valori, écolâtre en 1752, mort le 9 mars 1772 et enterré à Saint-Pierre.
4. — *Charles-Emmanuel-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 11 avril 1719, décédé le 17 juillet 1771 et inhumé à Saint-Pierre.
5. — *Pierre-Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juin 1715.

IV. — *André-François-Joseph* Herts, s[r] des Mottes, baptisé à Saint-Étienne le 25 novembre 1710, licencié ès lois, bourgeois de Lille par relief du 26 mai 1740, conseiller pensionnaire des États de Lille, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, puis par lettres données à Fontainebleau en novembre 1754, décédé le 5 novembre 1779. Il épousa à Saint-Étienne, le 20 février 1740, Marie-Élisabeth *Wattepatte*, fille de Charles-Louis et de Marie-Élisabeth *Dupont*, baptisée à Saint-Étienne le 16 octobre 1721, décédée à Amiens le 17 décembre 1793, dont :

1. — *François-André-Joseph*, écuyer, baptisé à La Madeleine le 6 avril 1741, décédé paroisse Saint-Étienne le 24 février 1792, célibataire.
2. — *Paul-Alexis-Joseph*, qui suit, V.
3. — *Marie-Claire-Charlotte*, baptisée à La Madeleine le 25 juillet 1748, décédée le 20 juillet 1781 ; alliée dans cette paroisse, le 17 avril 1770, à Charles-François *de Casteele*, fils de Jean-Joseph, écuyer, et d'Élisabeth-Claire *de Montmonnier*, né à Douai le 9 décembre 1748, conseiller au Parlement de Flandre le 15 janvier 1770, président à mortier le 13 février 1777, procureur général le 23 décembre suivant, mort le 12 avril 1785 ; dont postérité :
4. — *Anne-Élisabeth-Amélie*, baptisée à La Madeleine le 8 octobre 1751, décédée le 16 mai 1753.
5. — *Louise-Amélie-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 12 février 1753, décédée le 16 novembre 1819, mariée dans cette église le 20 janvier 1778 avec Alexis-Joseph *de Fourmestraux*, écuyer, s[r] d'Hangrin, fils de Louis-Joseph, écuyer, s[r] d'Oosthove, et de Marie-Virginie *Poulle*, baptisé à Saint-André le 10 mars 1740, capitaine au régiment de Bourbonnais, bourgeois de Lille par relief du 31 juillet 1778, rewart de Lille, mort le 9 septembre 1807 ; dont postérité.

V. — *Paul-Alexis-Joseph* HERTS, écuyer, s[r] de la Blancarderie, baptisé à La Madeleine le 10 mars 1747, bourgeois de Lille par relief du 24 avril 1773, conseiller pensionnaire de la Flandre wallonne, décédé le 18 nivôse an IX. Il épousa à Saint-André, le 19 mai 1772, Marguerite-Joseph-Lucie *de Surmont*, fille de Claude-Joseph, chevalier, s[r] des Mottes, et de Lucie-Victoire-Joseph *Lecomte*, baptisée à Saint-André le 6 décembre 1752, décédée à Lille le 18 septembre 1833; dont :

1. — *Lucie-Victoire-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 10 juillet 1773, morte à Lille le 11 germinal an XIII; mariée dans cette ville, le 12 fructidor an IX, à Louis-Joseph *Delespaul*, écuyer, fils de Louis-Charles-Joseph, écuyer, et de Louise-Albertine-Françoise-Joseph *Dubosquiel*, baptisé à Sainte-Catherine le 27 décembre 1773, mort à Lille le 15 septembre 1843; dont un fils.

2. — *Pauline-Élisabeth-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 18 octobre 1776, célibataire, décédée à Amiens pendant la Révolution (?).

1754, novembre. — *Lettres d'anoblissement accordées à André-François-Joseph Herts, conseiller pensionnaire des États de Lille, Douai et Orchies* [1].

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et avenir, salut. De tous les titres d'honneur que dispense l'autorité souveraine, il n'en est point de plus précieux que l'annoblissement ; et comme son objet est d'illustrer à jamais la vertu que des services importans distinguent, il est en cela même aucun motif d'émulation, et pour les témoins de la récompense et pour la postérité la plus reculée. C'est ce genre de récompense que nous destinons au sieur *André-François-Joseph Herts*, notre conseiller pensionnaire de l'état des chatellenies de Lille, Douay et Orchies, qui réunit à l'avantage de mérites personnels, la recommandation des services du sieur *François Patou*, son oncle. Celui-ci, après avoir donné des preuves de son savoir et de son intégrité dans les fonctions d'un office de conseiller au baillage royal de Lille, fut apellé à l'administration des affaires du pays, en qualité de conseiller pensionnaire de l'état des chatellenies de Lille, Douay et Orchies. Le désinterressement

1. Le règlement de ses armoiries signé de d'Hozier figure au portefeuille 187, nouveau d'Hozier, à la Bibliothèque nationale.



et l'intelligence qu'il y a fait paroitre, durant une suite de trente années, l'estime générale qu'il s'y est acquise et le désir qu'ont témoigné les principaux membres de cet état de pouvoir se conserver le secours de ses conseils, lorsque son grand âge ne lui a plus permis de remplir dans toute leur étendue les obligations de sa charge, sufiroient pour constater le prix de ses services. Mais nous nous souviendrons toujours avec une satisfaction particulière que dans le cours de la dernière guerre, sa prudence et son zèle n'ont pas été moins utiles aux progrès de nos armes, qu'aux intérêts de la province. Le sieur *Herts*, son neveu, issu d'une famille ancienne et distinguée dans la principale bourgeoisie, alliée à plusieurs familles nobles, et pourvue de biens sufisans pour se soutenir avec honneur, est entré dès ses premières années dans la même carrière que son oncle et a travaillé longtemps sous ses yeux. Son aplication constamment soutenue luy aiant mérité depuis plusieurs années la survivance de la charge de son oncle, il en a dès ce moment partagé les fonctions avec lui et la manière dont il s'est aquité de toutes les opérations confiées à ses soins, ont pleinement justifié le choix fait de sa personne. Telles sont les considérations qui nous déterminent à l'élever à la noblesse, et nous nous promettons qu'animé de plus en plus par cette marque de notre bienveillance il n'oublira rien pour ajouter de nouveaux degrès de mérite à ceux qui parlent en sa faveur.... Sçavoir faisons que pour ces causes et autres à ce nous mouvans, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons par ces présentes signées de notre main annobli et annoblissons le sieur *André-François-Joseph Herts*, du titre et qualité de noble et gentilhomme, décoré et décorons, voulons et nous plait qu'il soit tenu, censé et réputé pour tel, ensemble ses enfans et postérité tant males que femelles, nés et à naître en légitime mariage, tout ainsy que s'ils étoient issus de noble et ancienne race et que ledit sieur *Herts* et sa postérité soient en tous lieux, tant en jugement que hors de jugement, tenus, censés et réputés nobles et gentilhommes et que comme tels ils puissent prendre la qualité d'écuyer et parvenir au degré de chevalerie et à tous autres réservés à notre noblesse, jouir et user de tous honneurs, privilèges, prééminences, franchises et exemptions dont jouissent les autres nobles de notre royaume, comme aussy qu'ils puissent acquérir, tenir et posséder toutes sortes de fiefs, terres et seigneuries de quelque nature et qualité qu'ils soient; et en outre lui avons permis et à ses dits enfans à postérité de porter les armoiries timbrées, telles qu'elles seront réglées et blazonnées par le sieur D'Hozier, juge d'armes de France et qu'elles seront peintes et figurées dans ces présentes sous

le contre scel desquelles l'acte de réglement dudit sieur D'Hozier sera attaché avec pouvoir et faculté de les faire peindre, graver et insculper en tels endroits de leurs maisons, terres et seigneurie que bon leur semblera; sans que pour raison du présent annoblissement, ledit sieur *Herts* et ses descendans soient tenus de nous payer, ni à nos successeurs rois, aucuns finance ni indemnité, dont à quelque somme qu'elles puissent monter, nous leur avons fait et faisons don par ces dites présentes, à la charge toutefois de vivre noblement et sans déroger à la dite qualité. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseiller les gens tenant notre Cour de parlement de Flandres séant à Douay, Président et trésoriers généraux de France au bureau de nos finances établi à Lille, à tous autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire enregistrer et du contenu en icelles jouir et user le dit sieur *André-François-Joseph Herts,* ensemble ses enfants et postérité mâles et femelles nés et à naître en légitime mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empechemens quelconques, nonobstant tous édits, déclarations, réglemens, ordonnances, arrêts, lettres et autres choses à ce contraires, auxquels et aux dérogatoires des dérogatoires y contenus nous avons expressement dérogé et dérogeons par ces dites présentes pour ce regard seulement et sans tirer à conséquence, car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes. Donné à Fontainebleau au mois de novembre l'an de grâce mil sept cent cinquante quatre et de notre règne le quarantième.

Signé : Louis, et sur le reply Par le Roy, signé : R. De Voyer, et à costé : Visa : Machault, et scellé d'un sceau sur cire verde...

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances et enregistrés à la gouvernance de Lille. Registre Violet, f° 125 v° et suivants.

HUVINO

Armes : *d'or à trois têtes de lions d'azur lampassées et couronnées de gueules.*

I. — *Nicolas* Huvino, fils de Louis, né à Mons-en-Pèvele, acheta la bourgeoisie de Lille le 8 août 1533, et eut :

1. — *Robert*, qui suit, II.
2. — *Jean-Philippe*, célibataire, tuteur de sa petite-nièce en 1620.

II. — *Robert* Huvino, né à Lille, bourgeois de Lille par relief du 8 octobre 1568, marié avec Marguerite *Duflos*, dont :

1. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 4 décembre 1573.
2. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 8 août 1574, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1603, allié à Marie *Nisant* ou *Ausant*; d'où :
   a. — *Robert*, baptisé à Saint-Maurice le 14 septembre 1609.
   b. — *Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er janvier 1616 [1].
3. — *Pierre*, qui suit, III.

III. — *Pierre* Huvino, baptisé à Saint-Maurice le 4 février 1581 (n. st.), bourgeteur, bourgeois de Lille par relief du 8 août 1608, mort avant août 1616, épousa Guillemette *Cousin*, fille de Ponthus et d'Anne *Nasse*; d'où :

1. — *Robert*, qui suit, IV.
2. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 16 avril 1612.
3. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 13 août 1614.

IV. — *Robert* Huvino, né avant 1611, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1632, s'allia à Adrienne *Brœucq*, fille de Rogier et d'Anne *de Vocht*, baptisée à Saint-Étienne le 29 août 1612; d'où :

1. — *Adrienne*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 novembre 1632.

---

1. Il eut, de plus, d'Anne *de Lannoy*, un fils illégitime, *Jean*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 juillet 1622.

2. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 février 1636, mort le 23 août 1666.

3. — *Anne-Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 19 octobre 1638.

4. — *Jossine*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 juin 1641, mariée dans cette église le 26 juin 1662 avec Paul *Ricourt,* fils de Gilles et de Martine *Hovelacque*, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1664; dont postérité.

5. — *Cornille*, baptisé à Sainte-Catherine le 3 août 1643.

6. — *Robert*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 août 1645, mort jeune.

7. — *Françoise-Adrienne*, baptisée à Sainte-Catherine le 16 octobre 1650, morte le 19 juin 1716.

8. — *Robert*, qui suit, V.

V. — ***Robert*** **Huvino**, s[r] de Bourghelles, Inchy [1], Villers, Cagnicourt, Meurchin, baptisé à Sainte-Catherine le 10 janvier 1653, bourgeois de Lille par relief du 11 janvier 1697, anobli le 19 juillet 1696 par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi en la grande chancellerie, qui lui coûta 57.000 livres, mort sous-doyen de la grande chancellerie de Flandre le 14 mai 1740 et enterré le lendemain à Sainte-Catherine. Il avait acheté, le 6 octobre 1698, de Philippe-Ignace-François *de Gottignies*, s[r] de Vandenbroeke, la terre de Bourghelles pour le prix principal de 66.500 florins. Il épousa à Sainte-Catherine, le 19 février 1696, Marie-Angélique *Le Comte*, fille de François-Daniel, écuyer, s[r] du Bus, et de Catherine *Grau*, née le 26 août 1672, décédée le 11 janvier 1729 et inhumée à Sainte-Catherine; d'où :

1. — *Marie-Adrienne-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 septembre 1697, morte le 1er octobre 1783, alliée à Romain *T'Kint,* écuyer, s[r] de Luchin, fils de Romain, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, et de Marie-Jeanne *Huglo*, baptisé à Saint-Maurice le 23 octobre 1700, bourgeois de Lille par relief du 2 juin 1719, mort paroisse Saint-Maurice le 9 octobre 1723; dont postérité.

2. — *Pierre-Robert-Martin*, qui suit, VI.

3. — *Robert-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 1er octobre 1699, décédé le 6 octobre suivant.

---

1. Il acquit la seigneurie d'Inchy en vertu « d'un décret à la Cour du Parlement de Paris en 1702 sur Philippe de Croÿ, prince de Chimay, et Théodore de Gavre, son épouse ». Elle ne formait qu'un seul fief avec les seigneuries de Cagnicourt et de Villers, en vertu des lettres patentes du 28 juillet 1606, mais elle en fut séparée au partage fait le 28 décembre 1747 entre les fils dudit Robert Huvino. (Archives départementales du Pas-de-Calais, B. n° 778, dénombrement de la baronnie d'Inchy).

4. — *Louis-François-Henri*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 janvier 1701.

5. — *Jean-Charles-Louis*, écuyer, s^r de Cagnicourt, Villers-en-Artois, baptisé à Sainte-Catherine le 22 juin 1702, capitaine commandant la troupe à pied du régiment Royal dragons, chevalier de Saint-Louis, décédé paroisse Saint-André le 21 février 1751 ; épousa à Saint-Étienne, le 15 février 1745, Julie-Amélie *Desbuissons*, dame de la Bretagne, fille d'Eugène-Marie, écuyer, s^r dudit lieu, et de Marie-Anne *de Fourmestraux*, baptisée à Saint-Étienne le 17 septembre 1711, décédée paroisse Saint-Pierre le 24 mai 1750. Sans enfants.

6. — *Jeanne-Baptiste-Élisabeth*, baptisée à Sainte-Catherine le 18 décembre 1703, décédée le 13 février 1733 et enterrée au chœur de Saint-Nicolas à Douai, mariée à Sainte-Catherine, le 13 mars 1725, avec Bertrand-Joseph *Merlin*, chevalier, s^r d'Estreux, fils de Guillaume, s^r d'Estreux, du Vivier, et de Jeanne *Duquesne*, né à Valenciennes le 27 mars 1694, veuf de Natalie *Desfontaines*, conseiller au conseil provincial de Valenciennes, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 9 mars 1722, entré dans les ordres à la mort de sa femme, chanoine de la cathédrale de Cambrai, et mort dans cette ville. Il avait eu une fille de son mariage.

7. — Un fils, né le 3 août 1705 ; le registre d'état-civil ne mentionne pas les prénoms ; nous croyons qu'il s'appelait *Louis-Joseph* et qu'il mourut le 10 janvier 1714.

8. — *Marie-Françoise-Gabrielle*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 septembre 1706, mariée le 18 mai 1722 dans cette église avec Jean *Daffaux*, écuyer, fils de Claude, écuyer, conseiller du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon, et de Jeanne *Michaux*, né à Lyon, capitaine de grenadiers du régiment Lyonnais, chevalier de Saint-Louis, bourgeois de Lille par achat du 10 mai 1723 ; dont postérité.

9. — *Robert-François-Joseph-Étienne*, écuyer, s^r d'Inchy, baptisé à Sainte-Catherine le 2 juin 1708, capitaine au régiment de Lyonnais, chevalier de Saint-Louis, confirmé dans sa noblesse le 11 décembre 1769, marié à Saint-André, le 3 avril 1758, avec Marie-Joseph-Thérèse *Zouche*, fille d'Alexandre, écuyer, s^r de la Lande, la Beuvrière, Beugin, lieutenant-colonel de la légion de Conti infanterie, et de Marie-Joseph-Thérèse *Deschamps*, baptisée à Saint-André le 24 octobre 1725 et décédée après la Révolution ; d'où :

a. — *Pierre-François-Joseph-Étienne*, écuyer, s^r de Cagnicourt, baptisé à Saint-André le 22 juillet 1760, maire de Cagnicourt, y décédé célibataire le 7 avril 1815. « Homme de plaisirs

et désœuvré, il prit part à l'expédition de Flessingue où sa santé acheva de se ruiner. Il voyait à Cagnicourt une société plus ou moins choisie et amie de la bouteille [1]. »

b. — *Alexandre-Denis-Joseph*, baptisé à Saint-André le 10 octobre 1761, décédé le 13 novembre 1776 [2].

10. — *Béatrice-Angélique*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 juin 1710, décédée célibataire le 17 octobre 1738 et inhumée à Sainte-Catherine.

11. — *Marie-Françoise-Henriette*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 janvier 1712, alliée dans cette église, le 4 août 1738, à Jean *Magontier*, sr de Laubanie, marquis d'Azerac, né à Laubanie (paroisse du Moustier, diocèse de Limoges), capitaine au régiment de Bourbonnais, veuf d'Élisabeth-Madeleine *Jacquier*.

VI. — *Pierre-Robert-Martin* Huvino, écuyer, sr d'Inchy, Bourghelles, Cagnicourt, Villers, Meurchin, baptisé à Sainte-Catherine le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1738, gentilhomme ordinaire du Roi, rewart de Lille, décédé le 11 février 1775 et enterré dans le chœur de l'église de Bourghelles; épousa: 1° à Saint-André, le 17 février 1738, Marie-Madeleine-Julie *de Montmonier*, fille de François-Alexandre, écuyer, et de Marie-Robertine *de Surmont*, née en 1718, décédée paroisse Saint-Pierre le 16 juin 1741; 2° à Saint-André, le 17 septembre 1742, Angélique-Caroline-Joseph *Frans*, fille d'Alexis-François, écuyer, sr de la Hamayde et de la Chapelle, et de Marie-Françoise *de Rogier*, baptisée à Sainte-Catherine le 24 octobre 1720, morte le 5 juin 1790. Il eut du second lit:

1. — *Louis-Jean-Baptiste-Joseph*, qui suit, VII.

2. — *Caroline-Adrienne-Alexis*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 janvier 1745, morte à Bourghelles le 3 octobre 1749.

3. — *Marie-Joseph-Robert*, né le 17 janvier 1746, baptisé le 19 mai suivant à Sainte-Catherine, décédé le 25 avril 1749.

4. — *César-Louis-Marie*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 18 juin 1748, fit ses études à Douai et suivit à l'université de cette ville les cours de théologie; il devint chanoine et vicaire général du diocèse d'Arras, fut déporté comme prêtre réfractaire conformément à la loi du 26 août 1792, se fixa à Tournai, puis rentré au Concordat,

1. Mis de Godefroy Ménilglaise, *Les savants Godefroy*, p. 353.

2. *Robert* Huvino avait eu de Françoise *Vivier* un fils illégitime: *Robert-François*, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1733.



il vécut tantôt à Armentières, tantôt à Souchez, auprès de son beau-frère; il mourut le 12 mars 1836 et fut inhumé à Souchez.

5. — *Adélaïde-Henriette-Marie*, baptisée à Sainte-Catherine le 8 décembre 1749 et décédée le 18 août 1752.

6. — *Françoise-Gabrielle-Joseph,* baptisée à Sainte-Catherine le 11 mars 1752, morte à Arras le 19 novembre 1833; mariée à Sainte-Catherine le 21 août 1775 avec Louis-Ghislain-Joseph *Boistel*, écuyer, s^r du Cardonnois, fils de Louis-Alexandre, écuyer, et de Gabrielle *du Puy*, né à Souchez, diocèse d'Arras, en décembre 1735, mort le 14 février 1820 et inhumé à Souchez; dont postérité.

7. — *Robert-Joseph-Alexandre*, écuyer, s^r de Meurchin, baptisé à Sainte-Catherine le 27 mai 1754, lieutenant au régiment Royal dragons.

8. — *Marie-Thérèse-Philippine*, baptisée à Sainte-Catherine le 6 avril 1759, morte le 9 du même mois.

6. — *Sophie-Angélique-Hubertine*, jumelle de la précédente.

VII. — *Louis-Jean-Baptiste-Joseph* Huvino, écuyer, s^r de Bourghelles, baptisé à Sainte-Catherine le 24 juin 1743, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1771, échevin de cette ville; se réfugia à Buigny-l'Abbé le 3 mai 1792, puis revint à Bourghelles le 5 avril 1793; ne s'y trouvant pas en sûreté, il sortit de France en l'an V et alla vivre à Munster; il fut rayé de la liste des émigrés et amnistié le 22 fructidor an X, et mourut à Lille le 17 avril 1838. Il épousa à La Madeleine, le 17 septembre 1770, Albertine-Élisabeth-Désirée-Joseph *d'Hennin*, fille d'André, écuyer, s^r de Souverain Pire, et de Marie-Élisabeth *de Bourgogne*, baptisée à La Madeleine le 24 octobre 1752, décédée à Tournai le 7 brumaire an X; d'où :

1. — *Pierre-Louis-Marie,* écuyer, s^r de Bourghelles, baptisé à La Madeleine le 5 septembre 1771, émigré en l'an V, amnistié et rayé de la liste des émigrés le 22 fructidor an X, ardent bonapartiste puis fervent royaliste, adjoint au maire de Lille du 25 mars 1813 au 14 avril 1815, puis du 14 juillet 1815 au 30 octobre 1821, nommé conseiller municipal de Lille par ordonnance du 26 décembre 1821 et démissionnaire à la Révolution de 1830, mort célibataire à Bourghelles le 1er novembre 1857.

2. — *Albert-Charles-Désiré*, baptisé à La Madeleine le 20 août 1772, mort avant 1790.

3. — *Alexandre-Balthazar-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 27 octobre 1773, sous-lieutenant de remplacement au régiment de

colonel général infanterie, décédé paroisse Sainte-Catherine le 21 novembre 1789.

4. — *Alexandre-Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 31 juillet 1775, amnistié le 22 fructidor an X.

5. — *Sophie-Françoise-de-Paule*, baptisée à Saint-Pierre le 2 avril 1778, morte à Fresnoy, près Montmédy, le 8 avril 1873, alliée à Jean-Baptiste, baron *de Reumont*, maire de Montmédy, décédé avant elle. Elle avait émigré avec ses parents et ne fut rayée de la liste que le 15 fructidor an IX, après avoir prêté le serment de fidélité à la Constitution.

6. — *Thérèse-Louise*, baptisée à Saint-André le 14 février 1781, émigrée à Tournai avec sa mère, obtint sa radiation le 12 messidor an IX et mourut célibataire à Lille le 2 septembre 1834.

NON RATTACHÉE.

Catherine Huvino, qui épousa François *Delesauch*.

1696, 19 juillet. — *Lettres nommant Robert Huvino à l'office de conseiller secrétaire du Roi.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Par notre édit du mois de février 1694, vérifié où besoin a été, nous aurions créé et érigé, en titre d'office et formés cincquante nos conseillers secrétaires, maison et couronne de France et de nos finances ausquel offices étoit nécessaires de pourvoir, sçavoir faisons que pour l'entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien amé *Robert Huvino* et en ses sens, suffisance, loyauté, preudhomie, capacité, expérience, fidélité et affection à notre service, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, nous luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes, l'un des cincquante offices de nos conseillers secrétaires, maison et couronne de France et de nos finances créés par édit du mois de février 1694, pour ledit office avoir tenir et doresnavant exercer, en jouir et user par ledit sieur *Huvino* aux gages de seize cens livres par chacun an dont il sera actuelement payé de trois quartiers sans aucun retranchement, aux mêmes honneurs, franchises, immunités, prérogatives, privilèges de noblesse, prééminences, rang, fonctions et exercices, droits de bourses de survivances, de committimus, de franc sallé et générale-

ment de tous les privilèges, exemptions et avantages dont jouissent nos autres conseillers secrétaires maison et couronne de France et de nos finances réservéz par notre édit du mois d'avril 1672 et ceux créés par notre édit du mois de may 1691 ; le tout ainsy qu'il est plus au long porté par ledit édit du mois de février 1696 et déclaration rendue en conséquence ; si donnons en mandement à notre très cher et féal chevalier, commandeur de nos ordres, le sieur Boucherat, chancelier de France, qu'après luy être apparu des bonne vie, mœurs, conversation et religion catolique, apostolique et romaine dudit sieur *Huvino* et de luy pris et receu le serment en tel cas requis et accoutumé, il le reçoive, mette et institue de par nous en possession et jouissance dudit office, et d'iceluy ensemble des honneurs, autorité, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, gages, droits de bourses, de franc sallé, de committimus et de survivance et autres y appartenans, il le fasse jouir pleinement et paisiblement et à luy obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses concernant ledit office, luy faisant payer par le trésorier du sceau lesdits droits de bourse, aux termes et en la manière accoutumée et les gages par les receveurs et payeurs d'iceux doresnavant et par chacun an à commencer du jour de sa réception en raportant copie des présentes deument collationnée pour une seule fois avec quittance dudit sieur *Huvino* sur ce suffisante, nous voulons lesdits gages et droits être passés et allouéz en la dépense des comptes desdits payeurs par nos amés et féaux conseillers les gens de nos comptes à Paris, ausquels mandons ainsy le faire sans difficulté, mandons en outre à nos améz et féaux les grands audienciers de France et controlleurs généraux de la grande chancellerie qu'ils laissent immatriculer ledit sieur *Huvino* ès registres de l'audience de France avec nos autres conseillers secrétaires. Car tel est notre plaisir. En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Paris, le dix neuf juillet l'an de grace 1696 et de notre règne le cincquante quatrième, signé et sur le replis, par le Roy, Boyetet et scellé.

Archives communales de Lille. Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille. Registre Verd, folio 288 v° et suiv.

1799, 5 mars. — *Certificat de résidence pour Jean-Baptiste Huvino.*

Nous administrateurs du canton de Templeuve-en-Pèvele, certifions, sur l'attestation des citoyens Pierre-Charles-Joseph Ballenghien

et Ferdinant-Joseph Derache, respectivement agent et adjoint municipaux de la commune de Bourghelles, qu'à l'époque du vingt-huit avril mil sept cent quatre-vingt-douze, *Jean-Baptiste Havino* (depuis émigré) vivant de son bien en laditte commune, y résidoit encore et que son émigration n'a été reconnue que postérieurement à cette époque et à celle de la publication de la loi du 9 février de laditte année.

Fait à Templeuve-en-Pèvele, en séance, le quinze ventôse l'an septième de la République.

(Signé) : P.-C.-J. Ballenghien, agent ; J.-B. Fiévet, agent municipal ; N.-J. Havet, adjoint ; J.-B. Debuchy, agent ; P.-H. Dorchies, agent ; P.-J.-M. Thévelin, président.

Nous administrateurs municipaux du canton de Templeuve-en-Pèvele, certifions que le certificat qui précède a été publié et affiché dans les formes voulues par l'article 4 de la loi du 26 pluviôse an 6.

Fait et délivré à Templeuve-en-Pèvele le 25 ventôse l'an septième de la République française.

(Signé) : P.-J.-M. Thévelin, président ; J.-B. Fiévet, agent municipal ; J.-B. Debuchy, agent ; Norguet, agent ; M.-J. Havet, adjoint ; Bulteau, agent ; P.-F. Lemesre, adjoint ; P.-H. Dorchies, agent ; F.-J. Dubus, agent.

Archives départementales du Nord, série L. Administration du canton de Templeuve-en-Pèvele : portefeuille n° 208 ; registre in-folio, non relié, ayant servi à l'inscription des certificats de résidence délivrés par cette administration.

DE LA CHAUSSÉE

Armes : *écartelé d'argent et de sable.*

Cette famille, qu'il ne faut pas confondre avec les Potteau de la Chaussée, a été quelque temps représentée à Lille au XIX[e] siècle; nous ne donnons ici que quelques détails, la généalogie étant faite par Lainé, tome IV, page 159, et tome V, page 598.

I. — *Charles* DE LA CHAUSSÉE, chevalier, fils de Charles, chevalier, s[r] de Saint-Aubin, et de Marie-Béatrix *Moullart de Vilmarest*, né le 28 juillet 1753, page de Louis XVI, puis capitaine de cavalerie au régiment de Berry, chevalier de Saint-Louis, décédé avant 1829; épousa, le 5 novembre 1787, Jeanne-Rufine-Françoise *de Bourgogne*, fille de Balthazar-Philippe-François et de Marie-Cécile-Françoise *Hallart de Berles*, née à Marquillies en 1760, décédée à Lille le 17 novembre 1829 ; d'où :

II. — *Charles-Léopold-Marie* DE LA CHAUSSÉE, chevalier, né à Tournai le 2 janvier 1792, décédé à Lille le 21 juin 1884, allié dans cette ville, le 15 septembre 1813, à Thérèse-Charlotte *de Savary du Gavre*, fille de Charles-Henri et d'Alexandrine-Joseph-Marie *Virnot*, née à Lille le 16 février 1789, y décédée le 10 février 1862 ; dont :

1. — *Élisabeth-Zénobie*, née à Lille le 5 novembre 1816, décédée au château d'Estaimbourg près Tournai le 27 juillet 1885, mariée à Charles *de Bourgogne*, fils de Philippe et de Marie-Claire-Joseph-Julie *de Brandt de Maizières*, né à Tournai le 8 février 1810, chevalier de Léopold et de Saint-Jean de Jérusalem, mort à Estaimbourg le 24 mars 1886.

2. — *Aurélie-Caroline-Clémence*, née à Lille le 28 juin 1822, morte dans cette ville le 1[er] janvier 1874 et enterrée à Quesnoy-sur-Deûle.

3. — *Charles-Désiré-Henri*, qui suit, III.

4. — *Clémence-Eugénie*, née à Lille le 23 mai 1831, mariée le 14 octobre 1862 avec Charles-Pierre-Pépin *Gaillard*, baron de

Blairville, fils de Félix-Pierre-Constant et de Charlotte-Ludivine *de Beaulaincourt*, né à La Beuvrière le 21 février 1821, chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur et du Medjidié, décédé à Arcachon le 28 mars 1889 ; dont postérité.

III. — *Charles-Désiré-Henri* DE LA CHAUSSÉE, né à Lille le 6 septembre 1825, conseiller référendaire à la Cour des comptes, décédé à Paris le 1er juin 1886. Il épousa : 1° à Paris, le 21 février 1854, Alice-Adélaïde *Ranfrai de la Bajonnière*, fille d'Armand-Henri et de madame née *Davous*, née en 1831, décédée à Strasbourg le 27 mars 1869 ; 2° à Versailles, le 26 juin 1880, Jeanne-Rose-Louise *de Portes d'Amblérieu*, fille de Claude-Louis-Amédée et de Cécile-Victoire *de Gascq*, née en 1841, décédée à Toulouse le 29 mai 1895 ; dont :

1. — *Antoinette-Marie-Charlotte-Yvonne*, née en 1857, morte au château de la Bijoire (Vendée) le 17 septembre 1862.

2. — *Daniel-Charles-Marie*, né le 10 mai 1861, attaché d'ambassade.

3. — *Aurélie-Félicie-Marie-Therèse*, née le 11 novembre 1863, mariée le 11 juin 1888 avec Paul-Marie-Joseph-Adolphe *Collinet*, vicomte de la Salle, fils de Marie-Edmond-Aimé et de Marie-Armande *de Saint-Priest*, né à Seur le 26 octobre 1855, capitaine d'infanterie, veuf de Marguerite-Louise-Antoinette *Perier* ; dont postérité.

4. — *Eugénie*, morte jeune.

DE LA FONTEYNE

ARMES : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion rampant du même.*

I. — *Antoine* DE LA FONTEYNE épousa Adrienne *du Fraisne*, dont il eut :

1. — *Anne*, née à Dunkerque, le 21 janvier 1629, morte après 1686.
2. — *Pierre*, qui suit, II.

II. — *Pierre* DE LA FONTEYNE, né à Dunkerque le 10 septembre 1630, épousa à Saint-Maurice à Lille, le 4 décembre 1653, Marie-Catherine *Godefroot*, fille de François et de Catherine *Blauwart*, baptisée à Saint-Maurice le 2 novembre 1628 ; d'où :

III. — *Pierre-François-Gaspard* DE LA FONTEYNE, né à Dunkerque le 22 décembre 1656, acheta la bourgeoisie de Lille le 8 octobre 1666 par l'intermédiaire d'Eustache Le Gay, mais comme il n'avait pas l'âge requis, il ne prêta serment que le 17 septembre 1680. Il fut créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 7 janvier 1693, obtint des lettres de noblesse datées de Paris le 26 janvier 1707 en exécution de l'édit d'octobre 1704 [1], et mourut paroisse Saint-Maurice le 1er avril 1737. Il épousa à La Madeleine, le 13 novembre 1685, Marie-Agnès *Miroul*, fille d'Adrien et de Marie-Anne *Parmentier*, baptisée à Saint-Étienne le 19 juillet 1664, morte le 15 février 1703 ; d'où :

1. — *Pierre-Joseph*, écuyer, sr de Soubespaing, baptisé à La Madeleine le 2 novembre 1686, bourgeois de Lille par relief du

---

1. « Cet édit accordait aux officiers des parlements, chambres des comptes, cours des aides et bureaux des finances, quatre dispenses d'un degré de service pour pouvoir acquérir la noblesse et la transmettre à leur postérité, au moien de quoi après avoir servi 20 années dans leurs offices ou étans decedés revetus d'iceux, eux, leurs veuves demeurant en viduité et leurs enfants nés et à naitre en loiale mariage seroient nobles...». D'après lesdites lettres de noblesse (Archives municipales de Lille ; registre La Guerre, pièce 82).



4 février 1722, décédé paroisse Sainte-Catherine le 26 octobre 1764, allié à Saint-André, le 24 novembre 1721, à Marguerite-Joachime *Poulle*, fille de Jacques-Antoine, écuyer, sr d'Hautgrenier, et d'Antoinette *Tesson*, baptisée à Saint-Pierre le 14 décembre 1690, morte paroisse Sainte-Catherine le 6 février 1778; sans postérité.

2. — *Marie-Françoise-Élisabeth*, baptisée à La Madeleine le 19 novembre 1688, décédée paroisse Sainte-Catherine le 2 février 1721, mariée dans cette église, le 2 septembre 1714, avec Philippe-Benoît-Dominique *de Wazières*, écuyer, sr de la Rive, du Vertbois, fils de Jean-André-François, chevalier, sr de Beaupré, et de Marie-Jeanne-Henriette *de Vicq*, baptisé à Saint-Étienne le 21 novembre 1677, capitaine de dragons au régiment de Poitiers, bourgeois de Lille par relief du 24 septembre 1714, député ordinaire de la noblesse des États de Lille, décédé paroisse Saint-André le 18 juin 1724; dont postérité.

3. — *Louis-Séraphin*, qui suit, IV.

4. — *Charles-Albéric*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 décembre 1698.

IV. — *Louis-Séraphin* DE LA FONTEYNE, écuyer, sr de Soubespaing, Canicourt, Châtel, Fontissart, baptisé à La Madeleine le 21 septembre 1693, bourgeois de Lille par relief du 20 janvier 1727, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 17 mars 1730, à la place de son père, fonction qu'il exerça jusqu'en 1755, décédé paroisse Saint-Maurice le 27 avril 1777; il épousa à Saint-Maurice, le 21 octobre 1727, Marie-Madeleine *Beuvet*, fille de Jacques-Philippe, chevalier, sr de Poterstraten, La Vichte, et de Barbe-Ernestine *Castellain*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1695, morte le 3 décembre 1756; d'où :

1. — *Barbe-Ernestine-Françoise*, baptisée à Saint-Pierre le 16 juillet 1727, morte paroisse Saint-Étienne le 13 décembre 1792, alliée à Saint-Maurice, le 24 mai 1751, à Jean-Antoine-Joseph *de Fourmestraux*, écuyer, sr d'Hollebecque, de Pas, fils de Louis-Joseph, écuyer, sr d'Hancardrie et de Marie-Virginie *Poulle*, baptisé à Saint-Maurice le 30 mars 1726, capitaine d'infanterie, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1752, échevin, rewart et mayeur de cette ville où il mourut le 25 floréal an XIII; dont postérité.

2. — *Louis-Joseph-Xavier*, écuyer, sr de Soubespaing, baptisé à Saint-Pierre le 7 septembre 1728, décédé paroisse Sainte-Catherine le 26 décembre 1757.

3. — *Séraphin-Joseph*, qui suit, V.

4. — *Gilles-Bernard*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 20 août 1733, sous-lieutenant au régiment de la Tour du Pin, mort à Valenciennes le 27 janvier 1753, et enterré dans l'église Saint-Géry.

5. — *Pierre-François*, écuyer, s[r] de Fonteny, baptisé à Saint-Maurice le 28 octobre 1735, y décédé le 31 janvier 1758.

V. — *Séraphin-Joseph* DE LA FONTEYNE, écuyer, s[r] de Villers, La Douve, Neuve-Église, Le Châtel, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] juillet 1731, bourgeois de Lille par relief du 3 février 1761, marguillier de Saint-Maurice, y décédé le 23 mars 1781; épousa à Sainte-Catherine, le 6 août 1759, Marie-Alexandrine *de Fourmestraux*, fille de Louis-Joseph, écuyer, s[r] d'Hancardrie, et de Marie-Virginie *Poulle*, baptisée à Saint-André le 23 décembre 1738, morte le 9 floréal an IX ; dont :

1. — *Louis-Marie*, écuyer, s[r] de Villers, baptisé à Saint-Maurice le 1[er] avril 1762, mort célibataire à Lille le 15 décembre 1828.

2. — *Louis-Ernest*, baptisé à Saint-Maurice le 20 septembre 1763, y décédé le 17 octobre suivant.

3. — *Bon-Ernest*, baptisé à Saint-Maurice le 24 août 1764, mort aussitôt.

4. — *Dominique-Séraphin*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 10 novembre 1765, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, puis conseiller de préfecture, mort à Lille le 13 décembre 1836, marié à Saint-Étienne, le 5 mai 1789, avec Agnès-Albertine-Cicercule-Joseph *Gillès*, fille de Jacques-Louis, écuyer, et d'Angélique-Albertine *Van der Cruisse*, baptisée à Saint-André le 18 janvier 1769, morte à Lille le 3 août 1855 ; dont :

a. — *Marie-Pauline-Cicercule*, baptisée à Saint-Maurice le 15 juillet 1790, alliée à Lille, le 25 octobre 1815, à Charles-François-Joseph *de Waresquiel*, écuyer, fils de François-Marie, écuyer, s[r] de Mégaland, et de Françoise-Reine *de Francqueville*, baptisé à Saint-André le 20 avril 1778 ; dont postérité.

b. — *Anaïs-Joseph*, née à Lille le 30 pluviôse an XI, morte dans cette ville le 11 décembre 1852, célibataire.

c. — *Eudoxie-Louise-Philippine*, née à Lille le 11 nivôse an XIII, morte à Lille le 22 novembre 1847, mariée dans cette ville, le 21 juillet 1830, avec Henri-Charles-Louis *de Vogelsang*, fils de Marie-Charles, colonel en retraite, et d'Henriette, baronne *de Diffentalher*, né à l'Isle de Mahon (Espagne) le 21 avril 1801, officier d'infanterie, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, mort le 21 juin 1873 ; dont postérité.

5. — *Jeanne-Philippine,* née à Lomme le 19 mai 1768, morte à Lille le 16 janvier 1843.

6. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 27 avril 1770, décédée à Amiens le 30 mars 1854, mariée avec Jean-Louis-Hugues *Gillès*, chevalier, frère d'Agnès-Albertine-Cicercule-Joseph, baptisé à Saint-André le 16 mai 1767 : dont postérité.

7. — *Auguste-Joseph*, écuyer, s[r] de Villers, baptisé à Saint-Maurice le 24 avril 1773, officier de cavalerie, mort à Lille le 5 décembre 1855, épousa : 1° dans cette ville, le 20 avril 1818, Amélie-Henriette-Joseph *de Fontaine*, fille de Gilles-Xavier-Casimir, chevalier, s[r] des Sarteaux, et de Marie-Anne-Joseph *Moucque*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 janvier 1782, morte le 25 juillet 1819 ; 2° à Lille, le 15 octobre 1835, Marie-Virginie-Joseph *de Fontaine*, sa belle-sœur, baptisée à Sainte-Catherine le 10 mai 1784, morte à Lille le 5 février 1868 ; d'où :

a. — *Mathilde-Marie*, née à Lille le 7 juillet 1819, y décédée le 26 septembre 1881, alliée dans cette ville, le 20 novembre 1839, à Jérôme-Marie-Théodore-Joseph *Aronio de Romblay*, écuyer, fils de Marie-Albert-Joseph-Jérôme et d'Eugénie-Joseph-Louise *de Godefroy*, né le 15 octobre 1815, mort à Liévin le 13 juin 1902 ; dont postérité.

8. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 28 février 1775, y décédé le 17 mars suivant.

LAGACHE

Armes : *d'or à trois pies au naturel.*

I. — *Jean* Lagache, fils de Louis et de Marie *Melséant*, né à Illies, charpentier, acheta la bourgeoisie de Lille le 6 novembre 1609, et mourut avant 1632. Il épousa à Sainte-Catherine, le 16 janvier 1610, Catherine *Corduan*, décédée sur cette paroisse le 12 décembre 1632; dont :

1. — *Ignace*, qui suit, II.
2. — *Jeannin*, baptisé à Sainte-Catherine le 5 octobre 1612.
3. — *Jeanne*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er avril 1614, y décédée le 12 avril 1625.

II. — *Ignace* Lagache, baptisé à Sainte-Catherine le 8 novembre 1610, bourgeois de Lille par relief du 27 octobre 1633, épousa : 1° en cette église, le 23 juillet 1633, Laurence *Tardieu*, fille de Cornille et de Marguerite *Ricare*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 août 1608 : 2° à Saint-Maurice, le 14 octobre 1668, Piéronne *Richard*, fille de Jean et de Jeanne *Le Pan*, née vers 1647, décédée paroisse Saint-Maurice le 23 mai 1685; dont :

1. — Du second lit : *Barthélémi*, baptisé à Saint-Étienne le 24 juillet 1669.
2. — *Ignace*, qui suit, III.

III. — *Ignace* Lagache, baptisé à Saint-Étienne le 9 janvier 1671, bourgeois de Lille par relief du 5 février 1700, mort avant 1717, épousa à Saint-Étienne, le 23 novembre 1699, Catherine-Marguerite *Lohier*, fille de Nicolas et de Marie-Claire *Wartel*, baptisée à Saint-Étienne le 29 septembre 1679, remariée à Jacques *Muys* et décédée paroisse Saint-Maurice le 7 juillet 1737 ; d'où :

1. — *Marie-Bernardine*, née en 1701, religieuse à Saint-François-de-Sales, décédée paroisse de La Madeleine le 18 novembre 1760.
2. — *Barthélémi-François*, qui suit, IV.
3. — *Catherine-Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 4 octobre 1703.

4. — Jean-Baptiste, baptisé à Saint-Étienne le [illegible] novembre [illegible], mort le [illegible] mai 17[illegible].

5. — Marie-Antoinette, baptisée à Saint-Étienne le [illegible] décembre [illegible], décédée paroisse Sainte-Catherine le [illegible] mars 17[illegible], mariée à Saint-Maurice le [illegible] août 17[illegible], avec Louis-Jean-Baptiste Franquet, [illegible], fils de Jean-Baptiste et d'Anne-Marguerite [illegible], né à Orchies en 17[illegible], contrôleur des guerres, bourgeois de Lille par achat du [illegible] août 17[illegible], [illegible] du magasin d'Orchies; dont postérité.

6. — Nicolas-Ignace, qui suivra, [illegible].

7. — Catherine-Marguerite, baptisée à Saint-Étienne le [illegible] février 1709.

8. — Anne-Catherine-Joseph, baptisée à Saint-Étienne le 1er août 1711.

IV. — *Barthélemi-François* [illegible], baptisé à Saint-Étienne le 7 juin 1702, bourgeois de Douai par achat le 15 novembre 1724, bourgeois de Lille par relief du 24 mars 1725, échevin de cette ville, où il décéda, paroisse Saint-Pierre, le 11 mai 1764; épousa à Saint-Albin de Douai, le 2 décembre 1724, Marie-Angélique-Françoise *de Warenghien*, fille de Philippe et de Thérèse *Duménil*, baptisée à Saint-Albin le 13 août 1695, décédée paroisse Saint-Étienne à Lille le 26 février 1754; dont :

1. — *Jean.*
2. — *André-Joseph.*
3. — *Georges.*
4. — *Anne-Marie.*
5. — *Pierre-François-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 30 novembre 1725.
6. — *Angélique-Barbe*, baptisée à Saint-Maurice le 6 juillet 1727.
7. — *Jacques-Barthélemi*, baptisé à Saint-Maurice le 14 octobre 1728, bourgeois de Lille par relief du 8 août 1749, décédé paroisse Saint-Étienne le 11 mars 1755, marié à Saint-Maurice, le 21 avril 1749, avec Marie-Monique-Joseph *Vanhænacker*, fille de Gilles et de Marie-Monique *de Ronquière*, baptisée à Saint-Maurice le 28 novembre 1725, décédée le 15 février 1750 et inhumée dans la chapelle Saint-Jacques à Saint-Étienne.
8. — *Nicolas-Ignace*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juillet 1730.
9. — *Agathe-Caroline*, baptisée à Saint-Étienne le 7 février 1732.
10. — *Catherine-Angélique-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 19 août 1733, décédée à Lille le 21 janvier 17[illegible], mariée à Saint-Étienne le 15 juin 1756 avec Claude-Joseph *Bernard*, fils d'Henri-

Dominique, s^r des Mottes, et de Judith *Le Sage*, baptisé à Saint-Étienne le 1er août 1727, bourgeois de Lille par relief du 31 mai 1757, conseiller au Mont-de-Piété, décédé à Saint-Étienne le 8 mai 1784 ; dont postérité.

11. — *Philippine-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 21 août 1734.

12. — *Barthélémi-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 26 octobre 1736, bourgeois de Lille par relief du 23 janvier 1761, nommé subdélégué de l'intendant de Flandre le 23 septembre 1784, pillé pendant l'émeute du 21 juillet 1789, chef des échevins d'Orchies pendant l'invasion autrichienne, rayé de la liste des émigrés par arrêté du 18 fructidor an VIII, décédé à Lille le 3 messidor an XII. Il épousa Marie-Anne-Joseph *Favier*, fille d'Adrien-François et de Marie-Anne *Tournois*, née à Templeuve-en-Pèvele, veuve de Jean-Baptiste *Derode* ; dont :

a. — *Pétronille-Françoise-Josèphe*, née en 1761, décédée paroisse Saint-Pierre le 19 décembre 1763.

b. — *Marie-Angélique-Louise-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 15 août 1764, morte à Fournes-en-Weppes le 5 décembre 1790, mariée à Sainte-Catherine, le 9 mars 1790, avec Louis-Albert-Antoine *de Druez*, fils d'Albert, écuyer, s^r de Schowel, chevalier du Saint-Empire romain, et de Marie-Catherine-Françoise *Bernard*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 avril 1764, officier au régiment de Bouillon infanterie étrangère ; dont postérité.

c. — *Jean-Baptiste-Barthélémi-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 23 juillet 1765.

d. — *Anne-Joseph*, baptisée à Saint-Pierre le 17 décembre 1767.

e. — *Catherine-Sophie*, baptisée à Saint-Pierre le 25 avril 1769.

13. — *Pélagie-Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 19 juillet 1738, célibataire.

14. — *Louis-Gaspard*, baptisé à Saint-Étienne le 29 décembre 1739, nommé receveur des hôpitaux Saint-Nicolas, Saint-Nicaise et la Trinité le 7 février 1786, mort à Lille le 5 septembre 1793 sans s'être marié.

IVbis. — *Nicolas-Ignace* Lagache, s^r de Bourgies, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1700, bourgeois de Lille par relief du 2 mars 1730, acheta le 17 janvier 1743, à M. de Fourmestraux d'Hancardrie, la charge de conseiller du Roi, trésorier de France



au bureau des finances, garde-scel, et mourut en exercice en 1756 [1]. Il se maria à Saint-Étienne, le 12 février 1730, avec Marie-Agnès *Vantourout*, fille de Cornil et de Marie-Antoinette *Cailler*, baptisée à Saint-Maurice le 29 janvier 1706, décédée sur cette paroisse le 28 janvier 1785; dont :

1. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 3 avril 1731.

2. — *Catherine-Agnès*, née le 3 octobre 1732, morte à Paris le 1er vendémiaire an VII; épousa: 1° à Saint-Maurice, le 19 mars 1767, Adrien-Hippolyte-Alexandre *du Bois de Hoves*, écuyer, sr d'Hérignies, fils de Philippe-Marie et de Marie-Ignace *de Gilleman*, né à Attiches vers 1719, bourgeois de Lille par relief du 21 mai 1767; 2° en 1782, Jean-Baptiste *Boccart* (d'après du Chambge); sans enfants.

3. — *Laurent-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 26 novembre 1733.

4. — *Pélagie-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 26 janvier 1735, décédée à Lille le 28 octobre 1808; alliée à La Madeleine, le 24 mars 1772, à Jacques-Jean-Baptiste *Francquet*, sr d'Hochet, fils de Louis-Jean-Baptiste et de Barbe-Antoinette *Lagache*, baptisé à Saint-Maurice le 27 juin 1739, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1772, échevin de cette ville, mort avant sa femme.

5. — *Henriette-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 25 mars 1736.

6. — Un enfant mort après avoir été ondoyé le 9 février 1737.

7. — *Julie-Victoire*, baptisée à Saint-Maurice le 17 mars 1738.

8. — *Louis-Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 28 avril 1739.

9. — *Natalie-Romaine*, baptisée à Saint-Maurice le 20 juin 1740, décédée à Armentières le 29 ventôse an II, mariée à Sainte-Catherine, le 6 décembre 1791, avec Henri-Joseph *de Lassus*, fils d'Antoine-Philippe et d'Henriette *Cortin*, né à Armentières en 1738, docteur en médecine, veuf de Catherine *Gauche*; décédé en 1811.

10. — *Bernard-Joseph*, qui suit, V.

11. — *Louise-Angélique*, dame d'Oldimbourg, baptisée à Saint-Maurice le 18 avril 1743, morte à Lille le 2 février 1829.

12. — *Louis-François*, baptisé à Saint-Maurice le 27 août 1744.

13. — *Gaspard-Augustin-Désiré*, baptisé à Saint-Maurice le 16 mars 1746, lieutenant d'artillerie, puis bailli de Roubaix de 1780 au 22 janvier 1790, nommé capitaine général de la garde nationale de cette ville où il mourut en 1791 [2]. Il épousa à Saint-Maurice, le

---

1. Son portrait est reproduit dans l'ouvrage de M. l'abbé VANDEPITTE : *Notre vieille Flandre*, tome II, page 595.

2. Th. LEURIDAN, *Histoire de Roubaix*, IV, 183, 196, 251.



15 juillet 1776, Catherine-Antoinette *Francquet*, fille de Louis-Jean-Baptiste, s[r] d'Hochet, et de Barbe-Antoinette *Lagache*, baptisée à Saint-Maurice le 2 octobre 1743. Sans enfants.

14. — *Marie-Catherine-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 7 septembre 1747, morte à Wazemmes le 18 décembre 1747.

15. — *Charles-Marie*, s[r] de Bellevigne, baptisé à Saint-Maurice le 27 avril 1749, bourgeois de Lille par relief du 13 août 1781, décédé à Armentières le 26 messidor an II ; épousa à Sainte-Catherine, le 16 janvier 1781, Adélaïde-Philippine-Joseph *Faucompré*, fille de Philippe-André-Joseph et de Marie-Aimée-Joseph *Spillart*, baptisée à Saint-Maurice le 4 septembre 1759, décédée le 8 juin 1829 ; dont :

a. — *Charlotte-Adélaïde-Aimée*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 octobre 1781, morte le 27 décembre 1820.

b. — *Marie-Philippine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 novembre 1782, morte le 13 août 1863.

c. — *Charles-Gaspard-Désiré*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 décembre 1783.

d. — *Eugénie-Françoise*, née à Armentières le 9 avril 1785, morte à Lille le 13 octobre 1843, mariée, le 24 juin 1818, avec Balthazar *Debruyn*, fils de Jean et de Marie-Thérèse *Goetmackers*, né à Saint-Trond (Meuse) le 15 décembre 1785, décédé à Lille le 31 mars 1872 ; dont postérité.

V. — ***Bernard-Joseph*** **LAGACHE, s[r] de Bourgies, baptisé à Saint-Maurice le 17 août 1741, officier au régiment de Rougé dit de Flandre, bourgeois de Lille par relief du 16 janvier 1768, marguillier de Saint-Étienne, bourgeois de Douai le 16 janvier 1787, mort à Armentières le 25 prairial an VII. Il épousa à Saint-Étienne, le 16 juin 1767, Marie-Joseph-Louise** ***Lambelin*****, dame de Warowanne, fille d'Archange-Bonaventure, s[r] de Beaulieu, et d'Isabelle-Philippine** ***d'Escosse*****, baptisée à Saint-Étienne le 14 septembre 1735, morte le 9 mars 1815; d'où :**

1. — *Louis-François*, qui suit, VI.

2. — *Marie-Joseph-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 30 août 1769, morte le 23 juillet 1771.

3. — *Albert-Hippolyte-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 20 avril 1771, prisonnier de guerre à Flessingue, puis transporté à bord du « Pégase » en rade de Portsmouth, décédé le 18 juillet 1810.

4. — *Louis-Henri-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 19 décembre 1772, mort à Esquermes le 28 octobre 1773.

5. — *Marie-Augustine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1774, morte célibataire à Douai le 13 mars 1810.

6. — *Charles-Romain-Joseph*, né à Armentières le 30 janvier 1777, mort le 7 décembre 1806, allié à Eugénie-Joséphine *Mullier*, fille d'Antoine-Joseph et de Catherine-Françoise *Werquin*, baptisée à Wazemmes le 20 juin 1768, veuve d'Antoine *Bernard*, morte à Armentières le 4 vendémiaire an IV. Sans enfants.

7. — *Catherine-Louise*, née à Armentières le 11 mai 1787.

VI. — *Louis-François-Joseph* LAGACHE, s[r] de Bourgies, baptisé à Saint-Étienne le 29 août 1768, arrêté à Douai en 1793 et emprisonné à Compiègne, mort à Lille le 27 février 1808 ; épousa à Douai, le 17 mars 1793, Béatrix-Rosalie-Joseph *Martin*, fille de Claude-Joseph-Félix et de Catherine-Joseph *Lourdel*, baptisée à Saint-Pierre de Douai le 2 mai 1762, décédée à Douai le 13 juin 1841 ; dont :

1. — *Catherine-Joseph-Fanny-Benjamine*, née à Douai le 21 germinal an II, mariée dans cette ville, le 1[er] mai 1820, avec Casimir-Charles-Auguste *Bourriot*, fils de Jean-François et d'Amélie *Vandeville*, baptisé à Saint-Albin de Douai le 3 mars 1789, officier d'artillerie, puis lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, mort le 20 juin 1860 ; dont postérité.

2. — *Louis*, qui suit, VII.

3. — *Adèle*, née à Douai le 5 juin 1799, morte le 31 mai 1846, alliée à Douai, le 16 novembre 1825, à Alphonse-Gabriel-Antoine *Dubeau*, fils de Gabriel-André et d'Anne-Catherine-Hyacinthe-Joséphine *Martin de l'Éclusette*, né à Paris le 9 février 1799, employé à la Banque de France, mort le 26 juin 1877 ; dont un fils.

4. — *Constance-Augustine*, née à Douai le 12 décembre 1802, mariée à Douai, le 30 novembre 1829, avec Léandre *Defontaine*, fils de Séraphin-Philippe-Joseph et de Marie-Anne-Louise-Ghislaine *Defontaine*, né à Oppy (Pas-de-Calais) le 27 septembre 1797, mort le 5 novembre 1871 ; sans postérité.

VII. — *Louis* LAGACHE DE BOURGIES, né à Douai le 16 décembre 1797, avocat, juge de paix, décédé le 28 septembre 1880, épousa à Douai, le 18 février 1828, Sophie-Louise *Pouilly*, fille de Jean-Louis-Victorie et de Sophie-Adélaïde-Joseph *Bernard*, née à Boulogne-sur-Mer le 28 octobre 1806, morte à Douai le 15 mars 1880 ; dont :

1. — *Sophie-Louise*, née à Douai le 26 février 1829, y décédée le 22 juillet 1897, alliée à Douai, le 20 février 1854, à Pierre-Louis-Joseph *Pennequin*, fils de Pierre-Joseph et de Marie-Antoinette

Cochez, né à Camphin-en-Carembault le 16 décembre 1818, notaire, conseiller d'arrondissement, mort à Douai le 31 décembre 1898 ; dont postérité.

2. — *Louise-Fanny*, née à Douai le 22 mai 1832, mariée le 22 avril 1862 avec Auguste-François-Bernard *Ricour*, fils de Jean-Marc et de Catherine-Rose *Degrisse*, né à Bailleul le 31 mai 1824, veuf de Zoé-Marie *Delair* ; dont postérité.

1784, 23 septembre. — *Nomination du sieur Lagache aux fonctions de subdélégué de l'intendant à Lille.*

Charles-François-Hyacinthe Esmangart, chevalier, seigneur des Bordes, de Feynes, Pierrerue et autres lieux, Conseiller du Roi en ses conseils, Maître des Requêtes honoraire de son hôtel, Intendant de justice, police et finances en Flandres et Artois.

Le bien du service du Roi nous aiant fait juger qu'il seroit nécessaire de renouveller les pouvoirs qui auroient été ci-devant accordés par les Magistrats qui nous ont précédé dans l'administration des provinces de Flandres et d'Artois, aux personnes qu'ils auroient jugées les plus capables de bien et dignement remplir les fonctions de subdélégués, nous avons reconnu que le choix qu'ils avoient fait du sieur *Lagache* pour remplir les fonctions de subdélégué au département de Lille, étoit le plus avantageux qu'il fut possible de faire; nous nous sommes, en conséquence, déterminé d'autant plus volontiers à le confirmer, que nous avons reconnu, depuis qu'il a plu à Sa Majesté de nous confier l'administration desdites provinces, que le zèle, les talens, l'honnêteté et les lumières dudit sieur *Lagache* lui donnoient les droits les plus certains à l'estime du public et à notre confiance; à quoi voulant pourveoir, Nous, Intendant et Commissaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en ses provinces de Flandres et d'Artois et en vertu des pouvoirs à nous donnés par Sa Majesté, avons commis, nommé et établi, commettons, nommons et établissons ledit sieur *Lagache*, pour, en conséquence de la présente commission, remplir, comme il l'a fait jusqu'ici, en vertu des pouvoirs qu'il avoit reçus de nos prédécesseurs, et que nous avons confirmé et confirmons, en tant que de besoin, les fonctions de subdélégué au département de Lille, l'autorisant à continuer d'exercer lesdites fonctions ainsi qu'il l'a fait jusqu'à présent, et ce aux honneurs, privilèges, prérogatives et émoluments attachés à ladite place; enjoignons aux officiers munici-

paux et gens de loy des villes, bourgs et paroisses situés dans l'étendue de ladite subdélégation et à tous autres qu'il appartiendra, de reconnoître ledit sieur *Lagache* en sa qualité de subdélégué et d'exécuter les ordres qu'il leur transmettra de notre part, comme s'ils leur avoient été donnés par nous-même; et sera la présente commission à laquelle nous avons fait apposer le sceau de nos armes et que nous avons fait contresigner par notre secrétaire, inscrite sur les registres du greffe de la ville ou réside notre dit subdélégué et partout où besoin sera.

Fait à Dunkerque le 23 septembre 1784. Signé Esmangart. Par Monseigneur. Pajot. Et scellé.

Archives communales de Lille. Carton n° 436, dossier 10.

LEFEBVRE-DELATTRE

ARMES : *de gueules à l'aigle d'or accompagnée de cinq étoiles à six rais du même, posées 2, 2 et 1.*

Par sentence de la gouvernance de Lille, le 29 mai 1765, le nom patronymique est LEFEBVRE-DELATTRE, mais ce nom remonte en réalité au commencement du XVIIe siècle.

I. — *Martin* LEFEBVRE, archer à cheval au service de Philippe, duc de Bourgogne, pendant la guerre de cent ans, sous les ordres d'Antoine de Croy, assista au siège de Compiègne où il se distingua ; il eut pour fils :

II. — *Martin* LEFEBVRE, homme d'armes dans l'armée de Charles le Téméraire, fut fait prisonnier au siège de Nancy en même temps que *Jean Lefebvre,* son cousin germain, et mourut en 1477 ; il fut père de :

III. — *Jean* LEFEBVRE, décédé en 1500, marié à Lille, en 1478, avec Catherine *du Mortier*, fille de Bertrand, écuyer, « vicomte » de Ligny, s^{r} de la Picquerie, dont il eut au moins deux fils :

1. — *François*, époux d'Antoinette *Delahaye*, fille de Simon.
2. — *Pierre*, qui suit, IV.

IV. — *Pierre* LEFEBVRE servit avec trois chevaux sous l'empereur Charles-Quint, et épousa Catherine *Joire*, fille de Jean et de Catherine *Thibault* ; d'où :

1. — *Marie*, alliée, après 1509, à Antoine *Duhot*, fils d'Antoine, né à Lorgies (Pas-de-Calais), bourgeois de Lille par achat du 4 mai 1508, mort vers 1571 ; dont postérité.
2. — *Marguerite*, épouse de François *Malbrancq* ; d'où postérité.
3. — *Charles*, qui suit, V.

V. — *Charles* LEFEBVRE, grand bailli de la comté d'Herlies, décédé vers 1604, s'allia à Isabeau *Lamiot*, fille de Paul, écuyer, et de Marguerite *Delattre* ; dont :

1. — *Charles*, qui suit, VI.
2. — *Henri*, qui suivra, VI bis.

VI. — *Charles* LEFEBVRE-DELATTRE, sr de Biache, épousa en premières noces Françoise *Roopere*, fille de Gilles, et en secondes noces (d'après le manuscrit du Chambge), Marie *de Lannoy*; dont:

1. — Du premier lit: *Charles*, qui suit, VII.
2. — *Françoise*, alliée à Gaspard *Bruneau*.

VII. — *Charles* LEFEBVRE-DELATTRE, sr de Biache, marié à Jossine *Le Petit*; dont :

1. — *Charles-François*, mort en 1674 et inhumé à Merville.
2. — *Anne-Catherine*, décédée à Lille, paroisse Sainte-Catherine, le 13 août 1712, mariée dans cette église, le 11 janvier 1679, avec Jacques *Bridoul*, écuyer, sr d'Averdoing, de Burgau, fils de Jacques, écuyer, et de Madeleine *de Lannoy*, baptisé à Saint-Étienne le 25 avril 1652, bourgeois de Lille par relief du 5 mai 1679, décédé paroisse Sainte-Catherine le 4 janvier 1727; dont postérité.

VI bis. — *Henri* LEFEBVRE-DELATTRE épousa Jacqueline *de Pootere*; dont:

1. — *Guillaume*, qui suit, VII.
2. — *Madeleine*, épouse de Pierre *Poitart*.
3. — *Henri*, né à Estaires, bourgeois de Lille par achat du 6 février 1660, marguillier de Saint-Étienne, décédé paroisse de La Madeleine le 26 février 1683, marié avec Marie *Le Mesre*, fille de Jean et de Françoise *Carpentier*; d'où :

   a. — *Denis*, né à Estaires, bourgeois de Lille par achat du 5 décembre 1681, bourgeois de Douai par achat du 11 mai 1697, époux de Marie-Angélique *Daussy*, dont il eut :

      aa. — *Marie-Thérèse-Angélique*, baptisée à Saint-Pierre le 7 juin 1780.

      bb. — *Charles-François-Augustin*, baptisé à Saint-Pierre le 23 septembre 1681.

      cc. — *Anne-Marie*, baptisée à Saint-Pierre le 25 juin 1683.

      dd. — *Philippine*, baptisée à Saint-Pierre le 19 octobre 1684.

      ee. — *Antoine-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 28 janvier 1687.

      ff. — *Anselme*, baptisé à Saint-Pierre le 18 septembre 1688.

gg. — *Marie-Rosalie*, baptisée à Saint-Pierre le 31 mai 1689, décédée paroisse Saint-Étienne le 28 mars 1720.

b. — *Anselme*, né avant 1660, procureur du Roi à la forêt de Nieppe, bourgeois de Lille par achat du 5 décembre 1681.

c. — *Théodore-Henri*, né avant 1660, religieux à Avelin.

d. — *Philippine*, née avant 1660, morte paroisse Saint-Maurice le 14 juillet 1727, mariée à La Madeleine le 24 novembre 1682, avec Simon *Le Pipre*, écuyer, s^r de la Vallerie, fils d'Antoine, écuyer, et de Rose *de Hennin*, baptisé à Saint-Étienne le 20 octobre 1645, bourgeois de Lille par relief du 2 avril 1683, échevin et membre du magistrat de 1685 à 1722, décédé paroisse Saint-Maurice le 14 janvier 1727. Elle avait acheté la bourgeoisie de Lille le 5 décembre 1681 et eut postérité.

e. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 4 juin 1662, mort à trois ans.

VII. — *Guillaume* LEFEBVRE-DELATTRE, s^r du Mortier, receveur, premier échevin, puis mayeur d'Armentières pour laquelle il obtint des Français une capitulation honorable, nommé greffier surnuméraire en la Chambre des comptes à Lille le 7 septembre 1648, auditeur extraordinaire le 13 avril 1655, maître aux honneurs le 27 mai 1661, confirmé dans sa noblesse par lettres données à Madrid le 25 octobre 1662, épousa à Saint-Pierre de Comines, le 31 octobre 1626, Marie *Baccart*, fille de Jacques, décédée en 1671 ; d'où :

VIII. — *Alexandre-Floris* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, s^r des Campeaux, de la Fresnoy, né à Armentières, bourgeois de Lille par achat du 8 janvier 1655, décédé paroisse de La Madeleine le 30 janvier 1670, épousa à Saint-Étienne, le 12 juillet 1655, Marie-Jeanne *Miroul*, fille de Jacques et d'Agnès *Gilleman*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 mars 1632, morte le 22 août 1667 ; dont :

1. — *Agnès-Isabelle*, baptisée à La Madeleine le 25 septembre 1656.

2. — *Charles-Alexandre*, baptisé à La Madeleine le 26 juillet 1657.

3. — *Marie-Élisabeth-Hyacinthe*, baptisée à La Madeleine le 29 juin 1660.

4. — *Charles-François*, qui suit, IX.

5. — *Alexandre-Florent*, baptisé à La Madeleine le 13 janvier 1663.

6. — *Ferdinand-Adrien*, baptisé à La Madeleine le 12 septembre 1664.

7. — *Anne-Marie*, baptisée à La Madeleine le 15 février 1666, y décédée le 30 août 1728, mariée à Saint-Étienne, le 19 octobre 1688, avec Michel-Alexandre *de Hangouart*, chevalier, fils de Wallerand, écuyer, sr du Belarbre, et de Jeanne-Françoise *Obert*, baptisé à Saint-Maurice le 17 juillet 1662, bourgeois de Lille par relief du 17 décembre 1688, grand bailli de Comines, chevalier d'honneur au Parlement de Flandre le 19 mars 1705, mort en 1716; dont postérité.

8. — *Agnès-Angélique*, baptisée à La Madeleine le 6 août 1667.

IX. — *Charles-François* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, sr de la Fresnoy, baptisé à La Madeleine le 15 décembre 1661, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1687, décédé sur cette paroisse le 22 décembre 1735; épousa à Saint-Étienne, le 19 mai 1687, Marie-Jeanne *Hespel*, fille de François-Séraphin, écuyer, sr de la Vallée, et de Marie-Hippolyte *Vandenberghe*, baptisée à Saint-Étienne le 11 novembre 1664, décédée paroisse Saint-Maurice le 21 juillet 1745; dont :

1. — *Henri-Séraphin*, baptisé à La Madeleine le 7 décembre 1691, chanoine de Cysoing.

2. — *Ferdinand-Joseph*, qui suit, X

3. — *Marie-Ursule*, baptisée à La Madeleine le 20 janvier 1696, décédée célibataire paroisse Saint-Maurice le 9 février 1781.

4. — *Isbergue-Alexandrine*, baptisée à La Madeleine le 30 septembre 1697, dame de la Haye, décédée paroisse Saint-Maurice le 27 mars 1784; non mariée.

5. — *Marie-Jeanne*, baptisée à La Madeleine le 2 novembre 1698, morte à Lille le 5 prairial an II.

6. — *Michel-Alexandre*, qui suivra, X bis.

X. — *Ferdinand-Joseph* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, sr de Ligny, baptisé à La Madeleine le 25 janvier 1694, bourgeois de Lille par relief du 29 mai 1739, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 21 avril 1736, décédé paroisse Sainte-Catherine le 13 janvier 1784, épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 18 avril 1739, Marie-Madeleine *Le Cat*, fille de Denis, écuyer, sr de Beauffremez, et de Marie-Madeleine *Beuvet*, baptisée à Saint-Étienne le 5 janvier 1691, décédée paroisse Sainte-Catherine le 17 décembre 1746; 2° à La Madeleine, le 22 janvier 1748, Marie-Philippine-Alexandrine *Le Clément de Saint-Marcq*, fille de Philippe-François, chevalier, sr de Saint-Marcq, et de Marie-Thérèse *de Lannoy*,

baptisée à La Madeleine le 14 mars 1724, décédée à Lille le 10 novembre 1795; dont:

1. — Du second lit : *Marie-Alexandre-Joseph* dit le *vicomte de Ligny*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 octobre 1748, maire de Ligny en 1791, mort à Lille le 27 mars 1828; épousa Jeanne-Thérèse *Nicolet*, fille de Gilbert et d'Anne-Jeanne *Mandonnet*, née à Reims le 8 juin 1761, décédée à Lille le 9 avril 1839; dont:

a. — *Alexandre-Joseph-Toussaint*, vicomte de Ligny, né le 8 octobre 1791, légitimé par mariage subséquent, percepteur des contributions à Flines, puis payeur-général du département de l'Oise, décédé après 1877; marié à Lille le 4 septembre 1820 avec Augustine-Eugénie *Cattaert*, fille de Charles-Auguste-Joseph et de Marie-Joseph *Fourmentel*, née à Lille le 10 août 1786, veuve de François-Joseph *Deledicque* et de Barthélémi-Joseph *Flament*; dont une fille: *Eulalie-Joséphine*, née à Lille le 14 juin 1821.

b. — *Alexandre-François*, né à Lille le 13 germinal an III, y décédé au pensionnat de l'école centrale et communale le 30 avril 1807.

c. — *Ferdinand-Joseph*, né à Lille le 20 prairial an IV, lieutenant à la compagnie de voltigeurs du 3me bataillon du 57me de ligne, mort au Val-de-Grâce à Paris le 24 juin 1834.

2. — *Françoise-Alexandrine*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 avril 1750.

3. — *Philippe-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 juillet 1751.

4. — *Isberguè-Philippine*, baptisée à Sainte-Catherine le 9 août 1753, morte à Lille le 23 février 1821, mariée à Sainte-Catherine, le 6 juin 1786, avec François-Ghislain-Joseph *de la Porte*, écuyer, sr de Waulx, fils de Jacques-François-Lamoral, écuyer, et de Marie-Claude-Louise-Thérèse *de la Porte*, né à Waulx près Amiens en 1751, décédé à Hesdin avant son épouse.

5. — *Dominique-Ferdinand-Marie*, baptisé à Sainte-Catherine le 21 janvier 1755, chevalier de Ligny, enseigne aux gardes wallonnes le 5 février 1774, sous-lieutenant le 17 juillet 1777, sous-lieutenant de grenadiers le 14 novembre 1782, lieutenant le 9 octobre 1783, retraité lieutenant-colonel à Barcelone le 23 janvier 1786, reçu chevalier de Malte le 19 février 1776, commandeur de cet ordre en 1817, décédé célibataire à Lille le 6 février 1824.

6. — *Félix-Séraphin*, baptisé à Sainte-Catherine le 7 juillet 1757, chevalier de Malte le 14 juin 1788 [1].

---

1. Le dossier des preuves fournies par les trois frères *Lefebvre-Delattre* pour être admis dans l'ordre de Malte fait partie de la collection de M. Quarré-Reybourbon qui a bien voulu nous le communiquer.



7. — *Pierre-François*, qui suit, XI.

8. — Un enfant mort-né paroisse Sainte-Catherine le 11 février 1761.

9. — *Pélagie-Lucie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 juin 1762, morte à Béthune le 27 janvier 1839, alliée en octobre 1801 à Jean-Baptiste-François-Xavier *de Briois*, écuyer, s[r] de Ruitz, fils de Pierre-Dominique, écuyer, s[r] d'Hulluch, et de Marie-Françoise-Josèphe *Le Vasseur de Bambecque*, né le 24 juin 1759, capitaine au régiment de Bresse infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort à Béthune le 23 décembre 1828; dont postérité.

10. — *Marie-Balthazar*, baptisée à Sainte-Catherine le 7 décembre 1763.

XI. — *Pierre-François* Lefebvre-Delattre, chevalier d'Hailly, baptisé à Sainte-Catherine le 24 décembre 1759, enseigne aux gardes wallonnes le 5 février 1774, sous-lieutenant le 29 mai 1782, sous-lieutenant de grenadiers le 7 février 1788, lieutenant le 15 mai suivant, retraité en octobre 1789, chevalier de Malte le 6 juin 1777, chef de la Légion du Nord, décédé à Haubourdin le 4 décembre 1844 Il se maria : 1° avec Marie-Anne *O'Sullivan*, morte à l'Esplonga de Franconie en Espagne en août 1794; 2° à Esquermes, le 9 février 1809, avec Maria de Las Mercedes Louisa *Ramirez de Cordova*, fille de Dom Ferdinand et d'Anne *Castilla*, née à Espeso (diocèse de Cordoue) le 21 septembre 1773, veuve de Augustin *Urrutia*, morte à Haubourdin le 13 janvier 1848; dont :

1. — Du second lit : *Françoise-Marie du Rosaire-Candide*, née à Zentovera le 3 octobre 1800, légitimée par mariage subséquent, morte à Haubourdin le 2 mars 1848, célibataire.

2. — *Thérèse-Alexandrine*, née à Esquermes le 26 nivôse an XII, morte le 16 floréal suivant.

3 — *Victoire-Alexandrine*, née à Esquermes le 16 frimaire an XIV, morte avant 1809.

4. — *Ferdinand-Séraphin*, qui suit, XII.

5. — *Alexandre-François-Joseph*, né à Santes le 18 juillet 1812, mort à Haubourdin le 23 avril 1893, marié avec Rose-Virginie *Boudville*, fille de Jean-Baptiste-Joseph et de Rose-Clémentine-Charlotte-Désirée *Handouart*, née à Saint-Omer le 26 juillet 1813, morte à Haubourdin le 28 mai 1868; sans postérité.

XII. — *Ferdinand-Séraphin* Lefebvre-Delattre, écuyer, né à Esquermes le 8 juillet 1809, employé aux tabacs, obtint, le 6 février 1861, un décret lui permettant, ainsi qu'à ses deux fils aînés, de



s'appeler Lefebvre-Delattre d'Hailly, et mourut à Loos le 20 décembre 1877. Il épousa à Lille, le 17 avril 1843, Marie-Justine-Élisabeth *de Madre de Norguet*, fille d'Auguste-César-Joseph et de Marie-Joseph-Justine *Castellain des Cleps*, née à Lille le 21 août 1824, décédée à Loos le 8 janvier 1877 ; d'où :

1. — *Raoul-Martin*, né à Lille le 6 avril 1845, mort au château de Wailly près Arras le 2 décembre 1904, marié à Saint-Omer le 20 mai 1873 avec Mathilde-Marie-Charlotte *de Servins d'Héricourt*, fille de Louis-Émile-Albert, comte de Servins, et d'Agathe-Joséphine-Clémence *Macquart*, née le 27 décembre 1850 ; dont :

   a. — *Roger-Ferdinand-Joseph*, né à Saint-Omer le 14 juin 1875, allié à Amiens, le 6 mai 1902, à Marie-Antoinette-Edmée *de Louvencourt*, fille de Marie-Jules-Adrien, comte de Louvencourt, et de Julienne *d'Ault du Mesnil*, née à Seux (Somme) le 8 octobre 1880.

   b. — *Marie-Thérèse-Bernadette-Mathilde-Joseph*, née à Saint-Omer le 18 décembre 1881.

2. — *Noémi-Louise*, née à Lille le 10 août 1846, célibataire.

3. — *Gaston-Ferdinand*, né à Loos le 2 juillet 1849, marié à Saint-Omer le 17 août 1880 avec Laurence Fanny-Marie *Pley*, fille d'Omer et de Fanny *Cortyl*, née à Saint-Omer le 6 septembre 1849. Sans enfants.

4. — *Berthe-Virginie-Marie*, née à Lille le 14 novembre 1855, épousa à Paris, le 28 mai 1878, Henri-Nicolas-Emmanuel *Emmery de Septfontaines*, fils d'Henri-Charles-Léopold, inspecteur général des ponts et chaussées, et de Marie-Catherine-Eudoxie *Le Boucher*, né le 12 mai 1850, officier d'artillerie ; dont postérité.

5. — *Auguste-Joseph*, né à Lille le 5 septembre 1860, marié à La Beuvrière (Pas-de-Calais), le 8 septembre 1886, avec Élisabeth-Valentine-Marie *Gaillard de Blairville*, fille de Charles-Pierre-Pépin, baron de Blairville, et de Clémentine-Eugénie *de la Chaussée*, née à Metz le 25 juillet 1865 ; dont :

   a. — *Marie-Antoinette-Eugénie-Jeanne*, née à La Beuvrière le 24 juin 1887.

   b. — *Ferdinand-Charles-Marie-Joseph*, né à La Beuvrière le 25 mars 1889.

X bis. — *Michel-Alexandre* LEFEBVRE-DELATTRE, écuyer, s^r d'Ascq, de Hollenain, baptisé à La Madeleine le 5 avril 1702, bourgeois de Lille par relief du 14 décembre 1733, receveur de l'Hôpital Stappaert, décédé à La Madeleine le 26 janvier 1762 ; épousa à Saint-Pierre,

le 14 juin 1733, Marie-Pélagie-Joseph *Hespel,* fille de Jean-Baptiste et de Marie-Isabelle-Hyacinthe *Bridoul,* baptisée à Sainte-Catherine le 30 juin 1711, décédée paroisse de La Madeleine le 1er février 1781 ; dont :

1. — *Charles-Alexandre*, baptisé à Saint-Pierre le 17 mai 1735, prêtre, chanoine de Saint-Pierre, maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du district de Lille le 21 décembre 1792, mort dans cette ville le 25 mai 1807.

2. — *Pélagie-Amélie,* baptisée à Saint-Pierre le 26 février 1737.

3. — *Ferdinand-Séraphin*, écuyer, sr de Sonnehem, baptisé à Saint-Pierre le 30 octobre 1738, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 15 octobre 1778, décédé à Lille le 9 décembre 1812.

4. — *Joseph-Auguste*, écuyer, sr du Cliquennoy, Pierbaix, Rabodinghe, La Grand'Garde, baptisé à Saint-Pierre le 31 janvier 1741, décédé à Lille le 8 mars 1818 ; épousa : 1° à Saint-Maurice, le 19 juin 1787, Marie-François-Amélie *de Luytens*, fille de Maximilien-François-Joseph, écuyer, sr de Bossut, et de Françoise-Ghislaine-Joseph *Bady du Thilloy*, baptisée à Saint-Maurice le 24 février 1766, décédée paroisse Saint-André le 26 janvier 1789 ; 2° à Saint-Étienne, le 30 décembre 1792, Marie-Cécile-Charlotte *Lecouvreur*, fille de Louis-Joseph, écuyer, sr d'Orifontaine, et d'Augustine-Charlotte *Aronio*, baptisée à Saint-Étienne le 26 septembre 1764, morte à Lille le 6 avril 1825 ; d'où :

> *a.* — Du second lit: *Charlotte-Gabrielle*, née à Wambrechies (au Cliquennoy) le 10 juillet 1794, décédée à Pas-en-Artois le 31 août 1863, mariée à Lille le 18 avril 1819 avec Alexandre-Ernest-Joseph *Le Mesre de Pas*, fils d'Augustin-Joseph, écuyer, sr du Bruisle, et de Jeanne-Marie *de Fourmestraux*, baptisé à La Madeleine le 21 février 1788, conseiller municipal, puis adjoint au maire de Lille, décédé à Arsy (Oise) le 12 novembre 1841 ; dont postérité.
>
> *b.* — *Marie-Julie-Lucie*, née à Wambrechies le 3 fructidor an IV, morte en célibat à Lille le 30 janvier 1873.

5. — *Guillaume-Henri*, baptisé à Saint-Pierre le 12 octobre 1742.

6. — *Lucie-Alexandrine*, baptisée à Saint-Pierre le 12 décembre 1743, morte à Lille le 3 décembre 1818.

7. — *Bonne-Victoire*, baptisée à La Madeleine le 27 février 1745, morte à Lille le 19 mars 1812.

8. — *Marie-Eugène*, baptisé à La Madeleine le 11 juin 1746, décédé à Lille le 29 pluviôse an IX.

9. — *Thérèse-Lydie*, baptisée à La Madeleine le 6 mars 1748, décédée à Lille le 23 vendémiaire an VI.

10. — *Françoise-Alexandrine*, baptisée à La Madeleine le 23 février 1750.

11. — *Michel-Alexandre*, baptisé à La Madeleine le 6 mars 1753.

1622, 28 octobre. — *Déclaration de noblesse pour Guillaume Lefebvre de Lattre, conseiller et maistre en ceste chambre* (des Comptes de Lille) *et sa postérité.*

Philippes, par la grâce de Dieu, Roy de Castille, de Léon, etc[a]... A tous, présens et avenir qui ces présentes verront ou lire oïront, salut. De la part de nostre cher et féal *Guillaume Lefebvre dict de Lattre*, conseillier et maistre de la Chambre des Comptes à Lille, nous at esté remonstré que ses ancestres auroient tousjours vescu honnorablement, sans jamais avoir exercé traficques ny offices vils dérogans à la noblesse, ains, au contraire, esté employez en charges quallifiées et desservies par gens nobles et esté allié à des familles honnorables et nobles, s'estans maintenus telz sans reproches en leurs comportemens et possessions de biens et nobles ténemens et ce passé deux cens cincquante ans, portans de temps immémorial pour armoiries ung *escu au champ de gueule, à un aiglé d'or accompaigné de cincq estoiles à six raiz de mesme posées deux deux et une en pointe*, le heaume treillé aux hachemens et bourlet de gueul et d'or, et pour cimier une espée d'arme, la garde d'or, sans poingnée, la pointe en haut; que *Martin Le Febvre*, père et fils, auroient servy en guerre longues années les Ducqz Philippes et Charles de Bourgoingne en quallité d'archers et hommes d'armes, et ledict Martin fils esté faict prisonnier à la bataille de Nancy avec *Jean Le Febvre*, son germain : duquel Martin seroit issu *Jean Le Febvre*, marié avec Damoiselle Catherine *Du Mortier* d'ancienne famille noble, et d'icelluy *Pierre Le Febvre*, marié à Damoiselle Catherine *Joire*, bisayeul du remonstrant, lequel auroit servy avec trois chevaulx l'Empereur Charles cincquiesme, de glorieuse mémoire, dans ses guerres; que *Charles Le Febvre*, fils dudit Pierre et père grand dudit remonstrant ayant espousé Damoiselle Isabeau *Lamiot*, de noble génération, seroit décédé bailly de la Comté de Herlies, auquel seroit succédé en office messire Frédric de la Fosse, chevalier, seigneur de Pouillon, lequel estat auroit de tout temps esté déservy par gens de famille noble ; que *Henry Le Febvre*, père dudit remonstrant, auroit pareillement vescu honnorablement sans aucune

reproche et le remonstrant nous auroit servy en la quallité et charge de receveur, de premier eschevin et chef du Magistrat de la Ville d'Armentières et doiz quinze ans ençà de conseillier et maistre de ladicte Chambre des Comptes à Lille, et qu'ayant ladicte ville d'Armentières esté assiégée par les François, ne pouvant plus résister aux forces de l'ennemy, l'on auroit par son moyen obtenu une honnorable capitulation et que du depuis il auroit donné......... [1] des entreprises de l'ennemy sur la ville de Lille et rendu de grands debvoirs pour la reprise de celle d'Armentières, dont ayant l'entreprise esté ainsi avortée, ses biens auroient esté confisquez par l'ennemy, et dernièrement auroit assisté près la personne de nostre cousin le marquis de Carajena durant le siège de ladicte ville d'Armentières jusques à la réduction d'icelle à nostre obéissance. Et combien qu'ensuicte de ce que dessus il soit à tenir pour noble, ce néantmoins, comme par les guerres ses tiltres et papiers auroient esté perduz et esgarrez, afin d'éviter ci-après toutes vexations au regard de sa quallité de noble, il nous a très humblement supplié de luy accorder nos lettres de déclaration et confirmation de noblesse, et en tant que besoing l'annoblir de nouveau avecq continuation du port des susdictes armoiries et sur ce luy faire dépescher noz lettres patentes en tel cas pertinentes. Sçavoir faisons que nous, ce que dessus considéré, avons de nostre certaine science, auctorité souveraine et grâce espéciale, pour nous, nos hoirs et successeurs, audit *Guillaume Le Febvre*, ensamble à ses enffans et postérité, masles et femelles, naiz et à naistre en léal mariage, accordé et octroyé, accordons et octroyons à tousjours par ces présentes, le tiltre et degré de noblesse, voulans et entendans qu'il, ses enffans et postérité et chascun d'eux procréez en léal mariage, comme dict est, ayent à jouir et user, jouissent et usent d'ici en avant et à tousjours, comme gens nobles en tous lieux, actes et besoignes de tous et quelzconques honneurs, prérogatives, prééminences, libertez et franchises, privilèges et exemptions de noblesse dont les aultres nobles ont accoustumé de jouir, joyssent et joyront, et qu'ils soient en tous leurs faicts et actes tenus et réputez pour nobles en touttes places, en jugement et hors d'icelluy, comme les déclarons et créons telz par ces mesmes présentes, et que semblablement ilz soient et seront capables et qualliffiez pour estre eslevez à estatz et dignitez, soit de chevalerie ou aultres, et puissent et pourront en tout temps acquérir, avoir, posséder et tenir en tous noz païs, signament en nos Païs Bas, places,

1. La partie pointillée de cet acte est devenue indéchiffrable par suite de l'encre dont elle est couverte.



terres, seigneuries, rentes, revenus, possessions et aultres choses mouvantes de nos fiefz et arrière-fiefz et tous aultres nobles tenemens et iceux prendre et tenir de nous ou d'aultres seigneurs féodaux de qui ils seront dépendans; et si aucunes des choses susdictes ils ont jà acquis, les tenir et posséder sans estre constraincts de par nous ou d'aultres les mectre hors de leurs mains : à quoy nous les habilitons et rendons suffisans et idoines par cesdictes présentes, faisans vers nous et nosdits hoirs et successeurs les debvoirs y appartenans, selon la nature et condition d'iceux fiefs et biens acquis ou à acquérir et la coustume du païs où ils sont scituez. Et pour démonstrer d'avantage la favorable considération qu'avons ausdits services, avons, de nostre plus ample grâce, faict et faisons par ces présentes audit suppliant et à sesdits enffans et postérité quictance, don et rémission de la finance et somme de deniers qui pourroit estre deue à cause de ce présent annoblissement. Et afin que l'estat de noblesse dudit suppliant soit tant plus nottoire, recognu et auctorisé lui avons aussy accordé et permis, accordons et permectons par cesdictes présentes que luy et sa postérité de léal mariage comme dict est, pourront doresenavant et perpétuellement en tous et quelconques leurs faicts, gestes et aultres actes licites et honnestes avoir et porter les armoiries cy dessus spéciffiées, ainsy qu'elles sont peintes au milieu de ces présentes. Sy ordonnons à nostre lieutenant, gouverneur et capitaine général de nosdits Païs-Pas et Bourgoingne et donnons en mandement à noz très-chers et féaulx les gens de nostre Conseil d'Estat, chef, présidens et gens de nos privé et grand Conseils, chefz, trésorier-général et commis de noz domaines et finances, président et gens de nostre Conseil provincial de nostre païs et comté de Flandres, président et gens de nostre Chambre des Comptes à Lille et à tous aultres noz justiciers et officiers présens et avenir, leurs lieutenans et chascun d'eulx, en droit soy et si comme à luy appartiendra [1] et à tous autres nos sujets, qu'estant par lesdits de nos comptes bien et deuement procédé comme leur mandons de faire, à l'intérinement et vérification de cesdictes présentes selon leur forme et teneur, ils fassent, souffrent et laissent ledit *Guillaume Le Febvre* et sa postérité de loyal mariage de nostre présente grâce, octroy et annoblissement et de tout le contenu en cesdites présentes pleinement, paisiblement et perpétuellement jouir et user, sans leur faire, mettre ou donner, ny souffrir estre fait, mis ou donné à aucun d'eux, contredit, destourbier ou empeschement quelconcque.

---

1. La finale de cet acte a été lacérée dans le registre des chartes original où il avait été entériné.

[illegible]

Signé : Jean [illegible]

Archives départementales du Nord. Chambre des comptes de Lille. [illegible]

1774, 5 février. — *Brevet d'enseigne en faveur du chevalier de Ligny.*

Le Roi.

Sachant l'emploie vacant d'enseigne de fusiliers de la compagnie de Mr Albert Pardo de Frémicourt dans le cinquième bataillon du Régiment de ma garde Royal infanterie wallonne, par l'avancement de Mr François Joseph de Colins, chevalier de Tarciene, et convenant d'être remplacé par celui qui ait les qualités requises, les trouvant dans le *chevalier de Ligny*, cadet du même corps, attendu qu'il m'a bien servi et qu'il continuera avec le même zèle, j'ai jugé conve-

nable de le nommer pour enseigne de fusillier de ladite compagnie afin qu'il exerce cet emploi avec toutes les distinctions et exemptions préveues par les ordonnances de ce régiment. Pour quel effet j'ordonne au comte de Priego qui en est le Colonel et à tous les officiers et soldats, qu'ils aient à le reconnoitre pour tel enseigne de fusiliers de la susdite compagnie, et que les subalternes et soldats de cette compagnie remplissent et exécutent les ordres qu'il leur donnera pour mon service, et lui, il obéira à ceux de son capitaine et autres officiers supérieurs. Et je déclare qu'avec cet emploi il doit jouir de la solde signalée dans le règlement des appointemens de ces mêmes régimens aux gardes, et qu'on doit les luy bonifier et payer dans la forme et au terme des autres officiers et soldats de ce régiment. Qu'ainsi est ma volonté et que de ce Brevet le Commissaire ait à l'annotter.

Donné au Pardo le cinq février mil sept cent soixante et quatorze.

moi Le Roi.
et signé : Amboise Funes DE VILLALPANDO.

Votre Majesté nomme enseigne du Régiment des Gardes Walonnes le *chevalier de Ligny,* Barcelone, le 12 février 1774, j'ai annotté ladite dépêche ; est signé : Gavino ESTER Y MONTSERRAT.

Pour copie conforme à l'original
(signé) : FAILLE.

Archives départementales du Nord, série Q, portefeuille n° 1038 ; copie authentique en papier, portant le cachet de la municipalité de Lille.

1776, 14 mai. — *Preuves de noblesse de Dominique-Ferdinand-Marie Lefebvre de Lattre.*

« Extrait des registres de la Vénérable Langue de France.

Cejourd'huy 14 may 1776, avec permission de Son Éminence Frère Emmanuel de Rohan, digne grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem et du Saint Sépulcre, s'est assemblée la Vénérable Langue généralle en France, président en icelle illustre M. le chevalier de Ligné, lieutenant de grand trésorier, en laquelle a été fait lecture de la relation dont la teneur suit, de MM. les chevaliers cy-devant nommés commissaires pour examiner le procès-verbal des preuves de noble *Dominique Ferdinand Marie Le Febvre de Lattre* présenté de majorité au rang des chevaliers de justice de cette Vénérable Langue et Prieuré de France.

Monsieur et Messieurs,

Nous avons examiné avec attention le procès-verbal des preuves de noble *Dominique Ferdinand Marie Le Febvre de Lattre,* présenté de majorité au rang de chevalier de justice de cette Vénérable Langue de France.

Le présenté est d'une noblesse très ancienne; *Guillaume Le Febvre de Lattre* son trisayeul, obtint en 1662, un diplôme de Philippe IV, roy d'Espagne, dans lequel la généalogie de cette maison est reportée jusqu'à *Martin Le Febvre,* huitième ayeul, qui fut homme d'armes en 1418.

Le septième ayeul du nom de *Pierre,* servit avec distinction sous l'empereur Charles-Quint.

La noblesse est bien soutenue sous tous les degrés et la filiation bien suivie.

Le côté maternel du nom *de Le Clément* produit une noblesse bien soutenue et une filiation bien suivie.

Les collatéraux tant paternels que maternels, sont égallement bien prouvés, tant pour la noblesse que pour la filiation, à l'exception de Marie-Jeanne *Miroul* première bisayeule paternelle, qui, quoy que regardée comme noble dans la province, ainsi que ses ascendants, ayant porté des armes et possédé des fiefs nobles avant l'année 1640, n'ayant pu recouvrer les titres qui prouvent l'ancienne noblesse, en a été dispensée par un bref, la filiation de ce quartier est bien suivie.

Sur cet exposé, nous sommes de sentiment, Monsieur et Messieurs, que lesdites preuves soient reçues pour bonnes et valables, nous en remettant néanmoins à ce qu'il vous plaise en ordonner.

Sur quoy les seigneurs de la Vénérable Langue procédant par voix, suffrages et balottes, ont approuvé la relation de MM. les commissaires recevant lesdites preuves pour bonnes et valables Ne Dte.

Les procureurs de la Vénérable Langue de France; estoient signé

Le cher DU CHERNES.
Le cher DE MALLARD.
Le cher DE GONDRECOURT.

Etoit encore signé :

Frère Adrien GEFFROY, avec paraphe, sre de la Vble Lan.

A la suite, on lit :

Nota.

Ledit D. F. M. a été reçu le 19 février 1776, de majorité, né le 21 janvier 1755.

Pierre François, son frère, a été reçu le 6 juin 1777, de majorité, né le 23 décembre 1759.

Nota.

Le 17 juillet 1755 Monsieur le bailly de Bar et Monsieur le

commandeur Boniface, ont été les commissaires pour vérifier les titres dudit sieur *Le Febvre de Lattre* et ont entendu quatre témoins nobles, savoir, le vicomte de Mailly-Mamez, le marquis de Wignacourt, le baron de Saint-Sainseiforien [1], et d'Esteimbourg bailly des États de Lille, et 4 autres témoins de famille marchande.»

Bibliothèque communale de Lille, manuscrit 494, f° 71.

1786, 23 janvier. — *Brevet de lieutenant-colonel en faveur de M. Dominique de Ligny.*

Le Roi,

En vertu de la demande, j'ai accordé l'agrégation à l'état-major de la place de Barcelone à M. *Dominique Deligny*, premier lieutenant de ma garde Royal infanterie Wallonne, en qualité de lieutenant-colonel d'infanterie pour qu'il continue ses services : à quel effet j'ordonne au capitaine général ou commandant général à qui il correspond, de donner l'ordre nécessaire pour l'exécution d'icelle, et à l'Intendant à qui il appartient pour qu'il prenne notte en la chancellerie principal où on doit former l'état expresse de Mr *Dominique Deligny* en la classe de tel lieutenant colonel, et avec les appointemens de cinq cens et quarante réaux de vellon par mois, lui bonifiant les appointemens qu'il avoit cy devant jusqu'à ceux ci-dessus, ayant soin de se présenter avec cette dépêche où il appartient ; ne le faisant pas, elle sera nul[le].

Donné au Pardo, le vingt trois de Janvier mil sept cent quatre-vingt six. moi Le Roi.

est signé : Pierre DE LE RENA.

Votre Majesté accorde l'agrégation à l'État major de la place de Barcelone au lieutenant-colonel Mr *Dominique Deligny*.

Barcelone, le 1er février 1786 ; que l'on fasse ce que le Roi ordonne.

est signé : le Comte DEL ASALTO.

Barcelone, le 1er février 1786, j'ai annotté en la chancellerie de l'Armée de cette principauté.

est signé : le Baron DE LA LUIDE.

Comme commissaire j'ai pris notte,

est signé : Bernabé GONZALEZ Y CHAVES.

Pour copie conforme à l'original.

(signé) : FAILLE.

Archives départementales du Nord, série Q, portefeuille n° 2038; copie authentique en papier portant le cachet de la municipalité de Lille.

---

1. C'est-à-dire Robert de Saint-Symphorien et Muyssart de Steenbourg.

LE THIERRY

Armes : *de sable au chevron d'or accompagné de trois étoiles à cinq rais du même*[1].

I. — *Charles* Le Thierry, fils de François (mort avant 1697) et de Marie *Boulanger*, né à Calais, paroisse Notre-Dame, le 11 novembre 1656, marchand, acheta la bourgeoisie de Lille le 6 juin 1697, et mourut le 19 janvier 1721 ; il épousa : 1° Adrienne *Terru*; 2° à Saint-André, le 4 février 1698, Marguerite *de Flandres*, fille de Simon et de Jeanne *Desmazure*, née le 13 février 1669, morte le 10 août 1730 ; dont :

1. — Du second lit : *Charles-Simon-Joseph*, qui suit, II.

2. — *Marie-Thérèse-Désirée*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1701, morte le 12 janvier 1780, mariée dans cette église, le 20 août 1724, avec Thomas-François-Joseph *Joires*, fils de Jacques-François et de Jeanne-Catherine *de Lannoy*, licencié ès lois, négociant, bourgeois de Lille par relief du 28 août 1724, échevin de cette ville où il mourut sans postérité le 30 mars 1755.

II. — *Charles-Simon-Joseph* Le Thierry, baptisé à Saint-Étienne le 4 décembre 1698, bourgeois de Lille par relief du 7 avril 1732, décédé le 5 décembre 1747, épousa à Saint-Maurice, le 10 juin 1731, Marie-Françoise-Gabrielle *Prévost*, fille de Gabriel et de Anne-Marie *Mas*, baptisée à Saint-Maurice le 7 février 1707, y décédée le 19 février 1736; d'où :

1. — *Gabriel-Joseph*, s^r de la Butinerie, né le 12 mai 1732, négociant, bourgeois de Lille par relief du 14 mai 1759, contrôleur ordinaire des guerres, mort le 15 août 1788, et inhumé à l'abbaye d'Annay près Lens ; allié à La Madeleine, le 26 novembre 1758, à Henriette-Thérèse-Josèphe *Gennard*, fille de Charles-Joseph-François et de Jeanne-Françoise *Gennard* ; sans postérité.

---

1. Ces armes sont aussi données : d'or au chevron de sable, accompagné de trois étoiles à cinq rais du même.



2. — *Marie-Jeanne-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 6 janvier 1734, morte le 17 août 1765, mariée à Saint-Maurice, le 26 janvier 1755, avec Jean-Baptiste-François *Quecq*, s[r] de la Cherye, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Marguerite *Masquelier*, né le 17 octobre 1729, bourgeois de Lille par relief du 6 juin 1755, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 29 juillet 1754, mort le 5 janvier 1794; dont postérité.

3. — *Charles-Toussaint-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 8 décembre 1734, y décédé le 16 du même mois.

4. — *Jacques-Charles-Joseph*, qui suit, III.

III. - ***Jacques-Charles-Joseph*** **Le Thierry**, s[r] d'Ennequin, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1736, bourgeois de Lille par relief du 30 mai 1765, garde marteau de la maîtrise des eaux et forêts à Lille, mort le 20 janvier 1782, épousa à Saint-Maurice, le 29 avril 1765, Marie-Anne-Françoise ***de Bonneval***, fille de Jean-Anne-Alexandre et de Marie-Jeanne ***Noiret de Saint-Antoine***, baptisée à Saint-Étienne le 12 avril 1734, morte le 20 janvier 1815; dont :

1. — *Charles-Marie-Désiré*, qui suit, IV.

2. — *Marie-Aldegonde-Josèphe*, dame de Riencourt, baptisée à Saint-Sauveur le 12 avril 1767, morte à Paris le 23 mars 1796, alliée: 1° à Saint-Étienne, le 1[er] mai 1784, à Guillaume-Jérôme *Formigier de Beaupuy*, écuyer, fils de Pierre, écuyer, ancien officier au régiment de Penthièvre, et de Pétronille *de Wacquier*, né à Repain de la Brunié (diocèse de Sarlat) en 1764, garde du corps du Roi; 2° à Paris, à Guillaume *Jayles*; dont postérité des deux lits.

3. — *Jean-Baptiste-Gabriel-Henri*, baptisé à Saint-Sauveur le 2 février 1769, mort jeune.

IV. - ***Charles-Marie-Désiré*** **Le Thierry**, s[r] d'Ennequin, né le 26 mars 1766, négociant, conseiller municipal de Lille, chevalier de la Légion d'honneur, marguillier de Saint-Maurice, puis de Saint-André, mort le 7 janvier 1858; épousa à Saint-Étienne, le 30 avril 1789, Catherine-Charlotte ***Virnot***, fille d'Urbain-Dominique, s[r] de Lamissart, et de Catherine-Joseph-Charlotte ***Lenglart***, née à Lille le 17 novembre 1770, morte le 23 mai 1851 ; dont :

1.— *Urbain-Charles*, né le 6 février 1790, membre de la Chambre de commerce, conseiller d'arrondissement, mort à Lille le 30 mai 1868, marié : 1° le 26 mai 1819, avec Céline Joseph-Marie *Bonnier du Metz*, fille d'Ignace-Joseph-Hyacinthe et de Sophie-Félicité *Mathon*, née à Marquette-lez-Lille le 12 août 1791, morte à

Wazemmes le 29 septembre 1829; 2° en mai 1832, avec Élisabeth *Archdall*, fille de Richard, membre du Parlement britannique, et de Anne-Marie *Montagne*, née à Londres le 8 septembre 1785, décédée à Lille le 30 septembre 1835 et enterrée au cimetière protestant; dont :

a. — Du premier lit : *Charles-François*, né le 7 février 1820, mort à Nice le 14 janvier 1848.

b. — *Émile-Urbain*, né le 13 juin 1821, mort le 10 décembre 1843.

c. — *Louise-Apolline*, née le 12 août 1824, morte célibataire le 21 janvier 1842.

2. — *Joseph-Désiré*, né le 12 septembre 1791, décédé le 23 septembre 1834. Engagé à 18 ans dans l'armée de Napoléon Ier, il eut un avancement rapide ; à 21 ans il était capitaine d'artillerie et se signalait dans les batailles de Salamanque, Vittoria, et les combats livrés sur l'Adour. Il démissionna ensuite et vécut dans la retraite jusqu'en 1830. Élu conseiller municipal de Lille à cette époque, il fut choisi comme maire le 9 février 1832. Esprit conciliant et ferme, d'une extrême aménité de caractère, d'une remarquable assiduité aux affaires municipales, il rendit beaucoup de services à sa ville natale et donna une vigoureuse impulsion aux travaux d'assainissement et d'embellissement de Lille. Son admirable conduite pendant l'épidémie de choléra qui désola la ville à cette époque est demeurée légendaire. M. Le Thierry se multiplia en cette triste circonstance ; il organisa les secours avec un dévouement et une activité au-dessus de tout éloge ; se transporta au domicile des cholériques et alla même jusqu'à toucher les malades afin de rassurer la population affolée [1].

Il avait épousé, le 25 novembre 1816, Apolline-Zoé *Barrois*, fille de François-Joseph et d'Alexandrine-Joseph *Virnot*, née à Lille le 24 pluviôse an VII, remariée le 14 novembre 1835 avec Amédée *Copineau* ; sans enfants.

3. — *Charlotte-Adélaïde*, née le 17 mars 1793, morte le 31 août 1798.

4. — *Adolphe-Joseph*, né le 5 novembre 1795, négociant, mort le 12 août 1863, allié le 25 novembre 1816 à Julie-Marie *Barrois*, sœur d'Apolline-Zoé, née à Seclin le 29 octobre 1795, morte le 20 janvier 1864 ; dont :

a. — *Adèle-Catherine*, née le 31 octobre 1817, mariée le 18 mai 1836 avec Victor-Dominique *Virnot*, fils de François-Dominique et de Catherine-Sophie *Virnot*, né le 2 février 1803,

1. G. CAILLOT, *Au jour le jour*, t. VI, 1888, p. 364.

négociant, mort à Saint-Maurice-lez-Lille le 17 juin 1868; dont postérité.

b. — *Adolphe-Émile*, né le 25 août 1827, mort à Lille le 15 février 1828.

c. — *Sophie-Alexandrine*, née le 3 juin 1832, alliée: 1° à Fives le 21 août 1850 à Paul-Édouard *Barrois*, fils d'Henri-Thomas, et d'Adélaïde-Alexandrine *Le Thierry*, né à Lille le 15 juin 1824, y décédé le 14 septembre 1851 ; 2° le 16 avril 1855, à Félix-Jean-Baptiste-Constant *Cuvelier*, fils de Théodore-Albert-Joseph, négociant, et de Marie-Isabelle-Cornélie *Dathis*, né à Lille le 31 mars 1828 ; dont postérité.

5. — *Henriette-Aldegonde*, née le 5 décembre 1796, morte le 28 décembre 1804.

6. — *Lucien-Marie*, qui suit, V.

7. — *Alexandrine-Adélaïde*, née à Lille le 1er juin 1802, y décédée le 3 novembre 1833, alliée le 7 février 1820 à Henri-Thomas *Barrois*, fils de François-Joseph, négociant, et d'Alexandrine-Joseph *Virnot*, né à Lille le 8 juin 1790, remarié avec Rosalie-Céline-Félicie *Virnot*, décédé à Lille le 1er août 1870; dont postérité du premier lit.

V. — *Lucien-Marie* LE THIERRY D'ENNEQUIN (en vertu de plusieurs jugements, dont ceux du 22 avril 1884 et du 3 février 1891 rendus à Lille, ce nom lui fut confirmé ainsi qu'à ses descendants), né à Wazemmes le 14 septembre 1799, mort le 1er novembre 1883; épousa, le 24 janvier 1827, Prudence-Joseph *Delebecque*, fille de Charles-Joseph, négociant, et de Marguerite-Alexandrine *Barrois*, née à Gand le 10 avril 1808, morte à Bailleul le 11 avril 1868; dont :

1. — *Lucien-François*, qui suit, VI.

2. — *Désiré-Marie*, né le 18 décembre 1834, mort à Auxerre le 14 octobre 1898; marié à Lille le 5 mai 1859 avec Marie-Lucie-Octavie *Smet*, fille de Jean-Baptiste-Joseph et de Marie-Louise-Ange *Autier*, née à Lille le 23 avril 1836 ; d'où :

a. — *Charles-Désiré*, né le 7 janvier 1860.

b. — *Eugène-Jules-Henri*, né le 14 juin 1861, mort le 10 septembre suivant.

3. — *Frédéric-Marie*, né le 4 septembre 1836, mort le 7 janvier 1885, allié, le 24 avril 1876, à Céline-Julie-Marie-Joseph *Charvet*, fille d'Henri-Nicolas et de Pauline-Catherine *Delemer*, née à Lille le 3 mars 1851, y décédée le 4 octobre 1896 ; dont :

a. — *Pauline-Louise-Marie*, née à Châlons-sur-Marne le 29 juillet 1877, mariée à Lille le 22 octobre 1897 avec Eugène-

Élie-Joseph *Martin*, fils d'Édouard et d'Eugénie-Marie-Amélie *Delettré*, né à Lille le 6 janvier 1870, directeur d'assurances; dont un fils.

b. — *Clotilde*, célibataire.

4. — *Marie-Catherine-Lucie*, née le 17 avril 1838, épousa à Lille, le 21 mai 1860, François-Eugène-Gustave-Émile *Morael*, fils de François-Jacques et d'Henriette-Émélie *Vitse*, né à Wormhoudt le 5 juin 1828, notaire, conseiller général du Nord ; dont postérité.

VI. — ***Lucien-François*** Le Thierry d'Ennequin, né le 27 janvier 1830, mort le 4 avril 1894, épousa à Lille, le 31 août 1872, Claire-Anna-Charlotte ***Bocquet***, fille d'Edmond-Charles et de Claire-Cécile ***Lenglart***, née à Corbehem le 3 juin 1850 ; d'où :

1. — *Claire-Charlotte*, née le 18 juillet 1875, alliée le 31 mars 1894 à Auguste-Urbain *Barrois*, fils d'Henri-Joseph et de Julie-Jeanne *Virnot*, né le 28 novembre 1866, filateur.

2. — *Louise-Anna*, née le 9 mai 1878.

3. — *Lucien-Marie*, qui suit, VII.

VII. — ***Lucien-Marie*** Le Thierry d'Ennequin, né le 19 mai 1881, épousa, le 28 décembre 1903, Lucie-Aimée-Marie ***Lefebvre***, fille de Jean-Baptiste-Joseph et d'Amélie-Léontine ***Cannissié***, née à Lille le 9 janvier 1877 ; dont :

1. — *Lucien-Marie-François*, né à Lille le 4 octobre 1905.

LIPPENS

ARMES : *d'azur à trois pommes de pin d'or.*

I. — *Antoine* LIPPENS, né à Bourbourg, grand bailli des Dames de Bourbourg, épousa Madeleine *Inghelvert*, fille de Pierre, maître des Comptes du Roi à Lille ; d'où:

II. — *Pierre* LIPPENS, né à Bourbourg, bourgeois de Lille par achat du 4 mars 1605, procureur, bailli de Saint-Quentin-en-l'Isle, allié à Catherine *du Bus*, fille de Robert; dont:

1. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 9 novembre 1610, mariée dans cette église, le 15 septembre 1631, avec Claude *Miroul*, fils de Pierre et de Jossine *Colbaut*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mars 1605, bourgeois de Lille par relief du 6 novembre 1631; sans enfants.

2. — *Nicaise*, qui suit, III.

3. — *Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 15 juillet 1614, religieuse à l'Abbiette de Lille.

4. — *Pierre*, baptisé à Saint-Étienne le 28 mars 1616.

5. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1618.

6. — *Érasme*, baptisé à Saint-Étienne le 26 novembre 1619.

7. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 30 décembre 1620.

8. — *Maximilien*, baptisé à Saint-Étienne le 12 mars 1622.

9. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Étienne le 3 octobre 1624, chartreux.

10. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1627.

III. — *Nicaise* LIPPENS, baptisé à Saint-Étienne le 5 mars 1612, licencié ès droit, bourgeois de Lille par relief du 3 novembre 1639, avocat postulant en la gouvernance, épousa à Saint-Étienne, le 16 octobre 1639, Anne *Muyssart*, fille de Maximilien, écuyer, et d'Anne *Miroul* ; d'où:

1. — *Barbe*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1640, morte après 1705, alliée à Saint-Étienne, le 10 juillet 1673, à Charles-Jacques *Le Gay*, sr de Cartigny, fils d'Adrien-Ferdinand et d'Hélène *Le Carlier*, licencié ès droit, avocat au Parlement de Tournai,

bourgeois de Lille par achat du 15 septembre 1673, décédé à Tournai, paroisse Saint-Nicolas, le 19 août 1702.

2. — *Maximilien*, qui suit, IV.

3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 3 janvier 1644, morte paroisse Saint-Maurice le 22 août 1679, épousa à Saint-Maurice, le 18 juillet 1679, Pierre *Castel*, fils de Pierre et de Marie *de Croix*, baptisé à Saint-Maurice le 30 octobre 1637.

4. — *Josse*, qui suivra, IV bis.

5. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 28 février 1649.

IV. — *Maximilien* Lippens, baptisé à Saint-Étienne le 22 mars 1642, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1670, avocat, décédé le 6 mars 1730, allié à Sainte-Catherine, le 23 mars 1670, à Jeanne-Catherine *Sallembier*, fille de Gilles, avocat, et de Catherine *de Beaumaretz*, baptisée à Saint-Étienne le 27 novembre 1637; d'où:

1. — *Nicaise-Dominique*, baptisé à Saint-Étienne le 11 décembre 1670, avocat et bailli des dames de l'Abbiette, décédé paroisse Saint-Étienne le 19 septembre 1732.

2. — *Bauduin*, baptisé à Saint-Étienne le 20 mai 1672, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1702, licencié en droit, avocat au Parlement de Flandre, trésorier de la ville de Lille, décédé paroisse Saint-Sauveur le 7 octobre 1741, épousa à Saint-Étienne, le 16 octobre 1702, Isabelle-Louise *Regnier*, fille de Michel et de Marie *Farvacques*, décédée avant lui Il eut de Marie-Madeleine *Charlet* une fille illégitime: *Marie-Françoise-Josèphe*, née en 1715, morte paroisse Saint-Sauveur le 3 novembre 1786 et enterrée à Sequedin.

3. — *Pierre-Maximilien*, baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1673.

4. — *Rose-Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 février 1675.

5. — *Josse-Bruno*, baptisé à Saint-Étienne le 3 juin 1676.

6. — *Maximilien-Mathieu*, baptisé à Saint-Étienne le 8 juillet 1677, mort le 1er septembre 1704.

7. — *Gilles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 26 avril 1679.

8. — *Marie-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 6 juin 1681, décédée le 18 janvier 1738, mariée dans cette église, le 11 mai 1710, avec Albert-Isidore-Joseph *de Lannoy*, fils de Paul-Isidore-Ignace et de Marie-Jeanne *du Thoict*, baptisé à Saint-Etienne le 17 août 1680, mort le 11 mars 1719; dont postérité.

IV bis. — *Josse* Lippens, baptisé à Saint-Étienne le 13 juillet 1646, bourgeois de Lille par relief du 4 octobre 1677, licencié en

droit, greffier criminel de cette ville, décédé paroisse Saint-Maurice le 27 février 1724, épousa à Saint-Étienne, le 9 septembre 1677, Marie-Claire-Angélique *Le Machon dit de le Sauch*, fille de Guillaume et de Marie-Claire *Despret*, baptisée à Saint-Étienne le 11 octobre 1650, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 février 1733; dont:

1. — *Marie-Anne-Angélique*, baptisée à Saint-Étienne le 1er février 1679, décédée paroisse Saint-Maurice le 11 juin 1741, alliée à Saint-Maurice, le 27 septembre 1716, à Jean-Gabriel *Jacquerye*, sr de Fréchies, fils de Nicolas, bailli d'Howarderie, et de Marie-Marthe *Jovenel*, baptisé à Saint-Nicolas de Tournai le 14 juin 1693, licencié ès lois, bourgeois de Lille par achat du 4 décembre 1716, échevin de cette ville, remarié avec Jeanne-Marguerite *Marlière*, décédé paroisse Sainte-Catherine le 5 août 1767; dont postérité.

2. — *Bauduin-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 28 juillet 1680.

3. — *Balthazar-Auguste*, baptisé à Saint-Étienne le 8 avril 1682, bourgeois de Lille par relief du 13 juillet 1709, décédé paroisse Saint-Pierre le 18 octobre 1711, marié dans cette église, le 30 mai 1709, avec Marie-Joseph *Le Barbier*, fille de Bruno et d'Anne-Ignace *Sprock*, décédée paroisse Saint-Pierre le 10 mars 1751; sans postérité.

4. — *Charles-François*, baptisé à Saint-Étienne le 3 décembre 1683.

5. — *Maximilien-Bruno*, baptisé à Saint-Étienne le 8 octobre 1685.

6. — *Jacques-François*, baptisé à Saint-Maurice le 12 novembre 1686, bourgeois de Lille par relief du 10 avril 1734, conseiller du Roi au bailliage royal de Flandre à Bailleul, décédé paroisse Sainte-Catherine le 24 novembre 1788, époux de Marie-Madeleine *Le Pée*, fille de Jacques et de Marie-Françoise *Delebecque* ; il n'en eut pas d'enfants.

7. — *Marie-Joseph-Angélique*, baptisée à Saint-Maurice le 30 septembre 1688.

8. — *Alexandre-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 5 décembre 1689.

9. — *Josse-Guillaume-Nicaise-Charles*, sr de Gameghines, baptisé à Saint-Maurice le 23 janvier 1692, bourgeois de Lille par relief du 7 mars 1724 sur requête, bailli de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, décédé à Lille paroisse Sainte-Catherine le 13 décembre 1775, époux de Marie-Françoise *Wallaert*, dont il n'eut pas d'enfants.

10. — *Allard-François*, qui suit, V.

V. — *Allard-François* Lippens, baptisé à Saint-Maurice le 7 mars 1693, marchand à Valenciennes, mort après 1762, bourgeois de Lille par relief sur requête du 7 mars 1724, épousa Marie-Louise *de l'Isle*, fille de Louis et d'Anne *Loucque*, baptisée à Saint-Étienne le 27 mars 1698; d'où :

1. — *Marie-Ignace-Joseph*, baptisé à Saint-Géry de Valenciennes le 3 mars 1722.

2. — *Philippe-Allard*, baptisé à Saint-Nicolas de Valenciennes le 13 septembre 1723.

3. — *François-Isidore*, jumeau du précédent, officier d'infanterie, marié à Saint-Nicolas en cette ville le 24 août 1751, avec Marie-Thérèse-Joseph *Colendal*, fille d'Antoine et d'Anne-Brigitte *Delahaye*, née à Valenciennes le 16 février 1717; d'où:

a. — *Louise-Joseph-Ghislaine*, baptisée à Saint-Géry à Valenciennes le 10 mars 1752.

b. — *Françoise-Rose-Thérèse*, baptisée à Notre-Dame de Givet le 17 juillet 1755.

c. — *Philippe-François-Joseph*, « écuyer, chevalier », s[r] de Kerchove, baptisé à Notre-Dame de Givet le 2 mai 1757, officier au troisième régiment d'état-major, mort à Lille le 5 avril 1830; marié: 1° à Sequedin, le 27 juin 1783, avec Anne-Philippine-Henriette *Faillant*; 2° à Saint-André à Lille, le 6 septembre 1786, avec Anne-Lucie-Joseph *de Flandres*, fille de Jacques-François et d'Anne-Joseph *Desecq*, native de « l'Artois » en 1754; décédée sans postérité.

d. — *Isidore-François-Joseph*, baptisé à Notre-Dame de Givet le 4 juin 1759, officier au troisième régiment d'état-major.

4. — *Pierre-Antoine*, baptisé à Saint-Géry à Valenciennes le 17 février 1725, y décédé paroisse Saint-Jacques le 23 novembre 1729.

5. — *Anne-Marie*, baptisée à Saint-Nicolas en cette ville le 8 avril 1726.

6. — *Laurent-François*, baptisé à Saint-Jacques le 27 octobre 1727, marié dans cette ville paroisse de La Chaussée, le 15 avril 1749, avec Marie-Ernestine-Joseph *Maniez*, fille de Robert-Joseph et de Marie-Barbe *Cloin*, née à Cambrai vers 1726, morte paroisse Saint-Géry le 27 octobre 1793; il décéda lui aussi paroisse Saint-Géry le 4 novembre 1754, et eut:

a. — *Allard-François-Joseph*, baptisé à Saint-Géry le 18 juillet 1754, y décédé le 13 avril 1755.

b. — *Marie-Magdeleine-Louise-Sophie*, morte à Valenciennes le 28 mai 1832, alliée dans cette ville à Saint-Nicolas,

le 7 mai 1776, à Jacques-Pierre-Célestin *Deblocq*, fils de Nicolas-Joseph et de Marie-Élisabeth *Dupuis*, né à Valenciennes le 6 décembre 1750, mort après l'an VI ; dont une fille.

7. — *Julien-Hyacinthe*, baptisé à Saint-Jacques le 1er janvier 1730, décédé paroisse Saint-Géry le 8 octobre 1744.

8. — *Pierre-Emmanuel-Joseph*, baptisé à Saint-Jacques le 7 avril 1731.

9. — *Nicolas-Joseph*, baptisé à Saint-Jacques le 16 août 1732.

10. — *Marie-Louise-Joseph*, baptisée à Saint-Jacques le 12 novembre 1733.

11. — *Jacques-Joseph*, qui suit, VI.

VI. — *Jacques-Joseph* LIPPENS, né à Haubourdin le 2 mai 1740, bourgeois de Lille par relief du 6 février 1761, nommé garde du corps du Roi par lettres données à Versailles le 3 mai 1770, décédé à Haubourdin le 29 décembre 1822, épousa : 1° à Haubourdin, le 15 avril 1760, Marie-Catherine *Delforge*, fille de François-Joseph et de Jeanne-Marguerite *Taffin*, divorcée par jugement prononcé à Loos le 15 thermidor an II ; 2° à Loos, le 11 fructidor an II, Jeanne-Françoise-Louise *Duquesne*, fille de Jean Baptiste et de Jeanne *Joly*, née à Saint-Amand en 1769, décédée à Loos le 6 thermidor an VI ; 3° à Haubourdin, le 8 germinal an X, Marie-Augustine-Joseph *Roussel*, fille de Bon-François et de Jeanne-Thérèse *Bonnel*, née à Haubourdin le 2 mars 1754, veuve de Sébastien *Huglar*, morte dans cette ville le 24 novembre 1835 ; dont :

1. — Du premier lit : *Jacques-Joseph-Fidèle*, né à Haubourdin en 1760, qualifié d'écuyer, sr de la Boutillerie, en 1786, bourgeois de Lille par relief du 26 septembre 1789, officier de milice dans cette ville, réfugié à Bas-Warneton du 11 messidor an VI au 24 brumaire an VII, puis à Paris; allié à Hyacinthe-Julie-Joseph *Brasme*, fille de Jean-Pierre-Joseph et de Catherine-Joseph *Rose*, née à Haisne près la Bassée en 1770 ; d'où : *Charlotte-Rosalie*, née à Lille le 23 novembre 1795, morte le 28 du même mois.

2. — *Lucien-Aimé-Joseph*, né à Haubourdin le 28 août 1762.

3. — Du second lit : *Brutus-Victor*, né en l'an III, peintre, décédé célibataire à Lille à l'hospice Saint-Sauveur le 6 mars 1843.

4. — *Amand-Pierre-Constant-Joseph*, né à Loos le 4 floréal an V, y décédé le 11 thermidor suivant.

5. — *Charles-François-Joseph*, né le 5 brumaire an VI.

NON RATTACHÉS

Marguerite LIPENS, épouse de Gérard *Polez*, morte paroisse Saint-Étienne le 3 décembre 1719.

Jean-François LIPPENS, décédé paroisse Saint-Maurice le 2 octobre 1688, allié à Marguerite *Cousin*; dont:

1. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 27 juillet 1672.
2. — *Apolline*, baptisée à Saint-Maurice le 25 janvier 1676.
3. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juillet 1677.
4. — *Guilbert-François*, baptisé à Saint-Maurice le 15 mars 1679.
5. — *François*, baptisé à Saint-Maurice le 6 avril 1681.
6. — *Alexandrine*, baptisée à Saint-Maurice le 30 mars 1683.
7. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 2 juillet 1685.

Paul LIPPENS eut d'Agnès *Desmallines*:

1. — *Marie-Brigitte*, décédée paroisse Saint-Maurice le 29 mars 1663.

2. — *Michel*, filtier, bourgeois de Lille par achat du 5 mars 1632, époux d'Anne *Fremault*, dont il eut :

  a. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 7 septembre 1673, marié à Saint-Maurice, le 23 août 1673, avec Anne *de Berghe*, fille de Charles et de Louise *Le Francq*, et décédé en cette paroisse le 5 juin 1701.

Jean LIPPENS épousa à Saint-Étienne, le 9 août 1682, Bonne-Angélique *Carpentier* ; d'où :

1. — *Bernard*, baptisé à Saint-Maurice le 21 novembre 1687.

2. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Maurice le 19 mai 1685, décédée paroisse Saint-Pierre le 17 novembre 1766.

AUTRES LIPENS DE VALENCIENNES.

Charles LIPENS, marié le 8 janvier 1628, à La Chaussée à Valenciennes, avec Marguerite *Defaux*, fut père de:

1. — *Gérard*, baptisé à Saint-Vaast-en-ville le 9 octobre 1628.
2. — *Jacques*, baptisé à Saint-Vaast-en-ville le 5 avril 1632.
3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Vaast-en-ville le 30 septembre 1633.
4. — *Charles*, baptisé à Saint-Vaast-en-ville le 23 juillet 1636.
5. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Vaast-en-ville le 5 mai 1638,

mariée paroisse Saint-Géry le 20 novembre 1658 avec Antoine *Levacqz* de Douai.

6. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Géry le 9 février 1640.

7. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Géry le 26 décembre 1641, mariée dans cette église le 1er octobre 1662 avec Jacques *Noël*, et décédée paroisse Saint-Jacques le 19 août 1685.

8. — *Pierre-Charles*, baptisé à Saint-Géry le 24 septembre 1644.

9. — *Florence*, baptisée à Saint-Géry le 27 mars 1648, alliée dans cette église le 26 mars 1667 à Antoine *Vanreischoot* de Gand et morte sur cette paroisse le 31 janvier 1726.

10. — *François*, baptisé à Saint-Géry le 19 novembre 1653.

DE MONTMONIER

Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois merlettes d'argent*[1].

I. — *Pierre* de Montmonier, écuyer, sr du Puis, fils de Pierre, naquit vers 1641 et mourut le 30 janvier 1695 ; il était conseiller secrétaire du Roi et commissaire général de l'Intendance. Il épousa à Saint-Étienne de Lille, le 18 mai 1669, Élisabeth-Claire *Fournier*, fille de Jean et de Marie *de Surlis*, baptisée à Saint-Étienne le 26 août 1650, décédée en cette paroisse le 5 mai 1717 et enterrée à côté de son mari dans le chœur de Saint-Étienne ; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, né à Douai, capitaine au régiment d'Isenghien, acheta la bourgeoisie de Lille le 6 juin 1698.

2. — *Pierre-Liévin*, qui suit, II.

3. — *Marie-Claire*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 décembre 1674.

4. — *Alexandre*, baptisé à Sainte-Catherine le 17 mai 1676.

5. — *Alexandre*, écuyer, sr du Puis, baptisé à Sainte-Catherine le 14 octobre 1677, fut créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 28 janvier 1703, exerça cette fonction jusqu'en 1718, et entra alors dans les ordres, devint chanoine de Saint-Pierre et mourut paroisse Saint-Pierre le 7 février 1733.

6. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte Catherine le 25 septembre 1678.

7. — *Marie-Élisabeth*, baptisée à Sainte-Catherine le 5 août 1679.

8. — *Claude-Bernard*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 août 1681.

9. — *François-Alexandre*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1682, capitaine grand bailli de la Motte au Bois, décédé paroisse Saint-André le 25 mars 1761 ; épousa : 1° à Sainte-Catherine, le 20 septembre 1715, Marie-Robertine *de Surmont*, fille de

---

1. Ces armoiries sont données par Du Chambge ; cependant l'*Armorial de Flandre* de d'Hozier indique des *molettes* au lieu de *merlettes*. Les épitaphes citées dans l'*Épigraphie du Nord* (p. 207 et 364) donnent des *merlettes*.



François, écuyer, s[r] de Fremeaux, et de Marie-Madeleine *Van Thiennen*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 mai 1691, y décédée le 10 septembre 1717 ; 2° Jacqueline-Angélique-Françoise *Wallet*, fille de Noël et de Marie-Jeanne *Alatruye*, baptisée à Saint-Maurice le 8 novembre 1664, décédée paroisse Saint-André le 13 octobre 1737 ; dont :

a. — Du premier lit : *Élisabeth-Claire*, née en 1716, décédée paroisse Saint-Pierre à Douai le 23 août 1758, épousa à Saint-André de Lille, le 13 octobre 1738, Jean-Joseph *Casteele*, chevalier, s[r] de Briarde, fils de Pierre, chevalier, et de Joséphine *Vanderbeke*, né à Menin en 1699, nommé conseiller au Parlement de Flandre le 26 juillet 1727, veuf de Marie-Louise *Persin*, mort le 20 novembre 1749 ; dont postérité.

b. — *Marie-Madeleine-Julie*, née en 1717, décédée paroisse Saint-Pierre à Lille le 16 juin 1741, mariée à Saint-André, le 17 février 1738, avec Pierre-Robert-Martin *Huvino*, écuyer, s[r] de Bourghelles, d'Inchy, de Cagnicourt, de Villers, de Meurchin, fils de Robert, écuyer, s[r] de Bourghelles, et de Marie-Angélique *Lecomte*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 août 1698, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1738, gentilhomme ordinaire du Roi, rewart de Lille, remarié avec Angélique-Caroline-Joseph *Frans*, et décédé le 11 février 1775 ; sans postérité.

10. — *Hyacinthe-Ignace-François*, écuyer, baptisé à Sainte-Catherine le 31 juillet 1683, chanoine de la cathédrale de Tournai, démissionnaire en novembre 1711, emprisonné le 26 septembre 1712 pour avoir refusé d'obéir aux États généraux des Provinces Unies, mort à Tournai le 11 avril 1725, inhumé à la cathédrale [1].

11. — *Marie-Claire-Françoise*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 août 1684.

12. — *Marie-Angélique*, baptisée à Sainte-Catherine le 29 août 1685, décédée paroisse Saint-Étienne le 10 octobre 1695.

13. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 11 octobre 1686, décédée à Cambrai, épousa à Saint-André, le 6 juin 1713, Charles-Louis-Joseph-Armand *Parisot*, écuyer, s[r] de Saint-Piton,

---

1. Épitaphe d'*Hyacinthe-Ignace* Momonier-Dupuis à la cathédrale de Tournai, vis-à-vis les porches du chœur :

D. O. M. Hic jacet amplissimus Dominus Dominus *Hyacinthus Ignatius* Momonier Dupuis, subdiaconus, hujus Ecclesiæ Cathedralis per 15 annos canonicus, quem vera pietas confratribus et omnibus charum reddidit, quique de bonis ecclesiasticis, bene et religiose cogitans, tam in vita quam in morte liberalis erga pauperes extitit. Obiit 11ª aprilis 1725, annos natus 42. Precare lector.

(*Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. xvi, p. 162).

fils d'Antoine, écuyer, s[r] de Blécourt, et de Vivine-Adolphine *de Herbais*, né à Cambrai, colonel de cavalerie; dont postérité.

14. - *Hubert-Michel-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 29 septembre 1687.

15. — *Marie-Irénée*, baptisée à Saint-Étienne le 9 août 1690.

16. — *Honoré-Édouard*, baptisé à Saint-Étienne le 7 octobre 1691.

II. – ***Pierre-Lucien*** DE MONTMONIER, écuyer, s[r] du Puis, baptisé à Sainte-Catherine le 23 février 1670, bourgeois de Lille par achat du 23 juin 1698, receveur général des traites dans cette ville, décédé paroisse Saint-André le 7 juin 1745, épousa dans cette église, le 20 juillet 1698, Claire-Angeline ***Louvel***, fille de Pierre et de Jeanne-Angéline ***Dubois***, baptisée à Saint-Étienne le 13 novembre 1681, décédée paroisse Saint-André le 14 mars 1741; dont:

1. — *Pierre-Liévin*, baptisé à Saint-André le 27 mai 1699.

2. — *Jean-Liévin*, baptisé à Saint-André le 9 juin 1700.

3. — *Pierre-François-Joseph*, qui suit, III.

4. — *Claire-Élisabeth-Henriette*, baptisée à Saint-André le 3 septembre 1702.

5. — *Marie-Louise-Angélique*, baptisée à Saint-André le 9 septembre 1703.

6. — *Marie-Catherine-Julie*, baptisée à Saint-André le 25 octobre 1704, y décédée le 15 décembre 1775, mariée dans cette église, le 23 mai 1745, avec Pierre-François *Waresquiel*, écuyer, s[r] de Saint-Obin, fils de François, écuyer, s[r] de Mégaland, et de Marie-Catherine *Vanlart*, baptisé à Saint-André le 19 juin 1702, bourgeois de Lille par relief du 19 avril 1746, y décédé le 15 février 1776.

7. — *Marie-Élisabeth-Angélique*, baptisée à Saint-André le 8 janvier 1706.

8. — *Joseph-Clément-Marie-Frédéric*, baptisé à Saint-André le 14 juin 1707.

9. — *Paul-Louis-Ange*, baptisé à Saint-André le 16 février 1709.

III. — ***Pierre-François-Joseph*** DE MONTMONIER, écuyer, s[r] du Puis, baptisé à Saint-André le 17 août 1701, bourgeois de Lille par relief du 16 octobre 1731, allié à Jeanne-Claire-Charlotte ***Le Sart***, fille de Jean-François, chevalier, s[r] de Prémont, et de Marie-Charlotte ***Blanche***; d'où:

1. — *Charles-Pierre-Liévin*, écuyer, s[r] du Puis, baptisé à Saint-André le 15 février 1733, lieutenant des maréchaux de France à Aire en 1779.

2. — *Charlotte-Élisabeth-Alexandrine*, née à Steenbecque en 1738, morte à Valenciennes le 14 juillet 1813, mariée avec Jean-François-Eugène *Le Sart du Catelet*, écuyer, fils de Charles-François-Alexandre, écuyer, s[r] du Catelet, et d'Anne-Marie-Agnès *de Parisot*, capitaine d'artillerie, mort avant elle.

3. — *Pierre-François-Joseph*, qui suit, IV.

IV. — ***Pierre-François-Joseph*** **de Montmonier**, écuyer, s[r] de Parie, mort avant 1779, épousa Louise-Madeleine ***de Cressac***, qui vivait encore à Paris en 1784; d'où un fils unique:

1. — *Gilles-Charles-Félix-Angélique*, mineur en 1779.

MOUCQUE

ARMES : *d'or à la mouche de sable surmontée de deux roses de gueules.*

I. — *Arnould* MOUCQUE, mort avant 1638, eut, entre autres enfants :

1. — *Luc*, qui suit, II.

2. — *Augustine*, née vers 1613, professe à l'hôpital de Seclin en 1638, élue prieure le 29 août 1681, morte en fonctions le 16 octobre 1690

3. — Et probablement *Jacques*, allié à Marie *de Landas* ; d'où :

a. — *Jacques*, né à Mouchin, bourgeois de Lille par achat du 5 novembre 1660, chapelier, célibataire.

II. — *Luc* MOUCQUE, né à Mouchin vers 1611, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1638, notaire, mort le 17 septembre 1684, épousa à Saint-Étienne, le 20 novembre 1638, Péronne *Scrieck*, née vers 1614, morte le 10 décembre 1686 et enterrée à côté de son mari en l'église Saint-Étienne dans la chapelle Sainte-Barbe; dont :

1. — *Jeanne-Hélène*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mars 1640, morte après 1675, eut pour parrain François *Moucque* dont la parenté n'est pas indiquée.

2. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 15 mai 1642, alliée dans cette église, le 7 octobre 1668, à François *de Cottignies*, fils de Pasquier et de Madeleine *Scrieck*, bourgeois de Lille par relief du 10 septembre 1669.

3. — *Marguerite-Henriette*, baptisée à Saint-Étienne le 17 février 1646.

4. — *Ferdinand*, baptisé à Saint-Étienne le 12 décembre 1647.

5. — *Arnould*, qui suit, III.

6. — *Amelbergue*, baptisée à Saint-Étienne le 8 février 1657.

III. — *Arnould* MOUCQUE, receveur de l'hôpital de Seclin, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1674, décédé paroisse Sainte-Catherine le 10 janvier 1722, épousa Marie-Anne *Desbouvry*, fille de Martin et d'Anne *Le Mesre*; d'où:



1. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 septembre 1674, y décédée le 25 avril 1759, enterrée le 27 dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres ; célibataire.

2. — *Georges-François*, baptisé à Sainte-Catherine le 20 décembre 1675, y décédé célibataire le 16 juin 1756, inhumé le 18 dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres.

3. — *Joseph*, qui suit, IV.

4. — *Marie-Anne*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 novembre 1678.

5. — *François-Ferdinand*, baptisé à Sainte-Catherine le 8 septembre 1680.

6. — *Marie-Catherine-Pétronille*, baptisée à Saint-Pierre le 24 août 1681, professe à l'hôpital de Seclin le 21 novembre 1702, y décédée le 14 juin 1706.

7. — *François-Ferdinand*, baptisé à Saint-Pierre le 13 août 1683, décédé paroisse Sainte-Catherine le 22 octobre 1736, célibataire.

8. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 mai 1685.

9. — *Ignace-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 juin 1688, prêtre, décédé sur la même paroisse le 22 juin 1729 et enterré dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres.

10. — *Marie-Christine*, baptisée à Sainte-Catherine le 14 avril 1690, y décédée le 6 janvier 1731, célibataire.

IV. — ***Joseph*** Moucque, s^{r} des Mazures, baptisé à Sainte-Catherine le 21 mars 1677, bourgeois de Lille par relief du 1er avril 1713, mort paroisse Saint-Pierre le 5 octobre 1730, épousa à Sainte-Catherine, le 29 août 1712, Marie-Joseph ***Marissal***, fille de Jean-Charles et d'Anne-Catherine ***Vanbaesbancq***, décédée paroisse Saint-Pierre le 14 janvier 1724 ; d'où :

1. — *Louis-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 septembre 1713.

2. — *Louis-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 25 novembre 1714, y décédé le 26 septembre 1741, et inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Tongres.

3. — *Charles-Joseph*, qui suit, V.

4. — *Isabelle-Joseph*, dame de Beuzin, baptisée à Saint-Pierre le 27 juillet 1719, décédée paroisse Sainte-Catherine le 30 septembre 1751 et enterrée à côté de son frère.

V. — ***Charles-Joseph*** Moucque, s^{r} des Mazures, baptisé à Sainte-Catherine le 2 janvier 1716, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1743, ministre général de la bourse commune des pauvres, marguillier de Sainte-Catherine, créé trésorier de France au

bureau des finances de la généralité de Lille le 24 août 1742, mort le 8 avril 1746, épousa à Saint-Étienne, le 26 mai 1743, Euphroisine-Ernestine-Joseph *Ricourt*, fille de Jean-Baptiste, s^r de le Becque, et de Catherine-Thérèse *Imbert*, baptisée à La Madeleine le 22 mars 1724, décédée paroisse Sainte-Catherine le 7 avril 1768; d'où:

1. — *Charles-Gabriel-François de Sales*, qui suit, VI.

2. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à La Madeleine le 22 février 1746, morte à Lille le 24 juillet 1835, alliée à Sainte-Catherine, le 11 février 1765, à Gilles-Xavier-Casimir *de Fontaine*, écuyer, s^r de la Montagne, Oriaumont, fils de Gilles, écuyer, s^r des Sarteaux, et de Marie-Barbe-Joseph *Marissal*, baptisé à Saint-Maurice le 22 mars 1733, bourgeois de Lille par relief du 23 août 1765, créé trésorier de France au bureau des finances le 24 mars 1756, mort à Lille le 22 août 1806; dont postérité.

VI. — *Charles-Gabriel-François de Sales* Moucque, « écuyer », s^r des Mazures, de Neufcourt à Houplines, baptisé à Saint-Étienne le 21 septembre 1744, capitaine de cavalerie, mort à Houplines le 10 floréal an VI. Il eut de Marie-Joseph *Couteau* une fille illégitime: *Aimée-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 21 mars 1770. Il épousa à Houplines, le 2 ventôse an VI, Amélie *Philippo*, fille de Pierre-François-Marie et de Marie-Jeanne *Werquin*, baptisée audit lieu le 15 novembre 1756, y décédée le 31 août 1807; d'où:

1. — *Charles-François-Gabriel-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 9 mars 1782 comme fils illégitime de François *de la Quellerie* et de Catherine *Turpin*, reconnu le 20 germinal an III, légitimé par le mariage de ses parents, mort célibataire à Houplines le 15 février 1811.

NON RATTACHÉS.

Laurent Moucque, fils de Liénart, né à Courtrai, marié, bourgeois de Lille par achat du 5 février 1535 (n. st.).

Marie Moucq, épouse d'André *Guilbert*, morte paroisse Saint-André le 5 janvier 1722.

Madeleine-Henriette Moucque, décédée paroisse Sainte-Catherine, le 21 juillet 1721.

Marie-Angélique-Joseph, fille de Charles-Joseph, décédée paroisse Saint-Maurice le 25 avril 1735.

Charles-Georges Mouch, fils de feu Antoine-Joseph, décédé paroisse Saint-Maurice le 14 juillet 1732.

PERCOURT

Armes : *d'azur à un poisson d'argent, mis en fasce.*

I. — *Micquiel* Percourt, marchand à Tournai, eut pour fils :

II. — *Lois* ou *Louis* Percourt, né à Tournai, acheta la bourgeoisie de Lille le 2 janvier 1551 (n. st.) et fut père de :

1. — *Jean*, qui suit, III.
2. — *Michel*, qui suivra, III bis.
3. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 19 février 1575 (n. st.).

III. — *Jean* Percourt, bourgeois de Lille par relief du 7 octobre 1580 ; eut :

1. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juillet 1581.
2. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 5 juillet 1582, marié à Sainte-Catherine, le 14 août 1606, avec Martine *Desbuissons*.
3. — *Louis*, bourgeois de Lille par relief du 25 juin 1602, dont les enfants furent :
   a. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mai 1606.
   b. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 22 juillet 1607.
   c. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 17 juillet 1609.
   d. — *Robert*, baptisé à Saint-Étienne le 3 juillet 1610.
4. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 18 mars 1588.
5. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 20 février 1592, mort jeune.
6. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 28 juillet 1596, alliée dans cette église, le 15 février 1615, à Ghislain *Desquiens*, fils de Roland.
7. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 26 février 1599.
8. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 26 août 1607.
9. — *Marie-Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 12 novembre 1609.

III bis. — *Michel* Percourt, né à Lille, marchand, bourgeois de Lille par relief du 21 avril 1581, décédé après 1619, épousa Philippote *Darlin* ; dont :

1. — *Louise*, alliée, le 29 mars 1602, à Robert *Deffontaines*, fils de Jean et d'Antoinette *Frelu*, né à Lille, franc boucher de la grande

boucherie, bourgeois de Lille par relief le 23 décembre 1619 sur requête.

2. — *Jean*, qui suit, IV.

3. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 17 janvier 1588.

IV. — *Jean* Percourt, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 29 janvier 1604, pourvu d'une curatelle le 31 juillet 1612, à cause de ses dépenses exagérées, mort avant janvier 1619, épousa Françoise *Mullier*, fille de Guillaume et d'Antoinette *Salembier*; d'où:

1. — *Denis*, qui eut pour tuteur son grand-père Michel *Percourt*, le 3 janvier 1619.

2. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 15 avril 1611.

3. — *Mathias*, qui suit, V.

V. — *Mathias* Percourt, dit *Mathieu*, baptisé à Saint-Étienne le 18 avril 1614, bourgeois de Lille par relief du 13 novembre 1637, épousa Antoinette *Bave*, fille de Guillaume et de Jeanne *de Sailly*, décédée le 13 mai 1682; dont:

1. — *Pierre*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mars 1638.

2. — *Jean-Jacques*, baptisé à Sainte-Catherine le 18 avril 1640.

3. — *Mathieu-Antoine*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 octobre 1642.

4. — *Gilles*, qui suit, VI.

VI. — *Gilles* Percourt, baptisé à Sainte-Catherine le 26 novembre 1644, bourgeois de Lille par relief du 4 octobre 1669, décédé le 3 septembre 1709, épousa Marie-Élisabeth *Schérer*, fille de Diéthelm et de Catherine *Le Chire*, baptisée à Saint-Maurice le 30 janvier 1645, décédée le 12 février 1739 et enterrée le lendemain à Sainte-Catherine vis-à-vis la chapelle de Notre-Dame de la Paix; dont:

1. — *Marie-Élisabeth-Antoinette*, dame du Quint, baptisée à Sainte-Catherine le 25 juillet 1670, décédée célibataire le 29 novembre 1733.

2. — *Bonne-Espérance*, née le 30 août 1671, morte le 22 mars 1676.

3. — *Godelive-Agnès*, née le 24 mai 1673, morte le 8 janvier 1729, inhumée le 9 dans la nef gauche de Saint-Étienne, mariée à Sainte-Catherine, le 21 janvier 1716, avec Nicolas *Enlart*, écuyer, s[r] des Coutures, des Campeaux, Vermelle, Wavrin, mort le 8 octobre 1726 et enterré à Saint-Étienne.



4. — *Ignace-Eubert*, baptisé à Sainte-Catherine le 26 décembre 1674, décédé le 7 août 1679.

5. — *Brigitte-Romaine*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 décembre 1676, morte le 12 juillet 1678.

6. — *Michelle-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 août 1678, morte le 30 août 1679, inhumée à Sainte-Catherine.

7. — *Gilles-François*, qui suit, VII.

8. — *Michelle-Antoinette*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 septembre 1682, décédée célibataire dans cette paroisse le 22 mars 1737.

9. — *Catherine-Pélagie*, baptisée à Sainte-Catherine le 28 juillet 1684.

10. — *Marie-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 mars 1687, morte le 6 août 1688.

VII. — *Gilles-François* Percourt, s' de le Becq, baptisé à Sainte-Catherine le 14 juin 1680, bourgeois de Lille par relief du 12 avril 1712, receveur des Bapaumes de 1710 à 1741, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 20 janvier 1714, décédé paroisse Sainte-Catherine le 22 juin 1741. Il épousa à Saint-Étienne, le 19 mars 1712, Marie-Thérèse *de la Haye*, fille d'Édouard et d'Antoinette-Ursule *de Farvacques*, baptisée à Saint-Maurice le 24 mars 1784, décédée paroisse Sainte-Catherine le 22 juillet 1740 ; dont :

1. — *Gilbert-François-Joseph*, qui suit, VIII.

2. — *Gilles-Eubert-Édouard*, baptisé à Saint-Pierre le 11 avril 1714, décédé paroisse Sainte-Catherine le 29 avril 1719.

VIII. — *Gilbert-François-Joseph* Percourt, écuyer, s' de le Becq, baptisé à Saint-Pierre le 18 mars 1713, bourgeois de Lille par relief du 10 septembre 1750, décédé paroisse Sainte-Catherine le 2 octobre 1774. Il épousa à Sainte-Catherine, le 10 novembre 1749, Élisabeth-Thérèse *Lefebvre*, dame de Schoonvelde, d'Egouthières, fille de Pierre-François, écuyer, et de Marie-Marguerite *de Surmont*, baptisée à Saint-Maurice le 8 janvier 1729, décédée paroisse Sainte-Catherine le 14 décembre 1750 ; dont une fille unique :

1. — *Élisabeth-Françoise-Pélagie*, dame de le Becq, baptisée à Sainte-Catherine le 30 juillet 1750, morte le 7 octobre 1827, alliée à Saint-Pierre, le 8 janvier 1770, à Alexandre-Joseph *Schérer de Scherbourg*, chevalier, s[r] de Ricarmez, Vendeville, fils de Gabriel-Eubert-Joseph, chevalier, s[r] de Tourmignies, et de Marie-Alexandrine

Hespel, baptisé à Tourmignies le 3 juillet 1747, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1770, tué à Douai par la chute d'une planche qui tomba du beffroi le 30 juin 1790 et enterré à Seclin; dont postérité.

NON RATTACHÉS.

Marguerite et *Louis*, baptisés à Saint-Étienne le 3 mars 1578 et le 27 août 1575.

Jacques Pecour, décédé paroisse Saint-Maurice le 28 mai 1674.

1714, 20 janvier. — *Nomination de Gilles-François de Percout de le Beque à l'office de conseiller secrétaire du Roi.*

Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne de nôtre bien amé *Gilles François de Percout de le Beque* et en ses sens, suffisance, preudhomie, capacité, expérience, fidélité et affection à nôtre service, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, en agréant et confirmant la nommination et présentation qui nous a été faite de sa personne par notre très cher et féal chevalier chancelier de France le sieur Phelypeaux, comte de Ponchartrain, commandeur de nos ordres, nous luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de nôtre conseiller secrétaire, maison couronne de France, controlleur en la chancelerie établie près notre cour de Parlement de Flandres séant à Cambray, que tenoit et exerçoit défunt Maximilien de Vangerméz, dernier possesseur, ladite nommination cy, avec autres pièces, attachées sous le contre scel de nôtre chancelerie, pour ledit office avoir, tenir et dorésenavant exercer, en jouir et user par ledit *De Percout* et en faire les fonctions pendant le quartier de janvier, février et mars, aux honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertés, exemptions, pouvoirs, fonctions, droits, fruits, profits, revenus, et émolumens audit office appartenans et y attribuéz tels et semblables et tout ainsy qu'en a jouy ou dû jouir ledit défunt de Vangerméz et qu'en jouissent les pourvûs de pareils offices, Si donnons en mandement à nôtre très cher et féal chevalier chancelier de France le sieur Phelypeaux, comte de Pontchartrain, commandeur de nos ordres, que luy étant apparu des bonnes vie, mœurs, conversation, âge compétent, religion catholique et appostolique et romaine dudit

De Percout, et de luy pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, il le mette, reçoive et institue ou fasse mettre, recevoir et instituer de par nous en possession et jouissance dudit office, l'en faisant jouir et user, ensemble des honneurs, autorités, prérogatives, prééminences, privilèges, franchises, libertés, exemptions, pouvoirs, fonctions, droits, fruits, profits, revenus et émolumens susdits, pleinement et paisiblement, le faisant obéir et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses touchant et concernant ledit office, mandons en outre à nosaméz et féaux conseillers les grands audienciers de France controlleurs généraux de notre grande chancelerie, qu'ils souffrent et laissent immatriculer ledit *De Percout* sur le registre de l'audience de France ainsy qu'il est accoutumé. Car tel est nôtre plaisir. En tesmoin de quoy nous avons fait mettre nôtre scel à ces présentes. Donné à Versailles, le vingtième jour du mois de janvier l'an de grâce mil sept cens quatorze, et de nôtre règne le soixante onze. Sur le reply étoit écrit : Par le Roy, signé La Molere avec paraphe.

Archives communales de Lille, Registres aux mandements et ordonnances enregistrés à la Gouvernance de Lille, Registre Verd, fol. 11 r° et v°.

POTTEAU

ARMES : *de sable à un poteau d'or et une bordure du même chargée de huit mouchetures d'hermines de sable.*

Ce nom s'écrit aussi ***Postiel, Postiau, Postiaux***; nous trouvons aux registres aux bourgeois ***Bauduin Postiaux li Wautiers*** qui acheta la bourgeoisie en 1342, mourut vers 1378 et eut pour fils : ***Jean***, bourgeois en 1361, et ***Estievenars li Wautiers***, bourgeois en 1378; ce dernier mourut avant 1432 et fut père de ***Robert***, qui releva sa bourgeoisie le 3 juin 1432. Un autre: ***Huard Postiauls dit de Phalempin***, acheta la bourgeoisie en 1371; et enfin ***Jean Postiel***, fils de Mahieu, couturier, en fit l'acquisition en 1461.

Nous ne savons s'ils se rattachent à notre famille, car la descendance certaine ne commence qu'au XVIe siècle.

I. — *Josse* ou *Jossequin* POTTEAU, fils de Gilles, décédé avant 1540, acheta la bourgeoisie de Lille le 2 janvier 1540 (n. st.), se maria après cette date et eut pour enfants :

1. — *Gilles*, qui suit, II.

2. — *Denis*, qui suivra, II bis.

3. — *Gérard*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 4 février 1585, marié à Marie *Femois* qui lui donna :

a. — *Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 23 juin 1590.

b. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 5 janvier 1592, mariée dans cette église, le 14 avril 1608, avec François *du Bosquiel*, fils de Gérard et de Jeanne *Berthault* dite *de Hollande*, bourgeois de Lille par relief du 21 novembre 1608; devenu veuf, il se remaria avec Marie *de Labarge*; il eut postérité des deux lits.

c. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 6 novembre 1593, alliée dans cette église, le 19 octobre 1614, à Bernard *de Labarge*.

4. — *Jean*, qui suivra, II ter.

5. — *Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 25 février 1572, bourgeois de Lille par relief du 17 mars 1594; père de :

a. — *Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 11 novembre 1594.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 7 avril 1596.

c. — *Marguerite*, baptisée à Saint Étienne le 23 avril 1599.

6. — *Marie*, alliée à Saint-Étienne, le 8 janvier 1601, à Laurent *Bridoul*, fils de Louis et de Françoise *de Bavière* ; dont postérité.

7. — Et peut-être *Martin*, marié à Saint-Maurice, le 24 octobre 1618, avec Marie *de la Haye*; dont :

a. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 29 juillet 1619.

b. — *Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 5 décembre 1620, épousa dans cette église, le 9 avril 1646, Anne *Mengé* ; d'où :

aa. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 15 mars 1647.

c. — *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 29 mars 1623.

d. — *Pascal*, baptisé à Saint-Maurice le 2 août 1625.

e. — *Liévin*, baptisé à Saint-Maurice le 13 novembre 1627.

f. — *Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 9 avril 1631.

g. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 26 juin 1634, épouse de Pasquier *Michel*, décédée veuve paroisse Saint-Maurice le 27 juin 1689.

h. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 20 août 1636.

i. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mars 1639.

II. – *Gilles* Potteau, né à Lille, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 12 avril 1572, mort le 16 novembre 1620, épousa Péronne *Cardon*, fille de Jacques et de Jacqueline *de la Dalle*, née vers 1563, morte le 25 mars 1629 ; ils furent tous deux inhumés à Saint-Maurice et eurent :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 23 août 1575.

2. — *Jacques*, qui suit, III.

3. — *Allard*, bourgeois de Lille par relief du 31 janvier 1617, marié avec Michelle *Rouvroy*, fille de Jean et de Catherine *de la Barre*, baptisée à Saint-Maurice le 11 août 1596, remariée à Nicolas *Grenut* ; dont :

a. — *Gilles*, baptisé à Saint-Étienne le 24 mai 1619.

b. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 22 janvier 1622.

4. — *Gérard*, baptisé à Saint-Étienne le 27 février 1592.

III. — *Jacques* Potteau, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 6 juin 1597, épousa Claire *Despretz*, qui lui donna :

1. — *Gilles*, baptisé à Saint Étienne le 11 décembre 1597.

2. — *Charles*, baptisé à Saint-Étienne le 21 août 1599.

3. – *Pétronille*, baptisée à Saint-Étienne le 13 février 1607, mariée à Saint-Pierre, le 6 février 1630, avec Antoine *de Mérende*.

4. — *Michel*, bourgeois de Lille par relief du 20 novembre 1629, épousa avant cette date Gillette *de Villers*, fille d'Antoine; dont il eut :

a. — *Claire*, baptisée à Saint-Étienne le 20 mai 1630, mariée : 1° dans cette église, le 22 août 1649, avec François *Mes*; 2° dans la même église, le 25 juillet 1663, avec Dominique *Vandermersch*.

b. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 5 octobre 1631.

c. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 5 février 1633.

d. — *Arnould*, baptisé à Saint-Étienne le 10 février 1634.

5. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 26 août 1631, marié à Saint-Pierre, le 10 mai 1631, à Jeanne *Verdière*, fille de Simon; dont :

a. — *Simon*, baptisé à Saint-Pierre le 9 juillet 1632.

b. — *Bon*, baptisé à Saint-Étienne le 3 août 1633, créé chanoine de Saint-Pierre en 1695 par le prévôt Bochard de Champigny.

c. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 30 mai 1635.

d. — *Marguerite*, baptisée à Saint-Étienne le 10 août 1637.

e. — *Marie-Aldegonde*, baptisée à Saint-Étienne le 23 janvier 1639.

II bis. — *Denis* POTTEAU, dont la descendance est reportée plus loin.

II ter. — *Jean* POTTEAU, tavernier, bourgeois de Lille par relief du 15 mars 1588, épousa Isabeau *Casteckere*; d'où :

1. — *Agnès*, baptisée à Saint-Étienne le 11 avril 1589.
2. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 24 décembre 1606.
3. — *Clément*, baptisé à Saint-Étienne le 14 janvier 1610.
4. — *Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 20 mars 1612.
5. — *Martin*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juillet 1613.
6. — *Jean-Baptiste*, qui suit, III.

III. — *Jean-Baptiste* POTTEAU, baptisé à Saint-Étienne le 26 décembre 1616, marchand, bourgeois de Lille par relief du 13 décembre 1647, épousa à Saint-Étienne, le 27 août 1647, Marguerite *Mahieu*, fille de Jean; il mourut paroisse Saint-Pierre le 21 juin 1687 et eut pour enfants :

1. — *Michelle*, baptisée à Saint-Étienne le 17 mai 1648.
2. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 21 mars 1650.
3. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mai 1651.
4. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 19 février 1653.
5. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Étienne le 1er mai 1655, décédé paroisse Saint-Pierre le 6 mai 1697.
6. — *Marie*, baptisée à Saint-Étienne le 2 février 1657.

II bis. — *Denis* Potteau, bourgeois de Lille par relief du 12 septembre 1575, épousa *N*...; d'où :

1. — *Josse*, baptisé à Saint-Étienne le 19 novembre 1575, bourgeois de Lille par relief du 6 juin 1597, allié à Madeleine *Pers* ; dont il eut :

a. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 3 octobre 1597, épouse de Gérard *Vandenbroucq*, bourgeois et capitaine d'une compagnie bourgeoise de Lille, décédée veuve le 22 février 1655.

b. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 5 juin 1599, bourgeois de Lille par relief du 5 novembre 1627, allié à Catherine *Chavatte*, fille de Jean ; dont :

aa. — *Josse*, baptisé à Saint-Maurice le 7 août 1629.

bb. — *Honoré*, bourgeois de Lille par relief du 23 février 1660, époux d'Élisabeth *du Mont*, fille de Gaspard et de Martine *Delecourt* ; d'où :

aaa. — *Honoré*, bourgeois de Lille par relief du 24 décembre 1688, marié à Saint-Maurice le 3 février 1688 avec Marie-Jeanne *Coyart*, fille de Michel et de Marie *Willemenacq* ; d'où :

aaaa. — *Marie-Véronique*, baptisée à Saint-Maurice le 24 mars 1689.

bbbb. — *Jeanne-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 3 février 1691.

cccc. — *Marie-Jacqueline*, baptisée à Saint-Maurice le 13 septembre 1692.

c. — *Pierre-Paul*, baptisé à Saint-Étienne le 29 juin 1608.

2. — *Denis*, qui suit, III.

III. — *Denis* Potteau, baptisé à Saint-Étienne le 18 novembre 1578, marchand, bourgeois de cette ville par relief du 22 octobre 1604, épousa à Saint-Étienne, en août 1604 (le 10 probablement), Catherine *Fourmestraux*, fille d'Antoine et de Jeanne *Muette*; dont :

1. — *Denis*, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1608, chanoine de Saint-Pierre.

2. — *François*, qui suit, IV.

3. — *Michel*, baptisé à Saint-Étienne le 3 décembre 1613.

4. — *Sylvestre*, baptisé à Saint-Étienne le 1er janvier 1615.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 20 juin 1617, décédée paroisse Saint-Pierre le 25 octobre 1647, mariée dans cette église, le 9 janvier 1637, avec Romain *Fruict*, fils de Romain et de Marguerite *Bave*, bourgeois de Lille par relief du 3 octobre 1635 ; dont postérité.

IV. — *François* Potteau, baptisé à Saint-Étienne le 13 octobre

1610, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1636, marié à Saint-Maurice, le 29 mai 1636, avec Françoise *Fruict*, fille de Bon et de Marie *Poulle*, baptisée à Saint-Maurice le 9 novembre 1610, décédée paroisse Saint-Pierre le 23 avril 1674 ; dont :

1. — *Denis*, baptisé à Saint-Pierre le 13 juillet 1637, décédé paroisse Sainte-Catherine le 4 mai 1706.

2. — *François*, qui suit, V.

3. — *Remi*, baptisé à Saint-Pierre le 18 octobre 1642, décédé paroisse Sainte-Catherine le 8 juin 1713.

V. — *François* POTTEAU, baptisé à Saint-Pierre le 19 octobre 1638, bourgeois de Lille par relief du 4 octobre 1686, mort avant 1726, épousa à Saint-Étienne, le 30 octobre 1685, Marguerite *Grenu*, fille de Jean-Baptiste et d'Antoinette *Castelain*, décédée paroisse Sainte-Catherine le 19 juillet 1726 ; dont :

1. — *Denis-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 6 juillet 1687, nommé greffier de la Gouvernance de Lille le 1er mars 1720, décédé en cette paroisse le 26 juillet 1726.

2. — *François-Remi*, baptisé à Sainte-Catherine le 22 avril 1689, prêtre, décédé en cette paroisse le 18 juillet 1724.

3. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VI.

4. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Sainte-Catherine le 25 mars 1696, morte paroisse Saint-Sauveur le 20 mars 1764 et enterrée dans cette église en la chapelle de Notre-Dame de Tongres. Elle épousa à Sainte-Catherine, le 11 mai 1716, Robert-François *de Surmont*, chevalier, sr de Fontaine, Warvanne, fils de Philippe et de Marie-Michelle *de Surmont*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mai 1680, bourgeois de Lille par relief du 22 octobre 1716, décédé paroisse Saint-Sauveur le 3 mai 1757 ; sans postérité.

VI. — *Jean-Baptiste* POTTEAU, sr d'Escamain, baptisé à Sainte-Catherine le 17 mars 1694, bourgeois de Lille par relief du 7 février 1724, nommé greffier de la gouvernance de Lille le 20 octobre 1726, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, décédé le 4 octobre 1768. Il épousa à Saint-Maurice, le 23 août 1723, Catherine Françoise *Fruict*, fille de François-Rémy et de Marie *Ricourt*, baptisée à Saint-Maurice le 26 mai 1700, décédée le 21 février 1777 et enterrée à côté de son mari dans la grande nef à Sainte-Catherine ; dont :

1. — *Marie-Marguerite-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 16 juin 1724, décédée à Lille le 21 ventôse an VIII, alliée à Sainte-

Catherine, le 28 mai 1752, à Pierre-Eugène-Hyacinthe *Desbuissons*, écuyer, s^r d'Hautevalle, fils de Pierre-Martin, écuyer, s^r dudit lieu, et d'Anne-Marguerite *Poulle*, baptisée à Sainte-Catherine le 26 avril 1723, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1753, décédé paroisse Saint-Pierre le 3 décembre 1753 ; dont un fils :

2. — *Denis-Joseph-Marie*, qui suit, VII.

3. — *Marie-Catherine-Bonne*, baptisée à Saint-Maurice le 17 décembre 1726, décédée le 31 juillet suivant.

4. — *Jean-Baptiste-François*, baptisé à Saint-Pierre le 5 février 1728, mort à Lille le 12 floréal an II.

5. — *Romain-Joseph*, baptisé à Saint-Pierre le 20 février 1730, prêtre, décédé paroisse Sainte-Catherine le 23 mai 1785.

6. — *Marie-Joseph-Bonne*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 octobre 1731, dame de Saint-Éloy, décédée paroisse Sainte-Catherine le 19 février 1766.

7. — *Marie-Anne-Joseph*, dame d'Holisien, baptisée à Sainte-Catherine le 16 juillet 1733, décédée même paroisse le 23 mars 1753.

8. — *Marie-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 15 novembre 1734, décédée le 5 février 1779, mariée dans cette église, le 23 juillet 1764, avec Marie-Ignace-Joseph *Godtschalck*, s^r de Goodzouck, fils de François-Félix-Joseph, et de Marie-Anne-Ursule *Libert*, baptisé à Saint-Sauveur le 22 août 1738, bourgeois de Lille par relief du 30 novembre 1764, échevin de Lille, anobli par l'achat d'une charge de conseiller secrétaire du Roi le 1er mars 1769, mort à Lille le 28 pluviôse an XII ; dont postérité.

9. — *Marie-Angélique*, baptisée à Sainte-Catherine le 1er août 1736, morte le 6 novembre 1772.

10. — *François-Joseph*, écuyer, s^r de la Chaussée, baptisé à Sainte-Catherine le 30 mai 1738, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet 1767, marguillier de Saint-Étienne, mort à Dottignies le 5 mars 1792. Bien qu'il fût décédé, il fut déclaré émigré et ses biens confisqués en 1793. Il épousa à Saint-Maurice, le 12 mai 1767, Isabelle-Florence *Goudeman*, fille de Pierre-Romain-Joseph, écuyer, s^r d'Estevele, et d'Anne-Thérèse-Françoise *Le Mesre*, baptisée à Saint-Étienne le 8 mai 1745, y décédée le 13 mai 1772 ; dont :

a. — *Marie-Isabelle-Françoise*, baptisée à Saint-Étienne le 28 avril 1769, réfugiée à Dottignies, puis retirée à Amiens pendant la Révolution, rayée de la liste des émigrés le 9 fructidor an IX, décédée célibataire à Lille le 24 décembre 1837.

b. *Joseph-François de Paule*, baptisé à Saint-Étienne le 22 décembre 1771, mort à Hambourg le 25 janvier 1796, d'après

une lettre datée de Hambourg, février 1796, ou à Amiens le 4e jour complémentaire an IV, d'après les cartons des Archives départementales du Nord (M^IV^ a $\frac{2}{18}$ et Q n° 1051).

11. – *Marie-Thérèse-Charlotte*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 mai 1740, décédée le 28 décembre 1744.

12. – *Marie-Élisabeth-Romaine*, baptisée à Sainte-Catherine le 30 septembre 1741, morte à Lille le 27 prairial an IV.

13. – *Bon-Louis-Joseph*, écuyer, sr de la Rue, baptisé à Sainte-Catherine le 29 février 1744, bourgeois de Lille par relief du 8 juin 1779, nommé conseiller du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre le 31 janvier 1756, décédé le 9 avril 1781. Il épousa à Saint-Pierre, le 20 avril 1779, Françoise-Joseph *Le Mesre*, fille de Jean-Baptiste-Antoine, sr de Gruteghem, et de Marie-Françoise-Joseph *du Retz*, née le 17 décembre 1752, décédée à Sainte-Catherine le 10 avril 1786; dont:

a. – *Marie-Bonne-Romaine*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 janvier 1780, décédée à Lille le 26 juillet 1802, mariée, le 1er février 1801, avec Louis-Marie-Joseph *de Brigode*, fils de Pierre, sr de Canteleu, et d'Anne-Thérèse *Willems*, baptisé à Saint-Étienne le 22 octobre 1776, maire de Lille, comte du premier Empire, remarié à Amélie *Pellapra*, mort à Bourbonne-les-Bains le 22 septembre 1827; dont un fils:

VII. — *Denis-Joseph-Marie* Potteau, écuyer, sr de La Chaussée, baptisé à Saint-Maurice le 20 octobre 1725, bourgeois de Lille par relief du 1er décembre 1760, nommé greffier de la gouvernance de Lille le 1er décembre 1751 à la place de son père, décédé paroisse Saint-André le 5 janvier 1777. Il épousa dans cette église, le 2 juin 1760, Marie-Françoise-Joseph *Aronio*, fille de Philippe-Louis, écuyer, sr de Lestrée, et de Marie-Lucrèce-Joseph *de Fourmestraux*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 novembre 1731, dame de la Flamengrie, du Hem, décédée paroisse Saint-André le 10 octobre 1788 ; dont :

1. — *Denis-Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Sauveur le 23 avril 1761.

2. — *Marie-Françoise-Philippine*, née en 1762, décédée à Lille le 24 janvier 1848, alliée à Saint-André, le 22 novembre 1781, à Jean-Baptiste-Marie *Van Zeller*, écuyer, sr de Marquain, d'Olnois, fils de Roland-Théodore, écuyer, sr d'Oosthove, et de Marie-Catherine-Cécile *Wacrenier*, baptisé à La Madeleine le 7 avril 1748, bourgeois de Lille par relief du 25 avril 1782, réfugié à Fontainebleau de 1792 à 1797, décédé à Lille le 4 septembre 1813.

3. — *Romain-Joseph*, écuyer, s[r] de la Chaussée, baptisé à Sainte-Catherine le 19 février 1768, décédé le..... ; marié, le 1[er] brumaire an XIV, à Lille, avec Marie-Pélagie-Julie *Scherer de Scherbourg*, fille d'Alexandre-Joseph, chevalier, et d'Élisabeth-Françoise-Pélagie *Percourt*, baptisée à Saint-Pierre le 2 juillet 1774, morte sans postérité le 28 juillet 1839 à Ennetières-en-Weppes.

4. — *Louis-Joseph-Marie*, écuyer, s[r] d'Hancardrie, baptisé à Sainte-Catherine le 15 mai 1770, conseiller de préfecture du Nord, président du conseil général de ce département, député en 1815, puis de 1816 à 1830, démissionnaire en juillet 1830 pour ne pas prêter serment à Louis-Philippe ; officier de la Légion d'honneur, mort à Paris le 18 juin 1833. Il épousa, le 16 novembre 1803, Marie-Joséphine *de Lencquesaing*, fille de Louis-Dominique-Eustache, écuyer, s[r] de Laprée, et de Marie-Cécile-Joseph *Aronio*, née à Lille le 18 septembre 1774, y décédée le 14 novembre 1858; dont:

a. — *Félicie-Eugénie-Marie-Joseph*, née le 16 février 1807, morte le 17 février 1813.

b. — *Denis-Louis-Hippolyte Potteau d'Hancardrie*, né le 22 janvier 1809, page et garde du corps de Charles X, mort célibataire le 10 avril 1856.

c. — *Ferdinand-Romain-Jean-Baptiste Potteau d'Hancardrie*, né le 2 novembre 1810, mort célibataire à Molpas le 11 octobre 1870

d. — *Armand-Jules-Joseph Potteau d'Hancardrie*, né le 10 septembre 1819, décédé à Lille le 28 novembre 1879, célibataire.

NON RATTACHÉS.

Jean, ***Allard*** et ***Jeanne***, baptisés à Saint-Étienne, **24** février **1587**, 7 septembre **1587**, **17** juin **1588**.

Agnès, fille de ***Jehan*** et de Simonne ***du Hamel***, mariée à Nicolas ***Mannier***, fils d'Arnould et d'Agnès ***Fresin***, bourgeois de Lille par relief du 7 juin 1613 ; dont postérité.

Anne, ***Jeanne***, ***Marie***, ***Michelle***, ***Marguerite***, ***Marie***, ***Élisabeth***, ***Hélène***, ***Jacqueline*** Potteau baptisées à Saint-Étienne les **13** août **1577**, **15** août **1583**, **23** août **1575**, **2** août **1577**, **10** mai **1581**, **29** octobre **1581**, **14** septembre **1583**, **13** juillet **1579** et **24** septembre **1582**.

Jacques Botteau, baptisé à Saint-Étienne le **14** février **1582**.

1793, 9 septembre. — *Certificat de résidence pour les citoyennes Poteaux.*

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
DISTRICT D'ABBEVILLE
MUNICIPALITÉ D'ABBEVILLE

Nous, membres composant le Conseil général de la Commune d'Abbeville, certifions à tous qu'il appartiendra que les citoyennes *Marie-Marguerite Poteaux*, veuve *Dubuisson*, et *Marie-Élizabeth-Romaine Poteaux*, la première âgée de soixante-huit ans et la seconde de cinquante-deux ans, ci-devant domiciliées à Lille, sont présentement résidentes en cette ville d'Abbeville, chez le citoyen Louis Henocque, chirurgien, demeurant en cette ville, section C, dite de la Fraternité, et que d'après le certificat du Comité de surveillance qu'elles nous ont présenté, elles résident à Abbeville depuis le treize août dernier, ainsi que nous l'ont affirmé les citoyens Louis Henocque et François Decreps, tous deux citoyens de cette ville résidans dans la section C.

En témoignage de quoi, nous avons délivré ces présentes en la maison commune d'Abbeville, le neuf septembre mil sept cent quatre-vingt treize, l'an deuxième de la République française.

(signé). L. PINTIAU, président par intérim ;
GLUCHANT, maire provisoire;
Aug. MARTIN & HORDIER.

Signature des certifians :
HENOCQUE, BAILLY-FARLEZ
et DECREPS.

Vu par nous Administrateurs du Directoire du District d'Abbeville, le neuf septembre 1793, l'an deux de la République française, une et indivisible.

(signé). MALLET, procureur-syndic
MEICHLE ? ; BRUSLÉ et
MAROTTE, secrétaire.

Enregistré à Abbeville, le 9 7[bre] 1792,
reçu deux livres
(signé). illisible.

Archives départementales du Nord, série L. — District de Lille : porfefeuille n° 58; original sur papier timbré portant signatures autographes et le cachet des deux administrations.

RICOURT

ARMES : *d'azur à trois éperons d'argent, les pointes en bas*[1].

I. — *Georges* RICOURT, fils d'Antoine, naquit à Lomme, acheta la bourgeoisie de Lille le 8 octobre 1518, se maria après cette date et eut deux fils :

1. — *Jacques*, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 19 août 1544, marié avec Madeleine *Guilliart*, dont il eut :

a. — *Joséphine*, baptisée à Saint-Maurice le 19 avril 1543.

b — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le .. juillet 1545.

c. — *Jacques*, bourgeois de Lille par relief du 19 juillet 1582, allié à Jeanne *Fourmantin* qui le rendit père de :

aa. — *Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 18 octobre 1584.

bb. — *Jeanne*, baptisée à St-Maurice le 2 septembre 1585.

cc. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le .. mars 1587, alliée à Michel *Cardon*, fils de Michel et de Françoise *de Grave*, couturier, bourgeois de Lille par relief du 17 mars 1609.

dd. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 14 novembre 1589.

ee. — *Jacques*, baptisé à St-Maurice le 21 novembre 1592.

ff. — *Gilles*, baptisé à Saint-Maurice le 30 août 1594.

gg. — *Chrétienne*, baptisée à St-Maurice le 27 avril 1596.

2. — *Jean*, qui suit, II.

II. — *Jean* RICOURT, né à Lille, bourgeois de cette ville par relief du 19 juin 1551, épousa Catherine *Lucar* ; dont :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 25 mai 1552 [1542].

2. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 7 octobre 1554 [1544].

---

1. D'après les dessins relevés sur deux pierres tombales de l'église de La Madeleine à Lille, par le chanoine Hellin (*Bibl. royale de Bruxelles*, fonds Goethals, man. n° 1519). — Voir : *Épigraphie du Nord*, p. 279 et 281. — On trouve aussi : *d'azur à trois éperons d'or, les pointes en bas, et garnis de leurs dessous de pieds de gueules.*

3. — *Barbe*, baptisée à Saint-Maurice le .. juillet 1555 [1545].
4. — *Jean*, qui suit, III.
5. — *Gilles*, qui suivra (2me branche).
6. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 14 février 1575 (n. st.)

III. — *Jean* Ricourt, teinturier, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1590, épousa Marguerite *Alatruye* dite *de le Vigne*; d'où :

1. — *Isabeau*, baptisée à Saint-Étienne le 14 juin 1590.
2. — *Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 23 septembre 1592.
3. — *Michel*, jumeau du précédent.
4. — *Jean*, qui suit, IV.
5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 14 mars 1596.
6. — *Georges*, baptisé à Saint-Maurice le 26 avril 1600.
7. — *Hugues*, baptisé à Saint-Maurice le 13 mars 1602.

IV — *Jean* Ricourt, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1594, marchand teinturier, bourgeois de Lille par relief du 5 août 1619, décédé paroisse Saint-Maurice le 17 mai 1668, épousa dans cette église, le 24 février 1619, Marie *Briez*, fille de Martin et de Jeanne *de Lescluze*, baptisée à Saint-Maurice le 8 octobre 1598, morte le 14 mai 1637; d'où :

1. — *Jean*, né le 10 octobre 1620, prêtre, mort le 5 septembre 1703.
2. — *Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 22 juin 1622.
3. — *Sébastien*, baptisé à Saint-Maurice le 2 juillet 1623, bourgeois de Lille par relief du 10 novembre 1650, y décédé le 10 octobre 1659, allié à Saint-Maurice, le 12 octobre 1650, à Marie *Lefebvre*, fille de Gabriel et de Marie *Delespierre*, baptisée à Saint-Maurice le 16 septembre 1632, y décédée le 2 janvier 1682 ; dont :

a. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 17 janvier 1652.

b. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 19 octobre 1653, morte le 13 mai 1699, mariée à Saint-Maurice, le 13 février 1675, avec Guillaume-Eubert *Schérer*, écuyer, sr de Scherbourg et de Tourmignies, fils de Diethelm et de Catherine *Le Chire*, baptisé à Saint-Maurice le 18 février 1643, bourgeois de Lille par relief du 31 mars 1675, confirmé dans sa noblesse le 16 mai 1710 par les États généraux des Provinces-Unies, mort le 25 août 1720 ; dont postérité.

c. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 8 juillet 1655, morte en célibat le 6 septembre 1708.

d. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 24 septembre 1657.

4. — *Pierre-Michel*, baptisé à Saint-Maurice le 15 février 1629.
5. — *Hugues*, qui suit, V.

V. — ***Hugues*** **Ricourt, baptisé à Saint-Maurice le 13 août 1631, bourgeois de Lille par relief du 26 avril 1661, receveur des Bleuets en 1662 et 1663, échevin de Lille, décédé le 5 mars 1694, épousa à Saint-Maurice, le 23 février 1661, Élisabeth *Ramery*, fille de Romain et de Catherine *Herreng*, baptisée à Saint-Étienne le 29 juillet 1633, morte le 28 août 1700 ; d'où :**

1. — *Jean* baptisé à Saint-Maurice le 7 janvier 1662.
2. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 21 avril 1663, y décédée le 12 décembre 1743, alliée à Saint-Étienne, le 4 juin 1696, à François-Remi *Fruict*, fils de Remi et de Péronne *Castellain*, greffier des États de Lille, veuf de Françoise *Fruict*, bourgeois de Lille par relief du 16 mai 1580, mort le 16 octobre 1720 ; dont postérité.
3. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 7 avril 1665, vivant encore en 1703.
4. — *Romain*, baptisé à Saint-Maurice le 4 novembre 1666.
5. — *Catherine-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 9 août 1668, décédée paroisse Saint-Étienne le 14 janvier 1747 ; alliée à Saint-Maurice, le 26 novembre 1703, à Bernard *de Beaumont*, fils d'Antoine et de Marie *Castrecq*, baptisé à La Madeleine le 30 octobre 1656, bourgeois de Lille par relief du 29 janvier 1704, échevin, puis mayeur de cette ville, décédé paroisse Saint-Étienne le 24 décembre 1745 ; dont postérité.
6. — *Hugues*, baptisé à Saint-Étienne le 21 avril 1672, bourgeois de Lille par relief du 17 avril 1711, décédé paroisse Sainte-Catherine le 1er mars 1757 et inhumé en cette église, chapelle Saint-Jean ; épousa à Sainte-Catherine, le 17 novembre 1710, Ode-Désirée-Félicité *Cordonnier*, fille d'Évrard-François et de Catherine *Freumault*, baptisée à Saint-Maurice le 18 novembre 1685, décédée paroisse Sainte-Catherine le 3 janvier 1737 ; dont :

   a. — *Catherine-Henriette-Désirée*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 juillet 1712, morte célibataire en cette paroisse le 16 novembre 1749.

   b. — *Bernard-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 16 juin 1713.

   c. — *Thérèse-Françoise-Félicité*, dame des Préaux, baptisée à Sainte-Catherine le 20 novembre 1714, y décédée le 3 janvier 1784.

   d. — *Marie-Élisabeth-Augustine*, baptisée à Sainte-Cathe-

rine le 24 mars 1716, y décédée le 20 juin 1791, inhumée à Annappes.

e. — *Hugues-François-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 23 novembre 1719, y décédé le 5 janvier 1750.

f. — *Françoise-Ernestine*, baptisée à Sainte-Catherine le 23 janvier 1721, morte célibataire à Lille le 1er prairial an X.

g. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 13 mars 1726, morte célibataire à Lille le 30 frimaire an VI.

7. — *Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 25 mai 1675.

8. — *Jean-Baptiste*, qui suit, VI

VI. — ***Jean-Baptiste*** Ricourt, sr de le Becque, baptisé à Saint-Étienne le 24 juin 1678, bourgeois de Lille par relief du 12 août 1710, directeur du Mont-de-Piété pendant 22 ans, décédé le 20 mars 1734 et enterré dans la chapelle Saint-Nicolas à la Madeleine; épousa à Saint-Maurice, le 9 juin 1710, Catherine-Thérèse ***Imbert***, fille de Jacques-François, écuyer, et de Catherine-Thérèse ***de Broide***, baptisée à Saint-Maurice le 15 octobre 1682, morte le 9 juillet 1771 et inhumée à Sainte-Catherine ; d'où :

1. — *Jean-Baptiste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 23 mars 1711, mort le 19 janvier 1723 et inhumé dans la chapelle Saint-Léonard à La Madeleine.

2. — *Catherine-Thérèse-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 25 août 1712.

3. — *Marie-Élisabeth-Philippine*, baptisée à la Madeleine le 30 juin 1716.

4. — *Bernard-François-Séraphin*, baptisé à la Madeleine le 30 septembre 1717.

5. — *Catherine-Thérèse-Joseph*, baptisée à la Madeleine le 8 mai 1719, y décédée le 27 juin 1720.

6. — *Jacques-Ignace-François*, qui suit, VII.

7. — *Jean-Remi*, baptisé à La Madeleine le 10 octobre 1721, mort le 20 décembre suivant.

8. — *Marie-Françoise-Augustine*, baptisée à La Madeleine le 5 mai 1723.

9. — *Euphroisine-Ernestine-Josèphe*, dame de le Becque, baptisée à La Madeleine le 22 mars 1724, décédée sur Sainte-Catherine le 7 avril 1768, alliée à Saint-Étienne, le 26 mai 1741, à Charles-Joseph *Moucque*, chevalier, sr des Mazures, fils de Joseph et de Marie-Joseph *Marissal*, baptisé à Sainte-Catherine le 2 février 1716, bourgeois de Lille par relief du 2 août 1743, créé trésorier de France

au bureau des finances de Lille le 24 août 1742, mort en exercice le 10 avril 1746 ; dont postérité.

10. — *Catherine-Thérèse-Albertine*, baptisée à La Madeleine le 18 février 1728, morte célibataire à Lille le 30 septembre 1812.

VII. — ***Jacques-Ignace-François*** Ricourt, s[r] de le Becque et de Beauffremez, baptisé à La Madeleine le 8 août 1720, bourgeois de Lille par relief du 27 octobre 1769 sur requête, nommé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 18 juillet 1746, fonction qu'il exerça jusqu'au 10 janvier 1763 et qui lui donnait le titre de chevalier, mort paroisse Saint-Étienne le 22 juillet 1770; épousa à Saint-Pierre, le 20 mai 1759, Marie-Caroline-Joseph ***Imbert***, fille de Jacques-Albert, écuyer, s[r] du Hem, et de Marie-Joseph ***de Fourmestraux***, baptisée à Sainte-Catherine le 4 janvier 1731, morte à Lille le 18 fructidor an II ; d'où :

1. — *Jacques-Albert-Hugues-Marie*, chevalier, s[r] de le Becque, baptisé à Saint-Pierre le 10 novembre 1761, créé trésorier de France au bureau des finances de Lille le 13 mai 1783, fonction qu'il exerça jusqu'en 1790, mort célibataire à Esquermes le 24 février 1813.

2. — *Philippe-Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Pierre le 13 mai 1763, y décédé le 23 juillet 1783.

DEUXIÈME BRANCHE

III bis. — ***Gilles*** Ricourt, marchand teinturier, bourgeois de Lille par relief du 4 mars 1605, mort avant 1648 ; épousa : 1° à Saint-Étienne, le 7 février 1605, Catherine ***Deswymeau***, fille de Jean et de Catherine ***Fremault*** ; 2° à Saint-Étienne, le 7 février 1616, Catherine ***du Hu***, fille de Josse, baptisée à Saint-Étienne le 11 juillet 1593 ; 3° Martine ***Hourelacque*** ; il eut :

1. — Du premier lit : *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 1[er] janvier 1606.

2. — *Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 9 mars 1608, épousa à Saint-Étienne, le 17 juin 1630, Jérôme *Scrieck*, fils de Jérôme et d'Agnès *Andrieu*, baptisé à Saint-Étienne le 18 août 1607, bourgeois de Lille par relief du 2 mai 1631 ; dont postérité.

3. — *Agnès*, baptisée à Saint-Maurice le 14 novembre 1609.

4. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 21 novembre 1611, y décédée le 17 mars 1663, mariée dans cette église, le 10 avril 1633, avec Paul *Mortier*, fils de Paul et de Catherine *Lorthioir*, baptisé

à Saint-Maurice le 14 mars 1611, bourgeois de Lille par relief du 6 mars 1634.

5. — *Gilles*, baptisé à Saint-Maurice le 4 décembre 1613.

6. — Du troisième lit: *Michel*, bourgeois de Lille par relief du 27 avril 1648, décédé avant 1684, époux de Catherine *Herman*, fille de Jacques ; dont :

a. — *Jean*, bourgeois de Lille par relief du 8 février 1684, marié à Saint-Maurice, le 1er octobre 1683, avec Marie-Anne *Gonthier*, fille de Jean et de Marie *Moroa*, qui le rendit père de :

aa. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1684.

bb. — *Martine*, baptisée à Saint-Maurice le 17 mai 1686, décédée paroisse Saint-Sauveur le 27 décembre 1754.

cc. — *Claire*, baptisée à Saint-Maurice le 28 décembre 1689, morte paroisse Saint-Sauveur le 17 novembre 1772, épouse de Jean *Caby*, décédé paroisse Saint-Sauveur le 19 juin 1745.

7. — *Claude*, bourgeois de Lille par relief du 12 juillet 1661, allié à Saint-Maurice, le 30 mars 1661, à Françoise *Reaume*, fille de Charles et de Françoise *Verdière*.

8. — *Paul*, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1664, marié à Sainte-Catherine, le 26 juin 1663, avec Jossinne *Huvino*, fille de Robert et d'Adrienne *Breucq*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 juin 1641 ; sans postérité.

9. — *Gilles*, qui suit, IV.

IV. — ***Gilles*** Ricourt, bourgeois de Lille par relief du 17 août 1665; mort en 1675, épousa à Saint-Maurice, le 29 novembre 1664, Jeanne ***du Fresnoy***, fille de Pasquier et de Marguerite ***Fauchille***; dont :

1. — *Nicolas*, qui suit, V.

2. — *Jeanne-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 4 mai 1668, mariée : 1° dans cette église, le 20 septembre 1689, avec Mathias *Dutoict*, fils de Philippe et d'Élisabeth *de la Haye*, marchand chirier, bourgeois de Lille par achat du 2 décembre 1689 ; 2° à Saint-Étienne, le 6 octobre 1708, avec Jacques-Dominique *de Wallers*, fils de Nicolas-Jacques et de Jeanne *Tetelin*, baptisé à Saint-Maurice le 4 mai 1674, marchand, bourgeois de Lille par achat du 13 janvier 1708 ; dont postérité du premier mariage.

3. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 23 mai 1671.

4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 5 juillet 1673.

5. — *Isidore-Ignace,* baptisé à Saint-Maurice le 17 octobre 1675, fils posthume.

V. — *Nicolas* Ricourt, baptisé à Saint-Maurice le 6 décembre 1665, négociant, bourgeois de Lille par relief du 12 avril 1709, épousa à Saint-Étienne, le 17 juillet 1708, Marie-Françoise *Marchand,* fille de Jean et d'Anne *Quarlette,* baptisée à Saint-Étienne le 11 avril 1685; d'où :

1. — *Marie-Josèphe*, baptisée à Saint-Étienne le 5 mai 1709, décédée paroisse Saint-Maurice le 10 août 1779, alliée dans cette église, le 12 mai 1737, à Jacques-Joseph *Felman*, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Thérèse *de Gavre*, baptisé à Saint-Maurice le 14 juin 1717, épicier, bourgeois de Lille par relief du 17 décembre 1737, décédé paroisse Saint-Maurice le 22 avril 1790; dont postérité.

2. — *Claude-François-Joseph*, qui suit, VI.

3. — *Marie-Catherine*, baptisée à Saint-Étienne le 14 janvier 1712, morte le 23 floréal an II, mariée à Saint-Maurice, le 25 avril 1740, avec Simon-Joseph *Renotte*, né en 1702, marchand, veuf de Marie-Marguerite *Lemoine*; dont postérité.

4. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Étienne le 4 mars 1714.

5. — *Marie-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 23 novembre 1715, morte à Lille le 20 ventôse an IV.

6. — *Jacqueline-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 14 novembre 1716.

7. — *Jeanne-Louise*, baptisée à Saint-Maurice le 11 septembre 1718, alliée dans cette église, le 24 juin 1748, à François-Romain *Desfossez*, fils de Frédéric et d'Albertine *Degand*, né à Quesnoy-le-Comte, paroisse Notre-Dame, en 1723, marchand chirier.

8. — *Hubert-François-Joseph*, qui suivra, VI bis.

VI. — *Claude-François-Joseph* Ricourt, baptisé à Saint-Étienne le 15 septembre 1710, marchand orfèvre, bourgeois de Lille par relief du 24 janvier 1761 sur requête, épousa à Saint-Maurice, le 26 novembre 1742, Angélique-Joseph *Defferrez,* fille de Pierre-Martin et d'Anne-Rose-Joseph *Dubus,* baptisée à Saint-Étienne le 24 février 1720, y décédée le 23 octobre 1769 et inhumée dans la chapelle Saint-Liévin en cette église; dont :

1. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 12 octobre 1743, y décédé le 2 septembre 1747.

2. — *François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 10 décembre 1744, marchand orfèvre, bourgeois de Lille par relief du 9 juillet

1779, mort à La Bassée le 5 novembre 1809; épousa: 1° à Sainte-Catherine, le 15 septembre 1777, Anne-Joseph-Marie *Laloy*, fille de Charles et de Catherine *Bougenie*, baptisée à Saint-Sauveur le 2 février 1753, décédée paroisse Saint-Étienne le 26 janvier 1786; 2° à Saint-Étienne, le 21 mai 1787, Marie-Louise-Françoise-Joseph *Lefebvre*, fille de Jean-François, et de Catherine-Augustine *de Mallouez*, baptisée à Saint-Étienne le 14 novembre 1753; dont:

a. — Du premier lit: *Aimé-François-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 4 janvier 1780, mort le 18 février suivant.

b. — *François-Hyacinthe-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 3 mars 1781.

c. — *Rose-Hyacinthe*, baptisée à Saint-Étienne le 18 septembre 1782.

d. — *Lucienne-Louise*, baptisée à Saint-Étienne le 7 janvier 1785, morte à La Bassée le 25 février 1867, mariée dans cette ville, le 16 brumaire an XIII, avec Placide-Amand-Joseph *Hennebelle*, fils de Michel-Joseph-Léon et de Marie-Joseph-Louise *Delepierre*, né à La Bassée le 10 juin 1776, marchand, y décédé le 18 mai 1852; dont postérité.

e. — Du second lit: *Cyr-Julien-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 17 mars 1788.

3. — *Marie-Madeleine-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 30 novembre 1745, morte à Lille le 5 juillet 1821; elle eut un fils naturel, *Albert-Aimable-Joseph*, né à La Bassée en avril 1774, mort à Lille célibataire le 29 décembre 1816.

4. — *Charles-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 3 janvier 1747, y décédé le 20 septembre 1760.

5. — *Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1753, alliée à Saint-Étienne, le 23 avril 1782, à Louis-Joseph *Cattaert*, fils de Thomas-Joseph et de Rose-Blanche-Joseph *Duvosselle*, baptisé à Saint-Étienne le 16 septembre 1750, propriétaire, mort à Lille le 17 mars 1820; dont postérité.

6. — *Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 15 avril 1755, marchand orfèvre, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1784, décédé le 25 germinal an III; épousa: 1° à Saint Étienne, le 25 février 1783, Marie-Rose-Joseph *Boutry*, fille de René-Joseph et de Jeanne *Marcout*, baptisée à Saint-Étienne le 26 mars 1756, décédée paroisse Saint-Maurice le 20 décembre 1789; 2° à Saint-Sauveur, le 9 février 1790, Anne-Élisabeth *Delezenne*, fille de Pierre-Philippe et de Marie-Antoinette *Williez*, baptisée à Saint-Sauveur le 5 septembre 1760, morte le 4 ventôse an III; d'où:

a. — Du premier lit: *Louis-Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 23 décembre 1783.



b. — *Henriette-Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 3 mars 1785, morte à Lille le 6 messidor an VI.

c. — Du second lit: *Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 22 octobre 1791, mort le 18 thermidor an IV.

d. — *Thérèse-Virginie-Joseph*, née à Lille le 12 août 1793.

e. — *Honoré-Aimé*, né à Lille le 28 pluviôse an III.

7. — *Aimée-Julie-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 28 septembre 1757.

8. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 15 novembre 1759.

9. — *Ferdinand-Léopold-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 4 juillet 1763.

VIbis. — *Hubert-François-Joseph* Ricourt, baptisé à Saint-Maurice le 3 mars 1720, receveur de la ferme des vins, bourgeois de Lille par relief du 8 mars 1752, décédé paroisse Saint-André le 16 juillet 1783; épousa à Saint-Maurice, le 9 août 1751, Marie-Catherine *Lagache*, fille de Pierre-François et de Marie-Jacqueline *Dugnoille*, née à Villers-Saint-Amand en 1721, décédée paroisse Saint-Étienne le 24 décembre 1789; dont:

1. — *Pierre-Hubert-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 8 juillet 1752, y décédé le 29 mai 1753.

2. — *Joseph-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 24 mars 1754, y décédé le 12 juin 1755.

3. — *Jean-Baptiste-Auguste-Joseph*, qui suit, VII.

4. — *Henri-Guillaume-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 25 mars 1757.

5. — *Marie-Catherine-Françoise-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 29 septembre 1760, y décédée le 24 septembre 1766.

6. — *Aimée-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Maurice le 31 juillet 1762, morte à Lille le 10 juillet 1838, mariée à Saint-Étienne, le 6 octobre 1789, avec Michel-Louis-Joseph *Wattecamps*, fils d'Antoine-Joseph et d'Élisabeth *Six*, baptisé à Saint-Piat de Tournai en 1764, maître boulanger, décédé à Lille le 21 juin 1834.

VII. — *Jean-Baptiste Auguste-Joseph* Ricourt, baptisé à Saint-Maurice le 24 octobre 1755, bourgeois de Lille par relief du 10 octobre 1776, contrôleur de la ferme des pieds fourchus, contrôleur du Minck, mort à Lille le 30 mars 1824; épousa: 1° à Saint-André, le 10 octobre 1775, Marie-Élisabeth-Joseph *Boutry*, fille de Paschal-Joseph et de Joachime-Joseph *Corsin*, baptisée à Saint-Étienne le 29 juin 1753, couturière, décédée paroisse Saint-

André le 6 octobre 1779; 2° à Sainte-Catherine, le 17 novembre 1789, Élisabeth-Henriette-Catherine *Wattecamps*, fille d'Antoine-Joseph et d'Élisabeth *Six*, née à Tournai en 1768, morte à Lille le 15 juillet 1829 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Philippe-Auguste-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 mai 1776, officier de santé, allié à Cysoing, le 1er thermidor an IV, à Anne-Marie-Julienne-*Josèphe-Louise Desmarescaux*, fille de Louis-François-Joseph, licencié en médecine, et de Jeanne-Marie-Joseph *Guitau*, née à Cysoing le 23 février 1775 ; il en eut au moins deux filles :

a. — *Zélie-Auguste*, née à Cysoing le 18 prairial an V, mariée avec Charles-Ghislain-Joseph *Havet*, fils d'Henri-Joseph Emmanuel et de Marie-Anne-Josèphe *Hespel*, né à Tournai le 19 fructidor an V, peintre miniaturiste ; dont postérité.

b. — *Léocadie-Julie-Dieudonnée*, née à Mons le 4 vendémiaire an XIII, morte à Tournai le 4 mars 1844, alliée à Sainte-Marguerite de cette ville, le 8 février 1825, à Henri-Ghislain-Joseph *Havet*, frère de Charles, baptisé à Sainte-Marguerite de Tournai le 10 février 1796, y décédé le 11 octobre 1827 ; dont postérité.

2. — *Louis-César-Joseph*, baptisé à Saint-André le 30 décembre 1777.

3. — *Louis-César-Joseph*, baptisé à Saint-André le 31 septembre 1779, filtier, vivant encore en 1806.

4. — *Jean-Baptiste*, né vers 1780, fourrier au 112e régiment de ligne, mort à Anvers le 12 mars 1812.

5. — Du second lit : *Élisabeth-Angélique-Joseph*, baptisée à Saint-Étienne le 5 septembre 1790.

6. — *Modeste-Auguste-Joseph*, baptisé à Saint-Étienne le 6 février 1792, mort à Lille le 10 février 1871, rentier, épousa en premières noces Henriette *Morcrette*, décédée à Paris, et en secondes noces, à Lille, le 29 août 1830, Victoire-Philippine *Van Hasselt*, fille de Charles-Hubert et de Philippine-Angélique-Joseph *Desplanques*, née à Lille le 21 mars 1800, y décédée le 15 août 1876 ; sans postérité.

7. — *Prosper-Henri-Joseph*, né à Lille le 27 mars 1793.

8. — *Caroline-Élisabeth-Henriette*, née à Lille le 25 ventôse an III.

9. — *Louis-Hubert*, né à Lille le 18 brumaire an V.

10. — *Pierre-Joseph*, né à Lille le 11 messidor an VI, commissionnaire de roulage, décédé célibataire à Lille le 24 juin 1845.

11. — *Constance-Thérèse-Josèphe*, née à Lille le 4 germinal an VIII.

12. — *Clémence-Rose-Joseph*, née à Lille le 20 fructidor an IX, y décédée le 19 vendémiaire an XI.

13. — *Hyacinthe-Josèphe*, née à Lille le 12 prairial an XI.

14. — *Thérèse-Sophie-Joseph*, née à Lille le 24 vendémiaire an XIII, y décédée célibataire le 4 octobre 1890.

15. — *Adolphe-Henri-Joseph*, qui suit, VIII.

16. — *Augustin-Désiré-Joseph*, né à Lille le 7 octobre 1806.

17. — *Mélanie-Angélique-Joseph*, née à Lille le 7 août 1810.

VIII. — *Adolphe-Henri-Joseph* Ricourt, né à Lille le 24 vendémiaire an XIII, y décédé le 15 décembre 1876, commissionnaire en poissons; épousa dans cette ville, le 26 mai 1834, Joséphine-Adèle-Flore *Hallez*, fille de Pierre-Ange-Joseph et de Marie-Florentine-Joseph *Margée*, née à Lille le 11 février 1806; dont:

1. — *Adolphe-Modeste-Joseph*, né à Lille le 20 décembre 1835.

NON RATTACHÉES.

Françoise Ricourt, née le 13 septembre 1637, religieuse à Marquette le 27 mai 1657, décédée le 19 mars 1696.

Marie-Marguerite Ricourt, née en 1663, professe brigittine à Lille en 1683, morte le 23 août 1749.

Anne-Jossine Ricourt, décédée paroisse Saint-Maurice le 2 mai 1688, épouse de Thomas *Goricque*, fils de Pierre et de Suzanne *Doutrelon*, vitrier, bourgeois de Lille par achat du 7 novembre 1687.

RICOURT

Autre famille fixée à Lille au XVIIe siècle.

I. — *Vincent* Ricourt épousa Michelle *de le Becque*; d'où :

1. — *Jacques*, qui suit, II.
2. — *Jean*, né à Loos, bourgeteur, bourgeois de Lille par achat du 7 juillet 1651, allié à Marie *Martelar*, fille de Jacques.

II. - *Jacques* Ricourt, né à Roubaix, boulanger, bourgeois de Lille par achat du 10 mai 1630, épousa : 1° à Saint-Étienne, le 30 septembre 1628, Marguerite *Viscourt*, fille de Jean ; 2° à Saint-Maurice, le 3 novembre 1642, Marie-Anne *Marlière*, fille de Philippe et de Charlotte *Dubois*, baptisée à Saint-Étienne le 11 mai 1618, décédée paroisse Saint-Maurice le 27 février 1685 ; d'où :

1. — Du premier lit : *Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 7 juillet 1630, bourgeois de Lille par relief du 6 juillet 1671 sur requête, allié à Anne *Jolie*, fille de Jacques et de Françoise *Denis* ; dont :

   a. — *Marie-Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 28 septembre 1670.

   b. — *Jacques-Ignace*, baptisé à Saint-Maurice le 1er mai 1672.

   c. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 19 novembre 1673.

   d. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 25 octobre 1675.

   e. — *Marie-Anne-Françoise*, baptisée à Saint-Maurice le 15 novembre 1677, décédée paroisse Saint-Sauveur le 31 mars 1758, épouse de Jean-Baptiste *d'Oby*.

   f. — *Marie-Marguerite*, baptisée à Saint-Maurice le 28 août 1679.

   g. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 12 août 1681, décédé paroisse Saint-Sauveur le 19 octobre 1741.

2. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 25 avril 1632.
3. — *Jacqueline*, baptisée à Saint-Maurice le 6 août 1635.
4. — *Honoré*, qui suit, III.

5. — Du second lit : *Georges*, baptisé à Saint-Maurice le 9 août 1643.

6. — *Pétronille*, baptisée à Saint-Maurice le 11 novembre 1644, morte paroisse de La Madeleine le 25 juillet 1672.

7. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 24 février 1646.

8. — *Jacques*, qui suivra, III bis.

9. — *Vincent*, baptisé à Saint-Maurice le 5 novembre 1649, bourgeois de Lille par relief du 16 juillet 1675, marié avec Marie-Élisabeth *Pennel*, fille de Nicolas et de Jeanne *de Laoutre*; sans postérité.

10. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 18 juillet 1653.

III. — *Honoré* Ricourt, baptisé à Saint-Maurice le 17 mai 1638, bourgeois de Lille par relief du 7 août 1671, y décédé le 13 mars 1704, épousa en premières noces, à Saint-Maurice, le 1er juillet 1671, Marie-Catherine *du Hu*, fille de Valentin et d'Agnès *Beauquesne*, décédée paroisse Saint-Maurice le 12 février 1683; en secondes noces, à Saint-Maurice, le 14 février 1684, Marguerite *de la Haye*; il eut :

1. — Du premier lit : *Antoine-François*, baptisé à Saint-Maurice le 7 mai 1672.

2. — *Marie-Anne*, baptisée à Saint-Maurice le 11 novembre 1674.

3. — *Marie-Thérèse*, baptisée à La Madeleine le 15 novembre 1676, y décédée le 25 décembre 1677.

4. — *Jean-Nicolas*, baptisé à Saint-Étienne le 10 septembre 1679.

5. — *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 23 décembre 1680.

6. — Du second lit : *Marie-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 15 novembre 1684.

7. — *Jacques-François*, baptisé à La Madeleine le 4 mai 1686.

8. — *Jean-François*, baptisé à Saint-Maurice le 13 novembre 1689.

III bis. — *Jacques* Ricourt, baptisé à Saint-Maurice le 28 novembre 1647, maître cordonnier, bourgeois de Lille par relief du 22 juin 1674, y décédé le 21 octobre 1703, épousa dans la même église, le 12 octobre 1673, Marie-Péronne *Le Clercq*, fille de Toussaint et de Nicole *Montfin*, baptisée à Saint-Étienne le 27 février 1643 ; d'où :

1. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 21 juillet 1675, mariée dans cette église, le 7 janvier 1704, avec Charles-François *Pouille*, mort paroisse Saint-Pierre le 19 décembre 1732 ; dont postérité.

2. — *Anne-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 2 avril 1677, y décédée le 7 avril 1746, mariée dans cette église, le 25 juillet 1702, avec Michel-Martin *Hennion*.

3. — *Jacques-François*, qui suit, IV.

4. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 29 décembre 1680.

5. — *Michel-Martin*, baptisé à Saint-Maurice le 13 juin 1682, y décédé le 26 août 1707.

6. — *Gabriel*, baptisé à Saint-Maurice le 13 mars 1685, y décédé le 17 septembre 1748.

IV. — *Jacques-François* Ricourt, baptisé à Saint-Maurice le 17 janvier 1679, maître cordonnier, mort paroisse Sainte-Catherine le 9 février 1761, fut marié deux fois et en second lieu avec Louise-Joseph *Lescuyer*; d'où :

1. — Du second lit : *Louise-Catherine*, baptisée à Sainte-Catherine le 10 janvier 1711.

2. — *Marie-Anne-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 20 mai 1712, y décédée le 26 juillet 1776.

3. — *Romaine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 22 novembre 1714.

4. — *Romaine-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 17 novembre 1715, y décédée le 28 juillet 1774.

5. — *Antoine-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 15 janvier 1718.

6. — *Marie-Marguerite-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 12 février 1720.

7. — *Marie-Françoise-Thérèse*, baptisée à Sainte-Catherine le 3 mai 1723.

8. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 30 août 1724.

9. — *Florent-Eugène-Joseph*, baptisé à Sainte-Catherine le 14 novembre 1726.

10. — *Marie-Florence-Joseph*, baptisée à Sainte-Catherine le 27 février 1730.

11. — *François-Joseph*, décédé en la même paroisse le 13 août 1737.

ROUVROY

Armes anciennes : *d'argent au chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules, au chef d'azur chargé de trois couronnes d'or.* [1]

Armes modernes : depuis l'ordonnance du 13 septembre 1697 : *de sable à une croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules.*

I. — *Pierre* Rouvroy, bourgeois et marchand à Poperinghe, fut père de :

II. — *Jean* Rouvroy, né à Poperinghe en 1556, marchand, bourgeois de Lille par achat du 7 septembre 1584, échevin de cette ville, mort le 23 novembre 1649 et enterré à Saint-Maurice, derrière le chœur. C'est lui qui figurait dans les réjouissances données à Lille le 7 juin 1598 sous le nom de roi de Carcko [2]. Il épousa Catherine *de la Barre*, née en 1567, morte de la peste le 21 avril 1639 et inhumée à Saint-Maurice ; d'où :

1. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 8 octobre 1586.

2 — *Marguerite*, alliée à Paul *Dideman*, fils de Paul et de Jacquemine *Melez*, né à Poperinghe, bourgeois de Lille par achat du 5 octobre 1607, remarié avec Hélène *Ricourt* ; dont postérité.

3. — *Michelle*, baptisée à Saint-Maurice le 11 août 1596, mariée dans cette église, le 4 mars 1628, avec Nicolas *Grenut*, fils de Nicolas et de Jacqueline *Denis*, bourgeois de Lille par achat du 7 juin 1613.

4. — *Pierre*, qui suit, III.

5. — *Catherine*, baptisée à Saint-Maurice le 10 avril 1601, décédée veuve en 1655 et alliée à Guillaume *Semittre*, fils de Benedicq et de Marguerite *Deledeusle*, bourgeois de Lille par relief du 13 octobre 1623 ; dont postérité.

---

1. Ces armoiries ont été conservées par les Rouvroy de Libessart, issus aussi de Poperinghe.

2. *Bulletin de la Commission historique du Nord*, t. XXVI, p. 265.

6. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 19 août 1603, alliée : 1° dans cette église, le 5 mai 1624, à Mathias *de Fourmestraux*, fils de Mahieu et de Marie *Blondel*, baptisé à Sainte-Catherine le 24 mai 1595, marchand, bourgeois de Lille par relief du 18 février 1619, veuf d'Antoinette *Marchant*; 2° à Saint-Maurice, le 5 octobre 1631, à Jacques *Fasse*, fils de Jacques et de Marguerite *Le Charle*, veuf d'Antoinette *du Rivaige*.

7. — *Jeanne*, baptisée à Saint-Maurice le 17 décembre 1605.

8. — *Antoinette*, baptisée à Saint-Maurice le 11 janvier 1609.

III. — *Pierre* Rouvroy, marchand, né le 10 novembre 1598, bourgeois de Lille par relief du 8 janvier 1626, mort paroisse Saint-Maurice le 15 août 1682, épousa à Saint-Étienne, le 16 novembre 1625, Michelle *Cardon*, fille de Gilles et de Péronne *de Fourmestraux*, née le 19 août 1605, décédée le 4 décembre 1654 et inhumée à Saint-Maurice ; dont :

1. — *Jean-Baptiste*, baptisé à Saint-Maurice le 6 décembre 1635.

2. — *Marie*, baptisée à Saint-Maurice le 22 janvier 1638.

3. — *Pierre*, baptisé à Saint-Maurice le 21 juillet 1639, marié à Étienne *Picavet*, fille de Pierre; d'où *Pierre*, baptisé à La Madeleine le 19 octobre 1661.

4. — *Jean*, baptisé à Saint-Maurice le 17 avril 1643, décédé le 14 février 1703 et inhumé le 17 derrière le chœur de Saint-Maurice.

5. — *Élisabeth*, décédée paroisse Saint-André le 24 novembre 1693.

6. — *Jacques*, qui suit, IV.

IV. — *Jacques* Rouvroy, s[r] de Fournes, baptisé à Saint-Maurice le 7 mai 1646, bourgeois de Lille par relief du 11 septembre 1681, receveur de l'hospice de la Présentation Notre-Dame en 1689-1692, créé trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille le 30 janvier 1693, fonction dont il se démit en faveur de son fils le 10 mai 1721, décédé le 31 octobre 1731 et enterré à Saint-Maurice. Il s'allia à Marie-Madeleine *Aronio*, fille de Jean-Augustin et de Marie-Madeleine *Tesson*, baptisée à Saint-Étienne le 8 avril 1655, décédée le 7 mai 1710 et inhumée à Saint-Maurice ; dont :

1. — *Marie-Pétronille*, baptisée à Saint-Maurice le 1[er] juin 1682, décédée célibataire le 26 novembre 1731.

2. — *Anne-Louise-Virginie*, baptisée à Saint-Maurice le 9 novembre 1683, décédée le 30 mars 1766 et inhumée dans cette église.

3. — *Jean-Jacques*, baptisé à Saint-Maurice le 9 juin 1685.

4. — *Marie-Madeleine*, baptisée à Saint-Maurice le 7 novembre 1686, morte paroisse de La Madeleine le 10 avril 1714, mariée dans cette église le 3 juillet 1688 avec Guillaume *Delisse*.

5. — *Pierre-Joseph*, baptisé à Saint-Maurice le 20 mars 1689.

6. — *Catherine-Justine*, baptisée à Saint-Maurice le 26 septembre 1690.

7. — *Marie-Thérèse-Monique*, baptisée à Saint-Maurice le 5 mai 1692

8. — *Isbergue-Albertine*, baptisée à Saint-Maurice le 22 mai 1693, morte le 6 mai 1720 et inhumée à Saint-Maurice, alliée dans cette église, le 15 avril 1714, à Pierre-François-Séraphin *Hespel*, écuyer, s^r^ de Frémicourt, fils de Pierre-Clément, écuyer, s^r^ d'Hocron, et de Marguerite-Henriette *Fruict*, baptisé à Saint-Étienne le 11 mars 1687, bourgeois de Lille par relief du 23 mai 1714, administrateur de la Noble Famille, mort le 7 janvier 1768; dont postérité.

9. — *Jacques-François-Alexandre*, qui suit, V.

V. — *Jacques-François-Alexandre* Rouvroy, s^r^ de Fournes, Capinghem, Treupignies, né le 3 mai 1697 et baptisé le 5 à Saint-Maurice, bourgeois de Lille par relief du 21 mars 1731, créé trésorier de France en remplacement de son père le 3 juillet 1721, fonction qu'il exerça jusqu'au 22 juin 1754, mort le 13 février 1776 et inhumé à Saint-Maurice. Il fut anobli avec sa postérité parce qu'il avait exercé sa charge plus de vingt années. Il se maria à Saint-Maurice, le 22 janvier 1731, avec Marie-Claire-Joseph-Bonne *Jacops*, fille de Martin, écuyer, s^r^ d'Ascq, et de Marie-Albertine *Diedeman*, baptisée à Saint-Maurice le 8 mars 1706, morte le 28 octobre 1787 ; dont :

1. — *Jacques-Albert-Séraphin*, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 6 août 1732, y décédé le 25 janvier 1757 et inhumé dans l'église.

2. — *Jean-Baptiste-Louis*, qui suit, VI.

3. — *Marie-Albertine-Amélie*, baptisée à Saint-Maurice le 30 novembre 1734, morte le 23 mars 1816.

4. — *Marie-Ernestine-Adélaïde*, baptisée à Saint-Maurice le 8 décembre 1741, morte à Lille le 12 mars 1830, alliée dans cette ville, le 11 messidor an III, à Louis-Ignace-Joseph *Cardon*, fils d'Ignace-Joseph et de Christine-Charlotte-Joseph *Cardon*, baptisé à Saint-Pierre le 31 décembre 1745, bourgeois de Lille par relief du 5 avril 1769, veuf d'Élisabeth-Amélie *Aronio*, mort le 30 avril 1832.

5. — *Pierre-Joseph*, qui suivra, VI bis.

6. — *Julie-Henriette-Bonne*, baptisée à Saint-Maurice le 1er août 1737, y décédée le 17 février 1739.

7. — *Louis-Henri*, qui suivra, VI ter.

8. — *Henri-Joseph*, écuyer, sr de Biache, baptisé à Saint-Maurice le 7 novembre 1739, lieutenant au régiment d'infanterie de Béarn, décédé le 25 décembre 1769 et enterré le 30 à Saint-Maurice.

9. — *Charles-Marie*, baptisé à Saint-Maurice le 23 novembre 1740, y décédé le 28 décembre suivant.

10. — *Joseph-Louis-Anaclet*, qui suivra, VI quater.

11. — *Christine-Thérèse*, baptisée à Saint-Maurice le 24 juillet 1746, morte le 17 décembre 1825, mariée à Saint-Maurice, le 14 janvier 1771, avec Alexis-Joseph *de Flandres*, chevalier, sr de Radinghem, fils de Pierre-André-Joseph, écuyer, et d'Anne-Marguerite-Françoise *Desbuissons*, baptisé à Saint-Pierre le 12 avril 1746, décédé le 14 avril 1818 et enterré à Beaucamps; dont une fille.

VI. — *Jean-Baptiste-Louis* de Rouvroy, écuyer, baptisé à Saint-Maurice le 3 août 1733, capitaine au régiment de la Tour du Pin, bourgeois de Lille par relief du 12 novembre 1761, échevin, puis rewart de cette ville, mort à Fournes le 28 août 1808; épousa à Saint-André, le 1er février 1761, Marie-Joseph-Charlotte *Le Maistre*, fille de Joseph-Chrétien-Michel-Anaclet, écuyer, sr d'Anstaing, et d'Isabelle-Charlotte *Jacops*, baptisée à Saint-André le 14 janvier 1739; dont :

1. — Un enfant mort-né le 8 février 1762.

2. — *Louis-Joseph*, écuyer, né en juin 1763, sous-lieutenant au régiment d'Orléans dragons, mort paroisse Saint-André le 2 novembre 1784.

3. — *Isabelle-Alexandrine*, baptisée à Saint-André le 31 janvier 1766.

4. — *Albert-Joseph*, qui suit, VII.

5. — *Charles-Albert*, baptisé à Saint-André le 13 juin 1774, décédé le 12 juillet 1777.

VII. — *Albert-Joseph* de Rouvroy, écuyer, baptisé à Saint-André le 26 décembre 1768, aide de camp du comte d'Orgères, créé baron d'empire le 11 septembre 1813, commandant en chef la première légion des gardes nationales du Nord, à la tête de laquelle il prit part à la campagne de Flessingue, fait comte par Louis XVIII le 23 mai 1817, mort à Lille le 13 septembre 1841; épousa à La Madeleine, le 8 février 1791, Marie-Joseph-Agathe *Rouvroy*, fille de

Pierre-Joseph, écuyer, s^r de la Mairie, et d'Agathe-Ursule *Goudeman*, baptisée à Saint-Maurice le 2 août 1771, morte le 22 juillet 1844; d'où:

1. — *Louis-Charles-Léon*, comte DE ROUVROY DE FOURNES, né à Bruxelles le 27 novembre 1793, décédé célibataire à Fournes le 3 septembre 1855.

2. — *Marie-Alix-Ernestine-Zoé*, née à Hambourg le 11 décembre 1796, morte à Nexon le 7 décembre 1851; épousa à Lille, le 81 juillet 1823, Félix-Louis, comte *de Narp*, fils de Jean-Étienne, marquis de Narp, et de Marie-Laurence *Saillanfest de Fontenelle*, né à Paris le 19 avril 1786, décédé maréchal de camp en 1843; dont postérité.

3. — *Marie-Louise-Clotilde*, née à Lille le 20 août 1802, morte le 24 avril 1834; alliée dans cette ville, le 15 avril 1828, à Henri-Julien-Joseph *de Waresquiel*, fils de François-Marie, écuyer, et de Françoise-Reine *de Francqueville d'Inielle*, né à Lomme le 3 avril 1787, décédé à Boulogne-sur-Mer le 7 octobre 1840; dont postérité.

VI bis. — *Pierre-Joseph* ROUVROY, écuyer, s^r de la Mairie, baptisé à Saint-Maurice le 8 mars 1736, bourgeois de Lille par relief du 19 novembre 1768, convoqué aux assemblées des nobles par ordonnance du 6 octobre 1768, mort le 10 nivôse an VI, épousa à Saint-Maurice, le 25 avril 1768, Agathe-Ursule *Goudeman*, fille de Pierre-Romain-Joseph, écuyer, s^r d'Estevel, et d'Anne-Thérèse-Françoise *Le Mesre*, baptisée à Saint-Étienne le 4 avril 1747, décédée à Lille le 15 juin 1824; dont:

1. — *Marie-Joseph-Agathe*, baptisée à Saint-Maurice le 2 août 1771, morte le 20 juillet 1844, mariée, le 31 juillet 1791, à son cousin, Albert-Joseph *de Rouvroy* (voir ci-dessus, VII).

2. — *François-Hippolyte*, baptisé à Saint-Maurice le 4 septembre 1773, arrêté à Lille en l'an II, mais relâché le 12 frimaire an III sur l'ordre des représentants du peuple, conseiller général du Nord, chevalier de la Légion d'honneur, mort le 25 mai 1852. Il épousa à Lille, le 18 floréal an IX, Isabelle-Eugénie-Joseph *de Madre* [1], fille de Louis-Albéric-Joseph et de Marie-Ange-Angélique *Dubois des Cretons*, née à Lille le 17 février 1781, décédée le 21 mai 1846; dont:

a. — *Eudoxie-Louise-Agathe*, née le 20 mai 1802, morte le 19 avril 1875, épousa, par contrat du 12 juin 1824, Arnould-

1. Ce mariage fut suivi, à Fournes, d'une fête qui donna lieu à une curieuse enquête (V. Pièces).

Julien-Édouard *d'Espagne*, marquis de Venevelles, fils d'Henri-Jacques-Louis et d'Alexandrine-Thérèse *de Nieul*, né le 28 janvier 1791, nommé le 6 juillet 1814 officier supérieur de la première compagnie des mousquetaires, lieutenant-colonel de cavalerie le 19 mars 1815, puis, le 15 novembre suivant, officier supérieur des gardes du corps du Roi, chevalier du Phénix de Hohenlohe le 25 septembre 1816, décédé à La Cessoye le 6 août 1845 ; dont postérité.

b. — *Pulchérie-Léocadie-Camille*, née le 5 août 1810, morte à La Cessoye le 5 janvier 1860, alliée à Caen, le 17 novembre 1830, à Louis-Paul-Albert *du Lac de Fugères*, fils de François-Antoine-Sébastien et d'Anne-Françoise *Fayard de Bourdeille*, né à Tronchoy (Yonne) le 23 décembre 1803, conseiller référendaire à la Cour des comptes, maire de Lambersart, officier de la Légion d'honneur, décédé au Lude le 31 mai 1890 ; dont un fils.

VI ter. — *Louis-Henri* Rouvroy, écuyer, sr de Beaurepaire, baptisé à Saint-Maurice le 4 octobre 1738, mort le 24 fructidor an XII; marié à Lille, le 14 prairial an III, avec Marie-Charlotte-Amélie *Cardon*, fille de Louis-Ignace-Joseph, écuyer, sr de Montreuil, et d'Élisabeth-Amélie *Aronio*, baptisée à Saint-Pierre le 14 mars 1770, décédée ...; dont:

1. — *Marie-Louis-Joseph-Victor*, né le 20 janvier 1797, décédé célibataire à Lille le 31 mai 1844.

2. — *Marie-Élise-Adélaïde*, née le 8 juillet 1800, décédée à Saint-Omer le 19 septembre 1861, épousa, le 29 janvier 1823, Louis-Eugène-Martial *de Lencquesaing*, fils de Charles-Louis-François, écuyer, sr d'Humetz, et de Marie-Louise-Joseph *de Lencquesaing*, baptisé à Quiestède le 30 juin 1778, veuf de Charlotte *Hémart*, décédé à Saint-Omer le 6 juin 1854 ; dont postérité.

VI quater. — *Joseph-Louis-Anaclet* Rouvroy, écuyer, sr de Capinghem, baptisé à Saint-Maurice le 26 juillet 1744, officier au régiment des dragons de la Reine, exempt des gardes du comte d'Artois, puis lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, prévôt royal héréditaire de Lille, marguillier de Saint-Maurice, émigré en 1793, et amnistié par décret du 4 thermidor an X, mort à Lille le 7 août 1820. Il épousa à Saint-Pierre, le 11 juillet 1780, Robertine-Joseph *Lecomte du Bus*, fille de Philippe-Joseph-Auguste, écuyer, prévôt héréditaire de Lille, et de Robertine-Joseph *Imbert*, baptisée à Saint-Pierre le 2 janvier 1758, morte à Lille le 12 mai 1857; dont:

1. — *Philippine-Joseph-Bibiane*, baptisée à Saint-Maurice le 29 avril 1781, morte le 25 mai 1868, alliée, le 19 décembre 1799, à Marie-Louis-Ignace *Cardon de Garsignies*, fils de Louis-Ignace-Joseph, écuyer, s^r de Montreuil, et d'Élisabeth-Amélie *Aronio*, né le 5 juin 1771, veuf de Marie-Josèphe-Sophie *Le Couvreur*, décédé à Lille le 15 février 1837 ; dont postérité.

2. — *Philippe-Louis-Joseph*, né à Fournes le 24 août 1782, commissaire du Roi près la Monnaie de Lille, nommé conseiller municipal de cette ville par décret impérial du 12 novembre 1808, démissionnaire le 5 août 1830, mort le 13 novembre 1851 ; épousa, le 26 novembre 1823, Marie-Louise-Sophie *Aronio de Romblay*, fille de Michel-Eugène-Joseph, écuyer, s^r de le Vigne, et de Marie-Philippine-Théodore *Bruneau*, baptisée à Saint-André le 30 décembre 1788, morte le 4 février 1868; dont un fils :

a. — *Michel-Julien-Anaclet*, né à Lille le 22 mai 1828, mort célibataire dans cette ville le 27 avril 1905.

3. — *Édouard-Louis-Joseph*, qui suit, VII.

4. — *Adélaïde-Caroline-Cicercule*, baptisée à Saint-Maurice le 27 mars 1787, morte célibataire à Lille le 21 septembre 1855.

VII. — *Édouard-Louis-Joseph* DE ROUVROY, écuyer, né à Fournes le 1er juin 1784, officier supérieur des gardes à pied du Roi, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Amiens le 23 avril 1863. Il épousa à Amiens, le 5 décembre 1825, Julienne-Marie-Joseph *de Morgan d'Epagny*, fille de Marie-Joseph-Jean-Baptiste, et de Marie-Louise-Agnès-Julienne *de Héricourt*, née à Amiens le 29 octobre 1801, décédée au château de Long le 6 novembre 1876; dont :

1. — *Octave-Marie-Jean-Baptiste-Anaclet*, qui suit, VIII.

2. — *Gabrielle-Marie-Guilhelmine*, née à Amiens le 15 juillet 1830, décédée au château de la Bourbansais le 16 avril 1859, mariée à Amiens, le 5 mars 1859, à Marie-Charles, vicomte *de Lorgèril*, fils de Louis-François-Marie et de Julie-Marie-Anne-Perrine *de la Forest d'Armaillé*, né à Rennes le 20 janvier 1812, ancien lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général d'Ille et-Vilaine, veuf de Jeanne-Polixène-Marie-Florentine *Rouxel de Villeféron*.

VIII. — *Octave-Marie-Jean-Baptiste-Anaclet* DE ROUVROY, écuyer, né à Amiens le 29 février 1828, décédé à Long le 9 juin 1882, épousa : 1° à Hesdin, le 24 mai 1853, Laure-Marie-Joseph *Blin de Saint-Quentin*, fille de Claude-Antoine-Joseph et de Marie-Rose-

Pauline *de Dixmude de Montbrun*, née à Hesdin le 5 avril 1834, décédée à Amiens le 27 février 1856; 2° à Paris, le 20 août 1860, Marie-Robertine-Marguerite *de Chabenat de Bonneuil*, fille du comte Félix-René, et de Marie-Antoinette-Ernestine *Le Cornu de Balivière*; dont:

1. — Du premier lit: *Anaclet-Marie-Joseph-Olivier*, né en 1855, mort au collège à Amiens le 30 mars 1872.

2. — Du second lit: *Edouard-Marie-René*, né à Paris le 15 mai 1863, marié à Amiens, le 28 novembre 1894, à Marie-Hélène-Stéphanie *de Francqueville d'Abancourt*, fille de Marie-Henri-Albéric, et de Marie-Charlotte-Gabriel-Marie *de Taillevis de Perrigny*, née à Ouchamps (près Blois) le 7 juin 1865; dont:

a. — *Antoinette-Marguerite-Marie*, née à Amiens le 25 décembre 1895.

b. — *Simone-Marie-Renée*, née à Amiens le 4 février 1897.

c. — *Jean-Marie-Joseph-Antoine-Octave*, né à Long le 10 septembre 1898.

d. — *Germaine-Marie-Gabrielle-Bibiane*, née à Long le 15 août 1900.

e. — *Jacques-Marie-Robert-Paul*, né à Long le 15 janvier 1904, mort le 16 février 1905.

f. — *Christiane*, née à Bex (Suisse) en décembre 1905.

3. — *Édouard-Jean-Marie*, né à Paris le 27 octobre 1864, marié à Lambersart, le 2 juin 1896, à Valentine *Clouet des Pesruches*, fille de Félix-Louis, et de Marie-Antoinette-Berthe *Panon-Desbassyns de Richemont*, née à Lambersart le 11 juin 1874; dont:

a. — *Marguerite-Marie-Monique-Joséphine*, née à Bellebrune (Pas-de-Calais) le 7 mai 1898.

b. — *Eglé-Berthe-Marie-Joséphine*, née à Bellebrune le 26 mai 1899.

c. — *Gabrielle-Antoinette-Marie-Joséphine*, née à Bellebrune le 10 septembre 1900, y décédée le 2 octobre suivant.

d. — *Bernadette-Marie-Josèphe*, née à Paris le 22 juin 1904.

4. — *Marie-Renée-Joseph*, née à Bellebrune le 23 février 1866, mariée à Long, le 15 mai 1893, à Robert-Pierre-Albéric-Joseph *de Bonnault*, fils de Gustave et de Marie-Charlotte-Cornélie *Le Sergeant d'Hendecourt*, né à La Fère le 28 juin 1868, officier d'artillerie.

5. — *Robert-Marie-Thomas*, né en 1867, officier de l'ordre du Nicham-Iftikar, décédé à La Manouba (Tunisie), le 9 août 1902, marié sans enfants en Algérie.

6. — *Gabrielle-Joseph-Marie*, née à Paris le 26 juillet 1868, mariée à Long, le 25 juillet 1886, avec Adalbert-Philippe *d'Hespel*, fils d'Edmond-Charles-Louis et de Louise Joséphine *des Enffans du Ponthois*, né à Tournai le 24 décembre 1857, officier supérieur d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur; sans enfants.

1793, 29 août. — *Interrogatoire de Pierre-Joseph Rouvroy à Arras* [1].

L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, second de la République une et indivisible, le vingt-neuf aoust, neuf heures trois quarts du soir, en chambre de séance de la commune d'Arras, pardevant les citoyens Liothaud et Hidoux, officiers municipaux, en exécution de l'arrêté du département du Pas-de-Calais de ce jourd'hui, sont introduits quatre citoyens et deux citoyennes, sommés et interpellés, l'un d'eux des plus âgés, de nous déclarer ses noms et professions ?

A répondu s'appeller *Pierre-Joseph Rouvroy*, ci-devant noble, demeurant à Lille.

— Interrogé de déclarer quel jour il a quitté Lille et pourquoi?

A répondu avoir quitté Lille le vingt-quatre de ce mois et que ça été à cause de sa qualité de ci-devant noble.

— Interrogé de déclarer quelle route il a tenu en quittant Lille ?

A répondu avoir été coucher à La Bassée, de là à Béthune et coucher à Lillers le vingt-cinq, où il a resté le vingt-six et vingt-sept et vingt-huit et qu'il est parti ce matin pour Saint-Pol, ainsi qu'il résulte des visa inscrits sur son passeport qu'il nous a représenté.

— Interrogé de déclarer où il croïoit porter ses pas en quittant Saint-Pol ?

A répondu que son dessein étoit de passer à Doullens, mais qu'il ne sçavoit pas s'il auroit fixé son domicile à Amiens, Abbeville, Boulogne ou ailleurs.

— Interrogé de déclarer si il n'y a rien dans les malles de contraire aux droits de la République? a répondu que non.

— Interrogé de déclarer s'il consent que nous procédions à la visitte et inventaire des effets et papiers qui peuvent se trouver dans les dittes malles ?

A répondu qu'il y consentoit volontiers.

---

1. *En marge* : Renvoyé au District de Lille pour avoir des renseignemens sur les personnages dont il s'agit.

Fait en séance publique, à Arras, le trente aoust 1793, l'an 2e de la République françoise une et indivisible.

(Signé) GALAND

— Interpellé de déclarer s'il sçait signer et si il veut signer ?

A répondu le sçavoir et qu'il signeroit.

(Signé) : P.-J. ROUVROY.

(A la suite se trouve l'interrogatoire subi le même jour par Me de Rouvroy, née Goudeman, son fils, et leurs domestiques, et le procès-verbal de la visite faite le lendemain 30 août à huit heures du matin, laquelle se termina par la remise de ces objets à leurs propriétaires).

(Suivent les signatures de) : P.-J. ROUVROY ; Agathe-Ursule GOUDEMAN ; F.-H. ROUVROY ; Isabelle JONVILLE ; Joseph BRUNELET et des officiers municipaux : HIDOU et LIOTHAUD.

Archives départementales du Nord, série L, district de Lille ; portefeuille n° 54 ; original sur papier, signé.

1800, 23 juin. — *Requête de Joseph-Louis-Anaclet Rouvroy au Préfet du département du Nord.*

Au citoyen Préfet du département du Nord, *Joseph-Louis-Anaclet Rouvroy*, propriétaire, expose :

Qu'ayant appris qu'on vouloit lui faire l'application du nom d'*Hyppolite Rouvroy* porté sur la liste générale des émigrés du département du Nord, il n'a pas pu réclamer dans le tems fixé par la loi générale contre cette fausse inscription, attendu qu'il servoit alors dans la division de Frotté, ainsi que le prouve l'acte d'amnistie en date du 30 praireal de cette année dont il est porteur.

Le gouvernement a si bien senti la justice d'excepter les amnistiés de la disposition qui n'admet plus de réclamations passé le 4 nivose an huit, qu'il a pris un arrêté particulier en date du 27 floréal de cette année où le ministre de la Police, après avoir rappellé que l'amnistie générale n'ayant eu lieu que le 7 nivôse, ceux qui s'y sont soumis n'ont pu réclamer avant le 4 nivôse, il autorise les préfets des départements à admettre les réclamations des amnistiés qui sont en même tems portés sur la liste des émigrés.

Je demande donc, citoyen Préfet, qu'aux termes de l'arrêté du 27 floréal an huit, il vous plaise enregistrer ma réclamation contre l'inscription qu'on veut à tort m'appliquer, m'obligeant de justifier de ma résidence sur le sol de la République depuis le 9 mai 1792 jusqu'à la prise d'armes dans le plus court délai possible et dans les formes prescrites par la loi.

Salut et respect. (Signé) : ROUVROY.

Paris, le 4 messidor an huit.

Archives départementales du Nord, série M, section IV, a 2 ; portefeuille n° 15 ; original portant signature autographe sur papier.

1801, mai. — *Rapport fourni au préfet du Nord au sujet du mariage de Mr Rouvroy de la Mairie avec Mademoiselle de Madre.*

La fête qui a eu lieu dans une maison de campagne à Fournes, n'a pas été donné par un prévenu d'émigrés, mais par le citoyen *Rouvroy*, fils, domicilié à Paris, à l'occasion du mariage de son cousin germain *De La Mairie* avec Mademoiselle *de Madre*, de Lille. L'assemblée étoit composée des jeunes époux, de leurs parens et amis. Plusieurs fonctionnaires publics de Lille, le Maire, les adjoints de la commune de Fournes, le curé constitutionnel et l'instituteur de cette commune ont été invités et ont dînés dans cette campagne. Le Maire avoit été chargé de délivrer des cartes aux pauvres pour dîner dans le jardin.

Il n'y a pas eu d'entrée triomphante comme on l'a publié. Les invités de Lille se sont rendus dans la maison de campagne à différentes heures, les uns à dix, à onze, à 12 heures, et les jeunes époux sont arrivés seuls dans un cabriolet à une heure du midi. Ni l'assemblée, ni les habitans de la commune n'ont été au devant d'eux, seulement à leur arrivée dans la maison de campagne une musique s'est fait entendre.

De jeunes enfans, parens des époux, ont présenté quelques couplets relatifs à leur mariage.

Ensuite l'on a dîné, et après l'on a dansé dans le jardin. Le bal a été ouvert par la jeune épouse et le curé constitutionnel. Les invités et les habitans qui se sont rendus au bal ont continué à danser jusqu'à dix heures du soir.

Pendant le dîner, un nommé Honoré, ex-curé constitutionnel de Fournes, présentement instituteur à Ligny, non invité, s'est présenté au dîner et a récité des vers qu'il avoit fait.

La façade de la maison étoit ornée de guirlandes de fleurs et de verdures, d'un côté il y avoit cette inscription : Eugénie (nom de la jeune épouse) de l'autre celles-ci : *Bonaparte*.

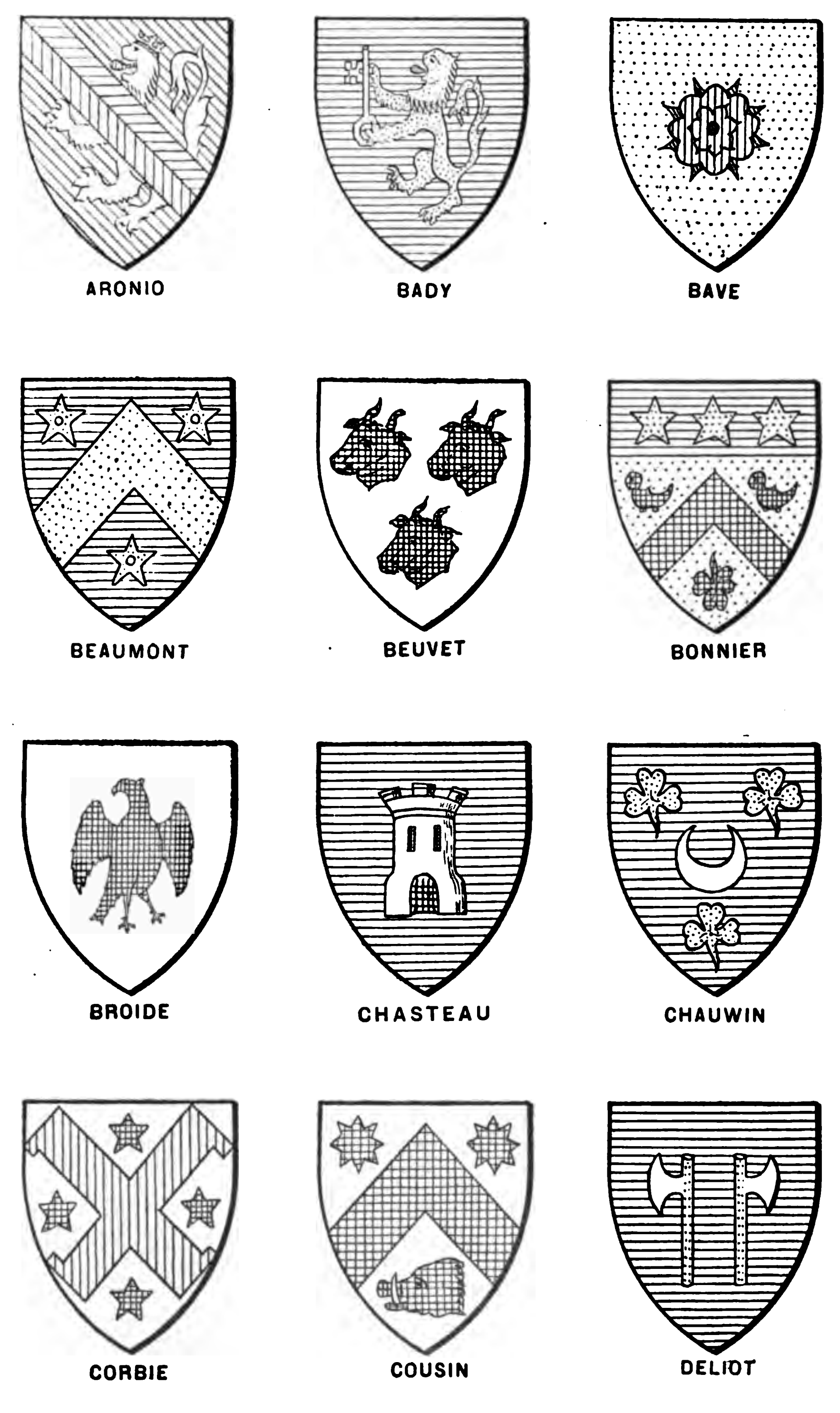
Le citoyen Honorez, quelques jours après cette fête de noces, a adressé au notaire Salembier qui avoit été de la fête, les vers ci-dessus, en le priant de les soumettre à quelques littérateurs, avant de les livrer à l'impression. — Ce notaire a mandé au citoyen Honorez qu'il étoit inutile de les faire imprimer et ne lui a pas renvoyé ses vers. Malgré cela, le citoyen Honorez les a fait imprimer et les a lui-même distribués, probablement pour faire connoître son talent.

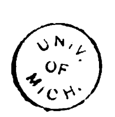
Il est certain que cette fête n'a eue d'autre objet que le mariage du parent du citoyen *Rouvroy* ; qu'il n'a pas été question d'entrée de

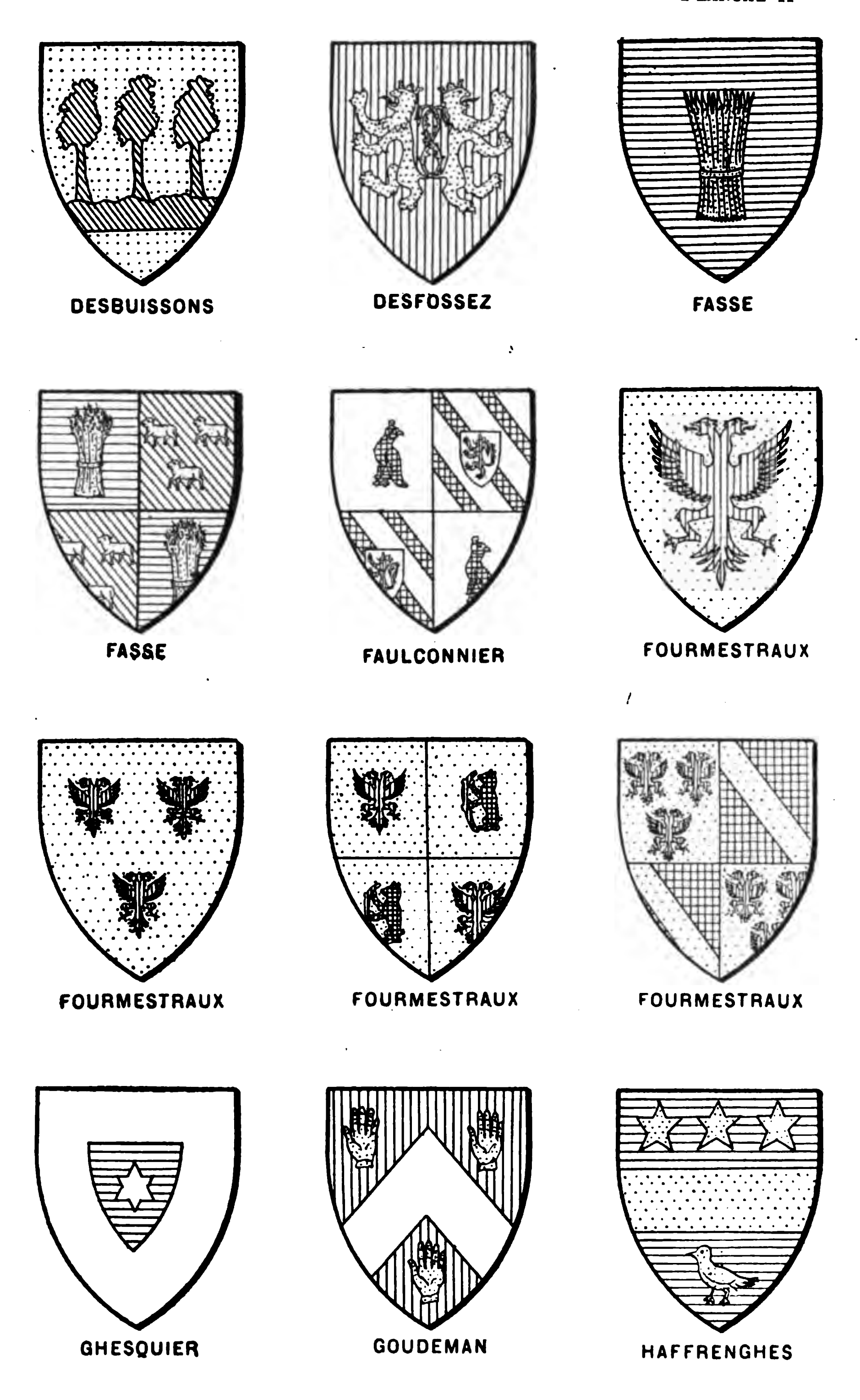
ci-devant seigneur, puisque la maison de campagne ne lui appartient pas ni à son père, mais à son oncle qui demeure à Lille.

Depuis un autre parent des époux a donné une autre fête à sa maison de campagne à Lambersart, près Lille. A cette époque le Préfet étoit à Lille. Le citoyen *Rouvroy* avoit invité le Préfet qui a refusé parce qu'il étoit en tournée... &c[a].

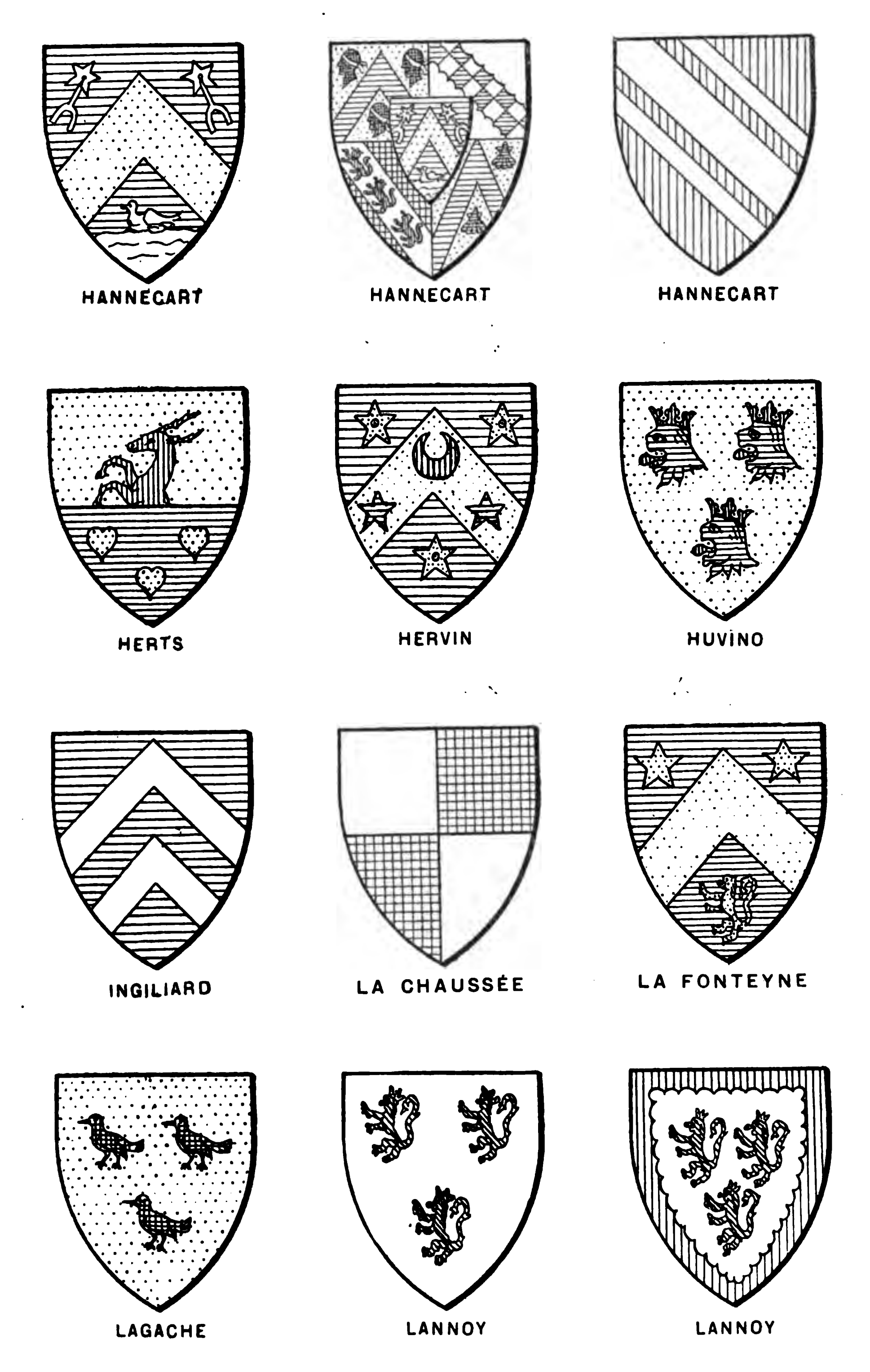
Archives départementales du Nord. Série M, Section IV, a 2; portefeuille n° 3; rapport original sur papier.

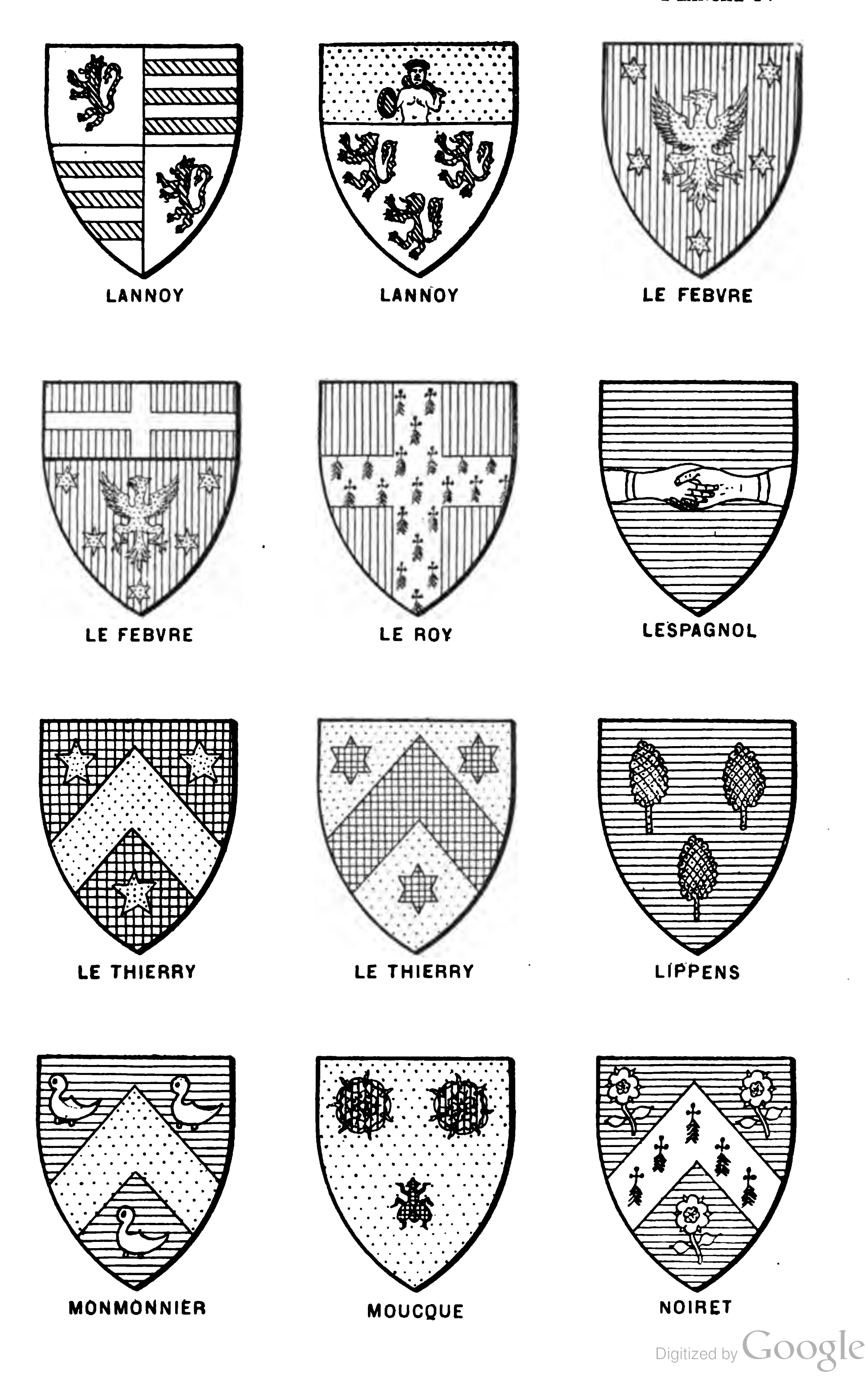

ARONIO
BADY
BAVE
BEAUMONT
BEUVET
BONNIER
BROIDE
CHASTEAU
CHAUWIN
CORBIE
COUSIN
DELIOT



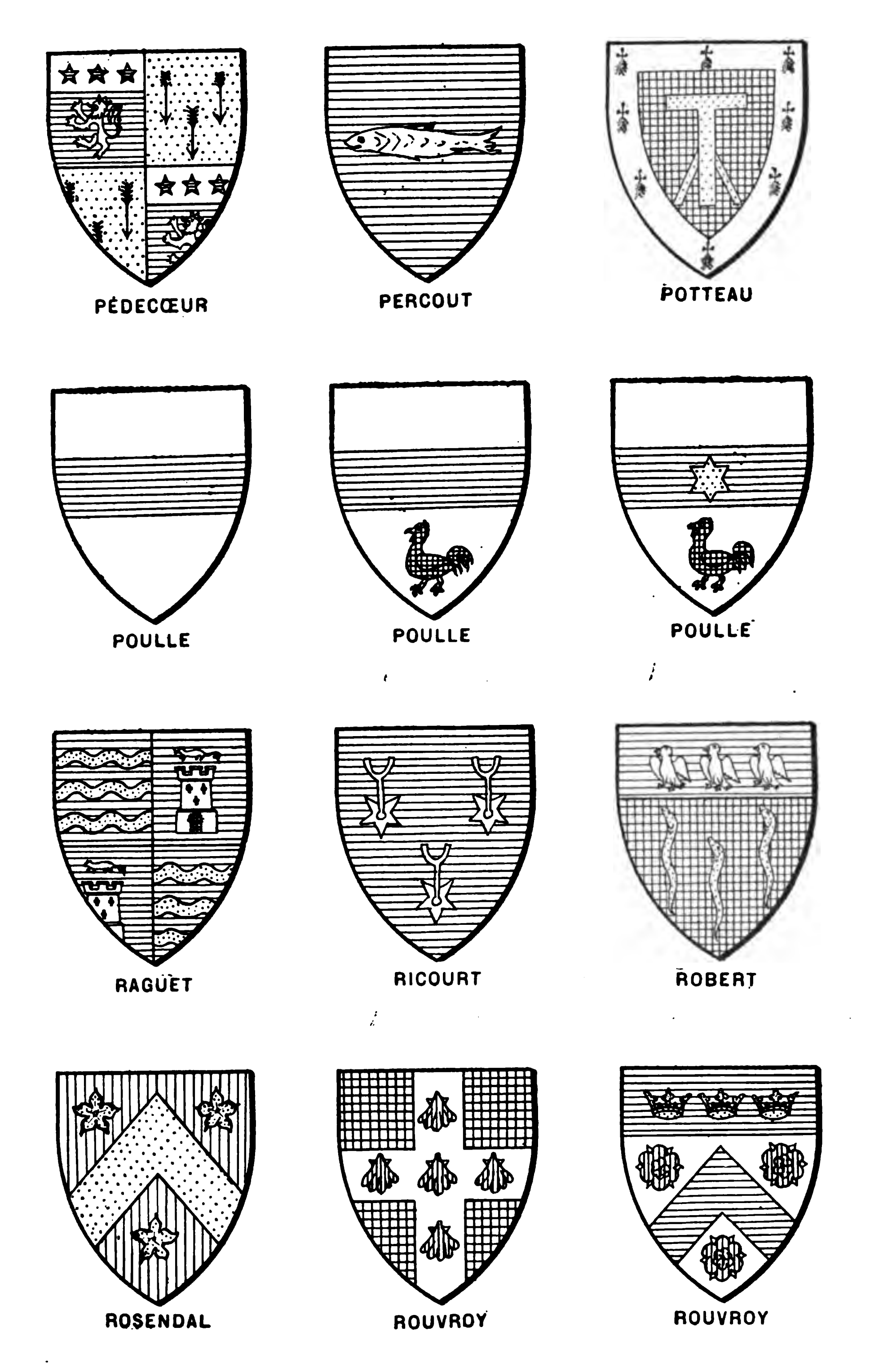

DESBUISSONS
DESFOSSEZ
FASSE
FASSE
FAULCONNIER
FOURMESTRAUX
FOURMESTRAUX
FOURMESTRAUX
FOURMESTRAUX
GHESQUIER
GOUDEMAN
HAFFRENGHES


UNIV.
OF
MICH.

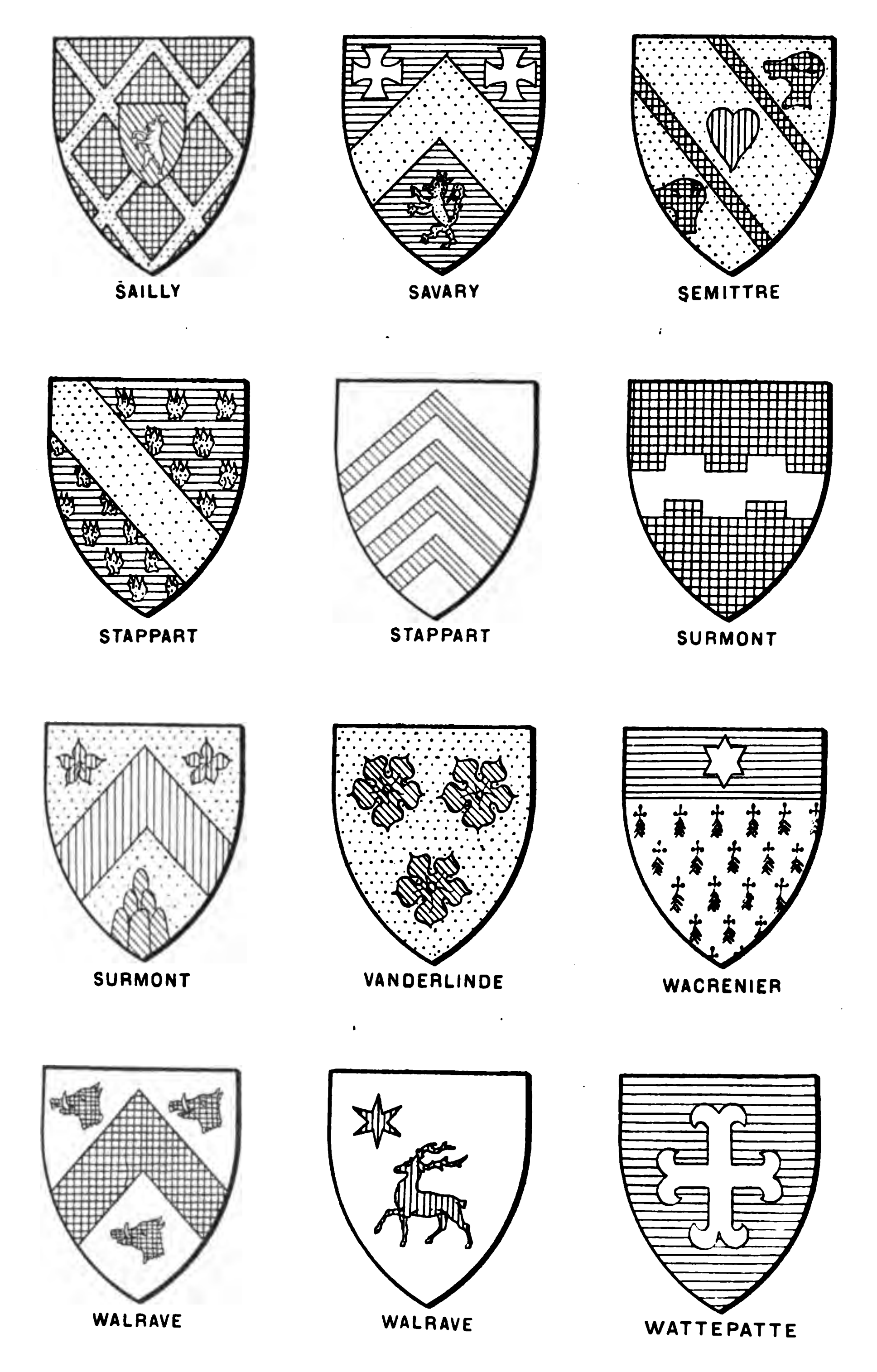

HANNECART
HANNECART
HANNECART
HERTS
HERVIN
HUVINO
INGILIARD
LA CHAUSSÉE
LA FONTEYNE
LAGACHE
LANNOY
LANNOY


LANNOY
LANNOY
LE FEBVRE
LE FEBVRE
LE ROY
LESPAGNOL
LE THIERRY
LE THIERRY
LIPPENS
MONMONNIER
MOUCQUE
NOIRET




PÉDECŒUR
PERCOUT
POTTEAU
POULLE
POULLE
POULLE
RAGUET
RICOURT
ROBERT
ROSENDAL
ROUVROY
ROUVROY




SAILLY
SAVARY
SEMITTRE
STAPPART
STAPPART
SURMONT
SURMONT
VANDERLINDE
WACRENIER
WALRAVE
WALRAVE
WATTEPATTE


UNIV.
OF
MICH.

Planche VII



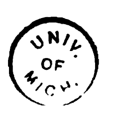
1. — Ex-libris d'Haffrengues
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

M.r Hanecart
a Douay

2. — Ex-libris Hanecart
(Collection de M. R. Richebé).

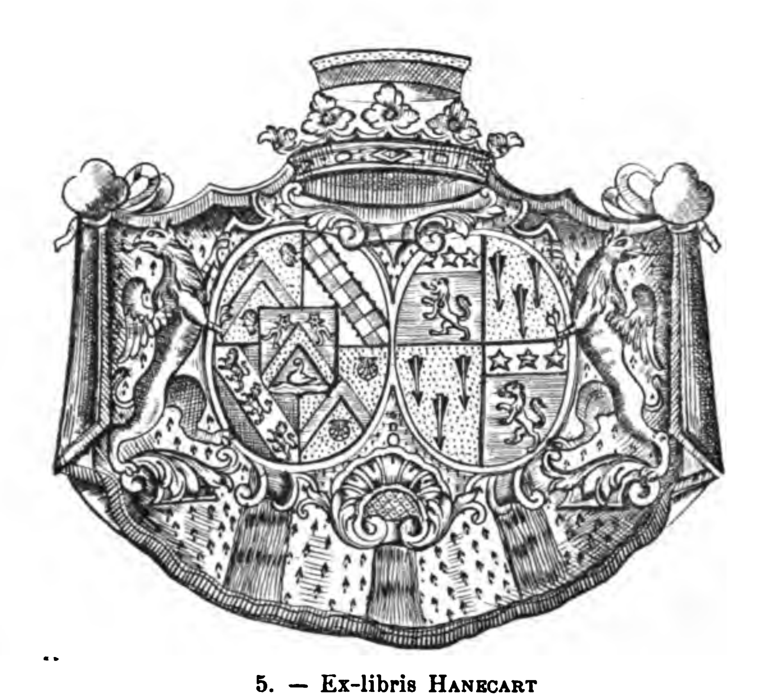


3. — Ex-libris Hanecart
(Collection de M. L. Quarré-Reybourbon).


UNIV.
OF
MICH.



4. — Ex-libris HANECART
(Collection de M. Ém. Theodore).



5. — Ex-libris HANECART
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).

6. — Ex-libris du Chasteau
(Collection de M. R. Richebé).



7. — Ex-libris Aronio
(Collection de M. J. de Pas).



8. — Ex-libris Bonnier
(Collection de M. L. Quarré-Reybourbon).

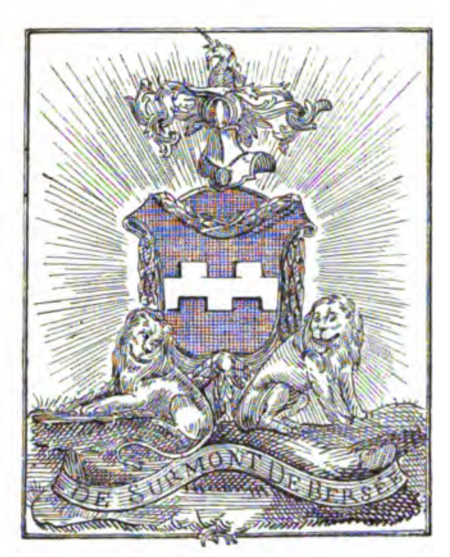




9. — Ex-libris GHESQUIÈRE
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).



10. — Ex-libris GHESQUIÈRE
(Collection de M. G. Leleu).



11. — Ex-libris DE SURMONT
(Collection de M. l'abbé Th. Leuridan).



Planche XI

au chev de Ligny

12. — Ex-libris Lefebvre-Delattre
(Collection de l'auteur).



13. — Ex-libris Lefebvre-Delattre
(Collection de M. R. Richebé).



14. — Ex-libris Lefebvre-Delattre
(Collection de l'auteur).

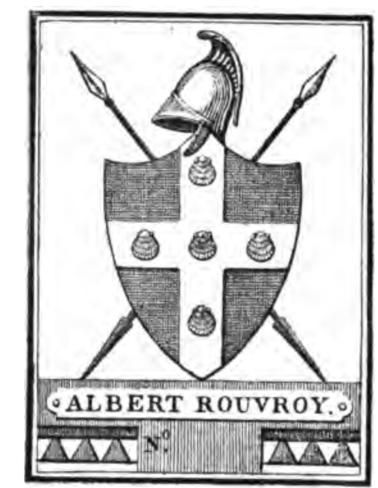

UNIV.
OF
MICH.



15. — Ex-libris LEFEBVRE-DELATTRE
(Collection de M. R. Richebé).



16. — Ex-libris LE THIERRY
(Collection de M. G. Leleu).



17. — Ex-libris ROUVROY
(Collection de M. R. Richebé).


UNIV.
OF
MICH.

ADDITIONS ET ERRATA

Page 14, ligne 19. — Lire 1508 au lieu de 1507.

Page 15, ligne 8. — *Guillaume*, baptisé à Saint-Étienne le 19 mars 1587.

» ligne 33. — *Louise,* décédée paroisse Saint-Maurice le 4 février 1658, épouse de Charles *du Bon*, décédé en cette paroisse le 10 juin 1658.

Page 18, ligne 2. — Par relief du 25 avril 1491 et non 1489 (n. st.).

» ligne 4. — Par relief du 27 juin 1533 et non 1532.

» ligne 10. — Par relief du 4 mai 1537 et non 1536.

Page 19, ligne 27. — *b*. — *Marie,* alliée, en 1613, à Guillaume *Castellain*, frère de Gilles, bourgeois de Lille par relief du 9 août 1614.

Page 21, ligne 28. — Ajouter les baptêmes suivants (pour Saint-Étienne), mentionnés à la table manuscrite du curé Couppé :

Jacques Bave, *Nicolas*, *Claire*, *Simon*, *Arnould*, baptisés les 25 septembre 1585, 30 mars 1584, 7 octobre 1585, 27 décembre 1585, 4 avril 1588.

Ajouter *Catherine* Bave, veuve en 1595, alliée à Jean *Houbelon*, fils de Regnault, bourgeois de Lille par relief du 29 mars 1578 (n. st.).

Page 30, ligne 10. — Antoinette *Hervin*, morte paroisse Saint-Maurice le 6 septembre 1672 ; son mari, *Jacques* Chauwin, décédé en cette paroisse le 15 novembre 1681.

Page 31, ligne 22. — Les enfants de *Jean-Michel* Chauwin et de Marie-Françoise *de Semittre*, née à Cambrai, sont :

1. — *Michel-Joseph*, baptisé à Saint-Georges le 8 juillet 1696.
2. — *Marie-Claire*, baptisée à Saint-Georges le 7 septembre 1697.
3. — *André-François*, baptisé à Saint-Georges le 18 octobre 1698.
4. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Georges le 18 novembre 1699, mort le 24 suivant.
5. — *Marie-Joseph*, baptisée à Saint-Georges le 15 décembre 1700, y décédée le 4 novembre 1701.
6. — *Marie-Frédéricque*, baptisée à Saint-Georges le 14 août 1702.
7. — *Louis-Joseph*, baptisé à Saint-Georges le 19 octobre 1703.

Page 32, ligne 14. — Non rattaché : *Antoine* Chauwin, décédé paroisse Saint-Georges à Cambrai le 8 février 1718.

Page 33, ligne 20. — *Jean-François* de Corbie, décédé paroisse Saint-Maurice le 8 avril 1709.

Page 34, ligne 19. — *Ernestine-Angélique* de Corbie, morte paroisse Saint-Maurice le 31 octobre 1732.

Page 35, ligne 4. — Desfossés. Consulter une notice sur cette famille dans les *Recherches généalogiques sur les familles nobles de plusieurs villages des environs de Nesle, Noyon, Ham et Roye*, par Leroy-Morel (Amiens, 1867, 1 vol., page 137).

Page 37, ligne 6. — *Pierre* Deliot fonda en 1554, avec son frère *Hubert*, l'école des Grisons à Lille.

» ligne 14. — Ajouter : 5. — *Isabeau* Deliot, morte en 1512, épouse de Jacques *Le Candele*, sr d'Herbamez, fils de Rogier et de N..., né à Fleurbaix, mort en 1504 ; dont postérité.

Page 38, ligne 3. — Ajouter aux enfants de *Guillaume* Deliot et d'Antoinette *du Hot* :

c. — *Hubert*, baptisé à Saint-Étienne le 16 juillet 1575.

d. — *Antoinette,* baptisée à Saint-Étienne le 30 juin 1577 (c).

e. — *Jean*, baptisé à Saint-Étienne le 11 avril 1584.

f. — *Agnès* (d).

Page 40, ligne 29. — Ajouter aux enfants d'*Hippolyte-Joseph-Ignace* Deliot et de Marie-Joseph-Colette *Petitpas* :

4. — *Éléonore-François-Joseph*, écuyer, sr de Bassenghien, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Dauphin infanterie, mort à Armentières en 1779; l'ouverture de son testament eut lieu le 4 mai 1779.

Page 42, ligne 2. — Non rattaché : *Étienne-Méry* Deliot, fils des feus Pierre et de Marie-Anne *Louise*, lieutenant d'artillerie en retraite, né à Moissy (Seine-et-Marne), mort à Valenciennes le 9 novembre 1840, à 79 ans et un mois.

Page 43, ligne 6. — *Collart* Desbuissons, bourgeois par achat du 4 mai 1515, et non 1514.

» ligne 22. — *Martin* Desbuissons, bourgeois par achat du 4 février 1520 (n. st.), et non 1519 (n. st.). Il eut encore, de Marie *du Bus*, une fille, *Isabeau*, qui épousa : 1° par contrat du 17 février 1592, François *Bernard*, sr de le Becq, fils de Jacques et de Catherine *du Jardin*; 2° par contrat du 28 juin 1608, Antoine *Le Pippre*, écuyer; dont postérité des deux lits.

Page 48, ligne 26. — Autres Desbuissons mentionnés dans la table de Couppé :

Mathieu, *Robert*, *Guillaume*, *Charles*, baptisés à Saint-Étienne les 5 juin 1578, 12 mai 1580, 16 mai 1583 et 12 novembre 1585.

Page 51, ligne 15. — *Jean* Fasse, bourgeois par relief du 6 juillet 1526 et non 1525.

Page 52, ligne 5. — *François* Fasse, bourgeois par relief du 5 juillet 1538 et non 1537.

» ligne 14. — *François* Fasse eut peut-être encore de Gertrude *de Smedt*, une fille, *Jacqueline*,

qui épousa François *Poulle*, s[r] de la Chaussée, fils de Pierre et d'Isabeau *Vivier*, bourgeois de Lille par relief du 9 mars 1540 (n. st.), et qui était veuve en 1598.

Page 53, ligne 18. — C'est peut-être ce *Jacques* FASSE qui se remaria à Marie *Rouvroy*, le 5 octobre 1631.

Page 56, ligne 1. — *Marie-Claire* FASSE, veuve *Locart*, décédée paroisse Saint-Maurice le 12 mars 1697.

Page 56, ligne 20. — Autres FASSE tirés de la table de Couppé: *Catherine*, *François*, *Pierre*, *François*, *Jeanne*, *François*, *Anne*, *Allard*, *Isabelle*, baptisés à Saint-Étienne les 10 août 1576, 28 février 1578, 7 juillet 1581, 13 septembre 1581, 13 novembre 1582, 8 juillet 1584, 14 octobre 1586, 23 octobre 1586 et 20 novembre 1587.

Page 66, ligne 27. — Aimée-Léontille-Tranquille *de Mazaucourt*, veuve *d'Haffreingues*, est décédée à Orléans le 30 novembre 1845, à 76 ans.

Page 75, ligne 29. — Le testament de Marie-Claude-Ursule *Pédecœur* est daté de Valenciennes, 2 juillet 1753 (Archives de Valenciennes, n° 4256).

Page 79, ligne 19. — *Albert-Philippe-Joseph* HANECART D'IRVAL, après avoir habité longtemps 4, rue Caumartin, mourut le 26 mars 1835, rue de Provence, 56.

Page 89, ligne 4. — *Allard* DE LANNOY, bourgeois de Lille par relief du 23 avril 1532 et non 1531.

Page 91, ligne 40. — Non rattaché: *Gilles* DE LANNOY, fils de Paul, baptisé à Saint-Étienne le 6 novembre 1587. On trouve encore dans la table de Couppé les DE LANNOY suivants: *Robert*, *Pierre*, *Jean*, *Charles*, *Marie*, *Catherine*, baptisés à Saint-Étienne les 9 février 1577 (n. st.), 15 janvier 1583, 12 mars 1585, 27 janvier 1585, 20 mai 1587, 25 novembre 1586.

Page 134, ligne 17. — Ajouter aux enfants de *Jean* POULLE et de Marie *de Fourmestraux*: *Jacqueline*, mariée, le 2 juin 1602, avec Guillaume *Fruict*.

Page 135, ligne 34. — *Agnès* Poulle, alliée par contrat, le 8 décembre 1627, à François *de Fourmestraux*.

Page 142, ligne 11. — Non rattachée : *Anne-Élisabeth* Poulle, épouse de Gilles-Martin *Le Hardy*, écuyer, s[r] de Recours, fils de Gilles et de Marie *de Bretel*, prévôt de Valenciennes en 1713, mort en 1729 ; dont postérité.

Page 189, ligne 17. — *Marie* Wacrenier épouse à Saint-Étienne, le 30 janvier 1666, Gabriel *Lefebvre*, fils de Gabriel et de Marie *Delespierre*, bourgeois de Lille par relief du 30 mars 1666.

Page 190, ligne 40. — *Agnès-Françoise* Hériguer, morte le 12 juin 1754.

Page 192, ligne 20. — *Pierre-Melchior* Wacrenier épousa à Gand, le 24 février 1813, Thérèse-Julie-Pulchérie-Sophie *de Beer*, fille de Jean-François et de Marie-Anne-Justine-Joseph *de Flines*, née à Pecq-sur-l'Escaut le 26 juillet 1776 ; d'où :

Jean-Guillaume-Marie, né à Gand le 22 mai 1816.

Page 199, ligne 15. — *Marguerite* Wattepatte, fille de Jean, épousa à Saint-Étienne, le 10 novembre 1623, Jean *Heudebert*, sayeteur.

Page 285, ligne 24. — *Flavie-Domitille-Françoise-Louise-Ghislaine* de Fourmestraux, décédée à Dunkerque le 7 décembre 1868, à 82 ans.

Page 295, ligne 23. — *Aimé-Ferdinand* de Wazières, décédé à Amiens le 20 avril 1881, à 29 ans

---

TABLE

DES

GÉNÉALOGIES

CONTENUES DANS LES DEUX PREMIÈRES PARTIES

L'impression de ce premier volume des « Généalogies lilloises » *a été commencée le 14 mars et achevée le 29 novembre 1906, par la maison Lefebvre-Ducrocq de Lille.*

Cet ouvrage ne sera point mis dans le commerce ; il est strictement réservé aux membres titulaires de la Société d'études *et aux hommages de l'Auteur.*



TIRÉ A TROIS CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS
DONT CINQUANTE POUR L'AUTEUR.

N° 212

Exemplaire de M ....

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE LA PROVINCE DE CAMBRAI · MDCCCXCIX

Le Président
de la *Société d'études*

Th. Leuridan

HOMMAGE DE L'AUTEUR.

